

J
103
H7
1983/84
N35
A1

*LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT*

Canada. Parliament. House
J of Commons. Standing
103 Committee on National
H7 Resources and Public Works.
~~1983/84 Minutes of proceedings.~~
N35 DATE NAME — NOM

J

103

H7

1983/84

N35

A1

National Research Institute
and Public Sector Studies

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 1

Thursday, February 2, 1984
Tuesday, February 14, 1984

Chairman: Mr. Ian Watson

*Minutes of Proceedings and Evidence
of the Standing Committee on*

National Resources and Public Works

RESPECTING:

Organization

Capital Budget of Petro-Canada, 1984 and Order in
Council P.C. 1983-4060 approving same

Annual Report of Petro-Canada Fiscal Year 1982

WITNESSES:

(See back cover)

Second Session of the
Thirty-second Parliament, 1983-84

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 1

Le jeudi 2 février 1984
Le mardi 14 février 1984

Président: M. Ian Watson

*Procès-verbaux et témoignages
du Comité permanent des*

Ressources nationales et des Travaux publics

CONCERNANT:

Organisation

Budget d'investissement de Petro-Canada 1984 et arrêté
en conseil C.P. 1983-4060 portant approbation

Rapport annuel de Petro-Canada, année financière 1982

TÉMOIINS:

(Voir à l'endos)

Deuxième session de la
trente-deuxième législature, 1983-1984

**STANDING COMMITTEE ON
NATIONAL RESOURCES
AND PUBLIC WORKS**

Chairman: Ian Watson

Vice-Chairman:

MEMBERS/MEMBRES

André Bachand
Roland de Corneille
Dave Dingwall
Denis Ethier
Rosaire Gendron
Doug Lewis
Frank Oberle
Jack Shields
Ray Skelly

**COMITÉ PERMANENT DES
RESSOURCES NATIONALES
ET DES TRAVAUX PUBLICS**

Président: Ian Watson

Vice-président:

ALTERNATES/SUBSTITUTS

Doug Anguish
J. Ray Chénier
Maurice Foster
Roch La Salle
Jean-Louis Leduc
John A. MacDougall
Jean-Claude Malépart
Dan McKenzie
Roger Simmons
Antonio Yanakis

(Quorum 6)

Le greffier du Comité

Richard Dupuis

Clerk of the Committee

Pursuant to Standing Order 69(4)(b)

On Monday, February 13, 1984:

Doug Lewis replaced Pat Carney;
Jack Shields replaced Roch La Salle;
Roch La Salle replaced Jack Shields.

Conformément à l'article 69(4)b) du Règlement

Le lundi 13 février 1984:

Doug Lewis remplace Pat Carney;
Jack Shields remplace Roch La Salle;
Roch La Salle remplace Jack Shields.

ORDERS OF REFERENCE

Pursuant to Standing Order 46(4) the following report was deemed referred to the Committee:

Tuesday, April 12, 1983

—Annual Report for Petro-Canada for the fiscal year ended December 31, 1982, pursuant to subsection 75(3) of the Financial Administration chapter F-10, R.S.C., 1970—Sessional Paper No. 321-1/32D. (*Deemed referred to the Standing Committee on National Resources and Public Works*).

Friday, January 20, 1984

—Capital Budget—Petro-Canada, 1984 and Order in Council P.C. 1983-4060 approving same.—Sessional Paper No. 322-1/23. (*Deemed referred to the Standing Committee on National Resources and Public Works*).

ORDRES DE RENVOI

Conformément aux dispositions de l'article 46(4) du Règlement, le rapport suivant était réputé déferé au Comité:

Le mardi 12 avril 1983

—Rapport annuel de Petro-Canada pour l'année financière se terminant le 31 décembre 1982, conformément à l'article 75(3) de la Loi sur l'administration financière, chapitre F-10, S.R.C., 1970.—Document parlementaire n° 321-1/32D. (*Réputé déferé au Comité permanent des ressources nationales et des travaux publics*).

Le vendredi 20 janvier 1984

—Budget d'investissement de Petro-Canada 1984 et arrêté en conseil C.P. 1983-4060, portant approbation.—Document parlementaire n° 322-1/23. (*Réputé déferé au Comité permanent des ressources nationales et des travaux publics*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, FEBRUARY 2, 1984

(1)

[Text]

The Standing Committee on National Resources and Public Works met at 10:40 o'clock a.m. this day for the purpose of organization.

Members of the Committee present: Miss Carney, Messrs. de Corneille, Dingwall, Gendron, La Salle, Skelly and Watson.

Alternates present: Messrs. Bachand, MacDougall, McKenzie and Yanakis.

The Clerk of the Committee presided over the election of the Chairman of the Committee.

Mr. de Corneille moved, seconded by Mr. La Salle,—That Mr. Ian Watson do take the Chair of this Committee as Chairman.

The question being put on the motion, it was agreed to.

The Chairman took the Chair.

Mr. de Corneille moved,—That the Steering Committee be composed of the Chairman and six other members, three from the Liberal Party, two from the Progressive Conservative Party and one from the New Democratic Party after the usual consultations with the Whips of the different parties, and that this Sub-committee should operate on the basis of consensus.

After debate, the question being put on the motion, it was agreed to.

Mr. de Corneille moved,—That the Chairman be authorized to hold meetings, to receive and authorize the printing of evidence when a quorum is not present, provided that both the Government and Official Opposition parties be represented, plus the Chairman.

After debate, the question being put on the motion, it was agreed to.

It was agreed,—That the Committee print 1 000 copies of its Minutes of Proceedings and Evidence.

At 11:10 o'clock a.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

TUESDAY, FEBRUARY 14, 1984

(2)

The Standing Committee on National Resources and Public Works met at 11:10 o'clock a.m. this day, the Chairman, Mr. Ian Watson, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Bachand, de Corneille, Dingwall, Gendron, Lewis, Oberle, Shields and Watson.

Alternates present: Mrs. Foster, La Salle and MacDougall.

Other Member present: Mr. Yurko.

Witnesses: From Petro-Canada: Mr. Wilbert (Bill) H. Hopper, Chairman of the Board and Chief Executive Officer; Mr. David P. O'Brien, Senior Vice-President, Finance and

PROCÈS-VERBAL

LE JEUDI 2 FÉVRIER 1984

(1)

[Traduction]

Le Comité permanent des ressources nationales et des travaux publics tient, ce jour à 10 h 40, sa séance d'organisation.

Membres du Comité présents: Mme Carney, MM. de Corneille, Dingwall, Gendron, La Salle, Skelly et Watson.

Substituts présents: MM. Bachand, MacDougall, McKenzie et Yanakis.

Le greffier du Comité préside l'élection du président du Comité.

M. de Corneille, appuyé par M. La Salle, propose,—Que M. Ian Watson assume la présidence du Comité.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le président ouvre la séance.

M. de Corneille propose,—Que le Comité permanent se compose du président et de six autres membres, soit trois du parti libéral, deux du parti progressiste conservateur et un du parti néo-démocrate après les consultations d'usage avec les whips des partis en cause, et que ce sous-comité ne puisse procéder s'il n'y a pas consensus.

Après débat, la motion est mise aux voix et adoptée.

M. de Corneille propose,—Que le président ait le pouvoir de tenir des réunions pour recevoir des témoignages et en autoriser l'impression lorsque le quorum n'est pas atteint, pourvu que des représentants du gouvernement et du parti officiel de l'opposition, ainsi que le président, y assistent.

Après débat, la motion est mise aux voix et adoptée.

Il est convenu:—Que le Comité commande 1000 copies de ses Procès-verbaux et témoignages.

A 11 h 10, le Comité suspend les travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE MARDI 14 FÉVRIER 1984

(2)

Le Comité permanent des ressources nationales et des travaux publics se réunit, ce jour à 11 h 10, sous la présidence de M. Ian Watson (*président*).

Membres du Comité présents: MM. Bachand, de Corneille, Dingwall, Gendron, Lewis, Oberle, Shields et Watson.

Substituts présents: MM. Foster, La Salle et MacDougall.

Autre député présent: M. Yurko.

Témoins: De Petro-Canada: M. Wilbert (Bill) H. Hopper, président du Conseil d'administration et directeur général; M. David P. O'Brien, premier vice-président, Finance et Planifica-

Planning; Mr. William A. West, President, Petro-Canada Products.

Pursuant to Standing Order 46(4) contained in the House of Commons Permanent and Provisional Standing Orders, December 22, 1982, the Committee commenced consideration of the Annual Report of Petro-Canada for 1982 and of the Investment Budget for 1984.

The witnesses answered questions.

At 1:00 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Le greffier du Comité

Richard Dupuis

Clerk of the Committee

tion; M. William A. West, président, Les Produits Petro-Canada.

Conformément aux dispositions de l'article 46(4) du Règlement contenues dans les règlements permanent et provisoire du 22 décembre 1982, le Comité procède à l'examen du rapport annuel (1982) de Petro-Canada, ainsi que du budget d'investissements (1984).

Les témoins répondent aux questions.

A 13 heures, le Comité suspend les travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

du Comité

Dupuis

Committee

EVIDENCE*(Recorded by Electronic Apparatus)**[Texte]*

Tuesday, February 14, 1984

• 1109

The Chairman: I call the meeting to order. The Order of the Day is the Annual Report of Petro-Canada 1982 and the Investment Budget for 1984. We are pleased to have with us this morning Mr. Wilbert Hopper, who is President and Chief Executive Officer, Petro-Canada. Perhaps, Mr. Hopper, you would like to introduce your two colleagues.

• 1110

Mr. W.H. Hopper (Chairman and Chief Executive Officer, Petro-Canada Limited): Thank you, Mr. Chairman. I have with me today Mr. David O'Brien, Senior Vice-President, Finance and Planning for Petro-Canada, and Mr. Bill West, President of Petro-Canada Products. Petro-Canada Products is the wing in Petro-Canada which looks after all refining and marketing across the country.

Mr. Chairman, I have no opening statement to make, other than to say we are pleased to be here again. We show up every year and we will do the best we can in answering members' questions.

The Chairman: Mr. Lewis.

Mr. Lewis: Thank you very much.

Mr. Hopper, I wonder, based on your December 31, 1982, financial statements, could tell us how much it cost the Canadian taxpayer to purchase Petrofina?

Mr. Hopper: The exact number slips my mind—perhaps Mr. O'Brien might tell you. It was about \$1.5 billion. The government promised us equity for that particular purchase. There was an interest charge incurred because we had to borrow money, and the government was going to pay us over time.

Mr. Lewis: Thank you very much. Mr. O'Brien, I see you have a financial statement in front of you.

Mr. D. P. O'Brien (Senior Vice-President, Finance and Planning, Petro-Canada Limited): Yes.

Mr. Lewis: On page 39, in your note to the financial statement, under "capital", you show a consideration for shares in the amount of \$1.245 million. Could you tell us what happened to the \$137-million worth of financing costs? Did you defer that in the financial statements or did you expense it?

Mr. O'Brien: What happened was that, for an interim period, we borrowed money pending receipt of funds from the Canadian ownership charge. And on those borrowed funds we paid interest. That interest was then characterized as deferred interest, and as appears I think from note 11 of the financial statements, it was charged to a contributed surplus. So the

TÉMOIGNAGES*(Enregistrement électronique)**[Traduction]*

Le mardi 14 février 1984

Le président: La séance est ouverte. Nous avons à l'ordre du jour le rapport annuel de Petro-Canada pour l'année 1982, de même que le budget d'investissement pour 1984. Nous sommes heureux d'accueillir ce matin M. Wilbert Hopper, président-directeur général de Petro-Canada. Monsieur Hopper, vous aimerez peut-être présenter vos deux collègues.

M. W.H. Hopper (président-directeur général de Petro-Canada Limitée): Je vous remercie, monsieur le président. Je suis accompagné aujourd'hui de M. David O'Brien, premier vice-président, Finances et Planification, et de M. Bill West, président, Produits Petro-Canada. Les produits Petro-Canada représentent la division de Petro-Canada qui s'occupe du raffinage et de la commercialisation au Canada.

Monsieur le président, je n'ai pas de déclaration préliminaire à faire, sauf pour vous dire que nous sommes heureux de nous retrouver de nouveau parmi vous. Nous venons chaque année, et nous ferons de notre mieux pour répondre aux questions des députés.

Le président: Monsieur Lewis.

M. Lewis: Merci beaucoup.

Monsieur Hopper, sur la base des états financiers du 31 décembre 1982, pourriez-vous nous dire combien il en a coûté aux contribuables canadiens pour acheter Petrofina?

M. Hopper: Le montant exact m'échappe—M. O'Brien pourrait peut-être vous le dire. Il s'agissait de quelque 1.5 milliard de dollars. Le gouvernement nous avait promis une participation au capital pour cet achat. Nous avions de l'intérêt à payer, étant donné que nous avons emprunté de l'argent, et le gouvernement devait nous payer par après.

M. Lewis: Merci beaucoup. Monsieur O'Brien, je vois que vous avez devant vous l'état financier.

M. D.P. O'Brien (premier vice-président, Finances et Planification, Petro-Canada Limitée): Oui.

M. Lewis: À la page 39 de votre rapport, dans la note de l'état financier, sous la rubrique «capital», vous mentionnez des actions pour une somme de 1.245 million de dollars. Pourriez-vous nous dire ce qui est arrivé aux coûts de financement de 137 millions de dollars? Est-ce que la somme a été reportée dans les états financiers, ou se retrouve-t-elle dans les dépenses?

Mr. O'Brien: Voici ce qui s'est produit: pour une période provisoire, nous avons emprunté de l'argent en attendant de recevoir des fonds du compte de propriété canadienne. Nous avons donc dû payer de l'intérêt pour les sommes empruntées. Cet intérêt a été indiqué comme intérêt reporté; vous le trouverez, je crois, à la note 11 des états financiers. La somme a été imputée au surplus d'apport. La réponse est donc elle-ci:

[Texte]

answer is: that is the accounting treatment that was given to the deferred interest.

Mr. Lewis: That type of accounting treatment, by charging it to contributed surplus, means that it does not get deferred and written over the cost of the acquisition, and it does not get expensed. In effect, you washed out the \$137 million.

Mr. O'Brien: That is correct, although, from a cash point of view, it cost us that amount of interest.

Mr. Lewis: Oh, I appreciate that. I will get to that in a minute. From a cost point of view, it cost the Canadian taxpayer \$137 million.

Mr. O'Brien: Yes. It cost Petro-Canada.

Mr. Lewis: Fair enough. But that is not shown as an expense anywhere.

Mr. O'Brien: It is shown as a deferred interest.

Mr. Lewis: Oh. Is that in your operating statement?

Mr. O'Brien: Charged to the contributing surplus.

Mr. Lewis: Is it in your operating statement?

Mr. O'Brien: No, it is not.

Mr. Lewis: So it does not get into a calculation of profit?

Mr. O'Brien: Not the calculation of profit, no.

Mr. Lewis: So it does not get into a calculation of profit, but it is in effect a cost of buying Petrofina, which is only shown by washing it through contributed surplus?

Mr. O'Brien: Yes. And it is a cost that we had to pay out, yes.

Mr. Lewis: Fair enough. I am interested then, following up on that, with what you did with the tax treatment of the \$137 million. Could you explain to the committee what you did?

Mr. O'Brien: At this stage, save for certain foreign assets, Petro-Canada has enough write-offs from its exploration programs so that it does not pay any current taxes. It defers its income taxes. Should we become taxable—in other words, if our expenditures were lowered and we did not have write-offs—that amount would become available as a deduction for purposes of calculating our taxable income. That has not been the case to date.

Mr. Lewis: So in other words you would pay less taxes as a company?

• 1115

Mr. O'Brien: Yes. Unlike many other provincially incorporated Crown corporations, Petro-Canada, as a Schedule D Crown corporation, is tax paying.

Mr. Lewis: I would like you to turn to page 34 of the financial statements under "Acquisitions". It shows the

[Traduction]

l'intérêt reporté a été traité de cette façon sur le plan de la comptabilité.

Mr. Lewis: Ce genre de traitement comptable, en imputant la somme au surplus d'apport, signifie que l'intérêt n'est pas reporté et inscrit dans le coût de l'acquisition, et qu'il n'est pas mentionné dans les dépenses. En réalité, vous ne comptez pas les 137 millions de dollars.

Mr. O'Brien: C'est exact, bien que, du point de vue trésorerie, cela nous coûte le montant de l'intérêt.

Mr. Lewis: Je comprends cela. J'y reviens dans un instant. Du point de vue coût, le contribuable canadien doit payer 137 millions de dollars.

Mr. O'Brien: Oui. C'est ce que ça coûte à Petro-Canada.

Mr. Lewis: Très bien. Mais la somme n'apparaît nulle part comme dépense.

Mr. O'Brien: Elle apparaît comme intérêt reporté.

Mr. Lewis: Oh. Est-ce qu'elle fait partie de votre état d'exploitation?

Mr. O'Brien: La somme est imputée au surplus d'apport.

Mr. Lewis: Est-ce qu'elle se trouve dans votre état d'exploitation?

Mr. O'Brien: Non, elle n'y est pas.

Mr. Lewis: Ainsi, vous n'en tenez pas compte dans le calcul du profit?

Mr. O'Brien: Non, pas dans le calcul du profit.

Mr. Lewis: Elle n'apparaît pas dans le calcul du profit, mais il s'agit en réalité d'un coût d'achat de Petrofina, indiqué simplement dans le surplus d'apport?

Mr. O'Brien: Oui. C'est un coût qu'il nous a fallu payer.

Mr. Lewis: D'accord. Ce qui m'intéresse maintenant, c'est ce que vous avez fait du traitement fiscal des 137 millions de dollars. Pouvez-vous nous l'expliquer?

Mr. O'Brien: À ce moment-ci, sauf pour certains avoirs étrangers, Petro-Canada a suffisamment d'amortissements pour ses programmes d'exploration et ne paie donc pas les impôts courants. Il reporte son impôt. Si nous devenions imposable—autrement dit, si nos dépenses étaient plus basses et si nous n'avions pas d'amortissement—la somme pourrait servir comme déduction aux fins du calcul de notre impôt sur le revenu. Ça n'a pas été le cas jusqu'à maintenant.

Mr. Lewis: En d'autres mots, vous paieriez moins d'impôt comme société?

Mr. O'Brien: Oui. Contrairement à beaucoup d'autres sociétés de la Couronne constituées en corporations sur le plan provincial, Petro-Canada, comme société de la Couronne de l'annexe D, paie des impôts.

Mr. Lewis: Je voudrais maintenant passer à la page 34 des états financiers, sous la rubrique «Acquisitions». On y indique

[Text]

acquisition cost of this purchase, and I have a little difficulty finding under that cost, which is laid out as being *the cost* to the company and/or to the Canadian taxpayer of buying Petrofina ... I have a little difficulty finding (a) the \$137-million worth of financing costs, and (b) finding the \$60-million worth of tax reduction which you refer to on page 39 in the contributed surplus as a reduction of further taxes.

Mr. O'Brien: That is a deferred tax, because it is not currently taxable.

Mr. Lewis: Now at some time in the future the fact that you laid out \$137 million is going to result in a reduction in the amount of taxes you would otherwise pay.

Mr. O'Brien: If we got into a tax-paying position, yes.

Mr. Lewis: Okay. Well then, what I would like to know is why, under "Acquisitions", I cannot find the \$137 million shown as a cost of the acquisition and I cannot find the \$60 million in future tax benefits shown as a cost of the acquisition.

Mr. O'Brien: I would suggest that, in terms of accounting treatment, when you borrow money for an acquisition, that is a debt cost but not, technically, an acquisition cost.

Mr. Lewis: Well, wait a minute, it has to be paid. If you had not made the purchase, you would not have had to borrow the money and ...

Mr. O'Brien: As an example, though, let us say on day one you pay \$100 million for a company, and you happen to borrow money, and that then becomes a debt on your balance sheet. The cost of the purchase was \$100 million, although you might have some interest expense in the time that the debt is outstanding.

Mr. Lewis: I appreciate that. Earlier you suggested that it was not deferred and was an expense. I suggest you washed it through your contributed surplus account and it is not shown as an acquisition at all. Where did it go?

Mr. O'Brien: I thought—indeed, I indicated—that in accordance with the note, it was charged to contributed surplus.

Mr. Lewis: I appreciate that, but it is not shown on the income statement as a cost ...

Mr. O'Brien: That is correct.

Mr. Lewis: —and it is not deferred and it is not shown as ...

Mr. O'Brien: I do not understand what you mean by not deferred, perhaps ...

Mr. Lewis: You do use the treatment of deferred charges a little later on. I will get to that.

Mr. O'Brien: Yes.

[Translation]

le coût d'acquisition de cet achat, et il m'est un peu difficile de trouver dans ce coût, qui est mentionné comme étant *le coût de la société et (ou) du contribuable canadien pour acheter Petrofina* ... Il m'est difficile de trouver dans l'alinéa *a)* les 137 millions de dollars du coût de financement, et dans l'alinéa *b)*, les 60 millions de dollars de dégrèvement que vous mentionnez à la page 39, dans le surplus d'apport, comme étant une réduction d'autres impôts.

Mr. O'Brien: Il s'agit d'un impôt reporté, étant donné que les sommes ne sont pas imposables présentement.

Mr. Lewis: À un moment donné, un peu plus tard, le fait que vous ayez dépensé les 137 millions de dollars aboutira à une réduction du montant des taxes que vous auriez autrement payées.

Mr. O'Brien: Si nous nous trouvons dans une situation où nous devons payer de l'impôt, oui.

Mr. Lewis: Bien. J'aimerais donc savoir pourquoi, sous la rubrique «Acquisitions», je ne peux pas trouver la somme de 137 millions de dollars montrée comme étant un coût d'acquisition, ni les 60 millions de dollars d'avantages fiscaux futurs indiqués comme étant un coût d'acquisition.

Mr. O'Brien: Je vous soulignerai que le traitement comptable veut que lorsqu'on emprunte de l'argent pour une acquisition, il s'agit du coût de la dette, mais non pas, techniquement, d'un coût d'acquisition.

Mr. Lewis: Attendez un instant, il faut que ce soit payé. Si vous n'avez pas fait l'achat, vous n'auriez pas eu à emprunter de l'argent et ...

Mr. O'Brien: Je vais vous donner un exemple: supposons qu'un jour vous versez 100 millions de dollars pour l'achat d'une société, et que vous empruntez de l'argent; cette dernière somme devient une dette sur votre bilan. Le coût de l'achat était de 100 millions de dollars, même si vous avez des dépenses d'intérêt au moment où la dette n'est pas encore payée.

Mr. Lewis: Je comprends cela. Vous avez prétendu plus tôt que ce n'était pas reporté, mais que c'était une dépense. Je prétends que vous l'avez éliminé par le biais du compte du surplus d'apport, et ce n'est pas du tout indiqué comme étant une acquisition. Où la somme est-elle passée?

Mr. O'Brien: Je croyais—en réalité, j'ai bien souligné—comme le dit bien la note, que la somme a été imputée au surplus d'apport.

Mr. Lewis: Je comprends bien, mais ce n'est pas indiqué dans l'état des revenus comme étant un coût ...

Mr. O'Brien: C'est exact.

Mr. Lewis: ... et ce n'est pas reporté ni montré comme ...

Mr. O'Brien: Je ne comprends pas ce que vous voulez dire par reporté; peut-être que ...

Mr. Lewis: Vous parlez un peu plus loin des charges reportées. J'y arrive bientôt.

Mr. O'Brien: Oui.

[Texte]

Mr. Lewis: What I am saying is that you spend \$137 million to get this—and I have no difficulty with the purchase of Petrofina. My difficulty is that it is not explained in clear enough language how much it cost. That \$137 million disappears.

Mr. O'Brien: Well, I think note 11 explains the treatment.

Mr. Lewis: But you do not show in your financial statements the cost of purchasing Petrofina.

Mr. O'Brien: But normally that would not be shown. As I explained, if you go out on a \$100-million purchase and you buy a company for \$100 million and you borrow the money, the cost of the purchase at the time you make it is the \$100 million.

Mr. Lewis: I appreciate that.

Mr. O'Brien: And then you have an interest cost on your debt as long as it remains outstanding.

Mr. Lewis: But you do not have any interest costs on your debt because it is not outstanding any longer.

Mr. O'Brien: No, it is not now. But it was for a period, during which time interest accrued.

Mr. Lewis: No, I submit that the \$137 million just disappears.

Mr. O'Brien: I would suggest that it is clearly explained in the financial statements that it does not simply disappear, and that as pointed out in the note, it is charged to contributed surplus, and that was the appropriate accounting treatment as exhibited by our auditors.

Mr. Lewis: It is just that when you come to spelling out the cost of the acquisition and what you get for your money, you do not show that cost anywhere.

Mr. O'Brien: But once again, the cost of the acquisition is the amount you pay to the person from whom you are acquiring—not your debt cost and from whom you are acquiring it, not your debt cost and interest thereon thereafter.

Mr. Lewis: Then this was interest thereon before?

Mr. O'Brien: No.

Mr. Lewis: Sure, from the date of purchase to the time you got it from the Canadian Ownership Account.

Mr. O'Brien: No. In terms of the party from whom we are purchasing the assets, you pay him, and therefore you have money outstanding in the form of a debt on which interest runs. So from his point of view and from yours, you have paid him x amount, and then you have a debt on your balance sheet, which you have to retire over time, on which interest runs.

Mr. Lewis: But in this particular case, you got your money and there is no debt.

[Traduction]

M. Lewis: Je répète que vous avez dépensé 137 millions de dollars pour obtenir la société—and l'achat de Petrofina ne me cause pas de problème. Ce qui m'en cause, c'est que vous n'avez pas dit bien clairement combien cela coûtait. Les 137 millions de dollars sont tout simplement disparus.

M. O'Brien: Je crois que la note 11 explique le sort de cette somme.

M. Lewis: Mais vous n'indiquez pas dans vos états financiers le coût d'achat de Petrofina.

M. O'Brien: Normalement, ce ne serait pas indiqué. Comme je l'ai expliqué, si vous faites un achat de 100 millions de dollars et que vous devez emprunter la somme, le coût de l'achat, au moment où vous le faites, est de 100 millions de dollars.

M. Lewis: Je comprends.

M. O'Brien: Vous avez ensuite les frais d'intérêt de la dette, tant que cette dette demeure impayée.

M. Lewis: Cependant, vous n'avez pas de frais d'intérêt sur la dette, étant donné que celle-ci n'existe plus.

M. O'Brien: Non, plus maintenant. C'était une dette pendant un certain temps, et pendant cette période, les intérêts s'accumulaient.

M. Lewis: Non, je soutiens que cette somme de 137 millions a tout simplement disparu.

M. O'Brien: Je prétends que c'est clairement expliqué dans les états financiers: la somme n'a pas simplement disparu, et comme le dit bien la note 11, elle est imputée au surplus d'apport, comme le montrent nos vérificateurs dans un traitement comptable approprié.

M. Lewis: Lorsqu'il s'agit de mentionner le coût de l'acquisition, ce que vous avez obtenu pour votre argent, vous n'indiquez ce coût nulle part.

M. O'Brien: Je le répète, le coût d'acquisition, c'est la somme qu'on paie à une personne au moment de l'achat—and non pas le coût de la dette et la personne de qui vous faites l'achat, ni le coût de la dette et les intérêts accumulés par après.

M. Lewis: Il s'agissait donc des intérêts sur la somme avant?

M. O'Brien: Non.

M. Lewis: Si; à partir de la date d'achat jusqu'au moment où vous avez reçu l'argent du compte de propriété canadienne.

M. O'Brien: Non. Pour ce qui est de la personne de qui nous avons acheté l'actif, on l'a payée, et par conséquent, il y a une somme d'argent qui apparaît comme étant une dette pour laquelle les frais d'intérêt s'accumulent. Par conséquent, de son point de vue et du vôtre, on lui a versé une somme, mais on a quand même une dette inscrite au bilan, qui sera remboursée à un moment donné, mais pour laquelle il y a des intérêts en cours.

M. Lewis: Mais dans ce cas-ci, vous avez reçu l'argent et il n'y a pas de dette.

[Text]

Mr. O'Brien: We got our money later on and the interest reflected the cost on the debt outstanding prior to the time we received funds from the Canadian Ownership Account.

• 1120

The Chairman: Thank you. We will go on now to Mr. de Corneille.

Mr. de Corneille: Mr. Chairman, I have two areas of interest that I would like to ask about. The first one relates to my concerns in the field of unemployment. The fact is that there is a tendency, of course, to want to be competitive in an oil company. But at the same time, the creation of self-service stations is certainly something which is being used by all oil companies. The policy of creating self-service stations is one which obviously is going to be a factor in limiting the accessibility of jobs for unskilled youngsters who may seek, at least in the summertime, part-time jobs—or at other times, full-time jobs, as they come onto the workforce. The opportunities for them to have the kinds of jobs which used to be available are certainly more and more limited as more and more self-service stations come into being.

I am not suggesting, in terms of any criticism, that there should not be access given to the consumer to have fewer labour costs as they buy fuel and the convenience which may come from that. On the other hand, I do feel there are some areas of concern about the access which people have: for senior citizens who do not find it as convenient in the severe winter weather to serve themselves, or for small kinds of repairs that were normally involved in the filling stations that used to exist, or for the role of the independent and so on. I need not elaborate much further. You can see the trend of my thinking and my concerns. I do feel that we in a Crown corporation have some responsibilities in looking at that aspect of it . . . not only to the consumer, but in terms of the those consumers, perhaps the handicapped, the aged and also the problems of young people. Could you comment on that.

Mr. Hopper: I do not think my comments will be very comforting to you. We are in the downstream of refining and marketing activity and our role in that activity is to be as competitive as we can and to take a bottom-line approach to that activity so as to contribute, over time, as much cashflow to the corporation generally in order to carry on our prime mandate of exploration production. In many discussions we have had with the government, our refining and marketing activity has not been seen as an instrument of national policy, but as a commercial activity carried on by the corporation in a competitive climate in order to provide cashflow for our mainline operation of exploration.

I sympathize with you on the trend to self-serve and the disappearance of full-service stations, particularly when it comes to having your automobile fixed in your community and so forth. I have had problems that way myself. It happens to be that we are in competition against major competitors, and from time to time we feel it necessary to compete adequately, to put in new self-serve stations or to convert full-service

[Translation]

M. O'Brien: Nous avons reçu notre argent plus tard et l'intérêt traduisait le coût de la dette en souffrance avant que nous ne recevions des fonds du compte de propriété canadienne.

Le président: Je vous remercie. Nous allons maintenant passer à M. de Corneille.

M. de Corneille: Monsieur le président, j'aimerais poser des questions sur deux sujets qui m'intéressent. Le premier intéresse le chômage. Une société pétrolière, et c'est normal, veut être compétitive et, de plus en plus, on tend à installer des stations d'essence libre-service. Cela ne va pas manquer de réduire le nombre d'emplois non qualifiés auxquels pouvaient prétendre les jeunes pendant l'été, à temps partiel, ou à temps plein en d'autres saisons. Ce sont donc là des possibilités d'emploi qui disparaissent de plus en plus avec la multiplication des stations libre-service.

Je ne dis pas cela pour critiquer, et je ne dis pas qu'il faudrait refuser au consommateur les prix réduits qu'autorise cette économie de main-d'œuvre, mais cette tendance pose tout de même divers problèmes à certaines catégories de personnes, et je pense aux personnes âgées qui, en hiver, ne trouvent pas très commode de devoir se servir elles-mêmes, à l'absence d'ateliers de réparation comme on en trouvait autrefois pour les petites pannes, ou encore à la difficulté, pour les stations-service indépendantes de survivre, etc. Je n'ai pas besoin d'entrer davantage dans les détails, vous voyez où je veux en venir. Est-ce qu'une société de la Couronne n'a pas une responsabilité spéciale à cet égard, non seulement vis-à-vis du public en général, mais plus particulièrement des consommateurs handicapés, des personnes âgées, des jeunes qui cherchent un emploi? Pourriez-vous nous donner votre position à ce sujet?

M. Hopper: Ce que j'ai à dire ne va pas vous rassurer beaucoup. Nous nous situons en aval de l'activité de raffinage et de distribution, et notre devoir est d'être aussi compétitifs que possible, de façon à dégager les liquidités nécessaires à l'exécution de notre principal mandat, qui est la prospection et la production pétrolière. Il ressort de toutes nos discussions avec le gouvernement que notre activité de distribution n'est pas un instrument de la politique nationale, mais plutôt une activité commerciale entreprise par la société en vue de dégager les ressources nécessaires à nos activités de prospection.

On peut certes déplorer, comme vous, la tendance aux stations libre-service et la disparition des stations traditionnelles, avec ateliers de réparation sur place, etc. Moi-même, cela me pose parfois des problèmes. Mais il se trouve que nous sommes en concurrence avec d'autres gros distributeurs et, pour pouvoir soutenir cette concurrence, nous sommes contraints parfois d'ouvrir des stations libre-service ou de

[Texte]

stations to self-serve. That may mean a diminution of employment at times. Because of the volume increase, it may mean that you actually hire more people. When we do that, incidentally, we try as a corporation to accommodate the desires of the current individual running a full-service station. Now, inasmuch as Bill West is in charge of activity, I wonder if he would like to comment further on that?

Mr. W.A. West (President, Petro-Canada Products): Yes, sir, I would. I think this is a point that we are very aware of. I recall a year ago you raised the same point. I have thought a lot about it since that time.

Let me make the following comments: About 20% of our service stations are self-serve... that is, broadly speaking, across the country. We have about 3,000 service stations. I think 500 to 600 of them are self-serve.

I grant you in the large urban communities the percentage of self-serve is greater and the reason for that is that people are generally gravitating towards the self-serve in the large urban areas.

• 1125

There are a couple of reasons for that. One is that the customer is very price conscious these days, and where there is more efficiency—and the costs are roughly about a one-half a cent a litre lower to run a self-serve station—that is enough to attract quite a bit of business, and in order to maintain our share we have been a party to providing the self-serve to our customers. It seems that they like the mix that we are providing because our market share over the past year has grown by over 1%, particularly in eastern Canada, and in Ontario.

I would say also the second reason is that we find that cars are getting more complicated to repair, and you look inside your hood today there is such a jumble of machinery in there. A lot of people have difficulty fixing their cars, and dealers are sometimes not competent, so I think there is a trend for people to take their car back to the dealer to get that repair done; there actually is perhaps less business being done in the service station bay than has been the case in the past. Now, as Mr. Hopper pointed out, we are striving to be profitable in the downstream; 1983 is a year when there were a lot of price wars, there was an awful lot of competition, and over the next few years our plan is to try to be more efficient, and to sell our product at competitive prices, and maintain our share. Now, in trying to be more efficient, we have done some studies over the past year to indicate that our refineries are in need of some investment so that they will become more efficient and be able to make an adequate profit at the prices that we sell at. I would submit that with the refinery efficiency program which we have in mind which will amount to a couple of hundred million dollars over the next five years, there is going to be opportunity for young people to work at the refineries in the construction projects.

Mr. de Corneille: Mr. Chairman, I think that is certainly encouraging. I wonder about the matter, though, of whether Petro-Canada as being an organization that many of us felt should exist to be able to have Canada more involved and have

[Traduction]

convertir des stations traditionnelles. Parfois, cela peut supprimer des emplois, mais, dans d'autres cas, du fait de l'accroissement du volume, on peut être amené à recruter du personnel supplémentaire. Nous essayons d'ailleurs, lorsque le cas se présente, de respecter la volonté du gérant de la station-service traditionnelle. Je vais demander à Bill West, qui est responsable de cette activité, de dire quelques mots là-dessus.

M. W.A. West (président, Produits Petro-Canada): Certainement. Nous sommes très conscients de cette problématique, et je me souviens que vous l'avez déjà évoquée, il y a un an. Nous y avons beaucoup réfléchi depuis.

Je peux vous apporter les précisions suivantes: environ 20 p. 100 de nos stations sont des libre-service dans l'ensemble du pays. Nous en avons quelque 3,000, et, parmi celles-ci, de 5 à 600 sont des libre-service.

Il est vrai que dans les grands centres urbains, ce pourcentage est plus élevé, la raison étant que le consommateur tend à préférer ce genre de stations.

Il y a plusieurs raisons à cela. La première est que le client surveille les prix de très près ces temps-ci et lorsque vous pouvez vendre l'essence à un demi-cent le litre moins cher dans une station à libre service, cela suffit à attirer toute une clientèle supplémentaire. C'est pourquoi, pour conserver notre part du marché, nous avons à décider d'offrir les stations libre-service à notre clientèle. Il semble qu'elle apprécie ce que nous lui offrons car notre part du marché s'est accrue de 1 p. 100 l'année dernière, particulièrement dans l'Est du Canada et en Ontario.

La deuxième raison est que la réparation des voitures devient plus complexe, il suffit d'ouvrir le capot et de voir tout ce qui se trouve dessous pour s'en convaincre. Les gens ont de plus en plus de mal à faire réparer leurs voitures, les garagistes sont souvent incomptétents et de plus en plus les gens vont faire réparer leurs voitures chez le concessionnaire de la marque, si bien que les stations-service ont moins de réparations qu'auparavant. Par ailleurs, comme M. Hopper l'a dit, nous nous efforçons de dégager des profits en aval et, justement, l'année 1983 a connu une concurrence très rude. Notre objectif, au cours des années à venir, est d'atteindre à une meilleure rentabilité, de vendre notre produit à des prix compétitifs et de préserver notre part du marché. Les études que nous avons faites montrent que pour accroître notre rentabilité, il nous faudra investir dans les raffineries pour diminuer nos prix de revient et nous prévoyons ainsi d'investir quelques centaines de millions de dollars dans le courant des cinq années à venir et cela devrait créer des emplois nouveaux pour les jeunes.

M. de Corneille: Cela est encourageant, monsieur le président. Je me demande, cependant, si Petro-Canada n'a pas un rôle un peu spécial à jouer dans la mesure où nous étions nombreux à penser qu'elle donnerait au Canada une fenêtre

[Text]

a window on the industry, whether there is not though a special role to be played. I do not know that this is, whether this is the government's fault that it may not have in fact urged the organization play that role. It may be the government should or should not urge it, and that may complicate your competitive status, but I wonder if we might not expect to urge you to take leadership in bringing together other organizations in the industry, your competitors, and to look at this side of it: the matter of self-service, the problem as you mentioned, for example: 20% of the stations are self-service.

However, if you look at the volume, probably you will find that the volume is much larger in the self-service. In terms of the City of Toronto, for example, I can see that the number of people that go, for instance, the amount that you pump is enormous, but if you had some look at this with your competitors and tried to see through publicity, or whatever, if we can not bring some kind of rationalization to it so that it has some humane concerns related to the number of self-service stations and the area of distribution and so on, and what the status fee.

The second question I have relates to the anguish which we see on the part of the consumer when we see price wars going on. Also when they see differences in price, and that also concerns them. Therefore their concern is all the same. They wonder where the competition is, and they worry if it is different why is there a difference and so maybe you may feel you are damned if you do and damned if you do not but at the same time the price seems to the consumer, although it may be the best bargain in the world for a liquid fluid, it still seems to the consumer a lot higher than he is paying and he is concerned about the price and I think we ought to. Petro-Canada again has visual window on the industry to tell us what are the factors as to why the price is as high or as low as it is and again has a role I think to play at perhaps that again has been asked of you.

• 1130

I kind of wished when I voted and fought for the creation of a Canadian window on the industry and Canadian participation in Petro-Canada, that this also would be a part of some of the by-products we would get from such an industry, that we could see how the industry is being run and we would know that Canadians' interests are being well served.

The Chairman: That is the last question, Mr. de Corneille.

Mr. Hopper: If I may, Mr. Chairman, I would like to comment just on the first question the Reverend put and that is, to be just a little facetious, having gone through restrictive trade practices' hearings for the past several months, we are very careful about talking to our competitors at all about anything, inasmuch as whatever we do then we are suspect. Certainly, we will take what you say under consideration in terms of trying to sort out self-serve versus full-serve stations, recognizing the same things I do and what you do, and some of the difficulties caused when a full-service station disappears.

On the second question, price, it could be that the industry or Petro-Canada has not been as communicative as it might have been in trying to explain why the prices are what they are. Certainly the industry generally has put a good deal of

[Translation]

sur l'industrie, le moyen d'y participer plus activement. Il faut peut-être blâmer le gouvernement de n'avoir pas incité la société à jouer ce rôle. Je ne sais pas si c'est souhaitable et cela risquerait de nuire à votre compétitivité, mais je me demande si vous ne devriez pas prendre l'initiative à cet égard, rassembler vos concurrents pour réfléchir à cet aspect, au problème des stations de libre-service qui sont aujourd'hui 20 p. 100 du nombre total des stations d'essence.

Evidemment, si l'on regarde le volume, il est beaucoup plus élevé dans une station en libre-service. A Toronto, par exemple, si je regarde la fréquentation de ces stations, le volume distribué aux pompes doit être énorme, c'est vrai. Mais peut-être pourriez-vous, de concert avec vos concurrents, essayer de réfléchir à la question afin de préserver l'aspect humain dans la distribution de l'essence, peut-être faire une campagne publicitaire, etc.

Le deuxième domaine que je veux évoquer est celui des guerres de prix qui déroutent tant le consommateur. Il se demande pourquoi il y a tant d'écart de prix, il se demande pourquoi les prix sont si élevés, même si l'essence est chez nous la moins chère au monde. Le consommateur se demande pourquoi les prix sont si chers, pourquoi ils sont si différents et, puisque Petro-Canada est notre fenêtre sur le secteur pétrolier, peut-être pourriez-vous nous dire pourquoi les prix sont si élevés ou si bas.

Lorsque j'ai voté et que je me suis battu pour l'ouverture de cette fenêtre canadienne sur l'industrie et pour la participation canadienne dans Petro-Canada, j'espérais que cela serait une des retombées, que nous verrions ainsi comment l'industrie fonctionne et pourrions faire en sorte que les intérêts des Canadiens soient bien servis.

Le président: Dernière question, monsieur de Corneille.

M. Hopper: Si vous le permettez, monsieur le président, j'aimerais répondre d'abord à la première question. Je plaisante un peu, mais ayant suivi les audiences sur les pratiques commerciales restrictives ces derniers mois, nous sommes très prudents dès qu'il s'agit de parler à nos concurrents de quoi que ce soit, afin de ne pas donner prise aux soupçons. Nous allons certainement réfléchir à ce que vous dites concernant les stations traditionnelles et les stations à libre service, connaissant les difficultés que provoque la disparition d'une station traditionnelle.

En ce qui concerne la deuxième question, les prix, peut-être Petro-Canada ou l'industrie pétrolière n'a-t-elle pas su expliquer pourquoi les prix sont ce qu'ils sont. L'industrie s'est efforcée de renseigner le public sur la composition du prix,

[Texte]

information on the make-up of that price, including federal and provincial taxes all the way back to crude oil, which are very substantial. Just as I sit here, I think that in our next annual report we might attempt to do that.

On the question of pricing, are you suggesting that Petro-Canada perhaps ought to sell for less than our competitors? Do you suggest that ought to be one of our tasks? Because if you are, that expression certainly will apply, you are damned if you do, you are damned if you do not! If we are not profitable in the long term, we will certainly hear the complaints from the populace generally, not to mention members of Parliament, about how inefficient we are. They will not understand that we are being good guys out there by keeping full-service stations open, against the trend. That is a problem we have generally. I guess we have made up our mind that we ought to be competitive and to follow the market, and the government has come to that conclusion, also. If there is going to be some change in that, I would think that the department and the responsible minister, my minister, would be the one to see about that. Bill West, do you have any further comments.

Mr. West: Yes. Thank you. I would like to make one other comment on your first point, Reverend, because I forgot about it when I was giving my answer, but we are trying to be innovative in the type of service we provide our customers. Over the past five or six months, I would say, we have opened up across the country 200 service stations where we offer clinics for ladies, and these are being very well received. Now, these are full-serve serve stations where there are service bays available. The ladies are invited in to learn about their cars and how complicated they are but, also, learn how to check the oil and things like that. Ladies have been very much attracted to this type of educational service, I guess and, as a result, the service business at those stations has improved because of the free offer that we have been giving to the ladies' clinics. I think what we do is to try to keep your thought in mind and continue to look for innovations which would help the service stations continue.

With regard to the price of gasoline, I would say that 1983 was the worst year for the downstream business, the refining and marketing business, that I have ever seen in 30 years of working in that business. It was very disturbing to see the losses which the industry had to endure. Not only that, it was very difficult to answer the queries of the type you are raising which is the prices go up and down. We had instances where gasoline was being sold at quite a loss, down below 20 cents a litre in some cases. This was, as Mr. Hopper pointed out, due to competitive factors. I have had the experience of going to a service station and seeing a competitor drop the price by two-tenths of a cent a litre, and the station next door, which had not dropped the price would get no business at all.

• 1135

People would line up and would spend 15 minutes maybe waiting to take advantage of that two-tenths of a cent a litre. Now, the average fill-up at our service stations is 40 litres, so those customers were saving 8 cents as a result of this 15-minute wait. We have a mobile customer and a product which

[Traduction]

depuis les taxes fédérales et provinciales très élevées qui frappent toute la production, depuis la phase de l'extraction. Peut-être essayerons-nous de faire cela dans notre prochain rapport annuel.

Sur la question du prix, pensez-vous que Petro-Canada devrait vendre moins cher que ses concurrents? Quoi que nous fassions, on nous le reprochera! Si nous ne faisons pas des profits à long terme, le public, sans parler des députés, nous reprochera notre inefficacité. Ils ne comprendront pas que c'est dans une intention charitable que nous allons contre la tendance et que nous conservons les stations à service traditionnel. C'est un problème de fond et nous avons opté pour la compétitivité et notre insertion dans le marché et le gouvernement est parvenu à la même conclusion. S'il doit y avoir un changement à cet égard, je pense que la pulsion devra venir du ministère et du ministre responsable. Bill West, avez-vous autre chose à ajouter?

M. West: Oui. Je vous remercie. J'aimerais revenir sur la première question car j'ai oublié de dire que nous nous efforçons d'innover dans les services que nous proposons à notre clientèle. Au cours des cinq ou six derniers mois, nous avons ouvert dans le pays 200 stations-service qui offrent des stages de mécanique aux dames, stages qui sont très bien suivis. Il s'agit là de stations à service traditionnel avec atelier. Les femmes sont invitées à s'initier à la mécanique, au fonctionnement de leur voiture, et à apprendre comment vérifier l'huile et des choses de ce genre. C'est un service d'information qui a été très bien accueilli et qui a fait grimper le chiffre d'affaires de ces stations. Il s'agit donc de rechercher des innovations qui faciliteront la survie des stations-service traditionnelles.

En ce qui concerne le prix de l'essence, je dirai que 1983 a été la pire année pour le secteur aval, c'est-à-dire le raffinage et la distribution, depuis 30 ans. Ce secteur a essuyé des pertes énormes mais, non seulement cela, il a eu beaucoup de mal à faire comprendre la raison de ces fluctuations de prix. On a vu des cas où l'essence était vendue à grande perte, parfois à moins de 20c. le litre. Comme M. Hopper l'a indiqué, cela est dû à la concurrence. J'ai vu moi-même une station-service dont le concurrent d'en face avait diminué son prix de deux dixièmes de cent le litre et qui ne voyait plus un client.

Les gens font la queue et attendent peut-être un quart d'heure pour profiter d'une réduction de 2/10 de c. le litre. Nous savons que nos clients à la pompe font en moyenne un plein de 40 litres, de sorte que leur quart d'heure d'attente leur fait gagner 8c. Nous avons une clientèle mouvante et, bien

[Text]

is fluid, of course, and moves around the country very easily, and the customer will tell us immediately if our price is not satisfactory. So it is virtually impossible for us to try to provide the Canadian customer with a lower price. Our competitors will not let that happen. And as a result, when somebody does try to get an advantage it leads to the disastrous price wars which upset customers and certainly upset the profit and loss statements of the oil companies.

Our profits were not high enough last year and, certainly, the entire industry suffered due to the profit picture; I think their capital investment plans have been scaled back as a result of that. Mr. Hopper did mention that our policy generally is not to lead prices up or down, and I think in that respect Petro-Canada is providing a stabilizing effect on the market because we tend to follow prices up and down and we tend to lag the movements. We are not a leader as to bringing them down and bringing them up. So in summary, I would say, Reverend, that it was a very disturbing year to us and a very difficult time for the industry to explain why the prices were up and down. There has been somewhat more stability in the last few months and I hope it continues.

[Translation]

entendu, un produit fluide et, en raison de cette mobilité que l'on enregistre à l'échelle nationale, notre clientèle réagit immédiatement si notre structure de prix ne lui convient pas. Il nous est dès lors quasiment impossible ne serait-ce que de tenter d'offrir à notre clientèle canadienne une structure de prix plus basse. Nos concurrents nous l'interdiraient. Par conséquent, chaque fois que quelqu'un tente de profiter de la situation, il y a une guerre des prix absolument désastreuse qui non seulement bouleverse notre clientèle, mais encore bouleverse les bilans des profits et pertes des compagnies pétrolières.

L'an dernier, nos bénéfices n'ont pas été suffisamment élevés et il est indubitable que c'est toute l'industrie qui a souffert de la même façon, et j'imagine que c'est la raison pour laquelle l'industrie a dû faire des coupes sombres dans ses programmes d'immobilisations. M. Hopper vous a signalé le fait que nous n'avons en règle générale pas pour politique de prendre l'initiative au niveau de la fluctuation des prix, dans un sens ou dans l'autre, et j'ajouterais à cet égard que Petro-Canada aurait plutôt une influence stabilisatrice sur le marché dans la mesure où nous aurions tendance à suivre les prix et à amortir leur fluctuation. Ce n'est certainement pas nous qui prenons l'initiative de relever les prix ou de les diminuer. En résumé donc, permettez-moi de vous dire, mon révérend, que l'année écoulée a été extrêmement perturbante pour nous et pour l'industrie dans son ensemble, ce qui explique le pourquoi des fluctuations des prix. Au cours des quelques derniers mois, la situation a eu tendance à se stabiliser quelque peu et j'espère que cette tendance se poursuivra.

Mr. de Corneille: Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you. We now have Mr. Shields.

Mr. Shields: Mr. Hopper, I would like just to redirect your attention for a moment to the oilsands in northeastern Alberta. You stated a couple of months ago that Petro-Canada was very interested in getting involved in developing the oil sands but that you were not prepared to do so until the National Energy Policy was changed to put in place the proper fiscal arrangements and royalty structure to make it viable. Could you explain that comment?

Mr. Hopper: I do not think my comment was "until a National Energy Policy was changed".

Mr. Shields: Literary licence on my part.

Mr. Hopper: Right; I think so. What I said was that we were not prepared to go ahead seriously with a mining tar-sands plant unless the government, or governments, were prepared to provide Petro-Canada and its partners, because we certainly could not go ahead alone, since it would be like taking 20% or even 30% of the project... but that Petro-Canada and its partners were not given the proper fiscal incentives and probably, I am sorry to say, guarantees of some sort or other on price. We are studying this question Very intently right now; within the next couple of months we plan to make a proposal to the federal government and to the provin-

Mr. de Corneille: Merci, monsieur le président.

Le président: Je vous remercie. Nous passons maintenant à M. Shields.

M. Shields: Monsieur Hopper, j'aimerais une fois de plus attirer votre attention sur la question des sables pétrolières du nord-est albertain. Vous avez déclaré il y a un ou deux mois que Petro-Canada serait vivement intéressée à participer à l'exploitation des sables pétrolières, mais que vous n'étiez toutefois pas disposé à faire le pas avant que la politique énergétique nationale ne soit modifiée de manière à ce que les dispositions en matière fiscale et la structure des redevances puissent assurer la rentabilité du projet. Pourriez-vous être plus précis à cet égard?

M. Hopper: Je ne pense pas avoir dit «avant que la politique énergétique ne soit modifiée».

M. Shields: Vous me pardonnerez cette licence toute littéraire de ma part.

M. Hopper: Mais certainement. J'ai dit en réalité que nous n'étions pas prêts à donner le feu vert à une participation tant soit peu sérieuse de notre part dans une usine d'exploitation des sables bitumineux avant que le gouvernement, ou plutôt les gouvernements, ne soient pour leur part disposés à garantir à Petro-Canada et à ses associés, parce qu'il est évident que nous ne pourrions pas faire cela à nous seuls, car cela représenterait une prise de participation de l'ordre de 20 voire de 30 p. 100 du projet... à garantir donc à Petro-Canada et à ses associés les mesures d'encouragement fiscal nécessaires et probablement également, excusez-moi de présenter les choses ainsi,

[Texte]

cial government in Edmonton on a tar-sands plant in the neighbourhood of 50,000 to 70,000 barrels a day, a new mining plant. But I might explain that it would be a far more attractive proposition if we felt that the international price, let us say the Saudi light marker price of \$29 a barrel... well, if we had any assurance that price was going to stay at \$29 a barrel, it would be much easier for us to arrange for the proper fiscal terms to provide the consortium that would build a plant an adequate rate of return reflecting the risk taken. The problem we have in these major projects when we are talking about several billions of dollars is that there is a substantial risk that that price may collapse. It might go down to \$25 or below; it could go to \$20. If you built a plant in anticipation of receiving the equivalent in Canadian dollars in quality of crude the international price of \$29 a barrel and the price went down to \$20, you would be wiped out, fundamentally. I mean, the risk is just too great. That is why Alsands basically collapsed. That is why the Canstar project that we have and are still working on, although it is largely on the shelf, and in which Nova and ourselves are participating, is not going at the speed we would like. That is why we have our concerns about mining projects generally; that the risk of a price collapse is so great at this time, it could, in fact, wipe out the company involved, given the multi billions of dollars required to build a plant. But having said that, I really do believe that it would be good economic policy for Canada for governments to encourage the construction of a major mining plant in the Athabasca region. Because of the unemployment there, I do not think there is any place in the country, except for Alberta, where there are pipefitters, electricians, skilled tradesmen of all sorts who are not employed. In a macroeconomic sense, if hired, those skills would be almost free to the economy since right now, they are on unemployment insurance or welfare. I think it would be a great shot in the arm, not just to the Alberta economy but to the economy across Canada, if a plant were constructed, remembering that, if you were to start a plant this year or next year, the oil would not be coming on-stream until, perhaps, 1990. And I anticipate with some confidence that the price in 1990 probably will be adequate to pay for that investment. Although my faith says that will be so, the risk that it will not happen, or that my partners will not believe it will happen, is so great that we think we will have great difficulty getting a mining plant started, unless the government gives us some sort of guarantee. Now that would put the Canadian taxpayer at risk, but only at risk when the plant came on-stream, say in 1990, and only if the price was not adequate.

[Traduction]

l'une ou l'autre assurance en matière de prix. Nous sommes pour l'instant en train d'étudier très sérieusement le dossier et d'ici un ou deux mois, nous pensons être en mesure de présenter au gouvernement fédéral et au gouvernement provincial à Edmonton une proposition portant sur la mise sur pied d'une usine de traitement des sables bitumineux capable de produire de 50,000 à 70,000 barils par jour, il s'agirait en l'occurrence d'une exploitation entièrement nouvelle. Toutefois, je pourrais ajouter en guise d'explication que cette proposition serait beaucoup plus séduisante encore si nous avions le sentiment que le prix international, mettons le prix-étalon du brut léger saoudien qui est à \$29 le baril... disons si nous avions une assurance quelconque que ce prix restera à \$29, à ce moment-là, il nous serait beaucoup plus facile d'établir les modalités fiscales nécessaires garantissant au consortium qui construirait l'usine une marge bénéficiaire suffisante compte tenu du risque inhérent. Le problème qui se pose à nous dans tous ces mégaprojets d'investissement qui mettent en jeu des milliards et des milliards de dollars, c'est qu'il y a toujours le risque intrinsèque d'un effondrement des prix. Le brut pourrait fort bien dégringoler à \$25 ou pire encore, à \$20. Si l'on construit une usine en supposant que l'on va recevoir l'équivalent en dollars canadiens, pour la même qualité de brut, du prix international de \$29 le baril et que le prix dégringole à \$20, ce serait ni plus ni moins la déroute financière totale. Ce que je veux dire, c'est que le risque est beaucoup trop grand. C'est d'ailleurs essentiellement la raison pour laquelle le projet Alsands a échoué. C'est la raison pour laquelle également notre projet Canstar, qui nous occupe toujours, même s'il a quasiment été mis sur une voie de garage, un projet auquel, je vous le rappelle, nous participons avec la compagnie Nova, ne progresse pas au rythme que nous aurions souhaité. C'est la raison nous laquelle nous avons également quelques inquiétudes d'une façon générale pour tout ce qui touche au projet d'exploitation minière. Le risque d'un effondrement des prix est tellement aigu pour l'instant que, s'il venait à se concrétiser, il pourrait effectivement faire sauter la compagnie intéressée étant donné le nombre de milliards de dollars qu'il faut pour construire une infrastructure de ce genre. Cela étant dit toutefois, je reste convaincu qu'il serait pour le Canada et pour ses gouvernements de bonne politique économique d'encourager la construction d'une grosse centrale d'extraction dans la région de l'Athabasca. Avec le chômage qui y règne, je ne connais aucune région du pays, sauf peut-être l'Alberta, qui n'aît pas sur ses listes de chômeurs des ajusteurs, des électriques et du personnel de métier qualifié dans toutes les disciplines. Au niveau macro-économique, le fait de donner du travail à ces gens-là reviendrait quasiment à mettre leur compétence gratuitement au service de l'économie puisqu'ils sont pour l'instant en chômage, voire inscrits à l'assistance sociale. Je pense que la construction d'une telle infrastructure serait une fameuse dose de vitamines, pas seulement pour l'économie albertaine, mais pour l'économie de tout le pays car il faut bien se rappeler que si une usine est mise en chantier cette année-ci ou l'an prochain, elle ne commencerait pas à produire de pétrole avant 1990 peut-être. Et je suis raisonnablement persuadé qu'en 1990, le prix courant suffira probablement à rentabiliser l'investissement. Même si cette conviction qui est la mienne me pousse à le dire, il n'en reste pas moins

[Text]

[Translation]

que le risque inverse, le fait que mes associés n'y croient pas, est tellement omniprésent que nous aurons à notre avis bien du mal à mettre une telle infrastructure en chantier, sauf bien entendu si le gouvernement nous offre l'une ou l'autre garantie. Evidemment, à ce moment-là c'est le contribuable canadien qui prendrait un risque, mais ce risque n'existe que si, au moment où l'usine commence à produire, mettons en 1990, le prix courant n'est pas suffisant.

• 1140

Mr. Shields: You mentioned Nova and Petro-Canada in the Canstar project north of Fort McMurray. I am sure you are aware that Canstar requested drilling proposal. There was a 210-well-drilling program to delineate the oil sands orebody. Two or three days after the proposal calls went out to the drilling industry, Canstar recalled the program and stated—that I have on good authority—that they thought they had a live project, but that Petro-Canada had killed it. Would you fill us in on that?

Mr. Hopper: I do not know who told you that but it is totally inaccurate. That decision was taken by Bob Blair and myself in a meeting wherein we felt there was no use at this time to continue exploratory drilling on that particular lease, given that we did not have much confidence that the plant would go ahead in a reasonable period of time. There was another concern which was that another lease came up for consideration. And it was a lease that Petro-Canada owns and which was in the Alsands project. When the Alsands project fell apart, the lease we owned was dedicated to that project and, in fact, was available to us. The lease that the Canstar project was going to sit on probably is not as good as is that lease. As a consequence, if we were going to do any winter exploratory drilling it would probably be on the West Daphne lease, as opposed to the lease we were looking at originally in Canstar. But the basic decision was made jointly by both companies and was not to proceed with winter drilling because of the rather gloomy outlook we had on the possible implementation of a project.

Mr. Shields: You said that the Canstar lease was probably not as good. How do you know it was not as good unless it were drilled? I am not sure, so would you explain that to me?

• 1145

Mr. O'Brien: Perhaps I could attempt to deal with that. We, as Petro Canada, have a number of leases in the tar sands. It is a question of amounts of drilling. It was originally the Calumet lease, the lease in question, in which we had a 70% interest. Significant drilling had been done on that lease. So we had a fair amount of information already, much more information

Mr. Shields: Vous avez parlé de la participation de Nova et de Petro-Canada au projet Canstar au Nord de Fort McMurray. Vous savez sans aucun doute que Canstar a demandé des soumissions de forage. Il y avait en effet un programme de 210 forages qui devait avoir pour objet de déterminer la configuration du dépôt pétrolier. Deux ou trois jours après avoir ainsi demandé des devis à l'industrie du forage, la Canstar a mis le programme au frigo en déclarant—cela je le tiens de bonne source—qu'elle croyait avoir un projet sain et valable mais que Petro-Canada l'avait tué dans l'oeuf. Qu'auriez-vous à nous dire à ce sujet?

Mr. Hopper: Je ne sais pas qui vous a dit cela, mais c'est totalement faux. La décision a été prise conjointement par Robert Blair et par moi-même à l'occasion d'une réunion à l'issue de laquelle nous avions eu le sentiment qu'il était inutile pour l'instant de poursuivre les forages de prospection sur ce territoire à bail, étant donné que nous n'étions pas vraiment persuadés que l'usine de traitement puisse entrer en chantier dans un délai raisonnable. Il y avait un autre problème qui se greffait à celui-là, en l'occurrence un autre bail que nous devions étudier. Il s'agissait d'un territoire dont Petro-Canada possède le bail et qui appartient au projet Alsands. Lorsque le projet Alsands s'est effondré, notre bail, qui avait été affecté à ce projet, a littéralement été remis à notre disposition. Et le territoire à bail du projet Canstar, celui que nous avions décidé de mettre au frigo, n'est probablement pas aussi bon que le secteur du projet Alsands. Par conséquent, si nous devions procéder à des forages de prospection en hiver, nous le ferions probablement sur le secteur ouest Daphné plutôt que sur le secteur que nous avions envisagé à l'origine, le secteur de Canstar. Tout cela pour dire que la décision a été prise conjointement par les deux entreprises et que nous avons décidé de ne pas procéder à des forages hivernaux en raison des perspectives de mises en chantier, somme toutes assez moroses, du projet.

Mr. Shields: Vous avez dit que le secteur Canstar n'était probablement pas aussi bon. Comme pouvez-vous en être sûr si vous n'avez pas effectué de forage? J'en suis pas expert, mais j'aimerais bien avoir une explication.

Mr. O'Brien: Je pourrais peut-être essayer de vous répondre. Petro-Canada, notre compagnie, possède plusieurs baux d'exploitation dans le secteur des sables bitumineux. C'est une question de nombre de forages. À l'origine, c'était le bail Calumet, le bail dont nous parlons, dans lequel nous avions une participation de 70 p. 100. Ce secteur a fait l'objet d'un

[Texte]

than is available on most other tar sands leases. That information we then compared with what we knew about the West Daphne lease, to which Mr. Hopper has made reference, and which had been tied into the Alsands project which had collapsed. We decided that, from the data available, it looked more prospective to look at the West Daphne lease because it would be more economic than the Calumet lease.

Now the additional problem to which Mr. Hopper has made reference is that, in Alsands, they had spent over \$100 million working up a project only to have it collapse. Needless to say, it is a very expensive operation to spend that kind of money and then not have a project. I guess, at this stage, because of world price uncertainty, we think it is wiser to get an adequate fiscal régime in place with both the federal and provincial governments so that we see whether there is a viable project there before we go on to spend more up-front money.

In the last couple of years since the collapse of Alsands, we and Nova have been the only ones active in that area. We have spent money but we think it is only prudent at a certain point not to spend further money until we are satisfied that there is a viable project in terms of the fiscal arrangements which will protect us from the price risks to which Mr. Hopper referred. And the price risk is not simply the risk of the price of oil today. It is the great difficulty. If you start a tar sands plant, from the time you make the decision to proceed to the date of initial production, you have about a seven-year span. And during that seven years, you are going to put up a tremendous amount of capital, in the billions of dollars, in effect betting on which the price of oil will be starting in 1990 and through the year 2000 and thereafter, because that will then determine the economics of your project.

I guess what we are saying is this. Because of uncertainty in the international oil market—what pricing will be over time, difficulties of predicting—we think that to get a project going, the governments have to recognize it is not like conventional oil. In conventional oil, there is a big margin to be taken by governments in terms of up-front royalties and other payments, both on the provincial and federal side. They will have to back off on their demands for up-front payments until profitability is established and then share in that profit. Also, I think it is our position that the problem in Canada is that, with conventional oil and gas declining, we only have, in terms of our future sources of supply, high-cost sources—and that extends not only from the tar sands but also to the frontiers. And those high-cost sources are particularly sensitive to risks of price reduction on the international market.

[Traduction]

nombre important de forages, ce qui fait que nous avions déjà pas mal de données, beaucoup plus en fait que tout ce qui existe pour la plupart des autres secteurs des sables bitumineux. Nous avons donc comparé ces données à celles que nous avions pour le secteur *West Daphne*, dont M. Hopper vient de parler, secteur qui avait été rattaché au projet Alsands qui est tombé en déconfiture. D'après les données dont nous disposons, nous avons conclu donc qu'il semblait plus intéressant de travailler dans le secteur *West Daphne* car il semblait plus rentable que le secteur Calumet.

Cela étant dit, l'autre problème dont M. Hopper a parlé est celui-ci: Alsands avait englouti plus de 100 millions de dollars dans un projet avant d'être obligé de l'abandonner. Inutile de dire qu'il est extrêmement coûteux de dépenser autant d'argent pour n'avoir en fin de compte rien du tout. Pour l'instant, compte tenu de l'avenir incertain des prix mondiaux, nous avons cru plus sage d'attendre d'avoir un régime fiscal intéressant au niveau tant fédéral que provincial afin que nous puissions déterminer si le projet pourrait être viable au lieu de commencer par y engager des fonds de lancement.

Depuis un ou deux ans, depuis en fait la déconfiture du projet Alsands, Petro-Canada et Nova sont les deux seules entreprises qui sont encore en activité dans ces secteurs. Nous y avons dépensé de l'argent certes, mais nous sommes d'avis que la prudence la plus élémentaire veut qu'à un moment donné, nous resserrions les cordons de la bourse jusqu'à ce que nous soyons convaincus que le projet envisagé est viable du point de vue des arrangements fiscaux qui pourraient nous protéger du facteur risque dont M. Hopper vous a parlé en matière de prix. L'élément risque que représente le prix mondial n'est pas seulement de risque aujourd'hui. C'est cela le gros problème. Si vous mettez en chantier une usine de traitement de sables bitumineux, entre le moment où vous décidez de donner le feu vert et d'entrer en production de l'usine, il va se passer environ sept ans. Pendant ces sept ans, vous allez devoir injecter des capitaux à doses massives, plusieurs milliards de dollars, dans ce projet, et cet investissement c'est un peu comme si vous pariez sur le prix du pétrole en 1990, et pendant toute la durée du 21^{ème} siècle car c'est de cet élément-là que va dépendre en fin de compte la rentabilité du projet.

Je dirais donc que notre argument est le suivant: vu l'incertitude qui règne sur le marché international du pétrole—les structures de prix de demain, les difficultés qu'il y a à prévoir quoi que ce soit—nous pensons que, pour donner le feu vert à un projet de cette envergure, il faut que les gouvernements commencent par admettre qu'il ne s'agit pas de pétrole classique. Dans le domaine du pétrole classique, les gouvernements, provincial et fédéral, prélevent immédiatement une grosse marge sous forme de redevances directes et ainsi de suite. Dans le cas qui nous occupe, les gouvernements vont devoir abandonner cette position et renoncer à ces prélevements de départ tant que la rentabilité du projet n'aura pas été assurée, et ce ne sera qu'à ce moment que les gouvernements pourront partager les bénéfices. Nous avons également, je crois, adopté pour condition que le problème qui se posait au Canada était le suivant: les ressources classiques de pétrole et de gaz allant en s'infléchissant, notre avenir énergétique ne

[Text]

... que nous devons faire pour assurer la sécurité et l'avenir de nos terres et de nos réserves de pétrole et de gaz naturel. Nous devons faire en sorte que les revenus de l'exploitation des sables bitumineux soient utilisés pour protéger les intérêts publics et pour assurer la sécurité et l'avenir de nos terres et de nos réserves de pétrole et de gaz naturel.

So we have to work on a fiscal regime that does not take big up-front royalties and other government taxes. That is sensitive to the profits of the project and indeed, as Mr. Hopper has indicated, we have to work on mechanisms whereby some protection can be given against a price collapse if we are going to induce investors to put the large moneys up-front.

We have been working very hard to bring about that and, as indicated, we will be coming forth with a proposal in the near future.

Mr. Hopper: I might add just one other thing, Mr. Chairman. I do not think the tar sands plants would go right now if there were no taxes, no Alberta taxes, no federal taxes of any sort. The fact of the matter is that the costs of mining tar sands today is so close to the international price of crude oil that it is not a very profitable business and there is no room for a government take. But there is a lot of room for the price to come down because most of the producers who produce oil for the export market are OPEC producers, with the exception of Mexico and the North Sea producers; the costs of producing that oil is anywhere from 50 cents to \$5.00 a barrel. So the current price is indeed an artificial price. When one considers the possible collapse of OPEC solidarity, the risks are just too enormous to ask the private sector to undertake. It just seems to us impossible. I think the guarantees that we would seek from government would be guarantees by way of insurance, if you wish, to seek self-sufficiency and activity—that is, insurance that the Canadian government, the Canadian taxpayers, would pay if ever called upon to back the guarantees. In fact, it is the oil they are going to use. But we are continuing and we will be going to government, alone or with partners, in the matter of the next two or three months with a proposal to see if we cannot get Ottawa and Edmonton to agree.

[Translation]

pourra dépendre que de sources d'approvisionnement très coûteuses, et j'entends par là non seulement les sables bitumeux mais également les régions septentrionales et offshore. Et ces sources d'approvisionnement très coûteuses sont particulièrement vulnérables aux risques de fléchissement des prix sur le marché international.

Nous devons donc nous attacher à mettre en place un régime fiscal qui ne soit pas assorti de grosses redevances de départ et autres mesures de taxation immédiates du gouvernement. Les bénéfices éventuellement réalisables dans le cadre du projet sont un facteur important et de fait, comme M. Hopper l'a d'ailleurs souligné, nous devons nous attacher à mettre en place une formule susceptible de nous protéger en cas d'effondrement des prix car ce sera la seule façon de séduire les investisseurs et de les encourager à financer massivement le projet.

Nous nous sommes vraiment beaucoup remués pour y arriver et, comme vous l'avez entendu, nous allons très bientôt soumettre une proposition dans ce sens.

M. Hopper: J'aurais encore autre chose à ajouter, monsieur le président. Je ne pense pas que les usines de traitement des sables bitumeux puissent recevoir immédiatement le feu vert s'il n'y avait aucune fiscalité, ni provinciale, ni fédérale. En effet, le prix du produit extrait des sables bitumeux est tellement voisin du prix international du brut que l'entreprise n'est pas extrêmement rentable et que, fiscalement, le gouvernement n'a que très peu de marge de manœuvre. En revanche, tous les éléments se prêtent à un fléchissement du prix dans la mesure où la plupart des producteurs pétroliers qui travaillent pour l'exportation sont membres de l'OPEP, à l'exception du Mexique et des exploitants des gisements de la Mer du Nord. Le coût de production de ce pétrole dont je vous parle va de 50c. à \$5 le baril, de sorte que le prix international actuel du brut est tout à fait artificiel. Lorsqu'on se rend compte que la solidarité de l'OPEP pourrait fort bien s'effondrer n'importe quand, les risques inhérents à un projet comme celui que nous envisageons sont beaucoup trop colossaux pour que nous puissions demander au secteur privé de s'engager. Cela nous semble impossible. Les garanties qu'on attend du gouvernement seraient une forme d'assurance, si vous voulez atteindre l'autosuffisance, que le gouvernement canadien, que le contribuable, serait prêt à appuyer. En fait, il s'agit du pétrole que le contribuable utilisera. Toutefois, nous continuons nos efforts, et d'ici deux ou trois mois, nous présenterons au gouvernement, soit seuls ou en compagnie d'associés, une proposition pouvant conduire à une entente entre Ottawa et Edmonton.

Mr. Shields: Are you looking at the Canstar lease or are you looking at the Petro-Canada lease on the Alsands property which you are proposing.

Mr. O'Brien: What is known as the Canstar lease—it is the Calumet lease—in fact is 70% of the Petro-Canada lease. The other lease which came free when Alsands collapsed, in terms of 70% Petro-Canada lease at this stage, we are still evaluating. The more possible prospect appears to be the one that

M. Shields: Visez-vous l'exploitation de la concession Canstar, ou la concession de Petro-Canada sur les terres Alsands?

M. O'Brien: En fait, la concession Canstar est la concession Calumet, et Petro-Can en détient 70 p. 100. Nous sommes toujours en voie d'évaluer l'autre concession, dont Petro-Canada détient aussi 70 p. 100, et qui a été libérée lorsque le projet Alsands s'est effondré. Il nous semble que cette dernière

[Texte]

came free when Alsands terminated and, of course, as part of any consortium we would then make available interests in that lease to other parties, such as Nova or others, who join an interest in the project.

The Chairman: Mr. Shields, you are pushing our luck a little bit here. I think you have gone 15 minutes so we will put you on for the second round.

Mr. Shields: One short question?

The Chairman: All right.

Mr. Shields: At the same time are you talking to the other lease-holders within the immediate area on the old Alsands lease to join the consortium?

Mr. Hopper: We have had a very brief discussion with Shell. We are not quite aware of what they are doing but they are certainly expressing continuing interest in the activity. I cannot tell you that we have had any substantive discussion with them but, as time goes on, we certainly will.

Mr. O'Brien: We have taken the position that we would try to spearhead it, find out what kind of fiscal arrangements could be set in place so that other potential investors could then examine that package and decide whether or not it was attractive to them.

The Chairman: Thank you. Now we have Mr. Gendron and, after him, Frank Oberle.

M. Gendron: Monsieur le président, j'avais l'habitude de dire le slogan suivant:

"Who is for Gros Cacouna, yes; Strait of Canso, no." It was, as you know, Artic Pilot Project. But I will now continue in French and invite you to take advantage of your apparatus for translation.

J'aimerais savoir quel intérêt Petro-Canada porte à ce projet pilote de l'Arctique. A votre avis, ce projet a-t-il un avenir immédiat? En raison des objections de M. Reagan, qui dit que quand des pays comme l'Italie, la France et l'Allemagne s'alimentent à même l'U.R.S.S., il y a des risques de chantage, est-ce qu'on envisage d'orienter toutes les ressources de l'Île Melville, de l'Île du Roi Christian, de Rae Point, etc., en vue d'alimenter l'Europe plutôt que le Sud? Aussi, est-il plus logique d'envisager de descendre cette ressource naturelle par méthaneur plutôt que par pipe-line? D'après moi, pour amortir le coût de transport de ce produit du Nord, par pipe-line ou gazoduc, il faudrait en exporter une très grande quantité aux États-Unis, alors que si on le fait par méthaneur, on peut facilement aligner la production avec la consommation. Comme c'est une ressource non renouvelable, il faudrait mettre tous les navires nécessaires pour répondre à la demande, mettre au point toute une technologie, aider aux chantiers maritimes et susciter un intérêt particulier pour mettre en valeur cette ressource du Nord.

• 1155

J'aimerais donc que Petro-Canada me donne son opinion à propos des nombreux problèmes que j'ai soulevés. Devrait-on

[Traduction]

offre les meilleures possibilités, et bien sûr, dans la formation d'un consortium, nous mettrions la disposition d'autres parties, comme Nova ou d'autres, certains intérêts dans cette concession.

Le président: Monsieur Shields, vous poussez un peu trop. Vous avez eu vos 15 minutes, et je dois vous inscrire au second tour.

Mr. Shields: Une dernière brève question?

Le président: Très bien.

Mr. Shields: Avez-vous demandé aussi aux autres détenteurs des régions avoisinantes de l'ancienne concession de Alsands, de se joindre au consortium?

M. Hopper: Nous avons eu une brève discussion avec la société Shell. Nous ne savons pas exactement ce qu'elle fait, mais ses représentants manifestent certainement un intérêt soutenu pour notre activité. Toutefois, nous n'avons pas eu de discussions fermes, quoique cela ne soit qu'une question de temps.

M. O'Brien: Nous avons pensé faire les premiers pas, afin de découvrir quel genre d'accords fiscaux peuvent être établis afin de permettre à d'autres investisseurs possibles d'examiner l'ensemble du projet et de manifester leur intérêt.

Le président: Merci. Je cède maintenant la parole à M. Gendron, et ensuite à M. Oberle.

M. Gendron: Mr. Chairman, my slogan used to be:

«Qui est pour Gros Cacouna, oui; pour le détroit de Canso, non.» Il s'agissait bien sûr du projet pilote de l'Arctique. Si vous permettez toutefois, je continuerai en français et je vous demanderais de mettre vos écouteurs.

Exactly what is Petro-Canada's interest in the Arctic pilot project? Your opinion, is there an immediate future to that project? In view of Mr. Reagan's fears that there may be possibilities of blackmail, if countries such as Italy, France and West Germany were to receive supplies from the USSR, have we taken into consideration the possibility of directing the resources of Melville Island, Christian Island and Rae Point, et cetera, towards Europe, rather than towards the south? Would it also not seem more logical to transport that gas by tanker, rather than by pipeline? In my view, in order to recover the cost of transporting this northern product by pipeline, we would have to export a great quantity to the United States, although if we were to transport it by tanker, we could in fact balance the supply to the demand. Since it is a non-renewable resource, we would have to find the necessary tankers to respond to the demand, create a whole new technology, help the development of the shipyards, and at the same time, raise a greater interest in the development of this northern resource.

I would like Petro-Canada's views on the numerous problems that I have raised. Should we eventually direct this

[Text]

éventuellement orienter ces produits vers le marché européen ou envisage-t-on toujours d'alimenter le Sud?

Dans ce même ordre d'idées, lorsque l'on soulève le problème d'utilisation du pipe-line ou de méthanières, on ne peut ignorer le potentiel, les ressources et l'avenir que Petro-Canada accorde à la mise en valeur de l'Île de Sable.

I would like to have your comment about that.

Mr. Hopper: Yes. I would ask David O'Brien to comment, inasmuch as David was the project leader on the Arctic pilot project. But let me say this: I still think the project has some great national appeal. But I am afraid, because of energy circumstances in the world, that the project—although still alive—is in a deep coma right now, and the timing is very uncertain.

Mr. O'Brien.

M. O'Brien: Je peux tout simplement ajouter quelques mots pour dire que nous avons eu des pourparlers avec l'Europe, surtout la France et l'Allemagne de l'Ouest, ainsi qu'avec les États-Unis. Mais compte tenu de la baisse du marché énergétique, surtout du gaz, ainsi que le prix qu'il faudrait payer pour le gaz de l'Arctique, ce n'est pas un projet réalisable en ce moment, surtout avec le prix demandé sur le marché européen pour le gaz sur les marchés européen et américain.

Nous convenons qu'un projet de méthanière est mieux réalisable à cause des petites quantités transportées au début, mais en raison du prix actuel de l'énergie, ce genre de projet est très difficile à lancer.

Nous poursuivons donc nos pourparlers avec l'Europe pour voir si certains changements pourraient nous permettre d'aller de l'avant, mais je ne pense pas que ce soit pour un avenir rapproché.

Vous avez aussi posé une question à propos de l'Île de Sable, n'est-ce pas?

M. Gendron: Le président des États-Unis s'est beaucoup inquiété du fait que l'Europe s'alimente auprès de la Russie et que cette dernière peut exercer un chantage, alors que nos immenses ressources pourraient alimenter le marché européen.

D'autre part, a-t-on abandonné à jamais l'idée de transporter ce produit vers le Sud, par pipe-line ou méthanière? Personnellement, j'étais plutôt partisan du projet de méthanière, pour équilibrer la production avec la consommation et, par le fait même, prendre beaucoup moins de risques. On ne peut s'empêcher de faire un parallèle avec les ressources de l'Île de Sable. Croyez-vous qu'on devrait accorder la priorité aux ressources de l'Île de Sable plutôt que de tenter cette aventure vers le Nord?

• 1200

M. O'Brien: On étudie deux projets en ce moment: le projet pilote de l'Arctique et le *Polar Gas Project*, un projet de pipeline. Il y a cependant des difficultés dans les deux cas en ce moment, vu l'incertitude concernant le prix du gaz aux États-Unis et en Europe. C'est un peu la même chose pour ce qui est de l'Île de Sable, mais le gaz n'est pas loin de la

[Translation]

resource towards the European market, or should we remain with the idea of supplying the south?

Also, faced with the decision of utilizing pipelines or tankers, one has to take into account the potential of the future resources that Petro-Canada is developing on Sable Island.

Je voudrais vos commentaires à ce sujet.

M. Hopper: Oui. Je demanderai à David O'Brien de faire quelques remarques, puisque c'est lui qui est le directeur du projet pilote de l'Arctique. Je dois souligner d'abord, que ce projet suscite un grand intérêt national. Toutefois, étant donné la conjoncture énergétique mondiale, bien que ce projet ne soit pas abandonné, nous ne savons vraiment pas quand nous pourrons le réaliser.

Monsieur O'Brien.

Mr. O'Brien: I would add only a few words to say that we have had some talks with Europe, particularly France and West Germany, as well as with the United States. However, because of the slump in energy demand, particularly in gas, as well as the price that the North Arctic gas would have to command, we feel that this project is not viable at this time, particularly in view of the present price of gas on the European and American markets.

We agree that the tanker project has greater possibilities, in view of the smaller quantities to be transported at the beginning, but in view of the present price of energy, this is no time to launch such a project.

We are continuing our talks with Europe, to see if any changes might allow us to go forward, but I do not believe that this project can be begun in the near future.

You have also asked a question with respect to Sable Island, did you not?

Mr. Gendron: The President of the United States is very concerned that Europe should buy its supplies from Russia, and therefore be subject to some form of blackmail, while we have all these huge resources which could in fact supply the European market.

On the other hand, have we given up the idea of transporting this product south, through a pipeline or by tanker? Personally, I favour the use of tankers, in order to be able to balance the production to consumption, and in that way reduce the risks. It is difficult not to make a comparison with the resources on Sable Island. Do you think that we should give priority to the exploitation of the Sable Island resources rather than attempting this new venture in the north?

Mr. O'Brien: Presently, we have two projects under study: the Arctic pilot project, and the Polar Gas project, the pipeline project. However, both offer some difficulties, at this time, in view of the uncertainty of the price of gas in the United States and in Europe. The same thing, of course, applies to the Sable Island field, but there the gas is close to Nova Scotia as well as

[Texte]

Nouvelle-Écosse ni du marché américain. Le coût du transport est donc beaucoup moins que dans le cas de l'Arctique. Il est donc plus probable que, dans un proche avenir, on exploite plutôt le gaz qui est près de la Nouvelle-Écosse.

Le président: Ce sera votre dernière question, monsieur Gendron.

M. Gendron: Le président de *Polar Gas* me disait que le pétrole qu'on avait découvert dans le Grand Nord était d'une qualité telle qu'il n'était absolument pas nécessaire de le raffiner avant de s'en servir pour faire fonctionner les machines, l'équipement. Il disait que le pétrole du Grand Nord était supérieur à tout ce qu'on connaissait partout ailleurs.

Mr. Hopper: I think you are referring to a comment probably made to you by Charles Hetherington, President of Panarctic.

M. Gendron: Yes.

Mr. Hopper: I think we can all thank Mr. Hetherington for his undying enthusiasm for the Arctic. We did make an oil discovery in the Arctic with Panarctic a few years ago at a place called Bent Horn, on Cameron Island. We unfortunately drilled a whole number of wells to see if we can delineate the reservoir and could not find the reservoir, so we have a one-reservoir pool at this point and we are working on a not-too-expensive scheme that would allow for the production of that oil and the shipping of that oil out of the Arctic in the summertime.

I think Mr. Hetherington's point is that we ship oil into that area, into his base camp at Rae Point in the summertime; why can we not ship oil out? The question will be one of economics and how long that well would continue to produce. It is not a bonanza for Canada as far as we know, but it is something that we are looking at as a smaller project that may pay some dividends. But it is not without risk. Plus there are a number of regulatory approvals that we would have to go through before we could ship oil out of that location.

Mr. O'Brien: I might add that, as evidenced by the discussion so far, we as a company have been in the forefront of working in both the Arctic pilot project, Polar gas project, and we are now trying to develop a tar sands plant. We work very hard to bring on those resources but we are, of course, limited by the realities of the economic situation and the changing energy environment. And we are constantly in a position of trying to re-evaluate, to determine the appropriate timing for these kinds of projects.

Mr. Gendron: Therefore, in your mind it is useless to have a battle whether to say the Strait of Canso . . .

The Chairman: Frank Oberle, please.

Mr. Oberle: Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Hopper, just a brief question with regard to something you said earlier.

[Traduction]

to the American market. The cost of transport then would be much less than in the case of the Arctic project. So in the near future, it would be more likely that we would develop the Nova Scotia gas fields.

The Chairman: This will be your last question, Mr. Gendron.

M. Gendron: The president of Polar Gas company has told me that the oil discovered in the arctic is of such high quality that it would not even be necessary to refine it before using it in our equipment. He has stated that the arctic oil is superior to anything previously known.

Mr. Hopper: Vous faites allusion à une remarque de M. Charles Hetherington, le président de Panarctic, n'est-ce pas?

M. Gendron: Oui.

Mr. Hopper: Nous devons tous remercier M. Hetherington de son enthousiasme indéfectible pour l'Arctique. Il est vrai qu'il y a quelques années, en association avec Panarctic, nous avons fait une découverte pétrolière à un endroit qui s'appelle Bent Horn, sur l'île Cameron. Malheureusement, nous avons creusé un grand nombre de puits, sans pouvoir ni délimiter le réservoir, ni même le détecter, alors nous avons en ce moment un bassin unique de pétrole et nous tâchons de trouver un moyen peu coûteux pour l'exploiter et l'expédier de l'Arctique au cours de l'été.

M. Hetherington se demande pourquoi, si l'on peut transporter du pétrole à sa base de Rae Point au cours de l'été, on ne pourrait pas en transporter dans l'autre sens aussi. Bien sûr c'est une question économique liée à l'importance du gisement. Cela ne représente pas une grande découverte pour le Canada, mais c'est un projet de moindre importance qui pourrait quand même s'avérer profitable. Mais il y a des risques. De plus, nous devrions passer par toute une filière d'approbations réglementaires avant de pouvoir expédier le pétrole à partir de cet endroit.

Mr. O'Brien: Comme vous l'avez sans doute constaté au fil de cette discussion, la société est à l'avant-garde de tout ce développement, qu'il s'agisse du projet pilote de l'Arctique ou du projet de pipe-line Polar gas, en même temps nous essayons de développer une usine pour exploiter les sables bitumineux. Nous y travaillons très fort, mais nous sommes limités par la conjoncture économique et par les caprices du monde énergétique. Nous sommes constamment obligés de réévaluer ces différents projets, afin de déterminer les moments les plus propices à leur exploitation.

M. Gendron: Alors vous pensez qu'en ce moment, il est inutile de défendre les mérites du Détrict de Canso . . .

Le président: Monsieur Oberle, s'il vous plaît.

M. Oberle: Merci, monsieur le président.

Monsieur Hopper, j'ai d'abord une brève question au sujet de quelque chose que vous avez dit plus tôt.

[Text]

• 1205

I assume you are appearing before the government with the proposal that would in some way change your terms of reference away from the established policy that you are not to be an instrument of the policy. You now want to become an instrument of public policy. Is that what basically your approach will be? I draw the inference from the fact that you are saying that you are concerned about all the unemployed up in northern Alberta and therefore it is good to build a tar sands plant there, and you are talking about price guarantees to pursue a national objective which is self-sufficiency; therefore I assume you will approach the government to change your terms of reference, to make you an instrument of national policy. Do I draw the right inference there?

Mr. Hopper: No. I do not think that was the right inference drawn, Mr. Oberle.

Mr. Oberle: Why not? That is what it said.

Mr. Hopper: I would like to explain that. To begin with, the Alberta oil sands and the Athabasca tar sands belong to Alberta. Mr. Lougheed has made it quite clear in the past that he would not accept a 100% owned government company to build a plant in Alberta. So even if the federal government wanted us to build a plant in Alberta with no price guarantees and tough fiscal regimes, we could not do so because Alberta would not allow it. As a consequence, as Mr. O'Brien said, we are searching for the right combination of fiscal conditions and guarantees of some sort so that we can attract private sector partners to the project and, as a consortium, could move ahead with a proposal and with a project. Clearly, if there were a similar project on federal lands, where we held 100% of the land and it was owned by the federal government, the federal government could instruct us to proceed ahead, to build a plant regardless of the economics or the bottom-line impact on the corporation, and with those instructions we would have to do so. This is not the case in Alberta where the basic resource is not owned by the federal government but by the Alberta government. It takes two governments to agree before that project flies. In addition to that, as I said, Mr. Lougheed is prepared to see up to 50% government ownership, either his ownership or the federal government ownership, but no more than that and he wishes to have private sector participation, which we do also. As a consequence, to get that private sector participation we would have to have adequate terms to induce that investment.

Mr. Oberle: I am not so much concerned about what the policy of either the provincial or the federal government might be, but what your role in the execution of that policy might be. However, there are so many other things I want to get at, that I will leave that for a moment. You have not convinced me that you would not much prefer to be an instrument of

[Translation]

Je suppose que vous témoignez devant le gouvernement en rapport avec la proposition qui modifierait votre mandat de telle sorte qu'il ne vous empêcherait plus d'être un instrument de la politique gouvernementale. D'ailleurs, c'est ce que vous voulez maintenant devenir. Est-ce bien comment vous présentez la chose? J'affirme cela du fait que vous vous dites préoccupé par le nombre de chômeurs vivant dans le nord de l'Alberta, et pour lesquels il serait bon de construire une usine de transformation des sables bitumineux. Vous parlez également de garanties nécessaires en matière de prix pour atteindre l'objectif national de l'autosuffisance. J'en ai donc conclu que vous allez demander au gouvernement qu'il modifie votre mandat de façon à faire de vous un instrument d'application de sa politique nationale. Ai-je raison?

M. Hopper: Non. Je crois que vous n'y êtes pas, monsieur Oberle.

M. Oberle: Pourquoi pas? C'est bien ce qui a été dit.

M. Hopper: Permettez-moi de m'expliquer. D'abord, les sables bitumineux de l'Alberta et de l'Athabasca appartiennent à l'Alberta. Or, M. Lougheed a clairement indiqué par le passé qu'il ne permettrait pas à une entreprise à 100 p. 100 publique de construire des installations en Alberta. En conséquence, même si le gouvernement fédéral voulait que nous en construisions en Alberta, même sans exiger de garanties quant aux prix et en dépit d'un régime fiscal strict, nous ne pourrions pas le faire car l'Alberta ne nous y autoriserait pas. Par conséquent, comme l'a rappelé M. O'Brien, nous cherchons à obtenir certaines conditions fiscales et garanties de façon à attirer le secteur privé. C'est alors en tant que consortium que nous pourrions présenter un projet. Évidemment, si un tel projet était envisagé sur les terres fédérales, c'est-à-dire des terres appartenant à 100 p. 100 au gouvernement, ce dernier pourrait nous donner le feu vert, nous permettre de construire une usine quelles que soient les conditions économiques ou encore les répercussions de l'entreprise sur la société, et s'il nous donnait des instructions en ce sens, il nous faudrait aller de l'avant. Tel n'est toutefois pas le cas en Alberta, où les ressources en question n'appartiennent pas au gouvernement fédéral mais à la province. Il faut donc que deux gouvernements en viennent à une entente avant qu'une entreprise quelconque ne démarre. En outre, je le répète, même si M. Lougheed est disposé à accepter qu'un projet appartienne à 50 p. 100 à des intérêts publics, soit à son gouvernement ou au fédéral, il ne permettra pas que la participation gouvernementale excède celle-là, étant donné qu'il tient davantage à faire participer le secteur privé, comme c'est d'ailleurs notre cas. Par conséquent si nous voulons obtenir cette participation du secteur privé, il faudra offrir des conditions propres à attirer ces investissements.

M. Oberle: Ce ne sont pas vraiment les grandes orientations soit du gouvernement provincial, soit du gouvernement fédéral qui me préoccupent, mais plutôt votre rôle quant à leur mise en oeuvre. Cela dit, j'aimerais aborder tant d'autres sujets que j'y reviendrais plus tard. Tout de même, vous ne m'avez pas convaincu que vous ne préfériez de beaucoup devenir un

[Texte]

government or that you in some way do not see yourself as that.

In anticipation of what might be in the budget tomorrow, and in anticipation of what might be in store for us in terms of the deficit we have and possibly the intention to reduce that deficit, I wonder whether you could comment a bit on what your borrowing requirements are for the next five years. I understand it is in the neighbourhood of about \$6 billion. Is that about right?

Mr. Hopper: Well I am not sure that you would call them borrowing requirements. Our requirements for capital may be quite high, and it depends ...

Mr. Oberle: You do not have any profits.

Mr. Hopper: I beg your pardon?

Mr. Oberle: I say you do not have any profits.

Mr. Hopper: This company has always been profitable, sir. We have never made a loss, I think, since its inception, and I hope that will continue. Our cashflow is quite healthy, but looking at the opportunities we have in east-coast developments, such as Hibernia, the Venture field, hopefully a tar sands plant ... We know our percentage participation in the east coast activity would be, 25% in Hibernia, that is if it were not diminished by the federal Crown share, and in the Venture field it would be 30%. Considering those projects are in the \$2 billion to \$6 billion cost category, plus a tar sands plant in the same neighbourhood, a percentage of 20% or 30% would put a very substantial capital requirement on the corporation. Some of that would have to be equity, and some of it could be borrowed.

• 1210

Mr. Oberle: So in your list you did not include any new acquisitions but rather the projects you have mentioned to develop ...

Mr. Hopper: We have not planned for any new acquisitions, sir, no.

Mr. Oberle: Okay.

What part of that \$2 billion to \$6 billion do you expect from government? I assume that you would be looking at the government portion as a new equity rather than as a loan.

Mr. Hopper: Our capital budget, which was approved just two months ago, I suppose ...

Mr. O'Brien: At the end of December.

Mr. Hopper: —left open as a contingent question our participation in East coast and tar sands activity, and indeed any other very large activity. Basically, the allotment in 1984 will be \$425 million for the corporation. It reduces in 1985 to \$275 million, and that is the end of it. We have asked government, and they have agreed, that we would be basically out of their pocket by the end of 1985 with no further equity infusion. What was left contingent was the fact that if these possibili-

[Traduction]

instrument du gouvernement, ni que vous ne vous percevez pas comme tel.

En prévision du budget de demain et des mesures qu'il pourra contenir eu égard au déficit et aux moyens à prendre pour le réduire, pouvez-vous nous expliquer un peu à combien se monteront vos impératifs d'emprunt au cours des cinq prochaines années? Je crois savoir qu'ils s'établissent à environ 6 milliards de dollars. Est-ce exact?

M. Hopper: Je ne suis pas certain qu'il faille appeler cela des impératifs d'emprunt. Il est vrai que nos besoins en capitaux sont très élevés, et cela dépend ...

M. Oberle: Vous n'affichez aucun bénéfice.

M. Hopper: Pardon?

M. Oberle: Je dis que vous n'affichez aucun bénéfice.

M. Hopper: Monsieur Oberle, notre entreprise a toujours été rentable. Je crois que nous n'avons jamais accusé de perte depuis sa création, et j'espère que cela se maintiendra. Nos ressources d'autofinancement sont en très bon état, mais si nous envisageons de mettre en valeur certains projets de la côte Est, comme ceux d'Hibernia et de Venture, également peut-être une usine de transformation des sables bitumineux ... Notre participation aux activités de la côte Est s'établirait à 25 p. 100 à Hibernia, si notre part n'est pas diminuée par celle qui revient à la Couronne, et à 30 p. 100 à Venture. Étant donné que ces projets coûtent entre 2 et 6 milliards de dollars, et qu'une usine de traitement des sables bitumineux coûte à peu près aussi cher, une participation de notre part à 20 ou 30 p. 100 signifiera que nous aurons besoins de capitaux très élevés. Une certaine portion de cette participation consisterait en avoirs propres et une autre quantité parviendrait d'emprunts.

M. Oberle: Votre liste ne comprend donc aucune nouvelle acquisition, mais plutôt les projets de développement que vous avez mentionnés.

M. Hopper: Nous n'avons pas prévu de nouvelles acquisitions, monsieur Oberle.

M. Oberle: C'est bien.

Quelle part de ce 2 à 6 milliards de dollars vous attendez-vous à recevoir du gouvernement? En outre, je suppose que vous considérez cette participation gouvernementale comme un avoir propre plutôt qu'un prêt.

M. Hopper: Je suppose que notre budget d'immobilisations, qui a été approuvé il y a deux mois ...

M. O'Brien: À la fin de décembre.

M. Hopper: —a laissé la porte ouverte à notre participation possible à l'exploitation de gisements de la côte Est et des sables bitumineux, et même à toute autre activité considérable. Les crédits accordés à la société en 1984 atteindront 425 millions de dollars. Ils diminueront en 1985 pour s'établir à 275 millions, et ce sera tout. En réponse à notre demande, le gouvernement nous a assurés de son financement jusqu'à la fin de 1985 mais après cela, nous n'en recevrons plus de capitaux.

[Text]

ties, or perhaps probabilities, come up on East coast or tar sands, and if we needed additional equity, we could come back to government to ask for it; but none is planned, except in the contingent case, in the government's five-year plan past 1985.

Mr. Oberle: It does not give me a great source of comfort that none is planned, but you are obviously going to participate in these ventures and they are attractive. So, while you might call it a contingent call on the government, it is nevertheless quite real, is it not? Would you not agree?

Mr. O'Brien: I might try to answer that.

I think there are some misconceptions about Petro-Canada's financial capacity. We generate an increasing internal cashflow which permits us to fund a significant piece of our expenditures, and that cashflow has been growing each year. In 1982 it was \$500 million, which was then available to us to fund our expenditures, and we would anticipate that when our annual results come out for 1983 there will be an improvement on that again. So it is not as though we are without our own internal sources of funds.

Therefore a lot of it depends on the timing of the projects. If only one project came along of that kind of size in a five-year period, it may well be that we could handle it from our internal resources as well as fund our other programs. If two or three come within a fairly short period of time, then of course the circumstances change and we either have to have recourse to debt or get additional equity.

As a corporation we would like to keep our debt in a reasonable range, as prudent managers, so we do not become too debt-leveraged, so the number of projects that hit us of scale in a reasonably short period of time will depend on the mix of investment and sources of funds that we use to finance them.

Mr. Oberle: Well, the figures you have under your capital budget here would not entirely bear out what you are saying about the funds the corporation is generating. Maybe I could talk with you about that . . .

Mr. Hopper: Could you refer us to that? Is that on a page in our annual report perhaps?

Mr. Oberle: It is a confidential document . . .

Mr. Lewis: The executive summary, 1984.

Mr. Oberle: That is why I am a little nervous to discuss this with you.

Mr. O'Brien: But I think if you looked at the official Order in Council that authorized our capital budget for 1984, which is in turn a public document, unlike, I think, the numbers to which you are referring . . .

Mr. Oberle: Not on the one we have here.

[Translation]

Toutefois, si les probabilités de participation au projet de la côte Est ou des sables bitumineux se matérialisent, et si nous avons besoin de capitaux supplémentaires, nous pourrons toujours nous adresser au gouvernement. Hors de cette possibilité cependant, aucune aide n'est prévue passé 1985, date d'échéance du plan quinquennal gouvernemental.

M. Oberle: Je suis guère réconforté par le fait qu'aucune n'est prévue, mais vous allez tout de même participer à ces projets intéressants. En conséquence, même si vous parlez d'une aide possible dans le cas de certains projets précis, il s'agit d'une situation réelle, n'est-ce pas? N'êtes-vous pas d'accord?

M. O'Brien: Je vais essayer de répondre.

Je crois qu'il existe à certaines idées fausses au sujet du financement de Petro-Canada. Nous disposons de plus en plus de ressources d'autofinancement qui nous permettent d'absorber une part importante de nos dépenses, et cette marge d'autofinancement croît d'une année à l'autre. En 1982, ces ressources disponibles pour financer nos entreprises s'établissaient à 500 millions et nous prévoyons que le montant disponible à ce chapitre se révélera plus élevé en ce qui concerne 1983. Nous ne manquons donc pas de ressources internes.

Beaucoup dépend du moment où ces grands projets verront le jour. S'il y en a qu'un à tous les cinq ans, nos propres ressources suffiront peut-être à le financer en plus de nos autres programmes. Cependant, si deux ou trois sont mis en chantier en relativement peu de temps, ce sera alors une tout autre affaire et nous devrons soit contracter un emprunt, soit obtenir d'autres capitaux.

En tant que gestionnaires prudents, nous aimons que la dette de notre société se maintienne dans des limites raisonnables, par conséquent le nombre de projets d'envergure dans lesquels nous nous engagerons à court terme dépendra à la fois des investissements et des sources de financement dont nous disposerons.

M. Oberle: Eh bien, les chiffres figurant à votre budget d'immobilisations ne confirment pas tout à fait vos affirmations au sujet de vos ressources d'autofinancement. J'aimerais peut-être en discuter avec vous . . .

M. Hopper: Pouvez-vous nous dire où cela se trouve? Est-ce dans notre rapport annuel?

M. Oberle: Il s'agit d'un document confidentiel . . .

M. Lewis: Le résumé pour cadre supérieur de 1984.

M. Oberle: C'est pour cela que j'hésite quelque peu à en discuter avec vous.

M. O'Brien: Si vous jetez un coup d'oeil sur le décret qui a autorisé notre budget d'immobilisations de 1984, et qui constitue un document public, contrairement à celui que vous consultez . . .

M. Oberle: Cela ne figure pas sur celui que nous avons en main.

[Texte]

Mr. O'Brien: —which does refer to the sources of funding and indicates how much comes from internal sources and how much will come from external sources.

• 1215

Mr. Lewis: But your projections do not show a large increase from internal sources here; they are staying the same.

Mr. O'Brien: We have talked already today, I think, about the uncertainty as to pricing. When you are a big oil and gas company and you have reserves, the unknown is what the pricing is going to be and therefore how much revenue is it going to generate.

Mr. Oberle: I am not arguing with that.

Mr. O'Brien: I am just trying to explain ...

Mr. Oberle: You know your enthusiasm and your optimism is not reflected in what you are ...

Mr. O'Brien: No, I thought we had made it clear earlier that we had grave uncertainty as to the pricing and therefore when we do our projections, rather than showing ever-ending, rising cashflow, we take conservative pricing projections which therefore have that consequence.

Mr. Oberle: When I asked you the question you were talking to a Conservative. I would have appreciated it if you had used the same figures that are in here, when you projected your cashflow into the future, because your ...

Mr. Hopper: Mr. Oberle, figures put into the Order in Council, I think, can be derived from that document you have right there.

Mr. Oberle: I am not questioning that. I am just questioning your verbal optimism.

Mr. O'Brien: I used the figure of \$.5 billion as being our actual 1982. I said that when our 1983 results were out, it would be higher than that, and from thereon it depends in large part on pricing as to what your revenues will be. What I was pointing out was that it was a very substantial sum.

Mr. Oberle: Oh yes.

Mr. Chairman, could I go into one other area that really concerns me, and that is the business that you are in in Calgary, the fix you got yourself in with your buildings down there, the Petro-Canada Centre. Could you tell me what the latest development is there? You are going to be spending another large sum of money to finish the building, then to finish the inside. What happens to the facility you are in now? What is it going to take to clean that up? You are locked into a long-term lease arrangement and I really worry about my old company, you know. I am looking at it from a private businessman's point of view. Would you like to comment on that, Mr. Hopper?

[Traduction]

M. O'Brien: —vous remarquerez qu'il y est fait mention des sources de financement, c'est-à-dire de la part provenant de la société même et de la proportion venant de l'extérieur.

M. Lewis: Cependant, vos projections n'indiquent pas une augmentation sensible de vos ressources d'autofinancement ici; elles demeurent au même niveau.

M. O'Brien: Nous avons déjà mentionné l'incertitude en matière d'établissement des prix. Lorsqu'on est une grande entreprise de pétrole et de gaz et qu'on dispose de réserves, on ignore à quel niveau le prix se fixera et partant le niveau des recettes.

M. Oberle: Ce n'est pas cela que je conteste.

M. O'Brien: J'essaie simplement d'expliquer ...

M. Oberle: Votre enthousiasme et votre optimisme ne se traduisent pas en chiffres ...

M. O'Brien: Non, je croyais avoir clairement établi que le prix à fixer nous paraissait très incertain et qu'en conséquence, lorsque nous établissons nos projections, plutôt que d'indiquer une hausse infinie de la marge brute d'autofinancement, nous adoptons des hypothèses prudentes en matière de fixation du prix, et cela donne les résultats que vous savez.

M. Oberle: Lorsque je vous ai posé la question, vous vous adressiez à un conservateur. J'aurais apprécié que vous vous serviez des mêmes chiffres que ceux qui figurent ici pour effectuer vos projections de ressources d'autofinancement, car votre ...

M. Hopper: Monsieur Oberle, on peut obtenir les chiffres qui figurent dans le décret du Conseil à même ce document.

M. Oberle: Ce n'est pas cela que je mets en doute, mais bien plutôt votre optimisme.

M. O'Brien: Je me suis servi du chiffre de 5 milliard de dollars pour 1982. J'ai ensuite dit que lorsque les données relatives de 1983 seront prêtes, ce montant sera plus considérable, et que les recettes dépendent largement du prix fixé. Je rappelais simplement qu'il s'agissait d'une somme considérable.

M. Oberle: Oh oui.

Monsieur le président, j'aimerais aborder une autre question qui me préoccupe, il s'agit du pétrin dans lequel vous vous êtes mis à Calgary, eu égard aux édifices que vous avez construits là-bas, le centre Pétro-Canada. Pouvez-vous me donner les derniers renseignements là-dessus? Vous allez dépenser d'importantes sommes supplémentaires pour terminer l'immeuble puis pour aménager l'intérieur. Cependant, qu'arrivera-t-il aux installations que vous occupez présentement? Combien en coûtera-t-il de les vider? Vous avez signé un bail à long terme, et je me préoccupe vraiment du sort de mon entreprise pétrolière, vous savez. J'envisage cela du point de vue d'un homme d'affaires. Avez-vous quelque chose à dire là-dessus, monsieur Hopper?

[Text]

Mr. Hopper: Well, the circumstances we find ourselves in in Calgary are not unlike circumstances that other companies find themselves in. I want Mr. O'Brien to go into some detail with you, but as we move into the Petro-Canada Centre . . . which is nearing completion and we expect to move into those new headquarters about mid this year—we will be moving out of a number of buildings, somewhere in the neighbourhood of 10, 12, 14 buildings that have short-term leases that come to an end in the next one or two years. There are a couple of long-term leases that are more difficult, on modest buildings, that we will have deal with and hope that the market picks up. There is an awful lot of excess space in Calgary, not just because of Petro-Canada but because of Dome and Nova and a whole number of other companies. But I will let Mr. O'Brien speak more specifically to it.

Mr. O'Brien: Well, I will just add that we grew in a fairly short period of time and had personnel scattered among 17 buildings at one time in Calgary, because space was very tight in Calgary during the boom years. It was important for us to eventually consolidate our personnel, in terms of efficiency, and we embarked upon the head office project back some three and a half years ago. It has now come to fruition. About half the staff has now moved into the centre and the remaining staff will move in during the first several months of 1984. We will then all be housed under one roof.

With the exception of a couple of buildings, we have leases that expire in either 1984 or 1985 from the premises we are vacating as we move to our new ones. Given the state of the market, those short-term leases are very hard to sublet. In a couple of cases though, where we have had longer term leases, we have made arrangements. For instances, in the case of the Petrofina building that we occupied, we reached an arrangement with the landlord whereby we would vacate that space and he made a payment to us in consideration of the termination of that lease.

• 1220

We have likewise in the case of Pacific Plaza, as it is known, which was the headquarters of Pacific Petroleum, a longer-term lease, but at very favourable rates, and we think with the indications now of some firming of rentals in the Calgary market and some improved optimism in the community we will be able profitably to sublet that building as well. So we had some short-term lease problems, but they are tied in to moving into Petro-Canada Centre.

Mr. Oberle: How much money will you be required to spend for Petro-Canada Centre this year to finish it off? How much is involved?

Mr. O'Brien: I could not give you a precise figure, but . . .

Mr. Oberle: Would \$60 million be . . .

[Translation]

M. Hopper: Eh bien, les circonstances de Calgary ressemblent à celles que connaissent d'autres entreprises. J'aimerais que M. O'Brien vous fournisse plus de détails, mais précisons qu'à mesure que nous emménageons au centre Pétro-Canada, dont l'aménagement devrait être terminé assez tôt pour que nous nous y installions au milieu de l'année, nous déménagerons d'une douzaine d'immeubles où nous avions signé des baux à court terme, qui arrivent à échéance au maximum d'ici deux ans. Il y a bien quelques baux à long terme qui causent davantage de difficultés, mais ils portent sur des petits immeubles et nous espérons pouvoir régler ces questions et voir le marché s'améliorer. Il y a énormément de bureaux à louer à Calgary, non seulement à cause de Pétro-Canada, mais aussi des compagnies Dome et Nova et de toute une brochette d'autres entreprises. Je vais maintenant céder la parole à M. O'Brien sur ce sujet.

M. O'Brien: J'ajouterais simplement que notre croissance a été assez rapide et qu'à une époque, nos effectifs étaient répartis dans 17 immeubles de Calgary, en raison du fait que pendant les années d'essor, il était très difficile de se loger à Calgary. Par ailleurs, il était très important à nos yeux de regrouper notre personnel pour des raisons d'efficacité, et nous nous sommes donc engagés dans la construction du siège social il y a environ trois ans et demi. Le projet est maintenant réalisé. À peu près la moitié des effectifs sont maintenant installés au centre et le reste emménagera au cours des premiers mois de 1984. Nous logerons tous ensuite sous le même toit.

Sauf dans le cas de quelques immeubles, les baux que nous avons signés pour la location des installations que nous occupons présentement arrivent à échéance soit en 1984, soit en 1985. Étant donné la situation actuelle du marché, ces baux à court terme sont très difficiles à sous-louer. Cependant, dans le cas de certains baux à long terme, nous en sommes arrivés à une entente. Ainsi, pour ce qui est de l'immeuble Petrofina que nous occupions, nous nous sommes entendus avec les services d'administration pour vider les lieux, et en retour, on a accepté de nous verser une certaine somme pour résiliation du bail.

Dans le cas de l'immeuble *Pacific Plaza*, l'ancien siège social de *Pacific Petroleum*, nous avons également signé un bail à long terme, mais à des conditions très avantageuses, et étant donné que l'on décelle maintenant des signes que le marché de location, à Calgary se raffermit, et il règne un peu plus d'optimisme, nous serons en mesure de sous-louer nos installations à des taux intéressants. Nous avons donc connu certains problèmes en ce qui concerne les baux à court terme, mais ils ne portent que sur la période où nous aménagerons au centre Pétro-Canada.

M. Oberle: De combien d'argent avez-vous besoin cette année pour terminer l'aménagement du Centre Pétro-Canada cette année?

M. O'Brien: Je ne suis pas en mesure de vous donner le chiffre précis, mais . . .

M. Oberle: Est-ce environ 60 millions de dollars . . .

[Texte]

Mr. O'Brien: I would think it would be substantially less than that, because as I say, we have moved into more than half the space now, so the major expenditures have been completed.

Mr. Oberle: What about these two long-term leases. What liability is connected with those, say in the worst scenario: you cannot sublet them or get out of the lease? You have attempted to get out, anyway.

Mr. O'Brien: Yes, that is something such that because we are currently attempting to negotiate leases on those particular buildings, it would be inappropriate for us to . . .

Mr. Oberle: Give me a ballpark figure.

Mr. O'Brien: —inappropriate for us to get into details on the financial arrangements there because they could affect our ability to deal with those, which we are currently negotiating.

Mr. Oberle: Give me a ballpark figure.

Mr. O'Brien: The problem is that some of the leases are tied to market, so they will vary as the market rent varies. But I will give you an example. On the Pacific Plaza I believe the rental per square foot is something in the neighbourhood of \$4 to \$5—that kind of rent.

Mr. Oberle: Yes, but that is the low rent. What about the high rents?

Mr. O'Brien: I am just giving you examples. As I say, I do not want to get into each specific building, because we are currently negotiating terms.

Mr. Oberle: So you do not want to give me a ballpark figure?

Mr. O'Brien: We put disclosure in our annual report of broad numbers for all of our ongoing commitments across the corporation. They are in our annual report.

Mr. Oberle: Yes, but it is difficult to single them out.

Mr. O'Brien: But for commercial reasons we do not want to break that down to specific areas and categories now.

Mr. Oberle: But it is substantial, is it?

Mr. O'Brien: Substantial in relation to the size of our company, no. It is a significant figure, though, yes.

Mr. Oberle: But that is in the tens of millions, then.

Mr. O'Brien: I said to the company; the company is a large company, yes.

Mr. Oberle: Mr. Hopper, I think you carry too much of a aircraft fleet in comparison with other companies. Do you really find that necessary? You like to compare yourself with private-sector companies. Why is it that Petro-Canada needs such a large fleet of aircraft?

[Traduction]

M. O'Brien: Je crois que le montant sera bien inférieur à cela car nous occupons déjà la moitié de l'espace prévu et les principales dépenses ont donc déjà été effectuées.

M. Oberle: Je reviens maintenant aux deux baux à long terme. Si le pire se produisait, quelles pertes encourriez-vous si vous ne pouviez ni sous-louer ni résilier le bail? N'est-ce pas en effet ce que vous avez essayé de faire.

M. O'Brien: Oui, mais justement, étant donné que nous sommes en train de négocier au sujet de ces baux, il ne convient pas vraiment que nous nous prononcions là-dessus . . .

M. Oberle: Donnez-moi un chiffre approximatif.

M. O'Brien: . . . que vous nous donnions des détails relatifs aux arrangements financiers en question car cela pourrait nous nuire dans les négociations actuelles.

M. Oberle: Donnez-moi un chiffre approximatif.

M. O'Brien: Le problème tient au fait que certains des baux sont liés à la situation du marché, leur valeur variera donc autant que les fluctuations des loyers. Je vais tout de même vous donner un exemple. Dans l'immeuble *Pacific Plaza*, je crois que l'espace se loue environ 4 ou 5 dollars le pied carré.

M. Oberle: Oui, mais il s'agit d'un faible loyer dans ce cas. Qu'en est-il maintenant des loyers élevés?

M. O'Brien: Je ne fais que vous donner des exemples. Comme je l'ai déjà dit, je ne veux pas vous donner des renseignements sur chaque immeuble étant donné que nous sommes en pleines négociations.

M. Oberle: Vous ne voulez donc pas me donner de chiffre approximatif?

M. O'Brien: Nos rapports annuels fournissent des statistiques globales relatives à tous les projets entrepris par notre société. Vous trouverez donc ces chiffres dans le rapport annuel.

M. Oberle: Oui, mais il est difficile de les isoler des autres.

M. O'Brien: C'est pour des raisons d'ordre commerciale que nous ne voulons pas ventiler ces données en catégories précises pour le moment.

M. Oberle: Cependant, il s'agit de sommes considérables n'est-ce pas?

M. O'Brien: Considérables par rapport à la taille de notre entreprise, non. Cependant, en chiffres absolus, oui, il s'agit d'une somme importante.

M. Oberle: Il est donc question d'une dizaine de millions de dollars.

M. O'Brien: J'ai dit qu'il s'agissait d'une société très considérable, oui.

M. Oberle: Monsieur Hopper, par rapport aux autres entreprises, votre flotte d'aéronefs me paraît trop importante. Est-il vraiment nécessaire d'en avoir autant? Vous aimez vous comparer aux entreprises du secteur privé. En ce cas, pourquoi Petro Canada dispose-t-elle d'une flotte d'aéronefs aussi nombreuse?

[Text]

Mr. Hopper: There are a number of working aircraft. We have an Otter stationed in Fort St. John, where we have a good deal of activity.

Mr. Oberle: That is a good place. Leave it there.

Mr. Hopper: We have a number of activities, as you know, on the east coast that require substantial travel from our head office in Calgary, back and forth. We have substantial activities in the Arctic which require aircraft. Other companies that have that mix of activity I think you will find have the same kind of aircraft we have, required to service that activity.

Mr. Oberle: Apart from the regional aircraft, the Otters and whatever, what kind of executive fleet do you have? You have some Challengers, do you?

Mr. Hopper: We have one Challenger.

Mr. Oberle: And then you are buying another one.

Mr. Hopper: No. We have divested ourselves of the second Challenger that was on order.

Mr. Oberle: So that is the only executive aircraft you have?

Mr. Hopper: No, we have one small Airjet, which carries four people.

Mr. Oberle: Then the other—do you know what the total fleet is?

Mr. Hopper: I guess you would have to class those—although they are working aircraft, if you want to class them as executive, we have a G-1, a turbo-prop aircraft that services western Canada, basically, and the Arctic; there is an Otter; there is a small Kingair that moves to our Empress plant, on the border of Saskatchewan and Alberta.

Mr. Oberle: You move crews with that?

Mr. Hopper: We do too, yes. We move crews, foremen, drilling supervisors, that sort of thing, around western Canada, because its range is not very big. And that is about it.

• 1225

The Chairman: Thank you, Mr. Oberle. We have two more questioners here. We will try to close the meeting off as soon as Mr. Foster and Mr. La Salle have completed their questions.

Mr. Foster: Thank you, Mr. Chairman. I am interested to know what your perception will be or is of the retail price of gasoline and oil. During 1983 there was a considerable glut of oil, I understand, and that resulted in great competition and great receptivity by the consumers of the country. Has the international situation—the surplus, refining and the general supply of oil—changed enough that we are not likely to see those price competitions in the future?

[Translation]

M. Hopper: Il y a un certain nombre d'avions de travail. Ainsi par exemple, nous avons un appareil *Otter* rattaché à Fort St. John, où nos activités sont assez intenses.

M. Oberle: C'est un endroit bien choisi, laissez-y l'appareil.

M. Hopper: Vous n'ignorez pas que sur la côte Est, certaines de nos activités exigent de longs déplacements depuis notre siège social de Calgary, et vice versa. Nos activités dans l'Arctique sont en effet très nombreuses et elles exigent l'utilisation d'aéronefs. Vous remarquerez sans doute que les autres entreprises ayant le même genre d'activités que nous disposent du même genre d'appareils, étant donné qu'ils sont nécessaires à leur effectuation.

M. Oberle: À part les appareils à usage régional, les *Otters* et autres appareils de ce genre, de quoi est constituée votre flotte? Vous avez des *Challengers*, n'est-ce pas?

M. Hopper: Nous disposons d'un *Challenger*.

M. Oberle: Et vous en achetez un autre.

M. Hopper: Non. Nous avons renoncé au second *Challenger* que nous avions commandé.

M. Oberle: Il s'agit donc du seul appareil à l'usage des cadres?

M. Hopper: Non, nous disposons également d'un petit *Airjet* capable de transporter quatre personnes.

M. Oberle: Il y a ensuite l'autre—savez-vous de combien d'appareils vous disposez au total?

M. Hopper: Je crois qu'il faudrait peut-être les classer selon qu'il s'agit d'appareils de travail ou d'appareils à l'usage des cadres, nous avons un G-1 à turbo hélice, desservant l'Ouest canadien et l'Arctique; il y a également l'appareil *Otter*, puis un petit *Kingair* qui effectue des vols jusqu'à notre usine d'Empress, à la frontière de la Saskatchewan et de l'Alberta.

M. Oberle: Ce sont des équipes que vous transportez là-dedans?

M. Hopper: Nous faisons cela aussi, oui. Nous transportons des équipes de travailleurs, des contremaîtres, des surveillants de forage, etc., dans l'Ouest canadien seulement étant donné que son rayon d'action n'est pas très grand. Et c'est à peu près tout.

Le président: Merci, monsieur Oberle. J'ai encore deux noms sur la liste. Dès que M. Foster et M. La Salle auront posé leurs questions, je lèverai la séance.

M. Foster: Merci, monsieur le Président. Je voudrais savoir ce que vous pensez du prix de détail de l'essence et du pétrole. Je crois comprendre qu'en 1983, il y a eu un surplus de pétrole, que la concurrence s'est faite plus forte et que les consommateurs en ont bénéficié. Peut-on dire que la conjoncture internationale—je parle du surplus, du raffinage et de l'offre du pétrole en général—a suffisamment changé pour que la concurrence n'influe plus autant sur les prix?

[Texte]

Mr. Hopper: Let me say that, as a businessman, I hope that is the case.

Mr. Foster: You are not looking at it from the consumer's side, obviously.

Mr. Hopper: What has happened basically is that 1979 and 1980, and particularly 1980 and 1981, were good compensatory years for the refining and marketing business. The business has never been a standout, but it has generated fairly adequate cashflows over the long term. But since 1980, starting in 1981, we have had a decrease in product demand. As a consequence, as all of you know, there have been a number of refineries that have basically been redundant to our system—not just to the Petro-Canada system, but to the industry system. And there have been a number of closures. As these were redundant, and as that surplus capacity was around, there was a propensity on the part of industry to dump product on the market, and that caused a great many price wars. As Bill West has already commented, 1983 was a very tough year in terms of . . .

The Chairman: Excuse me, Mr. Hopper, if I could interrupt you a second. I just want to clarify with Mr. Lewis and with the others who are leaving now for other commitments that we will be meeting again on Thursday to hear from you people. Let us make sure that everyone who wants Petro-Canada back is here on Thursday for any questions.

Some Hon. Members: No problem.

The Chairman: Okay. Thank you.

Mr. Hopper: We would hope that the rationalization that has gone on this year and last year will wind up, perhaps this year. We might see an upturn in product demand and we might get back to a more rational market. But let me specifically ask Bill West to comment on your question, if possible.

Mr. West: I think, Mr. Hopper, what you say is true in eastern Canada. There have been several refineries that have shut down. I would say the refinery utilization in eastern Canada is going to be at a level that will probably see less fluctuation in prices than what we have had in the past. And it is probably the fluctuations that bother people more than anything else, because they do not understand why it moves up and down so much.

However, in western Canada, there has been quite a spate of refinery expansions, and I would say that perhaps western Canada is going to see a very competitive and aggressive marketplace, much like what the east has seen over the past few years. And probably there is more refinery rationalization to occur out there.

As far as the world crude oil supply/demand situation, as long as OPEC manages things as they have over the past couple of years, that probably will not have a major impact on prices within Canada.

Mr. Foster: I am interested to know whether or not the idea of self-sufficiency by 1990 is still a viable objective for the government. And I would like to know how close we were, on

[Traduction]

M. Hopper: En tant qu'homme d'affaires, je l'espère bien.

M. Foster: Evidemment, vous ne vous mettez pas à la place du consommateur.

M. Hopper: Voici ce qui s'est produit. 1979 et 1980, et surtout 1980 et 1981, ont été de très bonnes années pour le secteur du raffinage et de la mise en marché. Ce secteur n'a jamais été remarquable, mais il a rapporté, au cours des années, des gains raisonnables. Mais, depuis 1980, à partir de 1981, la demande a diminué. Par conséquent, comme vous le savez tous, nous n'avons tout simplement pas besoin d'autant de raffineries—et je ne parle pas uniquement de Petro-Canada, mais de l'ensemble de l'industrie. Un certain nombre de raffineries ont donc dû fermer. Étant donné qu'on n'avait plus besoin de ces raffineries, et qu'il y avait une capacité excédentaire, l'industrie a eu tendance à déverser le produit sur le marché et ce développement a provoqué de nombreuses guerres de prix. Comme Bill West l'a signalé, 1983 s'est révélée une année très dure . . .

Le président: Permettez-moi, monsieur Hopper, de vous interrompre. Je veux simplement signaler à M. Lewis, et aux autres qui nous quittent pour vaquer à d'autres occupations, que nous nous réunirons de nouveau jeudi pour entendre des représentants de Petro-Canada. J'encourage donc ceux d'entre vous qui demandent aux représentants de Petro-Canada de comparaître encore une fois d'être là jeudi.

Des voix: Pas de problème.

Le président: D'accord. Merci.

M. Hopper: Nous espérons voir la rationalisation qui s'est amorcée l'an dernier et s'est poursuivie cette année, prendre fin cette année peut-être. Il se peut que la demande augmente et que le marché redevienne plus rationnel. Mais je vais demander à Bill West de répondre à votre question, s'il le peut.

M. West: Je crois, monsieur Hopper, que vous avez raison pour ce qui est de l'Est du Canada. Plusieurs raffineries y ont fermé. Je dirais que les raffineries de l'Est seront utilisées de manière que les prix fluctuent moins qu'avant. Et ce sont les fluctuations, plus qu'autre chose, qui énervent les gens, car ils se les expliquent mal.

En revanche, dans l'Ouest du pays, beaucoup de raffineries ont pris de l'expansion et il se peut que la concurrence y devienne très forte, comme elle l'a été dans l'Est au cours des dernières années. Et l'on y assistera probablement à une rationalisation accrue des raffineries.

En ce qui concerne l'offre et la demande de pétrole brut sur les marchés internationaux, tant que l'OPEP continuera d'administrer ses affaires comme elle le fait depuis quelques années, il n'y aura probablement pas de répercussions sur les prix au Canada.

M. Foster: Je voudrais savoir s'il est toujours raisonnable, de la part du gouvernement, de viser l'autosuffisance en 1990.

[Text]

an actual net basis, to being self-sufficient in oil, on a daily basis, in Canada in 1983.

Mr. Hopper: Well, Mr. Foster, I cannot give you the numbers. I think in 1983 we were more than self-sufficient. I think that we were very small, minor net exporters, or very close to the line where our imports matched our exports, particularly our heavy oil exports, and so on.

Mr. Foster: So all we have to do is keep doing what we have been doing if we want to be self-sufficient by 1990. Is that so?

• 1230

Mr. Hopper: If you mean to continue in recession, maybe. That will certainly get you to self-sufficiency fast.

Mr. Foster: I was thinking of production of oil.

Mr. Hopper: I mean, keep driving down the product demand, and you will get there. I do not think that is what you had in mind, though. I think we are going to see some product upturn in terms of the next few years—some increase in demand, perhaps only small, but our conventional supplies will continue to decrease. I am talking about oil, specifically, because as you know we are sitting on a vast surplus of gas.

By 1990, I look for at least as high product demand, and perhaps a marginally higher product demand, than we have now, with less production. Therefore, we will be further from self-sufficiency in 1990 than we are now. In addition to that, I think one would have to be fairly optimistic to assume that frontier production or tar sands plants are going to come on in time to make the year 1990 a year of self-sufficiency for Canada. I do not see that. Two or three years ago, I would have said that 1990 might be the year of self-sufficiency, but I think we have lost some time there.

It is not altogether a question of policy so much as circumstance. Hibernia has been developed and delineated slowly. International prices have gone down—casting, as we have said earlier, quite a pall of pessimism on major projects. But when I look down the road at conventional crude, I doubt that there is going to be any increase—there will not be any increase in conventional crude. We may slow down the decrease by further conventional drilling, but that will be very marginal. The major impact on production could come from the East coast, from the Beaufort or from tar sands. I am rather pessimistic about bringing the tar sands plant on by 1990. Hibernia could come on by then, possibly—or at least by 1990 we could see that production coming on say, in 1992. In the Beaufort we are not well represented. I have the same feeling about the Beaufort: I think we probably will not have significant production out of the Beaufort by 1990, and as a consequence we will not be self-sufficient.

Mr. Foster: The drilling in the western basin, what was the level of activity there in 1983, say, compared with 1978 or 1979, which were sort of very good years?

[Translation]

Dans quelle mesure le Canada, en 1983, en terme réel, a-t-il produit autant de pétrole qu'il s'en consommait tous les jours.

M. Hopper: Eh bien, monsieur Foster, je ne peux pas vous donner ces chiffres. Je crois qu'en 1983, nous avons dépassé l'autosuffisance. Je crois que nos exportations dépassaient légèrement nos importations ou que les deux correspondaient plus ou moins, surtout lorsqu'il s'agissait de pétrole lourd, etc.

M. Foster: Donc, pour atteindre l'autosuffisance avant 1990, il suffit de continuer à faire ce que nous faisons en ce moment. Est-ce exact?

M. Hopper: Si vous continuez à le faire en période de récession, peut-être. De cette façon, on arrivera rapidement à l'autonomie.

M. Foster: Je faisais allusion à la production de pétrole.

M. Hopper: En pesant sur la demande du produit, vous y arriverez rapidement. Je ne pense pas que c'est ce à quoi vous faisiez allusion cependant. Je crois que la production va augmenter au cours des prochaines années, car il y aura une augmentation de la demande, même si elle est petite, mais nos approvisionnements en énergie conventionnelle vont continuer de décroître. Je parle en particulier du pétrole car comme vous le savez nous avons de vastes réserves de gaz.

D'ici 1990, la demande sera aussi élevée que maintenant et peut-être un peu plus, mais la production aura baissé. Par conséquent, nous serons encore moins autonomes en 1990 que maintenant. En outre, il faudrait être un optimiste enragé pour penser que les gisements de pétrole des régions frontalières ou que les usines de sables bitumineux seront exploités à temps pour rendre le Canada autonome en 1990. Je ne pense pas que ce sera le cas. Il y a deux ou trois ans, j'aurais dit que l'on pourrait peut-être atteindre l'autonomie en 1990, mais je pense que nous avons perdu du temps.

Cette situation est davantage due aux circonstances qu'à une simple question de politique. Le gisement Hibernia a été exploité et délimité lentement. Les prix sur les marchés internationaux ont dégringolé ce qui a eu pour but de souffler, nous l'avons dit plus tôt, un vent de pessimisme sur les projets importants. Mais je ne pense pas qu'il y aura une augmentation du brut conventionnel dans les années à venir. On pourrait ralentir cette diminution en continuant à forer des puits, mais ce ne sera qu'une solution marginale. La production pourra venir en majorité de la côte Est, de la mer de Beaufort ou des sables bitumineux. Je suis plutôt pessimiste quant à la mise en service de l'usine de sables bitumineux en 1990. Ce pourrait, par contre, être le cas pour le gisement Hibernia, du moins en 1990, nous pourrions nous attendre à ce que la production commence en 1992 par exemple. Par contre, nous ne sommes pas bien représentés dans la mer de Beaufort; je ne pense pas que la production de la mer de Beaufort sera importante d'ici 1990 et par conséquent nous ne serons pas autonomes.

M. Foster: Où en était le forage des gisements dans le bassin de l'Ouest en 1983 par rapport en 1978 ou à 1979, qui ont été de bonnes années?

[Texte]

Mr. Hopper: I think the peak year was 1980 or 1981 it was a good deal below that. My own personal view was that it was probably too high in 1980-1981. We had built a super heat there that perhaps we should not have gone to those heights. I must say that there is an awful lot of talk—it has almost become conventional wisdom now that the National Energy Policy somehow caused the wholesale destruction of the industry in western Canada... that overstates the case substantially. I do not think that the Canadian National Energy Policy was so wide-ranging as to dessimate the industry in the United States and world-wide at the same time, because the fall in world oil prices and the uncertainty there has caused wide-scale diminution of drilling everywhere in the world, not just western Canada. It is today considerably below what it was in those peak years, but on the uptake again. So we are coming back to higher levels than we experienced a year-and-a-half to two years ago.

Mr. Foster: You do not have any actual figures . . .

Mr. Hopper: The right count, I think at one point, was in the neighbourhood of 500 and some, and I think it is probably 300 and some now.

Mr. Foster: One of the concepts in setting up Petrocan was for it to be a window on the industry. I am wondering how that concept really works. The National Energy Board also has a function of advising the Minister on energy policy and so on. Is that a widely used concept? Are you constantly advising the Minister and the government on the industry generally, or is that really not so functional? It just seems that, as I listened to you this morning, you sound like an independent oil company going about its business. You have to come to get funds and so on from the federal government, but you sound like it operates very much as a—it sounds more like the CNR than a window on the industry.

• 1235

Mr. Hopper: It is not used widely. A good deal depends—to be practical about it—on how the Department of Energy, Mines and Resources or other departments wish to seek the advice of the corporation or how the Minister feels about the corporation. I cannot say that it is used widely.

Certainly the advice coming in to my Minister, Mr. Chrétien, comes from many different avenues—not just from his own department, but from the private sector generally, from associations, from non-oil people, and from time to time from Petro-Canada. In the past the perception has been that we have been a very active participant in policy. I cannot say that is so at all. I think the advice that we meant to give government and to get accepted involves areas in which we have particular interest; that is, East coast activity, tar sands, and conventional production, of course. That is one thing everybody is interested in. So it is a hit-or-miss thing. Of course, we give advice when asked, and we often volunteer our own advice, but it is not wide-scale.

Mr. Foster: There is a lot of criticism of the activity you undertake in the North Sea and in the China Sea, in the Gulf

[Traduction]

M. Hopper: Je pense que l'année de pointe a été 1980 ou 1981, mais c'était bien inférieur. Personnellement, je pense que ces activités étaient vraisemblablement trop nombreuses en 1980-1981. Nous y avions mobilisé beaucoup de forces, et je crois qu'on n'aurait peut-être pas dû. On entend souvent dire, et c'est devenu maintenant presque monnaie courante, que la politique énergétique nationale a d'une certaine façon entraîné la chute de l'industrie dans l'Ouest du Canada, mais je pense que cela est une grossière exagération. Je ne pense pas que la politique énergétique nationale du Canada ait eu l'effet de disséminer l'industrie pétrolière aux États-Unis et dans le monde entier, car la chute des prix du pétrole sur les marchés internationaux et l'incertitude qui en a résulté a entraîné une diminution des forages à l'échelle mondiale et non pas seulement dans l'Ouest du Canada. Par conséquent, l'activité a diminué de beaucoup par rapport à ces années de pointe, mais elle reprend. Nous avons donc atteint un niveau plus élevé d'activité qu'il y a un an et demi ou deux ans.

M. Foster: Vous n'avez pas de statistiques?

M. Hopper: À une époque, je crois que cela avoisinait les 500, mais à l'heure actuelle ce chiffre est vraisemblablement près de 300.

M. Foster: Lorsque Petro Canada a été créée, cette société devait être une fenêtre sur l'industrie. Je me demande si ce concept a vraiment marché. L'Office national de l'Energie a également pour attribution de conseiller le ministre sur les questions de politique énergétique et ainsi de suite. Est-ce un concept largement utilisé? Distribuez-vous constamment des conseils aux ministres et aux gouvernements sur l'industrie en général ou bien n'est-ce pas fonctionnel? Lorsque que je vous écoutais ce matin, j'avais la nette impression d'entendre un représentant de société pétrolière indépendante. Vous devez obtenir des crédits du gouvernement fédéral, mais il me semble que vous exercez vos activités davantage comme le CN que comme une fenêtre sur l'industrie.

M. Hopper: On ne l'emploie pas souvent. En fait, cela varie selon que le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources ou d'autres ministères demandent l'avis de la Société, ou que le ministre lui-même veut ces conseils. Je ne peux pas dire que c'est employé souvent.

Mon ministre, M. Chrétien, reçoit des conseils de plusieurs sources, non seulement de son propre Ministère, mais du secteur privé, d'associations, de personnes privées et de temps à autre de Petro-Canada. On a eu l'impression dans le passé que nous étions très actifs en ce qui concerne la formulation de la politique. Ce n'est pas mon avis. Je pense que nous donnons des conseils dans des domaines où nous avons des intérêts particuliers, c'est-à-dire l'activité sur la côte Est, les sables bitumineux et la production conventionnelle. Tout le monde s'y intéresse. Alors c'est une chose faite au petit bonheur. Nous donnons des conseils quand on nous les demande, et nous les donnons volontiers, mais cela n'arrive pas souvent.

M. Foster: On a beaucoup critiqué vos activités dans la mer du Nord, dans la mer de Chine, dans le golfe du Tonkin.

[Text]

of Tonkin and so on. How do you answer that criticism? Why are you not drilling more in the western basin and developing oil and gas reserves and providing jobs here rather than over in these other areas offshore?

Mr. Hopper: Well, to begin with, our foreign activities are in fact very small. The only thing we are spending any degree of money on right now is exploration in China, and that is a very small percentage of our exploration budget. We have production in Spain, which we make money on and where there are some incremental investments. But it is a cash generator. We have not spent any money in the North Sea for some years; in fact, we may be selling our position in the North Sea. The original *raison d'être* for foreign activity was that given the uncertainty of oil supply that we faced in the late 1970s, it appeared that one strategy that could be helpful to Canada would be to access foreign oil through our own production in those countries that would allow export. China is one of those, if oil is found offshore, and of course Norway is, where we have opportunity. The Spanish production we have basically was acquired by us, and we have kept it because it is a cash generator.

We have no great offshore or foreign operations. But if we did find oil in China, we want to have 10% of that consortium; that oil would be available to the Canadian market in the event it was needed. I have just said that by 1990 I think we will still be importing, so that is an opportunity for us.

Mr. Foster: Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, Dr. Foster.

Monsieur La Salle.

M. La Salle: Merci beaucoup, monsieur le président.

Étant donné que les représentants de la société Petro-Canada sont ici, je voudrais poser une ou deux questions concernant les distributeurs de pétrole indépendants. On sait que, lors de la création de la Petro-Canada, le ministre affirmait souvent aux distributeurs indépendants, en Chambre, que leur survie serait mieux assurée si le gouvernement canadien mettait sur pied cette boîte qu'on appelle Petro-Canada. On sait que l'Association des distributeurs indépendants connaît actuellement des difficultés et s'inquiète énormément des politiques établies par les diverses compagnies, dont la vôtre.

J'aimerais d'abord demander aux témoins comment ils voient l'avenir de ces distributeurs indépendants. Au Québec, comme ailleurs, on en a encore plusieurs qui doivent faire face à la concurrence lorsqu'ils doivent soumissionner. Il y a ce slogan qui dit que «Petro-Canada nous appartient», et ils trouvent un peu étrange que Petro-Canada leur fasse la concurrence lors de certains appels d'offres.

Selon vous, quel est donc l'avenir de ces distributeurs indépendants qui continuent à prétendre qu'ils ont le droit de vivre de leur commerce?

[Translation]

Qu'est-ce que vous en pensez? Pourquoi ne faites-vous pas plus de forage dans le bassin de l'Ouest, et pourquoi n'exploitez-vous pas les réserves de pétrole et de gaz et fournissez ainsi des emplois ici plutôt que dans d'autres régions du monde?

M. Hopper: D'abord, nos activités à l'étranger sont très modestes. Nous faisons de l'exploration en Chine, mais cela ne représente qu'un petit pourcentage de notre budget d'exploration. Nous avons de la production en Espagne, dont nous tirons des profits, et nous avons augmenté nos investissements. Mais cette production engendre des bénéfices. Nous n'avons pas dépensé de l'argent dans la mer du Nord depuis des années; en fait il se peut que nous vendions notre site dans la mer du Nord. Si nous avons lancé des activités à l'étranger c'était en raison de l'incertitude qui régnait dans les approvisionnements de pétrole dans les années 70; nous avons voulu ainsi offrir au Canada un accès au pétrole étranger en faisant de la production dans des pays qui permettraient des exportations. Si l'on trouve du pétrole en Chine, elle nous permettra d'exporter, comme la Norvège. Nous avons gardé nos ressources en Espagne car nous avons tiré des bénéfices.

Nous n'avons pas de grandes installations à l'étranger. Mais si nous trouvons du pétrole en Chine, nous voulons garder 10 p. 100, et ces ressources seront disponibles aux marchés canadiens s'ils en ont besoin. Je viens de dire que selon moi nous ferons encore des importations d'ici l'année 1990, alors c'est une bonne possibilité pour nous.

M. Foster: Merci, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Foster.

Mr. La Salle.

M. La Salle: Thank you, Mr. Chairman.

Since representatives from Petro-Canada are here, I would like to ask one or two questions with respect to independent oil distributors. We know that when Petro-Canada was created, the minister often asserted in the House that the survival of independent producers would be better assured if the Canadian government set up Petro-Canada. We know that the Association of Independent Distributors is presently having difficulties and is very concerned about the policies established by different companies including yours.

I would first of all like to ask the witnesses how they see the future for independent producers. In Quebec, as elsewhere, there are many independent producers who must face competition when they tender. There is a slogan which says that Petro-Canada belongs to us and they find it somewhat strange that Petro-Canada competes with them on certain tenders.

In your opinion, what is the future for these independent producers who still feel that they have a right to earn a living from their business?

[Texte]

• 1240

Mr. Hopper: Mr. La Salle, let me just say one thing before I ask Bill West to comment—Mr. West is in charge or our refining and marketing operations. Time and time again, since we have been in the refining and marketing business, we are damned if our price is too high by the consumers, and we are damned if our price is too low by the independent distributors. So it is very hard to find the balance. But, I see a lot of healthy independent distributors out there. I will let Mr. West comment on the question generally.

Mr. West: Mr. La Salle, the independent service station dealer has been growing over the last 20 years or so and now provides, in Canada, about 15% to 20% of the total market, which is quite a healthy part of it. We feel that the independent is a very important part of the service station mix and it is catering to a need that the motoring public is looking for. It appears from our studies that maybe 20% to 25% of the motorists are interested in buying at a cheaper price or at a station that is not a national brand or that perhaps provides slightly fewer services than some of the majors that provide credit card services and so on. We have continued to be a major supplier of the independents, and for the past two years we have supplied about 18% to 19% of that business and I think that is a significant amount. We supply perhaps more to the independents than some of our competitors do.

In terms of our pricing policy, we strive to be competitive with our competitors in supplying product to the independents. I think our prices and our terms have been competitive inasmuch as we have been able to maintain this 18% to 19% share of that market. The way that the business operates in eastern Canada, contracts are signed for the requirements of those independents—or for a share of those independents' requirements. If the prices are not satisfactory to the independent, he moves on and buys from one of the other people whom he is buying from. Normally an independent might buy from four or five different suppliers, so he has some flexibility. I think he has a very desirable condition from a competition point of view because he can move around. His interests are being well served with competition the way it is, I think, sir.

M. La Salle: Il vous est sûrement arrivé d'entendre parler, par exemple, de distributeurs indépendants qui, lors d'appels d'offres pour du mazout en particulier, ... On m'a rapporté, à un moment donné, que la société Petro-Canada avait obtenu un contrat d'une commission scolaire ou d'un hôpital, qui était auparavant desservi par un distributeur indépendant. Vous comprendrez que ce dernier n'était pas de bonne humeur lorsqu'il s'est rendu compte qu'une société canadienne lui faisait concurrence.

On avait donné aux distributeurs indépendants l'assurance d'une sécurité maximale, comparativement à ce qu'ils avaient autrefois, mais il semble que cette sécurité n'est pas plus

[Traduction]

M. Hopper: Monsieur La Salle, permettez-moi de dire quelque chose avant de demander à Bill West ce qu'il pense ... M. West est notre responsable du raffinage et de la commercialisation. Depuis que nous nous occupons du raffinage et de la commercialisation, les consommateurs nous vouent aux gémences si notre prix est trop élevé et les distributeurs indépendants nous frappent dessus à tour de bras si notre prix est trop bas. C'est donc très difficile de trouver le juste milieu. Par contre, je constate qu'il y a énormément de distributeurs indépendants dont l'état de santé est des meilleurs. Je laisserai M. West vous en parler en termes plus généraux.

M. West: Monsieur La Salle, depuis les 20 ou quelques dernières années, l'indépendant prend de l'importance et, au Canada, à l'heure actuelle, fournit de 15 à 20 p. 100 du marché global, ce qui est une situation assez saine. Nous croyons que le détaillant indépendant joue un rôle très important et répond à certains besoins de l'automobiliste. D'après nos études, il appert qu'environ 20 à 25 p. 100 des automobilistes préfèrent payer moins cher ou acheter leurs produits à une station qui ne vend pas une des grandes marques nationales ou qui offre peut-être un peu moins de ses services que les autres, cartes de crédit et ainsi de suite. Nous continuons d'être un des fournisseurs importants pour les indépendants et pendant les deux dernières années nous les avons approvisionnés pour environ 18 ou 19 p. 100 de leurs besoins et je crois que c'est un chiffre important. Peut-être approvisionnons-nous les indépendants un peu plus que certains de nos concurrents.

Pour ce qui est de notre politique de prix, nous essayons de faire concurrence à nos concurrents lorsqu'il s'agit d'approvisionner les indépendants. Je crois que nos prix et conditions sont concurrentiels puisque nous avons réussi à maintenir cette part du marché de 18 ou 19 p. 100 environ. Voici comment se font les affaires dans l'est du Canada. On signe des contrats concernant les besoins, ou une partie des besoins de ces indépendants. Si les prix ne sont pas satisfaisants pour le détaillant indépendant, ce dernier va acheter ailleurs que chez nous. Normalement, le détaillant indépendant s'approvisionne à 4 ou 5 sources différentes ce qui lui offre une certaine souplesse. Du point de vue de la concurrence, je crois qu'il se trouve assez bien de cette situation car il peut aller voir ailleurs. De la façon dont se fait la concurrence à l'heure actuelle, je crois que ses intérêts sont très bien servis, monsieur.

M. La Salle: You have certainly heard speak of those independents, for example, who when there are calls to tender for heating oil in particular ... At one point I heard that Petro-Canada had gotten a contract from a school board or a hospital which previously had been dealing with an independent. You can readily understand that the distributor was not in the best of moods when he found out that a Canadian company would be competing with him.

The independents had been given assurances about maximum security compared to what they had before but it would seem that this security is not being assured any more than it

[Text]

assurée qu'elle ne l'était, et j'ai de la difficulté à comprendre que le gouvernement devienne un concurrent direct du secteur privé, ce qui est loin d'assurer la survie du distributeur indépendant, à mes yeux.

D'après les témoignages reçus, l'Association connaît des difficultés d'approvisionnement et doit, en plus, faire face à la concurrence lors des appels d'offres. J'aimerais donc connaître l'aide ou la sécurité que peut offrir la société Petro-Canada.

Nous aurons peut-être l'occasion de poser la même question à d'autres sociétés pétrolières, mais je pense que Petro-Canada, une compagnie qui appartient aux Canadiens, comprend parfaitement bien la réaction de cette association de distributeurs indépendants qui n'a pas reçu, d'après le ministre en tout cas, cette sécurité et cette aide dont elle devait jouir pour sa survie.

• 1245

Tout d'abord, êtes-vous au courant que certains distributeurs indépendants ont perdu des contrats? Ces derniers ne s'approvisionnaient peut-être pas chez vous, mais vous est-il déjà arrivé d'obtenir un contrat aux dépens d'un distributeur indépendant qui s'approvisionnait déjà chez vous? Il semble clair que certains distributeurs indépendants paient leurs produits plus cher que certaines institutions à qui vous offrez vos produits par voie de soumission. Si c'est bien le cas, je comprends que les distributeurs indépendants soient révoltés.

Mr. West: Mr. La Salle, I guess I would comment that there are several markets in which we operate. Certainly the service station market is one; the sale of product to independents is another; the sale of product to industrial companies, like Stelco and Inco, is another, and there is the bid to operations like school boards and so on. And each of these markets has its own price environment or market price. In the topsy-turvy world like 1983, where prices are rapidly moving up and down, it was easy to find instances where there did not seem to be any rationale to the prices that were being offered into these different markets. So I think it would be easy to find instances where we offered a price in May to a school board. A month later, we are offering a price to an independent, and the price is quite a bit different. Perhaps you yourself could recall service station prices changing by over 10¢ a litre in a day, sometimes. So in that type of market, it is difficult to say that there is some rationale to the price differentials.

But I would summarize by saying that there are different markets in which we compete and the prices are different in those markets. At the RTPC, where I represented Petro-Canada, there were many allegations made by the independents that they had difficulty getting supplies or that the prices were unfair. In most instances—in fact, just about all instances—where Petro-Canada was involved, we found that there were misunderstandings involved or allegations which did not contain the whole truth. And when we went into them and tried to explain what was happening, I think we showed to the Restrictive Trade Practices Commission that we certainly had a record that we could be proud of in terms of supplying

[Translation]

was and I do have problems understanding that the government should become a direct competitor with the private sector which is far from ensuring the survival of the independent, to my mind.

According to testimony given, the association is having supply problems and, besides that, has to deal with competition when there are calls for tender. So I would like to know what kind of help or security Petro-Canada can offer.

Perhaps we will have the opportunity to put the same question to other oil companies but I think that Petro-Canada, a company belonging to the Canadian people, perfectly understands the reaction of this association of independent businessmen which has not, at least according to the minister, benefitted from this security and this help that it was supposed to get to ensure its survival.

First of all, do you know that some independents have lost contracts? Perhaps those independents were not getting stock from you but has it ever happened that you got a contract in preference to an independent who was buying from you? It seems clear that some independents pay their products dearer than certain institutions you offer your products to by bid. If that is the case, I understand that the independents are up in arms.

M. West: Monsieur La Salle, je suppose que je pourrais dire que nous fonctionnons sur plusieurs marchés. Evidemment, il y a le marché des stations-services; il y a ensuite la vente de produits aux indépendants; il y a la vente de produits à des entreprises industrielles telles que Stelco et Inco et ensuite il y a les devis d'exploitation pour les commissions scolaires, etc. Or, chacun de ces marchés comporte son propre environnement de prix, son propre prix du marché. Dans un monde à l'envers comme celui de 1983, alors que les prix grimpent et retombaient rapidement, il est facile de trouver des exemples de prix sans justification offerts dans ces différents marchés. Je crois donc qu'il serait facile de trouver des cas où nous avons offert un prix au mois de mai à une commission scolaire. Un mois plus tard, nous offrions un prix à un indépendant, un prix assez différent. Peut-être vous-même vous rappelez-vous que les prix dans les stations-services pouvaient changer parfois de plus de 10 cents le litre par jour. Donc dans un marché de ce genre, il est difficile de dire que les différences de prix se justifient.

Toutefois, j'aimerais résumer en disant qu'il y a des marchés différents où nous livrons concurrence et les prix sont différents dans ces marchés. À la CPRC, où je représente Petro-Canada, les indépendants ont déclaré à maintes reprises qu'ils éprouvent des difficultés à obtenir des approvisionnements ou encore que les prix étaient injustes. Dans la plupart des cas—en fait, dans presque tous les cas—où Petro-Canada est en cause, nous avons constaté qu'il s'agissait de malentendus ou d'allégations qui taisaient une partie de la vérité. Lorsque nous avons fouillé ces allégations et tenté d'expliquer ce qui s'était produit, je crois que nous avons démontré à la Commission sur les pratiques restrictives du commerce que nous pouvions

[Texte]

the independents. It is not that we can satisfy all our needs all the time, but they have not been short of product in the last few years. Indeed, with the surplus supply we have had in eastern Canada, there has been plenty of product for the independents to have.

[Traduction]

certainement être fiers de nos antécédents en ce qui concerne l'approvisionnement des indépendants. Ce n'est pas que nous réussissions à satisfaire tous nos besoins tout le temps, mais ils n'ont pas été à court de produits au cours des quelques dernières années. En fait, vu le surplus de produits que nous avions dans l'est du Canada, il y a eu beaucoup de produits à la disposition des indépendants.

If we can take a hypothetical base, Mr. La Salle, where, perhaps as Mr. Hopper says, the demand for product is going to grow in the next few years, suppose it were to grow very rapidly? I am sure the independents can expect to continue to have very low prices and very secure supplies at the same time. Historically, they have built their business by buying surplus product from the refineries and selling it at somewhat lower prices than the going market-price. Their niche in the business is to buy a product that does not necessarily always supply the refiners with a satisfactory return on investment. So the type of recommendations that were made by the director of the Combines Investigation Branch, that Petro-Canada expand refining capacity to ensure a supply of product to the independents, I think is perhaps not a valid one to be considered today. There is refining capacity available; it would not be profitable really to expand that refinery and supply product to the independents that are willing to only pay a small margin over incremental cost to get their product. So I think I have raised a couple of factors here. What I have been trying to do is illustrate the complexity of the issue. And as Mr. Hopper indicated right at the outset, it is very difficult to satisfy all the people all the time. If the independents really want a secure supply and are willing to pay for it in terms of giving us a return on the investment, that is not the kind of prices they have been paying during the last 20 years. They have been paying prices that are generally very close to incremental cost. So it is hard to have security and low cost or low prices at the same time.

• 1250

Mr. Hopper: Mr. La Salle, you will never please the independent dealer association. You know, they will always have complaints and always have had complaints in my 25 years in the business. That is the nature of their business. We try the best we can to pick up our share of that market and to treat them as fairly as we can. But I think we could all try harder and they would still be complaining.

M. La Salle: Je comprends très bien ce que vous me dites, ce matin.

Le président: Il s'agit de la dernière question.

M. La Salle: D'accord. Si c'est la dernière question, elle sera des plus importantes.

Vous êtes évidemment responsable d'une société dont le ministre est politiquement comptable à la Chambre. Toutefois, les distributeurs indépendants ont besoin de savoir, tout comme moi d'ailleurs, et une fois pour toutes, je l'espère.

Prenons comme hypothèse cet exemple, monsieur La Salle, et disons peut-être, comme le faisait M. Hopper, que la demande de produits augmente au cours des quelques prochaines années, supposons qu'elle augmente très rapidement? Je suis persuadé que les indépendants peuvent s'attendre à continuer à obtenir des prix très faibles et à se procurer des produits en même temps. Traditionnellement, ils ont construit leurs affaires en achetant le produit en surplus des raffineries et en le vendant à un prix quelque peu moins que celui du marché. Leur part du commerce consiste à acheter un produit qui ne donne pas toujours aux raffineurs un rendement satisfaisant sur leur investissement. Donc le genre de recommandation formulée par le directeur de la Direction des enquêtes sur les coalitions voulant que Petro-Canada augmente sa capacité de raffinage afin de garantir un approvisionnement de produits aux indépendants, ne vaut peut-être pas la peine d'être étudiée aujourd'hui. La capacité est disponible; il ne serait pas vraiment rentable d'augmenter cette capacité et de fournir les indépendants qui ne sont disposés à verser qu'une petite marge en sus du prix d'augmentation pour obtenir leurs produits. J'ai soulevé quelques facteurs. J'ai tenté de démontrer la complexité de la question. Comme M. Hopper l'a dit dès le départ, il est très difficile de satisfaire tout le monde tout le temps. Si les indépendants veulent vraiment se garantir des approvisionnements et sont disposés à payer pour ce faire en nous donnant un taux de rendement satisfaisant sur notre investissement, ils n'auront pas les prix qu'ils ont payés au cours des 20 dernières années. Les prix qu'ils payent sont très près du coût d'accroissement. Donc, il est très difficile d'avoir à la fois des prix inférieurs et la sécurité.

M. Hopper: Monsieur La Salle, on ne pourra jamais faire plaisir à l'Association des distributeurs indépendants. Il y aura toujours des plaintes et il y en a toujours eu depuis 25 ans que je travaille dans le domaine. C'est la nature du commerce. Nous faisons de notre mieux pour prendre notre part du marché et pour les traiter aussi équitablement que possible. Toutefois, je crois que même si nous faisions un effort supplémentaire, ils trouveraient moyen de se plaindre.

M. La Salle: I understand exactly what you are getting at this morning.

The Chairman: This will be your last question.

M. La Salle: Fine. In that case, I will ask one of the more important ones.

You are responsible for a corporation whose minister is politically accountable to the House. However, the independent dealers need to know, just as I do, and they need to know once and for all, I hope.

[Text]

J'ai toujours eu certains doutes quant à l'assurance de survie promise par le ministre. A l'époque, bien sûr, la société Petro-Canada n'existe pas et l'on disait que les distributeurs indépendants se faisaient manger par les grands du pétrole, les autres compagnies. Le ministre s'est permis de donner cette assurance aux distributeurs indépendants en mettant sur pied cette maison que l'on appelle Petro-Canada.

J'ai l'impression que vous répondez exactement comme le secteur privé pourrait nous répondre. Et, partant de là, je crois que l'Association des distributeurs indépendants de pétrole a besoin de savoir une chose. Vous me donnez aujourd'hui la preuve que vous n'êtes pas capable de remplir les promesses faites par le ministre à la Chambre des communes. Les distributeurs indépendants devront donc faire face à la concurrence, comme tous les autres, et la société Petro-Canada ne jouera pas le rôle de chien de garde qui forcerait le secteur privé à garantir leur survie et à assurer la sécurité qu'ils sollicitent depuis fort longtemps.

Alors j'aimerais tout simplement que vous me disiez aujourd'hui que la société Petro-Canada fera, bien sûr, son possible pour aider les distributeurs indépendants, faciliter les approvisionnements, et ainsi de suite, mais que ces derniers seront, comme tous les autres, à la merci de la concurrence. Donc, cette sécurité souhaitée et promise par le gouvernement lors de la mise sur pied de la Petro-Canada n'était qu'une promesse, et ne peut pas être considérée comme une assurance à l'Association des distributeurs indépendants du pétrole.

Mr. Hopper: Mr. La Salle, I do not know what you are referring to. If the Minister said he was going to ensure the survival of all the independents, I have never been told that.

M. La Salle: Il a dit que la société Petro-Canada réglerait leurs problèmes, se ferait leur chien de garde et assurerait des approvisionnements à des prix concurrentiels. Ainsi, les distributeurs indépendants pourraient au moins compter, d'une part, sur des approvisionnements à des prix concurrentiels et ne seraient plus, évidemment, placés dans des situations semblables à celles que nous connaissons encore dans le cas des appels d'offres et des services offerts par les grandes compagnies pour agrandir leur marché.

Mr. Hopper: I would like to be referred to where he said that. But I am sure, if he said something like that, he did not mean the totality of all independents in Canada. Anyone who tried to satisfy the demands of all independent markets in Canada would go broke overnight, because their appetites are insatiable. I mean, that just does not make sense, sir. We try to do the best we can to deal with the independent sector as fairly as possible and to give them reasonable prices. And I think our record speaks for itself there. But certainly I have never been told by anyone that we were totally responsible for the independent marketing sector in Canada. And if I were, I think I would say that is impossible. We do not have the refining capacity, and inasmuch as these people buy at lower prices than other people, we would not have any commercial interest in doing that.

M. La Salle: Je préfère vos déclarations à celles du ministre.

Le président: Merci, monsieur La Salle.

[Translation]

I have always had some doubts about the survival guarantee made by the minister. Of course, at the time, Petro Canada did not exist and it was thought that the independent dealers were being eaten up by the big guys, by the larger companies. The minister gave the assurance to the independents by setting up this company called Petro Canada.

I get the feeling you are replying exactly as the private sector would. Based on that, I think the Independent Dealers Association needs to know one thing. Today, you are proving to me that you are not able to fulfill the promises made by the minister in the House of Commons. The independent dealers will have to face competition just as all the others do and Petro Canada will not play the role of watchdog to force the private sector to guarantee their survival and to provide the security they have been seeking for so long now.

So, I would simply like you to tell me today that Petro Canada will do its utmost to help the independents, to facilitate the supplies and so forth. They will still be at the mercy of competition, just like all the others. The security requested and guaranteed by the government when Petro Canada was created was only a promise and cannot be considered an assurance for the Independent Dealers Association.

M. Hopper: Monsieur La Salle, je ne sais pas de quoi vous parlez. Si le ministre a dit qu'il allait assurer la survie de tous les indépendants, je n'en ai jamais entendu parler.

M. La Salle: He stated that Petro Canada would take care of their problems, would be their watchdog and would insure supply at competitive prices. That way, the independent dealers could at least count on being supplied at competitive prices. They would no longer find themselves in situations like the ones they are in now with the tenders and services large companies are able to offer to increase their market.

M. Hopper: J'aimerais que l'on me cite cette déclaration. Si le ministre a donné de telles assurances, il ne parlait pas de tous les indépendants au Canada. Celui qui essaierait de satisfaire aux demandes de tous les marchés indépendants au Canada ferait faillite du jour au lendemain car leurs appétits sont insatiables. Autrement dit, monsieur, c'est impossible. Nous faisons de notre mieux pour traiter avec les indépendants de façon équitable et de leur accorder des prix raisonnables. Nos antécédents en font la preuve. Toutefois, on ne m'a jamais dit que nous étions complètement responsables du secteur de marketing indépendant au Canada. Si l'on devait me dire cela, je dirais que c'est impossible. Nous n'avons pas la capacité de raffinage et, dans la mesure où les indépendants achètent à des prix inférieurs, une telle entreprise commerciale ne nous intéresserait pas.

Mr. La Salle: I prefer your statements to the minister's.

The Chairman: Thank you, Mr. La Salle.

[Texte]

Monsieur Yurko, une question très brève.

Mr. Yurko: Mr. Hopper, I wanted to take this opportunity to express my appreciation to you and your staff for appearing before this committee and answering questions as lucidly as you have.

• 1255

Mr. Hopper, you basically said that the company will need considerable equity capital in the future to maintain its position in the Canadian oil industry. Self-generation of capital is dependent on oil price and may be difficult to maintain in the near future. Equity capital from the federal government is and will be increasingly limited because of the national debt in other factors. I am trying to quote you, as you have given us answers here today.

I want to ask you, Mr. Hopper, if Petro-Canada management internally has undertaken and investigated other sources of equity capital—such as, in particular, the possibility of the sale of equity instruments to: (a) the provinces; (b) multinational oil companies; (c) the Canadian public in general; and (d) the foreign market. If you have examined these areas of raising equity capital, have you made any such proposal to the government? What has been the response of the government to in fact changing the structure somewhat of the Crown corporation? I was interested in Mr. Foster's comments that you sound like an independent oil company. I want to tell you that I know what it is to be an independent, so perhaps you will answer the question.

Mr. Hopper: Let me answer the last question first, Mr. Yurko. We have made no such proposal to the government to raise private equity, except that I would remind you that for the purchase of Pacific Petroleum we did issue close to 1.5 billion preferred shares to banks in Canada. Those preferred shares will be redeemed over time. Of course, we pay dividends on those preferred shares.

Mr. Yurko: But they are not ownership shares. They are a form of ...

Mr. O'Brien: They are shares in the capital stock of the company. They are not voting shares.

Mr. Yurko: I see.

Mr. Hopper: That is right. In terms of the requirement, I think Mr. O'Brien said earlier that as management we are attempting to keep our debt in a prudent and workable fashion in the company, and that is not to run up such a large debt that the company gets into trouble by trying to service the debt. If you take that as given, and you then take a look at the opportunities, or indeed the obligations, we may have to maintain Canadian ownership and therefore put our capital up into development projects like Hibernia and Venture and Tarsands.

[Traduction]

Mr. Yurko, a very short question.

M. Yurko: Monsieur Hopper, c'est un plaisir pour moi de pouvoir vous remercier ainsi que votre personnel d'avoir comparu devant le Comité et d'avoir répondu aux questions de façon si claire.

Monsieur Hopper, vous dites donc essentiellement que la société aura besoin d'un actif considérable si elle veut maintenir sa position au sein de l'industrie pétrolière canadienne. La constitution d'un capital dépend du prix du pétrole et risque d'être difficile à maintenir dans un avenir rapproché. Les capacités d'investissements du gouvernement fédéral sont limitées et le seront de plus en plus à cause de la dette nationale et d'autres facteurs. J'essaie de vous citer, car vous nous avez déjà donné des réponses ici aujourd'hui.

J'aimerais vous demander, monsieur Hopper, si la direction de Petro-Canada a envisagé et cherché d'autres sources de financement, comme, par exemple, la possibilité de vendre des éléments d'actifs a) aux provinces; b) aux sociétés pétrolières multinationales; c) au public canadien en général; et d) sur le marché étranger. Avez-vous étudié ces possibilités? Et dans l'affirmative, avez-vous soumis un projet en ce sens au gouvernement? Et quelle a été la réaction du gouvernement à la possibilité de restructurer cette société de la Couronne? Cela m'a beaucoup intéressé d'entendre M. Foster dire que vous donnez l'impression d'être une société pétrolière indépendante. Laissez-moi vous dire que je sais ce que c'est que d'être indépendant. J'espère que vous pourrez répondre à cette question.

M. Hopper: Je vais commencer par répondre à votre première question, monsieur Yurko. Nous n'avons soumis aucun projet en ce sens au gouvernement, pour ce qui est de nous constituer un capital à partir de sources privées. Je tiens cependant à vous rappeler que nous avons émis quelque 1 milliard et demi d'actions privilégiées aux banques canadiennes pour acheter Pacific Petroleum. Ces actions devront être amorties. Bien entendu, nous versons des dividendes sur ces actions privilégiées.

M. Yurko: Mais il ne s'agit pas d'actions de propriété. Ce sont en fait des ...

M. O'Brien: Ce sont des actions dans le capital social de la société. Elles ne sont pas nanties d'un droit de vote.

M. Yurko: Je vois.

M. Hopper: C'est exact. Je pense que M. O'Brien a dit plus tôt que la direction de la société essaie de conserver la dette à un niveau raisonnable et acceptable et n'a pas l'intention d'accumuler une dette si importante que le service de la dette créerait de graves problèmes. Cela dit, si vous regardez les débouchés, les obligations, il se peut que nous devions conserver la mainmise canadienne et investir notre capital dans des projets comme Hibernia, Venture et les sables bitumineux.

[Text]

Clearly if all those things come along we are going to need more equity input. We could not borrow all that money to do that, or our debt would get out of line. If the federal government does not see fit to provide that equity, then there are only two things that can happen: one, they could order us to borrow the capital, whereby our capital structure would get out of whack; or we could go to private capital markets. Also, as Mr. O'Brien just said, we could back out of the projects and sell them off to somebody and not do them. So that is, I think, what you were getting at.

If in fact these projects do come forth, which I think they will—certainly on the East coast in time—we are going to face that issue as to whether or not the government will provide us with the equity required to keep our capital structure within some sort of prudent balance. If that is not the case, if the government says look, we have to balance the budget and so on and so forth and we cannot afford you right now, then we would get out of the projects, sell them off, or borrow past the point where we think it is prudent to do so.

Mr. Yurko: Mr. Hopper, I have just one final comment, and you might want to comment on it.

• 1300

I wonder if you have considered having the company—and probably it would be appropriate, as a Crown corporation—undertake at this time an independent analysis of the progress and the health and the potential, both immediate and future, of Petro-Canada, particularly related to this area of capitalization in the next decade, if you wish. It is going to be very important, extremely important, and vital not only to Crown corporations but indeed to self-sufficiency in Canada and to the whole situation in Canada from one end to the other. Would you seriously consider having management undertake an independent analysis, as indicated, of your progress, your health, your potential as you move into the future with respect to your capital requirements?

Mr. Hopper: Well, management does that as a matter of course in developing a five-year plan. If you say an independent analysis, we would certainly welcome it. There are many very capable financial houses in this country. If they wish to compare Petro-Canada's financial statements and financial status, our cash flow, profitability, and so forth with our major competitors, both Canadian companies and foreign companies, I think that would be all right with us. We would welcome such an independent analysis. I kind of wish some financial house would undertake that study.

The Chairman: Thank you very much, Mr. Hopper; thanks for coming. Thank you, gentlemen. *Merci.*

We are adjourned until Thursday, February 16, when Petro-Canada will be back with us again.

[Translation]

Mais pour cela, nous aurons besoin d'un plus grand apport de capital. Nous ne pouvons pas emprunter tout l'argent nécessaire pour ce faire, car notre dette deviendrait beaucoup trop élevée. Si le gouvernement fédéral, pour une raison ou une autre, ne peut pas nous fournir ces fonds, deux choses risquent de se produire: premièrement, il pourrait nous ordonner d'emprunter les fonds nécessaires, ce qui risquerait d'anéantir complètement notre structure d'investissement; ou nous pourrions emprunter sur les marchés privés. De plus, comme M. O'Brien vient de le dire, nous pourrions nous retirer de certains projets et les revendre à quelqu'un d'autre. C'est ce à quoi vous voulez en venir.

Mais si ces projets se matérialisent, et je pense que ce sera le cas, du moins pour ce qui concerne la côte est, il nous faudra faire face à cette question de savoir si le gouvernement nous fournira les fonds nécessaires pour garder notre structure d'investissement en équilibre raisonnable. Cependant, si ce n'est pas le cas, si le gouvernement nous dit qu'il doit équilibrer son budget et qu'il n'a pas les moyens de nous fournir ces fonds, nous pourrions nous retirer de ces projets et les vendre, ou emprunter plus d'argent que nous estimons sage de le faire.

Mr. Yurko: Monsieur Hopper, j'aurais une dernière observation à formuler et j'aimerais connaître votre avis.

J'aimerais savoir si vous avez déjà songé pour votre entreprise, une société de la Couronne, à commander à l'heure actuelle une analyse indépendante des progrès, de la santé et des possibilités à court et à long terme de Petro-Canada, notamment au sujet des projets de capitalisation pour les 10 années à venir. Ces projets seront de toute première importance et même d'un intérêt vital, non seulement pour les sociétés de la Couronne, mais aussi pour l'autosuffisance du Canada et la facilité d'approvisionnement pour tout le pays. Seriez-vous prêt à demander à vos cadres d'entreprendre une analyse indépendante de vos progrès, de la santé et des possibilités de votre société pour ce qui est de vos besoins d'argent?

Mr. Hopper: En fait, c'est précisément ce que font les cadres de la société lorsqu'ils élaborent des plans quinquennaux. Vous parlez d'une analyse indépendante et nous serions certainement heureux d'en avoir. Il existe au pays de nombreuses institutions d'analyse financière très compétentes. Si ces analystes veulent comparer les états financiers et la situation financière de Petro-Canada, notre fonds de roulement, nos profits etc. avec les principaux concurrents canadiens et étrangers, nous serions bien d'accord. Nous serions intéressés à prendre connaissance des résultats de cette analyse. J'aimerais en fait qu'une maison d'analystes financiers le fasse.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Hopper, merci d'être venu. Merci, messieurs. *Thank you.*

La séance est levée; nous nous retrouverons le jeudi 16 février pour continuer notre étude de la société Petro-Canada.

[Text]

Clearly if all those things come along we are going to need more equity input. We could not borrow all that money to do that, or our debt would get out of line. If the federal government does not see fit to provide that equity, then there are only two things that can happen: one, they could order us to borrow the capital, whereby our capital structures would get out of whack; or we could go to private capital markets. Also, as Mr. O'Brien just said, we could back out of the projects and sell them off to somebody and let them do them. So that is, I think, what you were getting at.

If in fact these projects do move forward, which I think they will—certainly in the East Coast in time—we are going to face that issue as to whether or not the government will provide us with the equity required to keep our capital structures within some sort of prudent balance. If that is not the case, if the government says look, we have to balance the budget and so on and so forth, and we cannot afford this right now, then we would get out of the projects, sell them off, or borrow past the point where we think it is prudent to do so.

Mr. Verkaik: Mr. Hopper, I have just one final comment, and you might want to comment on it.

I would like you to consider having the company—and probably it would be appropriate, as a Crown corporation—undertake as soon as an independent analysis of the projects and their likelihood of potential, both immediate and long-term, benefits to Canada, particularly related to this area of energy development in the East Coast, if you wish. It is going to be very important, and vital, not only to Petro-Canada, but also to self-sufficiency in Canada.

From Petro-Canada:

Mr. Wilbert (Bill) H. Hopper, Chairman of the Board and Chief Executive Officer;

Mr. David P. O'Brien, Senior Vice-President, Finance and Planning;

Mr. William A. West, President, Petro-Canada Products.

Mr. Hopper: Thank you, Mr. Chairman. I would like to thank you for your comments. I think you made many very capable points. I think the majority of them wish to support Petro-Canada's role in the economy and its impact on our cash flow, and I would say, in particular, with our major competitor, both Canadian and international foreign companies, I think that would be an effort that we would welcome such an independent analysis. I would wish some financial review would undertake that study.

Mr. Verkaik: Thank you very much, Mr. Hopper, thank you very much. Thank you, gentlemen. Now,

We're adjourned until Tuesday, February 10, when Petro-Canada will be back with us again.



[Translation]

de capital
nouvelles p
trop élevées
autre, ne pa

de se produire
d'emprunt
complètement
couverts et

M. O'Brien:
certains projets

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

Mais si on nous demande de faire ça, et je pense que ce sera le cas, du moins pour ce qui concerne la côte est, il nous faudra faire face à cette question de savoir si le gouvernement nous fournit les fonds nécessaires pour garder notre structure d'investissement en équilibre raisonnable. Cependant, si ce n'est pas le cas, si le gouvernement nous dit qu'il doit équilibrer son budget et qu'il n'a pas les moyens de nous fournir ces fonds, nous pourrons alors renoncer à ces projets et les vendre, auquel cas nous devrons trouver à quelques autres compagnies de faire ce que nous voulons faire.

Mais si on nous demande de faire ça, et je pense que ce sera le cas, du moins pour ce qui concerne la côte est, il nous faudra faire face à cette question de savoir si le gouvernement nous fournit les fonds nécessaires pour garder notre structure d'investissement en équilibre raisonnable. Cependant, si ce n'est pas le cas, si le gouvernement nous dit qu'il doit équilibrer son budget et qu'il n'a pas les moyens de nous fournir ces fonds, nous pourrons alors renoncer à ces projets et les vendre, auquel cas nous devrons trouver à quelques autres compagnies de faire ce que nous voulons faire.

Mr. Verkaik: Mr. Hopper, j'aurai une dernière observation. Je vous serais reconnaissant de connaître votre avis.

WITNESSES—TÉMOINS

De Petro-Canada:

M. Wilbert (Bill) H. Hopper, Président du Conseil d'administration et directeur général;

M. David P. O'Brien, Premier vice-président, Finance et Planification;

M. William A. West, Président, Les produits Petro-Canada.

Mr. Hopper: Merci, Mr. Chairman. Je tiens à remercier ce que tout les cadres et les employés de Petro-Canada, et les plus quinquagénaires. Vous avez tous été très bons et nous venons certainement de faire un travail très bien fait au pays de nombreuses personnes dans diverses fonctions très compétentes. Si en effet nous devions entreprendre la vente d'aspects et la situation financière de la compagnie, et si nous étions dans le besoin de renflouer, nos grands amis des producteurs énergétiques canadiens et étrangers, nous serions dans une très bonne position intéressée à prendre connaissance de l'ensemble de cette analyse. J'aimerais en faire une réunion et nous pourrions discuter le faire.

Le président: Très bonnes, Monsieur Hopper, merci beaucoup. Nous vous rappelons que je vous remercie.

Le président: Nous nous nous nous retrouverons le jeudi 16 février pour une autre réunion avec certains autres élus de la société Petro-Canada.

Minutes of Proceedings and Evidence
of the Standing Committee on

National Resources and Public Works

RESPECTING:

Capital Budget of Petro-Canada, 1984 and Order in
Council P.C. 1983-4060 approving same

Annual Report of Petro-Canada Fiscal Year 1982

WITNESSES:

(See back cover)

Second Session of the
Thirty-second Parliament, 1983-84

Procès-verbaux et témoignages
du Comité permanent des

Ressources nationales et des Travaux publics

CONCERNANT:

Budget d'investissement de Petro-Canada, 1984 et
arrêté en conseil C.P. 1983-4060 portant approbation

Rapport annuel de Petro-Canada, année financière 1982

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Deuxième session de la
trente-deuxième législature, 1983-1984

STANDING COMMITTEE ON
NATIONAL RESOURCES
AND PUBLIC WORKS

Chairman: Ian Watson

Vice-Chairman:

MEMBERS/MEMBRES

André Bachand
Roland de Corneille
Dave Dingwall
Denis Ethier
Rosaire Gendron
Doug Lewis
Frank Oberle
Jack Shields
Ray Skelly

COMITÉ PERMANENT DES
RESSOURCES NATIONALES
ET DES TRAVAUX PUBLICS

Président: Ian Watson

Vice-président:

ALTERNATES/SUBSTITUTS

Doug Anguish
J. Ray Chénier
Maurice Foster
Roch La Salle
Jean-Louis Leduc
John A. MacDougall
Jean-Claude Malépart
Dan McKenzie
Roger Simmons
Antonio Yanakis

(Quorum 6)

Le greffier du Comité

Richard Dupuis

Clerk of the Committee

From Petro-Canada:

Mr. Wilbert (Bill) H. Hopper, Chairman of the Board and
Chief Executive Officer;
Mr. David P. O'Brien, Senior Vice-President, Finance and
Planning;
Mr. William A. West, President, Petro-Canada Products.

To Petro-Canada:

Mr. Michael J. Murphy, President and Chief Executive Officer;
Mr. David P. O'Brien, Senior Vice-President, Finance and Planning;
Mr. William A. West, President, Petro-Canada Products.

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, FEBRUARY 16, 1984

(3)

[Text] Element of Canada

The Standing Committee on National Resources and Public Works met at 11:12 o'clock a.m. this day, Mr. André Bachand, Acting Chairman, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Bachand, de
Corneille, Lewis, Oberle, Shields and Watson.

Alternate present: Mr. McKenzie.

Witnesses: From Petro-Canada: Mr. Wilbert (Bill) H. Hopper, Chairman of the Board and Chief Executive Officer and Mr. David P. O'Brien, Senior Vice-President.

Pursuant to its Order of Reference of Tuesday, April 12, 1983 and Friday, January 20, 1984, the Committee resumed consideration of the Annual Report for Petro-Canada for the fiscal year ended December 31, 1982 and of the Capital Budget for Petro-Canada, 1984 and Order in Council P.C. 1983-4060 approving same. (See *Minutes of Proceedings* dated Tuesday, February 14, 1984, Issue No. 1).

The witnesses answered questions.

At 11:40 o'clock a.m., the Chairman, Mr. Ian Watson, took the Chair.

At 12:45 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Le greffier du Comité

Richard Dupuis

Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAL

LE JEUDI 16 FÉVRIER 1984

(3)

[Traduction]

Le Comité permanent des ressources nationales et des travaux publics se réunit, ce jour à 11 h 12, sous la présidence de M. André Bachand (*président suppléant*).

Membres du Comité présents: MM. Bachand, de Corneille, Lewis, Oberle, Shields et Watson.

Substitut présent: M. McKenzie.

Témoins: *De Petro-Canada*: M. Wilbert (Bill) H. Hopper, président du Conseil d'administration et directeur général et M. David P. O'Brien, premier vice-président.

Conformément à ses ordres de renvoi des mardi 12 avril 1983 et vendredi 20 janvier 1984, le Comité reprend l'examen du rapport annuel de Petro-Canada portant sur l'année financière qui s'est terminée le 31 décembre 1982, ainsi que l'étude du budget d'investissements (1984) de Petro-Canada et de l'arrêté en conseil C.P. 1983-4060 portant approbation. (*Voir procès-verbal du mardi 14 février 1984, fascicule n° 1*).

Les témoins répondent aux questions.

— A 11 h 40, le président, M. Ian Watson, assume la présidence.

A 12 h 45, le Comité suspend les travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

EVIDENCE*(Recorded by Electronic Apparatus)*

[Texte]

Thursday, February 16, 1984

• 1111

Le président suppléant (M. Bachand): A l'ordre!

Je vous prie de bien vouloir excuser le président. Si vous me le permettez, je le remplacerai jusqu'à son arrivée.

Nous commençons tout de suite les questions.

Monsieur Lewis.

Mr. Lewis: Thank you very much.

I have four questions, Mr. Chairman, which I would like to try to get answered today. I will be placing the questions rather briefly, and if we could get answers the same way, I think it will be of assistance.

The first question I have is to Mr. Hopper, and that is about the acquisition of Petrofina. The question I have is: Was there a pre-acquisition commercial evaluation of Petrofina made before the purchase was undertaken; and if so, why has the company refused to make that evaluation available to the Auditor General who is the taxpayers' watchdog?

Mr. Wilbert Hopper (Chairman of the Board, Petro-Canada): The answer to the first question is, there was. The answer to the second question is that the procedure we follow is we are responsible to the Minister, and we have left that matter in the hands of the Minister. We do not feel we are responsible directly to the Auditor General.

Mr. Lewis: The Auditor General's job, though, is to make sure that when government agencies make these kind of purchases they get the best value possible for the taxpayers' dollar. If you were to be able to give him that information, surely that would prove that you got the best deal possible.

Mr. D. O'Brien (Senior Vice-President, Petro-Canada): Mr. Lewis, I might try to respond to that question. We have, as a Crown corporation, our own external auditors, who are appointed by the Governor in Council to be the auditors to Petro-Canada . . . the firm of Peat Marwick Mitchell & Co., a widely internationally respected firm. They, in their role as our auditors, reviewed the Petrofina acquisition in accordance with generally accepted accounting principles; satisfied themselves that the values assigned from the acquisition price to the underlying assets were justified and reasonable, and so reported on our annual report in that regard. People from the Auditor General's office then communicated with Peat Marwick as to the process in accordance with generally accepted accounting principles and received the comments of Peat Marwick, our auditors.

As Mr. Hopper has indicated, they are the ones, not the Auditor General, appointed as the auditors of Petro-Canada. If the Auditor General were our auditor, then he would go through that process.

Mr. Lewis: Fine.

TÉMOIGNAGES*(Enregistrement électronique)*

[Traduction]

Le jeudi 16 février 1984

The Acting Chairman (Mr. Bachand): Order, please.

Please excuse the Chairman. If I may, I will replace him until his arrival.

We start off immediately with the question period.

Mr. Lewis.

Mr. Lewis: Merci beaucoup.

J'aurais quatre questions à poser, monsieur le président, auxquelles j'aimerais qu'on me réponde aujourd'hui. Mes questions seront brèves et si les réponses pouvaient l'être tout autant, cela nous serait très utile.

La première question que je voudrais adresser à M. Hopper porte sur le rachat de Petrofina. Une évaluation commerciale de cette société a-t-elle été faite avant qu'elle ne soit achetée et, dans l'affirmative, pourquoi Petro Canada a-t-il refusé de remettre cette évaluation au Vérificateur général, protecteur des contribuables?

Mr. Wilbert Hopper (président du Conseil, Petro Canada): Premièrement, une évaluation a été faite. Deuxièmement, nous relevons uniquement du ministre et nous avons remis cette évaluation au ministre. Nous n'estimons pas relever directement du Vérificateur général.

Mr. Lewis: Pourtant, le Vérificateur général a pour fonction de s'assurer que, lorsque des organismes publics effectuent de tels achats, ces derniers soient faits dans l'intérêt des contribuables. Si vous lui remettiez ces renseignements, cela vous permettrait de prouver que vous avez fait la meilleure affaire possible.

Mr. D. O'Brien (vice-président principal, Petro Canada): Monsieur Lewis, permettez-moi de répondre à cette question. En tant que Société de la Couronne, nous possédons nos propres vérificateurs qui sont nommés par le gouverneur en conseil; il s'agit du Cabinet Peat Marwick Mitchell & Co., cabinet jouissant d'une bonne réputation à l'échelle internationale. Nos vérificateurs ont donc étudié l'achat de Petrofina en fonction des principes de comptabilité généralement acceptés; ils se sont assurés que le prix de rachat était justifié et raisonnable et en ont donc fait part dans notre rapport annuel. Des collaborateurs du Vérificateur général se sont ensuite mis en rapport avec Peat Marwick pour savoir si les principes de comptabilité avaient été respectés et ont reçu une réponse de Peat Marwick, nos vérificateurs.

Comme M. Hopper l'a indiqué, ce sont eux et non pas le Vérificateur général qui sont les vérificateurs de Petro Canada. Si le Vérificateur général était notre vérificateur, c'est lui qui suivrait cette voie.

Mr. Lewis: Bien.

[Texte]

Mr. O'Brien: Then, beyond that, we are within the confines of legislation as it relates to Petro-Canada in its reporting relationship, which is the Minister in turn to Cabinet and to the Parliament of Canada.

The Auditor General, although auditor of the accounts of Canada, is not the auditor of Petro-Canada. There is a procedure that he can follow if he feels, for the accounts of Canada, he requires certain information; and it is up to him to follow that procedure if, indeed, he requires it for the purposes of the audits that he, under the legislation, is required to conduct.

Mr. Lewis: Thank you very much. The bottom line, then, is you are not going to give it to us. That is fine, that is the bottom line; you are not going to give it to us. Now, the next question . . .

Mr. O'Brien: I did not say that. What I said was we have a reporting relationship which is not direct to the Auditor General. The Auditor General has other mechanisms if he requires them. Our position is that we can be directed by the appropriate government authorities to turn anything over, and we will comply with those.

Mr. Lewis: That may happen. Thank you.

My second question is with respect to your accounting treatment of marketing costs. None of your major competitors defer marketing costs at all. The 1979 financial statements show no deferral of marketing costs. In 1980 you deferred \$1.117 million; in 1981 you multiplied that 10 times to \$9.8 million; and in 1982 you have tripled that to \$26 million.

One of the things the Public Accounts committee found when we got into Canadair was some unusual treatment of deferring costs. Now, since none of your major competitors defer marketing costs, how do you justify deferring marketing costs? Just what is your rationale?

• 1115

[Traduction]

M. O'Brien: Nous nous conformons donc à la législation qui porte sur la voie que doit suivre Petro-Canada lorsqu'elle fait rapport, c'est-à-dire, au ministre puis au Cabinet et ensuite au Parlement du Canada.

Tout en étant vérificateur des comptes de la nation, le Vérificateur général n'est pas le vérificateur de Petro-Canada. Il existe une procédure qu'il peut suivre s'il estime, dans le cadre des comptes de la nation, qu'il a besoin de certains renseignements. Il lui revient de suivre cette procédure s'il a besoin de ces renseignements pour le compte des vérifications qu'il doit effectuer aux termes de la loi.

M. Lewis: Merci beaucoup. Ce qui veut dire en somme que vous n'allez pas nous donner ces renseignements. Très bien, nous avons compris. Ma question suivante . . .

M. O'Brien: Ce n'est pas ce que j'ai dit. J'ai dit que nous ne relevions pas directement du Vérificateur général. Celui-ci dispose d'autres moyens s'il a besoin de renseignements. Nous pouvons être priés par les autorités gouvernementales ad hoc de remettre n'importe quoi et nous nous y conformons.

M. Lewis: Il se peut que ce soit le cas. Merci.

Ma deuxième question porte sur la comptabilité de vos frais de commercialisation. Aucun de vos principaux concurrents ne reporte ces frais de commercialisation. L'état financier de 1979 ne fait aucun état de report de frais de commercialisation. En 1980, vous avez reporté 1.117 millions de dollars; en 1981, ce chiffre a décuplé et est passé à 9.8 millions de dollars et en 1982, ce chiffre a été encore triplé et est passé à 26 millions de dollars.

Lorsque le Comité des comptes publics a examiné la situation de Canadair, il a constaté que le report de ces frais faisait l'objet de quelques abus. Or, puisque aucun de vos principaux concurrents ne reporte les frais de commercialisation, comment justifiez-vous cette pratique chez-vous? Pourquoi le faites-vous?

M. O'Brien: Monsieur Lewis, notre situation revêt un caractère quelque peu unique dans la mesure où nous ne nous sommes lancés sur ce marché que récemment, je veux parler de la commercialisation en aval. Ces frais de commercialisation que nous reportons représentent les frais de réidentification des stations-service. Le montant peu élevé que vous avez cité lors d'une année antérieure portait sur la réidentification des stations de *Pacific Petroleum*; d'autre part, le montant plus élevé que vous avez cité l'année suivante portait sur la réidentification des stations *Pétrofina*. Or, comme vous le savez, nous sommes maintenant en train de réidentifier toutes les stations BP. Notre situation était donc unique par rapport à nos concurrents qui sont sur le marché depuis de nombreuses années et dont les stations-services portaient déjà leur nom.

Nous avons dû réidentifier toutes ces stations-services et nous avons amorti ces coûts sur quelques années. Puisqu'il s'agit de coûts que nous avons dû débourser immédiatement, nous estimons que la réidentification nous permet d'augmenter

We had to re-identify all those stations; then, having done so, we amortized it over a reasonable period of time. Given that it is an up-front cost, we find that the re-identification gives us the opportunity now of increasing our market share

[Text]

because of the association of Petro-Canada. Therefore we spread that cost over the time we expect to receive the benefit—indeed, are receiving the benefit.

Mr. Lewis: What is that time?

Mr. O'Brien: In that particular case, I believe the time is 5 years.

Mr. Lewis: So the cost of the re-identification . . .

Mr. O'Brien: Is spread over a 5-year period.

Mr. Lewis: You know, it might help if you put that in your financial statements.

Mr. O'Brien: Well, what we say is that we spread it over the useful time.

Mr. Lewis: And if you put that explanation in your . . .

Mr. O'Brien: We could do that. It is not normal practice to specify the individual time periods in the oil and gas business for amortization of costs. So we would be doing something that our competitors do not do; but it is possible.

Mr. Lewis: Well I think you are doing something your competitors do not do when you defer it.

Mr. O'Brien: Well I explained the reason for that.

Mr. Lewis: Okay, I would like to move from there, if I may, to your achievement of exploration costs. Petro-Canada uses a full-cost method . . .

Mr. O'Brien: Yes.

Mr. Lewis: —of capitalizing exploration costs. Imperial Oil, Texasgulf, Gulf, Shell—all these use successful efforts. Petro-Canada uses full cost. In other words, you capitalize everything you spend on every good hole or dry hole, whereas your competitors write off the dry holes. Why do you capitalize your dry holes costs?

Mr. O'Brien: First of all, that is perhaps an oversimplification. Let me say at the outset that 90% of the oil industry . . . —including, I think almost every single Canadian-owned company—uses a full-cost method of accounting.

You are quite correct in saying that there are several majors that use a successful efforts method of accounting. As I say, that is only 10% of the industry. The reason they do this is they use the same accounting methods as their U.S. parents, and in the U.S. the successful efforts method is generally used. In Canada, I would hazard to say, the full-cost method is more generally used for doing it. As it relates to costs in western Canada, indeed we use a roughly comparable system to all majors and other Canadian companies whereby as you produce the asset you charge off a proportionate percentage of your cost.

[Translation]

nos débouchés en raison de la participation de Petro-Canada. Par conséquent, nous étalons ces frais sur un certain nombre d'années, tant que nous ne tirerons pas profit.

M. Lewis: Combien d'années?

M. O'Brien: Dans ce cas, je crois qu'il s'agit de cinq ans.

M. Lewis: Uunc, les frais de réidentification . . .

M. O'Brien: Sont étalés sur cinq ans.

M. Lewis: Vous savez, ces renseignements auraient pu figurer dans votre état financier.

M. O'Brien: Nous disons que nous étalons ces frais pendant le temps qu'il nous faut.

M. Lewis: Mais si vous expliquez cela dans votre . . .

M. O'Brien: Nous pourrions le faire. Il n'est pas courant de préciser les délais d'amortissement de frais dans l'industrie du pétrole et du gaz. Nous ferions, dans ce cas-là, quelque chose que nos concurrents ne font pas; mais c'est possible.

M. Lewis: Mais je pense que vous faites quelque chose que vos concurrents ne font pas en reportant ces coûts.

M. O'Brien: Oui, mais je vous ai expliqué pourquoi.

M. Lewis: Bien, je voudrais maintenant passer à vos frais de prospection. Petro-Canada utilise une méthode de capitalisation du coût entier . . .

M. O'Brien: Oui.

M. Lewis: . . . des coûts de prospection. Imperial Oil, Texasgulf, Gulf, Shell utilisent tous la méthode de capitalisation du coût de leur recherche fructueuse. Or, Petro-Canada utilise celle du coût entier. En d'autres termes, vous capitalisez tout ce que vous dépensez que votre recherche soit fructueuse ou non, alors que vos concurrents ne capitalisent pas la recherche infructueuse. Pourquoi le faites-vous, vous?

M. O'Brien: Tout d'abord, c'est peut-être simplifier un peu trop les choses. Laissez-moi vous dire dès le départ que 90 p. 100 de l'industrie pétrolière, y compris, je crois, presque chaque société canadienne, utilise la méthode de capitalisation du coût entier.

Vous avez tout à fait raison de dire qu'il existe plusieurs compagnies pétrolières importantes qui ont recours à la méthode de capitalisation du coût de la recherche fructueuse. Comme je l'ai dit, cela ne représente cependant que 10 p. 100 de l'industrie. Ces sociétés le font car elles utilisent les mêmes méthodes de comptabilité que leurs maisons-mères américaines et aux États-Unis, c'est la méthode de capitalisation du coût de la recherche fructueuse qui est utilisée le plus souvent. Au Canada, c'est celle de la capitalisation du coût entier qui est la plus souvent utilisée. Pour ce qui est de nos frais dans l'ouest du Canada, il est exact que nous utilisons un système à peu près comparable à celui qu'utilisent toutes les grandes compagnies ainsi que d'autres sociétés canadiennes, système selon lequel on impute à l'exploitation un pourcentage proportionnel des frais à mesure qu'on produit le bien en question.

[Texte]

In the frontiers it is a slightly different situation. In the frontiers it takes a significant period of time to explore a frontier area—for instance, the Grand Banks or East coast. Therefore, the normal practice is that until you have sufficient commercial discoveries you accumulate those costs. Only when you have completed the exploration program and decided whether there are sufficient reserves—and that might be over a 10-year period—then you determine the disposition of those costs.

In the case of Petro-Canada, we use a more conservative approach than most other Canadian companies, in that we use what is called an evergreen 10-year period. Most Canadian companies—I cannot say all, and I could not give you a precise percentage, but a lot of significant Canadian companies in the frontiers collect all the costs they spend and do not write off any against their current income and wait for that 10-year or whatever appropriate period I described.

What Petro-Canada does is where there has not been a commercial discovery we write off one-tenth of those costs, as an example, each year against our income. So when you look at the Arctic Islands, where we spend money, we take one-tenth of the costs in that cost pool and write them off against our current income. If you go to Labrador, we do the same thing. In foreign areas I think we do it over a lesser period; we write off the costs against our income in five years. So in a sense, relative to most Canadian companies we would be understating our income because of our conservative accounting practice.

• 1120

Mr. Lewis: All right. Then following up on that, do I understand you to say that you match your production costs against revenues?

Mr. O'Brien: No. Sorry. What I said is you accumulate in western Canada. You have the costs you have spent on exploration, on production, on geo-physics, on the purchase of land, and those are all accumulated in one cost centre. Then you have so much in the way of reserves that you have discovered. As you produce those reserves and receive revenue, you attach in your accounting for that year a proportionate percentage of the costs that have been collected.

Mr. Lewis: Okay. Do you use the same theory when you are talking about how much of the field has been used up? What I want to get at is your depletion costs and how you handle those.

Mr. O'Brien: That is in effect what I am talking about. As you are running down your reserves, you are running down your cost. Of course, because you are always adding new exploration costs because you are out looking for new reserves, your costs are running down in one area and up in another as you explore further.

Mr. Lewis: I appreciate that. Do you use the unit of production method in accounting for the depletion of an oil field?

Mr. O'Brien: No. Currently through 1983 since 1981, when the government came up with a new revenue schedule under

[Traduction]

Dans les régions frontalières, la situation est quelque peu différente. Il faut beaucoup de temps pour assurer la prospection d'une région frontalière comme par exemple, les Grands Bancs ou la Côte est. Par conséquent, il est courant d'accumuler ces coûts tant que les découvertes commerciales ne sont pas suffisantes. Ce n'est que lorsque vous avez complété le programme de prospection et décidé si les réserves sont suffisantes, et cela peut durer 10 ans, que vous décidez de la répartition de ces coûts.

Dans le cas de Petro-Canada, nous utilisons une méthode plus prudente que la plupart des autres sociétés canadiennes dans la mesure où nous utilisons toujours un délai de 10 ans. La plupart des sociétés canadiennes, je ne peux pas dire toutes, pas plus que je ne pourrais vous donner de pourcentage précis, mais un certain nombre d'entre elles accumulent tous leurs frais, n'en passent aucun par pertes et profits et attendent ce délai de 10 ans ou n'importe quel autre délai.

Cependant, Petro-Canada radie un dixième de ses coûts chaque année lorsqu'il n'y a pas eu de découverte commerciale. Donc, dans les îles de l'Arctique, par exemple, où nous dépensons de l'argent, nous radions un dixième de nos frais. La même chose vaut pour le Labrador. À l'étranger, je pense que nous le faisons dans un délai plus court; nous amortissons nos frais en cinq ans. Donc, dans une certaine mesure, par rapport à la plupart des sociétés canadiennes, nous réduisons notre revenu en raison de notre pratique comptable prudente.

Mr. Lewis: Très bien. Et ensuite, avez-vous dit que vous rattachiez vos coûts de production à vos recettes?

Mr. O'Brien: Non, excusez-moi. J'ai dit que l'on accumulait les coûts dans l'ouest du Canada, c'est-à-dire les coûts consacrés à la prospection, à la production, à la géophysique, à l'achat des terres et tous les coûts accumulés. Ensuite, on tient compte des gisements qui ont été découverts. A mesure qu'on exploite ces gisements et qu'on en tire de l'argent, on inscrit à l'exercice de l'année un pourcentage proportionnel des coûts accumulés.

Mr. Lewis: Bien. Utilisez-vous les mêmes théories pour les gisements épuisés? Je veux parler de vos frais de dépréciation de la valeur des gisements et de la façon dont vous les inscrivez à l'exercice.

Mr. O'Brien: C'est en effet ce dont je parle. À mesure que les réserves diminuent, les frais diminuent également. Il est évident cependant que les frais diminuent d'un côté tout en augmentant de l'autre étant donné qu'on y ajoute constamment de nouveaux frais de prospection puisqu'on cherche tout le temps de nouvelles réserves.

Mr. Lewis: Je m'en rends compte. Utilisez-vous la méthode de l'amortissement proportionnel au rendement pour la dépréciation de la valeur d'un gisement pétrolier?

Mr. O'Brien: Non. Depuis 1981 jusqu'à présent, lorsque le gouvernement fixait un nouveau barème en vertu de l'Accord

[Text]

the Alberta federal pricing agreement, which established prices each year, we used what was known as the revenue depletion method of accounting for it. We are currently reviewing that practice in light of the changed circumstances because of energy prices having flattened and that agreement no longer having the same force that it did. It was amended for a period of time, and we are looking at going back to the unit of production method.

Mr. Lewis: Would you agree with the statement of the Saskatchewan Oil and Gas Corporation, which says:

During 1982 it became apparent to the company that the assumptions used regarding future world prices were invalid. Because of world prices, we are not increasing as anticipated. As a result, the objectivity inherent in a contractual pricing structure was lost, and the company concluded that the appropriateness of the revenue depletion method was compromised. Therefore, the company has reverted to the unit of production method and to one area of interest.

Mr. O'Brien: I agree with that now. At the time they said it I am not sure I agreed with it, nor did others who were on revenue depletion, such as Norcen, Husky, Dome and others. I think that is probably the case today.

Mr. Lewis: Thank you.

The Acting Chairman (Mr. Bachand): Mr. Oberle.

Mr. Oberle: First I want to find out a bit more about the company's activities offshore, in terms of China, Senegal and wherever we are active. Could you give me a profile of the dimensions of that and why it is that we are competing? Is that entirely your decision? Do you get any direction from government as to where we should be investing and exploring? The whole thing is a little confusing to us because we thought that Petro-Canada would be the leader in developing Canada's resources rather than those of other countries. Could you give us an overview?

Mr. Hopper: Let me try to explain that situation to you, and it has caused a good deal of confusion, unfortunately. We are currently active in exploration in two areas: the South China Sea, where we are 10% of a consortium led by BP. That consortium has in it British Petroleum, the Brazilian National Petroleum Company, PETROBRAS, Broken Hill Proprietary, which is the largest Australian company and a Canadian company called Ranger Oil. We are 10% of that consortium, and we have just finished drilling our first well and are starting on our second. The other place that we are active in exploration currently is in Spain where there is a minor amount of exploration going on and there is a good deal of production. I forgot our exact percentage. I think it is something like 9%.

[Translation]

de fixation des prix signé entre le gouvernement fédéral et l'Alberta, accord qui établit les prix chaque année, nous avons utilisé ce qu'on appelle la méthode de la capitalisation de la diminution des recettes. Actuellement, nous révisons cette pratique à la lumière des circonstances qui ont changé étant donné que les prix de l'énergie ont diminué et que cet accord n'a plus autant de poids qu'auparavant. Nous l'avons changée il y a quelque temps et nous nous demandons si nous n'allons pas retourner à la méthode de l'amortissement proportionnel au rendement.

M. Lewis: Êtes-vous d'accord avec la déclaration des dirigeants de la *Saskatchewan Oil and Gas Corporation*, qui dit ceci:

En 1982, il était devenu évident pour la société que les hypothèses retenues concernant l'avenir des prix sur les marchés internationaux étaient caduques. En raison de ces prix, l'augmentation n'était pas aussi importante que nous l'avions anticipée. Par conséquent, l'objectivité inhérente à un cadre de fixation des prix contractuel était devenu nulle et la société a conclu que la méthode de capitalisation pour diminution des recettes était devenue inopportunne. Ainsi, la société en est revenue à la méthode de l'amortissement proportionnel au rendement et à un seul domaine d'intérêt.

M. O'Brien: Je suis d'accord avec cela maintenant. À l'époque où cette déclaration a été publiée, je n'étais pas certain d'y souscrire, pas plus que d'autres qui utilisaient la méthode de capitalisation pour diminution de recettes, comme les sociétés Norcen, Husky, Dome et d'autres. Je pense que c'est vraisemblablement le cas aujourd'hui.

M. Lewis: Merci.

Le président suppléant (M. Bachand): Monsieur Oberle.

M. Oberle: Je voudrais tout d'abord en savoir davantage sur les activités qu'exerce la compagnie à l'étranger, notamment en Chine, au Sénégal et partout ailleurs. Pourriez-vous nous donner un aperçu de vos activités et les raisons pour lesquelles nous sommes en concurrence avec d'autres? Cette décision relève-t-elle uniquement de vous? Obtenez-vous des instructions du gouvernement sur vos investissements et votre prospection? Tout ceci est très ambigu pour nous car nous avions pensé que Petro-Canada exploiterait en premier les ressources du Canada et non celles de pays étrangers. Pourriez-vous nous donner un aperçu général de la situation?

M. Hopper: Permettez-moi de vous expliquer cette situation et j'avoue qu'elle a donné lieu à beaucoup d'ambiguités malheureusement. Nous exploitons actuellement le sud de la Mer de Chine où nous participons à concurrence de 10 p. 100 à un consortium dirigé par BP. Ce consortium comprend la *British Petroleum*, la Compagnie pétrolière nationale du Brésil, la *PETROBRAS*, la *Broken Hill Proprietary* qui est la plus importante société pétrolière australienne et une compagnie canadienne du nom de *Ranger Oil*. Nous y participons à concurrence de 10 p. 100 et nous venons tout juste de terminer le forage de notre premier puits et nous entamons le second. Nous sommes également présents en Espagne où la prospection n'est pas très importante mais où la production est bonne.

[Texte]

Mr. Oberle: Is that an offshore thing or . . . ?

Mr. Hopper: Offshore Spain in the Mediterranean. That yields profits and net cash flow to the corporation, some of which is ploughed back for a continuing exploration effort around that field, but in fact it is a cash flow contributor to us.

• 1125

We have a part of a concession in Norway in which there is currently no activity taking place, and there is some question of whether we will continue there.

Mr. Oberle: The Spain thing, you are in there by yourself or again . . .

Mr. Hopper: No, we are 9% of a consortium led by Chevron, Standard Oil Company of California. There are another two or three Canadian companies with us in that consortium but the lead company is Standard Oil Company of California, and that activity came to us by way of acquisition through Pacific Petroleum.

The confusion comes about because there is a company which is technically a subsidiary of ours called Petro-Canada International Assistance Corporation which really has nothing to do with Petro-Canada. It is really an arm of Canada's foreign aid policy. The funds that flow to Petro-Canada International Assistance Corporation form part of our foreign aid budget in Canada. They do not enter into the Petro-Canada accounts in any way, shape or form. The chairman of that company is Peter Towe; External Affairs, CIDA and a representative from Energy, Mines and Resources are on the board.

The decisions made at that board are primarily made by government people with the help of Petro-Canada exploration expertise. Our involvement with that company is simply as a hired manager.

Mr. Oberle: So it is not a subsidiary of yours.

Mr. Hopper: Well, technically, it is a subsidiary but functionally all we do for Petro-Canada International Assistance Corporation is carry out on a cost basis the work they decide to do as a part of the foreign aid budget. That is the activity you hear about in Senegal, in Tanzania two years ago, Ghana, the Caribbean, basically Third World aid recipients. It is really nothing to do with Petro-Canada. We simply act as a contract agent for the company to carry out the activities it pushes. It also hires, of course, other contractors.

Mr. Oberle: It is very confusing when they call themselves Petro-Canada International.

Mr. Hopper: Mr. Oberle, I agree with you and it has caused us a good deal of explanation. They turn out a separate annual report; I will make sure you have one. There is a good deal of

[Traduction]

Je ne sais pas quel est notre pourcentage de participation exact, mais je pense que c'est de l'ordre de 9 p. 100.

M. Oberle: Est-ce au large des côtes?

M. Hopper: C'est au large des côtes d'Espagne en Méditerranée. Petro-Canada en tire des profits ainsi qu'une marge d'auto-financement, profits dont une partie est réinvestie dans la prospection autour de ce gisement mais en fait, ils contribuent à notre marge d'auto-financement.

Nous possédons une partie d'une concession en Norvège où pour l'heure aucune activité n'est exercée et nous nous demandons d'ailleurs si nous allons continuer à y participer.

M. Oberle: Vous êtes les seuls en Espagne où . . .

M. Hopper: Non, nous participons à concurrence de 9 p. 100 à un consortium dirigé par Chevron, la Standard Oil Company of California. Deux ou trois autres sociétés canadiennes participent avec nous à ce consortium mais la principale des sociétés est la Standard Oil Company of California et nous y participons car nous avons acheté Pacific Petroleum.

L'ambiguïté vient de ce qu'il existe une société qui, techniquement parlant, est une de nos filiales dénommée Petro-Canada International Assistance Corporation qui en fait n'a rien à voir avec Petro-Canada. Il s'agit en réalité d'une concrétisation de la politique d'aide à l'étranger du Canada. Les crédits affectés à la Petro-Canada International Assistance Corporation font partie du budget consacré à l'aide étrangère au Canada. Ils ne figurent absolument pas dans les comptes de Petro-Canada sous quelque forme que ce soit. Le président de cette société est Peter Towe et des représentants du ministère des Affaires extérieures, de l'ACDI et du ministère de l'Energie, des mines et des ressources siègent au conseil d'administration de cette société.

Les décisions prises à ce conseil le sont en premier lieu par des hauts fonctionnaires avec l'aide d'experts en prospection de Petro-Canada. Notre participation à cette société se limite à la présence d'un directeur.

M. Oberle: Ce n'est donc pas une de vos filiales?

M. Hopper: Techniquement parlant, c'est une filiale mais, sur le plan pratique, nous nous contentons de mener à bien en échange d'une rémunération les travaux que la Petro-Canada Assistance Corporation décide de faire dans le cadre du budget d'aide à l'étranger. Nous avons effectué les travaux au Sénégal, en Tanzanie il y a deux ans, au Ghana, dans les Antilles et en fait dans les pays du Tiers-Monde qui reçoivent de l'aide du Canada. En réalité, cela n'a rien à voir avec Petro-Canada. Nous faisons simplement office d'agent contractuel de cette société pour laquelle nous menons à bien les activités décidées. Elle embauche évidemment d'autres entrepreneurs.

M. Oberle: Cela sème la confusion qu'ils s'appellent Petro-Canada International.

M. Hopper: Monsieur Oberle, je suis tout à fait d'accord avec vous et cela a donné lieu à de nombreuses explications de notre part. Cette société publie un rapport annuel distinct du

[Text]

confusion not just in the minds of parliamentarians but in the public generally. Because of the name they feel that is our international wing; it is not. The activities I described to you earlier, in China, and the production activities in Spain are carried out by Petro-Canada proper, Petro-Canada Incorporated. The other activities are strictly foreign aid activity and really have nothing to do with our commercial activity.

Mr. Oberle: The Spain thing you acquired through BP ...

Mr. Hopper: Through Pacific Petroleum.

Mr. Oberle: What about the South China Sea?

Mr. Hopper: The South China Sea is something we have been working on for some time. We felt the geological basins lying offshore China could represent one of the last great geological areas in the world. We felt there was a substantial commercial opportunity there and an opportunity, if our exploration is successful, to gain access to oil that we could import into the Canadian market.

Mr. Oberle: So it was your decision ...

Mr. Hopper: It was a decision brought to the Petro-Canada board of directors and approved by the board of directors, and as you know there are some deputy ministers on the board. I might say, incidentally, that it is a very small part of our exploration budget.

Mr. Oberle: What part does it, could you ...

Mr. Hopper: Well, I would hazard a guess it is probably 1%, 2%, or 3%, something like that.

• 1130

Mr. Oberle: Oh, I see. Jack has got a good question here. You say the decision was brought to the board. Who was the bearer?

Mr. Hopper: Oh, management.

Mr. Oberle: I see. Thank you.

Mr. Hopper: The way most things come to the board.

Mr. Oberle: Okay. Talk about confusion, in trying to get an idea of how many, and the size and the influence of Crown corporations, it is always very confusing, if not impossible, to determine just how many Crown corporations we have and what they all do.

In the case of Petro-Can, how many corporations are you involved in, in terms of joint ventures where you have a controlling interest, or a large operating interest, a lead interest?

Mr. Hopper: I would like to pass that to David O'Brien because the language is rather important. There are countless joint ventures.

Mr. Oberle: Oh, yes.

[Translation]

nôtre et je m'assurerai que vous en receviez un exemplaire. La confusion règne non seulement dans l'esprit des hommes politiques, mais également dans le public. En raison de leur nom, chacun pense qu'il s'agit de notre filiale internationale, mais ce n'est pas le cas. Les activités que je vous ai décris tout à l'heure, en Chine, en Espagne, sont exercées par Petro-Canada, la Société Petro-Canada. Les autres activités relèvent strictement de l'aide étrangère et n'ont rien à voir avec nos activités commerciales.

M. Oberle: La participation que vous avez acquise en Espagne grâce à BP ...

M. Hopper: À Pacific Petroleum.

M. Oberle: Et le Sud de la Mer de Chine?

M. Hopper: Nous faisons depuis quelque temps déjà de la prospection dans le Sud de la Mer de Chine. Nous avons estimé que les bassins géologiques au large des côtes de Chine pouvaient représenter une des dernières grandes régions géologiques du monde. Nous avons pensé que nous pourrions y proscrire et, si notre prospection était fructueuse, avoir accès à du pétrole que nous pourrions importer au Canada.

M. Oberle: Cette décision a donc été prise par vous ...

M. Hopper: Cette décision a été présentée au conseil d'administration de Petro-Canada qui l'a approuvée et comme vous le savez, certains sousministres siègent à ce conseil. Je veux dire d'ailleurs que cela ne représente qu'une partie infime de notre budget de prospection.

M. Oberle: Quel est le pourcentage?

M. Hopper: À priori, je dirais vraisemblablement 1 p. 100 ou 3 p. 100 environ.

M. Oberle: Oh, je vois. Jack a posé une bonne question. Vous dites que cette décision a été présentée au conseil d'administration. Qui l'a présentée?

M. Hopper: La direction.

M. Oberle: Je vois. Merci.

M. Hopper: C'est ainsi que la plupart des événements sont présentés au conseil d'administration.

M. Oberle: Bien. Ce n'est pas étonnant que la confusion règne un peu partout lorsqu'on essaie de savoir à combien se chiffrent les sociétés de la Couronne, quelle est leur importance et leur influence, il est toujours très difficile sinon impossible de déterminer leur nombre et ce qu'elles font.

Dans le cas de Petro-Canada, dans combien de sociétés avez-vous acquis une participation et je veux parler de co-entreprise où vous détenez une participation majoritaire ou du moins importante?

M. Hopper: Je voudrais demander à David O'Brien de répondre à cette question car tout ceci est très important. Ces co-entreprises n'en finissent pas.

M. Oberle: Ah bon.

[Texte]

Mr. Hopper: Corporations are fundamentally one of importance, but there are a number of other smaller ones. Dave.

Mr. O'Brien: Basically, as you know, over time we made a number of acquisitions.

Mr. Oberle: Yes.

Mr. O'Brien: For instance, when we acquired Pacific Petroleums. Pacific Petroleums added, probably, a number of subsidiaries of relative insignificance that were created for specific purposes; and therefore, we would acquire subsidiaries like that.

If you look at our activities, though, I would hazard to say roughly 90% of all our assets are in one company. For instance, we are a participant in the Cochin Pipe Lines Ltd., and therefore we would have a piece of that. We have a separate company for our refining and marketing activities. When we go into something like the Arctic Pilot Project, a company is created for that purpose. So there are a variety of companies, but if you really look at the thrust of our activities, most of our assets are in one company.

Another exception would be Spain, where we created a Spanish subsidiary because that is the way you have to do business there.

So you have special purpose situations where you create subsidiaries to be able to carry out your activities as required; but as I say, 90% of our assets would be in one company.

Mr. Oberle: Would you have a list of all the companies you are involved in? Because 10% of your assets is not an insignificant number.

Mr. O'Brien: When I said 90%, it could have been 95%; I was trying to give a general dimension.

Mr. Oberle: Okay.

Mr. O'Brien: Yes, we have a list which we provide each year.

Mr. Oberle: I would be interested . . .

Mr. O'Brien: The last time a draft of a Crown Corporation's bill was produced, there was a schedule to that which was . . .

Mr. Oberle: Was that in 1979?

Mr. O'Brien: I think it was, but we can certainly give you an up-to-date list. It is not particularly informative.

Mr. Oberle: Well, I would be interested in those kinds of subsidiaries where you have the major share or the leading shares, whether that is 35% or 51%.

Mr. O'Brien: I guess what I am saying is that we have subsidiaries that we maybe have 100% of, but do virtually nothing.

Mr. Oberle: All right.

[Traduction]

M. Hopper: Les sociétés sont uniques en importance mais un certain nombre d'autres sociétés plus petites gravitent autour d'elles. Dave.

M. O'Brien: Grossièrement, comme vous le savez, nous avons au fil des ans racheté des sociétés.

M. Oberle: Oui.

M. O'Brien: Par exemple, nous avons racheté Pacific Petroleums. Cette société comprenait un certain nombre de filiales d'importance relative qui avaient été créées à des fins bien précises et par conséquent, en achetant la Pacific Petroleums nous avons acquis également ses filiales.

Si vous examinez nos activités, cependant, je dirais que 90 p. 100 de notre avoir sont concentrés dans une seule société. Par exemple, nous détenons une participation dans la *Cochin Pipe Lines Ltd.* et, par conséquent, nous sommes propriétaires d'une partie de cette société. Nous possédons une société distincte chargée du raffinage et de la commercialisation. Lorsque nous participons à des projets comme celui du projet pilote de l'Arctique, nous créons une société à cet effet également. Il existe donc toute une série de sociétés, mais si vous examinez soigneusement nos activités, vous constaterez que la plupart de notre actif est concentré en une seule société.

Une autre exception serait l'Espagne où nous avons créé une filiale espagnole car c'est ainsi qu'il fallait procéder là-bas.

Nous créons donc des filiales en fonction de situations très précises qui nous permettent d'exercer les activités requises; mais comme je l'ai dit, 90 p. 100 de notre avoir se trouve dans une seule société.

M. Oberle: Possédez-vous une liste de toutes les sociétés au sein desquelles vous détenez une participation? Parce que ce chiffre de 10 p. 100 n'est pas insignifiant.

M. O'Brien: Lorsque je dis 90 p. 100, ce pourrait être également 95 p. 100; j'essayais de vous donner un aperçu général de la situation.

M. Oberle: Bien.

M. O'Brien: Mais effectivement, nous possédons une liste de ce genre que nous publions chaque année.

M. Oberle: Cela m'intéresserait . . .

M. O'Brien: La dernière fois qu'un avant-projet de loi d'une société de la Couronne a été publié, une annexe y était rattachée . . .

M. Oberle: Était-ce en 1979?

M. O'Brien: Je crois, mais nous pouvons vous donner cette liste mise à jour. Elle n'est pas particulièrement intéressante.

M. Oberle: Peut-être, mais j'aimerais avoir la liste des filiales où vous détenez une participation majoritaire ou du moins importante, que ce soit 35 p. 100 ou 51 p. 100.

M. O'Brien: Ce que je voulais dire c'est que nous avons des filiales que nous possédons peut-être entièrement, mais qui n'exercent pratiquement aucune activité.

M. Oberle: Bien.

[Text]

Mr. O'Brien: They might hold two properties, or something.

Mr. Oberle: All right, I would like a list of all of them, if that were possible.

Mr. O'Brien: Sure, that is certainly possible. We have provided it before, and . . .

Mr. Oberle: I do not want to create a whole lot of work for you.

Mr. O'Brien: No, we have a list of subsidiaries, and we can provide that. As I say, it does not particularly help in understanding the company because most of the activities . . .

Mr. Oberle: No, no, I realize that.

Mr. O'Brien: Yes, sure.

Mr. Oberle: Would that list include the names of the other partners? If it is a company where you have . . .

Mr. O'Brien: Normally, if it is a private company, without the permission of the other partners we would not disclose their names.

Mr. Oberle: Well, you can see what I am getting at.

Mr. O'Brien: Most of the companies I am talking about do not have other partners. The only time we get into partners is with specific projects. For instance: Syncrude, the Tar Sands plant . . .

Mr. Oberle: We understand that. I am talking about companies that you might be involved in, together with other companies that are not . . . are there such companies?

Mr. O'Brien: I think there are maybe three or four of the kind I think you are describing.

Mr. Oberle: Were your companies not formed for one specific project—farming or whatever—a joint venture, where you are a partner in a company?

• 1135

Mr. O'Brien: Usually that is not done in the form of a company. Usually it is a joint venture partnership, as you describe it. It is occasionally done in the form of a company in a big project like Syncrude, where a project company is created.

Mr. Oberle: Yes. But you say there might be, and you would look at that and provide me with a list of these?

Mr. O'Brien: Yes. I am still not 100% clear, at this stage, whether it is the ones who are in with other partners that you want or wholly-owned insignificant subsidiaries.

Mr. Oberle: I want both.

Mr. O'Brien: Certainly. It is a little more complicated for us to go through and pick out each one where we might be in with a partner, which happened to use a company form rather than a partnership form. Because that is kind of an incidental question of form rather than substance.

[Translation]

M. O'Brien: Elles détiennent peut-être deux biens, c'est tout.

M. Oberle: Très bien, j'aimerais en avoir une liste complète, dans la mesure du possible.

M. O'Brien: Bien sûr, c'est parfaitement possible. Nous l'avons déjà distribuée auparavant, et . . .

M. Oberle: Je ne veux cependant pas vous faire faire trop de travail.

M. O'Brien: Non, nous avons une liste de nos filiales et nous pouvons vous la remettre. Comme je l'ai dit, cette liste ne permet pas vraiment de comprendre notre société quand la plupart des activités . . .

M. Oberle: Non, bien sûr, je m'en rends compte.

M. O'Brien: Oui, bien sûr.

M. Oberle: Cette liste comprendrait-elle les noms des autres partenaires? S'il s'agit d'une société où vous avez . . .

M. O'Brien: Normalement, s'il s'agit d'une société privée, nous ne pouvons pas divulguer leurs noms sans leur autorisation expresse.

M. Oberle: Vous voyez où je veux en venir.

M. O'Brien: La plupart des sociétés dont je parle n'ont pas d'autres partenaires. Nous n'en avons que lorsqu'il s'agit de projets précis comme, par exemple, Syncrude, l'usine de sables bitumineux . . .

M. Oberle: Je comprends. Je parle des sociétés dans lesquelles vous détenez une participation avec d'autres sociétés qui ne sont pas . . . En existe-t-il?

M. O'Brien: Je crois qu'il y en a trois ou quatre de ce genre.

M. Oberle: Vos sociétés n'ont-elles pas été créées dans un but précis, que ce soit l'agriculture ou un autre domaine, n'est-ce pas une co-entreprise où vous êtes simplement partenaire?

M. O'Brien: En règle générale, ce n'est pas une compagnie à proprement parler qui s'en charge, mais plutôt une nouvelle société à co-participation. Il arrive, dans le cas des projets d'envergure comme Syncrude, qu'on crée une compagnie distincte.

M. Oberle: D'accord, mais vous parlez au conditionnel; pourriez-vous vous renseigner et me fournir une liste?

M. O'Brien: Certainement. Je ne sais toutefois pas si vous voulez le nom des entreprises en co-participation ou celui de nos toutes petites filiales à capitaux propres.

M. Oberle: Les deux.

M. O'Brien: D'accord. Il est un peu plus difficile pour nous d'aller retrouver chacune des entreprises auxquelles nous pourrions être associés selon les voies normales par opposition à la co-participation. En effet, il s'agit d'une question accessoire de forme plutôt que de fond.

[Texte]

Mr. Oberle: Yes. It is important for us to know because my next question has to do with a little bit of the financial picture of the company. I would like to know how your debt-equity ratio compares with other major oil companies. You are now a major player. What kind of a credit rating are you enjoying?

Mr. O'Brien: At the present time we have not been doing much financing recently in terms of debt financing.

Mr. Oberle: Yes. But you will be doing quite a bit in the next little while.

Mr. O'Brien: When that time comes. Currently, Petro-Canada, the Crown corporation, is an agent corporation, and in borrowing in that corporation, we enjoy the credit rating of the Government of Canada.

Mr. Oberle: Yes. You see, what I am getting at is, if you are in partnership with other companies, do they then enjoy your privileged position?

Mr. O'Brien: Normally when we get into those partnerships, we do not borrow through that company. So that is not quite the way it works. But in answer to your question, no, they do not.

Mr. Oberle: We were under the impression that you were really a Schedule D Crown corporation and that you would have to live on your own wits.

Mr. O'Brien: We are both a Schedule D Crown corporation and an agent of the Crown, Her Majesty, so that we have the ability to raise funds, subject to government approval on the basis of our agency status. But as a Schedule D Crown corporation we operate in a commercial manner, subject to policy directions.

Mr. Oberle: But you think the credit rating that you enjoy is based on your agent status rather than on your cash flow.

Mr. O'Brien: You cannot avoid having it another way. When you are an agent, that is the way your credit rating will be ranked. If we borrowed in a subsidiary that was not the agent, then it would be based on the assets of that subsidiary and indeed, probably in part though, on the fact that it was a subsidiary of a Crown corporation.

Mr. Oberle: What you are telling me is contradicting some documentation we have that would indicate that you are attempting to shoot for an A rating, a single A rating.

Mr. O'Brien: I think you misunderstood. What we are doing is looking at the company and asking what financial ratios would be appropriate if we did not have the agency status of the government, because our position is this: In some instances

[Traduction]

M. Oberle: Je vous comprends bien. En revanche, il est important que nous le sachions parce que ma question suivante portera plus ou moins sur la situation financière de la compagnie. J'aimerais savoir comment vous vous situez, par rapport, aux autres grandes pétrolières, du point de vue de votre marge de financement. Vous êtes d'ores et déjà l'un des grands points. Quelle est donc votre cote de crédit?

M. O'Brien: Pour l'instant, nous ne sommes pas très actifs au niveau du financement par emprunt.

M. Oberle: D'accord, mais cela n'empêche que vous allez y arriver dans pas très longtemps.

M. O'Brien: En temps utile. À l'heure actuelle, la société de la Couronne qu'est Petro-Canada fait fonction d'agent pour la Couronne et, lorsque nous allons emprunter, nous bénéficions naturellement de la cote de crédit accordée au gouvernement canadien.

M. Oberle: D'accord. Vous voyez bien où je veux en venir, n'est-ce pas? Si vous travaillez en co-participation avec d'autres entreprises, ces dernières profitent-elles également de votre position privilégiée?

M. O'Brien: Normalement, lorsque nous travaillons en co-participation, nous n'empruntons pas par le truchement de l'entreprise de co-participation. Ce n'est pas tout à fait de cette façon que les choses se passent. Toutefois, pour répondre à votre question non, ces entreprises ne profitent pas de notre situation privilégiée.

M. Oberle: Nous avions l'impression que votre compagnie relevait en fait de l'Annexe D et que dès lors vous deviez vous-même vous débrouiller.

M. O'Brien: Nous sommes effectivement une société de la Couronne de l'Annexe D mais nous sommes également un agent de la Couronne, de Sa Majesté la Reine, de sorte que nous pouvons aller chercher de l'argent, dans la mesure du moins où le gouvernement nous donne son aval, du fait même que nous sommes l'agent de la Couronne. En revanche, en notre qualité de société État de l'Annexe D, nous sommes effectivement une entreprise commerciale et nous devons nous conformer aux orientations politiques qui nous sont imposées.

M. Oberle: Mais vous êtes d'accord pour dire que la cote de crédit qu'on vous donne est fonction avant tout du fait que vous êtes un agent de la Couronne, plutôt que de votre bilan.

M. O'Brien: C'est inévitable. La cote de crédit est toujours établie de cette façon pour les agents de la Couronne. Si nous allions emprunter de l'argent par le biais d'une filiale qui ne serait pas agent de la Couronne, à ce moment-là, la cote de crédit serait calculée en fonction du bilan de la filiale et, probablement aussi, en partie du moins, en fonction du fait qu'il s'agit d'une filiale d'une société d'État.

M. Oberle: Ce que vous venez de me dire contredit certains éléments dont nous disposons et selon lesquels vous tentez d'obtenir une cote A.

M. O'Brien: Vous avez, je crois, mal compris. En fait, nous analysons notre situation et nous nous demandons quelle cote nous pourrions avoir si nous n'étions pas un agent de la Couronne puisque effectivement notre position est la suivante:

[Text]

in the past, Crown corporations have got into trouble by relying too much on their agency status and running up enormous debts relative to their equity capital, which, because of the high interest charges, puts them in the position of never being able to earn a profit and in a difficult financial position to carry on their activities.

So we undertook a financial study to say that we have this agency benefit of the credit of the Government of Canada, but let us see what would be an appropriate financial structure of debt-to-equity to be effective commercially. We did significant work to examine that issue, to avoid the pitfall of ending up incurring so much debt that we are commercially unstable.

Mr. Oberle: In your analysis, did you find that your present or projected debt-to-equity ratio and your cash flow would entitle you to an A rating?

• 1140

Mr. O'Brien: What we said was that you had to pick some test by which to measure what an appropriate capital structure would be. For example, we said that, standing by ourselves, we would qualify for an A rating if certain requirements were met. There are various ratios you have to meet to qualify for an A rating. So we tested ourselves against them to see what would be involved, in terms of additional equity and what capacity for additional debt would be available if you wanted to maintain an A rating independent from your government credit status.

Mr. Oberle: Yes. Getting back to my original question, how does your debt-to-equity ratio and your cash-flow compare to the other major companies?

Mr. O'Brien: Well, I can answer that in two parts. To the extent that in the last five years we have financed acquisitions through debt, we have more debt than companies that have been going for 25 years and have not made acquisitions in the last five years. So, if you compare us to a company like Imperial Oil, which has been in the oil business for many, many years in Canada and has acquired assets at 1940s and 1950s costs while we purchased debt-financed assets during the last five years, we clearly have more debt than they do. If you compare us to some of the Canadian companies, we would be relatively healthy.

[Translation]

Il est arrivé dans le passé que des sociétés d'État se soient trouvées en difficulté du fait qu'elles s'étaient beaucoup trop fiées au fait qu'elles étaient des agents de la Couronne mais qu'elles avaient en conséquence accumulé une dette énorme par rapport à leur capital propre ce qui, en raison de l'importance du service de cette dette, avaient fait en sorte qu'elles n'avaient plus jamais pu faire de bénéfice et qu'elles s'étaient retrouvées donc, financièrement parlant, en très mauvaise posture pour poursuivre leurs activités.

Nous avons donc entrepris une analyse financière partant du principe que nous profitions effectivement de la cote de crédit accordée au gouvernement du Canada parce que nous étions l'agent de la Couronne, mais en nous demandant, dans l'absolu, quelle serait la meilleure structure financière possible, et je parle ici de notre marge de financement, pour rester viable commercialement parlant. Nous n'avons pas ménagé nos efforts pour mener cette analyse à bonne fin et éviter donc le piège d'un endettement excessif qui nous mettrait dans une situation commerciale très instable.

M. Oberle: Votre analyse vous a-t-elle porté à conclure que votre marge de financement externe actuelle ou prévue alliée à votre marge d'autofinancement justifierait une cote de crédit A?

M. O'Brien: Ce que nous avons dit, c'est que nous devions avoir un genre d'étalon nous permettant de calculer la structure financière la plus appropriée. Ainsi, nous avons dit que, si nous étions autonomes, nous pourrions obtenir une cote de crédit A à condition de réunir certains critères. En effet, pour obtenir cette cote de crédit A, il faut respecter certains pourcentages. Nous avons donc analysé notre propre situation financière par rapport à ces critères pour déterminer ce qu'il faudrait, et je parle ici d'un étoffement de notre avoir propre et de la possibilité d'emprunter davantage, pour pouvoir conserver une cote de crédit A même si nous n'étions pas un agent du gouvernement.

M. Oberle: D'accord. Pour en revenir à ma première question, où se situe votre marge de financement externe et votre marge d'autofinancement par rapport aux autres grandes compagnies pétrolières?

M. O'Brien: Je puis vous donner deux réponses. Du fait que, depuis cinq ans, nous avons financé nos acquisitions par voie d'emprunts, nous avons effectivement une marge de financement externe plus importante que celle des entreprises qui existent depuis 25 ans et qui, depuis cinq ans, n'ont pas procédé à des acquisitions majeures. Ainsi, si vous nous comparez à une pétrolière comme l'Imperial, qui est active dans le domaine pétrolier depuis des années et des années au Canada et qui a procédé à ses acquisitions aux prix des années 40 et des années 50, alors que nous avons fait nos acquisitions, en empruntant, depuis cinq ans seulement, il est certain que notre endettement est supérieur à la sienne. En revanche, si vous nous comparez à certaines de nos homologues canadiennes, nous sommes relativement parlant en meilleure posture financière.

[Texte]

So, on a scale, we have more debt than most of the major multi-nationals and, as a proportionate amount, we have less debt-to-equity than many of the Canadian companies.

Mr. Oberle: I want to be sure now. What you have told me is that you are really enjoying the Government of Canada rating, because of your agency status. But, if you were entirely on your own... that is the only reason for which you have conducted this study?

Mr. O'Brien: No, that is incorrect. The we have conducted the study because of the concern expressed about Crown corporations having become too debt-leveraged as they rely on the government credit. What we are saying is that we can raise money because we have the government credit. But, if we were to be a Schedule B Crown corporation and have a commercial capital structure, then we should not raise too much debt relative to our equity in order to run in a sound commercial manner. It is for that reason we conducted the study.

Mr. Oberle: And this A rating would carry through the capital program that you have projected for the next five years?

Mr. O'Brien: Well, the A rating is a measure at every point in time.

Mr. Oberle: I realize that. It is a fictional thing. You are still going to borrow on government rate.

Mr. O'Brien: Let me explain the other piece. When you ask about our capital program and whether an A rating would carry us through, that would be dependant on what projects we actually proceeded with, what your cash-flow is, which is dependant in part on pricing of gas and oil, how much debt you incur and how much equity you raise.

Mr. Oberle: Now that you have established this standard, suppose some of these factors rearrange themselves to a point where the price does not increase or the price drops and your income is not what you have projected. Would you then forego some of the programs you have planned which would require the borrowing of, what is it, \$5 billion or whatever? Because you now have established a standard and you would...

Mr. O'Brien: No, we have not established a standard. What we have done is simply a study. We picked one standard and asked what it would mean if we used that standard.

Mr. Oberle: —under present circumstances.

Mr. O'Brien: We have not said—our board of directors or the government has not said—that this is the standard to be applied.

[Traduction]

Toute comparaison faite donc, nous sommes davantage endettés que la majorité des grosses multinationales et, proportionnellement parlant, nous le sommes moins que bon nombre d'entreprises canadiennes.

M. Oberle: Soyons précis, je vous prie. Vous nous avez dit donc que vous profitiez de la cote de crédit attribuée au gouvernement du Canada parce que vous étiez un agent de la Couronne. Que se passerait-il si vous étiez entièrement autonome... Est-ce la seule raison pour laquelle vous avez procédé à cette étude?

M. O'Brien: Pas du tout. Nous avons fait procéder à cette étude en raison du fait que d'aucuns s'inquiétaient de la situation de certaines sociétés d'État qui, profitant de leur cote de crédit, s'étaient indûment endettées. Nous disons en fait que nous pouvons effectivement aller chercher de l'argent sur les marchés financiers en raison de notre crédit officiel mais que, si nous étions une société d'État de l'Annexe B avec une structure financière à caractère commercial, nous ne devrions pas trop emprunter sur les marchés financiers par rapport à notre avoir propre, précisément pour pouvoir fonctionner sur des bases commerciales saines. C'est la raison pour laquelle nous avons effectué cette analyse.

M. Oberle: Et cette cote de crédit-là demeurerait partie intégrante du programme d'investissement que vous avez prévu pour les cinq prochaines années?

M. O'Brien: Comprenez-moi bien, cette cote de crédit A est une variable ponctuelle.

M. Oberle: Je le sais fort bien: c'est une donnée fictive. N'empêche que vous allez continuer à emprunter en profitant du crédit du gouvernement.

M. O'Brien: Permettez-moi de vous expliquer le deuxième volet de la question. Lorsque vous parlez de notre programme d'investissement et lorsque vous nous demandez si nous conserverions notre cote A, il est évident que cela dépendrait des projets que nous déciderions de financer, de notre marge d'autofinancement, qui dépend en partie de la structure de prix du pétrole et du gaz, de notre endettement extérieur et du capital-actions que nous parviendrions à recueillir.

M. Oberle: Vous avez donc arrêté cette norme, supposons maintenant que certains de ces facteurs viennent à évoluer, mettons dans la mesure où le prix n'augmente pas, ou diminue, et que vos rentrées ne correspondent plus à ce que vous aviez prévu. À ce moment-là, est-ce que vous abandonneriez certains des programmes que vous avez d'ores et déjà prévus et qui exigeraient de votre part par exemple 5 milliards d'emprunts nouveaux? En fait, vous avez arrêté une norme et il faudrait que vous...

M. O'Brien: Non, nous n'avons pas arrêté de norme, nous avons simplement effectué une analyse financière. Nous sommes partis d'une norme parmi plusieurs et nous nous sommes demandé ce qui se passerait si nous l'utilisions.

M. Oberle: ...dans les circonstances actuelles.

M. O'Brien: Nous n'avons jamais dit—ni le conseil d'administration, ni le gouvernement—que c'était effectivement la norme à utiliser.

[Text]

Mr. Oberle: But, if the situation deteriorated and you had to stand on your own feet without an A rating, would that affect your investment decisions and your ...

Mr. O'Brien: I hesitate. That is almost a triple hypothetical question.

Mr. Oberle: But why did you do the study in the first place ...

Mr. O'Brien: Because we were requested to.

Mr. Oberle: —if you did not want to establish certain criteria?

Mr. O'Brien: We were requested to do a study to give a sense ...

• 1145

Mr. Oberle: By whom?

Mr. O'Brien: —by one of the government departments that would be interested in the financial structure. We were also interested in pursuing that. But to answer hypothetical questions about the future—if oil prices do not, if you are faced with this project... really, we have to make those decisions at the time the projects come to us.

Mr. Oberle: Even if it meant that you would lose ...

Mr. O'Brien: Many companies have "B" ratings, triple "B" ratings, double "B" ratings, "A", "A plus".

Mr. Oberle: The major oil companies.

Mr. O'Brien: Many major, many Canadian companies would be triple B, as an example. And we took a higher standard than that.

Mr. Oberle: What about the majors, the multinationals?

Mr. O'Brien: Because the multinationals have not acquired companies recently and issued debt and have been in business a long time, clearly they have higher ratings generally than Canadian companies.

Mr. Oberle: So really that study was carried out merely for purposes of a request from the Department of ...

Mr. O'Brien: Also, very much in our interest better to understand our capital structure and to avoid the pitfalls of becoming too debt-leveraged.

Mr. Hopper: I might say, Mr. Oberle, that I think I know what you are driving at. If the situation occurred that the opportunities we had to go ahead with projects which we are currently in—like Hibernia and Sable Island and so forth—if those come to us over the next few years all at one time, clearly we do not have the internal cash flow to carry all those projects, although our internal cash flow is very healthy. We would then have to search for capital; that could be a combination of debt and equity. If equity was not forthcoming from any source, then we would have to think long and hard about how much debt we could afford to raise, and we could come to the conclusion that to raise it beyond a certain point would put

[Translation]

M. Oberle: Mais supposons que la situation se dégrade et que vous deviez devenir autonomes sans pouvoir profiter de votre cote de crédit A, est-ce que vos décisions en matière d'investissement s'en trouveraient affectées ...

M. O'Brien: Je ne suis pas sûr. En fait, vous parlez de trois hypothèses.

M. Oberle: Mais pourquoi avez-vous décidé de procéder à cette analyse ...

M. O'Brien: Parce qu'on nous l'a demandé.

M. Oberle: ... si vous ne vouliez pas arrêter certains critères?

M. O'Brien: On nous a demandé de procéder à une analyse pour ...

M. Oberle: Qui donc?

M. O'Brien: ... un des ministères du gouvernement que notre structure financière intéresse. La chose nous intéressait également. Mais de là à répondre à des questions hypothétiques relatives au long terme—à se perdre en conjectures sur l'évolution du prix du pétrole et le sort de ces projets—écoutez, ce sont des décisions que nous allons devoir prendre au moment où il va falloir lancer les projets.

M. Oberle: Même si cela signifie que vous perdriez ...

M. O'Brien: Il y a énormément d'entreprises qui ont une cote de crédit B, BBB, BB, A, À plus.

M. Oberle: Les grosses compagnies pétrolières.

M. O'Brien: Bon nombre de grosses entreprises canadiennes ont ainsi une cote de crédit BBB. Nous sommes partis d'une norme beaucoup plus élevée.

M. Oberle: Et les grosses multinationales?

M. O'Brien: Les grosses multinationales n'ont pas procédé récemment à des acquisitions majeures, elles n'ont pas emprunté sur une grande échelle et elles sont en activité depuis très longtemps, de sorte que leur cote de crédit est d'une façon générale meilleure que celle des entreprises canadiennes.

M. Oberle: Vous avez donc effectivement procédé à cette analyse à la demande du ministère ...

M. O'Brien: De plus, nous avions effectivement intérêt à mieux comprendre notre propre structure financière pour pouvoir éviter le piège d'un endettement excessif.

M. Hopper: Je pourrais ajouter, monsieur Oberle, que je vois où vous voulez en venir. S'il était arrivé que les perspectives qui s'offraient à nous dans le cadre de projets auxquels nous participons déjà—par exemple Hibernia et l'Île de Sable—si ces perspectives venaient à se concrétiser en même temps d'ici quelques années, il est évident que nous n'aurions pas la marge d'autofinancement suffisante pour y donner suite, même si, je dois le dire, cette marge d'autofinancement qui est la nôtre est extrêmement satisfaisante. Nous devrions aller chercher de l'argent à l'extérieur, sous forme de capital-action et d'emprunts à la fois, sans doute. Si nous ne parvenions pas à obtenir du capital-action, nous devrions, j'imagine, nous

[Texte]

us in jeopardy. Then we would have to make a decision as to what to do: do we get out of the project, do we sell our position, and what do we do at that point?

Mr. Oberle: What I am getting at, and what I am trying to alert you to, is the fact that whatever requirements you place on the Government of Canada for additional capital, will really be equity capital, because you will have stretched yourself too thin by the time you carry out the programs that you have laid through. Would that be a fair assessment? That you would be looking to the government for equity rather than ...

An hon. Member: Guts.

Mr. O'Brien: At what stage and depending on what projects proceed. When we do a five-year projection, as a matter of conservatism, we have to put in the projects that might proceed. Just in the realities of the world, probably a number of those projects will not proceed.

As an example, we were talking at our meeting with you gentlemen on Tuesday, about a new tar sands projects. There are many hurdles that have to be overcome to get a new tar sands project underway; therefore, the timing of it is uncertain, if indeed, it does start in any foreseeable time-frame.

The same issues arise with most other major capital-intensive projects, be it a Hibernia development, and so forth. So when we did it, we put them in, and said that if all those happened in that time frame, you clearly would have major capital requirements. The likelihood of all those happening in that time frame is not high. Therefore, you have to judge as you go along the way and as real opportunities present themselves at a stage where they are going to proceed.

Mr. Oberle: Mr. Chairman, could I have one final question? It is a little unrelated. It is a constituency question; it is something that causes me a lot of problems. As you know, the company is probably more active in my part of the world, in northeastern British Columbia, through the refinery, et cetera and your acquisition of Pacific Petroleum. Your bulk agents and dealers, and I regret having to raise that here, are finding it exceedingly difficult competing with the other oil companies. Frankly, as you know, the other oil companies are at times hostile to you, and you have to earn your place in the industry. That is an on-going process I suppose, and will be an on-going process for sometime.

I have had a disturbing phone call from your bulk agent in Fort Nelson. First of all, the area is completely deprived of any

[Traduction]

demander très sérieusement quel est le total des emprunts que nous pourrions nous permettre et ainsi arriver à la conclusion que, passé un certain seuil d'endettement externe, nous risquerions de compromettre notre assise financière. A ce moment-là nous devrions décider de la marche à suivre: abandonner le projet, vendre nos parts ou quoi encore?

M. Oberle: Ce à quoi je voulais en venir et ce sur quoi je voulais attirer votre attention, c'est le fait que, indépendamment du fait que vous pouvez solliciter le gouvernement du Canada pour obtenir des capitaux frais, ce serait effectivement du capital-action parce qu'au moment où vous mettrez en oeuvre les programmes que vous avez prévus, vous serez déjà beaucoup trop engagés pour procéder par voie d'emprunts. Est-ce que je me trompe? Vous devriez à ce moment-là aller chercher du capital-action auprès du gouvernement au lieu de passer par les marchés financiers ...

Une voix: Il faut oser.

M. O'Brien: Cela dépend du moment et cela dépend du projet. Lorsque nous faisons nos prévisions quinquennales, nous devons être prudents et envisager tous les projets que nous pourrions financer. Mais si nous voulons être réalistes, nous devons bien nous rendre compte qu'il y a beaucoup de ces projets qui ne verront jamais le jour.

Ainsi, nous vous parlions mardi d'un nouveau projet d'exploitation des sables bitumineux. Il y en a des obstacles à surmonter avant qu'un tel projet puisse voir le jour. Par conséquent, même le calendrier d'exécution reste flou, à supposer même que le projet puisse voir le jour dans un avenir prévisible.

Il en va de même pour la plupart des autres mégaprojets d'investissement, par exemple Hibernia. Lorsque nous avons donc fait nos prévisions, nous les avons intégrées dans nos calculs en disant que, si ces projets recevaient le feu vert dans le cadre de l'échéancier prévu, nous allions effectivement avoir besoin d'une grosse injection de capitaux. En revanche, il est très peu vraisemblable que tous ces projets voient le jour pendant la période en question. Il faut donc porter un jugement de valeur au fur et à mesure que les possibilités prévues en arrivent à se concrétiser.

M. Oberle: Monsieur le président, j'aimerais si vous me le permettez, poser une dernière question qui n'a pas grand-chose à voir avec ce qui précéde. C'est une question qui intéresse ma circonscription et qui est un véritable casse-tête pour moi. Vous le savez, c'est dans ma région que votre compagnie est probablement la plus active, je parle du nord-est de la Colombie-Britannique, car elle y a une raffinerie et que vous venez d'y acquérir la *Pacific Petroleum*. C'est à regret que j'en parle ici, mais je dois vous signaler que vos courtiers et vos grossistes ont de plus en plus de mal à concurrencer les autres compagnies pétrolières. Vous le savez, je serai franc avec vous, il arrive que les autres compagnies pétrolières vous soient hostiles et vous devez vous tailler votre créneau sur le marché. J'imagine que c'est un phénomène permanent, ou du moins qu'il le sera pendant un certain temps encore.

J'ai reçu d'un de vos grossistes à Fort Nelson un coup de téléphone qui m'a inquiété. Je dois commencer par dire que

[Text]

economic activity as a result of the National Energy Program and every appetite of the provincial government in terms of royalties. Not much activity has been carried out in northeastern British Columbia so the economy is depressed.

• 1150

He finds it very difficult to bid on projects, drilling ventures and so on. Even those because they deliver into the Territories, even though they are on Canadian lands where we contribute very heavily through the PIP program. If it is any other oil company, the orders go out:²¹ No Petro-Can products. I do not think that you people are really supporting your dealers and agents in the way that you should—I mean you are not competitive obviously—because they are not getting any of the business and they are attributing it to political factors which I do not think should be at play.

Have you had these complaints brought to your attention?

Mr. West: Mr. Oberle, I have not heard of those complaints but I thank you for bringing those to my attention. I will look into it.

Mr. Oberle: Maybe we could talk privately a little more about that. It really concerns me.

Mr. West: I think you have had in the past some conversations with Mr. Twiss on the refinery, and I will talk to him this afternoon about that.

Mr. Oberle: Maybe someone could get in touch with me about this particular problem.

Mr. West: Yes, sir.

Mr. Shields: I might just add to that, it may tie in. It is the kind of thing that I saw developing.

I had a call from a couple of bulk dealers who are not Petro-Canada dealers but Imperial and Gulf, these kinds of people around the Wolfe Lake projects situated in that area. Their complaint was that although they are the bulk agents in that area, Petro-Canada is trucking the product from Edmonton. Obviously, at not greater expense to the Wolfe Lake project, unless buying from other bulk agents.

Mr. O'Brien: That is the reverse side.

Mr. Shields: I am wondering if there has not been animosity built up between the majors and Petro-Canada.

Mr. Hopper: Mr. Shields, to begin with most of these people are independent dealers. It is almost a way of operation as industry. If you are of a part and parcel of a project that requires product and you also happen to be in the business of selling that product, you tend to use your own product; that practically goes without saying, it is the truth with every company. I can almost be very positive about the fact that

[Translation]

toute cette région souffre d'une inactivité économique quasi totale en raison du Programme énergétique national et de la gourmandise du gouvernement provincial pour ce qui est des redevances pétrolières. Le nord-est de la Colombie-Britannique tourne au ralenti et l'économie y est effectivement déprimée.

Ce grossiste donc s'est rendu compte qu'il lui était très difficile de soumissionner dans le cas de certains projets, notamment de projets de forage, même dans les Territoires, même sur les terres de la Couronne où nous dépensons beaucoup d'argent dans le cadre du programme PEP. Dès lors qu'il s'agit d'une autre compagnie pétrolière, les commandes affluent. Pour Petro-Canada, c'est non. J'ai le sentiment que vous n'épauliez pas suffisamment vos grossistes et vos courtiers—j'entends par là que vous n'êtes, de toute évidence, pas concurrentiels—parce que vos représentants ne reçoivent absolument aucune commande et ils estiment que cela est dû à des facteurs politiques qui, à mon avis, n'ont rien à faire-là.

Ces plaintes ont-elles été portées à votre attention?

M. West: Je n'en ai pas entendu parler, monsieur Oberle, mais je vous remercie de me l'avoir signalé et je vais me renseigner.

M. Oberle: Nous pourrions peut-être en discuter en privé car c'est un problème qui me préoccupe.

M. West: Je pense que vous vous êtes déjà entretenu avec M. Twiss à propos de la raffinerie, et je vais moi-même lui en parler cet après-midi.

M. Oberle: L'un de vous pourrait peut-être me rappeler à ce sujet.

M. West: Certainement.

M. Shields: J'aurais un élément connexe à ajouter, si vous me le permettez car c'est précisément quelque chose que j'ai moi-même constaté.

Un ou deux grossistes de l'Imperial et de Gulf, et pas de Petro-Canada, m'ont appelé, ce sont les gens qui travaillent pour les projets en cours dans la région de Wolfe Lake. Ils s'étaient plaints auprès de moi du fait que, même si c'étaient eux les grossistes officiels pour la région, Petro-Canada leur coupait l'herbe sous les pieds en fournissant par camions depuis Edmonton. Il est évident que ça ne coûtait guère plus cher aux entreprises travaillant à Wolfe Lake, sauf si elles s'alimentaient auprès d'autres grossistes.

M. O'Brien: C'est le contraire.

M. Shields: J'aimerais savoir s'il n'y a pas effectivement une certaine animosité entre les grosses pétrolières et Petro-Canada.

M. Hopper: Monsieur Shields, il faut dire pour commencer que ces gens sont pour la plupart des indépendants. C'est un peu comme si c'était leur *modus operandi*. Si vous êtes partie prenante dans un projet qui a besoin de tel ou tel produit et si, coïncidence, vous vendez précisément ce produit il est évident que vous serez tenté de vous alimenter à vos propres sources, cela va sans dire, c'est vrai dans tout le secteur industriel. Dans

[Texte]

what product Imperial uses at Cold Lake is not Gulf product. It is Imperial product. That is what we are in business for.

Mr. Shields: They have an agent locally. They do not truck it in from Edmonton.

Mr. Hopper: I do not know how they supply it. But if we see a profit in it—and we do—if we thought the cost of that product was out of line with what we buy locally, then our partner BP would say to us that they would not accept that as legitimate cost because this is a joint venture project. We have to satisfy our partner that the product moving into that, for the use in that project, is a competitive cost because BP is not getting anything out of it; they are not marketing in this country any more. So you can rest assured that the product we move into the Wolfe Lake project is competitive with what we could do with local agents, or else our partners would not accept it.

Mr. Oberle: There are projects like the Northeast Coal Project which is not an oil company project. You are not competitive there because it is not an agent or a dealer that bids on it, it is the company that usually bids and pays the agent.

Mr. Hopper: Mr. Oberle, we decide whether we are going to be competitive or not. Air Canada buys jet fuel all the time. We do not get many of those contracts. We do not want them. The price is too low for us and we cannot make that much money on it. You see, we are not competitive as if we were doing something wrong. We decide if we are competitive. If we want the business we will go out and take the business; that is what competition is all about. If we are not interested in certain kinds of business in certain areas, we do not bid on it. If we bid on it, we put a bid that will make us some money; if we are under bid by somebody, we walk away from it.

Mr. de Corneille: I might say, Mr. Oberle, that in western Canada was the increased refining capacity that is now emerging there.

• 1155

We are running into a very competitive operation in western Canada—very competitive.

Le président: Avez-vous des questions à poser, monsieur Bachand?

M. Bachand: Quelle partie du budget de Petro-Canada est consacrée à la recherche et au développement? Est-ce minime ou important?

Mr. O'Brien: Unfortunately, I do not have the precise percentages on our R and D budget with me. I could get that

[Traduction]

le cas qui vous occupe, je suis pratiquement convaincu qu'à Cold Lake, l'Imperial n'achète pas chez Gulf. L'Imperial achète à elle-même. C'est pour cette raison que nous sommes en affaires.

M. Shields: Mais il y a un courtier sur place. Il n'est pas nécessaire de faire venir des camions d'Edmonton.

M. Hopper: Je ne sais pas comment se fait l'alimentation mais, si nous pouvons y trouver notre bénéfice—and c'est effectivement le cas—si nous croyons qu'il nous en coûterait beaucoup plus cher par rapport à ce que nous pourrions payer sur place, il est évident que notre associée, la BP, viendrait nous dire qu'elle n'est pas d'accord pour payer plus cher, ce qui est tout à fait normal vu que c'est notre associée. Nous devons convaincre notre associée que ce que nous achetons parce que nous en avons besoin pour notre projet commun ne nous coûte pas plus cher car, c'est certain, la BP n'a rien à y gagner: BP est absente du marché au Canada. Vous pouvez avoir tous vos apaisements, ce que nous faisons venir à Wolfe Lake ne nous coûte pas plus cher que si nous achetions sur place, sinon nos associés ne l'accepteraient jamais.

M. Oberle: Il y a également d'autres projets, non pétroliers, comme le projet d'exploitation houillère du nord-est. Vous n'êtes pas concurrentiel là-bas parce que ce n'est jamais le courtier ou le grossiste qui soumissionne, c'est la compagnie qui, le plus souvent, soumissionne et paie le courtier.

M. Hopper: Monsieur Oberle, c'est nous qui décidons d'intervenir ou non sur le marché. Par exemple, Air Canada n'arrête pas d'acheter du carburant pour ses avions. Nous n'obtenons pas beaucoup de contrats d'Air Canada car nous n'en voulons pas. Le prix est trop bas et nous n'avons pas beaucoup de bénéfices à faire sur des contrats comme celui-là. Comprenez-nous bien, si nous sommes absents du marché, ce n'est pas un reproche qu'on peut nous faire car c'est nous qui décidons d'être présents ou absents sur le marché. Si nous voulons décrocher le contrat, nous allons faire ce qu'il faut pour y arriver: c'est cela la concurrence. Si certains contrats dans certaines régions ne nous intéressent pas, nous ne répondons pas à l'appel d'offres. Si nous y répondons, nous soumissionnons de manière à faire un certain bénéfice; si quelqu'un nous coupe l'herbe sous les pieds, nous laissons tomber.

M. de Corneille: Je pourrais ajouter, monsieur Oberle que, dans l'ouest du pays, les activités de raffinage sont de plus en plus intensives.

Nos activités dans l'ouest du Canada sont en train de devenir très compétitives, vraiment très compétitives.

The Chairman: Do you have any questions to ask, Mr. Bachand?

M. Bachand: What proportion of Petro-Canada's budget goes to research and development? Is it small or important?

M. O'Brien: Je n'ai malheureusement pas sur moi les pourcentages précis pour ce qui est de la part de notre budget

[Text]

information for you. We have a major R and D effort in the upstream operation and we are bringing to fruition previous R and D efforts in Montreal at the Pointe-aux-Trembles refinery through the introduction of the CANMETS process—which was Canadian R and D. We are now putting in place a project at that refinery with a cost of well in excess of \$100 million to bring that R and D into reality in a specific commercial test operation. So, it would depend on whether you included actual projects pursuant to the R and D or just the original research in the percentage. But, as an example, if you included the actual introduction of a project such as the one at Pointe-aux-Trembles together with our R and D this year, then it would be a significant number. It would be in the \$100 million range.

[Translation]

qui est consacrée à la recherche et au développement, mais je pourrais obtenir ces renseignements pour vous. Nous avons fait un important effort de recherche et de développement pour ce qui est des installations en amont et nous arriverons à réaliser plusieurs efforts de recherche et de développement déjà entrepris à Montréal dans la raffinerie de Pointe-aux-Trembles grâce à l'utilisation du procédé CANMETS, qui est un procédé canadien. Nous sommes en train de mettre sur pied dans cette raffinerie une opération-pilote commerciale, qui nous coûtera bien au-delà de 100 millions de dollars, et qui nous permettra de mettre en pratique cette nouvelle technologie. Ce serait différent si vous incliez les projets entrepris en matière de recherche et de développement au lieu de ne compter que les travaux de recherche originaux. Mais, à titre d'exemple, si vous incluez la réalisation d'un projet comme celui que nous sommes en train de mener à Pointe-aux-Trembles, cela donnerait un montant assez important, sans doute de l'ordre de 100 millions de dollars.

M. Bachand: D'après vos explications, la recherche comprend l'exploration, la production et l'utilisation des dérivés du pétrole, n'est-ce pas?

M. O'Brien: C'est juste.

M. Bachand: L'environnement occupe-t-il aussi une part importante de ces domaines? On constate que les municipalités, les gouvernements provinciaux, enfin, beaucoup de personnes attachent de l'importance à l'environnement. De votre côté, faites-vous beaucoup de recherche dans ce domaine?

M. O'Brien: Nous faisons de la recherche sur l'environnement et d'autres sujets, bien sûr. Pour les questions d'environnement, nous désirons toujours nous comporter en bons citoyens et respecter l'environnement. Toutefois, chaque cas est un cas particulier, et je ne vous cacherai pas que, dans certains cas, nous connaissons des problèmes que nous sommes en train de régler. Ainsi, à Pointe-aux-Trembles, nous allons devoir faire un grand investissement pour régler une question écologique à notre raffinerie.

Mr. Hopper: I might add to that, sir, the fact that when we were more active in the Arctic than we are now we did a great deal of environmental research dealing with oil spills and the impact of our activities on wild-life. We are continually involved in environmental aspects related to our drilling activity and, hopefully, future production activity offshore—east coast. This work takes a good deal of our time and occupies a fairly significant number of staff members.

M. Bachand: En recherche et développement, faites-vous tout vous-mêmes ou faites-vous appel aux universités canadiennes? Votre service de recherche de Calgary a-t-il des rapports avec les universités?

Mr. Hopper: We do some of it ourselves. Where we can give out contracts to either commercial firms or to universities, we try very hard to do that. We try to avoid building up a staff of experts in any one area for a short period of time because when that activity is finished, we would have difficulty in finding

Mr. Bachand: According to your explanations, research involves the exploration, the production and the utilization of petroleum by-products. Is that correct?

Mr. O'Brien: Yes.

Mr. Bachand: And do environment-related questions also play an important role? Municipalities, provincial governments... all in all, an awful lot of people are giving importance to the environment. Are you carrying out much research in this field?

Mr. O'Brien: Of course we carry out research on the environment and on other subjects as well. As far as the environment is concerned, we only wish to behave as good citizens and to respect the environment. However, each case is different, and I would not deny that in some cases we run into problems which we then try to correct. For example, in Pointe-aux-Trembles, we are going to have to make an enormous investment to correct an ecological problem in our refinery.

Mr. Hopper: J'ajouterais, monsieur, que lorsque nous étions plus actifs dans l'Artique que nous ne le sommes maintenant, nous avons fait énormément de travail de recherche au sujet des déversements de pétrole et de l'incidence qu'avaient nos activités sur la faune et la flore. Nous sommes toujours intéressés par les conséquences que peuvent avoir pour l'environnement nos activités de forage, et il en sera de même pour toutes nos activités futures au large des côtes, et je parle ici de la côte est. Ce travail prend une bonne partie de notre temps et occupe un nombre important d'employés.

Mr. Bachand: In the areas of research and development, do you do everything yourself, or do you call upon Canadian universities? Does your research service in Calgary have any relationships with universities?

Mr. Hopper: Nous en faisons une certaine part nous-même. Mais lorsque nous pouvons passer des contrats avec des entreprises ou avec des universités, nous nous efforçons toujours de le faire. Nous essayons d'éviter d'accumuler un grand nombre d'experts dans un domaine précis pour une

[Texte]

work for them. So, we attempt to give out contracts for related research to both profit and non-profit organizations like universities. We have done quite a bit of that.

M. Bachand: Est-ce que Petro-Canada, *Gulf Oil* et Shell le font toutes? Est-ce que chaque compagnie pétrolière fait de la recherche dans tous les domaines ou bien si Petro-Canada fait de la recherche complémentaire à ce qui se fait dans les autres compagnies?

• 1200

M. O'Brien: Cela dépend des circonstances. Nous faisons parfois de la recherche dans le même domaine que les autres parce que nous leur faisons tout de même concurrence sur le marché. Dans d'autres cas, nous nous associons aux autres compagnies pour réaliser un grand projet. Nous faisons alors de la recherche ensemble.

En ce qui concerne les multinationales, elles ont un certain avantage. En effet, la compagnie mère, qui se trouve aux États-Unis ou ailleurs, fait de la recherche et peut transmettre le résultat de la recherche à ses filiales canadiennes.

M. Bachand: Merci.

The Chairman: Mr. Shields.

Mr. Shields: I am looking at a couple of things and would like to know, in your best guess or your best case scenario over the next five years, what call on government revenues per capital are you going to be looking at?

Mr. Hopper: I think I stated the other day that our budget we presented to government that was agreed to had a number of \$275 million for 1985 and nothing firm beyond that, but that we were able to come in with another budget or a supplemental budget related to specific projects, if we had those requirements. Mr. O'Brien prepared that budget for the corporation and spent most of the time talking with government officials about it. Perhaps he would like to add something.

Mr. O'Brien: I think there might be some confusion, Mr. Shields. I think the last time, reference was made to some documents that might have some numbers not appearing to correspond with the numbers you are now hearing, and I can explain that quite simply. You will appreciate that I do not want to get into too much detail, because those are commercially confidential documents.

When we submit a budget initially, we do it under directions from last year where government has set what they call a fiscal framework as to levels of equity that we should assume for purposes of building up a budget, not to say that we are going to get them. I suspect that those levels are the ones you are seeing in the documents you are looking at. In the course of discussions with government—in the pursuance of the submission of the budget—we make very substantial modifications and come out with the final budget. Mr. Hopper has referred to the process of modification. It has already been

[Traduction]

période de temps plutôt courte, parce qu'une fois l'activité terminée, nous aurions du mal à leur trouver du travail. C'est pourquoi nous essayons de passer des contrats pour des travaux de recherche connexe avec des organismes à but lucratif ainsi qu'avec des organismes à but non lucratif, comme par exemple les universités. Nous le faisons souvent.

Mr. Bachand: Do Petro-Canada, *Gulf Oil* and Shell all do that? Do all the oil companies carry out research in all these areas, or does Petro-Canada simply carry out research to complement that of other companies?

Mr. O'Brien: That depends on the circumstances. We sometimes carry out research in the same area as the others because we are competing against them on the market. But in other cases, we join with the other companies in order to carry out a larger project. In cases like these, we do the research together.

As far as the multinationals are concerned, they have a certain advantage. The parent company, which is in the United States or elsewhere, does some research and can handover the results of this research to its Canadian subsidiaries.

M. Bachand: Thank you.

Le président: Monsieur Shields.

Mr. Shields: Je suis en train de regarder plusieurs choses, et j'aimerais savoir combien d'argent, par tête d'habitant, pris dans les caisses publiques, il vous faudra, selon vous, dans la meilleure hypothèse possible pour les cinq prochaines années.

M. Hopper: Il me semble avoir déclaré l'autre jour que notre budget, approuvé par le gouvernement, avait été fixé à 275 millions de dollars pour l'année 1985, et que rien de ferme n'avait été proposé en dehors de cela, mais que nous pourrions présenter un autre budget ou un budget supplémentaire pour des projets très particuliers s'il le fallait. C'est M. O'Brien qui a préparé ce budget pour la société et qui a passé le plus de temps à en discuter avec les représentants du gouvernement. Il aimerait peut-être ajouter quelque chose.

Mr. O'Brien: Je pense qu'il y a peut-être une certaine confusion, monsieur Shields. La dernière fois on a fait état de certains documents, où les chiffres ne correspondaient pas avec ceux que vous entendez maintenant, mais je peux vous expliquer cela très facilement. Je ne vais cependant pas entrer trop dans les détails, car il s'agit de documents commerciaux confidentiels.

Lorsque nous soumettons un budget, nous le faisons en nous appuyant sur les directives données par le gouvernement l'année précédente, directives qu'on appelle «cadre fiscal», et qui donnent des niveaux de capital que nous devrions assumer aux fins de l'établissement d'un budget. Mais cela ne veut pas dire que nous allons les obtenir. Je suppose que ce sont ces niveaux que vous voyez dans les documents que nous sommes en train d'examiner. Or, dans le courant de nos discussions avec le gouvernement, à la suite de la soumission de notre budget, nous y apportons des modifications très importantes

[Text]

announced for 1984 that we will get \$425 million. In the process of modification, the fiscal framework now contemplates \$275 million for 1985 and zero thereafter, subject only to government's discretion. If they want us to participate in a major project and we feel that we cannot finance it on our own, they can always then make a further allocation if they so decided at the time.

[Translation]

avant d'en arriver au budget définitif. M. Hopper a d'ailleurs fait état du processus de modification. Il a déjà été annoncé que nous allons recevoir 425 millions de dollars pour l'année 1984. Suite au processus de modification, le cadre fiscal prévoit maintenant 275 millions de dollars pour 1985 et 0 pour les années subséquentes, à la seule discréction du gouvernement. S'il veut que nous participions à un projet d'envergure et si nous ne pensons pas être en mesure de financer nous-mêmes notre participation, alors il peut toujours nous allouer des fonds supplémentaires.

Mr. Hopper: The numbers you are looking at—I think I have the right document in mind . . . are basically long-term planning numbers, which will probably not be required because we have put in all our contingent.

M. Hopper: Les chiffres que vous avez devant vous—and je pense que j'ai le bon document—are les chiffres qui correspondent à la planification de base à long terme, mais nous n'allons sans doute pas avoir besoin de ces montants, parce que nous avons versé dans le budget tout l'argent qui avait été réservé pour les éventualités.

Mr. O'Brien: Yes, my comment applied precisely to that document.

M. O'Brien: Oui, mon commentaire a trait précisément à ce document.

Mr. Shields: If that is the case on the modification, what capital projects are you putting on the shelf saying we are not going to go ahead with them? I am just trying to understand something here. What you have told me is that somewhere in the neighbourhood of half a billion dollars is being allocated for this budget year. Next year it drops to \$275 million and the year after that, nothing.

M. Shields: Si c'est le cas suite à la modification, quels projets d'investissements allez-vous mettre de côté en disant que vous ne pouvez pas les entreprendre? J'essaie tout simplement de comprendre quelque chose. Ce que vous m'avez dit, c'est que quelque chose de l'ordre de 500 millions de dollars vous ont été alloués pour la présente année fiscale. L'an prochain, ce total passera à 275 millions de dollars, pour être nul ensuite.

Mr. O'Brien: Yes, subject to specific allocations, if government decides they want us to proceed with a major project.

M. O'Brien: Oui, mais si le gouvernement veut que nous entreprenions un projet d'envergure, il faudra qu'il nous verse les fonds nécessaires.

On Tuesday we were discussing the Tar Sands project. That is a very expensive capital-intensive project depending on the size of the plant. It could be anything from three and one-half billion up to a much larger number.

Mardi, nous discutions du projet des sables bitumineux. Ce projet pourrait être très coûteux et exiger énormément de capitaux, selon la taille de l'usine. Cela peut aller de trois milliards et demi à beaucoup plus.

• 1205

If government decided they wanted us to participate in that project, and if we felt we did not have the means for it, then they could, of course, support us with some equity infusions, and we could then borrow some debt to finance our participation in that project. What I am saying is, the government has said in a broader and more general sense, listen, you cannot rely on us indefinitely for equity funds for your general purposes; we are going to phase that out. It has always been open to us to come back on a specific project if we consider it to be in the national interest and we want you to participate to get that project going.

Si le gouvernement décidait que nous devions participer à ce projet, et si nous jugions que nous n'avions pas les moyens, il pourrait bien sûr nous aider en nous donnant une certaine créance qui nous permettrait d'emprunter pour financer notre participation. Le gouvernement a déclaré de façon plus générale que nous ne devions pas indéfiniment nous en remettre à lui pour nos besoins généraux, qu'il allait mettre fin à cet apport de capital. Il ne nous a jamais interdit de venir présenter une requête spéciale si nous jugions que tel ou tel projet servait l'intérêt national et que nous voulions qu'il nous aide à le lancer.

Mr. Shields: Okay, I understand that.

M. Shields: D'accord, je comprends.

Mr. Hopper: I believe however, Mr. O'Brien, those numbers include a certain percentage interest in a tar sands plant. Is that right?

M. Hopper: Je crois toutefois, monsieur O'Brien, que ces chiffres comprennent un certain pourcentage de l'usine de sables bitumineux. N'est-ce pas?

Mr. O'Brien: The numbers, in terms of capital projects, would include a certain interest in a tar sands plant, yes.

M. O'Brien: Pour ce qui est des projets d'investissement, oui.

Mr. Shields: Well, you have got good 1984 capital expenditures, and I assume that is correct; I do not know.

M. Shields: Ma foi, vous semblez avoir de bonnes dépenses d'investissement en 1984; du moins j'ai l'impression.

[Texte]

Mr. O'Brien: It has been modified since that document in terms of the tar sands plant.

Mr. Shields: In 1984, you have got \$22 million in a new Alsands plant, \$64 million . . .

Mr. O'Brien: That has been modified since then. That was only a draft in the process of establishing a capital budget.

Mr. Shields: I would like to turn then, if I can, to the sensitivity analysis. Do you outline about three scenarios, three cases?

Mr. O'Brien: When they are analyzing our capital budget, government ask us to run sensitivities to various things that could happen in the future and various permutations and combinations, and we oblige them.

Mr. Shields: So you are saying you do not use this at all as an internal document, or you just oblige them. I do not understand what you mean when you say that. Do you mean that the case, the present case scenario . . . There are one, two, three case scenarios that you are working on, which one . . . You have got a lot of ifs in there; I would understand that.

Mr. O'Brien: What we do is, when we submit a capital budget, we then go through a process with government of determining which things should remain in that budget and which should be excluded, in terms of what is reasonable to finance and what the national energy priorities are. In looking out over a period of time, if government is trying to get a sense of what kind of a program of capital expenditures and projects we can sustain, they say it is useful to look at the various variables that are going to effect you, and one of them would be oil pricing for instance. So we have a base case projection of what oil prices will be from here to 1995, and that then throws off a certain cash flow available to us. Government then says, no one is too certain about future oil prices, take it as though your base case is too high and so go 10% lower, and go 10% higher and see what it produces; and quite honestly what it produces is a lot of numbers.

[Traduction]

M. O'Brien: Les chiffres ont été modifiés depuis ce document pour l'usine de sables bitumineux.

M. Shields: En 1984, vous avez 22 millions de dollars pour une nouvelle usine Alsands, 64 millions . . .

M. O'Brien: Ces chiffres ont été modifiés. Ce n'était qu'un projet de budget d'investissement.

M. Shields: J'aimerais alors, si vous le permettez, passer à l'analyse de l'instabilité. Est-ce que vous donnez environ trois hypothèses, trois possibilités?

M. O'Brien: Lorsque nous analysons notre budget d'investissement, le gouvernement nous demande d'évaluer l'instabilité de différentes choses qui pourraient se produire et d'envisager diverses permutations et combinaisons, ce que nous faisons.

M. Shields: Vous dites donc que vous n'utilisez pas cela comme document interne, que vous le faites simplement pour obliger le gouvernement. Je ne comprends pas ce que vous voulez dire par là. Cela signifie-t-il que l'hypothèse envisagée . . . que vous travaillez à trois hypothèses et qu'il y a beaucoup de conditions, ce que je comprends bien.

M. O'Brien: Lorsque nous soumettons un budget d'investissement, nous déterminons en collaboration avec le gouvernement les éléments qui devraient rester dans ce budget et ceux qui pourraient être exclus, en fonction de ce qui peut être raisonnablement financé et de ce que sont les priorités énergétiques nationales. En considérant un certain laps de temps, si le gouvernement essaie de comprendre le genre de programmes de dépenses d'investissement et de projets que nous pouvons assumer, il juge utile de considérer les diverses variables qui peuvent nous toucher, et l'une de ces variables est, par exemple le prix du pétrole. Nous avons donc à partir de l'hypothèse de base une projection des prix pétroliers jusqu'en 1995, ce qui représente certaines liquidités. Le gouvernement nous déclare alors que personne n'étant trop certain de l'avenir des prix du pétrole, il nous conseille de considérer que notre hypothèse de base est trop élevée, de la baisser de 10 p. 100 et ensuite de la majorer de 10 p. 100 pour voir ce que cela donne; très honnêtement, cela donne beaucoup de chiffres.

M. Shields: Peut-on dire alors que vous avez une hypothèse pour des circonstances idéales et une hypothèse pour des circonstances catastrophiques?

M. O'Brien: Non, ce n'est pas exactement la façon dont nous avons envisagé la chose dans le document dont vous parlez. Nous avons pris une hypothèse de base et considéré certains pourcentages à partir de cette hypothèse pour nous donner une idée des instabilités.

M. Shields: Dans quelle mesure la société . . . je crois que je devrais d'abord vous poser une autre question. Quel pourcentage de votre budget d'investissement ou de prospection totale est dépensé dans les régions des terres canadiennes où les risques sont élevés. Je parle des ressources en haute mer, de la mer de Beaufort . . .

M. O'Brien: Pour la prospection pure, je ne puis vous donner de chiffres précis, mais c'est plus de 50 p. 100.

M. Hopper: Probablement plus près de 60 p. 100.

Mr. Hopper: Probably closer to 60%.

Mr. O'Brien: Of pure exploration, I cannot give you a precise figure, but it would be well in excess of 50%.

[Text]

Mr. Shields: So 60% of your total exploration budget is going into the heavy, pretty high-risk ...

Mr. Hopper: High-risk territories, mostly into the east. It may be higher than that now, it maybe closer to 65%.

Mr. O'Brien: When I think of it, it could be even as high as 75%; I would have to run the numbers. The vast majority of our exploration budget is in the high-risk areas, in the frontiers or in some cases when we get into "higher-risk projects", like the Wolfe Lake project, which are not conventional oil and gas . . . , or we would even classify tar sands as high-risk although they are in provincial areas.

If you put the categories of frontiers plus non-conventional, it would be a very high percentage.

Mr. Shields: All right. Then this brings the next question. The dependence on government revenues you indicated for this year is approximately half a billion dollars will drop . . .

Mr. O'Brien: Yes.

Mr. Shields: —next year. How dependant have you become then on the PIP grants that are to be phased out by 1986? That, to me, is another way of doing it; but it certainly is dependent on the government caucus.

Mr. O'Brien: Well, the answer to that is that we enjoy PIP grants like any other company, to the extent of their Canadian ownership. We have been in the frontiers a lot longer than other Canadian companies because when we were first set up we went into the frontiers initially. When the PIP grants came along, we had already been a very active company in the frontiers. Many companies have moved to the frontiers only since the PIP grant program—that is not our case.

If you look at it in terms of a cycle, we have been in an exploration cycle in which the PIP grants are a significant source of funding. But, we would hope that by the time the PIP grants gradually expire, the major commercial discoveries we have made on the east coast—Hibernia and Sable Island and so forth, where we are significant participants—will be getting to the development stage. Then we will move from the exploration stage, relying on PIP grants, to the development stage and ultimately into the cash flow which comes from that development.

Mr. Shields: Okay.

Mr. Hopper: Mr. Shields, I might also add that as Mr. O'Brien say, we get grants just like other companies do on the same basis. I would expect—and I think the industry expects—that when PIP grants are phased out, if they are

[Translation]

M. Shields: Donc 60 p. 100 de votre budget total de prospection est consacré aux régions comportant de grands risques . . .

M. Hopper: Des territoires, essentiellement dans l'Est, qui comportent de grands risques. C'est même peut-être un plus fort pourcentage, de l'ordre de 65 p. 100.

M. O'Brien: À y réfléchir, cela pourrait même représenter jusqu'à 75 p. 100; il faudrait que je revoie les chiffres. La plus grosse partie de notre budget de prospection touche les régions à forte concentration de risques, les régions éloignées où, dans certains cas, les projets à forte concentration de risques, comme celui du Lac Wolfe qui ne porte pas sur du pétrole conventionnel et du gaz . . . et même les sables bitumineux, bien qu'ils se trouvent dans des territoires provinciaux, sont considérés comme très risqués.

• 1210

Si vous considérez les catégories des territoires reculés et du pétrole non conventionnel, le pourcentage devient très élevé.

M. Shields: D'accord. Cela m'amène à ma prochaine question. Vous avez signalé que pour cette année vous dépendez des subventions gouvernementales à raison d'un demi milliard de dollars . . .

M. O'Brien: Oui.

M. Shields: Et que cela va diminuer l'année prochaine. Dans quelle mesure dépendez-vous des subventions du Programme d'encouragement du secteur pétrolier qui doivent prendre fin d'ici 1986? C'est à mon avis une autre façon de procéder, mais cela dépend certainement du gouvernement.

M. O'Brien: Je puis vous répondre que nous profitons des subventions du PESP autant que toute autre société, dans les proportions de son capital canadien. Nous opérons dans les régions éloignées depuis beaucoup plus longtemps que les autres compagnies canadiennes, car dès notre création, nous nous sommes lancés dans ce secteur. Lorsque les subventions du PESP ont été annoncées, nous étions déjà très actifs dans les régions éloignées. Beaucoup de compagnies n'ont commencé à s'y intéresser que depuis l'instauration de ce programme. Ce n'est pas notre cas.

Si vous considérez cela comme un cycle, nous sommes dans un cycle de prospection dans lequel ces subventions sont une source importante de financement. Nous espérons toutefois que lorsque l'on aura mis progressivement fin à ces subventions, les principales découvertes commerciales que nous aurons faites sur la côte est, Hibernia, l'Île au Sable, etc., où nous sommes très actifs, en arriveront au stade de l'exploitation. Nous passerions alors du stade de la prospection, aidés par les subventions du PESP, au stade de l'exploitation et finalement au stade des rentrées que devrait nous donner cette exploitation.

M. Shields: Bien.

M. Hopper: Monsieur Shields, je pourrais également ajouter que comme le dit M. O'Brien, nous obtenons des subventions comme toute autre compagnie, nous sommes traités de la même façon. Je suppose, et je pense que l'industrie suppose,

[Texte]

phased out, there will be another incentive put in its place—perhaps going back to the depletion allowances which we had before PIP grants. These also provide the incentives to continue high-cost exploration.

Mr. Shields: Yes, depletion allowance. I understand what you are saying. But, what I am seeing here is that we have Petro-Canada in very high-risk areas. The dependence, and I am looking at it as the dependence on government coffers and the federal Treasury . . . that is the only thing I am looking at at this point. I am trying to get an understanding because I see something developing here. In 1986 the PIP grants are supposed to be phased out. So that that is lost and you go to depletion allowances. That, of course, balances off against revenue from other areas. It comes back to you in another way. But then we are looking at very, very high capital costs to get on-stream or into production because you are forecasting production for 1992—probably 1993—and in the Beaufort venture maybe a little sooner.

Where does the money come from to develop these sources?

Mr. O'Brien: This is one of the reasons we have, in the last year, tried to start to focus a little bit more on increasing our cash flow to carry us through the period from when you start a development to the period when that development produces cash flow. You are quite right. There comes a point when you are in multi-billion dollar developments—either offshore or in the tar sands—and you have to live from the day that the project starts until it produces cash flow. And one of the things that we have attempted to do is diversify our business so that we could be in the downstream business and Canadians could help us. We have used the slogan "Pump your money back into Canada". In effect, what we are saying is there is an opportunity for Canadians by buying gasoline at a Petro-Canada service station to help us fund these major frontier projects which are going to help create Canadian self-sufficiency and economic development.

There are a number of initiatives which we are taking. But, even with all those initiatives, it is not going to provide all the funding if the projects all proceed at the same time. Then you have to get additional sources of equity and additional sources of debt. However, it is quite normal when you get to the development stage to use more debt. It is very unusual to use a lot of debt when you are in the risky exploration stage. So, it will be a combination of a number of things and will depend on how the projects come at us in terms of timing.

• 1215

Mr. Shields: Between 1984 and 1988 . . . I think you would make a good politician too . . . will the corporation borrow about \$3 billion?

Mr. O'Brien: I would be very surprised, sir, if that were the case. You are again referring to documents that do not reflect the current situation.

[Traduction]

que lorsque les subventions du PESP seront interrompues, si elles doivent l'être, on offrira un autre encouragement à la place, peut-être les allocations d'épuisement dont nous bénéficions avant les subventions du PESP. C'est également une incitation à poursuivre la prospection coûteuse.

M. Shields: Les allocations d'épuisement. Je comprends. Ce que je constate toutefois, c'est que Petro-Canada se trouve dans des régions à forte concentration de risque. Or la société dépend du trésor fédéral, et c'est tout ce qui m'intéresse pour le moment. J'essaie de comprendre, car j'ai l'impression qu'il se produit quelque chose ici. En 1986, les subventions du PESP doivent être interrompues. Cela est donc perdu et vous aurez alors des allocations d'épuisement. Cela compense évidemment les recettes qui vous viennent d'autres régions. Cela vous revient d'une autre façon. Mais cela représente alors des coûts d'investissements extrêmement élevés pour en arriver à l'exploitation ou à la production puisque vous prévoyez une production pour 1992, probablement 1993, et peut-être un peu plus tôt dans la mer de Beaufort.

D'où vient l'argent nécessaire à l'exploitation de ces ressources?

M. O'Brien: C'est une des raisons pour lesquelles nous avons au cours de la dernière année essayé de commencer à insister un peu plus sur notre capacité d'autofinancement pour nous permettre de traverser la période qui va du moment où l'on démarre un projet au moment où celui-ci nous apporte des rentrées. Vous avez tout à fait raison. Il arrive un moment où l'on se trouve devant des projets de plusieurs milliards de dollars, soit en haute mer soit dans les sables bitumineux et où il faut attendre quelque temps avant que le projet ne nous apporte des rentrées. Nous avons, entre autres, essayé de diversifier nos intérêts pour pouvoir vendre et permettre ainsi aux Canadiens de nous aider. Notre slogan est «mettez-y du canadien». Cela revient à dire aux Canadiens qu'ils peuvent en achetant de l'essence à une station-service Petro-Canada nous aider à financer ces grands projets éloignés qui favoriseront l'économie énergétique du Canada et son développement économique.

Nous prenons un certain nombre d'initiatives. Toutefois, même avec toutes ces initiatives, nous n'aurons pas tous les fonds nécessaires si tout marche en même temps. Il faut alors pouvoir puiser à d'autres sources de capital et de créance. Toutefois, il est tout à fait normal d'avoir recours à plus d'emprunts lorsque l'on en est à l'étape du développement. Il est par contre très inhabituel d'avoir recours à un fort endettement à l'étape risquée de la prospection. Il y a donc une combinaison de facteurs et tout dépendra du moment où les projets nous seront présentés.

M. Shields: Entre 1984 et 1988—d'ailleurs, j'ai l'impression que vous feriez un bon homme de politique—la société a-t-elle l'intention d'emprunter environ 3 milliards de dollars?

M. O'Brien: Je serais très étonné si cela devait se produire. Encore une fois, vous faites allusion à des documents qui ne reflètent pas la situation actuelle.

[Text]

Mr. Shields: Okay. I am asking: What will be your borrowing level then?

Mr. O'Brien: The borrowing over that time is very carefully tied to what projects proceed. I bring you back again to the examples of the Tar Sands Project, whether a major offshore development project occurs and when it occurs. So I cannot really answer that question. If all those projects occurred in that time frame and proceeded rapidly, then our borrowing requirements would be very large. The chances of that happening ... that all of them will proceed, and proceed rapidly ... I do not think are high.

Mr. Hopper: But I think, Mr. O'Brien, we would have to say that in the document Mr. Shields had, we had to make some assumptions as to what projects were coming on, and basically we took a look at the projects like Tar Sands, Hibernia and Sable Island and phased them in, so you see an accumulation of all these projects. As Mr. O'Brien says: If they all came on, as that documents seems to lay out, we would indeed need a very substantial amount of new capital.

We do not think they are all going to come on, but some of them may come on in a very lumpy fashion. We may be facing two major projects within the same time frame. If that is the case, we will have to examine our other priorities: How much future exploration will we be carrying out in western Canada? Can we shift some of that western Canadian expenditure into a project? What will our cashflows be at that time? How much can we afford to borrow in the way of debt, still run a reasonably healthy corporation and not be overly debt-burdened? How much equity would we require to have our financial structure in reasonably good shape?

It is the equity portion we would then put to government and say that, as far as we are concerned, if we want to stay reasonably healthy, not get over-borrowed and not turn down some other things we have to do, we will need so much equity.

Mr. Shields: I would just like to pursue the three case scenarios because I still do not understand. I am not trying to be obstructionist or anything like that. What I am really trying to understand is the planning process in Petro-Canada. They must have the same type of planning process that Imperial, for example, would have or that Gulf would have. Of course they draw it out and if an opportunity arises ... they might hit an elephant and want to develop a course—then they have the prospects; the prospects are there for them to go borrow. It does not affect them in the way it affects you because you are an agency, you can borrow as an agency status and you can borrow the other way. How much of this can flow from the bottom, can flow from your own sources?

[Translation]

M. Shields: D'accord. Je vais vous poser la question suivante: vous avez l'intention d'emprunter combien d'argent?

M. O'Brien: Le montant qu'il faudra emprunter au cours de cette période dépendra, bien entendu, des projets lancés. Encore une fois, je citerai l'exemple du projet des sables bitumineux, et là, tout dépendra si un projet important au large des côtes est lancé ou non et du moment auquel il est lancé. Donc, je ne peux pas vraiment répondre à votre question. Si tous ces projets devaient être lancés au cours de la même période et progressaient rapidement, à ce moment-là, nous aurions besoin d'emprunter des fonds importants. Mais les chances pour que tous ces projets soient lancés et progressent rapidement sont très faibles, à mon avis.

M. Hopper: Par contre, monsieur O'Brien, en ce qui concerne le document dont parle M. Shields, nous avons dû présumer qu'un certain nombre de projets seraient lancés ou continueraient, et nous avons donc examiné les projets comme, par exemple, les sables bitumineux, Hibernia et Sable Island, et avons décidé de les lancer progressivement. Donc, ce que vous voyez est une accumulation de projets. Mais, comme M. O'Brien l'a dit, si tous ces projets devaient être lancés en même temps, comme ce document semble le prévoir, il n'y a pas de doute que nous aurions besoin de capitaux importants.

Je ne crois pas qu'on les lancera tous en même temps, d'ailleurs certains d'entre eux seront peut-être entrepris de façon irrégulière. Il se peut que nous lancions deux projets importants au cours de la même période. Si cela se produit, nous serons obligés de réexaminer nos autres priorités. Quelle sera l'importance des travaux d'exploration effectués dans l'ouest du Canada à l'avenir? Pouvons-nous transférer une certaine part de ces dépenses qui sont réservées à l'ouest du Canada si on les affecte à un projet particulier? Quelles seront nos liquidités à ce moment-là? Quel montant d'argent pouvons-nous nous permettre d'emprunter tout en garantissant que notre société continuera d'être relativement saine sur le plan financier, c'est-à-dire, sans nous imposer un fardeau fiscal trop lourd? Que nous faudrait-il comme capital-action pour que notre société continue d'avoir une situation financière relativement bonne?

Ensuite, nous pourrions dire au gouvernement qu'à notre avis, si nous voulons que notre société reste relativement saine, sans nous imposer un fardeau fiscal trop lourd et sans nous empêcher de poursuivre certains autres projets, il nous faudra tel ou tel montant de capital-action.

M. Shields: Je voudrais continuer de parler des trois possibilités que vous avez mentionnées, car je ne comprends toujours pas. Vous comprenez, je n'essaie pas d'être difficile. Je veux tout simplement de comprendre le procédé de planification de Pétrö-Canada. Elle doit avoir le même procédé de planification que la société Impérial, par exemple, ou que la société Gulf. Bien entendu, leur planification est à plus long terme de sorte que, si une occasion se présente, si elles font une découverte importante et veulent changer leurs plans pour en profiter, à ce moment-là, elles ont la possibilité d'emprunter. Elles ne sont pas dans la même situation que votre société, car, à titre de société de la Couronne, vous avez davantage de

[Texte]

The Chairman: Reverend de Corneille.

Mr. de Corneille: Mr. Chairman, I am sorry to interrupt this flow of questioning—which I think is very interesting—and to impede what he is trying to get at. I did, however, want to raise questions relating to the matter of self-sufficiency, one of the things that has been an important target to our Canadianization and to our future. I wonder if you could comment on the statistics. One hears various kinds of figures thrown around. They vary . . . I am sure it cannot be helped—because there are different things that are being taken into account when one talks about self-sufficiency; for example, absolute self-sufficiency. Or is it a balanced-off of export and import and, therefore, one comes up with a figure. I wonder if you would comment on both of those factors, especially in terms of how Petro-Canada has contributed to this question. What kind of progress has been made by Canada, in general, to self-sufficiency? What role has Petro-Canada played in that objective?

• 1220

Mr. Hopper: Let me say to begin with, when we say self-sufficiency, I think we have always meant on a net basis; that is, if we import 300,000 barrels a day and export 300,000 barrels a day, we would call ourselves self-sufficient. The nature of the geography of this country and of the crude oil dictates that it is fairly commercial way to operate.

Acting Chairman (Mr. de Corneille): Excuse me for interrupting. Of course, there are different kinds of things like heavy oil, light oil et cetera, and there are also gas, natural gas and oil. Perhaps you might kindly include in your comments those factors too, when you are discussing self-sufficiency. Are we talking about ergs? Are we talking about products that could be included in that example?

Mr. Hopper: Well, I was just speaking then about oil; but clearly, we are much more than self-sufficient in energy. Our natural gas exports and our electrical exports by far exceed any gas exports we may have, which are minuscule along the border, and any electrical exports we may have. So, in an energy sense, Canada is on the plus side of self-sufficiency. We are quite substantial exporters of energy. The question has really been centred on oil, more than gas, electricity or coal, largely because of the importance of oil in our society.

When we are talking about coal, natural gas and electricity, we are talking about fuels that, for the most part, are used in stationary sources, stationary equipment. When we are talking about oil, the major problem we face in terms of supply and the need for supply, is really the transportation sector, because that is very difficult to replace with other sources of energy, and that indeed, is what the whole world worries about in terms of self-sufficiency.

[Traduction]

possibilités d'emprunt. Mais quel pourcentage de fonds doit venir de vos propres sources?

Le président: Monsieur de Corneille.

M. de Corneille: Monsieur le président, je m'excuse d'interrompre cette discussion, que j'estime très intéressante, et de l'empêcher d'obtenir une réponse. Mais, en fait, je voulais soulever un certain nombre de questions au sujet de l'autosuffisance, qui a été un objectif important pour ce qui est de la canadianisation et notre avenir. Pourriez-vous nous dire ce que vous pensez des statistiques. On entend toutes sortes de chiffres. Il y a une certaine variation, et je suis sûr que c'est inévitable, du fait qu'on tient compte de certains facteurs lorsqu'on parle d'autosuffisance; par exemple, on peut parler d'autosuffisance absolue. Ou s'agit-il plutôt d'obtenir un chiffre en fonction d'un équilibre des exportations et importations? J'aimerais connaître votre réaction, et surtout l'apport de Pétro-Canada dans ce domaine. Quels progrès ont été faits par le Canada, en général, en ce qui concerne cet objectif d'autosuffisance? Et quel rôle Pétro-Canada a-t-elle joué en vue de réaliser cet objectif?

M. Hopper: D'abord, quand on parle d'auto-suffisance, prenons ce qui compte, c'est le résultat net; autrement dit, si nous importons 300,000 barils par jour et que nous en exportons 300,000 par jour, nous pouvons nous considérer comme auto-suffisants. La géographie du Canada et la nature du pétrole brut font que c'est une façon rentable de procéder.

Le président suppléant (M. de Corneille): Excusez-moi de vous avoir interrompu. Bien sûr, il y a différents produits, par exemple, le pétrole lourd, le pétrole léger, etc., et il y a également le gaz naturel et le pétrole tout court. Peut-être que vous pourriez nous expliquer l'incidence de ces facteurs-là sur l'auto-suffisance? Parlons-nous d'ergs ou de produits qui pourraient être compris dans cette liste?

M. Hopper: Eh bien, moi-même, je parlais du pétrole; mais il n'y a pas de doute que nous sommes déjà auto-suffisants en ce qui concerne nos besoins énergétiques. Nos exportations de gaz naturel et d'électricité dépassent de loin nos importations de gaz, qui sont minimes dans les régions éloignées, et d'électricité. Donc, en ce qui concerne toutes les sources d'énergie, le Canada peut déjà être considéré comme plus ou moins auto-suffisant. À l'heure actuelle, nous exportons des quantités importantes d'énergie. Mais la question de l'auto-suffisance a été axée surtout sur le pétrole, plus que sur le gaz naturel, l'électricité ou le charbon, étant donné l'importance du pétrole dans notre société.

Mais quand nous parlons de charbon, de gaz naturel ou d'électricité, nous parlons de carburants qui pour la plupart sont utilisés pour du matériel immobile. Dans le cas du pétrole, notre plus gros problème d'approvisionnement se situe dans le secteur du transport, car on peut difficilement le remplacer par d'autres sources énergétiques. Voilà pourquoi on s'inquiète de l'auto-suffisance en ce qui concerne le pétrole.

[Text]

If we need to, we can extend our use of gas, coal and electricity for stationary purposes—homes, factories and so forth. But in things like air travel, cars, trains and so forth, oil is the principal fuel. So, we tend to concentrate on talking about self-sufficiency of oil.

As you know, we have tremendous surpluses in natural gas right now, which we would like very much to export to the United States; but they, unfortunately, have a surplus of gas themselves and do not present us a very attractive market currently. We hope it will change in the next few years, that those markets will come back to us, and we will be able to sell some of our natural gas and it will be profitable.

On the oil side, I made a statement the other day that I doubt we would be self-sufficient in oil by 1990. I can add to that and say that my hope is that by 1990, we would be able to see self-sufficiency. If we are not actually self-sufficient in that year, I would hope that we would see the development going on, would develop the production systems on the east coast for coke, gas and oil—particularly Hibernian oil... to make it self-sufficient.

Petro-Canada's contribution to the east coast has been very significant, I think. We went out in 1976, when no one else was drilling on the east coast. We started on the Scotian Shelf, when most people thought we were a little crazy. We made some gas discoveries there, farming in, commercially, to other people's land holdings. I think at this point, if you added up all the gas that we know of in the Scotian Shelf, both small and large discoveries, you would probably come up with a number of proven possible and probable gas reserves in the neighbourhood of 7 to 8 trillion cubic feet. Now, those are scattered amongst eight or nine different pools. The largest pool that we know of is the Venture Field, and we hope the Venture Field, plus perhaps another field, could come on to production this decade; but if it is not this decade, it surely is going to be on very early in the 1990s. Similarly, I think Hibernia could come on by 1990. At the pace the current operator is moving out there, I am somewhat discouraged that it might not be on. Surely we will be able to see the platforms going in and so forth by 1990, so that we know by 1991 or 1992 we could be self-sufficient. That includes an assumption of our demand; that our demand will not take off with a very rapid growth rate, as we saw in the nineteen sixties and though we might have some growth in demand, it will not be spectacular.

[Translation]

S'il le faut, nous pouvons étendre l'utilisation du gaz, du charbon et de l'électricité pour des équipements stationnaires... par exemple pour les maisons, les usines, etc. Mais pour les avions, voitures, trains, etc., le principal carburant utilisé est le pétrole. Par conséquent, nous avons tendance à nous préoccuper surtout de notre auto-suffisance en pétrole.

Comme vous le savez, nous avons actuellement un excédent important de gaz naturel, que nous aimerais exporter aux États-Unis. Malheureusement, les États-Unis ont également un excédent de gaz naturel et ne représentent pas un marché très attrayant pour l'instant. Nous espérons que cette situation changera d'ici quelques années, et que ces marchés redeviendront profitables, en nous permettant de vendre une certaine quantité de notre gaz naturel.

Pour ce qui est du pétrole, j'ai dit l'autre jour que je doutais fort que le Canada soit auto-suffisant en pétrole d'ici 1990. J'ajouterais que d'ici cette date, j'espère que nous serons sur le point de devenir auto-suffisants. Même si nous n'avons pas encore atteint cet objectif en 1990, j'espère que des programmes seront en place ainsi que des systèmes pour la production du coke, du gaz et du pétrole... surtout du pétrole hibernien... sur la côte est pour permettre au Canada de devenir auto-suffisant.

L'apport de Petro-Canada sur la Côte Est a été très important, d'après moi. En 1976, nous avons commencé à effectuer des forages sur la côte Est, au moment où personne d'autre n'en faisait. On nous croyait un peu fous lorsqu'on a commencé sur le plateau continental de la Nouvelle-Écosse. Nous y avons découvert du gaz sur des terrains qui appartenaient à des tiers et avec qui nous avions conclu des ententes. Si l'on voulait essayer de déterminer ce que nous avons trouvé sur le plateau continental, et je parle de toutes les découvertes, qu'elles soient grandes ou petites, le chiffre qu'on obtiendrait quant aux réserves de gaz reconnu et probable serait de l'ordre de sept à huit billions de pieds cubes. Evidemment, ce gaz se trouve dans huit ou neuf gisements différents. Pour autant que nous sachions, le gisement le plus important est situé à *Venture Field*, et nous espérons que ce dernier, y compris un autre gisement peut-être, seront en service d'ici la fin de cette décennie; mais si ce n'est pas pendant cette décennie, ce sera sûrement au tout début des années 90. De même, je crois que Hibernia pourrait être en service d'ici 1990. Étant donné le manque de progrès fait par l'exploitant actuel, je crains qu'il ne le soit pas. Il est évident que nous allons commencer à y voir des plates-formes de forage dès 1990 et nous savons donc que nous pourrions arriver à l'auto-suffisance en 1991 ou en 1992. Bien sûr, nous devons prévoir quelle sera la demande; nous partons du principe qu'elle ne va pas augmenter en flèche comme cela avait été le cas dans les années 60 et, même si une certaine croissance est à prévoir, elle ne sera pas spectaculaire.

That plus the development of heavy oil resources, non-conventional heavy oil at Cold Lake and Wolfe Lake and hopefully a tar sands plant of reasonable size, 50,000 to 70,000

Ajoutons à cela l'exploitation du pétrole lourd non classique de Cold Lake et de Wolfe Lake, et peut-être également l'entrée en service, espérons-le, d'une centrale de traitement des sables bitumineux de quelque envergure, de l'ordre de

[Texte]

barrels a day or even larger, might be under construction at that point. So we could also see that coming on.

Those three developments, Hibernia, heavy oil, non-conventional heavy oil and tar sands and perhaps the Beaufort, would then have to replace the declining conventional production that we are relying on now and fill in that gap. Although we may not be there by 1990, I think perhaps we will see self-sufficiency in oil on the horizon and in that year.

I would say Petro-Canada has played a significant role on the East coast, both in gas and oil exploration. We have spent a great deal of money and effort on tar sands development. We are a member of the Wolfe Lake, 50-50 with BP, and we are working hard to bring a tar sands plant on, if we can set up the proper fiscal terms and so forth.

Mr. de Corneille: When we get to that stage around the nineteen nineties, and let us say that many of these do come into operation, then in terms of the percentage of the amount of fuels used in Canada, what would be the percentage that Petro-Can or at least Canadian operators will have as a share of that market as you projected at that point.

Mr. Hopper: I cannot tell you that. I could certainly take a look at our internal numbers and give you a guess at that, but I can say categorically that when the Beaufort comes on, if and when it does come on, and Hibernia and tar sands, there is no doubt that in 1990 or 1992 Canadian ownership of that production will be substantially higher than it was in 1970 or indeed 1980 because there is much more Canadian participation in those developments than there was in earlier developments in Western Canada.

Mr. de Corneille: Do you have any figure at which you see the price of oil having to be, in terms of the relation of Canadian oil to the present situation, in order for us to hope that these will be economically viable enough to develop? How do you feel things are moving?

Mr. Hopper: The current Canadian price is very close to the international price, [Inaudible—Editor] and so forth. As I said the other day, it is unfortunate that the costs of Hibernia, the Beaufort and tar sands developments are very high and very close to current international price leaving very little room for any fiscal take by the province or the federal government. However, if the international price goes up, it would put those sources in a new light, in a more attractive light.

If the price went down further, say to \$20, I do not think you would see any activity in the tar sands or Hibernia or the Beaufort. You might see some gas activity in the Beaufort over

[Traduction]

50,000 à 70,000 barils par jour, centrale qui pourrait fort bien être en construction à ce moment-là, de sorte que tout cela pourrait également venir s'ajouter au tableau.

Ces trois nouveaux secteurs, Hibernia, le pétrole lourd et le pétrole lourd non classique ainsi que les sables bitumineux et peut-être aussi les gisements de la mer de Beaufort, devraient remplacer le brut classique que nous utilisons actuellement et dont la production diminue, et assurer la soudure. Méme s'il est possible que nous n'y soyons pas encore parvenus en 1990, je dirais que l'auto-suffisance pétrolière pointe à l'horizon pour cette année-là.

J'ajouterais que Petro-Canada a joué un rôle majeur sur la côte est pour ce qui est de la prospection des gisements de pétrole et de gaz. Nous avons dépensé énormément d'argent et consacré énormément d'efforts à la mise en valeur des sables bitumineux. Nous faisons partie du consortium de Wolfe Lake, à parts égales avec BP, et nous faisons tout ce que nous pouvons pour faire sortir de terre une centrale de traitement des sables bitumineux, à condition bien entendu de pouvoir obtenir les modalités fiscales nécessaires.

M. de Corneille: Lorsque nous en serons arrivés là, dans les années 90, et nous supposons, bien sûr, que bon nombre de ces projets seront à ce moment-là devenus réalité, quel sera à votre avis le pourcentage du marché qui serait détenu par Petro-Canada ou du moins par l'entreprise canadienne, et je parle ici des combustibles utilisés ici.

M. Hopper: Je ne saurais vous le dire. Je pourrais, bien sûr, reprendre nos propres chiffres et vous donner une estimation, mais ce que je peux vous affirmer catégoriquement, c'est que lorsque les gisements de la mer de Beaufort entreront en exploitation, si jamais c'est le cas, lorsque Hibernia et les sables bitumineux produiront, il est indubitable qu'en 1990 ou en 1992 le pourcentage de cette production détenue par des intérêts canadiens sera beaucoup plus élevé qu'en 1970 ou même qu'en 1980, car actuellement les entreprises canadiennes sont beaucoup plus actives dans ces régions qu'au début dans l'Ouest du pays.

M. de Corneille: Avez-vous des éléments qui vous permettraient de déterminer quel devrait être le prix du pétrole, du pétrole canadien par rapport aux circonstances actuelles, pour que ces gisements deviennent économiquement rentables? Comment voyez-vous l'évolution de la situation?

M. Hopper: Le prix canadien actuel est très proche du prix international [inaudible]. Comme je l'ai dit l'autre jour, il est regrettable que la mise en valeur des gisements d'Hibernia, de la mer de Beaufort, ainsi que des sables bitumineux coûte tellement cher, et il est regrettable également que nous soyons si proche du prix international actuel, ce qui laisse très peu de marge de manœuvre aux gouvernements provinciaux ou fédéral en matière de fiscalité. En revanche, si le prix international remonte, la situation serait entièrement différente et beaucoup plus séduisante pour nous.

Si le prix continue à baisser, pour atteindre mettons 20\$, je ne pense pas qu'Hibernia, la mer de Beaufort ou les gisements de sables bitumineux connaissent beaucoup d'activité. Peut-être après un certain temps, dans la mer de Beaufort et

[Text]

time but at \$20 those sources do not look to us economical enough to exploit.

The Chairman: Thank you, Mr. de Corneille. Would you care to take over the Chair for a few minutes.

The Acting Chairman (Mr. de Corneille): Mr. Shields.

Mr. Shields: Perhaps I could approach this in another way, gentlemen. The call on the federal treasury that you are indicating—1984, \$425 million; 1985, \$275 million . . . is the way you are now operating.

Mr. O'Brien: That is only since . . .

Mr. Shields: How does that change if for example the Alsands plant comes on?

• 1230

Mr. O'Brien: I think you would have to look at a number of factors. If you just took that one project . . .

Mr. Shields: Yes, I am just saying the one project.

Mr. O'Brien: —the first question would be how much participation are you going to take in that project? If you took 50% of that project, it would be one answer; if you took 25%, another; and if you took 10%, a third answer.

Mr. Shields: Let us say 30%.

Mr. O'Brien: If you took 30% of that project, then you would have to ask when did that project start and therefore what is the build-up in terms of the funding . . .

Mr. Shields: Okay, say 1984.

Mr. O'Brien: —over a period of time. It is unrealistic to expect that you could commence that project in 1984 because of the approvals required. It just would not be feasible. Let us take 1985 or 1986 and say that you are going to have about an eight-year period where you will have a one-third interest and therefore you have approximately \$1 billion investment—as an example. So you have eight years. Then you look at the profile of the expenditures over that eight years and you may say that over that eight years you are going to spend, on average obviously, about \$125 million a year. There will be some years where it is less and some where it is more—as you reach the peak.

Then you look to your cash flow and your other spending requirements and you decide whether you will divert some of your cash flow from, say, conventional oil and gas or from frontier into that project. With those decisions, and if you are looking in isolation at a tar sands plant, you might fund it all from your internal cash flow and, conceivably, from a little external debt.

The problem comes if you add several projects of that nature, all occurring in the same timeframe, and your cash flow is not sufficient to carry them all out, which clearly would

[Translation]

uniquement pour le gaz, mais il est certain qu'à 20\$ le baril, ces gisements ne nous sembleraient pas très séduisants d'un point de vue économique.

Le président: Merci, monsieur de Corneille. Pourriez-vous prendre la présidence pour quelques instants?

Le président suppléant (M. de Corneille): Monsieur Shields.

M. Shields: Peut-être pourrions-nous envisager les choses sous un autre angle, messieurs. Comme vous l'avez dit, vous allez solliciter le trésor fédéral à concurrence de 425 millions de dollars en 1984 et de 275 millions de dollars en 1985, et c'est effectivement comme cela que vous entendez fonctionner.

M. O'Brien: Oui, mais seulement depuis . . .

M. Shields: Qu'est-ce qui se passerait à cet égard si l'usine de traitement Alsands entrait en production?

M. O'Brien: Il y aurait un certain nombre de facteurs à considérer. Prenons le cas de ce projet particulier . . .

M. Shields: Oui, c'est de celui-là que je veux parler.

M. O'Brien: . . . la première question à poser serait le niveau de participation. Si nous y allons à raison de 50 p. 100, nous aurions une réponse, si nous y allions pour 25 p. 100, une deuxième réponse, pour 10 p. 100 une troisième réponse.

M. Shields: Disons 30 p. 100.

M. O'Brien: Avec 30 p. 100, il faudrait commencer par se demander quand le projet commencerait et comment se structurerait le financement.

M. Shields: Mettons 1984.

M. O'Brien: . . . pendant la période en question. Il serait illusoire d'espérer commencer en 1984 en raison des autorisations que nous devrions obtenir. Ce serait impossible. Disons 1985 ou 1986, et supposons que pendant huit ans environ, nous aurions cette participation d'un tiers, avec donc un investissement de l'ordre d'un milliard de dollars. C'est un exemple, bien sûr. Nous avons donc une période de huit ans. Il faut à ce moment-là étudier les courbes de dépenses à consentir pendant ces huit ans et dire peut-être qu'il va falloir dépenser, c'est une moyenne, environ 125 millions de dollars par an. Bien sûr, certaines années les dépenses seront moins élevées et d'autres années les dépenses vont plafonner.

A ce moment-là il faut calculer notre marge d'auto-financement et nos autres engagements financiers, et décider si nous allons consacrer une partie de notre marge d'auto-financement à ce projet au détriment, par exemple, de la prospection dans les régions reculées pour le pétrole ou le gaz classique. Ces décisions doivent donc être prises, mais si l'on ne considère que le seul cas de l'usine de traitement de sables bitumineux, il serait évidemment possible de la financer à 100 p. 100 à même notre propre marge d'auto-financement, quitte à aller également emprunter un petit peu à l'extérieur.

Le problème se pose si nous multiplions les projets de cette envergure et si tous ces projets prennent naissance en même temps; à ce moment-là, la marge d'auto-financement de la

[Texte]

be the case if you were dealing with several multi-billion dollar projects. Then, as Mr. Hopper has commented, you have three other options. One is debt—going out and borrowing. The second is equity. The third is not proceeding—reducing your interest in some of the projects, selling them off and not proceeding. It could also be some combination of those three and you would work it out as you were faced with the situation.

[Traduction]

compagnie ne permet pas de les financer tous simultanément, ce qui serait effectivement le cas si nous lancions en même temps plusieurs mégaprojets représentant chacun plusieurs milliards de dollars. À ce moment-là, comme vient de le dire M. Hopper, trois solutions sont possibles. La première est l'emprunt sur les marchés des capitaux. La deuxième est l'augmentation du capital-actions et la troisième consisterait à ne rien faire, à réduire notre participation dans certains des projets, à vendre nos parts et à nous retirer. On pourrait également combiner certains éléments de ces trois solutions et arriver à une formule utilisable dans les circonstances qui se présenteront.

Mr. Shields: Would you be able, with internal sources at the present time, to proceed with, developing the venture project without any other developments?

Mr. O'Brien: You take the cash flow. In 1982 it was about \$500 million. Our financial results are not out for 1983 but it will be higher than that. The answer is, if you had one project and you wanted to put the bulk of your cash flow in it, clearly yes.

M. Shields: À l'heure actuelle, serait-il possible avec votre seule marge d'auto-financement de lancer le projet à lui seul?

M. O'Brien: Nous prendrions notre marge d'auto-financement qui, en 1982, était de l'ordre de 500 millions de dollars. Nous n'avons pas encore les chiffres du bilan de 1983, mais notre marge va encore être meilleure. Pour vous répondre, effectivement nous pourrions si nous le voulions réaliser un projet à condition d'être prêts à lui consacrer le plus gros de notre marge d'auto-financement.

M. Shields: Donc, vous pourriez le réaliser sans aller chercher de l'argent à l'extérieur.

M. O'Brien: Effectivement. Mais il est inévitable, puisque nous sommes territorialement extrêmement bien placés dans l'Ouest du Canada, que nous préférions utiliser une partie de cette marge d'auto-financement pour continuer à prospection les gisements de pétrole et de gaz classique dans l'Ouest. Nous avons déjà Wolfe Lake et il se peut que nous veuillons y intensifier la prospection. Il est certain que personne ne veut mettre tous ses œufs dans le même panier et il serait donc probablement préférable de consacrer une partie de la marge d'auto-financement à ce projet et de compléter le budget d'investissement par d'autres sources de financement.

Mr. Shields: You could do it out of internal sources alone?

Mr. O'Brien: Yes. But inevitably the preference would be, since we have an attractive land position in western Canada, to take a piece of that cash flow to continue to exploit your western Canadian conventional oil and gas opportunities. We are already in Wolfe Lake and would probably want to do some further development there. You would not want to put all your cash flow in one project. Therefore, what you would probably do is take a piece of that cash flow and put it into that project, combined with other sources of funds.

M. Shields: Dès lors, si vous voulez mettre en valeur les sables bitumineux, Hibernia . . .

M. O'Brien: L'Île de Sable.

M. Shields: . . . l'Île de Sable ou que sais-je encore, vous allez devoir davantage solliciter votre capital-actions.

M. O'Brien: Non. Outre ce capital dont nous avons déjà parlé—les 425 millions de dollars et les 275 millions de dollars—s'il s'agissait d'un seul projet distinct, ce ne serait pas nécessairement le cas, bien que tout dépende de l'envergure du projet en question. Je viens de vous donner l'exemple de l'usine de traitement des sables bitumineux en en faisant un cas isolé et je vous ai dit que nous pourrions fort bien la financer en combinant notre marge d'auto-financement et les emprunts extérieurs, mais cela vaut s'il n'y a qu'un seul projet. Lorsque nous nous lançons dans plusieurs projets à la fois, c'est très simple. Nous avons une marge d'auto-financement A et un total de dépenses d'investissement B et il faut donc financer la différence C soit en allant emprunter sur les marchés financiers, soit en augmentant notre capital-actions.

Mr. Shields: So, if you are going to develop oil sands, Hibernia . . .

Mr. O'Brien: Sable Island.

Mr. Shields: —Sable Island or any of those, there will be more call on equity.

Mr. O'Brien: No. Other than the equity we have already referred to—the \$425 million and the \$275 million—if it was one in isolation, depending on the size of that specific project, that is not necessarily the case. Indeed, I just gave you the example of the tar sands plant in isolation and suggested that you well might finance that with some combination of internal cash flow and debt—if that were the only project. It is when you get an accumulation of all these projects at the same time that it is quite simple. Your cash flow is X but the accumulation of the capital expenditures is Y and you have to fund the difference with Z, being either debt or equity.

[Text]

Mr. Shields: I understand that. You see, I am trying to follow from what you were saying before about this \$425 million and \$275 million in 1985 . . .

Mr. O'Brien: Yes.

Mr. Shields: —cannot be your best guess at this point.

Mr. O'Brien: Our best guess as to?

Mr. Shields: As to equity funding from the Federal Government.

Mr. O'Brien: We do not decide what the government gives us. The government decides.

Mr. Shields: Okay. No.

Mr. O'Brien: —and what they have told us is \$425 million is what you are going to get, there is an Order in Council to that effect on our budget for 1983 that says the framework provides for \$275 million in the subsequent year and zero thereafter. What you are saying is that if all these major capital-intensive projects proceeded in the same time frame, there is not going to be enough equity to support them. Therefore, you have to look at some other sources, unless you want to become over-leveraged with debt. And the answer is yes.

• 1235

Mr. Shields: Yes?

Mr. O'Brien: Yes, you would have to look at some other sources, if you did not want to become over-leveraged with debt and you wanted to proceed with all the projects.

Mr. Shields: Okay. Mr. Yurko, in his question, asked if you had done a study on other financing alternatives. Has that been carried out by Petro-Canada? Mr. Hopper, you said you have made no proposals to government . . .

Mr. Hopper: No, we have not.

Mr. Shields: —which did not answer his question. The question I am getting to is have you done an analysis on other financing alternatives? Has the company done that?

Mr. Hopper: I think we have done an analysis of funding, project by project. In some of those projects you can do some debt financing—project financing. You say “studies”. No, I have not done any specific studies because we are 100% owned by government and they are our source of equity.

Mr. Shields: Okay. Let us go then to the joint ventures that could exist off Sable Island up in Hibernia, for example. If you went to joint ventures, are there any Canadian companies that you know of with the kind of cash flow to joint venture with you?

Mr. O'Brien: Yes. There are two problems.

[Translation]

M. Shields: Je le comprends fort bien. Ce que j'essaie de comprendre, c'est ce que vous nous disiez à propos des 425 et 275 millions de dollars en 1985 . . .

M. O'Brien: En effet.

M. Shields: . . . cela ne saurait être votre pronostic le plus exact pour l'instant.

M. O'Brien: Que voulez-vous dire?

M. Shields: Je voulais parler du financement offert par le fédéral.

M. O'Brien: Ce n'est pas nous qui décidons ce que le gouvernement fédéral nous offre. C'est le gouvernement qui décide.

M. Shields: D'accord. Non.

M. O'Brien: . . . et le gouvernement nous a dit que nous allions obtenir 425 millions de dollars par voie de décret du conseil, et ces 425 millions de dollars vont faire partie de notre budget de 1983; il nous a dit également qu'il avait prévu 275 millions de dollars pour l'année suivante, et puis plus rien après. Vous dites en fait que si tous ces mégaprojets extrêmement gourmands en capitaux voyaient le jour en même temps, nous n'aurions pas suffisamment de capital propre pour les mettre en route tous. Il faudrait donc aller chercher ailleurs, à moins, bien sûr, de décider de s'endetter indûment. La réponse est donc oui.

M. Shields: Oui?

M. O'Brien: Oui, il faudrait aller voir ailleurs pour ne pas s'endetter indûment et pour pouvoir donner le feu vert à tous ces projets.

M. Shields: D'accord. M. Yurko vous avait demandé si vous aviez étudié les autres possibilités financières. Est-ce que Petro-Canada s'est posé la question? Vous avez dit, monsieur Hopper, que vous n'aviez rien proposé au gouvernement . . .

M. Hopper: Effectivement.

M. Shields: . . . ce qui ne répondait pas à la question qui vous avait été posée. J'aimerais savoir donc si vous avez analysé les autres possibilités financières. Est-ce que la compagnie l'a fait?

M. Hopper: Nous avons, je crois, effectué une analyse du financement possible projet par projet. Certains de ces projets peuvent être en partie financés par voie d'emprunt, mais vous parlez d'analyses. Non, nous n'avons pas effectué d'analyses spécifiques dans la mesure où nous appartenons à 100 p. 100 au gouvernement et où c'est le gouvernement qui nous fournit notre capital propre.

M. Shields: D'accord. Passons si vous le voulez bien aux projets en co-participation, par exemple au large de l'île de Sable sur les gisements d'Hibernia. Si vous optez pour la co-participation, y a-t-il des entreprises canadiennes qui, à votre connaissance, auraient suffisamment de marge d'autofinancement pour s'embarquer avec vous?

M. O'Brien: Oui, mais il y a deux problèmes.

[Texte]

Mr. Shields: Do they have the financial capabilities?

Mr. O'Brien: You start off with the fact that you are already in a joint venture. If you take Venture as an example, there are already people who have spent the money on exploration. These are the joint venture partners. In that case, they are Mobil, Texaco, Nova Scotia Resources and ourselves.

Mr. Shields: But they are Canadian companies?

Mr. O'Brien: Nova Scotia Resources is one and we are another. Combined there, we have about 40%. Most of the other Canadian companies of size are active in their own exploration programs off the East Coast—Husky, Bow Valley, Canterra, Home in the Beaufort. They have their own prospects which they are pursuing.

It is wellknown that the Canadian companies are not as rich as the multinationals, in terms of internal cash flow. So, there are fewer prospective partners among the Canadian companies having large internal cash resources. We would probably be the biggest of the Canadian companies, in terms of our internal cash resources. There are a couple of others of significance. The company controlled by Canadian Pacific called PanCanadian Petroleum is a very substantial Canadian-owned company with a significant cash flow. Then you scale down from that to the others. But, most of the Canadian companies have not been in the business for years, do not have the strong multinational parent and, therefore, do not have the financial capacity that the major integrated companies do.

Mr. Shields: So, very few Canadian companies have the financial capability to farm in on the east coast developments unless they were able to get some kind of back-stopping or ...

Mr. O'Brien: That is certainly an issue. I cannot answer that categorically, because you have to look at the world situation at the time the project has to be financed.

If we found, as an example, that the Venture gas project had to be financed in 1987 and gas prices were rising rapidly so that the banks viewed it as a very attractive project, it might be that Canadian companies could then get project financing to develop the project, even though their own internal resources were not that large. If, on the other hand, the project is ...

Mr. Shields: Do you think the banks really look at that with the Dome experience and some of the experiences they have had in the past?

Mr. O'Brien: Banks across the world ... a lot of the North Sea has been developed in that manner. As long as there is enough of an economic margin to provide them with some comfort level, they will be able to get their loans repaid.

[Traduction]

M. Shields: Auraient-elles les reins suffisamment solides pour le faire?

M. O'Brien: Il y a déjà un projet en co-participation, cela, c'est votre point de départ. Prenons le cas de Venture, il y a déjà des gens qui ont dépensé de l'argent en travaux de prospection. Ce sont les associés qui mènent ce projet en co-participation, en l'occurrence Mobil, Texaco, *Nova Scotia Resources* et Petro-Canada.

M. Shields: Mais ce sont des entreprises canadiennes, n'est-ce-pas?

M. O'Brien: Oui, il y a la *Nova Scotia Resources* et Petro-Canada. Dans l'ensemble, nous représentons à deux 40 p. 100 des intérêts. La plupart des autres entreprises canadiennes d'envergure ont leur propre programme de prospection au large de la côte Est, ce sont Husky, Bow Valley, Canterra et Home dans la mer de Beaufort. Ces entreprises ont leur propre programme de prospection.

Il est bien connu que les entreprises canadiennes ne sont pas aussi riches que les multinationales, et je parle ici de marge d'autofinancement. Il y a donc moins d'associés potentiels parmi les compagnies canadiennes ayant une bonne marge d'autofinancement. Petro-Canada est d'ailleurs probablement l'une des plus grosses de ces entreprises canadiennes, toujours au niveau de la marge d'autofinancement. Il y en a peut-être une ou deux autres d'une certaine envergure. Il y a une compagnie sous contrôle du Canadien pacific qui s'appelle la *PanCanadian Petroleum*, une compagnie à capitaux surtout canadiens et qui jouit d'une bonne marge d'autofinancement. A partir de là les possibilités vont en diminuant. En revanche, la plupart des compagnies canadiennes sont relativement jeunes dans le domaine, elles n'ont pas le bénéfice d'une maison-mère multinationale bien établie, et elles n'ont donc pas les mêmes moyens financiers que les grosses compagnies pétrolières intégrées.

M. Shields: Il y a donc très peu de compagnies canadiennes qui auraient les moyens financiers nécessaires pour participer aux activités sur la côte est, à moins qu'elles puissent obtenir l'une ou l'autre forme de soutien ...

M. O'Brien: C'est effectivement un problème. Je ne saurais être catégorique, car il faut tenir compte de la conjoncture mondiale au moment où le projet en question doit être financé.

Si, par exemple, nous rendons compte que le projet Venture doit être financé en 1987, à un moment où le prix du gaz monte en flèche et où, par conséquent, les banques peuvent considérer qu'il s'agit d'un projet séduisant, il se pourrait que des compagnies canadiennes obtiennent le financement partiel nécessaire pour participer au projet, même sans avoir une grosse marge d'autofinancement. Si en revanche le projet ...

M. Shields: Pensez-vous vraiment que les banques puissent se tenir ce genre de raisonnement, compte tenu de ce qui s'est passé pour elles, notamment, dans le cas de Dome?

M. O'Brien: Dans le monde entier, les banques, vous le savez ... la mer du Nord a été en très grande partie mise en valeur de cette façon. Dans la mesure où la marge économique est suffisante pour les mettre à l'aise, elles savent que les prêts

[Text]

Therefore, that depends very much on their view at the time of future energy pricing, in relation to the cost of that project. Absent project financing becomes more difficult for a company which does not have the internal resources. There are limits to how much you can do with a dollar.

• 1240

Mr. Shields: But to involve Canadian . . .

The Acting Chairman (Mr. de Corneille): Mr. O'Brien and Mr. Shields, I want to interrupt for just a moment to ask that if you could, figure out your questions to get to the most important ones. A few more minutes, say . . .

Mr. Shields: They are all important.

The Acting Chairman (Mr. de Corneille): We know that, of course, but you will have to choose your priorities, I might suggest, because we should probably in a few minutes adjourn.

Mr. Shields: Is it safe to say though that the non-Canadian company farm-ins are probably a better prospect from non-Canadian farm-ins, companies performing, say, in the east coast? The conundrum we are in is that this would contradict the Canadianization policy of the government, or the government's objectives . . .

Mr. O'Brien: Typically, Mr. Shields, one does not farm in at the development stage; one farms in at the exploration stage. Therefore, when you come to the development stage, normally you know who the participants are, as the example I just gave you in Venture. Likewise, we know who the participants are in Hibernia at this stage.

Mr. Shields: And there is a lot of multinational involvement there.

Mr. O'Brien: In Hibernia, that is right.

The problem that we face in Canada, if you look at it from a national perspective, forgetting about individual companies, is that the energy projects we are looking at in the next decade are very high-cost, large, relative to the size of companies that are Canadian-owned; and that is a fact of life. So what you try to do gradually is build up those companies so they will have the strength.

We found ourselves in the situation four or five years ago that conventional oil in western Canada was declining and that none of the Canadian companies were in the frontiers at all where the prospects were for the future sources of supply. So if we had carried on with the existing policy we would have come to a situation where all the new sources of supply, the high-cost ones, were controlled almost totally by foreign-controlled companies. We now happily have come part way down from

[Translation]

seront remboursés. donc, tout dépend finalement beaucoup de la façon dont les banques conçoivent l'évolution future du prix des produits énergétiques par rapport au budget de mise en place du projet. Il est beaucoup plus difficile pour une compagnie qui n'a pas la marge d'autofinancement nécessaire de se trouver des associés silencieux. Après tout, il y a des limites à ce qu'on peut faire avec un dollar.

M. Shields: Mais pour que les entreprises canadiennes . . .

Le président suppléant (M. de Corneille): Messieurs O'Brien et Shields, excusez-moi de vous interrompre quelques instants, mais j'aimerais que vous vous organisiez pour vous limiter aux questions les plus importantes, car il ne nous reste que quelques instants . . .

M. Shields: Elles sont toutes importantes.

Le président suppléant (M. de Corneille): Nous le savons, c'est certain, mais vous allez devoir faire un choix, dirais-je, car nous allons sans doute lever la séance dans quelques minutes.

M. Shields: Mais ne pourrait-on pas dire que les entreprises étrangères sont probablement beaucoup mieux placées pour prendre une participation dans les activités au large de la côte est. Le dilemme, c'est que cela contreviendrait à la politique officielle de canadianisation, ou du moins aux objectifs du gouvernement . . .

Mr. O'Brien: Il est rare, monsieur Shields, qu'une entreprise prenne une participation à l'étape de la mise en valeur, ce serait plutôt le cas au moment de la prospection. Par conséquent, lorsqu'on en arrive à la phase de l'exploitation, on sait généralement qui sont les participants, comme dans l'exemple de Venture que je viens de vous donner. Ainsi, nous savons fort bien quelles sont les parties prenantes pour l'instant à Hibernia.

M. Shields: Les entreprises multinationales y sont très actives.

Mr. O'Brien: À Hibernia, effectivement.

Notre problème au Canada, si on prend la peine de l'envisager sous un angle national et si l'on oublie un instant les compagnies proprement dites, c'est que les projets qui nous intéressent dans le secteur énergétique pour les 10 années à venir sont des mégaprojets extrêmement coûteux eu égard à l'envergure des entreprises à capitaux canadiens; cela, c'est une réalité. Ce que nous essayons donc de faire progressivement, c'est de développer ces compagnies pour qu'elles aient les reins suffisamment solides.

Ce fut notre cas il y a 4 ou 5 ans: le pétrole classique exploité dans l'Ouest commençait à se faire rare, et aucune entreprise canadienne n'était active dans les régions reculées qui représentaient les sources futures d'approvisionnement les plus séduisantes. Si nous avions donc à ce moment-là poursuivi la politique de l'époque, nous en serions arrivés au point où toutes les nouvelles sources d'approvisionnement, celles qui coûtaient le plus cher, auraient été presque totalement sous le contrôle des compagnies étrangères. Mais heureusement, nous

[Texte]

that situation to a circumstance where there will be significant Canadian contribution in the frontier areas.

But in the end there is an issue, and I think you rightly raised it, as to how much capacity there is in the Canadian sector, absent government support, for all the kinds of developments that will have to occur. And that is a serious question that has to be addressed.

Mr. Shields: Yes, because Bill C-48, of course, requires 50% Canadian ownership at the production stage.

Mr. O'Brien: Yes, indeed it does. But, as an example, in Venture we are already at 40% before we even look at the question of Crown share, because Petro-Canada has 30% and Nova Scotia Resources and Associated Company have another 10%, so we are at 40%. And so it is a question of going to 50%. If the government chose on the Crown share, that would virtually do it for them; they would be at 50%.

Mr. Shields: But then the capital required to develop, the reliance is totally on the federal government and the Nova Scotia government, or 50% of it.

Mr. O'Brien: And there is one private sector company. That is correct, yes, in that particular case.

Now, there are other cases I have mentioned where Husky, a subsidiary of Nova, and Bow Valley are actively exploring on the Grand Banks. Canterra, another Canadian-owned company by CDC, is actively exploring on the Grand Banks; and Home Oil, Norse, PanCanadian and other Canadian companies are either on the east coast or in the Beaufort. So there are a variety of Canadian companies that have become active in the frontiers.

The Acting Chairman (Mr. de Corneille): May I suggest that you move one more question, okay?

Mr. Shields: Have you looked at the possibility in the equity financing of a single-purpose company for some of these areas?

Mr. O'Brien: Yes. Indeed, what we are considering, but not looked at in any great detail, because in the end it is a government decision, would be a tar sands plant, for example, or Venture; we would create a single-purpose company and we would invite Canadians to come in and participate in that project. The problem is that these projects are high-risk projects and it may be difficult to attract Canadian equity capital from the average Canadian into that project. But, yes, that is certainly one of the things we examined as we come closer to the reality of a given development.

[Traduction]

avons assisté depuis lors à un revirement de la situation, de sorte que, dans ces régions reculées et difficiles d'accès, la présence canadienne va être importante.

Mais en fin de compte, le problème reste entier, vous l'avez d'ailleurs mentionné, je crois, en ce sens que nous devons nous demander dans quelle mesure le secteur canadien a les moyens nécessaires, à défaut d'intervention financière gouvernementale, pour lancer les projets d'exploitation qui vont s'imposer. Et cela, c'est une question extrêmement importante qu'il faut poser.

M. Shields: Oui, d'autant plus que le projet de loi C-148 exige une participation canadienne à 50 p. 100 au stade de la production.

M. O'Brien: Précisément. Toutefois, c'est un exemple que je vous cite, dans le cas du projet Venture, nous avons déjà 40 p. 100 avant même de donner compte de la part de la Couronne, puisque Petro-Canada détient 30 p. 100 et que la *Nova Scotia Resources* et les autres compagnies canadiennes associées totalisent 10 p. 100 également, de sorte que nous détenons déjà 40 p. 100. Il s'agit d'arriver maintenant à 50 p. 100. Si le gouvernement décidait de prendre la part de la Couronne, ce serait pratiquement réglé et nous aurions 50 p. 100.

M. Shields: Oui, mais à ce moment-là ce serait exclusivement au gouvernement fédéral et au gouvernement de la Nouvelle-Ecosse à financer le projet, ou disons 50 p. 100 du projet.

M. O'Brien: Il y a également une compagnie du secteur privé, n'est-ce pas?

Cela dit, il y a d'autres exemples dont je vous ai parlé, et notamment Husky, une filiale de Nova, et *Bow Valley*, qui ont un vigoureux programme de prospection sur les Grands Bancs. Canterra, une autre compagnie canadienne de la CDC, est également très active sur les Grands Bancs, il y a aussi la *Home Oil*, *Norse*, *PanCanadian* et d'autres compagnies canadiennes qui sont présentes au large de la côte est et dans la mer de Beaufort. Nous avons toute une série d'entreprises canadiennes très actives dans les régions reculées.

Le président suppléant (M. de Corneille): Une toute dernière question, si vous voulez bien.

M. Shields: Avez-vous envisagé la possibilité de créer avec vos capitaux une compagnie à vocation unique pour l'un ou l'autre de ces secteurs d'activités?

M. O'Brien: Oui. De fait, ce que nous envisageons sans nous être encore attachés vraiment au détail, car en fin de compte il s'agira d'une décision à prendre par le gouvernement, ce serait une usine de traitement des sables bitumineux, par exemple, ou un projet Venture. Nous créerions une compagnie à vocation unique et nous inviterions les Canadiens à y aller de leur participation financière. Le problème est que tous ces projets comportent un élément de risque très important et qu'il sera peut-être difficile de convaincre le Canadien moyen d'acheter des actions d'une compagnie de ce genre. Mais effectivement, c'est un des éléments que nous avons étudiés à mesure que les projets arrivent à se réaliser.

(Text)

The Acting Chairman (Mr. de Cornellie): I would like to thank the members of this panel from Petro-Canada for being with us again today, and I hope this extra time has provided, hopefully, a large part of the questioning that you have.

I do not know what the plans are for the next meeting.



Book Tarif rate des livres

K1A 0S9
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

J'ignore où je devrais l'envoyer. Je vous prie de me répondre que
En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

WITNESSES—TÉMOINS

From Petro-Canada:

Mr. Wilbert (Bill) H. Hopper, Chairman of the Board and Chief Executive Officer;
Mr. David P. O'Brien, Senior Vice-President, Finance and Planning.

De Petro-Canada:

M. Wilbert (Bill) H. Hopper, Président du Conseil d'administration et directeur général;
M. David P. O'Brien, Premier vice-président, Finance et Planification.

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 3

Tuesday, February 21, 1984

Chairman: Mr. Ian Watson

*Minutes of Proceedings and Evidence
of the Standing Committee on*

National Resources and Public Works

RESPECTING:

Annual Report of the Department of Energy, Mines and Resources for the fiscal year ending March 31, 1982

WITNESSES:

(See back cover)

Second Session of the
Thirty-second Parliament, 1983-84

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 3

Le mardi 21 février 1984

Président: M. Ian Watson

*Procès-verbaux et témoignages
du Comité permanent des*

Ressources nationales et des Travaux publics

CONCERNANT:

Rapport annuel du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources pour l'année fiscale se terminant le 31 mars 1982

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Deuxième session de la
trente-deuxième législature, 1983-1984

STANDING COMMITTEE ON
NATIONAL RESOURCES
AND PUBLIC WORKS

Chairman: Ian Watson

Vice-Chairman:

MEMBERS/MEMBRES

André Bachand
Pat Carney
Roland de Corneille
Dave Dingwall
Denis Ethier
Rosaire Gendron
Roch La Salle
Frank Oberle
Ray Skelly

COMITÉ PERMANENT DES
RESSOURCES NATIONALES
ET DES TRAVAUX PUBLICS

Président: Ian Watson

Vice-président:

ALTERNATES/SUBSTITUTS

Doug Anguish
J. Ray Chénier
Maurice Foster
G.M. Gurbin
Jean-Louis Leduc
Jean-Claude Malépart
Dan MacKenzie
Jack Shields
Roger Simmons
Antonio Yanakis

(Quorum 6)

Le greffier du Comité

Richard Dupuis

Clerk of the Committee

Pursuant to Standing Order 69(4)(b)

On Monday, February 20, 1984:

Pat Carney replaced Doug Lewis;
Roch La Salle replaced Jack Shields;
Jack Shields replaced Roch La Salle;
G.M. Gurbin replaced John A. MacDougall.

Conformément à l'article 69(4)b) du Règlement

Le lundi 20 février 1984:

Pat Carney remplace Doug Lewis;
Roch La Salle remplace Jack Shields;
Jack Shields remplace Roch La Salle;
G.M. Gurbin remplace John. A. MacDougall.

ORDER OF REFERENCE

Pursuant to Standing Order 46(4) the following report was deemed referred to the Committee:

Thursday, March 10, 1983

—Annual Report of the Energy, Mines and Resources Department for the fiscal year ending March 31, 1982, pursuant to Section 5 of the Department of Energy, Mines and Resources Act, Chapter E-6, R.S.C. 1970. Sessional Paper No. 321-1/9B. (*Deemed referred to the Standing Committee on National Resources and Public Works*).

ORDRE DE RENVOI

Conformément aux dispositions de l'article 46(4) du Règlement, le rapport suivant était réputé déferé au Comité:

Le jeudi 10 mars 1983

—Rapport annuel du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources pour l'année financière se terminant le 31 mars 1982, conformément à l'article 5 de la Loi sur le Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Chapitre E-6, S.R.C. 1970. Document parlementaire n° 321-1/9B. (Réputé déposé au Comité permanent des ressources nationales et des travaux publics).

MINUTES OF PROCEEDINGS**TUESDAY, FEBRUARY 21, 1984**

(4)

[Text]

The Standing Committee on National Resources and Public Works met at 3:40 o'clock p.m. this day, Mr. Ian Watson, presiding.

Members of the Committee present: Miss Carney, Messrs. Gendron, Skelly and Watson.

Alternates present: Messrs. Gurbin and Shields.

Other Members present: Messrs. Cullen, MacDougall, McCuish and Schellenberger.

Witnesses: From Petrochemical Industry Task Force: Mr. Leonard F. Bolger, President, Shell Canada Chemical Company and Task Force Co-Chairman; Mr. C. Neil Reimer, National Director, Energy and Chemical Workers Union and Task Force Co-Chairman; Mr. J.M. Bélanger, President, Canadian Chemical Producers' Association.

Pursuant to its Order of Reference of Thursday, March 10, 1983, the Committee began consideration of the Annual Report of Energy Mines and Resources, Canada for the fiscal year ending March 31, 1982.

Mr. Leonard F. Bolger and Mr. Neil Reimer made an opening statement and, with Mr. J.M. Bélanger, answered questions.

At 5:15 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

PROCÈS-VERBAL**LE MARDI 21 FÉVRIER 1984**

(4)

[Traduction]

Le Comité permanent des ressources nationales se réunit, ce jour à 15 h 40, sous la présidence de M. Ian Watson (*président*).

Membres du Comité présents: M^{me} Carney, MM. Gendron, Skelly et Watson.

Substituts présents: MM. Gurbin et Shields.

Autres députés présents: MM. Cullen, MacDougall, McCuish et Schellenberger.

Témoins: Du Groupe de travail sur l'industrie de la pétrochimie: M. Leonard F. Bolger, président, Shell Chimie du Canada, président associé du Groupe de travail; M. C. Neil Reimer, directeur national, Syndicat des travailleurs de l'énergie et de la chimie, président associé du Groupe de travail; M. J.-M. Bélanger, président, Association canadienne des fabricants de produits chimiques.

Conformément à son ordre de renvoi du jeudi 10 mars 1983, le Comité reprend l'examen du Rapport annuel du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources portant sur l'année financière qui s'est terminée le 31 mars 1982.

MM. Leonard F. Bolger et Neil Reimer font une déclaration préliminaire, puis eux-mêmes et M. J.-M. Bélanger répondent aux questions.

À 17 h 15, le Comité suspend les travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Richard Dupuis

Clerk of the Committee

On Tuesday, February 20, 1984:

Pat Carney replaced Doug Lewis
Roch La Salle replaced Jack Shields
Jack Shields replaced Roch La Salle
G.M. Gurbin replaced John A. MacDougall

EVIDENCE*(Recorded by Electronic Apparatus)**[Texte]*

Tuesday, February 21, 1984

• 1541

The Chairman: Order. Under the annual report of the Ministry of Energy, Mines and Resources, we would today like to welcome to the committee the working group from the chemical industry.

We have with us Mr. Leonard Bolger, Co-President, and Mr. Neil Reimer, Co-President. Perhaps you would introduce your third colleague, Mr. Belanger.

Monsieur Bélanger, vous êtes . . .

M. J.M. Bélanger (président, The Canadian Chemical Producers' Association): Je suis secrétaire.

Le président: Bienvenue.

Welcome, gentlemen. It is my understanding, and I believe it is yours, that the way we will handle things today is that we will allow you people to give us a brief exposé of your view of the industry, your predictions and your hopes for its future insofar as the government is concerned.

Mr. Bolger.

Mr. L. Bolger (Co-President, Petrochemical Industry Task Force): Thank you, Mr. Chairman. I will start out speaking for the group. We are going to talk about the petrochemical industry.

Normally we find it an advantage to give a little definition of the petrochemical industry, because it is not very well known. We are, in fact, frequently called the invisible industry because we do not sell to consumers; we sell to other industry customers, and therefore are not very well known by the general public or consumers.

Petrochemicals are products that are made from either oil or gas. Some can only be made from oil; not many fit in that category. They make a very wide range of products, starting with base chemicals. I do not think you want to get very technical, but base chemicals we normally consider to be ethylene, propylene, butylene, and aromatics. From those, a very wide range of products is made. In this room, I could point out several: the rug on the floor; the drapes on the wall; the covers on the lights; these cups are all made from petrochemical products of one sort or another.

These products nowadays are made in very large plants that usually make several hundred thousand tonnes of product per year. It is a very capital-intensive industry. For example, my own company is investing in two plants near Edmonton right now, at a total cost of nearly \$750 million just for the two plants.

TÉMOIGNAGES*(Enregistrement électronique)**[Traduction]*

Le mardi 21 février 1984

Le président: À l'ordre, s'il vous plaît. Dans le cadre de l'étude du rapport du ministère de l'Energie, des Mines et des Ressources, nous avons le plaisir aujourd'hui d'accueillir le Groupe de travail sur l'industrie de la pétrochimie.

Ce sont M. Leonard Bolger, coprésident, M. Neil Reimer, coprésident, ainsi qu'un troisième membre, M. Bélanger, si je ne m'abuse.

Mr. Bélanger, I think you are . . .

Mr. J.M. Bélanger (Chairman, The Canadian Chemical Producers' Association): I am the secretary.

The Chairman: Welcome to you.

Je pense que nous nous sommes entendus sur le fait que vous allez d'abord nous faire un bref exposé portant sur votre analyse de votre secteur, sur des prédictions le touchant et sur les espoirs que vous fondez du côté du gouvernement.

Monsieur Bolger.

M. L. Bolger (coprésident, Groupe de travail sur l'industrie de la pétrochimie): Merci, monsieur le président. Je vais d'abord parler au nom du groupe. Nous allons évidemment parler du secteur de la pétrochimie.

Nous jugeons habituellement utile de commencer par une brève définition de ce qu'est le secteur de la pétrochimie, parce que de façon générale il est assez mal connu. On nous appelle parfois le secteur invisible parce que nous ne vendons pas directement aux consommateurs. Nous vendons aux autres secteurs, ce qui fait que le grand public, les consommateurs, nous connaissent assez mal.

Les produits pétrochimiques sont les produits qui sont fabriqués soit à partir du pétrole soit à partir du gaz. Il y en a qui ne sont fabriqués qu'à partir du pétrole, quoiqu'ils ne soient pas très nombreux dans cette catégorie. Ils couvrent un vaste éventail de produits, à commencer par les produits chimiques de base. Nous ne voulons pas être trop techniques, mais mentionnons simplement l'éthylène, le propylène, le butylène et les aromatiques. Beaucoup de produits sont dérivés de ces substances de base. Il y a, par exemple, dans cette pièce, le tapis, les tentures, les diffuseurs de lumière. Ces petites tasses sont également fabriquées à partir de produits pétrochimiques sous une forme ou une autre.

Ces produits sont fabriqués aujourd'hui dans une grande usine ayant une production de plusieurs centaines de milliers de tonnes par année. C'est une industrie qui commande de grands investissements de capitaux. La société à laquelle j'appartiens par exemple, investit actuellement dans deux usines près d'Edmonton un total de près de 750 millions de dollars. C'est seulement pour deux usines.

[Text]

The industry also utilizes very modern technology, which we have to keep up to date because of the very competitive nature of our industry. It really is a high technology type of industry because of the technology and the control systems that are used in these plants. In fact, many people say they look more like a space development than a mere petrochemical plant because of the kinds of control systems and so on that they incorporate in them.

I will leave the definition at that, unless you have further questions. I would go on to say that the petrochemical industry is an important industry in an industrial economy. Its importance lies in two features, I think is the easiest way to describe it.

• 1545

One is that it supplies the modern materials that manufacturing uses to make its products; and the second important feature of it is it develops the technology of those products, or those materials, and provides the manufacturing industry with the technology of these modern materials. It is a game that is everchanging. We are constantly changing these products, literally from month to month. This is how a modern manufacturing nation really keeps itself modern and keeps itself competitive.

The industry is currently being restructured world-wide. It is one of the industries that is doing this sort of thing today. The industry grew up in the major market areas of the world, which are the United States, Japan and Europe, and that is where most of the capacity has been built in the past. But nowadays this is changing and the new capacity is being built in the resource-rich nations of the world, those nations that do produce oil and gas.

Canada is such a resource-rich nation, as you know, and we have many other advantages or strengths for this industry as well. One of them is that we do have a large petro-chemical industry in Canada and a very modern one; about 60% of the capacity in Canada today has been built in the last five years.

We can not only strengthen our present industry with the advantages we have, but we can generate growth over the rest of the 1980s by whatever we and the government choose to do with this industry in the near term. If we do nothing, we are also certain that this industry will decline from this point onward.

The industry today is competing. It is competing in Canada, and it is competing in the world. You might be interested in knowing that a very large percentage of the product of this industry is exported. In 1982, which was a very difficult commercial year, \$1.7 billion worth of product was exported from Canada. The industry has gone through a period in Canada of not being competitive. We are beginning to recover from that, but we are still not strongly competitive; we are not

[Translation]

Le secteur a également recours à la technologie la plus moderne, et cette technologie doit être constamment mise à jour à cause de la très forte concurrence. Donc, c'est un secteur qui utilise de la très haute technologie et des contrôles très avancés dans ces usines. De fait, bien des gens estiment que ces usines ressemblent davantage à des usines du secteur de l'espace qu'à des usines de fabrication de produits pétrochimiques à cause de tous ces systèmes de contrôle perfectionnés qui doivent y être installés.

S'il n'y a pas de question, je vais maintenant laisser de côté la définition. Je vais m'attacher à l'importance de l'industrie de la pétrochimie à l'intérieur de l'économie industrielle. Cette importance tient à deux éléments surtout.

Tout d'abord, ce secteur fournit au secteur de la fabrication les matériaux modernes dont il a besoin; ensuite, le secteur développe la haute technologie suppose la fabrication de ces produits, de ces matériaux, en fait profitant le secteur de la fabrication. C'est un processus qui n'a pas de fin. Nous modifions constamment ces produits, presque tous les mois. Pour une nation qui fabrique des produits, de nos jours, il n'y a pas d'autres choix si elle veut rester concurrentielle.

Le secteur fait actuellement l'objet d'une restructuration à l'échelle mondiale. C'est l'un des nombreux secteurs qui se livrent à une telle restructuration. Le secteur s'est d'abord développé dans les principaux marchés commerciaux du monde, c'est-à-dire aux États-Unis, au Japon et en Europe, et c'est là que la plus grande partie de sa capacité a été établie dans le passé. C'est une situation qui change actuellement avec de nouvelles capacités qui s'établissent dans les nations du monde qui disposent de ressources, c'est-à-dire les nations qui produisent du pétrole et du gaz.

Le Canada fait partie de ces nations riches en ressources, comme vous le savez, et détient de ce fait plusieurs avantages qui peuvent profiter au secteur. Tout d'abord, le secteur de la pétrochimie au Canada est très important et très moderne; environ 60 p. 100 de la capacité qui se trouve au Canada actuellement remonte à un peu plus de cinq ans.

Grâce à ces avantages, non seulement nous sommes en mesure de renforcer le secteur dans sa forme actuelle, mais encore nous pouvons susciter une croissance du secteur au cours du restant des années 1980, selon ce que nous déciderons de faire, de concert avec le gouvernement, dans l'avenir rapproché. Ce qui est certain, c'est que si nous ne faisons rien, ce secteur se mettra à déprimer à compter de maintenant.

Le secteur est actuellement concurrentiel, tant au Canada que dans le reste du monde. Vous serez sans doute intéressés de savoir qu'un très fort pourcentage de la production du secteur est exporté. En 1982, qui a quand même été une année très difficile, 1.7 milliard de dollars de produits ont été exportés du Canada. Il fut un temps où le secteur n'était pas concurrentiel au Canada. Nous commençons à nous remettre de cette situation, mais nous ne sommes pas toujours fortement concurrentiels en tant que secteur. Notre secteur n'est pas

[Texte]

a healthy industry, and we do not think that as the world economy recovers we will become healthy.

The basic problem for the industry in Canada is oil and gas pricing—oil and gas because, again, that is where our feed stocks come from. The prices for oil and gas are regulated in Canada, and this does not allow these prices to move with world market conditions. As a result our feed stock costs—and these feed stocks are 50% to 70% of the end cost of our product—cannot move with world market conditions and we have become non-competitive through what has been happening in the world. I am sure you are all aware that oil prices in the world have been coming down, gas prices in the world have been coming down, but ours have not.

There are many reasons for this, and we thought of many ways this could be rectified, but in the end we came to one simple solution that we recommended to the government, and that is that this industry needs market-responsive pricing for oil and gas in Canada.

I would like to describe briefly what we think this means to oil and gas. First of all, oil is in short supply in Canada, and we think the short supply will increase for several years before it will begin to decline and we come into balance again. Market-responsive oil pricing would see oil prices go to world or to U.S. prices and would not be a competitive feed stock source for our industry. It is not now and we do not think it will be in the near term future. We have crossed the bridge of saying so be it; let the crude oil price be market responsive and let it go to world price.

We do say, however, that we must use some oil, because some products can only be made from oil, and therefore it becomes very important that oil prices in Canada do not exceed the price of oil to our U.S. competitors. They are our major competitors in the world, and we do not really want to see Canadian oil prices go above the cost of oil to our major U.S. competitors. That is a very important principle for us.

• 1550

Turning to natural gas, we have a very large surplus and that surplus of natural gas is growing. This surplus needs markets for the benefits of the natural gas producers. What is perhaps the most important fact to us is that this surplus is a great natural advantage in this increasingly competitive world that we live in. We think Canada must use this advantage. The gas-based segment of the industry is already a large market for the gas industry and has potential to grow significantly. In other words, our gas surplus is a potential source of petrochemical growth for this country. We believe gas prices, in our present regulated system, are above their commodity value in

[Traduction]

encore vraiment vivace, et nous ne nous attendons pas à suivre la relance économique amorcée un peu partout dans le monde.

Le problème fondamental pour le secteur au Canada est l'établissement des prix du pétrole et du gaz, du pétrole et du gaz, je le répète, parce qu'ils sont nos charges d'alimentation. Les prix du pétrole et du gaz sont réglementés au Canada, ce qui fait que ces prix ne suivent pas les conditions du marché mondial. Nos charges d'alimentation comptent pour 50 à 70 p. 100 de nos coûts totaux de production. Or, les coûts de ces charges d'alimentation ne suivent pas les conditions du marché mondial, de sorte que nous devenons non concurrentiels par rapport au reste du monde. Vous savez évidemment que les prix du pétrole, de même que les prix du gaz, ont chuté un peu partout dans le monde, contrairement à ce qui s'est passé ici.

Cette situation est due à plusieurs raisons, et nous avons songé à plusieurs solutions en vue de la rectifier, mais nous avons finalement opté pour une solution assez simple que nous proposons au gouvernement. Ce dont l'industrie a besoin, c'est d'un système d'établissement des prix du pétrole et du gaz qui réponde aux conditions du marché.

Je vais essayer de vous indiquer brièvement ce que ces solutions impliquent pour le pétrole et le gaz au Canada. D'abord, le pétrole est toujours en demande au Canada, et nous pensons que cette demande va continuer de croître pendant plusieurs années avant de décliner quelque peu et de retrouver son équilibre. Un système d'établissement des prix de pétrole qui répondrait aux conditions du marché ferait en sorte que les prix du pétrole se maintiennent au niveau mondial ou au niveau américain. Le pétrole ne deviendrait quand même pas une charge d'alimentation concurrentielle pour nous. Il ne l'est pas actuellement et nous ne nous attendons pas à ce qu'il le devienne dans un avenir très proche. Nous ne pouvons plus revenir en arrière. Nous nous sommes résignés au fait que les prix du brut doivent répondre aux conditions mondiales du marché.

Il reste que nous devons utiliser une certaine quantité de pétrole, il y a des produits qui ne peuvent être fabriqués qu'à partir du pétrole. C'est la raison pour laquelle les prix du pétrole au Canada ne doivent pas dépasser ceux qui sont fixés pour nos concurrents américains. Ce sont nos principaux concurrents dans le monde, c'est pourquoi nos prix du pétrole au Canada ne doivent pas dépasser ceux qui sont en vigueur aux États-Unis. C'est un principe qui est très important pour nous.

Quant au gaz naturel, nous en avons un excédent considérable, et cet excédent s'accroît sans cesse. Cet excédent doit trouver des marchés pour que les producteurs de gaz naturel en profitent. Ce qui est important de retenir c'est que cet excédent constitue pour nous un très grand avantage naturel dans un monde de plus en plus concurrentiel. Nous pensons que le Canada doit profiter au maximum de cet avantage. La partie de notre secteur alimenté au gaz représente déjà un marché considérable pour l'industrie du gaz au Canada, mais elle peut prendre encore de l'expansion. En d'autres termes, notre excédent de gaz peut se traduire par une croissance potentielle

[Text]

the marketplace; therefore, we seek a market-responsive pricing system for natural gas.

We think this would give us a more competitive feed stock price and it would also mean flexibility in that pricing. Then the pricing could move with world market conditions. We believe a more market- responsive pricing system would allow our industry to be competitive and would allow it to grow. We know this would take time and time is not on Canada's side, because the opportunities that are coming for growth in the petrochemical industry are not going to wait for those who are slow and uncertain about what they are going to do. It takes a very long lead time for an industry like ours, a capital intensive industry, to get capacity installed and operating. It takes approximately five years.

The capacity that is going to be needed in this world is 1987-1988; the five-year period is already running out on us.

In the interim, until the market-responsive system is made available, we are asking for a reduction in the cost of gas to industrial users. We would note that this is not asking for a subsidy for our industry. We do not want a subsidy and we do not feel one is necessary. By asking for a reduction in the cost of gas we are only seeking a cost closer to what we think the market would provide for us if we could buy the gas in a market-responsive system.

I said earlier that oil has become uncompetitive as a source of feed stock in Canada. Now, our task force does not mean that we should shut down large segments of the oil-based sector of our industry or rationalize it, as Japan is doing. We considered the segment carefully and decided that, first of all, it makes a very important contribution to industry in Canada. Second, it would be very costly for the country if we did have to rationalize the industry. We therefore decided that some way had to be found, if at all possible, for this segment of the industry to sustain itself. Fortunately, in our deliberations, we found a way that the industry could sustain itself, and that is through developing the ability to use a variety of feed stocks.

Once the industry has developed a flexibility in the feed stocks it can use it must then go to alternate feed stocks, whichever is the most economical at any one time. We think in the near term this would mean for the oil-based sector, going off oil to the maximum extent possible, and using propane and butane. These two products, propane and butane, are produced mainly from natural gas, which is in surplus in Canada. Propane and butane are themselves in surplus in Canada and are exported. And they would form very valuable feed stock alternatives.

[Translation]

de notre secteur pétrochimique au Canada. Or, nous pensons que les prix du gaz, tels que réglementés, dépassent la valeur commerciale du gaz. C'est pourquoi nous réclamons un système d'établissement des prix du gaz naturel qui réponde aux conditions du marché.

Nous pensons qu'une telle solution entraînerait des prix plus concurrentiels pour nos charges d'alimentation et nous permettrait une certaine souplesse. Ensuite, les prix pourraient s'aligner sur les conditions du marché mondial. Nous pensons qu'un système d'établissement des prix qui réponde davantage aux conditions du marché mondial nous permettrait d'être plus concurrentiels et de prendre de l'expansion. Cependant, ce processus pourrait être long, et je trouve que le Canada n'a pas beaucoup de temps devant lui. Le potentiel actuel de croissance pour le secteur de la pétrochimie ne va pas attendre ceux qui se montreront trop lents ou trop incertains des orientations qu'ils veulent prendre à l'avenir. Un secteur comme le nôtre a besoin de longs délais. C'est un secteur qui a besoin de beaucoup de capitaux pour établir sa capacité à fonctionner. Il a habituellement besoin d'une période de cinq ans pour en arriver là.

Nous parlons ici de la capacité dont aura besoin le monde au cours de 1987-1988. Le délai préalable de cinq ans commence très bientôt.

D'ici l'avènement d'un système d'établissement des prix qui réponde aux conditions du marché, nous réclamons une réduction des coûts du gaz pour les clients industriels. Remarquez bien que nous ne demandons pas une subvention pour notre secteur. Nous ne croyons pas que ce soit nécessaire. En demandant une réduction des coûts du gaz, nous voulons simplement obtenir que ces coûts soient davantage conformes à ceux qu'exigerait de nous le marché s'il était en mesure de fonctionner normalement.

J'ai déjà dit que le pétrole était devenu une charge d'alimentation non concurrentielle au Canada. Cependant, notre groupe de travail n'estime pas nécessaire de fermer une large part de notre secteur alimenté au pétrole ou de procéder à une rationalisation du secteur sur le modèle japonais. Après avoir examiné cette partie de notre secteur, nous en sommes venus à la conclusion qu'il apportait une contribution très importante à l'industrie canadienne. Deuxièmement, une rationalisation du secteur risquerait de coûter très cher au pays. Nous avons donc voulu trouver si possible une façon pour ce secteur de se maintenir. Fort heureusement, au cours de nos délibérations, nous avons trouvé une solution qui permette à cette partie de notre secteur de survivre, et cette solution fait appel à une diversification des charges d'alimentation.

Une fois que notre secteur jouira d'une certaine souplesse au niveau de ses charges d'alimentation, il sera en mesure d'utiliser l'une ou l'autre, selon ce qui sera le plus économique à ce moment-là. À court terme, une telle façon de procéder signifierait que notre secteur alimenté au pétrole abandonnerait le pétrole le plus possible pour se tourner du côté du propane et du butane. Ces deux produits, le propane et le butane, sont tirés surtout du gaz naturel, qui est excédentaire actuellement au Canada. Le propane et le butane sont eux-mêmes excédentaires au Canada et doivent être exportés. Ils

[Texte]

The petrochemical industry must also turn to finding low value streams within refineries in their operations today, that can be purchased and used as petrochemical feed stocks. The industry can use these at a higher value than can the refiner, and it is using oil to make petrochemicals without running oil specifically to do that. In other words, they are more or less biproduct streams in the refinery.

We think that by having feed stock flexibility and going to LPG, propane and butane, and lower value streams in the refinery, that the oil-based sector of the industry can become competitive and can sustain itself; continue its contribution to Canada.

• 1555

Our recommendation, and what we really seek in the area of interest to your committee, is a more market-responsive pricing system for both oil and gas that will allow our industry to become competitive and allow the oil-based sector to sustain itself and to give promise of significant growth in the gas-based sector.

In our studies we decided that the growth potential for the gas-based sector would be in the area of \$3 billion over the rest of the 1980s. Most of that would probably take place in western Canada, partly because that is the source of the gas, but also because the major market opportunities are available in the areas adjacent to western Canada, which are the western part of the United States and the Pacific Basin generally.

We also went through a number of other policy areas influenced by the government: trade, capital costs, transportation and so on. We can answer questions on those. I will not comment on them because of what we think may be the primary interest of your committee.

I would close my statement at this point.

The Chairman: Thank you, Mr. Bolger.

Do any of your colleagues wish to add anything? If they do ...

Mr. Reimer.

Mr. C. Neil Reimer (Co-Chairman, Petrochemical Industry Task Force): I would like to make a couple of points.

Mr. Bolger indicated that there were about \$1.7 billion of exports. I think I would like to expand on that somewhat.

The domestic market in Canada really is not sufficiently large to build viable and competitive plants. They have to be plants of major scale in order to be competitive in the world so the foreign markets are of extreme importance to the viability of the operation.

[Traduction]

pourraient constituer des charges d'alimentation de remplacement très avantageuses.

Le secteur de la pétrochimie doit également s'attacher à trouver des coproduits du raffinage de moindre valeur, comme forme de charge d'alimentation. Le secteur peut mieux utiliser ces coproduits que les raffineries, du fait qu'il peut produire des produits chimiques à partir de ces coproduits sans augmenter sa demande de pétrole. En d'autres termes, ce sont des coproduits ou des sous-produits des raffineries.

Avec de la souplesse au niveau des charges d'alimentation, avec l'utilisation du G.P.L., le propane et le butane, avec des coproduits de raffinerie de moindre valeur, le secteur alimenté au pétrole peut devenir concurrentiel et se maintenir. Il peut continuer de contribuer à la vie économique du Canada.

Donc notre recommandation, telle qu'elle intéresse de plus près votre Comité, a trait à un système d'établissement des prix du pétrole et du gaz qui répondent davantage aux conditions du marché pour permettre à notre secteur dans son ensemble de devenir concurrentiel et à notre secteur alimenté au pétrole de se maintenir, notre secteur alimenté au gaz étant appelé à croître de façon importante.

Nous avons établi au cours de nos études que le potentiel de croissance de notre secteur alimenté au gaz avait une valeur de 3 milliards de dollars pour le reste des années 1980. La plus grande partie de cette croissance se manifestera probablement dans l'Ouest du Canada, en partie parce que c'est la source d'approvisionnement en gaz, mais également du fait que les marchés possibles les plus importants se trouvent dans les régions adjacentes, c'est-à-dire dans l'ouest des États-Unis et sur la côte du Pacifique de façon générale.

Nous avons examiné d'autres domaines politiques qui relèvent du gouvernement: le commerce, les coûts d'immobilisation, le transport etc. Nous sommes prêts à répondre aux questions sur tous ces sujets. Cependant, je pense que le premier sujet d'intérêt pour le Comité est celui que j'ai déjà mentionné.

Je vais m'arrêter là.

Le président: Merci, monsieur Bolger.

Vos collègues désirent ajouter quelque chose? Ils peuvent ...

Monsieur Reimer.

M. C. Neil Reimer (co-président, Groupe de travail de l'industrie et de la pétrochimie): Je voudrais simplement relever quelques points à mon tour.

M. Bolger parlait d'exportations d'une valeur de 1.7 milliards de dollars. Je voudrais préciser quelque chose à ce sujet.

Le seul marché intérieur canadien n'est pas suffisant pour permettre la construction d'usines vraiment rentables et concurrentielles. Il faut que les usines soient construites sur une grande échelle pour arriver vraiment à faire concurrence

[Text]

[Translation]

dans le monde, ce qui fait que les marchés étrangers deviennent très importants.

We in the labour movement in particular welcome industries such as the petrochemical industry because it upgrades the natural resources in Canada and is a major contributor to employment. Even though the petrochemical industry, as Len has indicated, might employ somewhere in the neighbourhood of 18,000 people, on the upstream side it employs somewhere in the neighbourhood of 40,000 to 50,000. In daily contracting and maintenance it employs about another 4,000 skilled people, and about 115,000 to 125,000 on the downstream. So you are, conservatively, talking about 200,000 working people being affected. Most directly involved in the petrochemical industry are skilled people. That gives us a tremendous advantage, I think, over many of the developing nations. It would take years for them to develop the skills and the infrastructure we have in Canada.

It might also be worth while noting that the research and development engaged in by the industry is of great significance. It is a motivator and an innovator of technology. It brings a good portion of it to the country in which the industry resides. A lot of that research and development is not only in their own operations but also in the downstream where the products are manufactured. The training, the research and most of the things that are being done are generated by programs internally in the company and have not been dependent upon government subsidies or government programs and the like.

I think from the union side we can say that the labour relations have been innovative and in some respects we like to think many, many years ahead of the trend of labour relations in this country. I guess the strike incidence is one of the lowest of any particular industry. The pay is relatively good, and the benefits are good. I would like to just add this portion to Len's presentation—that employment is significant upstream and downstream, even though the industry itself is capital-intensive.

• 1600

The Chairman: Thank you, Mr. Reimer.

I should point out for the benefit of members that Mr. Reimer is the national director of *le Syndicat des travailleurs de l'énergie et de la chimie*, and that Mr. Bolger is the President of Shell Chemical of Canada.

Mr. Cullen: And a former class-mate of Bud Cullen in southern Ontario. He succeeded, and look where I am.

The Chairman: Okay, you have some questions? Miss Carney.

Miss Carney: Mr. Bolger and Mr. Reimer, it is not the purpose of this committee hearing to be . . . —what is the word—on the attack in terms of this, as you are spared the experiences that some of your colleagues in the industry may at times have to go through before this committee. The reason we asked to have you come here was really for information. As you say, you are an invisible industry in many ways, and it was

Nous du mouvement syndical sommes particulièrement heureux d'avoir des secteurs comme le secteur de la pétrochimie au Canada parce qu'il transforme les ressources naturelles du pays et ainsi contribue à créer un grand nombre d'emplois. Comme Len l'a indiqué, même si le secteur de la pétrochimie à lui seul n'emploie qu'environ 18,000 personnes, il y a le secteur en amont qui doit compter pour 40,000 à 50,000 emplois. Au niveau des contrats quotidiens de l'entretien, il fait encore appel à 4,000 travailleurs qualifiés, et en aval, à 115,000 à 125,000 travailleurs. Donc, au total, c'est au moins 200,000 personnes qui sont touchées. L'industrie de la pétrochimie fait surtout appel à des travailleurs qualifiés. C'est pour nous un avantage considérable, à comparer avec les nations en voie de développement. Il leur faudra des années pour arriver à développer les compétences et l'infrastructure nécessaires. Au Canada, nous les avons déjà.

Il convient également de souligner l'importance de la recherche et le développement effectués par ce secteur. Il est le moteur de la nouvelle technologie, il est innovateur. Et il garde une bonne partie de cette technologie dans le pays où il est établi. Par ailleurs, cette recherche et ce développement ont leurs effets en aval, au niveau de la fabrication des produits. La formation, la recherche et les programmes semblables sont d'origine interne et ne dépendent pas de subventions ou de fonds gouvernementaux.

Du point de vue des syndicats, le secteur a fait preuve d'un esprit innovateur dans ses relations industrielles. Il est bien en avance sur les autres secteurs du pays en matière de relations industrielles. Le nombre de grèves y est particulièrement bas. La rémunération et les avantages sociaux y sont excellents. Il faut ajouter à la présentation de Len que les emplois à la fois en aval et en amont sont assez nombreux, même si l'industrie elle-même est une industrie de capital.

Le président: Merci, monsieur Reimer.

Je tiens à souligner aux membres du Comité que M. Reimer est directeur national du Syndicat des travailleurs de l'énergie et de la chimie et que M. Bolger est le président de *Shell Chemical* du Canada.

M. Cullen: Et un ancien compagnon de classe de Bud Cullen dans le sud de l'Ontario. Il a réussi et regardez où je suis moi.

Le président: Avez-vous des questions à poser? Mademoiselle Carney.

Mlle Carney: Monsieur Bolger et monsieur Reimer, le but du Comité n'est pas de s'en prendre à vous, même si certains de vos collègues de l'industrie ont parfois la vie dure lorsqu'ils témoignent devant nous. La raison pour laquelle nous vous avons demandés de comparaître est d'obtenir des renseignements. Comme vous le dites, votre industrie est assez invisible sous plusieurs aspects et nous avons pensé qu'il serait utile

[Texte]

thought it would be useful to just explore with you what some of your problems are. So it is in that context that we are posing the questions.

In your task force summary you make the point that you feel the industry:

... can be internationally competitive over the long term based on advantages existing in Canada, provided that the industry is able to obtain appropriate feedstocks at market-related prices as determined by negotiations between buyer and seller.

That is from the front page of your report. My first question relates to that, and I will give you the second one so that you can follow my line of thought.

Do you really mean market-related prices? I mean, a lot of people come before us and ask for market-related prices when it is in their advantage to do so. Then say the Iraq-Iran war erupted and energy prices went haywire again. Would you be coming back here and saying no, no, no we do not want market-related prices?

The second important one: In the interim, before we get to a market system you are suggesting an immediate cost reduction in the order of 15% on natural gas. Would that be Toronto City Gate for industrial users in Canada? So the second related question is: Who absorbs the 15% decrease in the natural gas? Is it the producers? Is it the government? Is it whoever is left—the taxpayer, or whatever? Who actually absorbs it, and how much money does that involve over the three-year period? That will give you a good outline of some of the key problems that have come to us from your report. What are you really asking us for?

Mr. Bolger: I think what we are really asking for is a market-responsive pricing system so that we can determine the price of our feedstock by an arm's length negotiation between ourselves and the supplier of that feedstock. I believe I would have the industry agree with me that we recognize that if the Iran-Iraq war spread to further jurisdictions and caused a skyrocketing of price, we would not come back to ask for some other form of justice. I think we recognize that will affect the price of oil and gas; but if we have a market-responsive system that does allow us to be competitive on a given feedstock, we think it will change everything in a relative sense.

We also know that in time natural gas may not be in surplus, and we will therefore lose the advantage of the market-place. So be it. I think the one way that I can demonstrate to you, hopefully, that we mean market-sensitive pricing systems is that we have crossed the bridge of saying there is no economic logic in taking crude oil, which is a commodity in short supply, and lowering the price of that to the benefit of ourselves or anybody else in Canada. I think we mean what we have said, and we expect we will have to live by it.

[Traduction]

d'explorer avec vous quelques-uns de vos problèmes. C'est donc dans ce contexte qu'il faut envisager nos questions.

Dans le résumé de votre groupe de travail, vous formulez la thèse selon laquelle l'industrie de la pétrochimie, à base de pétrole ou de gaz:

pourrait, à long terme, être concurrentielle sur le marché international en raison des avantages qu'il possède au Canada, pourvu qu'il soit en mesure d'obtenir un éventail approprié de charges d'alimentation à des prix suivant les tendances du marché (déterminés par voie de négociations entre l'acheteur et le vendeur).

Vous faites cette recommandation à la première page de votre rapport. Ma première question portera là-dessus et je vais vous donner tout de suite la seconde afin que vous ayez une idée de ma façon de penser.

Voulez-vous vraiment parler de prix qui suivent les tendances du marché? Nous avons beaucoup de témoins qui viennent nous demander ce genre de prix quand c'est à leur avantage. Quand une guerre quand celle entre l'Iran et l'Iraq surgit, et que la situation des prix se disloque de nouveau, allez-vous revenir sur votre position?

Ma deuxième question est la suivante: avant d'en arriver à un système de prix qui suit les tendances du marché, vous proposez une réduction de coûts immédiate de l'ordre de 15 p. 100 sur le gaz naturel. S'agirait-il du prix à l'entrée de Toronto pour les utilisateurs industriels au Canada? Ma deuxième question est la suivante: qui absorbera cette diminution de 15 p. 100 du gaz naturel? Le producteur, le gouvernement, le contribuable? De plus, combien d'argent cela met-il en cause au cours de cette période de trois ans? Telles sont les questions que nous nous posons à la suite de la lecture de votre rapport. Que nous demandez-vous en réalité?

M. Bolger: Nous demandons un système d'établissement de prix qui suive les tendances du marché à fin de pouvoir déterminer le prix de nos charges d'alimentation et ceci par voie de négociations strictes entre nous-mêmes et les fournisseurs de ces charges. Je crois que l'industrie serait d'accord avec moi pour dire ceci: nous reconnaissons que si la guerre entre l'Iran et l'Iraq s'étendait et amenait une escalade vertigineuse des prix, nous ne reviendrions pas devant le Comité pour demander d'autres concessions. Nous reconnaissons que cela touchera le prix du pétrole et du gaz, cependant si nous avons un système qui suit les tendances du marché, ce qui nous permettrait d'être concurrentiels dans le cas de certaines charges d'alimentation, nous croyons que la situation serait tout à fait différente, relativement parlant.

Nous savons également qu'éventuellement le gaz naturel ne sera plus excédentaire et que nous perdrons par conséquent l'avantage sur le marché. Peu importe. La façon dont je peux vous démontrer, je l'espère, que nous tenons à ce que nous demandons, c'est en vous disant que nous avons déjà décidé de ne plus prendre du brut, dont l'approvisionnement n'est malgré tout pas très important, et d'en baisser le prix. Nous nous en tiendrons strictement à ce que nous avons dit.

[Text]

[Translation]

• 1605

Miss Carney: Who should pay this decrease of 15%, and what would it cost over three years?

Mr. Bolger: First of all, as to who pays for it, we very carefully decided after much deliberation in the task force that we should not try to tell the government how to do these things. We should really be very specific about what the end objective should be, and the reason we did not go into recommendations as to how to do it is partly we felt we did not have the expertise. There are many levers available to the government; we do not know them all, there is a mix. This also probably involves negotiation between federal and provincial governments. The best way to reach a compromise in all of this is not really readily available to us or apparent.

There are three areas that could pay for it: The federal government in its taxation; the provincial government in its royalties; the producer in his take. We did make the case in our report that the producer is a very important element in our supply chain, and we would like to have him kept as whole as possible. We do not want our problem solved at his expense; but we do not say he should not pay for any of it. The division, therefore, among the three is something we think has to be very carefully worked out.

Miss Carney: Why did you arrive at this 15%? What relation does the reduction of 15% have to market price?

Mr. Bolger: First of all, we know from purchasing gas inside the borders of Alberta—where price is not regulated—that the price is at least 15% lower, and in many cases you can buy it even cheaper than that. This is one indication we have, and probably the strongest one, that a market-related or a market-responsive price would be in that range.

We also have looked at what it would take to make us competitive in the future, and we think it would be in the range of the 15% we have requested.

Miss Carney: How much money is that?

Mr. John M. Bélanger (Secretary, Petrochemical Industry Task Force): Broadly speaking, in terms of the straight cost, it would mean about \$300 million to \$400 million a year.

Miss Carney: For three years?

Mr. Bélanger: No.

Mr. Bolger: From gas it would go on continuously.

Mr. Bélanger: I think what we are talking about—which is very important—is that eventually you would hopefully be moving towards a system where the market-responsive system would take over, and once that took place... this could be within a year—then we would foresee a trend towards those kinds of prices.

Mlle Carney: Qui absorberait cette diminution de 15 p. 100 et quel en serait le coût sur cette période de trois ans?

M. Bolger: Au cours des discussions que nous avons eues au sein du groupe d'étude, nous avons décidé que nous n'essayerions pas de dicter au gouvernement ce qu'il doit faire. Nous voulons simplement préciser quel devrait être l'objectif; la raison pour laquelle nous n'avons pas fait de recommandations sur la façon de procéder est qu'en fait nous estimons ne pas en avoir la compétence. Le gouvernement a beaucoup de possibilités à sa disposition. Nous ne les connaissons pas toutes mais il en a. Cela implique sans doute également des négociations entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux. La meilleure façon d'arriver à un compromis ne nous est pas apparente immédiatement.

Vous me demandez qui pourrait absorber cette diminution, il y a trois possibilités: le gouvernement fédéral par le truchement de l'impôt, les gouvernements provinciaux grâce aux redevances et les producteurs en puisant à même leurs bénéfices. Nous avons précisé dans notre rapport que le producteur est un élément très important de la chaîne d'approvisionnements et qu'il ne faudrait pas par conséquent pas lui imposer des conditions trop draconiennes. Nous ne voulons pas que notre problème soit solutionné à ses dépens; nous ne disons pas non plus qu'il ne devrait rien payer. Par conséquent, il faut étudier cette question avec le plus grand soin.

Mlle Carney: Comment en êtes-vous arrivé à ce chiffre de 15 p. 100? Quel est le rapport entre ce pourcentage et le prix du marché?

M. Bolger: Tout d'abord, en achetant du gaz en Alberta, où les prix ne sont pas réglementés, nous savons que ceux-ci sont de 15 p. 100 inférieurs et parfois même davantage. C'est donc un des indices dont nous disposons et sans doute le plus important qui nous fait croire qu'un prix qui suit la tendance du marché se situerait là environ.

Nous avons également étudié les éléments qui nous permettraient d'être compétitifs à l'avenir et nous pensons qu'un de ces éléments serait une diminution de 15 p. 100 des prix actuels. C'est ce que nous avons demandé.

Mlle Carney: Combien d'argent est-ce que ça représente?

M. John M. Bélanger (secrétaire, Groupe de travail sur l'industrie de la pétrochimie): De façon générale, en termes de coûts, cela représenterait environ 300 à 400 millions de dollars par année.

Mlle Carney: Pendant trois ans?

M. Bélanger: Non.

M. Bolger: Pour le gaz il n'y aurait pas de limite.

M. Bélanger: Ce dont nous parlons, et c'est très important, est que l'on s'acheminera, du moins nous l'espérons, vers une situation où le système des prix qui suivent les tendances du marché deviendra en fin de compte le système en vigueur. Et en fait, une telle situation pourrait fort bien s'instaurer au cours de la première année.

[Texte]

So that is only the transitional aspect that will take us to a point where we could have market-responsive prices in Canada, the earlier the better.

I think the other very important point is not just to look at the cost aspects, because we did spend a fair amount of time having some studies done by University of Toronto and another independent research organization. Basically they did determine that this kind of an approach, in terms of policy recommendations, would bring about net long-term benefits to the whole of Canada, and actors within the group, like governments, would also be net beneficiaries.

I think it is dangerous to look at the absolute costs without looking at the benefits that will accrue to the various participants, and we see that as net benefits.

Miss Carney: Mr. Chairman, I do not know how you are accustomed to running these kind of information sessions, but I would be quite happy to have my colleagues—who represent provinces with petrochemical capacity—interject in my time block at their discretion.

The Chairman: We are pretty flexible here.

Miss Carney: Stan had a supplementary on this.

The Chairman: All right. But I think we will try and stick to the 10 minutes.

• 1610

Mr. Schellenberger: I am confused about the pricing. Are we not at 65% of the world price now on natural gas, and is it not the case that there is very little taxation on natural gas?

Mr. Bolger: We are probably fairly close to 65% of crude oil and crude oil is fairly close to world price today. It is higher than U.S. gulf coast price at the moment, but there still is a fair bit of taxation and royalty both involved in the cost of natural gas.

Mr. Schellenberger: Well, I think it is important. You say that is lower than U.S. gulf coast price?

Mr. Bolger: No. The U.S. gulf coast price of crude is lower than the Canadian price of crude today.

Mr. Schellenberger: But if you are taking most of the petrochemicals from natural gas, would you not be competitive at today's price in most markets except those perhaps in Saudi Arabia or Mexico?

Mr. Bolger: No, we would not be.

Mr. Schellenberger: How are you basing it? Are you basing it on the price of oil?

Mr. Bolger: No. The gas-based industry is based on the price of gas, but its main competition is on the U.S. gulf coast, which is a very flexible industry and it is using either gas, gas liquids or crude oil, whatever is the cheapest at any given time.

[Traduction]

Donc, au cours de cette période de transition, nous en arrivons déjà à un système qui suivra les tendances du marché et plus ce système sera instauré rapidement, mieux cela vaudra.

Une autre question très importante se rapporte à autre chose que l'aspect coûts. L'Université de Toronto et une autre organisation de recherche indépendante ont passé pas mal de temps à faire notre étude. Ces deux organisations ont déterminé que cette façon d'envisager la question, et les recommandations en matière de politique amèneraient des avantages nets à long terme pour tout le Canada et les participants, entre autres les gouvernements, seraient également avantageés.

Je crois qu'il est dangereux de se baser uniquement sur une question de coûts sans tenir compte des avantages dont pourraient jouir les différents participants.

Mlle Carney: Monsieur le président, je ne sais pas comment vous avez l'intention de mener cette séance d'informations, mais je serais heureuse de laisser mes collègues utiliser une partie de mon temps de parole car ils représentent des provinces à capacité pétrochimique.

Le président: Nous sommes très souples.

Mlle Carney: Stan voulait poser une question complémentaire.

Le président: Très bien. Nous essaierons cependant de nous en tenir aux dix minutes.

M. Schellenberger: Je ne comprends pas très bien cette question de l'établissement des prix. Est-ce que le Canada n'est pas à l'heure actuelle à 65 p. 100 du prix mondial pour le gaz naturel et n'est-il pas juste de dire qu'il y a très peu de taxes sur ce produit?

M. Bolger: Nous sommes assez près de 65 p. 100 du brut or le brut est assez près du prix du marché à l'heure actuelle. C'est un peu plus cher que le prix du Golfe du Mexique pour le moment cependant, il y a pas mal de taxes et de redevances qui sont incluses dans le coût du gaz naturel.

M. Schellenberger: Je crois qu'il s'agit là d'une question importante. Vous dites que le prix est inférieur au prix dans le Golfe du Mexique.

M. Bolger: Non, le prix du brut du Golfe du Mexique est inférieur à celui du brut canadien à l'heure actuelle.

M. Schellenberger: Si vous extrayez la plupart des produits pétrochimiques du gaz naturel, ne seriez-vous pas compétitifs à l'heure actuelle sur la plupart des marchés à l'exception de ceux d'Arabie saoudite et du Mexique?

M. Bolger: Non.

M. Schellenberger: Comment cela est-il possible? Base-t-on le prix sur le prix du pétrole?

M. Bolger: Non. Le secteur alimenté au gaz base son prix sur le prix du gaz mais la concurrence la plus importante provient précisément du Golfe du Mexique; il s'agit là d'une industrie très souple qui peut utiliser soit le gaz, les gaz

[Text]

That industry is surrounded by a very large consuming industry. It is also on tide water, so it can get to customers on a very cost-effective basis.

Mr. Schellenberger: So what you are saying to me, then, is that the problem is transportation, it is not the pricing of natural gas today. It is the other costs that go along with it that make you 15% non-competitive, if you are using that term, rather than actual price.

Mr. Bolger: It is a combination of things, yes. It is not just transportation. It is higher capital costs, because it costs us more to build plants in Canada in our weather than it does on the U.S. gulf coast. There are a number of factors involved in it.

Mr. Schellenberger: So what you would require to be competitive in the long-term would be a price in the neighbourhood of 50% of world price for natural gas?

Mr. Bolger: Yes. And we believe that is what the price would be if the market determined the price. We are not asking that we be given a price, we are just asking that the market determine the price.

Mr. Schellenberger: So the price of natural gas now, at 65% of the price of oil, includes all royalties and taxation?

Mr. Bolger: Yes.

Mr. Schellenberger: It is the up-front taxation then that would be the area where we could be flexible. Is that what you are saying?

Mr. Bolger: Yes, in part.

Mr. Schellenberger: Not so much on the producer side, which is probably a low side of the area that they could give on.

Mr. Bolger: I would expect so, but I am not an authority in that area.

Mr. Schellenberger: If we move from oil to natural gas, our surplus in propane and butane now is completely utilized.

Mr. Bolger: Not in Canada.

Mr. Schellenberger: Well, it is exported if it is not used here.

Mr. Bolger: Yes.

Mr. Schellenberger: So what you are suggesting is that the plants that presently use crude oil are easily switched to the usage of that propane and butane.

Mr. Bolger: Not easily, no.

Mr. Schellenberger: How could they be flexible, then, if they are not easily using . . . ?

Mr. Bolger: Because there will have to be an investment program to modify them so they can accept a wider range of feedstocks than they can today.

[Translation]

liquides, le brut, bref le produit le moins cher à n'importe quel moment. De plus cette industrie pétrochimique est entourée d'autres industries consommatrices. De plus, se trouvant sur la mer, les frais de transport sont très réduits.

M. Schellenberger: Donc le problème étant un problème de transport et non d'établissement des prix du gaz naturel aujourd'hui. Ce sont les autres coûts en cause qui font que votre industrie est non concurrentielle à 15 p. 100 si l'on peut s'exprimer ainsi.

M. Bolger: C'est une combinaison de différents facteurs, non pas simplement une question de coûts de transport. Il y a des frais d'immobilisation plus élevés, étant donné qu'il en coûte plus cher de construire des usines au Canada, étant donné nos conditions atmosphériques qu'aux États-Unis dans le Golfe du Mexique. Il y a différents facteurs en cause.

M. Schellenberger: Donc pour être vraiment concurrentiels à long terme, vos prix devraient être 50 p. 100 le prix du marché pour le gaz naturel?

M. Bolger: Oui. Et nous estimons que si le marché déterminait le prix, ce serait le prix que nous aurions. Nous ne demandons pas que l'on nous donne un prix mais que le marché détermine celui-ci.

M. Schellenberger: Et le prix du gaz naturel à l'heure actuelle, à 65 p. 100 du prix du pétrole comprend toutes les redevances et les taxes?

M. Bolger: Oui.

M. Schellenberger: Donc à votre avis la souplesse devrait s'exercer en matière de taxe initiale. Est-ce bien cela que vous voulez dire?

M. Bolger: Oui, en partie.

M. Schellenberger: Et donc ce ne serait pas tellement les producteurs qui devraient payer les frais.

M. Bolger: Je suppose, mais je ne fais pas autorité en ce domaine.

M. Schellenberger: Donc si nous nous convertissons au gaz naturel, les excédents du propane et du butane seront complètement utilisés?

M. Bolger: Pas au Canada.

M. Schellenberger: Pour l'exportation alors.

M. Bolger: Oui.

M. Schellenberger: Ainsi donc ce que vous proposez c'est que les usines qui utilisent à l'heure actuelle du pétrole brut pourraient facilement se convertir afin d'utiliser du propane et du butane.

M. Bolger: Pas facilement non.

M. Schellenberger: Comment peut-on parler de souplesse si la conversion n'est pas facile?

M. Bolger: Parce qu'il faudra un programme d'investissement afin de transformer les installations pour que celles-ci puissent utiliser une plus grande gamme de charges d'alimentation qu'à l'heure actuelle.

[Texte]

Mr. Schellenberger: Why would they not go just to natural gas?

Mr. Bolger: Because they cannot make the products that their customers require of them on natural gas. They can make some of them, but not all of them. Probably the principal area is rubber. But there are some other products that you cannot really make, starting with natural gas.

Mr. Schellenberger: Is that a significant market in this country? Is that a significant market?

Mr. Bolger: Yes.

Mr. Schellenberger: Because oil is in short supply.

Mr. Bolger: Yes, it is a significant market.

Mr. Schellenberger: And you can make that from propane, butane?

Mr. Bolger: You can in part, but we are also saying that the oil-based sector will not convert 100% to these. We are saying to go off oil to the maximum extent possible.

The Chairman: Okay. Thanks, Mr. Schellenberger. Mr. Cullen has a supplementary here.

Mr. Cullen: Thank you, Mr. Chairman. First of all I would like to compliment the two co-chairmen on this particular report. As one who has found himself between a rock and a hard place in the Sarnia petrochemical area, with both gas- and oil-based industry, I know some of the problems they were faced with.

• 1615

I must say I was particularly pleased to see that the committee came down very strongly in favour of the fact that there should be and remain in Canada an oil-based petrochemical industry, albeit with some changes—a shift over to the use, in part, of propane and butane, I believe, as feedstock.

For the benefit of my colleague I would say that if we abandon this particular oil-based industry in Canada we would then be at the mercy of Exxon United States. There would be none of that product produced here in Canada and we would then be in a position where we would have to depend on the Exxon Corporation to provide us with the materials we need. The market may be small by your big standards in Alberta, but it is a significant amount of money in so far as we are concerned; we would be at their limit. So I must say that I was very pleased to see the point made in the report, that the oil-based industry should remain, albeit with some changes.

In the report you constantly use the word "cost" rather than price. You talk about a reduction in cost so obviously you are talking from the people who use the feedstock. I also noticed in your report that you were very careful not to come up with some of the answers Miss Carney was asking for, where those changes or reductions should be made.

Will your task force be going to Alberta or to the producing provinces with a view to indicating that if they are in a position

[Traduction]

M. Schellenberger: Pourquoi ne se convertiraient-elles tout simplement pas au gaz naturel?

M. Bolger: Parce qu'elles ne pourraient pas manufacturer les produits que leur réclament leurs clients à partir du gaz naturel. Elles pourraient en faire certains mais pas tous. Notamment le caoutchouc. Il y a d'autres produits que l'on ne peut synthétiser à partir du gaz naturel.

M. Schellenberger: Est-ce que cela représente une part importante du marché dans notre pays?

M. Bolger: Oui.

M. Schellenberger: Puisque les approvisionnements en pétrole ne sont pas importants.

M. Bolger: C'est un marché important.

M. Schellenberger: Et l'on peut synthétiser ces produits à partir du propane et du butane.

M. Bolger: En partie, mais nous disons également que le secteur alimenté au pétrole ne se convertira pas à 100 p. 100. Tout ce que nous disons, c'est qu'il conviendrait de se convertir au maximum.

Le président: Merci monsieur Schellenberger. M. Cullen voudrait poser une question complémentaire.

M. Cullen: Merci, monsieur le président. Tout d'abord, j'aimerais féliciter les deux vice-présidents pour leur rapport. Venant moi-même de la région de Sarnia et de ses industries pétro-chimiques, à la fois alimentées au pétrole et au gaz, je connais certains des problèmes auxquels on doit faire face dans ce domaine.

Je dois dire que j'ai été particulièrement heureux de voir que le Comité se soit prononcé très fortement en faveur de conserver une industrie canadienne pétro-chimique alimentée au pétrole même avec certaines modifications afin de pouvoir s'alimenter au propane et au butane.

Si nous abandonnons ce secteur alimenté au pétrole dans notre pays, nous serons alors à la merci d'Exxon, cette grosse compagnie américaine. Le marché n'est peut-être pas très important si on le compare à celui de l'Alberta, mais cela représente un montant considérable en ce qui nous concerne. Je dois donc dire que je suis très heureux de voir que vous défendez cette thèse dans votre rapport et que vous défendez le secteur alimenté au pétrole, même si vous prévoyez certaines modifications.

Dans votre rapport vous utilisez constamment le mot «coût» plutôt que «prix». Vous parlez d'une réduction de coût et cela me laisse penser que vous vous mettez à la place de personnes qui utilisent les charges d'alimentation. Je remarque également que vous nous ne donnez pas le genre de réponse qu'aurait souhaité M^e Carney, c'est-à-dire que vous ne dites pas où à votre avis les changements et la réduction devraient être faits.

Votre groupe de travail se rendra-t-il en Alberta ou dans les provinces productrices afin d'inciter celles-ci à réduire leur

[Text]

to make some reductions then in the long run it might be extremely beneficial? They are looking to increase their market. As I understand it, and I am only using ballpark figures, the petrochemical industry now takes I think something like 14% of the gas produced in Canada. This could go as high as 20%, and their significant market is the petrochemical industry. Am I off base in making that kind of a suggestion?

Mr. Bolger: No, you are not. If I may go back and describe a little bit, it might be of interest to the committee as a whole.

We did have presentations from the provinces interested in this industry, including Alberta which is a major one because it is the major source of feedstocks for both segments of the industry. We also had dialogue with the Province of Alberta as we proceeded to develop our thinking and the report.

We have also shared with all of the key provinces now the results of our economic impact studies, which Mr. Belanger mentioned, and which were done by two consulting groups, one the University of Toronto, the other an independent research organization. The purpose in doing this is to show them that these studies, which as I say were done by outside people and used a minimum of assumptions from us, were in fact of considerable benefit, that there would be a considerable increase in the amount of natural gas used.

To go back to your figures, the amount used today by this industry is approximately 14% of the total market. It will become 20% later this year when the current round of expansion in Alberta is completed. Also, we think that another gas cracker, similar to the one now being completed in Alberta, could be completed in Alberta later on in this decade and would again raise that amount of gas. It is not only that increased gas these studies indicated would take place, but there would also be a considerable increase in gas use by other industries across Canada, according to these studies.

We are trying to share that information, and certainly Alberta and other provinces are looking it and are having discussions with our consultants to more fully understand what these studies do indicate.

Mr. Cullen: The information I have been able to glean so far is the fact that at one time the oil-based petrochemical industry in the Sarnia-Lambton area took about 170,000 barrels a day. I understand that figure is now down to about 50,000 or 60,000, and with this changeover to butane or propane as part of their operation that figure could be reduced even lower.

Mr. Bolger: Yes, and probably to something in the order of half of today's present consumption. It would be considerably lower.

Mr. Cullen: I do not know who will make this representation, whether it will be as a result of negotiation, but in

[Translation]

[Text]

production en leur expliquant que ce serait tout à leur avantage en fin de compte. Ces provinces ont l'intention d'augmenter leur part du marché. Si je comprends bien, et j'utilise ici les chiffres tout à fait globaux, l'industrie pétro-chimique n'utilise à l'heure actuelle que 14 p. 100 du gaz produit au Canada. Ce pourcentage pourrait s'élever à 20 p. 100. Il y aurait un marché considérable au sein de l'industrie pétro-chimique pour un tel gaz. Est-ce que je me trompe?

Mr. Bolger: Pas du tout. Permettez-moi de décrire un peu la situation qui pourrait intéresser les autres membres du Comité.

Les provinces intéressées à ce secteur industriel nous ont soumis des exposés y compris l'Alberta, province très importante car c'est la source la plus grande de charge d'alimentation pour les deux secteurs de l'industrie. Au cours de l'élaboration de notre rapport, nous sommes restés en dialogue avec cette province.

Nous avons partagé avec les provinces clés les résultats de nos études d'impact économique dont a parlé M. Bélanger, études qui ont été faites par deux groupes de consultants, l'un de l'université de Toronto et l'autre d'une organisation de recherche indépendante. Le but visé était de faire connaître aux provinces que ces études, qui comme je l'ai dit, ont été faites par des gens de l'extérieur à partir de très peu d'hypothèses que nous avions formulées nous-mêmes, ces études donc étaient en fait d'un avantage considérable pour ces provinces puisqu'elles faisaient ressortir l'augmentation importante dans l'utilisation du gaz naturel.

Pour en revenir aux chiffres que vous avez cités, le montant de gaz utilisé à l'heure actuelle par ce secteur est d'environ 14 p. 100 du marché total. Ce pourcentage s'élèvera à 20 p. 100 plus tard au cours de cette année lorsque l'Alberta aura terminé ses travaux actuels. Nous pensons également qu'un autre cracker semblable à celui qui est en construction à l'heure actuelle en Alberta sera achevé dans cette province au cours de cette décennie, ce qui augmenterait encore considérablement les demandes de gaz naturel. D'après ces études, il y aurait une augmentation de l'utilisation du gaz naturel par d'autres secteurs également.

Nous essayons de partager ces informations et l'Alberta ainsi que les autres provinces les étudient et discutent avec nos consultants de l'impact de celles-ci.

Mr. Cullen: D'après les renseignements que j'ai pu obtenir, l'industrie pétrochimique alimentée au pétrole dans la région de Sarnia—Lambton qui utilisait une production de 170,000 barils par jour n'en utilise plus à l'heure actuelle que 50,000 ou 60,000, et ce chiffre pourrait être encore réduit davantage à la suite de la conversion au butane ou au propane.

Mr. Bolger: Oui et le pourcentage sera sans doute de la moitié de ce qu'il est à l'heure actuelle. Il serait considérablement inférieur en tout cas.

Mr. Cullen: Je ne sais pas qui va appuyer cela, si ça déclera des négociations, mais M. Schellenberger a dit au sujet de la

[Texte]

reducing the cost Mr. Schellenberger has indicated that the producer gets just about what the producer needs right now and any kind of a cut in that area might be difficult. So it is probably inappropriate to suggest one-third, one-third, one-third; but it would seem to me that, given the up-front taxes and given the fact that the producer stands to get a larger market, albeit at a slightly smaller price, there is room there for negotiation.

I must say that is what impressed me in your report, that you did not come forward with some suggestion but left that to the negotiators to work out how we could get that down to 15%. If I remember your press conference correctly, you indicated that that 15% was sort of your estimate of what the market should be. That would not happen right away; it had to be through some kind of an agreement, and subsequently the marketplace would take over because of the increased demand. So your 15% is really a figure that you feel should be the market now and it will find its own level as you are free to negotiate in the marketplace without any interruption from the feds or the provincial governments.

Mr. Bolger: Yes, that is correct.

I would like to comment on a couple of things you said, starting with the latter point.

The 15% is an interim that we asked for only until, as you have pointed out, the market-responsive system can be put in place. We would expect it would be short-term and does the things you have mentioned. It needs to be done fairly soon, though, if it is going to be effective, because the industry needs to be more competitive. We need to have confidence built in the industry and we need to get the signals to the industry that it will have a competitive basis on which to expand in the time that is going to be available to us to do that.

Going back to your point about not dividing up where this money should come from, the consideration we had is that so much money is required to make us more competitive. It can come from three different areas. Our studies indicate that, in doing that, more than that amount of money will become available to the industry or to whomever through increased activity, through increased gas markets. We have not tried to say how that benefit should be divided up either. It is all part of the negotiation that we thought the government was in a better position to organize among the three basic parties that are involved.

Mr. Cullen: I had down here that if we are to convince all three it boils down to more sales means more profit, more royalty and more tax. That is really the message we have to get across to all three groups concerned.

Mr. Bolger: Yes.

Mr. Cullen: I must say I was a little disturbed—and I do not mean this to be in a political sense—that the Minister of

[Traduction]

réduction du coût qu'à l'heure actuelle le producteur reçoit à peu près ce dont il a besoin, et que toute coupure dans ce domaine pourrait être difficile. Par conséquent, ce n'est probablement pas approprié de proposer une formule 1/3, 1/3, 1/3; mais il me semble que compte tenu des taxes directes et du fait que le producteur a des chances d'obtenir un marché plus important, même si le prix était légèrement inférieur, il devrait y avoir moyen de négocier.

Je dois dire que ce qui m'a frappé dans votre rapport, c'est que vous n'avez pas formulé de propositions, préférant laisser les négociateurs s'entendre sur un moyen de ramener cela à 15 p. 100. Si je me souviens bien de votre conférence de presse, vous avez dit que selon vous le marché devrait se situer à 15 p. 100. Mais vous aviez dit que cela ne pourrait pas se faire tout de suite; qu'il faudrait d'abord négocier un genre d'accord, et que par la suite la place du marché prendrait le dessus à cause de l'augmentation de la demande. Donc, le marché devrait selon vous se situer à l'heure actuelle à 15 p. 100, en attendant de se replacer tout seul et de trouver son propre niveau grâce à votre liberté de négocier sur le marché comme bon vous semble, sans ingérence de la part des gouvernements fédéral ou provinciaux. C'est bien cela, n'est-ce pas?

M. Bolger: C'est exact.

Mais j'aimerais faire quelques commentaires au sujet de certaines de vos remarques, notamment la dernière.

Le niveau de 15 p. 100 est un niveau provisoire qui, comme vous l'avez dit, ne devrait selon nous être maintenu que jusqu'à ce que le marché, grâce à son propre système, puisse s'organiser de lui-même. Nous nous attendrions à ce que cette étape soit courte et à ce que cela amène les choses dont vous avez parlé. Il faudrait cependant que cela se fasse assez vite, pour être efficace, parce que l'industrie a besoin d'être plus concurrentielle. La confiance doit régner dans l'industrie et nous devons émettre les signaux nécessaires pour convaincre celle-ci qu'elle aura une base concurrentielle à partir de laquelle s'élargir dans la période dont nous allons disposer.

Pour revenir à ce que vous disiez au sujet des différentes sources d'où devrait provenir cet argent, ce que nous avons pensé, tout d'abord, c'est qu'il nous faut énormément d'argent pour pouvoir être plus concurrentiels. Et cet argent pourrait provenir de trois domaines différents. Les études ont révélé qu'en procédant de la sorte, encore plus d'argent serait mis à la disposition de l'industrie grâce à une activité accrue et à un élargissement des marchés pour le gaz. Mais nous n'avons pas essayé de voir comment ces avantages devraient être partagés. Tout cela relèverait des négociations que le gouvernement serait selon nous le mieux en mesure d'organiser entre les trois principales parties intéressées.

M. Cullen: Ce que j'ai écrit ici, c'est qu'il nous faut convaincre les trois parties intéressées que cela signifierait davantage de ventes et, partant, davantage de profits, de royalties et de taxes. C'est là le message que nous devons faire comprendre aux trois groupes concernés.

M. Bolger: Oui.

M. Cullen: Je dois dire que j'ai été quelque peu troublé—mais pas dans un sens politique—par le fait que le ministre de

[Text]

Energy for the Province of Ontario went out with his red flag and waved it at the people who produce this gas in the Province of Alberta, suggesting that they would have to reduce the price of gas in order to help manufacturing in Ontario. It seems to me that if he was going to talk that way we maybe should have cooled it a little and gone out a little more slowly. I think he jumped the gun a little on that. I will not ask you to comment; I know you are apolitical.

Mr. Reimer, what we are always hearing so often . . .

Mr. Gurbin: He is sensitized by the provincial government.

Mr. Cullen: Gee, these guys; you just throw a little one out there and they jump right into the old pool.

Mr. Reimer, you brought out what I think is a good point because I am always hearing about the industry in Sarnia—Lambton, and now, in large measure, in Alberta, that it is a capital-intensive industry. However, I think the figures that you have brought out indicate not only the jobs that are created within the industry but also the jobs that are created because it is an ever-changing industry. We find that when we build a cat cracker unit, or whatever kind of unit it is, that needs to be built and then it constantly needs repair work, and then there are the downstream jobs. I think you might have been a little conservative in the numbers you used. Maybe you are doing that deliberately so as not to oversell the case, but I think I have heard other people in the industry, notably Mr. Kissick of Union Carbide, indicating figures that were significantly larger than the ones you mention.

Were you trying to be a little—I hate to pin that word on you—conservative? I am using it with a small “c”, Mr. Reimer.

Miss Carney: We know where your heart lies, Bud.

Mr. Cullen: My heart lies where my constituents can best be served.

Mr. Reimer: Yes, we think it is conservative. The terms of reference of the Petrochemical Industry Task Force Report restricted it basically to the definition that Len used. Internally in our union we consider the petrochemical industry to be much broader than that, from the point where we are taking it out of the ground until the time we reach the customer. We think the figures are conservative. Nevertheless, they make the case, they make the point. I do not think there can be any argument, there are that many people involved.

[Translation]

l'Energie de l'Ontario aille brandir son drapeau rouge devant les gens qui produisent ce gaz naturel en Alberta, leur disant qu'il faudrait qu'ils baissent le prix du gaz pour pouvoir aider l'industrie manufacturière de l'Ontario. Il me semble que s'il avait vraiment tenu à parler de cela, il aurait mieux valu qu'il adoucisse les choses un petit peu et qu'il y aille plus modérément. Je pense qu'il y est allé un peu fort. Mais je ne vous demanderai pas de me donner votre point de vue là-dessus car je sais que vous êtes apolitique.

Monsieur Reimer, ce qu'on entend si souvent . . .

M. Gurbin: Il est sensible à ce que fait le gouvernement provincial.

M. Cullen: Ils sont incorrigibles! Vous leur lancez un petit bout, et ils sautent dessus tout de suite.

Monsieur Reimer, vous avez soulevé un point intéressant parce que j'entends toujours dire de l'industrie de Sarnia—Lambton, et maintenant dans une grande mesure, celle de l'Alberta qu'il s'agit d'une industrie qui requiert énormément de capitaux. Mais les chiffres que vous nous avez fournis nous donnent une idée non seulement des emplois qui sont créés au sein de l'industrie, mais également de ceux qui sont créés parce qu'il s'agit d'une industrie en évolution perpétuelle. Lorsque nous faisons construire un appareil de craquage catalytique, ou autre chose, l'appareil a toujours besoin de réparations, et il y a également tout un tas d'autres emplois qui sont créés en aval. Il me semble que les chiffres que vous nous avez donnés sont peut-être un peu conservateurs. Mais peut-être avez-vous fait cela délibérément, pour ne pas trop insister là-dessus. Quoi qu'il en soit, j'ai entendu d'autres gens de l'industrie, et notamment M. Kissick de la *Union Carbide* dire que les chiffres réels étaient sensiblement supérieurs à ceux que vous nous avez donnés.

Essayez-vous d'être un peu—j'ai du mal à vous qualifier de cela—conservateurs? Conservateurs avec un petit «c».

Mlle Carney: Nous savons ce qui vous tient à cœur, Bud.

M. Cullen: Ce qui me tient à cœur, c'est servir de mon mieux mes commettants.

Mr. Reimer: Oui, nous pensons que ces chiffres sont conservateurs. Le rapport du groupe de travail sur l'industrie de la pétrochimie limitait plus ou moins cela à la définition qu'a utilisée Len. Mais au sein de notre syndicat, nous sommes d'avis que l'industrie pétrochimique est beaucoup plus vaste que cela, englobant toutes les étapes depuis l'extraction jusqu'à la vente aux consommateurs. Nous pensons que ces chiffres sont conservateurs. Quoi qu'il en soit, ils permettent de faire passer le message. Il y a un si grand nombre de personnes qui y travaillent, que personne ne pourrait prétendre le contraire.

The Ontario government made representations to us. They use figures of 200,000 where we use 125,000. I think Alberta used higher figures. But we are sure of these figures and I think they make the point, even though they might be on the low side.

Le gouvernement de l'Ontario nous a pressentis. Il parle de 200,000, lorsque nous, nous parlons de 125,000. Je pense par ailleurs que l'Alberta a utilisé des chiffres plus élevés. Mais nous sommes sûrs de ces chiffres, et je pense qu'ils font passer le message, même s'ils sont peut-être un peu bas.

[Texte]

Mr. Cullen: Your union used to be the Oil, Chemical and Atomic Workers Union.

Mr. Reimer: Yes.

Mr. Cullen: You have had a change of name, and maybe we should have that down for the record as well. We were *en français*, but maybe *en anglais* this time.

Mr. Reimer: The Energy and Chemical Workers Union, yes.

Mr. Cullen: And you are the director or the president of that particular union.

Mr. Reimer: That is right, yes.

Mr. Cullen: Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, Mr. Cullen. Mr. Shields.

Mr. Shields: Thank you, Mr. Chairman. I would like to reiterate what my colleague Pat Carney has indicated, I am here to gather information. You have indicated and, Bud, I guess you did too, that there were three segments that we had to look at. Has your task force made any representation to the Ontario government for a variable rate to assist fertilizer and petrochemical plants?

Mr. Reimer: Yes. We have met with the Ontario Minister of Energy, Mr. Andrewes. We met in Alberta and we will continue to have further meetings. The Ontario government has been approached.

Mr. Shields: Are they amenable to setting up a variable rate structure to assist the fertilizer and petrochemical plants?

Mr. Bolger: In our discussions with them they indicate they are, in the sense that—I do not know quite how they would describe it—but some industries maybe should benefit in this sense.

One thing they have spoken against, and I think our industry does not particularly like, is an incremental assistance system. In other words, if you use over a certain amount of gas, you then get a reduction. That works all right perhaps for a pipeline company, when they can average that into their total gas throughput, but when it goes to individual companies that are competing, you can so distort the competitive bases of those companies that we think it could create chaos in our industry.

To go to the extreme to show you what we mean, we could have somebody come along once an incremental system was installed and build a new cracker, and have a totally different basis to one that has just been completed. It does not really make much sense to put one that is only a year old out of business. Do you follow what I am suggesting there?

Mr. Shields: Yes.

[Traduction]

M. Cullen: Votre syndicat s'appelait auparavant Syndicat international des travailleurs des industries pétrolière, chimique et atomique.

M. Reimer: Oui.

M. Cullen: Vous avez changé le nom de votre syndicat, et il faudrait peut-être que cela figure également au procès-verbal. Nous étions *in french*, mais ce sera peut-être *in english* cette fois-ci.

M. Reimer: Oui, il s'agit du Syndicat des travailleurs des industries énergétique et chimique.

M. Cullen: Et vous êtes le directeur ou le président de ce syndicat.

M. Reimer: C'est exact.

M. Cullen: Merci, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Cullen. Monsieur Shields.

M. Shields: Merci, monsieur le président. J'aimerais réitérer ce qu'a dit mon collègue Pat Carney, à savoir que je suis ici pour obtenir des renseignements. Vous et Bud également, il me semble, avez dit qu'il y avait certains segments que nous devrions examiner. Votre groupe de travail a-t-il demandé au gouvernement fédéral d'adopter un taux variable pour aider les usines pétrochimiques et de fabrication d'engrais?

M. Reimer: Oui. Nous avons rencontré le ministre de l'Energie de l'Ontario, M. Andrewes. Nous nous sommes réunis en Alberta, et nous continuerons de tenir des réunions. Nous avons présenté notre demande au gouvernement de l'Ontario.

M. Shields: Et celui-ci regarde-t-il d'un œil favorable l'établissement d'un barème de tarifs variable en vue d'aider les usines pétrochimiques et de fabrication d'engrais?

M. Bolger: Au cours des discussions que nous avons eues avec eux, ils nous ont dit qu'ils l'étaient, en ce sens—je ne sais pas très bien comment le décrire—mais certaines industries devraient peut-être bénéficier de ce genre de chose.

Une chose à laquelle ils s'opposent, et que notre industrie n'aime pas beaucoup non plus, c'est l'application d'un système d'aide progressif. Autrement dit, si vous utilisez plus qu'un certain volume de gaz, vous obtenez une réduction. Cela fonctionnerait sans doute bien pour une société de pipeline, qui pourrait établir une moyenne avec son débit total de gaz, mais lorsqu'il s'agit d'entreprises qui se font concurrence, cela pourrait complètement déformer les bases concurrentielles de ces sociétés, ce qui pourrait selon nous semer la zizanie dans notre industrie.

Je vais prendre un exemple extrême pour vous montrer ce que je veux dire: une fois un nouveau système progressif mis en place, quelqu'un pourrait construire un tout nouvel appareil de craquage catalytique qui pourrait avoir une base complètement différente d'un autre appareil qui vient tout juste d'être construit. Cela ne serait vraiment pas très logique de faire fermer une entreprise qui n'a qu'un an. Me suivez-vous?

M. Shields: Oui.

[Text]

Mr. Bolger: But otherwise, my interpretation of what they said was yes, they do agree with that kind of variability.

Mr. Shields: I think it must be made clear. I would suspect that the Alberta government and the industry in Alberta, the producers, value the markets of the petrochemical industry in Ontario very highly. They would like nothing better than to see more markets open up. The producers, as you know, are at a point now where they are having cashflow problems. To cut into their cake at this point in time is probably just not feasible. So it has to come probably from three areas, I would suggest. I just want to know if this is correct: Alberta government, royalty tax structure somewhere, the Ontario government tax structure and the federal government tax structure. Would that be correct?

Mr. Bolger: Those are certainly all possible sources.

• 1630

Mr. Shields: But just for talking purposes, let us assume that the producers cannot be hit at this point in time, that they are taking about what they should get with the downturn market, and so on. That is really the only place that we can look then, is it not? Because transportation is regulated now, we cannot go into that area; so that there are the three areas.

You have indicated that the Ontario government is prepared to set up a variable rate structure.

Mr. Bolger: My interpretation, yes.

Mr. Shields: The federal government, for example, could remove the Canadian Ownership Charge, which is 15 cents per thousand cubic feet. To me, that would be a start.

Now, I understand that Alberta has made a proposal addressing this issue, the whole issue of pricing and so on. They are talking about a direct discount to industry consumers of about 30%. Are you aware of that?

Mr. Bolger: Yes, I have heard of a scheme of that sort.

Mr. Shields: Do you know where the conflict lies now, or why that has not been accepted?

Mr. Bolger: No, I do not know. I gather that one area of conflict, if you like, is that it is an incremental proposal. In other words, it would apply to new customers or over a certain base volume; and individual companies, again, do not particularly like that approach. But that is the only aspect that I know of.

Mr. Shields: I wonder if it is an incremental structure that they are putting in place, or . . . My understanding, and I am not sure if this is correct or not and this is why I am asking the question, is that the federal government and the Alberta government seem to be in conflict over the MDIP program. I am sure that you are familiar with that; it is based on the 1980 sales volumes; it is incremental and it gives 90 cents in MCF to the federal government to assist in developing the infrastructure or gas delivery systems in the market here. Because that is in place, 'he increase in volume because of the 30% discount,

[Translation]

M. Bolger: Mais cela mis à part, mon interprétation c'est qu'ils ont dit oui; ils sont d'accord avec ce genre de variabilité.

M. Shields: Je pense qu'il faudrait que ce soit très clair. J'ai l'impression que le gouvernement et l'industrie de l'Alberta, c'est-à-dire les producteurs, attachent beaucoup d'importance au marché ontarien de l'industrie pétrochimique. Et ce qu'ils souhaiteraient le plus, c'est de voir s'ouvrir davantage le marché. Comme vous le savez, les producteurs connaissent à l'heure actuelle des problèmes de trésorerie. Et je ne pense pas que ce soit une bonne idée de leur voler maintenant une part du gâteau. C'est pourquoi je pense qu'il faudrait que ça vienne de ces trois domaines. Serait-il juste de dire qu'il devrait s'agir du gouvernement de l'Alberta, d'une structure de taxe sur les royalties quelque part, et de la structure fiscale des gouvernements ontarien et fédéral?

M. Bolger: Il s'agit certainement là de sources possibles.

M. Shields: Supposons que les producteurs ne puissent pas en prendre plus pour le moment, qu'ils sont suffisamment touchés par le ralentissement du marché, et caetera. C'est la seule option qui nous reste, n'est-ce pas? Les transports sont réglementés, nous ne pouvons donc pas y toucher et il nous reste que ces trois domaines.

Vous avez indiqué que le gouvernement de l'Ontario était disposé à établir un barème variable.

M. Bolger: C'est mon interprétation.

M. Shields: Le gouvernement fédéral, par exemple, pourrait supprimer la redevance de participation canadienne qui se monte à 15c. les 1,000 pieds cubes. Pour moi, ce serait un début.

Je crois comprendre que l'Alberta a fait une proposition à cet égard, à l'égard de toute cette question des prix, et caetera. Il parle d'un rabais direct d'environ 30 p. 100 pour les usagers industriels. Êtes-vous au courant?

M. Bolger: Oui, j'ai entendu parler d'une proposition de ce genre.

M. Shields: Savez-vous à quoi se heurte cette proposition ou la raison pour laquelle elle n'a pas été acceptée?

M. Bolger: Non, je ne sais pas. Je suppose qu'un des reproches est qu'il s'agit d'une proposition exponentielle. En d'autres termes, cela s'appliquerait aux nouveaux usagés ou à partir d'un certain niveau de consommation; et une fois de plus, les compagnies individuelles n'y sont pas particulièrement favorables. C'est cependant la seule chose que je sache.

M. Shields: Je me demande si c'est un barème exponentiel qu'ils proposent ou . . . Si je comprends bien, je ne suis pas sûr que cela soit exact, et c'est la raison pour laquelle je pose cette question, le gouvernement fédéral et le gouvernement de l'Alberta semblent être en conflit au sujet du programme M.D.I.P. Je suis certain que ce programme vous est familier; il se fonde sur les volumes de vente de 1980; le barème est progressif et il donne 90c. par M.P.C. au gouvernement fédéral pour financer l'infrastructure ou les réseaux de livraison du gaz dans ce marché. Ce programme étant en place, l'augmen-

[Texte]

goes into this program. They have to work out something new, because if it does, then they are getting hit twice; they have given the front-end 30% discount and then they get hit with that 90 cent MDIP program. Do you understand it to be that way too?

Mr. Bolger: Yes, I think so, although it is not very clear to me either, because I have not seen very much published that is authoritative on what it is they may be negotiating.

Mr. Shields: Maybe the chairman knows something about that. Do you have any knowledge on that?

The Chairman: No.

Mr. Shields: What I am trying to get across is that the producer in Alberta wants to sell gas, and he wants to move as much of it as he can. The Province of Alberta has made the effort to reduce by 30% . . . I do not think it is incremental; now, it might be, but I suspect it is not. But the MDIP program, based on 1980 volumes, is creating the problem because the feds now want not only the MDIP program based on 1980 volumes but if they increase the volumes to 30% . . .

Mr. Bolger: You get an offset.

Mr. Shields: —it bounces in and it just gives more revenue to the feds; it is a revenue drive, in a sense, and that is the problem. How do we resolve that?

Mr. Bolger: Now you are getting down to the heart of why we did not make a recommendation as to how to do this.

Mr. Shields: This is very typical of the kind of complications that are involved in trying to sort this out. I guess it is just straight politics; they have got to sit down and hammer it out.

Mr. Bolger: Yes.

Mr. Shields: But I think I am safe in saying, for the people that I have talked to in the industry . . . I cannot speak for the Alberta government but I can certainly speak for the industry. The natural gas industry in Alberta is hurting. They have huge supplies, and their estimates that they just recently redid are pretty significant, particularly in the Elmworth field and some of those that are not totally explored. They want the markets. They need the markets because it creates jobs, not only in Ontario; it creates an awful lot of jobs in places like Grande Prairie who have been totally devastated—off the ground again. Everything is in place and it would appear to me, and I throw this to you too, that the offer that is now on the table, and I do not know if you are familiar with it or not, seems to be an eminently reasonable one and there seems to be no action on it. I ask why? I guess I ask all my colleagues because I think this is bi-partisan now. You want the jobs for your area; we want them for our area. So I do not know how to put that, Mr. Chairman. How do we put pressure where it should be placed to get these negotiations going so that we can accommodate the producers and the industry.

[Traduction]

tation en volume à cause des 30 p. 100 de rabais l'affecte. Il faut qu'ils trouvent quelque chose de nouveau, car sans cela ils sont touchés deux fois; ils offrent le rabais de 30 p. 100 au départ, et ils sont par la suite touchés par ce programme des 90c. Est-ce que c'est également votre interprétation?

M. Bolger: Oui, je le crois, bien que je ne comprenne pas tout à fait moi non plus, car je n'ai rien vu de publié qui indique officiellement ce qu'ils négocient.

M. Shields: Le président sait peut-être quelque chose à ce sujet. Savez-vous quelque chose?

Le président: Non.

M. Shields: J'essaie de faire comprendre que les producteurs Albertains veulent vendre leur gaz et veulent en vendre un maximum. La province de l'Alberta a fait l'effort d'offrir cette réduction de 30 p. 100 . . . Je ne pense pas qu'elle soit progressive; c'est possible, mais j'en doute. Il reste que le programme M.D.I.P., se fondant sur les volumes de 1980, crée un problème, car les fédéraux veulent non seulement que ce programme soit fondé sur les volumes de 1980, mais s'ils augmentent les volumes de 30 p. 100 . . .

M. Bolger: Cela fait un manque à gagner.

M. Shields: . . . cela accroît purement et simplement les recettes du fédéral; dans une certaine mesure c'est une recherche de recettes, et là est le problème. Comment le résoudre?

M. Bolger: Vous touchez précisément à la raison pour laquelle nous n'avons pas fait de recommandation à ce sujet.

M. Shields: C'est tout à fait typique du genre de complication que le règlement de ce problème pose. Je crois que c'est une pure question de politique; ils doivent négocier jusqu'à ce qu'ils trouvent une solution.

M. Bolger: Oui.

M. Shields: Je crois cependant pouvoir dire suite à mes discussions avec les représentants de l'industrie . . . Je ne peux m'exprimer au nom du gouvernement de l'Alberta, mais je peux le faire au nom de l'industrie. L'industrie du gaz naturel de l'Alberta souffre. Les sources d'approvisionnement sont énormes, et les prévisions qui ont été refaites tout récemment sont assez importantes, tout particulièrement pour le gisement d'Elmworth, et certaines de ces sources ne sont pas encore totalement exploitées. Ils veulent des marchés. Ils ont besoin de marchés parce que cela fait des emplois et pas seulement en Ontario; cela en crée un nombre incalculable dans des endroits comme Grande Prairie, qui ont été totalement dévastés et qui pourraient renaître de leurs cendres. Tout est en place, il me semble, et je vous le dis aussi à vous, que l'offre est maintenant sur la table; je ne sais si vous la connaissez ou non, mais elle semble éminemment raisonnable et pourtant personne ne semble bouger. Je demande pourquoi? Je suppose que ma question s'adresse à tous mes collègues, car je crois qu'elle est devenue maintenant partisane. Vous voulez ces emplois dans votre région, nous les voulons dans notre région. Je ne sais pas ce que je devrais faire, monsieur le président. Que devrions-nous faire pour que ces négociations aient lieu afin de satisfaire les producteurs et l'industrie.

[Text]

• 1635

The Chairman: In fact this is what this committee hearing is about today. It gives the industry an opportunity to publicize their views. Unfortunately I do not see too many members of the press establishment here today . . .

Miss Carney: Educating Parliamentarians is just as useful, Mr. Chairman.

The Chairman: Yes, but it is a combination of the two. This is what the committee process is all about as far as I am concerned. It gives you the opportunity to publicize ideas and that in turn puts pressure on the government, if the ideas are defensible.

Mr. Cullen: Governments—plural.

An hon. Member: Yes, governments.

An hon. Member: I knew that is what the chairman meant.

Mr. Shields: You see, this is why I complain about committees like this. We do not always know what is happening, or we are not able to study the ins and outs of the negotiations. I think, Bud, people like yourself and the chairman and the rest of us could sit down, and I am sure we could come to a reasonable position that we could all adopt. We all want the same things. We have to have people working. In my riding unemployment is disasterous; it is disasterous in your area. I think we all want the same thing. From what I can gather, in the pieces that I have been able to pull together, there seems to be reasonableness on behalf of the Alberta Goverment and the Ontario Government by the remarks made by the task force gentlemen today, and in the federal government. Why is it not happening? It is rhetoric, I guess, but I did not mean it that way.

The Chairman: Mr. Schellenberger.

Mr. Schellenberger: I want to explore the market response of price a little bit more because I think that is an important area. You cannot really have a market response of price with rigid tax in place, can you? If I understand what you mean by a market response of price, you mean that what other petrochemical areas of the world are producing and putting their product on the market for, and you have to be competitive with that or you are out of the business. That then would come back into our domestic market and be priced in a flexible manner here so that it could keep in the ups and downs of the world market. Is that what you mean by this market response of price?

Mr. Bolger: Well if I understand your question correctly—No, that is not really what we mean. If, for example, gas were priced at its commodity value in the Canadian market it would result in our being competitive. In other words, it does not have to be the same price as gas in Saudi Arabia, the reason being that all the other factors that go into the end competitiveness of a Saudi Arabian petrochemical plant are different than all the others in Canada. It is when you add the total up, where do we come out? We think something like a 15% reduction or a market responsive system that would give us a price in that

[Translation]

Le président: En fait c'est la raison même de notre séance d'aujourd'hui. Nous offrons à l'industrie la possibilité de s'exprimer. Malheureusement, je ne vois pas beaucoup de représentants de la presse . . .

Mme Carney: Eduquer les parlementaires est tout aussi utile, monsieur le président.

Le président: Oui, mais une combinaison des deux est nécessaire. En ce qui me concerne, c'est l'objet même des comités. Cela permet d'exprimer publiquement certaines idées qui mettent le gouvernement sur la sellette si ces idées sont bonnes.

Mr. Cullen: Les gouvernements—au pluriel.

Une voix: Oui, les gouvernements.

Une voix: C'est ce que le président voulait dire, j'en suis sûr.

M. Shields: Voyez-vous, c'est la raison pour laquelle je me plains de comités comme celui-ci. Nous ne savons pas toujours ce qui se passe, ou nous ne sommes pas en mesure d'analyser le déroulement de certaines négociations. Bud, des gens comme vous-même et le président et tous les autres pourraient en discuter, et je suis sûr que nous pourrions parvenir à une motion raisonnable, que nous pourrions tous adopter. Nous voulons tous les mêmes choses. Nous voulons le retour au travail. Dans ma circonscription le chômage est désastreux; il est désastreux dans la vôtre. Je crois que nous voulons tous la même chose. D'après mes recherches, d'après les morceaux que j'ai pu réunir, il semble que les gouvernements de l'Alberta et de l'Ontario ainsi que le gouvernement fédéral se montrent raisonnables si l'on en croit les observations des représentants du groupe de travail. Pourquoi ne se passe-t-il rien? Je suppose que mon argument est théorique, mais ce n'était pas mon intention.

Le président: Monsieur Schellenberger.

M. Schellenberger: J'aimerais revenir sur la réaction du marché au prix, car je crois que cette réaction est importante. On ne peut réellement avoir de réaction du marché au prix lorsque la fiscalité est rigide, n'est-ce pas? Si je comprends bien ce que vous entendez par réaction du marché au prix, selon vous, il faut tenir compte des prix pratiqués par les autres pétrochimistes du monde si on ne veut pas perdre ces marchés. Il faut qu'ici même nous établissions nos prix de manière suffisamment souple pour qu'ils puissent suivre les fluctuations du marché mondial. C'est bien ce que vous entendez par réaction du marché au prix.

M. Bolger: Si j'ai bien compris votre question—non, ce n'est pas exactement ce que nous entendons. Si, par exemple, le gaz était vendu à sa valeur commerciale sur le marché canadien, nous deviendrions compétitifs. En d'autres termes, il n'est pas nécessaire que le prix soit le même que pour le gaz vendu en Arabie Saoudite, la raison étant que tous les autres facteurs déterminant la compétitivité d'une usine pétrochimique d'Arabie Saoudite sont différents de tous ceux appliqués au Canada. C'est lorsque nous faisons le total qu'il nous faut nous poser la question. Nous pensons qu'une réduction de l'ordre de

[Texte]

order would make us competitive. It really means that Saudi Arabia has a number of other high-cost aspects to their developments. We know that is the case.

Mr. Gurban: May I interject for a second? I do not think the question is really being answered, although I do not think you are trying to avoid it.

Mr. Bolger: No I am not.

Mr. Gurban: You know the point, so no matter what the Saudi Arabian price is or their other constraints there, how, if you have got two-thirds or three-quarters . . . If the constraints on the system are rigid in terms of taxation and the taxation regime, and you also have producer costs and the need for some level of profitability, where is the 15%?

• 1640

Mr. Bolger: I think you are asking the same question that I tried to answer over here in another way. And I can only answer it the same way. The 15% is somewhere in the three jurisdictions, or the three areas of cost.

Mr. Gurban: If it needs to float—that is the danger, I think, that Stan is getting at. If that is the basic question, and the danger Stan is getting at is that it needs to float . . . Because even if they have higher costs and even if they get a zero price or whatever for their own gas, are they not in a position to let it float somewhere else for political or other reasons? I mean, how do you respond to that?

Mr. Bolger: When you said that they may let it float, do you mean the Saudis?

Mr. Gurban: Sure.

Mr. Bolger: They cannot let it float much lower than it is. I do not know whether you know what they charge for their . . .

Mr. Gurban: No, not in terms of their gas price. But certainly they cannot consider, in a full way, the real price of other components of their system.

Mr. Bolger: And they do not. They give interest-free loans and very low-cost loans and loans that do not have to have interest paid on them until the facility makes a profit. They have got all kinds of things in their kitbag to encourage the development of industry. We still think we could compete against all of that if we had a market price of gas in Canada.

I would like to go back to your question, if I may, where you talked about the taxes and so on. We do say so in the report, and it is true, that we feel the taxes now on oil and gas are such a high percentage of the end price that they really do perform like a floor, a cost floor, and they do contribute to the rigidity. Therefore, we say that the government should reduce those as much as possible. In saying that we are not saying the government should not seek the revenue. They should seek the revenue somewhere else in the system, not as a tax on the revenue.

[Traduction]

15 p. 100 ou un système de marché qui nous permettrait un prix de cet ordre nous rendrait compétitifs. Cela signifie en réalité qu'en Arabie Saoudite il y a un certain nombre de facteurs à coups élevés différents. Nous le savons.

M. Gurban: Pourrais-je intervenir un instant? Je ne crois pas qu'on réponde véritablement à la question, bien que je ne pense pas que vous essayiez d'éviter d'y répondre.

M. Bolger: Certainement pas.

M. Gurban: Vous savez de quoi il retourne, aussi quels que soient le prix en Arabie Saoudite ou les autres contraintes qui y sont imposées, comment, si on a deux tiers ou trois quarts . . . Si le système comporte des contraintes fiscales rigides, et si on a également les coûts de production et la nécessité d'atteindre une certaine rentabilité, où trouvez-vous les 15 p. 100?

M. Bolger: Je crois que vous posez la question à laquelle j'ai tenté de répondre d'une autre façon. Je ne puis que donner la même réponse. Les 15 p. 100 se situent quelque part chez les trois compétences, ou dans les trois domaines de coûts.

M. Gurban: Si le prix doit flotter—c'est le danger que souligne Stan, je crois. Si c'est là la question fondamentale, et si le danger souligné par Stan, est la nécessité de laisser flotter le prix . . . Car évidemment même s'ils ont des coûts plus élevés, même s'ils n'obtiennent rien ou presque pour leur gaz, ne sont-ils pas en mesure de laisser le prix flotter dans un autre secteur pour des raisons politiques ou autres? Comment pouvons-nous répondre à cela?

M. Bolger: Lorsque vous dites qu'ils peuvent le laisser flotter, voulez-vous parler des Saoudiens?

M. Gurban: Certainement.

M. Bolger: Ils ne peuvent pas laisser flotter le prix à un niveau bien inférieur à celui que nous avons maintenant. Je ne sais pas si vous savez ce qu'ils demandent pour leur . . .

M. Gurban: Non, je ne connais pas leur prix du gaz. Ils ne peuvent certainement pas tenir compte complètement du prix réel des autres composantes dans leur système.

M. Bolger: Ils ne le font pas. Ils accordent des prêts sans intérêts, des prêts très peu coûteux et des prêts pour lesquels on ne verse pas d'intérêt jusqu'à ce que l'installation fasse des profits. Ils ont dans leur sac toutes sortes de choses pour encourager l'expansion d'industries. Cependant nous croyons toujours pouvoir concurrencer tout cela si nous avions au Canada un prix de marché.

Si on me le permet, j'aimerais revenir à votre question sur les taxes par exemple. Nous disons dans le rapport, et c'est vrai, qu'à notre avis les taxes actuelles sur le pétrole et le gaz représentent un pourcentage si élevé du prix final qu'ils agissent un peu comme un plancher, un prix de plancher, et qu'elles contribuent à cette rigidité. Par conséquent, nous estimons que le gouvernement devrait réduire autant que possible ces taxes. Nous ne prétendons pas qu'il ne devrait pas rechercher des recettes. Il devrait le faire ailleurs dans le système, pas sous forme de taxe fiscale.

[Text]

Mr. Schellenberger: What you are saying to me is that when you tax up front, you have very little flexibility at the end.

Mr. Bolger: Yes.

Mr. Schellenberger: If you tax on profits and output, then you have flexibility. It seems that, in what I was trying to get from you—and I think we are getting there... To be flexible or market-responsive, as you say, then you have to have more of the taxation on the end product than you do as it flows out of the well.

Mr. Bolger: Yes.

Mr. Schellenberger: But that is not our regime that is negotiated at this time. So in effect, your report is saying to the governments that they have to put in place a new pricing regime if we want to keep a petrochemical industry, or you will have to come back often and move that 15% up and down.

Mr. Bolger: We are not certain, because in part the taxation is a percentage: most of it is a percentage; the royalty is a percentage. So if the price comes down, then the tax-take total, royalty and tax, will go down as well. The problem is it is such a high percentage that it can act like a floor. We think, and we have made the recommendation, that that up-front taxation or fiscal burden should be reduced and the government seek its revenue elsewhere in the system because of that. The reason is that in order to allow more flexibility in negotiation between the buyer and seller, if the cost floor is just about where the market is, there is no room for negotiation. You do not, in fact, have a market-responsive system—which is what you were suggesting—and that is what we say in the report. You can have that condition and therefore you should reduce the up-front fiscal burden to allow more flexibility in the negotiation.

Mr. Schellenberger: So then by saying that the gas should be priced on our own natural advantage, what you are saying is that the cost of production is the price of gas—what it comes out of the ground for and flows into the market. And if you want to take revenue from that, you should take it from the end product, because that then makes it responsive to the market. You can take more if the international market is such that the profits are higher; you take less if it is such that the profits are lower.

Mr. Bolger: That would be an ideal world and I do not expect that we in industry will ever see it.

• 1645

Mr. Schellenberger: How do the Americans do it? Even though our price of natural gas is lower, how do they keep themselves competitive?

Mr. Bolger: In Saudi Arabia?

Mr. Schellenberger: No, no, in the United States, our chief competitor.

[Translation]

M. Schellenberger: Ce que vous me dites en réalité, c'est que lorsque vous imposez au départ, cela vous donne beaucoup moins de souplesse vers la fin.

M. Bolger: Oui.

M. Schellenberger: Si on impose les profits et la production, à ce moment-là on a une certaine souplesse. Il semble que, d'après ce que j'essayais d'obtenir de vous—and je pense que nous y arrivons... pour être souple et pour pouvoir répondre au marché, comme vous le dites, il faut davantage imposer le produit fini que le produit à la tête du puits.

M. Bolger: Oui.

M. Schellenberger: Ce n'est cependant pas notre régime qui est négocié à ce moment-ci. En réalité, votre rapport demande au gouvernement d'établir un nouveau régime d'établissement des prix, si nous voulons conserver une industrie pétrochimique, autrement vous devrez revenir souvent et déplacer les 15 p. 100 à la hausse ou à la baisse.

M. Bolger: Nous ne sommes pas sûrs, car l'imposition est un pourcentage, en grande partie, c'est un pourcentage; les redevances sont aussi un pourcentage. Par conséquent, si le prix diminue, le total des impôts perçus, des redevances et des taxes diminueront également. La difficulté, c'est que le pourcentage est tellement élevé qu'il est un peu comme un plancher. Nous croyons, et nous en avons fait la recommandation, qu'il faudrait réduire l'imposition au départ, ou le fardeau fiscal, il faudrait que le gouvernement cherche à obtenir ses recettes ailleurs dans le système, justement à cause de cela. La raison en est que pour obtenir une plus grande souplesse dans la négociation entre l'acheteur et le vendeur, si le prix du plancher est à peu près au niveau où se situe le marché, il n'y a aucune marge de négociation. On n'a pas vraiment de système qui réponde au marché—ce que vous proposez—and nous le mentionnons dans le rapport. On pourrait avoir cette condition et par conséquent réduire le fardeau fiscal au départ pour permettre une plus grande souplesse dans la négociation.

M. Schellenberger: En disant donc que le prix du gaz devrait être établi en tenant compte de notre avantage naturel, vous prétendez que le coût de production est le prix du gaz—lorsqu'il sort du sol et qu'il est acheminé vers le marché. Si on veut obtenir des recettes à partir de cette production, il faut le faire sur le produit fini, car de cette façon, on peut répondre au marché. On peut obtenir davantage si le marché international est élevé, si les profits sont élevés, et moins, si les profits sont peu élevés.

M. Bolger: Ce serait l'idéal, je ne crois pas que nous dans l'industrie ayons jamais fait l'expérience de cet état de choses.

M. Schellenberger: Comment les Américains y arrivent-ils? Même si notre prix du gaz naturel est moins élevé, comment demeurent-ils concurrentiels?

M. Bolger: En Arabie Saoudite?

M. Schellenberger: Non, non, aux États-Unis, notre principal concurrent.

[Texte]

Mr. Bolger: It is through flexibility in their plants to use a variety of feedstocks, and by having a market-responsive system in those feedstocks.

Mr. Schellenberger: If they are creating the market, who is responsive? Who are they responsive to if they are the largest competitor?

Mr. Bolger: They are responsive to the supply and demand of the feedstocks within the United States.

Mr. Schellenberger: Which are domestic feedstocks.

Mr. Bolger: For the most part, yes.

Mr. Schellenberger: And they are priced differently.

Mr. Bolger: Yes.

Mr. Schellenberger: They do not have that up-front taxation.

Mr. Bolger: Well, they do not have a price regulation as such, either.

Mr. Schellenberger: Yes.

Mr. Bolger: One of the major feedstocks, for example, is ethane. Ethane in the United States is sold between the buyer and the seller on an arm's length pricing determination. That is not the case in Canada.

Mr. Schellenberger: If we do not move on this, is there the possibility, then, that we are at the level that we will be in petrochemical industry expansion?

Mr. Bolger: I would say it is worse than that: If we do not move, we will see a decline in the industry. That goes for both segments of the industry. There has been a lot of publicity about the difficulty in the oil-base segment. It would, I gather, almost certainly go into a fairly sizable decline. I do not want to overstate the case, but it appears it is in considerable jeopardy. The gas-base sector is also in jeopardy. There would be segments of that component of the industry that would also probably decline.

Mr. Schellenberger: If you lose the markets they are gone, then; and they are hard to get back.

Mr. Bolger: They are very hard to get back.

Mr. Schellenberger: Because your competitor has latched on to them and will keep them.

Mr. Bolger: There is a significance in the market that might be worth explaining to you. As I said at the outset, our customers are industrial customers. People like Japan look for security of supply; they want no surprises during that security. If we go out of the marketplace because we are not competitive . . . I was in Japan last week, and they are very concerned about how competitive our industry can be and how reliable we can be as a supplier. It is a major problem for us in international markets.

[Traduction]

M. Bolger: Ils font preuve de souplesse dans leurs usines et utilisent une variété de stocks d'alimentation, en ayant également un système qui réagit au marché pour ces stocks d'alimentation.

M. Schellenberger: S'ils créent le marché, qui réagit? Envers qui réagissent-ils s'ils sont les plus gros concurrents?

M. Bolger: Ils réagissent à l'offre et à la demande pour les stocks d'alimentation aux États-Unis.

M. Schellenberger: Qui sont des stocks d'alimentation internes.

M. Bolger: En grande partie, oui.

M. Schellenberger: Et les prix sont établis de façon différente?

M. Bolger: Oui.

M. Schellenberger: Ils n'ont pas d'imposition au départ.

M. Bolger: Ils n'ont pas de réglementation de prix comme telle non plus.

M. Schellenberger: Oui.

M. Bolger: L'éthane, par exemple, constitue un de leurs stocks d'alimentation les plus importants. L'éthane est vendu aux États-Unis entre le vendeur et l'acheteur à un prix qui est établi de façon distincte. Ce n'est pas le cas au Canada.

M. Schellenberger: Si nous ne prenons pas de décision à cet égard, est-il possible que nous n'ayons pas d'expansion pétrochimique?

M. Bolger: Je dirai même que c'est pire que cela: si nous ne prenons pas de décision, nous subirons une baisse dans l'industrie. Cela vaut pour les deux secteurs de l'industrie. On a fait beaucoup de publicité au sujet de la difficulté éprouvée dans le secteur du pétrole. Ce secteur, j'imagine, pourrait certainement connaître une baisse assez importante. Je ne voudrais pas exagérer, mais il semble qu'il y ait un danger considérable. Le secteur du gaz est également en danger. Il y aura probablement aussi des secteurs de cette composante de l'industrie où il y aura diminution.

M. Schellenberger: Si on perd les marchés, on ne les a plus et par conséquent, il est très difficile de les rattraper.

M. Bolger: Ils sont très difficiles à rattraper.

M. Schellenberger: Car votre concurrent a mis la main dessus, il va les garder.

M. Bolger: Il y a une chose importante dans le marché qu'il me faudrait peut-être vous expliquer. Je l'ai dit au départ, nos clients sont des clients industriels. Les Japonais, par exemple, cherchent à obtenir une sécurité d'approvisionnement, ils ne veulent pas de surprise. Si nous allons hors du marché parce que nous ne sommes pas concurrentiels . . . J'étais au Japon la semaine dernière et on y est très inquiet pour la concurrence de notre industrie et de notre fiabilité en tant que fournisseur. C'est pour nous un problème important sur les marchés internationaux.

[Text]

Mr. Schellenberger: This will be my last interjection. Does your report indicate the timing on this? If we are going to start a new petrochemical plant in Alberta to meet potential demand five years down the road, but do not have the proper pricing mechanism, decisions have to be made well in advance. What are we looking at as far as loss of markets and actual new potential is concerned? How long can we wait to take advantage of your recommendations?

Mr. Bolger: You can very easily overstate that case. It is a difficult one. I think if we do not get a proper reading and action taking place some time this year, we are going to begin to see an attrition in this industry. Once that starts, confidence goes with it—confidence in the people that are going to invest, and confidence in the customers. So we are doubly cursed.

The Chairman: Thank you, Mr. Schellenberger.

Mr. Skelly.

Mr. Skelly: Thank you, Mr. Chairman. I must apologize for my erratic presence here today. I am waiting for an emergency resolution to come up in the House today, and they decided to launch the estimates, which took up the alternate to this committee. So we are spread a little thin.

I would just like to proceed on the question that was raised previously, that one of the important things that comes through in this report seems to be the message that if things do not move quickly investment decisions will not be made, markets will be lost, and the opportunity to regain them will be difficult, to say the least.

In terms of the timeframe, which you indicated has to be done within a year, it seems to me that the recommendations you have made are going to be very difficult. They would be flying in the face of the direction of government policy.

What are the kinds of things that the government has to do within that timeframe to improve the situation for the petrochemical industry? For example, I heard the Minister today indicating that he was definitely interested in meeting you and I guess responding to your report, but time was not available. What kinds of things have to be done by the government, in what timeframe, to respond effectively to the proposals you put forward, or to provide alternatives that will strengthen the industry?

• 1650

Mr. Bolger: First of all, I am a little dismayed to hear you say that you think we are flying in the face of government policy or direction.

Mr. Skelly: It would seem to me that price rises . . .

Mr. Cullen: Just one of his wrong statements.

Mr. Skelly: It would appear that in the National Energy Program we are off in a different direction from the one you are advocating at this point. It is hard to say where the National Energy Program sits today.

[Translation]

M. Schellenberger: Ce sera ma dernière intervention. Est-ce que votre rapport souligne le moment important à ce sujet? Si nous voulons lancer une nouvelle usine pétrochimique en Alberta, pour satisfaire à la demande éventuelle dans cinq ans, mais que nous ne disposons pas des mécanismes appropriés pour l'établissement des prix, les décisions devront être prises bien longtemps à l'avance. Quelles sont vraiment les pertes de marché et les nouvelles possibilités? Combien de temps pouvons-nous attendre avant de mettre à profit vos recommandations?

M. Bolger: On peut très bien exagérer la situation. C'est très difficile. Si, par exemple, on n'obtient pas une bonne évaluation et si on ne prend pas des mesures cette année, nous connaîtrons une attrition dans l'industrie. Une fois que cette attrition a commencé, la confiance s'érode—la confiance des gens qui veulent investir et la confiance des clients. On est donc doublement mal pris.

Le président: Merci, monsieur Schellenberger.

Monsieur Skelly.

M. Skelly: Merci, monsieur le président. Je dois m'excuser de ma présence irrégulière aujourd'hui. J'attends une résolution d'urgence à la Chambre aujourd'hui, et on a décidé de débattre du budget, c'est pourquoi le substitut à ce Comité-ci a dû y aller. Nous essayons donc d'être présents un peu partout.

Je voudrais donner suite à la question qui a été soulevée plus tôt, une des idées importantes qui ressort de ce rapport semble être que, si les choses ne se font pas rapidement, on ne prendra pas de décisions au sujet des investissements, on perdra des marchés, il sera très difficile de les rattraper, à tout le moins.

Pour ce qui est du calendrier, vous avez dit qu'il fallait que ce soit mis en place d'ici un an, il me semble que vos recommandations sont difficiles à appliquer. Elles sont tout à fait contraires à la politique du gouvernement.

Que doit faire le gouvernement dans ce calendrier pour améliorer la situation de l'industrie pétrochimique? J'ai entendu le ministre, par exemple, dire aujourd'hui qu'il était tout à fait intéressé à vous rencontrer pour répondre à votre rapport, j'imagine, mais qu'il n'en avait pas le temps. Que doit faire le gouvernement, dans quelle structure temporaire, pour répondre de façon efficace aux propositions présentées ou pour fournir des solutions de rechange qui renforceront l'industrie?

M. Bolger: Premièrement, je suis étonné de vous entendre dire que nous faisons des choses contraires à la politique ou à l'orientation gouvernementales.

M. Skelly: J'ai l'impression que les augmentations de prix . . .

M. Cullen: Ce n'est qu'une de ses fausses déclarations.

M. Skelly: Il semble qu'avec notre Programme énergétique national nous nous acheminions dans une voie différente de celle que vous préconisez à ce moment-ci. Il est difficile de dire où le Programme énergétique national se situe présentement.

[Texte]

Mr. Bolger: Okay. We felt really that we were going in the direction of government policy, because in the oil case we are saying go off oil, which is, I think, a well-known policy. We are saying use LPG instead of oil, which also is part of the policy, as I understand it. We are perhaps going in the face of the NEP in the sense that we are asking that the price, or cost, to us be reduced, whereas the NEP has a continuing price escalation built into it. But that was done against a future that was expected to be of a certain type and the future has always turned out to be something different. All we are suggesting is that the way we see the future now be recognized and the policy be adjusted accordingly. I think many people are saying that, and I think the government in fact has responded that way, because they have modified the NEP.

As to what needs to be done, I think the thing that needs to be done this year, really, if it can be, is to have a cost reduction in the price of gas, or the cost of gas, as we have recommended, and also to proceed with setting up the financial assistance program and, if you like, the restructuring of the oil-based sector, so that the financial assistance starts to flow to that sector of the industry as quickly as possible.

We also have said to the government that really both of these things ought to be done as closely together as possible, so that the relative competitiveness of the two sectors stays about the same. In other words, if we have the oil-based sector in considerable jeopardy and the cost of gas to the gas-based sector were reduced, it would only place the oil-based sector further in trouble, and vice versa.

Those are the things that need to be started as quickly as possible.

Would anybody like to add anything to that?

Mr. Skelly: So ultimately those two decisions—I do not want to overstate it—certainly will affect in a very negative way opportunities to expand and capture what you mention as being a \$3 billion potential investment in the industry.

Mr. Bolger: Yes, very vitally, for the two reasons that I mentioned. One was the confidence of the investors in the industry. The other one, of course, is the confidence in the market in our production, because unless we have that confidence we have another problem in investing. We have to have confidence in the market and the market has to have confidence in us.

Mr. Skelly: Have you, at this point, received any commitments at all? I recognize that the report has just come out, but have any commitments been made that would indicate that a government would look at reductions or financial assistance, or any other mechanisms that might assist the industry?

Mr. Bolger: No, there have been no commitments, other than to look at the recommendations very seriously. We are meeting as a task force tomorrow and we will be meeting with the Ministers tomorrow, but I frankly do not expect to get

[Traduction]

M. Bolger: Très bien. Nous avions vraiment l'impression que nous empruntons la voie indiquée par la politique gouvernementale, étant donné que dans le domaine pétrolier, nous disons: «Abandonnons le pétrole», ce qui représente, je crois, une politique bien connue. Nous disons: Il faut se servir du LPG plutôt que du pétrole, ce que mentionne également la politique du gouvernement, si j'ai bien compris. Nous allons peut-être à l'encontre du PEN, en ce sens que nous demandons que le prix, ou les coûts, soient réduits pour nous, qu'au sein même du PEN on prévoit une augmentation progressive des prix. La chose a été prévue pour un avenir qui devait être d'un certain genre, mais l'avenir est toujours un petit peu différent de ce qu'on avait prévu. Tout ce que nous proposons, c'est qu'on reconnaîsse la façon dont nous voyons l'avenir et que la politique soit rajustée en conséquence. Bien des gens sont du même avis, et je crois que le gouvernement a répondu de cette façon parce qu'il a modifié le PEN.

Quant à savoir ce qu'il faut faire, ce qu'il faudrait faire cette année, à mon avis, si c'est possible, c'est de prévoir une réduction du coût dans le prix du gaz, ou dans le coût du gaz, comme nous l'avons recommandé, et également de mettre en place un programme d'aide financière et, si vous voulez, de restructurer le secteur du pétrole, afin que l'aide financière soit acheminée dans ce secteur de l'industrie aussi rapidement que possible.

Nous avons également dit au gouvernement que ces deux choses devraient se faire de façon aussi rapprochée que possible, afin que la concurrence relative des deux secteurs demeure la même. Autrement dit, si nous avons un secteur pétrolier qui est sérieusement en danger et que le coût du gaz du secteur gazier était réduit, cela ne ferait qu'aggraver les difficultés du secteur pétrolier, et vice versa.

Voilà deux choses qu'il faudrait commencer le plus tôt possible.

Quelqu'un veut-il ajouter quelque chose à cela?

M. Skelly: Ainsi, ces deux décisions—je ne veux pas exagérer—touchent de façon très négative les occasions d'expansion qui permettraient de capturer comme vous l'avez dit les investissements possibles de 3 milliards de dollars dans cette industrie.

M. Bolger: Oui, de façon très vitale, pour les deux raisons que j'ai citées. La première c'était la confiance des investisseurs dans l'industrie. La deuxième, évidemment, c'est la confiance du marché dans notre production, car à moins d'avoir cette confiance, nous aurons des difficultés pour les investissements. Nous devons avoir confiance au marché, le marché doit avoir confiance en nous.

M. Skelly: Jusqu'ici, quelqu'un s'est-il engagé? Je sais que le rapport vient de paraître, mais quelqu'un s'est-il engagé, ce qui montrerait que le gouvernement songerait à des réductions ou à une aide financière, ou à tout autre mécanisme qui pourrait aider l'industrie?

M. Bolger: Non, il n'y a eu aucun engagement, sauf une étude sérieuse de recommandations. Nous allons nous réunir en tant que groupe d'étude demain et nous rencontrerons également demain les ministres, mais je ne m'attends pas

[Text]

much response even, because these are very complex recommendations that we have made and it is going to take, I think, a considerable period of time to work out what reaction is possible and what reaction might take place.

I do not expect—this is a personal reaction to your question—that we will hear for some time yet. It will probably be another month or even two months before the government begins to decide how it may be able to react to our report.

Mr. Skelly: One of the things I do not have enough information on to understand is the difference between the petrochemical industry based in eastern Canada and one based in western Canada. Is there, even with price reductions, an advantage to Western Canadian-based petrochemical industries, as opposed to the Eastern-based ones with the location of major markets and with the transportation question.

[Translation]

vraiment à une réponse, étant donné qu'il s'agit de recommandations très complexes; il faudra pas mal de temps pour savoir de quelle façon on doit réagir et à quelle réaction il faut donner suite.

Je ne m'attends pas . . . c'est une opinion personnelle . . . à en attendre parler pendant un certain temps. Je crois qu'il faudra un autre mois ou même deux mois avant que le gouvernement décide de sa façon de réagir à notre rapport.

M. Skelly: Une des choses sur lesquelles je n'ai pas beaucoup de renseignements, c'est la différence qui existe entre une industrie pétrochimique de l'est du Canada et une autre de l'ouest du Canada. Même si l'on tient compte de la réduction des prix, les industries de la pétrochimie situées dans l'Ouest sont-elles avantageées par rapport aux industries situées dans l'Est, en ce qui concerne les transports et la proximité des marchés?

• 1655

Mr. Bolger: That is a little bit of a difficult question to answer. There is a relative competitiveness between the two sectors. I can really only speak from my own experience in the industry. We are now building in western Canada, and we have a lot of facilities in eastern Canada. We really do not see too much direct competition. Our thinking goes this way, and I think it should be fairly typical for the industry: In western Canada we are building on the basis of gas, because of the competitiveness we had hoped to see, or did see at one time in gas, and hope to see again,²⁸ and the availability of gas at that location. Of equal importance was, where would the markets be for the product that we made out of that? We see those markets' being the western United States and the Pacific Basin. I think our own experience will be fairly typical for the industry as a whole, and therefore there is an advantage in following these recommendations for western Canada in that expansion will likely take place there, on the basis of gas. I do not know whether that answers your question or not.

M. Bolger: C'est là une question un peu difficile. Les deux secteurs sont relativement concurrentiels. Je ne peux me référer qu'à mes propres expériences. Nous sommes en train de construire des installations dans l'Ouest du pays, alors que nous en avons déjà beaucoup dans l'Est. Il n'y a pas vraiment beaucoup de concurrence directe. Voici ce que nous pensons et je crois que notre interprétation est assez typique de l'industrie en général: dans l'Ouest, nous nous sommes orientés vers le gaz, en raison de la compétitivité que nous espérions voir se réaliser, qui a déjà existé dans le secteur et que nous espérons voir renaître, et à cause du fait qu'il y a du gaz dans l'Ouest. Mais la question de savoir si nous trouverions des marchés pour notre produit était tout aussi importante. Nous espérons trouver des marchés dans l'ouest des États-Unis et dans le bassin du Pacifique. Je crois que notre expérience sera assez typique de l'industrie dans l'ensemble et qu'il sera donc avantageux d'appliquer les recommandations touchant l'Ouest du pays, car c'est là que l'expansion aura lieu, notamment dans l'industrie du gaz. Je ne sais pas si j'ai répondu à votre question.

M. Skelly: Je ne sais pas si nous avons le temps d'examiner la question en profondeur. On a l'impression qu'il y aura différentiation en ce qui concerne les produits, que les installations dans l'Est continueront à fabriquer des produits spécialisés, mais que ce sera plutôt dans l'Ouest que l'industrie prendra de l'expansion. Est-ce que la majeure partie des 3 milliards que vous avez mentionnés dans le rapport servira à convertir des usines pour qu'on puisse utiliser des produits liquéfiés ou à construire de nouvelles installations dans l'Ouest du pays?

M. Bolger: Les 3 milliards de dollars?

M. Skelly: Oui.

M. Bolger: Nous nous attendons à ce qu'ils soient consacrés à la construction de nouvelles installations.

M. Skelly: Et le gros de ce montant sera acheminé vers quelle région?

Mr. Bolger: The \$3 billion?

Mr. Skelly: Yes.

Mr. Bolger: We expect that would be all new facilities.

Mr. Skelly: Where would the bulk of that be directed?

[Texte]

Mr. Bolger: My guess would be it would be in western Canada, again, because of the combination of sourcer feedstocks and the markets.. Certainly the industry in eastern Canada would sustain itself, would make some of the same products, and serve markets in eastern Canada and the eastern United States. There would be some product differentiation between the two.

Mr. Skelly: Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you. Mr. Gurbin.

Mr. Gurbin: What has been the consequence of the support the industry has already had from the government in Montreal and in Sarnia.

Mr. Bolger: I am not a recipient of that support, so it is very difficult for me to know with clarity, but as I understand it, Petromont did draw down the assistance in the form of loans that was made available to it, and Petrosar did not.

Mr. Gurbin: There was a difference in the type of loans that were available to them though to ...

Mr. Bolger: Yes, there were; there were two different sets of loans as I understand it.

Mr. Belanger: As to Petrosar, it was a loan guarantee situation.

Mr. Gurbin: Yes. Petromont was more of what a gift?

Mr. Belanger: It was basically a repayable grant.

Mr. Gurbin: A repayable grant. Noninterest bearing?

Mr. Belanger: I think that is the kind it was. Basically it was for \$50 million, based on losses that would be incurred over 1983-1984.

Mr. Gurbin: So any future government might look to having that back? At any rate.

Mr. Cullen: Well do not say that before the next election if you are going to run.

Mr. Gurbin: Some of us have a more direct interest than others in terms of the eastern industry, and the rationalization of the whole thing. I guess when I read through this fairly quickly, which is all I have had a chance to do, I am surprised that you are able to project, and there seems to be a theme here, that the oil-based industry ... First of all, I think you argued for world price. Did I mistake your argument there for oil?

Mr. Bolger: No, you did not mistake it. We said that in the circumstances in Canada, we felt it should be a market responsive system to be consistent, which means going to world price in the case of oil.

• 1700

Mr. Gurbin: So that was the basis of the argument, and I am kind of surprised that you seem to be saying that our refineries in eastern Canada, the two major locations, are going to be able to remain competitive. You are looking at a transitional thing with as much conversion as possible to the

[Traduction]

M. Bolger: Je suppose qu'il sera acheminé vers l'Ouest, à cause des charges d'alimentation et des marchés. C'est certain que l'industrie dans l'Est se maintiendra, qu'elle fabriquera certains des mêmes produits et qu'elle desservira les marchés dans l'est du Canada et dans l'est des États-Unis. Les produits pourraient donc être différents.

M. Skelly: Merci, monsieur le président.

Le président: Merci. Monsieur Gurbin.

M. Gurbin: Quelles ont été les répercussions des subventions accordées par le gouvernement à Montréal et à Sarnia?

M. Bolger: Étant donné que je n'ai pas reçu de subvention, je ne peux pas vraiment le dire, mais je crois comprendre que Petromont a touché une subvention sous forme de prêts, ce que Petrosar n'a pas eu.

M. Gurbin: Mais il y a eu une différence entre le genre de prêts qu'on leur a offerts ...

M. Bolger: Oui; je crois comprendre qu'il s'agissait de deux séries de prêts différentes.

M. Bélanger: Dans le cas de Petrosar, il s'agissait de garantie.

M. Gurbin: Oui. Alors que dans le cas de Petromont, c'était plutôt donné.

M. Bélanger: Il s'agissait d'une subvention remboursable.

M. Gurbin: Une subvention remboursable. Sans intérêt?

M. Bélanger: Je crois que oui. Il s'agissait de 50 millions de dollars, calculés à partir des pertes qui seraient encourues en 1983-1984.

M. Gurbin: Il se peut donc qu'un gouvernement futur soit obligé de récupérer ce montant? Sans qu'on sache le taux d'intérêt.

M. Cullen: Si vous avez l'intention de vous présenter aux prochaines élections, vous avez intérêt à ne pas le dire.

M. Gurbin: Il y en a parmi nous que l'industrie dans l'Est, et la rationalisation de celle-ci, intéresse plus que d'autres. Faute de temps, j'ai lu le document rapidement et je suis étonné de constater que vous avez pu prévoir—and cela revient assez souvent—que l'industrie basée sur le pétrole ... Tout d'abord, je crois que vous avez préconisé le prix mondial. Ai-je mal compris votre argument concernant le pétrole?

M. Bolger: Non, vous n'avez pas mal compris. Nous avons dit que, dans les circonstances, il nous faut, pour être cohérents, un système qui réagit aux fluctuations du marché, ce qui veut dire que le pétrole doit se vendre au prix mondial.

M. Gurbin: Voilà donc sur quoi l'argument était fondé et je suis étonné que vous sembliez dire que nos raffineries dans l'Est, qui sont concentrées dans deux villes, resteront compétitives. On prévoit une période de transition, au cours de laquelle on tenterait de transformer autant d'usines que possible pour

[Text]

most appropriate feed stocks and using our natural advantages where possible, but I think you are still saying in the end that you see it as being a really world competitive system and I just wonder if that is what you are saying.

Mr. Bolger: Yes. It is a little difficult to explain without getting into a more technical explanation, but let me try.

Running crude oil, within the refineries they make a variety of different streams, and these different streams have different values within the refinery. The value will vary depending upon what the product requirement of the refinery is, and even the season. An example is the unleaded gasoline situation today. The decreasing lead specification is going to mean that within a given barrel of crude oil, less and less of the crude can be used as a natural component of gasoline and more and more in the gasoline range of that barrel will be of less value or very costly to upgrade to gasoline.

Mr. Gurbin: Conversely though, if we are getting TBE as a by-product of the process and if it is used as a co-solvent, then you have another set of circumstances.

Mr. Bolger: Yes, that is right. But let us stay with the relatively simple example I started with. Those lower-value naptha streams can be very good feed stocks for the petrochemical industry, and it may be that the refiner can sell those at a very competitive value for a petrochemical cracker even though it is based on crude oil. It is because it is a stream of a given specification and a given cost or price to the purchaser, that it is competitive for cracking purposes. Whereas, if you start with the barrel of crude oil as a whole, when you have all of the other things in it, it is not. You are getting into a very complicated mix of products and the prices vary.

Mr. Gurbin: But I have got to come back at you with the point that Mr. Schellenberger was making. With the taxation regimes in natural gas and oil, oil especially, if we went to world price of oil right now, you would have to close both those plants tomorrow.

Mr. Bolger: Well, we are virtually at world price of crude oil today.

Mr. Gurbin: You are if you include the taxation regime, but not if you are talking about the price of a barrel of oil.

Mr. Bolger: No, no. But unfortunately we have to pay all the costs whether they are charges, taxes or . . .

Mr. Gurbin: We are not arguing that you do not. But if you are saying we go to world price of oil, what you are also saying is that the federal government and the provincial governments and all governments—this is not a partisan point I am trying to make, I could get off on that track. I would say that you cannot argue for world price of oil without saying that there is going to be a significant reduction in arrangements that have already been made for revenues to both levels of government. Can you, and say that the industry could survive?

Mr. Bolger: Well, I am not sure I still understand your question. If the price of crude oil goes to world price, whatever

[Translation]

qu'elles puissent recevoir des charges d'alimentation appropriées et de profiter, dans la mesure du possible, de nos avantages naturels. Mais vous prétendez toujours que notre industrie sera compétitive à l'échelle mondiale. Est-ce bien cela que vous avez dit?

M. Bolger: Oui. Il est un peu difficile d'expliquer sans entrer dans des détails techniques, mais je vais essayer.

Pour transformer le pétrole brut, les raffineries le séparent en différentes catégories et attribuent à chacune de ces catégories une valeur particulière. La valeur dépend du genre de produits dont la raffinerie a besoin et peut même varier selon la saison. Prenons comme exemple l'essence sans plomb. Comme on exige que l'essence contienne de moins en moins de plomb, la portion d'un baril de pétrole brut qui peut être utilisée, sans traitement, pour faire de l'essence va en diminuant; un pourcentage croissant du pétrole brut qui peut être utilisé pour fabriquer de l'essence perdra sa valeur et la transformation coûtera de plus en plus cher.

M. Gurbin: Par contre, si l'on obtient le sous-produit TBE et si l'on s'en sert comme cosolvant, les circonstances seront différentes.

M. Bolger: Oui, c'est exact. Mais restons-en à l'exemple relativement simple que je vous ai donné au début. Le naphta, dont la valeur est moindre, peut constituer une excellente charge d'alimentation pour l'industrie de la pétrochimie et le raffineur arrivera peut-être à le vendre à un prix très concurrentiel, même s'il provient du pétrole brut, à quelqu'un qui veut l'utiliser dans une unité de craquage. C'est parce qu'il s'agit d'une catégorie bien précise, dont le prix a été fixé, qu'il est rentable de s'en servir pour le craquage. Alors qu'il n'est pas rentable d'employer le pétrole brut, qui contient toutes sortes d'autres produits. Il s'agit d'un mélange très complexe et les prix varient.

M. Gurbin: Je voudrais revenir à ce que M. Schellenberger a dit. Le régime fiscal qui régit le gaz naturel et le pétrole, et surtout le pétrole, fait que si nous adoptions aujourd'hui le prix mondial pour le pétrole, il faudrait fermer les deux usines en question.

M. Bolger: À toutes fins utiles, le pétrole brut se vend déjà au prix mondial.

M. Gurbin: Si vous tenez compte du régime fiscal, oui; mais pas si vous parlez du prix par baril.

M. Bolger: Non. Mais malheureusement, nous devons assumer tous les coûts, qu'il s'agisse de frais, de taxes ou . . .

M. Gurbin: Nous ne prétendons pas le contraire. Mais si vous voulez que le pétrole se vende au prix mondial, vous devez aussi admettre que le gouvernement fédéral, les gouvernements des provinces et tous les gouvernements—je ne veux pas être partisan, mais j'aurais des choses à dire à ce sujet. Je dirais qu'on ne peut pas préconiser le prix mondial sans admettre qu'il y aura une diminution importante des recettes perçues par les deux paliers du gouvernement. Est-ce que vous croyez que, dans une telle conjoncture, l'industrie pourrait survivre?

M. Bolger: Il se peut que je ne comprenne plus votre question. Je ne suis pas certain que, si le prix du pétrole brut

[Texte]

that is today, I do not know that it necessarily has to change the taxation arrangements, except that they might increase. The taxes might increase in order to push the price up there.

Mr. Gurbin: Yes. What is the cost of crude oil at your refinery?

Mr. Bolger: Well, I do not buy it any more.

Mr. Gurbin: My basic point is that I think the same thing is applying to natural gas; it is a situation we have got in, and as far as I can understand, it is where the negotiation has to occur for the industry.

• 1705

If the price of your feedstock right now is a component that consists of provincial and federal revenues—royalties and revenue-sharing agreements—and if you have a regime which is a borderline, or what you call at world level now, but is based on, if you go back to the actual, what is defined as the cost price of it now, which is between 65% and maybe 75% of what the real price of oil is, but only because it has been artificially set, then if you let go of that control and let it go to world price, and you still had the same revenue requirements—the provincial and federal governments—you would be well above feedstock prices for other places, other countries, other jurisdictions that you would be in competition with.

Mr. Bolger: Well, if it worked. No, I do not think so. I do not know how man could make something so complicated as we have managed to make the pricing of crude oil, one way and another.

It depends on where the price is set, and really the price is set at where the competition between world and Canadian price meets, if I can try to get at it in this simple way. The simplest way to think of that is at Montreal. The price is equated there or not, but let us say it goes to world price, it would be the same price in Montreal whether you bought Canadian or foreign crude. And then the government would take whatever royalty or taxation it wanted out of that and what is left in the Canadian is what the producer gets in Alberta, or Saskatchewan, or wherever that crude starts from.

Also, most of the royalties and taxes are a percentage of the end price; they are not a fixed amount. Something like the Canadian Ownership Service Charge is a fixed amount, but most of them are percentages of the end price and are therefore determined by whatever the end price is. A percentage of that becomes government take.

Mr. Gurbin: How much of a transition period do you think there needs to be in order to . . . ? Is this an ongoing transition? I know there are a lot of variables in there, but in order to get the eastern-based industry particularly, I would really like to focus on that. What are we talking about? I know that things need to happen immediately, but are you talking about a period of five years, or are you talking . . . ?

Mr. Bolger: No, we think a maximum of three years, and it may take less than that. It depends on the individual facility,

[Traduction]

atteignait le prix mondial, quel qu'il soit aujourd'hui, les arrangements fiscaux devraient nécessairement être modifiés, à moins que les taxes n'augmentent. Il se peut qu'on augmente les taxes pour hausser le prix.

Mr. Gurbin: Oui. Combien payez-vous le pétrole brut?

Mr. Bolger: Je n'en achète plus.

Mr. Gurbin: Au fond, la situation est la même pour l'industrie du gaz naturel; à mon avis, il faut que l'ensemble de l'industrie fasse l'objet de négociations.

Mettons que le prix actuel de la charge d'alimentation soit un mélange de revenus provinciaux et fédéraux—c'est-à-dire des redevances et des ententes de partage de revenus. Si l'on a des prix au niveau mondial à l'heure actuelle, il ne faut pas oublier que le prix de revient actuel est entre 65 et 75 p. 100 du prix véritable du pétrole, mais seulement parce que le prix a été fixé artificiellement. Si l'on permet au prix du pétrole d'augmenter au niveau mondial, et si les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral ont toujours les mêmes besoins de revenus, le prix sera bien plus élevé que les prix de la charge d'alimentation dans d'autres pays avec lesquels on est en concurrence.

Mr. Bolger: Ce serait le cas si cela marchait vraiment comme cela. Mais je ne le pense pas. Je ne sais pas comment nous avons réussi à établir un régime d'établissement du prix du pétrole brut qui soit tellement compliqué.

Tout dépend du niveau du prix, et le prix est fixé là où les prix mondiaux et le prix canadien se rejoignent. Permettez-moi de vous expliquer de la façon la plus simple. Disons que le prix du pétrole à Montréal s'élève au prix mondial, c'est-à-dire que le prix du pétrole à Montréal serait le même si l'on achetait du pétrole brut canadien ou du pétrole brut étranger. Le gouvernement enlèverait ensuite les taxes ou les redevances qu'il voudrait. Dans le cas du pétrole canadien, le reste irait aux producteurs en Alberta, en Saskatchewan, ou d'où vient le pétrole brut.

La plupart des redevances et des taxes sont à un pourcentage du prix final; il ne s'agit pas d'un montant fixe. Une taxe comme la redevance spéciale de participation canadienne est un montant fixe, mais la plupart des redevances et des taxes sont des pourcentages du prix final et donc en dépendent. C'est un pourcentage du prix final que les gouvernements reçoivent.

Mr. Gurbin: Pendant combien de temps la période de transition durera-t-elle, afin de . . . ? S'agit-il d'une transition permanente? Je sais qu'il existe beaucoup de variables, mais j'aimerais me concentrer surtout sur l'industrie dans l'Est du pays. Je sais qu'il faut que quelque chose soit fait tout de suite, mais envisagez-vous une période de cinq ans ou de . . . ?

Mr. Bolger: Non, nous envisageons une période de transition de trois ans au maximum. Tout dépend du temps dont chaque

[Text]

how long it takes to actually modify the facility so they can run different feedstocks.

An important fact that is buried, if you like, within the report is that the financial assistance that flows to that company during this transition period would change, because when they start the conversion they would begin to be able to use increasing amounts of alternative feedstocks; and what we proposed to be a financial assistance program would vary according to the amount of old type of feedstock, so as it went down, the financial assistance would also go down.

Mr. Gurbin: Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Any further questions? Mr. Cullen.

Mr. Cullen: Your point about response and a quick response is well taken. What we are looking at here is not just a response from the feds but the Province of Alberta, the Province of Ontario and the producer. I think what Jack Shields said here earlier, if three of us sat down from the three parties we could probably work out a scheme a lot quicker than is going to happen.

But I think you have cut through a lot of the complications and pointed out where the help can come. You are meeting with the ministers, but I think from here on in the ball is going to be in their court to start this initiative of talking to the producers, to the producing province and to the Province of Ontario, and that was the reason for my point earlier about Ontario going out and suggesting that the price of gas should drop because manufacturing in Ontario needs it.

I think this can be a bipartisan thing, because the point you are making is that there is room for all. There does not need to be a benefit to the east and none to the west; all can benefit with a proper approach here.

I am reminded of Alberta back in the early 1970s. You talk about the complication of the price of a barrel of oil. It used to be fairly simple; it used to be a one-eighth royalty, and that was allowed as an expense of doing business, and the feds made their money on sales tax or one other kind of thing. But when Mr. Lougheed, overnight, went to 45%—I think it was the president of Imperial Oil who said that the rule book had been thrown away—it has been complicated since then.

In spite of that, we have been able to overcome quite a few of the hurdles, and I think you have gone a long way to resolving what needs to be done now.

[Translation]

usine aura besoin pour modifier ses installations pour utiliser des charges différentes d'alimentation.

Il y a un fait important qui n'est pas très évident dans le rapport: c'est-à-dire que l'aide financière aux sociétés sera différente pendant la période de transition. Lorsque les sociétés commenceront à faire la transformation, elles pourront utiliser de plus en plus de charges d'alimentation différentes. Nous avons proposé de diminuer l'aide financière à mesure que l'ancienne charge d'alimentation diminuait.

M. Gurbin: Merci, monsieur le président.

Le président: Y a-t-il d'autres questions?

M. Cullen: Vous avez raison lorsque vous dites qu'il faut prendre des mesures rapidement. Mais ce n'est pas seulement le gouvernement fédéral qui doit prendre les mesures, mais également la province de l'Alberta, la province de l'Ontario et les producteurs. Comme Jack Shields l'a dit tout à l'heure, si trois représentants des trois partis politiques mettaient en commun leurs efforts, ils pourraient probablement trouver une solution beaucoup plus rapidement.

J'estime, néanmoins, que vous avez éliminé beaucoup de problèmes et indiqué d'où on peut obtenir de l'aide. Vous allez vous réunir avec les ministres, mais je pense que cela va être à eux de commencer à parler aux producteurs, à la province productrice et à la province d'Ontario. C'est la raison pour laquelle j'ai dit plus tôt que l'Ontario proposait que le prix du gaz devrait être réduit, parce que le secteur manufacturier en Ontario a besoin du gaz.

Je pense que l'initiative peut être favorable aux deux, car comme vous l'avez dit, l'Est et l'Ouest peuvent bénéficier d'une bonne démarche. Il ne s'agit pas de faire bénéficier l'Est plus que l'Ouest.

Cette situation me rappelle la situation qui existait en Alberta au début des années 1970. Vous avez parlé de la formule compliquée que l'on utilise pour calculer le prix d'un baril de pétrole. Par le passé, la formule était assez simple—il y avait une redevance équivalant à un huitième du prix. Il s'agissait d'une dépense relative à l'entreprise. Le gouvernement fédéral a eu ces revenus grâce aux taxes de ventes ou autres. Mais lorsque M. Lougheed a augmenté le prix à 45 p. 100 du jour au lendemain . . . je pense que c'est le président de l'Imperial Oil qui a dit que l'on venait de jeter par la fenêtre le livre de règlements. C'est depuis ce moment que la formule de calcul a été compliquée.

Malgré tout, nous avons réussi à surmonter bon nombre des obstacles, et je pense que vous avez fait beaucoup de progrès dans vos efforts visant à résoudre le problème actuel.

Je crains qu'il faille beaucoup de temps pour mettre en oeuvre vos propositions. Je crains qu'il y ait soit une lutte entre les producteurs et ceux qui perçoivent les taxes, soit des élections au milieu de l'année. C'est un autre facteur dont nous sommes tous conscients. Merci, monsieur le président.

I am apprehensive about the time that is going to be taken, that we will either get into some dog fight between the producers and the people who are collecting the taxes, or we will have an election in the middle of this year, which could also be something to be thought of—at least I am sure that is in the backs of all our minds. Thank you, Mr. Chairman.

[Texte]

The Chairman: Thank you. I have one further question. It relates really to the cost of feedstock to the Saudi Arabians and others who may venture into this field on a world-scale basis. Their feedstock cost is ridiculously low, obviously; we all know that. I presume one of the reasons why there is any hesitation on the part of the federal government—if there is—to going along with your proposals is they fear that your estimate of a 15% differential is really not realistic, that in effect Saudi Arabia can get whatever share of the market it so desires, and so can some of the others, and we will end up having either to continue reducing the cost of our feedstock or just get out of the business. How realistic an assertion is that? Am I totally incorrect, or is this a . . . ?

Mr. Gurbin: That is the third way that question has been asked today.

Mr. Bolger: Well let me try to answer it a third time, then. We do think that 15% is realistic. But again I would like to remind you that we are not asking for 15% except as an interim measure. We really want to get a market-sensitive pricing system, and the price will then be whatever it is. Whether it is 15% or 5% or whatever, we still think we will be in a better competitive position at that point in time.

The Saudis can and have gone a long way, and others . . . —we should not dwell just on the Saudis, as many other people are doing the same thing—have really made their feedstock costs what they want to make them. Really, a development in Saudi Arabia based on gas like the ones that are going on in Alberta today—the difference is that their gas is going at 50¢ a thousand cubic feet, and ours at Toronto City gate is about \$4.40 today. There is an enormous difference.

There are also loans and a whole lot of other things that we mentioned before that are involved in their conditions to encourage the growth of the industry in Saudi Arabia. That is typical, as I say, of the Middle East and to a degree Mexico.

We still think we can be competitive with a market-responsive pricing system. Some of the reasons are that the biggest market in the world is next door to us. We have a very good transportation system. We have an infrastructure. We have very good workmen, very efficient. We have new and efficient plants. We think we could compete if we had a market-responsive pricing system that would allow us to use the advantage in this big surplus of natural gas that we have.

If I could leave one message, it is that this is a tremendous advantage to this country, and we have to find a way to use it. We think that by developing a market-responsive system we could go all the way to doing that.

[Traduction]

Le président: Merci. J'ai une autre question à vous poser. Elle porte sur le coût de la charge d'alimentation à l'Arabie Saoudite et à d'autres qui pourraient s'aventurer dans ce domaine au niveau mondial. Le coût de leurs charges d'alimentation est évidemment extrêmement bas; nous le savons tous. Je suppose que l'une des raisons pour lesquelles le gouvernement fédéral hésite—s'il hésite—à accepter vos propositions est qu'il craint que votre estimation d'une différence de 15 p. 100 ne soit pas réaliste. Le gouvernement fédéral pense peut-être que l'Arabie Saoudite peut obtenir la part du marché qu'elle veut, tout comme d'autres pays, et que nous finirons par être obligés soit de continuer de réduire les coûts de notre charge d'alimentation soit tout simplement d'arrêter nos efforts dans ce domaine. Est-ce que je me trompe tout à fait, ou s'agit-il d'une affirmation réaliste?

Mr. Gurbin: C'est la troisième façon dont on a posé la même question aujourd'hui.

Mr. Bolger: Permettez-moi d'essayer d'y répondre une troisième fois. Nous estimons que la différence de 15 p. 100 que nous prévoyons est réaliste. Mais je vous rappelle encore une fois que nous proposons les 15 p. 100 comme mesure intérimaire. Nous voulons finir par avoir un système de prix suivant les tendances du marché, pour que le prix puisse varier. Que la différence soit de 15 p. 100 ou de 5 p. 100, nous estimons que nous serons toujours en meilleure position concurrentielle avec un tel système.

L'Arabie Saoudite a fait beaucoup de progrès—and il ne s'agit pas simplement de l'Arabie Saoudite mais également de beaucoup d'autres pays—and a fait en sorte que ses coûts de charge d'alimentation soient au niveau qu'elle veut. La différence entre une initiative comme celle qui se fait en Alberta avec le gaz aujourd'hui, et une initiative semblable en Arabie Saoudite est que leur gaz coûte 50 c. par mille pieds cubes, tandis que le prix de notre gaz à Toronto est d'environ 4.40\$. C'est une différence énorme.

L'Arabie Saoudite a également des prêts et toutes sortes d'autres facteurs qui encouragent la croissance de l'industrie. C'est typique du Moyen-Orient et du Mexique dans une certaine mesure.

A notre avis, nous pourrons toujours être concurrentiels avec un système de prix exclusivement attaché aux tendances du marché. L'une des raisons pour lesquelles nous sommes de cet avis c'est que le marché le plus important du monde est à côté de nous. Nous avons également un très bon réseau de transport. Nous avons une infrastructure. Nous avons des ouvriers très efficaces. Nous avons des usines nouvelles et efficaces. Nous pensons que nous pourrions être concurrentiels si nous avions un système de prix exclusivement attaché aux tendances du marché qui nous permettrait de profiter du grand surplus de gaz naturel que nous avons.

Le point le plus important, c'est que le Canada jouit d'un avantage énorme, et il faut trouver le moyen d'en profiter. Nous sommes d'avis que la mise en place d'un système de prix suivant les tendances du marché nous aiderait beaucoup à atteindre cet objectif.



21-2-1984

[Text]

Mr. Garber: Mr. Chairman, I feel that anybody in his right mind would have to question the security of the Middle East as compared to Canada.

The Chairman: Thank you, doctor. Thank you very much, gentlemen, for your presence today; it has been very useful to us. I hope some of the things you said today get into our newspapers. I am sure you will be saying the same thing tomorrow when you meet the various ministers. Good luck.

Mr. Bolger: Thank you very much.

The Chairman: The meeting is adjourned.

[Translation]

Mr. Garber: À mon avis, n'importe qui de bon sens devrait se poser des questions sur la sécurité de l'Asie du Sud-Est comparée à celle du Canada.

Le président: Merci, docteur. Nous vous remercions tous les deux pour votre présence aujourd'hui; elle a été très utile. J'espère que certaines de vos paroles trouveront leur place dans nos journaux demain lorsque vous rencontrerez les ministres.

Mr. Bolger: Merci beaucoup.

Le président: La séance est levée.

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

WITNESSES—TÉMOINS

From Petrochemical Industry Task Force:

Mr. Leonard F. Bolger, President, Shell Canada Chemical Company, Task Force Co-Chairman;

Mr. C. Neil Reimer, National Director, Energy and Chemical Workers Union, Task Force Co-Chairman;

Mr. J.M. Bélanger, President, Canadian Chemical Producers' Association.

Du Groupe de Travail sur l'industrie de la pétrochimie:

M. Leonard F. Bolger, président, Shell Chimie du Canada, président associé, Groupe de travail;

M. C. Neil Reimer, Directeur national, Syndicat des travailleurs de l'énergie et de la chimie, président associé, Groupe de travail;

M. J.M. Bélanger, président, Association canadienne des fabricants de produits chimiques.

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 4

Thursday, May 24, 1984

Chairman: Mr. Ian Watson

*Minutes of Proceedings and Evidence
of the Standing Committee on*

National Resources and Public Works

RESPECTING:

Main Estimates 1984-85
All Votes under ADMINISTRATION PROGRAM,
ENERGY, MINES and RESOURCES

APPEARING:

The Honourable William Rompkey,
Minister of State (Mines)

WITNESSES:

(See back cover)

Second Session of the
Thirty-second Parliament, 1984

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 4

Le jeudi 24 mai 1984

Président: M. Ian Watson

*Procès-verbaux et témoignages
du Comité permanent des*

Ressources nationales et des travaux publics

CONCERNANT:

Budget principal des dépenses 1984-1985
Tous les crédits sous la rubrique PROGRAMME
D'ADMINISTRATION, ÉNERGIE, MINES et
RESSOURCES

COMPARAÎT:

L'honorable William Rompkey,
Ministre d'État (Mines)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Deuxième session de la
trente-deuxième législature, 1984

STANDING COMMITTEE ON NATIONAL RESOURCES AND PUBLIC WORKS

Chairman: Ian Watson*Vice-Chairman:*

MEMBERS/MEMBRES

Harvie Andre
 André Bachand
 Roland de Corneille
 Denis Ethier
 Scott Fennell
 Rosaire Gendron
 Leonard D. Hopkins
 Frank Oberle
 Ray Skelly

COMITÉ PERMANENT DES RESSOURCES NATIONALES ET DES TRAVAUX PUBLICS

Président: Ian Watson*Vice-président:*

ALTERNATES/SUBSTITUTS

Doug Anguish
 J. Ray Chénier
 Maurice Foster
 Jim Hawkes
 Jean-Louis Leduc
 John A. MacDougall
 Jean-Claude Malépart
 Roger Simmons
 Gordon Taylor
 Antonio Yanakis

(Quorum 6)

Le greffier du Comité

Pierre de Champlain

Clerk of the Committee

Pursuant to Standing Order 69(4)(b)

On Tuesday, February 21, 1984:

John A. MacDougall replaced G.M. Gurbin.

On Monday, March 5, 1984:

Leonard D. Hopkins replaced Dave Dingwall.

On Thursday, April 12, 1984:

Eva Côté replaced Leonard D. Hopkins.

On Monday, April 16, 1984:

Gordon Taylor replaced Dan McKenzie.

On Wednesday, May 23, 1984:

Harvie Andre replaced Roch La Salle;
 Scott Fennell replaced Pat Carney;
 Jim Hawkes replaced Jack Shields.

Conformément à l'article 69(4)b) du Règlement

Le mardi 21 février 1984:

John A. MacDougall remplace G.M. Gurbin.

Le lundi 5 mars 1984:

Leonard D. Hopkins remplace Dave Dingwall.

Le jeudi 12 avril 1984:

Eva Côté remplace Leonard D. Hopkins.

Le lundi 16 avril 1984:

Gordon Taylor remplace Dan McKenzie.

Le mercredi 23 mai 1984:

Harvie Andre remplace Roch La Salle;
 Scott Fennell remplace Pat Carney;
 Jim Hawkes remplace Jack Shields.

ORDER OF REFERENCE

Tuesday, February 21, 1984

ORDERED.—That Energy, Mines and Resources Votes 1, 5, 10, 15, 20, 25, L30, 35, 40, 45, 50, 55, 60, 65 and 70; and

That Public Works Votes 1, 5, 10, 15, 20, 25, 30, 35, 40, 45, 50, 55, 60, 65, 70, 75, 80, 85, 90, 95, L100, 105, 110, 115 and L120 for the fiscal year ending March 31, 1985 be referred to the Standing Committee on National Resources and Public Works.

ATTEST

ORDRE DE RENVOI

Le mardi 21 février 1984

IL EST ORDONNÉ.—Que les crédits 1, 5, 10, 15, 20, 25, L30, 35, 40, 45, 50, 55, 60, 65 et 70, Énergie, Mines et Ressources; et

Que les crédits 1, 5, 10, 15, 20, 25, 30, 35, 40, 45, 50, 55, 60, 65, 70, 75, 80, 85, 90, 95, L100, 105, 110, 115 et L120, Travaux publics, pour l'année financière se terminant le 31 mars 1985, soient déférés au Comité permanent des ressources nationales et des travaux publics.

ATTESTÉ

Le Greffier de la Chambre des communes

C.B. KOESTER

The Clerk of the House of Commons

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, MAY 24, 1984

(5)

[Text]

The Standing Committee on National Resources and Public Works met at 9:45 o'clock a.m. this day, the Chairman, Mr. Ian Watson, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Andre, de Corneille, Fennell, Gendron, Oberle, Skelly, Watson.

Appearing: The Honourable William Rompkey, Minister of State (Mines).

Witnesses: From the Department of Energy, Mines and Resources: Mr. P.M. Tellier, Deputy Minister; Mr. S. Mensforth, ADM, Finance and Administration; Mr. G. Penney, Administrator, Petroleum Incentives Administration; Mr. R. Hollbach, ADM, Conservation and Non-Petroleum; Mr. R. Priddle, ADM, Petroleum; Dr. W.W. Hutchison, ADM, Earth Sciences; Dr. K. Whitham, ADM, Research and Technology.

In accordance with its Order of Reference dated Tuesday, February 21, 1984, the Committee proceeded to the consideration of the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 1985 respecting the Department of Energy, Mines and Resources and Public Works.

The Order of Reference being read as follows:

Ordered,—That Energy, Mines and Resources Votes 1, 5, 10, 15, 20, 25, L30, 35, 40, 45, 50, 55, 60, 65 and 70; and

That Public Works Votes 1, 5, 10, 15, 20, 25, 30, 35, 40, 45, 50, 55, 60, 65, 70, 75, 80, 85, 90, 95, L100, 105, 110, 115 and L120 for the fiscal year ending March 31, 1985 be referred to the Standing Committee on National Resources and Public Works.

By unanimous consent, the Chairman called Votes 1, 5, 10, 15, 20, 25, L30, 35, 40 and 45 under ADMINISTRATION PROGRAM, ENERGY, MINES and RESOURCES.

The Minister made a preliminary statement and, with the witnesses, answered questions.

It was agreed,—That the Minister's opening remarks be printed to the record as deemed being read.

At 12:32 o'clock p.m., the Committee adjourned until 3:30 o'clock p.m., this day.

AFTERNOON SITTING

(6)

The Standing Committee on National Resources and Public Works met at 3:46 o'clock p.m. this day, the Chairman, Mr. Ian Watson, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Fennell, Gendron, Oberle, Watson.

PROCÈS-VERBAL

LE JEUDI 24 MAI 1984

(5)

[Traduction]

Le Comité permanent des ressources nationales et des travaux publics se réunit, ce jour à 9 h 45, sous la présidence de M. Ian Watson (*président*).

Membres du Comité présents: MM. Andre, de Corneille, Fennell, Gendron, Oberle, Skelly, Watson.

Comparaît: L'honorable William Rompkey, ministre d'État (Mines).

Témoins: Du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources: M. P.-M. Tellier, sous-ministre; M. S. Mensforth, SMA, Finance et administration; M. G. Penney, administrateur, Programme des mesures d'encouragement du secteur pétrolier; M. R. Hollbach, SMA, Économies d'énergie et substituts de pétrole; M. R. Priddle, SMA, Hydrocarbures (pétrole); M. W.W. Hutchison, SMA, Sciences de la terre; M. K. Whitham, SMA, Recherches et technologie.

Conformément à son ordre de renvoi du mardi 21 février 1984, le Comité procède à l'étude du Budget principal de l'année financière se terminant le 31 mars 1985 relativement au ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources et aux Travaux publics.

Lecture de l'ordre de renvoi est donnée comme suit:

Il est ordonné,—Que les crédits 1, 5, 10, 15, 20, 25, L30, 35, 40, 45, 50, 55, 60, 65 et 70 inscrits sous la rubrique ÉNERGIE, MINES ET RESSOURCES; et

Que les crédits 1, 5, 10, 15, 20, 25, 30, 35, 40, 45, 50, 55, 60, 65, 70, 75, 80, 85, 90, 95, L100, 105, 110, 115 et L120, inscrits sous la rubrique TRAVAUX PUBLICS pour l'année financière se terminant le 31 mars 1985, soient déferés au Comité permanent des ressources nationales et des travaux publics.

Par consentement unanime, le président met en délibération les crédits 1, 5, 10, 15, 20, 25, L30, 35, 40 et 45, inscrits sous la rubrique PROGRAMME D'ADMINISTRATION, ÉNERGIE, MINES ET RESSOURCES.

Le Ministre fait une déclaration préliminaire, puis lui-même et les témoins répondent aux questions.

Il est convenu,—Que les observations initiales du Ministre soient imprimées aux fins du compte rendu et considérées comme lues.

A 12 h 32, le Comité interrompt les travaux jusqu'à 15 h 30.

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

(6)

Le Comité permanent des ressources nationales et des travaux publics se réunit, ce jour à 15 h 46, sous la présidence de M. Ian Watson (*président*).

Membres du Comité présents: MM. Fennell, Gendron, Oberle, Watson.

Witnesses: From Atomic Energy of Canada Limited: Mr. James Donnelly, President and Chief Executive Officer; Mr. Paul O'Neill, Corporate Executive Vice-President and Chief Financial Officer.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Tuesday, February 21, 1984 relating to the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 1985.

By unanimous consent, the Chairman called Votes 50 and 55 under ATOMIC ENERGY OF CANADA LIMITED.

Mr. Donnelly made a preliminary statement and, with Mr. O'Neill, answered questions.

At 5:25 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Témoins: De l'Énergie atomique du Canada Limitée: M. James Donnelly, président-directeur général; M. Paul O'Neill, vice-président exécutif et directeur général des finances.

Le Comité reprend l'examen de son ordre de renvoi du mardi 21 février 1984 relatif au Budget principal de l'année financière se terminant le 31 mars 1985.

Par consentement unanime, le président met en délibération les crédits 50 et 55 inscrits sous la rubrique ÉNERGIE ATOMIQUE DU CANADA LIMITÉE.

M. Donnelly fait une déclaration préliminaire, puis lui-même et M. O'Neill répondent aux questions.

A 17 h 25, le Comité suspend les travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Pierre de Champlain

Clerk of the Committee

Pierre de Champlain

EVIDENCE*(Recorded by Electronic Apparatus)**[Texte]*

Thursday, May 24, 1984

• 0944

The Chairman: I now call this meeting to order. By unanimous consent, the committee starts consideration this morning of Votes 1, 5, 10, 15, 20, 25, L30, 35, 40 and 45 under the Department of Energy, Mines and Resources, Main Estimates 1984-1985.

ENERGY, MINES AND RESOURCES

A—Department—Administration Program	
Vote 1—Administration	\$25,343,500
A—Department—Energy Program	
Vote 5—Operating expenditures	\$150,703,000
Vote 10—Grants and contributions.....	\$425,456,000
Vote 15—Canadian Home Insulation Program	\$188,500,000
Vote 20—Canada Oil Substitution Program....	\$185,889,000
Vote 25—Petroleum Incentives Program	\$1,600,000,000
Vote L30—Loans	\$9,458,000
A—Department—Minerals and Earth Sciences Program	
Vote 35—Operating expenditures	\$217,798,000
Vote 40—Capital expenditures.....	\$31,714,000
B—Atomic Energy Control Board	
Vote 45—Program expenditures.....	\$18,584,000

• 0945

We have with us this morning—and we are delighted to have you, Mr. Minister—Mr. Rompkey, who will introduce his officials.

Mr. Rompkey.

The Hon. William Rompkey (Minister of State (Mines)):
Thank you very much, Mr. Chairman.

I am very pleased to be here on behalf of Jean Chrétien and myself, who share this department. He was unable to be here on this date, as you know, but this morning we do have certainly a full complement of people who are able to answer, I think, the questions that will be put forward and we would be quite pleased to try to respond as best we can.

I do not propose to read the opening statement because I think that will leave more time for questions. Knowing how these committees operate, I know that members will want a lot of time to make their points and to ask their questions and to

TÉMOIGNAGES*(Enregistrement électronique)**[Traduction]*

Le jeudi 24 mai 1984

Le président: La séance est ouverte. Du consentement unanime, le Comité entreprend l'étude des crédits 1, 5, 10, 15, 20, 25, L30, 35, 40 et 45 sous la rubrique Ministère du budget principal des dépenses 1984-1985.

ÉNERGIE, MINES ET RESSOURCES

A—Ministère—Programme d'administration	
Crédit 1 ^{er} —Administration	\$25,343,500
A—Ministère—Programme de l'énergie	
Crédit 5—Energie—Dépenses de fonctionnement	\$150,703,000
Crédit 10—Subventions et contributions	\$425,456,000
Crédit 15—Programme d'isolation thermique des résidences canadiennes	\$188,500,000
Crédit 20—Programme canadien de remplacement du pétrole	\$185,889,000
Crédit 25—Programme d'encouragement du secteur pétrolier	\$1,600,000,000
Crédit L30—Prêts	\$9,458,000
A—Ministère—Programme des minéraux et des sciences de la Terre	
Crédit 35—Dépenses de fonctionnement	\$217,798,000
Crédit 40—Dépenses en capital	\$31,714,000
B—Commission de contrôle de l'énergie atomique	
Crédit 45—Dépenses de programme	\$18,584,000

Nous avons le plaisir d'accueillir M. le ministre Rompkey qui nous présentera ses fonctionnaires.

Monsieur Rompkey.

L'honorable William Rompkey (ministre d'État (Mines)):
Merci, monsieur le président.

Il me fait plaisir de comparaître au nom de Jean Chrétien et de moi-même, qui sommes tous les deux responsables de ce ministère. Malheureusement, M. Chrétien ne peut pas comparaître aujourd'hui, comme vous le savez; mais je suis accompagné d'un bon nombre de fonctionnaires qui pourront répondre à toutes les questions que vous pourrez nous adresser et auxquelles il nous fera plaisir de répondre du mieux que nous le pouvons.

Je n'entends pas lire les remarques préliminaires, ce qui nous donnera plus de temps pour répondre à vos questions. Je sais comment fonctionnent ces Comités; les membres du Comité préféreront nous faire entendre leurs points de vue,

[Texte]

let us hear their views, and I think the more time we leave for that, the better.

Mr. Fennell: Mr. Chairman, I would ask that the Minister's statement be taken as read.

The Chairman: We can certainly do that if the committee agrees.

Some hon. Members: Agreed.

Statement by the Hon. Jean Chrétien, Minister of Energy, Mines and Resources:

OPENING REMARKS FROM THE HONOURABLE JEAN CHRETIEN AT REVIEW OF EMR's 1984-85 MAIN ESTIMATES COMMITTEE ON NATIONAL RESOURCES AND PUBLIC WORKS

Mr. Chairman

The Main Estimates of the Department of Energy, Mines and Resources are comprised of three Programs Administration, Energy, Minerals and Earth Sciences. The Programs are itemized on pages 7-2 to 7-55 of the Estimates for the Fiscal Year ending March 31, 1985, and reflect an overall growth of \$117 million and 96 person-years over Fiscal Year 1983-84.

Mr. Chairman, I would like to point out to the members of this committee that my officials have produced an expenditure plan for the Department including all three Programs. This is contained in the book 'Part III—Expenditure Plan' which has been published as part of the 1984-85 Main Estimates package. The document provides a great deal of information on the way in which the Programs operate, the planned initiatives in the new fiscal year and the results expected with the resources being requested. I am sure that this document will be of great use to members of this committee and other groups interested in the Programs of my department.

I will, if you concur Mr. Chairman, give you and the members of this committee a brief summary of the resource requirements of my department for 1984-85 together with an explanation of the major changes which have occurred in the departmental Programs.

Administration Program

The Administration Program expenditures in Vote 1 are \$27.7 million to provide management and support services to the operating programs of the department. During 1983 the Treasury Board reviewed and approved the resource levels required by these support organizations and a consolidation of certain components within the Administration Program.

An additional \$7.0 million are required within the Program over the 1983-84 estimates. This increase includes \$4.9 million needed to strengthen departmental planning, coordination, evaluation, and administration support functions in support of growth in the Energy and Minerals and Earth Sciences

[Traduction]

formuler leurs questions et il vaudrait mieux que nous procédions ainsi.

M. Fennell: Monsieur le président, je propose que les remarques préliminaires du ministre soient annexées au compte-rendu.

Le président: Si les membres du Comité sont d'accord, nous pourrons le faire.

Des voix: D'accord!

Remarques préliminaires de L'honorable Jean Chrétien, ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources:

REMARQUES PRÉLIMINAIRES DE L'HONORABLE JEAN CHRÉTIEN À L'OCCASION DE L'EXAMEN DU BUDGET PRINCIPAL DE 1984-1985 DE L'E.M.R. PAR LE COMITÉ DES RESSOURCES NATIONALES ET DES TRAVAUX PUBLICS

Monsieur le président,

Le Budget principal du ministère de l'Energie, des Mines et des Ressources comprend trois Programmes: Administration, Energie, ainsi que Minéraux et sciences de la Terre. Ces Programmes sont énumérés en détail aux pages 7-2 à 7-55 du Budget des dépenses pour l'année financière se terminant le 31 mars 1985 et représentent une augmentation globale de 117,0 millions de dollars et de 96 années-personnes par rapport à l'année financière 1983-1984.

Monsieur le président, j'aimerais signaler aux membres du présent Comité que mes fonctionnaires ont préparé une place de dépenses pour le Ministère portant sur les trois Programmes. Ces renseignements se retrouvent dans le volume intitulé «Partie III—Plan des dépenses» publié dans le cadre de la documentation relative au Budget des dépenses principal de 1984-1985. Ce document donne un grand nombre de renseignements sur le fonctionnement des Programmes, sur les initiatives prévues au cours de l'année financière ainsi que sur les résultats à obtenir au moyen des ressources demandées. Je suis convaincu que les membres du présent comité, ainsi que différents lecteurs qui s'intéressent aux Programmes de mon Ministère, trouveront ce document très utile.

Si vous le permettez, monsieur le président, je vais résumer brièvement les besoins en ressources de mon Ministère pour l'année 1984-1985 et vous donner une explication des principales modifications apportées aux Programmes du Ministère.

Le Programme d'administration

Les dépenses du Programme d'administration inscrites au crédit 1 sont de 27,7 millions de dollars et sont destinées à fournir la gestion et les services de soutien, aux programmes de fonctionnement du Ministère. Pendant 1983, le Conseil du Trésor a examiné et approuvé les niveaux des ressources nécessaires à ces organismes de soutien ainsi que pour la fusion de certains éléments du Programme d'administration.

Le Programme a besoin, globalement, de 7,0 millions de dollars et de 101 années-personnes supplémentaires par rapport au budget des dépenses pour l'année financière 1983-1984. L'augmentation comprend une somme de 4,9 millions de dollars nécessaire pour renforcer au niveau ministériel les

[Text]

Program; in addition, \$1.0 million was transferred from the operating base of the two line programs to reflect the consolidation of support functions mentioned earlier. Adjustments for inflation account for the remaining \$1.1 million increase.

Energy Program

The Energy Program totals \$2.9 billion or approximately 90 percent of the departmental expenditures. This represents an increase of \$92.7 million. It comprises a number of votes and statutory items on which I shall comment in more detail.

Vote 5 seeks authority for the operating expenditures for the Energy Program amounting to \$150.7 million and 1,482 person-years. The increased requirement of \$4.0 million is mainly the result of inflationary increases. The largest sectors in this vote are:

- the Petroleum Incentives Administration;
- the Canada Oil and Gas Lands Administration;
- the Conservation and Non-Petroleum Sector; and
- the Petroleum Sector.

The resources of \$8.8 million for the Canada Oil and Gas Lands Administration include only my Department's share of the total requirement. A similar amount is requested in the Northern Affairs Program of the Department of Indian Affairs and Northern Development.

Vote 10 contains Grants and Contributions for the Energy Program as listed on pages 7-26 to 7-31 of the Blue Book. Under this vote, which totals \$425.5 million provision is made for previously established Grant and Contribution items. The single most significant change occurred in the Natural Gas Lateral Program. The expenditures under this Program in Quebec will be approximately \$50.0 million greater than in 1983-84 because more construction work will be done. The Saguenay/Lac St. Jean extension costing approximately \$225.0 million is planned to be completed this year.

Vote 15 represents the cost of the contributions made under the Canadian Home Insulation Program. This program will require \$188.5 million. Although applications from home owners under CHIP have recently declined, this level of expenditure is expected because of the recent extension of eligibility to houses built between 1971 and September 1, 1977.

Vote 20 totalling \$185.9 million is the cost of the contributions under the Canada Oil Substitution Program (COSP). The

[Translation]

fonctions de coordination, de la planification, d'évaluation et de soutien administratif afin d'appuyer la croissance du Programme de l'énergie et de celui des minéraux et des sciences de la Terre; de plus, une somme de 1,0 million de dollars est virée du côté fonctionnement des deux programmes d'exécution afin de tenir compte de la fusion des fonctions de soutien susmentionnées. Des ajustements par rapport à l'inflation expliquent l'augmentation restante de 1,1 million de dollars.

Le Programme de l'énergie

Le Programme de l'énergie représente une dépense globale de 2,9 milliards de dollars soit environ 90 % des dépenses du Ministère. Il s'agit d'une augmentation de 92,7 millions de dollars. Le Programme comprend un certain nombre de crédits et de postes prévus sous le régime d'une loi, dont je vous donnerai des précisions.

Le crédit 5 vise les dépenses de fonctionnement du Programme de l'énergie et représente 150,7 millions de dollars et 1,482 années-personnes. L'augmentation de 4,0 millions de dollars découle principalement des hausses dues à l'inflation. Les grands secteurs inscrits dans ce crédit sont:

- l'Administration des mesures d'encouragement du secteur pétrolier;
- l'administration du pétrole et du gaz des Terres du Canada;
- le Secteur des économies d'énergie et des substituts du pétrole; et
- le Secteur des hydrocarbures.

La somme de 8,8 millions de dollars destinée à l'administration du pétrole et du gaz des Terres du Canada ne représente que la contribution de mon Ministère aux besoins globaux de l'Administration. Un montant similaire figure parmi les demandes de crédits relatives au Programme des affaires du Nord du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien.

Le crédit 10 contient les subventions et les contributions relatives au Programme de l'énergie qui figurent aux pages 7-25 à 7-31 du Livre bleu. Ce crédit de 425,5 millions de dollars contient les sommes prévues pour des postes déjà établis au titre des subventions et des contributions. La différence la plus importante a trait au Programme de construction des embranchements de gaz naturel. Les dépenses engagées au Québec en vertu de ce programme dépasseront de quelque 50,0 millions de dollars les dépenses de l'année 1983-1984, parce qu'il y aura plus de travaux de construction. Le prolongement du réseau au Saguenay-Lac Saint-Jean, d'un coût d'environ 225,0 millions de dollars devrait s'achever cette année.

Le crédit 15 représente le coût des contributions versées aux termes du Programme d'isolation thermique des résidences canadiennes (PITCR). Il lui faut 188,5 millions de dollars. Malgré la baisse constatée récemment dans le nombre des demandes provenant des propriétaires de maisons, ce niveau de dépenses est prévu, en raison d'un changement récent de date limite qui donne droit aux contributions pour les maisons construites entre 1971 et le 1^{er} septembre 1977.

Le crédit 20 totalisant 185,9 millions de dollars est destiné aux contributions du Programme canadien de remplacement du

[Texte]

increase of \$40.2 million is caused mainly by a reduction in the funding expected to be received from the Province of Alberta under the Market Development Incentives Program (MDIP).

Vote 25 is the funding for the payments under the Petroleum Incentives Program in the amount of \$1.6 billion which will contribute to the high level of exploration activity in Canada Lands, exploration and development in the Provinces, and increased Canadian participation in the oil and gas sector. The level of expenditures in 1984-85 will be relatively unchanged from the previous year.

Interprovincial Pipe Line Limited

In 1973-74 the Government of Canada concluded a Deficiency Agreement with Interprovincial Pipe Line Limited. Under this Agreement the Crown will reimburse the company for an amount by which the revenues from the Sarnia-to-Montreal pipeline fall short of the fixed and variable costs of the extension. The estimated requirement for 1984-85 is \$8.4 million.

Petroleum Compensation

The Energy Administration Act provides authority to make compensation payments for imported oil and certain classes of domestic petroleum and to offset those payments against the Petroleum Compensation Charge on petroleum used in Canada. The amount of \$290.8 million identified for Petroleum Compensation represents the expected net expenditures. The increase of \$78.9 million is caused by an increase in the compensation payments of \$55.0 million and a decrease of \$23.9 million in the collection of levy. Other relevant details are displayed on pages 7-32 and 7-33.

Environmental Studies Revolving Fund

This fund has been established for studies in environmental and social areas necessary for decisionmaking directly relevant to oil and gas activities on Canada Lands. The ESRF is financed through special levies on all those who own oil and gas interests on Canada Lands. The fund addressed issues associated with activities in Southern Canada and the offshore areas. A similar fund is operated by the Department of Indian Affairs and Northern Development for onshore and offshore activities in Canada's North.

This is the second year of operation and an amount of \$800,000 is required to authorize payments from the surplus forecast for 1983-84.

Vote L30

Finally, under the Energy Program, an amount of \$9.5 million is required for the current portion of a loan agreement with Manitoba Hydro to cover 50% of the capital costs of the Nelson River Transmission Project. \$142.5 million is expected to have been advanced by the end of 1984-85. EMR's portion

[Traduction]

pétrole (PCRP). La hausse de 40,2 millions de dollars est entraînée principalement par la baisse prévue des fonds versés par la Province de l'Alberta en vertu du Programme d'incitation à l'expansion des marchés du gaz (PIEMG).

Le crédit 25 est le financement des subventions accordées et 1,6 millions de dollars en vertu du Programme d'encouragement du secteur pétrolier (PESP), qui faciliteront un niveau élevé d'activités de recherche de pétrole dans les Terres du Canada, d'exploration et de mise en valeur dans les provinces, et aideront à accroître la participation canadienne dans le secteur pétrolier et gazier. Le niveau des dépenses pour 1984-1985 reste essentiellement inchangé par rapport à l'année antérieure.

L'Interprovincial Pipe Line Limited.

En 1973-1974 le gouvernement du Canada a conclu avec l'Interprovincial Pipe Line Limited une entente aux termes de laquelle la Couronne rembourse à la société toute somme dont les recettes provenant du pipe-line Sarnia-Montréal sont inférieures aux frais fixés et variables du prolongement. Il est estimé qu'il faudra 8,4 millions de dollars pour l'exercice 1984-1985.

Indemnisation pétrolière

La Loi sur l'administration de l'énergie autorise le versement d'indemnités relatives au pétrole importé et à certaines catégories de pétrole canadien ainsi que la compensation de ces versements par les Frais d'indemnisation pétrolière prélevés sur le pétrole consommé au Canada. Le montant de 290,8 millions de dollars au titre de l'Indemnisation pétrolière représente la dépense nette prévue. L'augmentation de 78,9 millions de dollars découle d'une hausse de 55,0 millions de dollars des indemnités et d'une réduction de 23,9 millions de dollars dans les perceptions. D'autres précisions sont données aux pages 7-32 et 7-33.

Fonds renouvelable pour l'étude de l'environnement (FREE)

Le Fonds a été créé pour financer des études dans les domaines de l'environnement et des questions sociales, nécessaires à la prise de décisions touchant directement aux activités pétrolières et gazières entreprises dans les Terres du Canada. Le FREE est financé par des prélèvements spéciaux imposés aux détenteurs d'intérêts pétroliers et gaziers dans les Terres du Canada. Il a servi à financer des études portant sur des questions liées aux activités qui se déroulent dans le sud du Canada et dans les zones offshore. Un fonds semblable est géré par le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien à l'égard des activités sur terre et au large dans le nord du Canada.

Il s'agit de la deuxième année de fonctionnement du FREE; une somme de 800,000\$ est nécessaire pour autoriser des paiements à même l'excédent prévu pour l'année financière 1983-1984.

Le crédit L30

Finalement, dans le cadre du Programme de l'énergie, une somme de 9,5 millions de dollars est nécessaire pour la tranche actuelle d'une entente relative à des prêts conclus avec le gouvernement du Manitoba pour financer 50 p. 100 des coûts des immobilisations du projet de transport d'électricité de la

[Text]

is a maximum loan of \$193.2 million. The total estimated cost of this project is \$425.0 million.

Members will note that the total Minerals and Earth Sciences Program requires \$264 million for the 1984-85 fiscal year, which represents an increase of \$17.3 million over the previous year. Nearly two-thirds of the increase in funding requested (some \$11.1 million) consists of general inflation increases. The program components requiring increased funding areas follows:

Earth Sciences

The Geoscience program is requesting an increase of \$.56 million, related to work being done on international boundary disputes. Members might not be aware that Canada is faced, at the present time, with four areas on its coastline where sovereignty is in dispute. The Earth Sciences Sector is called upon, in such cases, to provide geoscientific and resource information needed to support Canada's claim to the areas. This Sector, together with the Canada Oil and Gas Lands Administration (COGLA), have already obtained geoscientific information, prepared reports and provided advice that External Affairs is using in presenting Canada's claim before the International Court at The Hague, in our dispute with the U.S.A. regarding the Gulf of Maine and Georges Bank area off Nova Scotia. The funds requested for this year's activities will allow the Sector to work, together with the Canadian Hydrographic Service of the Department of Fisheries and Oceans, toward the provision of a portfolio of geoscience information that is required by External Affairs in order to deal with three other bilateral boundary disputes. The first is a disput with France on the St. Pierre-Miquelon boundary. The second two disputes are with the U.S.A.; the first concerning the Juan de Fuca boundary southwest of Vancouver Island, and the second, the Beaufort Sea boundary in the Western Arctic. Members may be aware that the Reagan administration recently re-confirmed in March this year its intention to call bids for leases in 11,000 square kilometres of Canadian territory in the western Beaufort sea. Given Canada's current oil and gas exploration activities off the Atlantic coast and in the Beaufort, and the recently discovered sulphide deposits off Vancouver Island, the matters of boundary are of extreme importance for the long-term economic welfare of our country.

[Translation]

rivière Nelson (Nelson River Transmission Project). Il est attendu qu'une somme globale de 142,5 millions de dollars aura été prêtée avant la fin de l'année financière 1984-1985. EMR correspond à un prêt maximal de 193,2 millions de dollars. Le coût global du projet est estimé à 425,0 millions de dollars.

Vous remarquez que 264 millions de dollars sont demandés, en tout, pour le Programme des minéraux et des sciences de la Terre en 1984-1985, soit 17,3 millions de plus que l'année précédente. Presque les deux tiers de cet accroissement (quelque 11,1 millions) sont dus à l'inflation. Voici comment se répartissent les crédits supplémentaires demandés:

Science de la Terre

Cinq virgule six millions de dollars de plus sont demandés pour le Programme des services géoscientifiques afin d'effectuer des travaux portant sur des différends frontaliers internationaux. Vous ignorez peut-être que la souveraineté du Canada est mise en question dans quatre régions côtières. Le Secteur des sciences de la Terre est appelé dans de telles affaires à fournir les renseignements géoscientifiques et les données sur les ressources dont a besoin le gouvernement pour étayer les revendications territoriales du Canada dans ces régions. De concert avec l'Administration du pétrole et du gaz des Terres du Canada (APGTC), ce secteur a déjà recueilli de l'information géoscientifique, rédigé des rapports et émis des avis dont se servent les Affaires extérieures pour faire valoir le bien-fondé des revendications canadiennes auprès de la Cour internationale de La Haye dans le litige qui nous oppose aux États-Unis concernant le golfe du Maine et la région du Banc George au large de la Nouvelle-Écosse. Grâce aux crédits demandés pour cette année, le Secteur montera de concert avec le Service hydrographique du Canada de Pêches et Océans, un dossier de données géoscientifiques dont a besoin le ministère des Affaires extérieures pour négocier trois autres différends frontaliers. Le premier est avec la France au sujet de la frontière dans la région de Saint-Pierre et Miquelon. Les deux autres ont trait à la frontière avec les États-Unis, le premier concernant la frontière longeant la dorsale Juan de Fuca au sud-ouest de l'île de Vancouver, et le second, la frontière de la Mer de Beaufort, dans l'ouest de l'Arctique. Vous êtes peut-être conscients que le gouvernement Reagan a réaffirmé, en mars de cette année, son intention d'offrir 11,000 kilomètres carrés de territoire canadien en location dans la partie ouest de la Mer de Beaufort. Étant donné les travaux actuels d'exploration pétrolière et gazière menés par le Canada au large de la côte de l'Atlantique et dans la Mer de Beaufort, de même que la récente découverte de gîtes de minerai sulfuré au large de l'île Vancouver, ces questions frontalières sont d'une importance vitale pour la santé économique à long terme de notre pays.

Recherche et Technologie

Un programme qui exite des ressources pour le prochain exercice financier est celui du service temporaire d'aide à la recherche et à la technologie (START) dont les avantages permettront à l'industrie canadienne des minéraux de résoudre des problèmes particuliers à court terme dans la production, la productivité et pour le transfert de la technologie. Annoncé en

Research and Technology

A program requiring resources in this fiscal year is the Short-term Assistance in Research and Technolgy (START) program, which is designed to benefit the Canadian mineral industry by aiding in resolving specific short-term problems in production and productivity and enhancing technology transfer. Announced in May of last year by Judy Erola the

[Texte]

program is a two-year, \$5 million initiative that will allow industry to make maximum use of the special facilities and technological expertise of the Canada Centre for Mineral and Energy Technology (CANMET) during these difficult economic times. More specifically, the START program will provide contracts for industrial research and development, exchange staff between industry and CANMET, waive cost recovery on short-term research and development where CANMET has national facilities or expertise, and provide some selected capital items, such as a mobile foundry laboratory. START will require \$1.5 million in 1984-85.

[Traduction]

mai dernier par Judy Erola, ce programme est une initiative de 5 millions de dollars répartis sur deux ans, qui permettra à l'industrie de maximiser l'utilisation d'installations particulières et des connaissances technologiques du Centre canadien de la technologie des minéraux et de l'énergie (CANMET) pendant ces temps difficiles pour l'économie. En particulier, le Programme START fournira des contrats pour la recherche et le développement industriels, fera des échanges de personnel entre l'industrie et CANMET, éliminera la récupération des coûts sur la recherche et le développement à court terme, dans les cas où CANMET dispose des installations nationales ou des connaissances pertinentes et fournira quelques éléments choisis d'immobilisations, par exemple, un laboratoire mobile de fonderie. START exigera 1,5 million de dollars en 1984-1985.

Also related to efficiency and productivity as well as to health and safety in mining is the construction of the new research facility in Elliot Lake, Ontario, and for this year, some \$3.5 million is required within Research and Development activities to enable the department to continue with its establishment. In addition, we are requesting \$2.1 million in order to expand the Uranium Tailings Program which contracts out research on the safe and efficient management of wastes from mining and milling operations.

In addition, \$2.2 million is requested in order to expand and accelerate the Asbestos Strategy Program. The largest portion of these funds will be used to co-fund with industry and the government of Quebec an Asbestos Institute which will direct its activities towards health and product research, market development and dissemination of information.

The balance of the funds will be used for the conduct of research on health issues related to asbestos, and for the conduct or representational activities coordinated by my department. As an example, one activity supported by these funds is the production of an information kit describing the safe uses for asbestos which will be produced and distributed to our posts abroad.

Budget Off-Sets

To date I have spoken only of increased resources for the department. Those I am requesting will be off-set partially by the completion of some program components during 1983-84. These include expired Federal Mineral Programs in Newfoundland and Nova Scotia, and the current phase of upgrading the Landsat-D satellite system, used by the Canada Centre for Remote Sensing (CCRS) to provide satellite imagery for agriculture, forestry and mining enterprises which is also now complete.

Total reductions from these programs amount to \$8.8 million, resulting in the net increase requested of \$17.3 million for 1984-85.

Mr. Chairman, I would like to make one final comment with respect to activities in our Minerals sector which do not have

La construction de nouvelles installations de recherche à Elliot Lake, en Ontario, aura une incidence sur l'efficacité et la productivité, mais également sur la santé et la sécurité dans les mines. Quelque 3,5 millions de dollars seront requis par le Ministère, cette année, dans le cadre de ses activités de recherche et développement, pour aller de l'avant dans ce projet. Nous demandons en outre une appropriation de 2,1 millions de dollars pour étendre le Programme des résidus d'uranium, qui donne en sous-traitance des contrats de recherche sur l'élimination sûre et efficace des déchets d'uranium des mines et des usines de traitement du minerai.

Nous demandons de plus la somme de 2,2 millions de dollars afin d'assurer l'expansion et l'accélération du Programme de la stratégie de l'amiante. La plus grande partie de ces fonds servira au cofinancement d'un institut de l'amiante, en collaboration avec l'industrie et le gouvernement du Québec. Cet institut orientera son activité vers la recherche dans le domaines de la santé et des produits de l'amiante, l'expansion des marchés et la diffusion d'information.

Le reste des argent disponibles servira à la poursuite de recherche sur les questions de santé se rapportant à l'amiante, ainsi qu'à la poursuite d'activités promotionnelles coordonnées par mon ministère. Je vous cite à titre d'exemple de telles activités, la production d'un cahier d'information sur l'utilisation sécuritaire de l'amiante destiné à nos postes à l'étranger.

Réductions budgétaires

Jusqu'ici, je me suis borné à parler des crédits supplémentaires dont a besoin le Ministère. Il faut ajouter que ces crédits seront contrebalancés, en partie, par des crédits inutilisés en raison de certains éléments du programme qui prennent fin en 1983-1984, entre autres les Programmes fédéraux des minéraux expirés pour Terre-Neuve et la Nouvelle-Écosse et la phase actuelle d'amélioration du système de satellite LANDSAT-D dont se sert le Centre canadien de télédétection (CCT) pour offrir aux exploitations agricoles, minières et forestières de l'imagerie, qui est maintenant terminée.

Au total, les réductions de ces Programmes se chiffrent à 8,8 millions de dollars, ce qui donne une augmentation nette des crédits demandés de 17,3 millions de dollars en 1984-1985.

Mais avant de terminer, monsieur le président, j'aimerais ajouter quelques remarques au sujet des travaux menés par le

[Text]

an impact on the Main Estimates before you, but will require funding during the current fiscal year.

Minerals

Canadian mineral resources currently require enhanced productivity improvements, a stronger Research and Development effort, and aggressive exploration programs to meet the challenge of maintaining international competitiveness. Moreover, initiatives are necessary to restore the role of market forces in regulating supply and demand, a role that has been weakened by the growing presence of foreign governments and institutions in the market place.

More specifically, a new generation of federal-provincial mineral development agreements is now being discussed with provinces to develop a strategic response to those needs. These new agreements will be subsidiary to the new Economic and Regional Development Agreements now being negotiated for Canada by the Ministry of State for Economic Development. Negotiations were not completed with the provinces by the time Main Estimates were done. Therefore, I will be returning at the time of the first supplements to seek additional funding for these agreements.

I think Members will agree that the injection of these increased amounts, particularly those related to the mining industry, will prove to be money well spent in supporting the efforts of this industry toward improved competitiveness and increased benefits to the Canadian economy.

Mr. Chairman, this concludes my summary of the Departmental Estimates.

Mr. Rompkey: I would now simply introduce the Deputy Minister, Mr. Tellier, and ask him if he could indicate the resource people we have from Energy, Mines and Resources.

Mr. Paul M. Tellier (Deputy Minister, Department of Energy, Mines and Resources): Thank you, Minister. Mr. Chairman, with us is Stu Mensforth, the Assistant Deputy Minister responsible for Finance and Administration, and perhaps I could introduce in due course the various administrators or assistant deputy ministers who are in the room and would be available to answer any questions if this is the wish of the committee at a later stage.

The Chairman: Are we ready, then, for some questioning? Mr. Fennell.

Mr. Fennell: Mr. Chairman, through you to the Minister, what is the current estimate for the total expenditures for PIPs for 1983-84 and 1984-85? These seem to vary up and down, and I am wondering if you have a hard figure on that or have identified a hard figure.

Mr. Rompkey: I will ask Mr. Tellier to take that one.

Mr. Tellier: The number for this fiscal year, which started a month and a half ago, is \$1.6 billion. The number for the last fiscal year was \$1.75 billion. Basically, you will recall, it was \$1.15 billion and supplementary estimates were passed by

[Translation]

Secteur de la politique minérale qui n'influent pas sur le budget principal que vous avez devant vous mais qui exigent des fonds durant l'année financière courante.

Minéraux

Pour maintenir sa position sur le marché international, le secteur canadien des ressources minérales a besoin d'améliorer sa productivité, de faire plus de recherche et de développement et d'injecter du sang nouveau dans ses programmes d'exploration. De plus, il est nécessaire de prendre des mesures pour rétablir le jeu de l'offre et de la demande qui a été affaiblie par une présence de plus en plus marquée de gouvernements et d'établissements étrangers sur le marché.

Plus particulièrement, une nouvelle génération d'accords fédéraux-provinciaux de mise en valeur sont actuellement en négociation afin d'élaborer une stratégie pour répondre à ces besoins. Ces nouveaux accords seront des corollaires des nouveaux Accords de développement économique et régional que le ministre d'État au Développement économique négocie actuellement pour le compte du Canada. Au moment où le budget principal a été établi, ces pourparlers n'avaient pas encore abouti. Je repasserai donc devant vous, lorsque les premiers budgets supplémentaires seront présentés, pour demander des crédits pour ces accords.

Vous conviendrez avec moi que l'injection de ces fonds accrus, particulièrement ceux qui sont réservés à l'industrie minière, est un bon investissement, vu qu'elle aide à l'industrie à relever sa compétitivité et assure des avantages supplémentaires à l'économie canadienne.

Monsieur le président, cela clôture la présentation du résumé du Budget des dépenses principal de mon Ministère et je répondrai, avec plaisir, aux questions des membres du Comité.

M. Rompkey: Je demanderai maintenant au sous-ministre M. Tellier de vous présenter les personnes ressources du Ministère de l'Energie, des Mines et des Ressources qui nous accompagnent aujourd'hui.

M. Paul M. Tellier (sous-ministre, Ministère de l'Energie, des Mines et des Ressources): Merci, monsieur le ministre. Monsieur le président, le sous-ministre adjoint chargé des finances et de l'administration, Stu Mensforth nous accompagne; quant aux autres administrateurs ou sous-ministres adjoints qui sont là et qui pourraient répondre à des questions éventuelles, je les présenterai le moment venu.

Le président: Sommes-nous donc prêts à leur poser des questions? Monsieur Fennell.

M. Fennell: Monsieur le président, quelles sommes prévoit-on débourser dans le cadre du programme d'encouragement du secteur pétrolier en 1983-84 et en 1984-85? Ces sommes semblent augmenter ou baisser; avez-vous décidé d'une somme définitive?

Mr. Rompkey: Je vais demander à M. Tellier de répondre.

M. Tellier: Les prévisions pour cet exercice financier, qui a commencé il y a un mois et demi, s'élèvent à 1,6 milliard de dollars. Au cours de l'exercice financier précédent, nous avons dépensé 1,75 milliard de dollars. Il s'agissait essentiellement

[Texte]

Parliament for an amount of \$600 million. Until we have all the numbers in to close the books for the year-end, there could be some variations in terms of the exact amount of money that has been spent in 1983-84, and we will be glad to report to the committee to provide that information to the committee as soon as it is available.

Mr. Fennell: Last year you underestimated it. It was pretty obvious that it was going to exceed your estimate at that time. This year you state that it is down from last year. Does that mean drilling is down that extensively this year?

Mr. Tellier: No—if I may, Mr. Minister . . .

Mr. Rompkey: I could just say first of all, Paul, that in my area it is up, and as far as the PIP program is concerned it means a lot to us in the Atlantic provinces, to the drilling off Nova Scotia and off Newfoundland. Indeed, the drilling is up this year from last year in terms of the number of rigs and the activity out there—off the coast of Newfoundland, not off the coast of Labrador.

Mr. Tellier: If I may, Mr. Minister, just add that it is a demand-driven program, as everybody knows, and several factors come into play in terms of how much money will be spent. First of all there is the level of exploration, and, as the Minister has just said, that level of exploration remains very high. Then the level of money being spent depends on the core, the degree of Canadian ownership of the participants in the program; as you know, the PIP grants vary from 25% to 80%. Third, there is the type of equipment being used; for instance, if you have a semi-submersible which has a daily rate of \$130,000 as opposed to \$165,000 or what have you, and the same with supply boats and so on. All these factors, Mr. Chairman, come into play before we can determine with any kind of precision the amount of money that will be spent.

• 0950

Mr. Fennell: Mr. Chairman, we are two months into this new year and they are telling us now that the \$1.6 billion is inaccurate—obviously, because \$1.75 billion was the amount required last year and there is more activity this year than last year. I would like to know what you anticipate. You can do that by now. Companies plan this two and three years ahead, why cannot you? Do you know what they are planning? How much do you anticipate? Is that going to be increased by 20%, 30%, 40%? How much is it going to cost, in addition to the \$1.6 billion?

Mr. Tellier: Mr. Chairman, the \$1.6 billion is the best estimate one could come up with at this time, working in very close collaboration with the industries. As the Hon. Member would understand, it depends on whether, for instance, a well is started or is not started in a given fiscal year in the Beaufort Sea, if it is a well of \$100 million it makes a lot of difference.

[Traduction]

d'une somme de 1,15 milliard de dollars à laquelle le Parlement avait ajouté 600 millions de dollars. Jusqu'à ce que nous ayons tous les chiffres en main pour fermer les livres, les montants exacts de 1983-84 pourraient varier; dès que nous aurons reçu les chiffres exacts, nous nous ferons un plaisir de les transmettre au Comité.

M. Fennell: L'an dernier, vos estimations étaient en-deçà des sommes qui ont été versées. Il était assez évident qu'elles dépasseraient vos prévisions de l'époque. Cette année, vous prétendez que les dépenses seront inférieures à celles de l'an dernier. Est-ce dire que les travaux de forage sont beaucoup moins importants cette année?

M. Tellier: Non, si vous me le permettez, monsieur le ministre . . .

M. Rompkey: Permettez-moi d'abord d'intervenir, Paul, pour dire que dans le secteur qui m'intéresse, le PESP prend de l'importance dans les provinces de l'Atlantique, au large des côtes de la Nouvelle-Ecosse et de Terre-Neuve. En effet, les activités de forage ont progressé par rapport à l'an dernier; on compte un plus grand nombre de tours de forage et de travaux qui ont été entrepris, non pas au large des côtes du Labrador, mais au large de Terre-Neuve.

M. Tellier: Monsieur le ministre, permettez-moi de préciser qu'il s'agit d'un programme qui est subordonné à la demande; comme chacun le sait, plusieurs facteurs interviennent dans le calcul des sommes à débourser. Tout d'abord, comme le ministre l'a précisé, il faut tenir compte du niveau d'exploration, qui demeure très élevé. Puis, il faut tenir compte du degré de participation canadienne; comme vous le savez, les subventions du programme d'encouragement du secteur pétrolier s'échelonne de 25 p. 100 à 80 p. 100. Troisièmement, il faut tenir compte du genre d'équipement utilisé: par exemple, un semi-submersible peut représenter 130,000 ou 165,000 dollars par jour; il en va de même pour les bâtiments de soutien. Monsieur le président, il faut tenir compte de tous ces éléments pour calculer avec une certaine précision les sommes qui seront dépensées.

M. Fennell: Monsieur le président, cet exercice a commencé il y a deux mois et on nous dit maintenant que les prévisions de 1.6 milliard de dollars sont inexactes; c'est évident: l'an dernier, il nous fallait 1.75 milliard de dollars et les activités ont augmenté cette année, par rapport à l'an dernier. Quelles sont vos prévisions? Vous êtes sans doute en mesure de nous le dire. Les sociétés planifient deux ou trois ans à l'avance; pourquoi ne pouvez-vous pas le faire? Avez-vous une idée de ce qu'elles planifient? Quelles sont vos prévisions? De quel ordre seront les augmentations: 20 p. 100, 30 p. 100, 40 p. 100? A quoi s'élèveront les dépenses, en plus des 1.6 milliard de dollars?

M. Tellier: Monsieur le président, nous avons travaillé en étroite collaboration avec les représentants des industries; cette prévision de 1.6 milliard de dollars est la meilleure que nous puissions faire à l'heure actuelle. L'honorable député comprendra qu'il faut tenir compte de la mise en production ou non d'un puits dans la mer de Beaufort au cours d'un exercice

[Text]

The \$1.6 billion is not a guess estimate, this is the best possible forecast, arrived at in close collaboration with the industry.

Mr. Fennell: I still question it, from the statements you made earlier that activity was much greater.

Let me get onto another subject on this. What percentage of PIPs goes to the frontier and what percentage to the basic area?

Mr. Tellier: Mr. Chairman, roughly 90% of the PIP money goes to Canada Lands. Broken down, roughly slightly less than 50% is in the Beaufort Sea and the rest is quite evenly distributed between the Grand Banks, Newfoundland, and the Scotian Shelf.

Gerry Penney, the administrator of the PIA is here. Perhaps Mr. Penny has at his fingertips the precise numbers. Gerry, do you have the breakdown?

Mr. G. Penney (Administrator, Petroleum Incentives Administration, Department of Energy, Mines and Resources): Mr. Chairman, the amount of provincial lands payments, as the Deputy Minister has said, is somewhat under 10% of the total amount of PIP expenditures—I am just searching for the precise numbers here. In the forecast for the current year, the Beaufort Sea is estimated to take up about 35% of the total PIP program, with the Scotian Shelf about 24% and the Grand Banks about 27%, leaving about 7% for other frontier areas and about 5.3% for the provincial lands.

Mr. Fennell: That 5.3% is all that goes to provincial lands?

Mr. Penney: That is correct.

Mr. Tellier: This is, of course, exclusive of the APIP program, the Alberta PIP program.

Mr. Fennell: Yes, I accept that.

So, in effect, out of \$2.3 billion that you anticipate you will receive under the PGRT, you are anticipating that of the \$1.6 billion 95% will go towards Canada Lands and 5% will go towards the provincial lands. Is that correct?

Mr. Tellier: Yes, Mr. Chairman, but I do not understand the relationship between the PGRT and the . . .

Mr. Fennell: That is where the money comes from.

Mr. Tellier: No, the PGRT, Mr. Chairman, is a fiscal instrument of a general nature; there is no relationship between the PGRT and the PIP program, *per se*. It is a tax on oil and gas revenues.

[Translation]

financier donné; s'il s'agit d'un puits dont la production s'élève à 100 millions de dollars, la différence est énorme. La somme de 1.6 milliard de dollars n'est pas prise au hasard; c'est la meilleure projection possible, d'après les calculs que nous avons faits en collaboration avec les représentants de l'industrie.

M. Fennell: Je me permets d'avoir quelques réserves: vous avez dit plus tôt que les activités avaient augmenté.

Passons à un autre sujet. Quel pourcentage des subventions du PESP atteint le terrains et quel pourcentage est attribué à la région principale?

M. Tellier: Monsieur le président, environ 90 p. 100 des sommes versées dans le cadre du PESP est affecté aux terres canadiennes. Voici une ventilation approximative: un peu moins de 50 p. 100 des subventions sont accordés à la mer de Beaufort et la différence est répartie également entre le Grand Banc, Terre-Neuve et le plateau continental de la Nouvelle-Écosse.

Gerry Penney, l'administrateur du programme des mesures d'encouragement du secteur pétrolier est là. Il connaît peut-être les chiffres exacts. Gerry, pouvez-vous nous donner une ventilation?

M. G. Penney (administrateur, Programme des mesures d'encouragement du secteur pétrolier, ministère de l'Energie, des Mines et des Ressources): Monsieur le président, comme le sous-ministre l'a indiqué, les sommes affectées aux terres provinciales sont un peu en deçà de 10 p. 100 des dépenses dans le cadre du PESP: je suis en train de chercher les chiffres exacts. D'après les prévisions pour l'année en cours, on attribuera à la mer de Beaufort environ 35 p. 100 des subventions totales, au plateau continental de la Nouvelle-Écosse environ 24 p. 100 et aux Grands Bancs de Terre-Neuve, environ 27 p. 100; il reste donc environ 7 p. 100 pour d'autres chantiers et environ 5.3 p. 100 pour les terres provinciales.

M. Fennell: Les terres provinciales ne reçoivent que 5.3 p. 100?

M. Penney: C'est exact.

M. Tellier: Bien entendu, vous ne tenez pas compte du programme albertain d'encouragement du secteur pétrolier.

M. Fennell: Oui, c'est vrai.

Par conséquent, des 2.3 milliards de dollars que vous recevez à titre d'impôt sur les revenus pétroliers et gaziers, vous prévoyez que 95 p. 100 de ces 1.6 milliard de dollars seront affectés à des terres canadiennes et 5 p. 100 à des terres provinciales. Est-ce exact?

M. Tellier: Oui, monsieur le président; mais je ne comprends pas le rapport entre l'impôt sur les revenus pétroliers et gaziers et le . . .

M. Fennell: Mais c'est de cet impôt que proviennent les sommes.

M. Tellier: Non, monsieur le président; il ne s'agit pas de l'impôt sur les revenus pétroliers et gaziers qui sont une mesure fiscale de caractère général; il n'y a aucun rapport entre cet impôt et le Programme d'encouragement du secteur pétrolier,

[Texte]

[notrelement] dirigeant du MRC de l'Archevêché et enfin le niveau national. Je suis sûr que l'opposition au budget du ministère des Finances est dans la même direction.

• 0955

Mr. Fennell: Mr. Chairman, I will just make a comment that that is a nice dialogue, but the truth of the matter is that PGRT was put in so the government could give out grants instead of tax incentives. So it is a nice dialogue he is putting in that that is for general revenue. It is the same thing as talking about liquor and cigarettes.

Really, in effect, all the money is coming out of western Canada and going into eastern Canada. In essence that is what is happening, is it not?

Mr. Tellier: Mr. Chairman, Mr. Fennell has just said that 35% of the big grants are being spent in the North, i.e. in the Beaufort Sea or the Arctic Islands, so this is surely in western or northern Canada.

If you are saying the revenue the PGRT has collected is first and foremost in western Canada, you are right, because this is where the oil and gas producers are located.

Mr. Fennell: Just going one step further, you still take in \$2.3 billion of revenue. You have an industry that you requested to write a task force report, the petrochemical industry, which is currently paying a higher cost for its raw material than the Gulf gate rate, which makes them somewhat uncompetitive in the North American market.

What consideration are you giving to a break... going to the Gulf gate rate for the petrochemical industry to make it survive? Here is an industry using Canadian raw material, creating jobs, producing tires in secondary industry. What are you doing? We are getting no answers on this. What is happening to that industry?

Mr. Tellier: Mr. Chairman, the Minister, Mr. Chrétien, has stated on several occasions publicly that the price of natural gas—the domestic price of gas—is too high. To maintain the price of gas at 65% of the price of oil the Government of Canada reduced the natural gas and gas liquid tax by \$965 million in 1983. Further to reduce the price of natural gas requires the collaboration of the Government of Alberta. The price of natural gas, for instance in Toronto, or to the industrial users in Sarnia, the petrochemical industry is the end result of the Alberta border price, which is the subject of a federal-provincial agreement which includes the cost of service within Alberta plus the transportation costs—i.e., the pipeline tariff to the plant—plus the taxation that takes place either at the distribution level or at the transportation level.

As a result of the agreement that Mr. Chrétien signed last June, an amending agreement to the 1981 agreement with Alberta, the two governments have agreed to maintain at a 65% parity the price of natural gas. This was done, as I said, last year as a result of the federal government reducing its taxes by close to \$1 billion; and for the rest of the period of this amending agreement this is going to be done by the

[Traduction]

properment dit. Il s'agit d'un impôt perçu sur les recettes pétrolières et gazières.

M. Fennell: Monsieur le président, tout cela est très bien; mais il n'en demeure pas moins que l'impôt sur les revenus pétroliers et gazières a été créé pour permettre au gouvernement d'accorder des subventions au lieu d'encouragements fiscaux. On a beau nous dire qu'il s'agit d'une mesure fiscale générale, mais c'est comme s'il s'agissait d'alcool et de tabac.

En réalité, ces sommes proviennent de l'Ouest du pays pour être affectées dans l'Est. C'est ainsi que cela se passe, n'est-ce pas?

M. Tellier: Monsieur le président, M. Fennell vient de dire que 35 p. 100 des subventions importantes sont affectées à des travaux dans le Nord, c'est-à-dire dans la mer de Beaufort ou les îles de l'Arctique; on ne peut donc pas parler de l'Ouest ou du Nord du pays.

Mais on a raison de dire que les recettes perçues par l'impôt sur les revenus pétroliers et gazières proviennent en grande partie de l'Ouest du Canada; c'est dans cette région qu'on trouve les producteurs pétroliers et gazières.

M. Fennell: Mais vos recettes s'élèvent néanmoins à 2.3 milliards de dollars. Vous avez demandé à l'industrie pétrochimique de créer un groupe de travail qui rédigera un rapport; à l'heure actuelle, cette industrie achète ses matières premières à un prix plus élevé que le tarif à l'entrée du Golfe, ce qui nuit à sa concurrence sur le marché nord-américain.

Etudiez-vous la possibilité de donner une chance... de permettre à l'industrie pétrochimique de payer le tarif à l'entrée du Golfe pour qu'elle s'en sorte? Cette industrie utilise une matière première canadienne, crée des emplois, fabrique des pneus comme industrie secondaire. Et vous, que faites-vous? Cette question reste sans réponse. Qu'arrive-t-il à cette industrie?

M. Tellier: Monsieur le président, le ministre M. Chrétien a déclaré à plusieurs reprises que le prix intérieur du gaz naturel est trop élevé. Pour maintenir le prix du gaz à 65 p. 100 du prix du pétrole, le gouvernement du Canada a baissé sa taxe sur le gaz naturel et liquide de 965 millions de dollars en 1983. Pour réduire davantage le prix du gaz naturel, il faut la collaboration du gouvernement de l'Alberta. Le prix du gaz naturel à Toronto ou pour consommateurs industriels de Sarnia, l'industrie pétrochimique, par exemple, résulte du tarif à la frontière albertaine, qui fait l'objet d'une entente fédérale-provinciale qui prévoit les coûts de production en Alberta et le transport à l'usine; en plus, il faut tenir compte de l'impôt perçu au moment de sa distribution ou de son transport.

Au mois de juin dernier, M. Chrétien a conclu une entente modifiant l'entente de 1981 avec l'Alberta; les deux gouvernements se sont engagés à maintenir à 65 p. 100 du prix du pétrole, celui du gaz naturel. La signature de cette entente faisait suite à la réduction de près de 1 milliard de dollars, les impôts perçus par le gouvernement fédéral; cette nouvelle entente a été possible grâce aux producteurs albertaines qui ne

[Text]

Alberta producers not getting the 25¢ per 1,000 cubic feet increase twice a year, as was provided for in 1981.

But although the Minister has already said that he agrees with the first recommendation of the task force report produced by the petrochemical industry, that the price of natural gas should be reduced by 15%, it is felt at this point that until we go back to the negotiation table with Alberta and a new pricing regime is agreed upon, the Government of Canada is powerless in the reduction of that price.

Mr. Fennell: You keep referring to the Province of Alberta. I know it is a fact in the Province of Saskatchewan there are billions of cubic feet of natural gas. I know a company that two years ago tried to negotiate because the cost of that natural gas to them stands at 1¢ per thousand cubic feet. There are other areas too where you can find some gas. This is an industry, you have to get back to the table and start negotiating with the western Provinces, because this is critical to jobs. You are talking about a made in Canada price, I do not give a damn about a made in Canada price. I am talking about the gulf-gate price . . . that is what counts on the competitive market in North America. Now, I think you have to readdress this situation. You have to start exploring other areas where you can find something, to do something to help this industry. This is critical to Ontario.

• 1000

So the made in Canada price is not working for the secondary industry and that is what my concern is. I would like to see you go back and give some consideration. You are affecting an industry such as Polysar, that was started during the war by C.D. Howe with a great idea. It has been a great success. It is the largest industry of its kind in the world . . . world-wide now—it is a multinational. They are concerned that if they lose their raw supply of material that the ultimate secondary producers will not have their products being made in Canada and we will again be importing more products from outside of this country.

So I think it is a critical problem. I do not think it is just a wish of an industry. I think you are into a critical problem and you must address this very quickly.

Mr. Chairman, I am going to turn it over to . . .

The Chairman: Thank you, Mr. Fennell, for being moderate in your time demands.

Monsieur Gendron, vous avez indiqué que vous aviez des questions à poser?

M. Gendron: Monsieur le président, j'aimerais, puisqu'il est question du gazoduc qui se rendrait au Lac-Saint-Jean, poser une question sur des projets dans lesquels Petro-Canada a sans

[Translation]

recevront pas d'augmentation de 25 p. 100 par 1,000 pi. cu. deux fois par an, comme avait prévu l'entente de 1981.

Mais le ministre a déjà dit qu'il appuyait la première recommandation du rapport du groupe de travail de l'industrie pétrochimique: le prix du gaz naturel devrait être réduit de 15 p. 100; mais tant que le gouvernement du Canada ne retournera pas à la table de négociations pour rencontrer les représentants de l'Alberta, tant qu'on ne se mettra pas d'accord sur un nouveau régime de prix, le gouvernement du Canada ne réussira pas à faire baisser le prix.

M. Fennell: Vous parlez toujours de la province de l'Alberta. Je sais pertinemment qu'en Saskatchewan, on trouve des milliards de pi. cu. de gaz naturel. Je sais qu'il y a deux ans, une société a tenté d'entamer des négociations car le coût de son gaz naturel s'élevait à 1c. par 1,000 pi. cu. Il y a d'autres régions aussi où on pourrait trouver du gaz. L'industrie en dépend, et il faut donc réentamer des négociations avec les provinces de l'Ouest pour ne pas perdre des emplois ou pour en créer d'autres. Vous parlez d'un prix fixé au Canada pour le Canada; eh bien, peu m'importe votre prix canadien. Ce qui m'intéresse surtout c'est le prix dans le Golfe—c'est cela qui compte pour le marché très concurrentiel en Amérique du Nord. Je pense que vous devez absolument réexaminer cette situation. Il faudrait lancer de nouveaux projets d'exploration dans d'autres régions en vue de trouver de nouvelles ressources et d'aider cette industrie. C'est d'une importance primordiale pour l'Ontario.

De toute évidence, le prix «canadien» que vous avez fixé n'aide nullement l'industrie auxiliaire et c'est justement ce qui m'inquiète. J'aimerais que le gouvernement réétudie cette situation. L'industrie souffre de la situation actuelle, surtout des compagnies comme Polysar, qui a été lancée pendant la guerre suite à une idée géniale de C.D. Howe. Elle a eu énormément de succès. C'est d'ailleurs la société la plus importante de son genre au monde entier—c'est devenu une multinationale. Ses représentants craignent justement de perdre leur source de matières premières et de créer ainsi une situation où les producteurs auxiliaires ne pourront pas fabriquer leurs produits au Canada et devront en importer davantage de l'étranger.

C'est donc un problème d'importance primordiale. Je ne crois pas que l'industrie se contentera de souhaiter que la situation change. C'est un problème critique que vous devrez aborder le plus vite possible.

Monsieur le président, je vais maintenant donner la parole . . .

Le président: Merci, monsieur Fennell, de ne pas avoir pris trop de temps.

Mr. Gendron, I believe you indicated you would like to ask some questions?

Mr. Gendron: Mr. Chairman, as there has been discussion of the gas pipeline which will go to Lac Saint-Jean, I would like to ask a question regarding the project in which Petro-

[Texte]

doute un intérêt bien particulier, à savoir le projet-pilote de l'Arctique.

Est-ce que, de l'avis du président de Petro-Canada, le projet-pilote de l'Arctique serait reporté aux calendes grecques ou s'il est toujours d'actualité? Comme le mentionnait le président des États-Unis dans ses représentations, l'Italie, la France et l'Allemagne pourraient s'y alimenter au lieu de passer par l'Union soviétique, car il peut toujours y avoir chantage ou boycottage, comme il en est question pour les Jeux olympiques. Le projet de ports méthaniers au sud est-il encore envisagé? Encore là, si on transporte cette ressource naturelle par méthanier à partir du Nord, est-ce que le projet de prolongation du pipe-line vers le Bas-Saint-Laurent et les provinces Maritimes serait toujours à l'ordre du jour?

J'aimerais connaître le calendrier quant à la réalisation de ces projets.

Mr. Rompkey: I would ask Mr. Tellier to answer that. I would imagine that the gas discoveries in Nova Scotia would have some bearing on it, or at least they would have to be seen in that context. But I would like Mr. Tellier to elaborate on that.

M. Tellier: Monsieur le président, monsieur Gendron, le projet est encore vivant. Mais si on veut être réalistes, il faut constater que cela peut être difficile de le faire démarrer selon le calendrier qui avait d'abord été prévu. Les débouchés pour ce gaz naturel seraient d'abord et avant tout, comme vous le savez, les marchés européens. Mais, il y a de nouvelles sources d'approvisionnement sur le marché européen qui deviendront disponibles sous peu, comme le gaz naturel de la Mer du Nord, du côté norvégien, les marchés européens actuels, etc. et tout cela ne favorise pas la mise en opération de ce projet-là.

• 1005

Au cours des derniers mois, Petro-Canada a amorcé des discussions préliminaires, en particulier avec Gaz de France et avec Ruhr Gaz en Allemagne, pour essayer d'intéresser ces deux compagnies de service public à participer, non seulement comme acheteurs éventuels du gaz, mais aussi comme participants au projet, au développement de la technologie et ainsi de suite. Mais encore une fois, il faut constater, si on veut être réalistes, que la réalisation de ce projet-là n'est pas pour demain matin. Et évidemment,

as my Minister was just saying, the fact that Sable Island gas, the gas from the venture field, will be available some time before the end of the decade obviously would have an impact on the APP, the Arctic Pilot Project, coming on stream.

M. Gendron: Mais vous n'avez pas répondu véritablement à la deuxième partie de ma question. Vous dites que vous analysez la situation pour savoir s'il y a lieu d'exporter en Europe, répondant ainsi au désir du président des États-Unis, mais vous n'avez pas dit si vous envisagiez toujours de descendre par méthanier le gaz naturel de l'Arctique et créer par le fait même des usines de gazéification de ce produit qui sera d'abord liquéfié au sud de l'île Melville.

[Traduction]

Canada probably has a specific interest, namely the Arctic pilot project.

I would like to know whether the chairman of Petro-Canada is of the view that the Arctic pilot project should be indefinitely postponed or whether it will still go forward? As the President of the United States pointed out in making representations to Canada, Italy, France and Germany could be supplied by this project rather than depending on the USSR, as there is always the possibility that the latter will resort to blackmail or boycott, as occurred with the Olympic Games. Are plans for natural gas harbours in the south still in the works? Again, if this natural resource can be shipped by tanker from the north, would plans to extend the pipeline to the lower St. Lawrence and the Maritimes still go forward?

I would also like to know what the schedule for completion of these projects is.

M. Rompkey: Je demanderais à M. Tellier de vous répondre. J'imagine que les découvertes de gaz naturel en Nouvelle-Écosse pourraient être importantes dans le contexte de ce projet, ou du moins, il faudra en tenir compte. Mais je demanderais à M. Tellier de vous expliquer la situation.

M. Tellier: Mr. Chairman and Mr. Gendron, it is still in the works. However, if we wish to be realistic, we must accept the fact that it may be difficult to get it moving according to the original schedule. As you know, markets for this natural gas would be primarily European markets. But new sources of supply will soon be available for the European market, such as natural gas from the North Sea, Norway and current European markets, and this certainly does not favour the implementation of the project.

Over the past few months, Petro-Canada has begun preliminary discussions, particularly with Gaz de France and Rhur Gaz in Germany, in an attempt to get these two public utility companies interested in participating in the project not only as eventual buyers of the resource, but as partners in terms of the development of technology, etc. But once again, if we want to be realistic, we have no choice but to accept the fact that this project will not be completed tomorrow morning. And, of course . . .

comme mon ministre le disait tout à l'heure, l'accès éventuel, d'ici la fin de cette décennie, au gaz de l'Île au Sable, où des projets d'exploration sont en cours aura certainement une incidence sur le projet pilote de l'Arctique.

M. Gendron: Yes, but you did not really answer the second part of my question. You say you are analyzing this situation to ascertain whether it will be possible to export the gas to Europe, thereby complying with the wishes of the President of the United States, but you did not say whether you still expect to ship natural gas from the Arctic by tanker and set up in the process a certain number of plants to treat this gas, which would first be liquified on Melville Island in the South.

[Text]

M. Tellier: Monsieur le président, si vous me le permettez, monsieur le ministre, cela fait sûrement partie des options qui continueront d'être examinées.

M. Gendron: Est-ce que le projet de l'île au Sable, à votre avis, desservira surtout l'Est du pays, permettant ainsi à l'Ouest, qui est plus proche du marché américain, d'exporter du côté américain et de desservir la clientèle de l'Est, c'est-à-dire les provinces Maritimes et le Québec, par le projet encore en exploration, si je comprends bien, de l'île au Sable? Pour cette dernière, vous contentez-vous de dire que ce sera pour la prochaine décennie ou avez-vous un calendrier un peu plus rigide?

M. Tellier: Monsieur le président, monsieur le ministre, les partenaires du consortium de Venture, à savoir Mobil, Petro-Canada, Texaco, Nova Scotia Energy et ainsi de suite, tiennent tous pour acquis qu'environ 80 p. 100 du gaz de Venture sera exporté aux États-Unis et que le reste, à savoir approximativement 20 p. 100, sera écoulé sur le marché intérieur des provinces Maritimes.

En ce qui concerne le calendrier, comme vous le savez, Mobil, qui est l'opérateur de Venture, a déjà satisfait aux échéances prévues dans l'entente d'exploration signée avec Mobil. Cette entente prévoyait entre autres la soumission, il y a quelques mois, à COGLA d'un plan préliminaire de développement et en particulier d'une déclaration d'impact sur l'environnement.

• 1010

Donc, le processus suit son cours. On s'attend à ce qu'une demande de permis d'exportation soit soumise à l'Office national de l'énergie au cours de l'automne, et également à ce que d'ici quelques mois, le plan de développement, *the production plan, the development plan*, soit approuvé. Tout cela devrait rendre le gaz disponible en 1988. Cependant, il y a certaines réserves: les résultats des deux ou trois derniers forages pour délimiter le réservoir de Venture ont été un peu désappointants; par conséquent, deux nouveaux puits sont en train d'être forés à l'extrême ouest de Venture, entre West Venture et Olympia. Des relevés sismiques ont été faits et démontrent qu'il se pourrait que la structure géologique soit la même et se poursuive jusqu'à Olympia. Donc, si ces deux puits qui sont en train d'être forés donnent des résultats aussi encourageants que Mobil et ses partenaires le croient, le calendrier que je viens de vous mentionner, monsieur Gendron, devrait se réaliser.

La première priorité, en ce qui concerne Venture, consiste donc à établir de façon précise les réserves de gaz naturel, et cela n'a pas encore été fait. La deuxième priorité est de consolider les ventes de ce gaz naturel sur le marché du Nord-Est américain.

M. Gendron: Le président de Polar Gas me disait que dans l'Arctique, à Rae Point en particulier et à l'île du Roi Christian, il y avait non seulement du gaz naturel mais que voisinaient également du pétrole d'une très grande qualité. Le président me disait qu'il aurait pratiquement pu se servir de ce pétrole sans le raffiner pour faire fonctionner toute sa machinerie tellement sa qualité était grande. Comme ce voisinage du gaz

[Translation]

Mr. Tellier: Mr. Chairman, with your permission, Mr. Minister, I would just like to say that that is certainly one of the options we will continue to consider.

Mr. Gendron: Do you think the Sable Island Project will supply mainly the eastern provinces, giving the west, which is closer to the American market, the opportunity to export to the USA such that the eastern clientele, in other words the Maritimes and Quebec, would be supplied by the Sable Island exploration project? As far as the Sable Island Project is concerned, are you content to say that it will go forward over the next decade, or do you have a more rigid time frame than that?

Mr. Tellier: Mr. Chairman and Mr. Minister, the partners in the venture consortia, namely, Mobil, Petro-Canada, Texaco, Nova Scotia Energy and the others, take for granted that about 80% of Venture gas will be exported to the USA and that the rest, in other words about 20% will be sold on the Maritimes domestic market.

As far as the timeframe is concerned, as you know, Mobil, which operates Venture, has already met its commitments under the exploration agreement signed with Mobil. This agreement provided, among other things, for the submission some months back of a preliminary development plan and, in particular, a statement of environmental impact to COGLA.

So the process is continuing. We expect an application for an export permit to be submitted to the National Energy Board in the fall, and we also expect the development or a production plan to be approved within the next few months. Gas should become available by 1988. However, we do have some reservations about this. For one thing, the results of the last two or three drill tests carried out to ascertain the size of the Venture Reservoir were somewhat disappointing; consequently, two new wells are currently being drilled at the western extremity of Venture, between West Venture and Olympia. Seismic readings have been taken and show that the geological structure may be the same all the way to Olympia. Consequently, if the two wells which are currently being drilled yield results which are as encouraging as Mobil and its partners seem to believe they will be, it should be possible to keep within the time frame I just mentioned to you, Mr. Gendron.

As far as Venture is concerned, our first priority is to determine accurately the size of the natural gas reserves, and this has not yet been done. Our second priority is to consolidate sales of this natural gas on the northeastern American market.

Mr. Gendron: The President of Polar Gas told me that in the Arctic, particularly at Rae Point and on King Christian's Island, natural gas lay right next to petroleum of extremely high quality. The President told me he could practically have used the petroleum to operate his machinery without refining it, because of its excellent quality. Since natural gas and petroleum are frequently found side by side, do you think it is

[Texte]

naturel et du pétrole est assez fréquent, croyez-vous qu'à l'île au Sable, il est possible qu'il y ait également du pétrole, de sorte que l'on devrait alors avoir un gazoduc et un oléoduc?

Mr. Rompkey: We hope, of course, the oil pipeline will be farther to the east than Sable Island. Some of us do, anyway.

Mr. Gendron: The Labrador coast. Yes, I think so, but I should like to have an answer to Sable Island site.

M. Tellier: Monsieur le président, évidemment, il y a toujours de l'incertitude dans le domaine de la géologie et des sciences de la terre. Jusqu'à maintenant, le plateau continental, le long des côtes de la Nouvelle-Écosse, y compris autour de l'Île de Sable, semble contenir d'abord et avant tout des réserves de gaz naturel.

M. Gendron: Et dans l'Arctique?

M. Tellier: Monsieur Gendron, vous avez parfaitement raison. Dans l'Arctique, il y a des piscines, des formations, des réservoirs de pétrole qui sont très intéressants. Comme vous le savez, Panarctic, qui investit depuis bientôt 15 ans dans les îles de l'Arctique, travaille présentement à un projet qui consisterait à sortir par bateau quelques chargements de pétrole d'un point précis qui s'appelle Bent Horn.

• 1015

Les difficultés, dans un tel cas, seraient d'abord de s'assurer que la population autochtone soit d'accord; deuxièmement, que ce sera possible de le faire sans endommager l'environnement; troisièmement que les réserves seront suffisantes pour justifier l'aspect économique du projet et quatrièmement, que cela soit fait à un coût qui en justifie le risque. De toute façon, la *Panarctic Oils Ltd.* travaille sur ce projet-là très activement en ce moment.

M. Gendron: Dans l'Arctique, il y a l'Île Melville et l'Île du Roi Christian mais selon vous, combien y a-t-il d'autochtones dans ces endroits?

M. Tellier: But of course you have very few natives in the islands. In the Arctic Islands there are very, very few communities. At the top of Ellesmere is Grise Fiord. But there are very few. But as you know, the native people have been very worried that the shipment of crude in Lancaster Sound could be detrimental to their interests. So I think the oil industry, for instance, would be the first to recognize that whether we are talking about crude coming out of the Arctic Islands or crude coming out of the Beaufort, if it were going to be done with tankers, as opposed to by a pipeline down the Mackenzie Valley, proper concern would have to be given to the protection of the environment.

M. Gendron: Avant que vous puissiez utiliser véritablement le gaz de l'Île de Sable, est-il dans vos projections de prolonger le pipe-line du Québec vers les provinces Maritimes?

M. Tellier: Non, monsieur le président. A ce moment-ci, comme vous le savez, le projet initial est de construire le *Trans Quebec & Maritimes Pipeline*. Le projet a été arrêté à Québec, comme vous le savez sûrement, monsieur Gendron. On est en train d'ériger les parties latérales et celles du Lac-

[Traduction]

possible there may be petroleum on Sable Island and that we may need both a gas pipeline and an oil pipeline?

M. Rompkey: Bien entendu, nous espérons—du moins, certains d'entre nous, que l'oléoduc sera situé plus à l'est que l'île au Sable.

M. Gendron: Sur la côte du Labrador. Oui, mais j'aimerais qu'on réponde à ma question au sujet de l'île au Sable.

M. Tellier: Mr. Chairman, there is of course a certain amount of uncertainty in the area of geology and earth sciences, to date the continental shelf along the coast of Nova Scotia, including around Sable Island, seems to contain primarily natural gas reserves.

M. Gendron: And in the Arctic?

M. Tellier: Mr. Gendron, you are absolutely right. In the Arctic, there are petroleum formations or reservoirs which it might be very worthwhile to explore further. As you know, Panarctic, which has been investing in the Arctic islands for almost 15 years, is currently working on a project to ship a certain amount of petroleum from a specific point in the Arctic called Bent Horn.

The problem, in this case, will be first of all to ensure that the native population agrees; secondly, that it will be possible to carry out the plan without harming the environment; thirdly, that reserves are adequate to justify the project costs; and, fourthly, that the project can be carried out at a cost which justifies the risk. In any case, Panarctic Oils Limited is actively pursuing its work in this respect.

M. Gendron: We have Melville Island and the King Christian Island in the Arctic but, in your opinion, what is the size of the native population in these areas?

M. Tellier: En fait, il y a très peu d'autochtones dans ces îles. Les collectivités sont très rares dans les îles de l'Arctique. À l'extrémité de l'île Ellesmere, il y a Grise Fiord. Mais dans l'ensemble, il y en a très peu. Mais comme vous le savez, les Autochtones craignent que le transport de pétrole brut dans le détroit de Lancaster pourrait aller à l'encontre de leurs intérêts. Donc, je crois que le représentant de l'industrie pétrolière serait les premiers à reconnaître, qu'il s'agisse du transport du pétrole brut par métannier à partir des îles Arctique ou de la mer Beaufort, plutôt que par oléoduc le long de la vallée du Mackenzie, qu'il faudrait d'abord s'assurer que l'environnement bénéficierait d'une protection adéquate.

M. Gendron: Before you can really use gas from Sable Island, do you intend to extend the pipeline from Quebec down to the Maritimes?

M. Tellier: No, Mr. Chairman. As you know, at this point the initial project is to build the Trans Quebec and Maritimes Pipeline. As I am sure you already know, Mr. Gendron, the project will go no further than Quebec for the time being. The laterals are currently being built, and those for Lac Saint-Jean

[Text]

Saint-Jean et du Saguenay le seront également. Pour ce qui est de Magog, Sherbrooke, Shawinigan et Grand-Mère, cela a déjà été fait. Tant et aussi longtemps qu'une décision ne sera pas prise quant au développement de *Venture*, les investisseurs considèrent qu'il serait assez difficile de finaliser leur décision quant à l'embranchement maritime du projet de *Trans Quebec & Maritimes*.

Cependant, il y a toujours, dans nos crédits, une somme de prévue pour des travaux d'ingénierie et le gouvernement canadien, par l'intermédiaire du ministère de l'Energie, pourrait financer cette section, de Québec jusqu'aux provinces Maritimes. Mais à l'heure actuelle, ce projet-là est en attente. Tout dépendra des résultats de forage dont je parlais il y a quelques instants en ce qui concerne l'Île de Sable.

M. Gendron: Est-ce que le projet quant au site du parc, qui est un parc naturel et qui renferme un réservoir naturel pour l'emmagasinage du gaz le long du pipe-line, a été étudié par Petro-Canada? Je crois que le gouvernement de la province, et SOQUIP, en particulier, a entrepris trois forages à ce jour pour s'assurer de l'étanchéité de cet immense réservoir qui pourrait contenir une alimentation en gaz de deux ans.

Est-ce que l'éventualité d'un bris ou du tarissement de la source fait l'objet d'études, conjointement avec le gouvernement de la province, ou si vous n'êtes pas tellement concernés par ce projet?

M. Tellier: Monsieur le président, nous ne sommes pas et nous n'avons pas été saisis à ce jour de ce projet-là. Dans une conversation récente que j'ai eue avec le président de SOQUIP, il a mentionné ce projet-là. Mais SOQUIP est, comme vous le savez, impliquée avec les deux principaux distributeurs de gaz naturel au Québec, soit Gaz Inter-Cité et Gaz Métropolitain. Cet organisme songe à la création ou à l'utilisation d'un tel réservoir, mais le ministère de l'Energie n'a pas encore été saisi du projet comme tel et, par conséquent, je ne sais pas dans quelle mesure nous serions impliqués.

M. Gendron: Merci.

• 1020

Le président: Merci, monsieur Gendron.

Mr. Oberle:

Mr. Oberle: Thank you, Mr. Chairman. I would like to ask the Minister a few questions that are related more to his own responsibility on the mining side.

Your statement makes reference to an effort by the department to work toward some new mineral development agreements with the provinces. These would be subagreements, I assume, under the Economic Development scheme. Could the Minister tell me what the aim is; what would be the priorities that the federal negotiators would be taking to these discussions? Once having identified these priorities, how much money is the Minister taking to... I would particularly like to ask him, Mr. Chairman, whether efforts will be made to assist in exploration, and whether efforts and trade-offs would also be negotiated with the provinces in terms of developing a more workable and better management régime, regulatory régime,

[Translation]

and the Saguenay region will eventually be terminated. As far as Magog, Sherbrooke, Shawinigan and Grand-Mère are concerned, they have already been built. As long as no decision has been made with respect to the Venture development, investors feel that it would be difficult to finalize their decision regarding the Maritime extension of the Trans Quebec and Maritimes project.

However, we still have funds set aside in our budget for engineering work and the Canadian government, through the Department of Energy, could finance this section of the pipeline from Quebec to the Maritimes. But at the current time, the project is pending. Everything will depend on the drilling results which I mentioned to you earlier with respect to Sable Island.

Mr. Gendron: Has Petro-Canada carried out any studies regarding the site of the park, which is a natural park containing a natural reservoir for storing gas along side the pipeline? I believe the provincial government and SOQUIP, in particular, have done three drill tests so far in order to ascertain whether this huge reservoir, which could hold a two year supply of gas, is indeed water tight.

Regarding the possibility of leakage or the source running dry at some point, have any studies been carried out jointly with the provincial government in this area or are you not particularly concerned with this project?

Mr. Tellier: Mr. Chairman, we are not involved in that particular project at this time. In a recent conversation I had with the president of SOQUIP, he referred to the project. But as you know, SOQUIP is involved with the two main distributors of natural gas in Quebec, namely *Gaz Inter-Cité* and *Gaz Métropolitain*. This organization is considering either creating or using such a reservoir, but the project *per se* as not been referred to the Department of Energy so far and I am therefore unable to say to what degree we will be involved.

Mr. Gendron: Thank you.

The Chairman: Thank you, Mr. Gendron.

Mr. Oberle:

Mr. Oberle: Merci, monsieur le président. J'aimerais poser quelques questions au ministre concernant ses responsabilités dans le domaine des mines.

Dans votre déclaration, vous avez parlé des efforts que déploie actuellement votre ministère pour signer des ententes de développement économique avec les provinces. Je pense qu'il s'agira d'ententes auxiliaires, qui s'inscriront dans l'entente générale de développement économique. J'aimerais savoir quelles priorités les négociateurs fédéraux mettront de l'avant au cours de ces négociations. Une fois ces priorités arrêtées, quelles sommes le ministre est-il prêt... En fait, monsieur le président, j'aimerais savoir si des efforts particuliers seront consentis dans le domaine de la prospection, et si les négociations porteront également sur l'élaboration d'un

[Texte]

and these kind of things? Could you make some comments on that and enlighten us on what your aiming at?

Mr. Rompkey: I can indeed, Mr. Chairman. I appreciate the question. The series of agreements are mostly completed, at least most of the negotiation has been completed. I think it is fair to say that there is a great deal of co-operation between our officials and the provincial officials as there has been in the past. Mining, as you know, is to a great degree—to a large degree, I guess—a provincial responsibility, but we do have resources, and we do have information, and we do have responsibility, as the Government of Canada. So we have been working with the provinces and with the Yukon. As I recall—and George is here; he can correct me if I am wrong—there is no agreement, I think, with the Northwest Territories. We are not, at the present time, negotiating an agreement with them, but we are with the Yukon and, I think, with most of the other provinces. They are in various stages; some of them have been signed. Newfoundland has been signed; Manitoba has been signed; Saskatchewan has been signed; New Brunswick is very close; the others are in various stages of negotiation. Generally speaking, they fall into three categories; one is geoscientific work; that is, looking at the information we have with regard to new sources of mineral supply; getting that out to the operators who will then use that information to do further exploration in the various provinces and in the Yukon, and, hopefully, come up with some new finds. If I may give you an example, under the last agreement we had with my own province, we discovered, out of that federal-provincial mineral agreement, the Strange Lake operation, which is an IOC operation on the border of Labrador and Quebec, which contains minerals which I am not sure I can pronounce; beryllium is one of them. These are minerals, I think, which can be used in the high-tech industry. I should ask George to tell me the technical details on that. I just use that as an example of the kind of thing that can be done with geoscientific exploration. So that is one element.

The second is applied technology—how we can help companies to look at the technology that is used, to refine it, to see if they increase their productivity and their efficiency. That would be a second element. Generally speaking, it varies across the country.

The third element would be to help them in marketing analysis and marketing opportunities; to work with the companies; to see where they are selling products, how products might be refined to fit into new market opportunities that are developing at various places in the world. In that context we could assist, not only in providing funds, but indeed in providing trips abroad, marketing trips, sales promotion trips, that would help. So most of these agreements fall under those three categories to one degree or another.

Mr. Oberle: All right.

[Traduction]

système de gestion et de réglementation mieux adapté aux besoins? Que pouvez-vous nous dire à ce sujet?

M. Rompkey: Monsieur le président, je vais essayer de répondre à cette question. La majorité de ces nouvelles ententes sont sur le point d'être signées puisque les négociations sont pratiquement terminées. On a réussi à maintenir entre nos fonctionnaires et les fonctionnaires provinciaux un climat de collaboration aussi positif que dans le passé. Comme vous le savez, les mines relèvent essentiellement de la compétence provinciale, mais le gouvernement fédéral a néanmoins des responsabilités dans le domaine des ressources et il dispose également d'informations pertinentes. Nous avons donc négocié avec les provinces et le Yukon; par contre, en ce qui concerne les Territoires du Nord-Ouest, je ne pense pas qu'une entente ait été signée, et George est là pour me corriger si je me trompe. Nous n'avons pas encore entamé de négociation avec ce territoire, mais celles que nous avions entreprises avec le Yukon et la plupart des autres provinces ont toutes abouties, certaines ententes étant déjà signées, notamment avec Terre-Neuve, avec le Manitoba, avec la Saskatchewan et très bientôt avec le Nouveau-Brunswick. Pour les autres, les négociations seront bientôt terminées. Ces négociations comprennent d'ailleurs, de façon générale, trois grandes étapes. La première est la recherche géoscientifique, qui concerne la détermination de nouvelles sources d'approvisionnement minérales. Ces données sont ensuite transmises aux exploitants afin de leur permettre de poursuivre leurs activités de prospection dans les diverses provinces et au Yukon, et de trouver éventuellement de nouveaux gisements. Ainsi, dans le cadre de la dernière entente qui avait été signée avec ma propre province, nous avons découvert le gisement de *Strange Lake*, à la frontière du Labrador et du Québec, qui contient certains minéraux dont j'ai du mal à prononcer le nom, le beryllium notamment. D'après ce que l'on m'a dit, ces minéraux sont utilisés pour la technologie de pointe. Je pourrais demander à George de vous donner des détails techniques à ce sujet. Je voulais simplement vous donner cet exemple pour vous faire comprendre en quoi consiste la recherche géoscientifique. Voilà donc pour le premier élément.

La deuxième étape concerne la technologie appliquée, c'est-à-dire comment nous pouvons aider les entreprises à trouver la technologie dont elles ont besoin, et à la perfectionner pour augmenter leur productivité et leur efficacité. Voilà pour la seconde étape.

La troisième consiste à aider ces entreprises à faire des analyses et des prospections de marché. Nous collaborons avec elles pour déterminer dans quels secteurs elles vendent leurs produits et comment ces derniers pourraient être améliorés pour répondre aux besoins de nouveaux marchés étrangers. Dans cette optique, nous leur fournissons une aide financière et leur offrons des voyages pour la promotion ou la commercialisation de leurs produits. En résumé, donc, la plupart de ces ententes tombent plus ou moins dans ces trois catégories.

M. Oberle: Merci.

[Text]

• 1025

Mr. Rompkey: With regard to the amount of money, that varies too, but on the average I would say we are spending something between . . . as I recall, Saskatchewan was around 6. In my own province it is up around 16 over a five-year period, and there are varying degrees of funds spent across the country.

The source of those funds, as you probably know, to a large degree is under the economic development envelope and out of the regional fund and negotiated under the ERDA agreements, the new Economic Regional Development Agreements that are being negotiated across the country.

Mr. Oberle: But who does the negotiating? Does your department do the negotiating? Do you establish the criteria? What flexibility do you have? What guidelines do you have with regard to the funds available for these purposes?

Mr. Rompkey: We try and work that out with the provinces. The generation of agreements now is the second generation. We have had one generation which is expiring, and the negotiation is the same.

It really begins at the official level. Our officials negotiate with the provincial officials, and of course the industry is obviously consulted, because that is the name of the game—the object is to support and help them. So the officials begin the negotiations. When they think they have some understanding of what is required, what is needed and what is most effective, it is then brought to the ministerial level, discussed at that level and maybe modified and maybe approved.

In some cases there are shared cost agreements; in some cases not. In some cases there is delivery by the Government of Canada and delivery by the provinces. In my own province part of the agreement is cost-shared because one of the things we have been able to do in minerals, as in forestry, is to indeed build up an expert force in some provinces where they have not done it on their own. Now it is there, it is important to allow it to keep operating, and there is no point in duplicating it. So one of the effects of these agreements is to place in the provinces the kind of expertise they need to do the job. I would say that there is a fair amount of co-operation and consensus among the officials and among the experts in the fields as to what needs to be done, and there is very little disagreement that I can see.

Mr. Oberle: With all that agreement and co-operation, why is it that among all the provinces you have mentioned you did not mention Quebec, Ontario, British Columbia, the big provinces? The agreements have expired, what is the hold up? What is so offensive about the trade-offs you are demanding that it is not possible to reach agreements with them? The first generation has expired and they are in limbo.

Mr. Rompkey: With regard to British Columbia, Mr. Chairman, the negotiations are continuing that province. We just finished a Mines Ministers' conference but I did not have a chance to go into any depth with Mr. Rogers on the British Columbia agreement. We just did not get the opportunity—

[Translation]

M. Rompkey: Pour ce qui est des investissements, ils varient également, mais en moyenne, nous dépensons environ . . . si je me souviens bien, ce chiffre était de 6 pour la Saskatchewan, et dans ma propre province, il se situait autour de 16 pour une période de 5 ans. Cela varie d'une région à l'autre.

Comme vous le savez, la majeure partie de ces crédits proviennent de l'enveloppe du développement économique, et plus précisément de la caisse régionale qui sert à financer les nouvelles ententes de développement économique et régional qui sont actuellement négociées dans tout le pays.

M. Oberle: Qui s'occupe des négociations? Est-ce votre ministère? Est-ce vous qui fixez les critères? Sont-ils souples? Quelles directives avez-vous établies en ce qui concerne la répartition des crédits?

M. Rompkey: C'est ce que nous essayons de déterminer avec les provinces. Les ententes que nous négocions actuellement constituent, si l'on peut dire, la deuxième génération d'ententes, puisque celles de la première arrivent à expiration; toutefois, les négociations sont les mêmes.

Elles commencent au niveau des fonctionnaires. Les nôtres négocient avec les fonctionnaires provinciaux, après consultation bien sûr de l'industrie puisque c'est elle qu'on cherche à aider. Donc, les négociations commencent au niveau des fonctionnaires. Une fois qu'ils ont une bonne idée de ce qu'il faut faire et de la façon dont il faut le faire, le dossier est soumis aux ministres, qui peuvent le modifier avant de l'approuver.

Parfois, ces ententes prévoient le partage des coûts, entre le gouvernement fédéral et la province, mais ce n'est pas toujours le cas. Dans ma propre province, une partie seulement de l'entente prévoit le partage des coûts, car l'une des choses que nous avons réussi à faire dans le domaine des minéraux, tout comme dans le domaine forestier, est de mettre sur pied une équipe d'experts dans les provinces où il n'y en avait pas. Maintenant que l'équipe est constituée, il faut absolument qu'elle puisse poursuivre ses activités, tout en évitant bien sûr les chevauchements. Donc, ces ententes permettent de mettre sur pied dans les provinces les équipes d'experts dont elles ont besoin pour atteindre les objectifs fixés. Je peux vous dire que les fonctionnaires et les experts en question sont généralement assez d'accord entre eux sur ce qu'il faut faire.

M. Oberle: Vous me parlez de collaboration et de consensus, alors comment se fait-il que vous n'ayez pas mentionné le Québec, l'Ontario et la Colombie-Britannique, qui sont pourtant les provinces les plus vastes? Leurs ententes ont expiré, alors qu'attend-on? Est-ce ce que vous exigez une contrepartie qui empêche les négociations d'aboutir? La première génération d'ententes a déjà expiré, et rien ne se fait.

M. Rompkey: En ce qui concerne la Colombie-Britannique, monsieur le président, les négociations se poursuivent. Une conférence des ministres des Mines vient de se terminer, mais je n'ai pas eu l'occasion de discuter sérieusement avec M. Rogers de l'entente de la Colombie-Britannique. Nous n'en avons tout simplement pas eu l'occasion car il y avait d'autres

[Texte]

there were other things we were discussing. But I do not see that there is a major difficulty with British Columbia.

With regard to Quebec, we have made proposals, they have made proposals. I certainly think it is not ballgame over, but sometimes it is a question of the elements in the agreement. Sometimes it is a question of how these are to be delivered. I think it is fair to say that we still have not come to an agreement with Quebec as to how the various elements are to be delivered, but we have made proposals. But in the areas and the provinces where these agreements have not been finalized, or are about to be finalized, in a majority of the cases I think we have come to agreement, and only in a minority of cases have we not.

Mr. Oberle: In the course of your discussions, obviously you must be talking about the general state of the industry and the situation, which is rather precarious even in the medium- and long-term future. They are not just in an ordinary low cycle, there are major adjustments throughout the world that will have a profound effect on the future of the industry.

• 1030

Are you discussing with the provinces better techniques and measures that could be taken jointly by the federal and provincial governments to assist the industry, to relieve the industry from the extra heavy social burden that has been assigned to it in the past that it will not be able to bear in the future, obviously, because of the constraints the new markets will place on us? I am thinking about such things as sharing more equitably the social burdens, the municipal taxation, the so-called non-profit taxes. Where are you at there? Are you reaching any consensus? Is there a move to adjust the demands that both the senior governments have made on the industry in the past, preferably, of course, adjusted in a way that you do not just give grants to companies that are about to go broke, but to get off their backs so they can plan and manage their own survival?

Mr. Rompkey: That is an extremely good question Mr. Oberle raised, Mr. Chairman. I think his analysis is very good. The industry is in a difficult situation. I do not think it is in a dying situation, and I take issue, and I hope he does, too, with those people who say it is a sunset industry in Canada. To make that claim would be to cut off a lot of my area, a lot of his area, a lot of the north; to write off hundreds of thousands of people in Canada who depend on that industry for their livelihood.

Mr. Oberle: Five hundred small towns and cities.

Mr. Rompkey: That is right.

Our job is to keep it alive and keep it well, and I believe that is possible. We have to do a number of things. He puts his finger on one important aspect. One thing you have to do is find new ore, because you are going to run out. By the year

[Traduction]

questions à l'ordre du jour. Toutefois, je ne pense pas que la négociation avec la Colombie-Britannique se heurte à de graves obstacles.

En ce qui concerne le Québec, nous avons fait des propositions et la province en a fait autant. Rien n'est compromis pour l'instant, les négociations continuent toujours. Parfois, même si l'on s'entend sur la fin, il faut s'entendre sur les moyens. On peut donc dire que nos négociations avec le Québec n'ont pas encore abouti, mais que nous lui avons fait des propositions. Pour ce qui est des autres provinces avec lesquelles nous n'avons pas encore signé d'ententes, elles sont en nombre très limité car, dans la plupart des cas, l'entente est pratiquement conclue.

M. Oberle: Au cours des discussions que vous avez, vous devez certainement parler de la situation générale dans laquelle se trouve l'industrie, situation que l'on peut qualifier de précaire aussi bien pour le moyen terme que pour le long terme. Il ne s'agit pas de difficulté cyclique normale, si l'on peut dire, mais plutôt d'une évolution radicale de cette industrie, dans le monde entier.

Envisagez-vous avec les provinces de faire prendre aux gouvernements fédéral et provinciaux des techniques et des mesures qui permettront d'aider ce secteur industriel et de le soulager du fardeau social supplémentaire qu'on lui avait attribué dans le passé et qu'il ne pourra plus désormais assumer, étant donné les contraintes que les nouveaux marchés nous imposent? Je pense plus précisément à un partage plus équitable des charges sociales, des impôts municipaux etc. Où en êtes-vous? Avez-vous réussi à dégager un consensus? Les deux paliers supérieurs de gouvernements essaient-ils aujourd'hui d'alléger les charges qu'ils imposent à ce secteur industriel, et de faire en sorte que les subventions qu'ils octroient permettent vraiment aux entreprises bénéficiaires de redémarrer sur de bonnes bases, en d'autres mots, que ces subventions ne sont pas versées trop tard, alors qu'elles sont au bord de la faillite?

M. Rompkey: La question de M. Oberle est tout à fait pertinente, monsieur le président. Son analyse de la situation est particulièrement perspicace, car ce secteur industriel se trouve en effet dans une situation difficile. Par contre, je ne pense pas que ce soit désespéré, et je m'oppose, tout comme lui je l'espère, à ceux qui prétendent que ce secteur industriel est condamné. En effet, cela reviendrait à rayer de la carte une grande partie de ma région et de sa région aussi, sans parler du Nord. En d'autres termes, cela reviendrait à mettre au chômage des centaines de milliers de travailleurs qui, au Canada, dépendent de ce secteur industriel.

M. Oberle: Cinq cents petites villes et localités.

Mr. Rompkey: C'est exact.

Notre tâche consiste donc à assurer la reprise de ce secteur, et je suis convaincu que cela est possible. Pour cela, il y a un certain nombre de choses à faire. Vous en avez souligné une, parmi les plus importantes. En effet, l'une des premières

[Text]

2000, I think it is something like 50% of what we have now will be finished, so you have to find that.

But certainly you have to help the companies survive and prosper, and I have talked about some ways we could do that through refining technology and helping them with marketing, and so on. We have to find new markets. If fibre optics is replacing copper, for example, what can you do with copper? And I think we have found . . . I know he was at the Mineral Outlook Conference, at which there were some very good papers. We have to find ideas for where we can sell ore where we have not been selling it in the past. But he puts his finger on the question of the survival of the companies, and they are in a precarious position, and certainly the tax regime—federal, provincial, municipal, and Crown corporation—is certainly, according to them, a burden.

I would say from the point of view of the Government of Canada, I think there is a recognition that that is the case, and indeed steps have been taken. Mr. Lalonde, in his February 1983 budget, you will recall, made some provision for the flow-through shares for tax deduction to outside investors, and that investment is starting to come. When I met with the Prospectors & Developers Association in Toronto, they told me that over the last year they have had \$100 million of new investment in junior mining companies and small mining companies. We can appreciate that small companies are much more flexible than large companies are, and that is where a lot of the action is going to be. That is starting to happen. So steps have been taken to refine some of the tax regime. The former chairman and I were discussing earlier a refinement to that which the PDA wants to put into place.

But there is a burden; there is a burden on them. The Mining Association of Canada claims that something like 30% of their operating costs are taxes of one kind or another. A lot of those, though, are at the provincial and municipal level, and, for example, the costs of things like hydro. How do we deal with that? I think we have to deal with it co-operatively. And I raised it with my colleagues last week, and we do have, indeed, a taxation task force which is ongoing with federal and provincial officials to look at that tax regime.

• 1035

I told my colleagues that once we get an update on that I am going to send it to them for their comments and their suggestions to see how we might co-operatively attack that whole question of taxation, which is certainly one we have to address.

Mr. Oberle: This task force, Mr. Minister, has been meeting and operating for some time. Have you any report? You say it is an ongoing thing. I have not seen anything they have produced. What are you aiming at?

[Translation]

choses à faire consiste à trouver de nouveaux gisements, faute de quoi nous n'aurons plus assez de minerai. En effet, d'ici l'an 2,000, environ 50 p. 100 des gisements actuels seront épuisés, donc il faut en trouver d'autres.

Par ailleurs, nous devons bien sûr aider les entreprises à survivre et à prospérer, et j'ai déjà dit qu'on pourrait notamment y parvenir en les aidant à adapter la technologie à leurs besoins, à commercialiser leurs produits etc. Nous devons trouver de nouveaux marchés. Si la fibre optique remplace le cuivre, par exemple, que va-t-on faire avec ce dernier? Je crois que le député a assisté à la Conférence sur les perspectives minières, au cours de laquelle des communications très intéressantes ont été faites. Il va falloir réussir à trouver le moyen de vendre du minerai sur des marchés que nous n'exploitons pas jusqu'à présent. Le député a parlé de la survie des entreprises, qui sont aujourd'hui dans une situation très précaire, en raison notamment du fardeau fiscal, qu'il soit fédéral, provincial ou municipal, et des charges sociales qui leur sont imposées.

Je peux vous dire que le Gouvernement du Canada s'en est rendu compte et qu'il a déjà pris des mesures pour remédier à la situation. Dans son budget de février 1983, M. Lalonde a prévu un mécanisme de transfert des déductions fiscales à l'intention des investisseurs étrangers, et ces derniers commencent à venir investir chez nous. Lorsque j'ai rencontré les représentants de la *Prospectors & Developers Association* à Toronto, ils m'ont dit que, depuis l'année dernière, 100 millions de dollars avaient été investis dans de petites entreprises minières. On comprendra aisément que ces petites entreprises sont beaucoup plus souples que les grandes et que, par conséquent, c'est là que la majeure partie des investissements vont se faire. On commence déjà à le constater. Des mesures ont donc été prises pour améliorer notre système fiscal à leur intention. J'ai déjà envisagé avec l'ex-président de cette association certaines améliorations que cette dernière préconise depuis un certain temps.

Toutefois, le fardeau qui leur est imposé est important. L'Association minière du Canada prétend que les taxes représentent environ 30 p. 100 des coûts de fonctionnement de ses membres. Certes, les impôts provinciaux et municipaux en représentent une bonne partie, sans parler du coût de l'électricité. Cependant, il faut trouver un moyen d'y remédier. Pour ce faire, nous devons collaborer, et c'est dans cette intention qu'avec mes collègues, la semaine dernière, nous avons chargé un groupe de travail fédéral-provincial d'examiner le régime fiscal de ces entreprises.

J'ai promis à mes collègues de leur envoyer le rapport de ce groupe de travail dès qu'il sera prêt, afin qu'ils me fassent part de leurs suggestions sur la façon de résoudre, tous ensemble, ce problème de l'imposition des entreprises.

M. Oberle: Ce groupe de travail fonctionne depuis déjà un certain temps. A-t-il déjà préparé un rapport? Je n'ai encore rien vu. Quel est votre objectif?

[Texte]

Mr. Rompkey: I am not sure that a report has been produced, but we have looked at the problem to see what the solutions might be. As a result of the consultation with the federal and provincial officials and with the mining industry representations were made to the Minister of Finance before the February 1983 budget, and I believe it is fair to say that those representations bore fruit.

That is the kind of approach I think you have to take.

Mr. Oberle: You are not looking for a report of the kind you can share with us?

Mr. Rompkey: We could have a report, but what is important is that you refine the system, that you modify the system to give a better climate and a better incentive to the taxed company. So I think the object is to try to make the system work better for the companies.

Mr. Oberle: I think it is critically important. That is one area.

The other area is the regulatory regimes that are in place, often overlapping jurisdiction in areas of environmental and industrial health and safety and God knows what, the thousand different things that delay the commissioning of projects for up to 15 years and really drive away anyone. Those are two key areas, and I have not met any industry spokesmen in my travels who have had any input into this task force studying taxation.

Now, that may not be a fair comment to make, but certainly I have asked this question in the House. I really think you ought to insist that a report be published and that there be more input from industry. I would like to know where you are heading because it is quite worrisome that when the mining association appears before the Macdonald royal commission a former Deputy Minister of Finance reminds them that they are really in a sunset industry.

That worries me. That means that the resource sectors . . . forestry, mining and so on—would be looked at as sort of unsophisticated rural occupations that we should be growing out of as a mature industrial nation. That is difficult for me to swallow, and I know it is difficult for you to swallow coming from the area you are from, because it means we would have high-tech things in Labrador and all over the place and somehow we will manage to export that high-tech product and earn with it about \$35 billion a year that these resource industries earn for us in foreign exchange. It is ludicrous even to consider anything like this.

[Traduction]

M. Rompkey: Je ne pense pas qu'il ait déjà préparé un rapport, mais nous avons essayé de cerner le problème afin de pouvoir mieux identifier les solutions qui conviennent le mieux. Suite aux consultations qui ont eu lieu entre les fonctionnaires fédéraux et les fonctionnaires provinciaux, ainsi qu'avec les représentants de l'industrie minière, des démarches ont été faites auprès du ministre des Finances avant la préparation de son budget de février 1983, et on peut dire que ces démarches ont porté leurs fruits.

Voilà le genre d'approche que nous devons prendre, à mon avis.

M. Oberle: Vous ne pensez donc pas que ce groupe de travail préparera un rapport que nous pourrons examiner ensemble?

M. Rompkey: C'est possible qu'ils produisent un rapport, mais l'important, c'est d'améliorer le système afin de rendre le climat en général et les dispositions fiscales en particulier plus favorables à l'entreprise. Notre objectif est donc d'améliorer le système à l'intention des entreprises.

M. Oberle: C'est en effet d'une importance vitale. Voilà pour la première question que je voulais vous poser.

J'aimerais maintenant parler des différents mécanismes réglementaires qui sont en place, et qui chevauchent souvent plusieurs niveaux de compétence dans les domaines de la santé et de la sécurité au travail, et j'en passe . . . Je veux parler des milliers de choses qui retardent la réalisation de projets pendant des dizaines et des quinzaines d'années, pour finalement décourager tout le monde. Voilà donc les deux principaux domaines que je voulais aborder, mais j'aimerais vous signaler qu'au cours des mes déplacements, je n'ai rencontré aucun représentant de ce secteur industriel qui ait participé aux travaux de ce groupe d'étude sur la situation fiscale des entreprises.

Je suis peut-être un peu injuste en vous disant cela, mais j'ai déjà posé la question en Chambre. Vous devriez à mon avis insister pour que ce groupe d'étude prépare un rapport avec la participation des représentants de ce secteur industriel, et que ce rapport soit publié. En d'autres termes, j'aimerais vraiment savoir quel est votre objectif, car il est plutôt inquiétant d'entendre un ancien ministre des Finances rappeler à l'Association minière, qui comparaissait devant la Commission royale Macdonald, que c'est un secteur industriel sur le déclin.

Ce genre de déclaration m'inquiète beaucoup. Cela veut dire que des secteurs de ressources comme les forêts, les mines, etc., sont considérés comme des métiers ruraux tout à fait terre à terre, qui ne doivent plus exister dans une nation industrialisée parvenue à maturité. Voilà le genre de déclaration que je trouve difficile à avaler, et ce doit être aussi difficile pour vous étant donné la région d'où vous venez; en effet, cela signifierait que nous aurions des industries de technologie de pointe au Labrador et partout ailleurs, que nous exporterions ce produit technologique et en tirerions environ 35 milliards de dollars par an, alors que les industries des ressources nous donnent cela chaque année en devises extérieures. C'est complètement ridicule.

[Text]

So there is a lot of anxiety and a lot of worry out there, and you ought to allay those fears, and the way to do it is to publish reports and bring in the industry and others too.

Mr. Rompkey: I certainly concur with that. I think there has been consultation with the industry. There has to be more. I can say that I have a standing committee of advisers, NACOMI, made up of very senior people from all across the country and we meet several times a year to go into this.

I suggested, by the way, last week that we try to stage the Mineral Outlook Conference, the mines ministers meeting and the meeting of the Mining Association of Canada in a three-day period every year so the community comes together and is able to share knowledge and ideas over that period of time.

The consultation has to be done. The name of the game is the mining companies. I want to mention the workers later on, but the name of the game is helping those guys to survive and to prosper. That is what we are there for. That is what I am there for as far as I am concerned. So they have to be brought in. They have to be brought in at every opportunity.

I would say to the Hon. Member, Mr. Chairman, that I would like his views as well, as the critic for the opposition. Any ideas he has we would be glad to hear about, and we would be glad to share some of our research with him in more detail.

• 1040

To make one other point, because he put his finger on it earlier, if I may, he mentioned, earlier on in the question, this bearing the social cost. And that is a very important point. There is a human problem in the mining industry. I have had my work force in Labrador City slashed in half, for example, a community that had a great ego, who thought it was there, it was doing well, it was living high on the hog, as a lot of moneyed communities do and, suddenly, bang!, your future is in jeopardy, the bottom has gone out of it, and you are concerned that you are up there in the north all by yourself and who is going to help you? There is a human problem in the mining industry that we have to be aware of, too. I think that steps have been taken in the past, and I hope that we can take further steps to deal with that social problem. ILAP, for example, has been one of the mechanisms which has helped the social problem, in terms of relocation, re-training, and so on. But we have to do more of that. We have to do more of that as a government, and we have got to make sure that those people who are . . . inevitably, if we are going to—you know, the machine . . . once you start using the machine and refining it, you are going to cut out people. And then you have to find something else for those people to do. And so re-training is going to be essential, I think, and we have to see that we have the programs and the funds in place to do more of that. I think that was in your earlier question. I think it is a very important point.

[Translation]

Une grande incertitude plane donc sur ce secteur industriel, et vous devriez faire tous les efforts nécessaires pour la dissiper; je vous conseillerais donc de publier les rapports de ce groupe de travail et de faire participer les représentants de ce secteur industriel et d'autres aux travaux de ce groupe.

M. Rompkey: Je suis tout à fait d'accord avec vous. L'industrie a d'ailleurs été consultée, et il faudra qu'elle le soit encore. Je peux vous dire qu'un comité consultatif permanent, le NACOMI, a été constitué, qui réunit des experts de toutes les régions du pays et qui examine le problème plusieurs fois par an.

Je vous ai également indiqué, la semaine dernière, que nous essayons de regrouper la Conférence sur les perspectives minières, la Réunion des ministres des Mines et l'Assemblée de l'Association minière du Canada sur trois jours, chaque année, afin que les membres de ce secteur puissent se rencontrer et partager leurs opinions.

Cette consultation est nécessaire. Ce qui est en jeu, ce sont les entreprises minières. Je parlerai des travailleurs tout à l'heure, mais il faut tout d'abord aider ces entreprises à survivre et à prospérer. C'est là notre tâche, tout au moins c'est la mienne. Il faut donc que ces entreprises soient consultées, chaque fois que cela est nécessaire.

J'aimerais rappeler au député, monsieur le président, que j'apprécie ses suggestions, et qu'il n'hésite pas à me faire part des autres propositions qui lui sembleraient pertinentes.

Si vous le permettez, je reviens sur un autre sujet dont il a parlé plus tôt au début de sa question, celui du coût social. C'est un point très important. Il y a un aspect humain au problème de l'industrie minière. J'ai vu le nombre des travailleurs de *Labrador City* réduit de moitié, c'est un exemple. Voilà une communauté qui était très contente d'elle, qui se débrouillait très bien, qui vivait bien comme la plupart des groupes qui ont de l'argent. Soudain, du jour au lendemain, l'avenir est incertain, tout s'effondre et les gens s'inquiètent de se retrouver tout seuls dans le Nord sans personne pour les aider. Dans l'industrie minière, il y a un aspect humain que nous ne devons pas oublier. Des choses ont déjà été faites et j'espère qu'on pourra faire plus encore pour résoudre le problème social. Vous avez par exemple le programme d'adaptation pour les travailleurs de l'industrie (PATI) un des mécanismes qui permet de recycler, de réinstaller les travailleurs et qui, de cette façon, allège le problème social. Notre gouvernement doit faire plus encore dans ce sens et s'assurer que ces gens-là qui vont forcément souffrir de la prépondérance de la machine, auront d'autres possibilités. Il faut trouver d'autres ouvertures pour ces gens-là. Le recyclage également va devenir essentiel et nous devons nous assurer que les programmes et les fonds aillent dans ce sens. Et c'est la question que vous avez posée au début, c'était très important.

[Texte]

The Acting Chairman (Mr. Gendron): One last question, Mr. Oberle.

Mr. Oberle: Okay. I have to ask this question—what does the Minister and his officials know about Petro-Canada's effort to develop their joint venture with Japan and to develop their northeast British Columbia coal holdings? Why was that proposal turned down by FERA? Can you give me some answers on that? I just cannot believe what I am hearing.

Mr. Romkey: That was raised at the conference, I recall, by Mr. Rogers. I think, for the details of that, I am going to turn to Mr. Tellier, because coal really is a little out of my ballpark.

Mr. Tellier: Mr. Minister, I wonder if either Reiner Hollbach or George Miller would have the information.

Mr. M.R. Hollbach (ADM, Conservation and Non-Petroleum, Energy, Mines and Resources): Mr. Chairman, I would have to take that on notice and get back to the committee. I am not personally familiar with the details of why FERA has come to that decision. I will have to research that. I cannot speak from memory and I have no notes on that with me today.

Mr. Oberle: Mr. Chairman, could I ask the Minister to undertake to give me an official statement. I would prefer to have a letter.

Mr. Romkey: Yes. Well, I will, because I share the concern. And I must say ...

Mr. Oberle: If we put a \$3 billion infrastructure in place, a railway and town and a port, and then we do not permit the projects to go ahead, that is incredible. And I would venture to guess that FERA made a political decision, based on the fact that in their opinion Japan is developing too much or an equity in our resources. And that is not their job. I would really like a statement from the government to tell me what happened.

Mr. Romkey: Well, I would undertake to get such a statement, Mr. Chairman. I would simply make some general comments—one is that FERA, in my experience, over the past year or so, has loosened up, I guess it is fair to say, considerably and speeded up considerably. And, certainly, it is Mr. Lumley's intention that, where that investment is reasonable and profitable in the interests of Canada, he certainly intends to allow it to be made. I would make that comment first of all. I do not know really what the answer is to the specific question.

I would simply make one other point, and that is that I would hope, and I said this to the Mines ministers, that they come to me before these decisions are taken, and not afterwards, so that I, as Mines minister, can have some input into the process beforehand.

Mr. Oberle: You were not consulted?

Mr. Romkey: I do not always see FERA applications, you know, it is not an automatic process that it is shown. Naturally, it has to be approved by Cabinet, that is obvious.

[Traduction]

Le président suppléant (M. Gendron): Une dernière question, monsieur Oberle.

M. Oberle: D'accord. Il faut que je pose cette question: qu'est-ce que le ministre et ses collègues savent de l'entreprise commune de Petro-Canada et du Japon et des tentatives de développement des mines de charbon de Colombie-Britannique? Pourquoi cette proposition a-t-elle été rejetée par l'AEIE? Que pouvez-vous me dire? J'ai du mal à croire mes propres oreilles.

M. Romkey: Si je me souviens bien, la question a été soulevée par M. Rogers à la conférence. Quant aux détails, je vais demander à M. Tellier de vous les donner car je ne connais pas très bien tout ce qui a trait au charbon.

M. Tellier: Monsieur le ministre, peut-être que M. Reiner Hollbach ou George Miller ont ces informations.

M. M.R. Hollbach (SMA, conservation et produits non pétroliers, Energie, Mines et Ressources): Monsieur le président, je vais devoir m'informer avant de répondre. Personnellement, je ne sais pas pourquoi l'AEIE est parvenue à cette conclusion. Il faudrait que je m'informe. Je ne peux pas parler de mémoire et je n'ai pas de note à ce sujet.

M. Oberle: Monsieur le président, j'aimerais que le ministre nous fasse parvenir une déclaration officielle, je préférerais une lettre.

M. Romkey: Oui. Je le ferai, parce que cela m'intéresse également. Je dois dire ...

M. Oberle: Si nous installons une infrastructure de 3 milliards de dollars, si nous construisons un chemin de fer, une ville et un port, je vois mal comment nous pouvons ensuite permettre que le projet ne se réalise pas. J'imagine que l'AEIE a pris une décision politique, considérant que le Japon commence à avoir trop d'intérêts dans nos ressources. Cet organisme n'est pas là pour ça. J'aimerais bien que le gouvernement nous explique ce qui s'est produit.

M. Romkey: Monsieur le président, je vais essayer de préparer cette déclaration. Cela dit, j'ai pu constater que depuis un an environ l'AEIE a quelque peu relâché ses critères et également, il faut le reconnaître, accéléré ses procédures considérablement. En tous cas, M. Lumley est tout à fait déterminé à autoriser les investissements qui sont raisonnables et qui risquent d'être profitables pour le Canada. Voilà pour une première observation; quant à la réponse à la question précise, je ne la connais pas vraiment.

Mais je veux faire une autre observation, et j'espère, je l'ai d'ailleurs dit aux ministres responsables des Mines, qu'ils devraient venir me voir avant de prendre ces décisions-là et non pas après pour que moi, qui suis en partie responsable des Mines, puisse participer à la décision.

M. Oberle: Vous n'avez pas été consulté?

M. Romkey: Je ne vois pas toujours les demandes qui parviennent à l'AEIE. Vous savez, ce n'est pas automatique. Évidemment, le Cabinet doit donner son approbation.

[Text]

• 1045

But if somebody has an interest in promoting mining and there is foreign investment needed and it is in the interests of Canada to do it, then I would like, as mines Minister, to be advised so that I can take a position on behalf of the mining industry. I made that point to my colleagues, and I hope they take advantage of it. I do not know what a lot of the details on this are, but I will undertake to get some answers.

Mr. Oberle: The department was not consulted before the decision was made.

Mr. Tellier: Mr. Chairman, I cannot say that. Like Mr. Hollbach, I do not remember the specifics of the case. But usually the practice in terms of the process, every time that FIRA deals with a case, with mining or with oil and gas properties or transactions and so on, usually at the official level there is an exchange of information. But I am not aware of the details in that case.

The Acting Chairman (Mr. Gendron): Mr. Andre.

Mr. Andre: Thank you, Mr. Chairman. I would like to ask the Minister questions about the petroleum compensation charge. In particular, I notice from the estimates that the petroleum compensation account ran a deficit last year of \$212 million, and is scheduled or projected to run a deficit this year of \$291 million. That account is supposed to be run on a break-even basis; that was part of the energy pricing agreement signed with Alberta. Why is that account running a deficit?

Mr. Rompkey: Mr. Chairman, I am going to ask Mr. Tellier to comment on that.

Mr. Tellier: Mr. Chairman, I might give a short general answer, and then I am going to ask Roland Priddle, who is the assistant deputy minister responsible for that sector, to fill in.

Basically, Mr. Andre, the main reason is that as a result of the NORP supplement giving the new oil reference price to the special old oil as a result of the June 30 agreement last year, the proportion, as you know, of Canadian crude getting the international price went up from about 28% or 30% to about 50%. As a result, this has had an impact on the petroleum compensation account.

Secondly, the exchange rate: If the dollar goes down—and Mr. Priddle has the number—if the dollar goes down it has an impact on the NORP supplement and so on.

Mr. Priddle.

Mr. Roland Priddle (Assistant Deputy Minister, Petroleum, Department of Energy, Mines and Resources): Mr. Chairman, may I remind Mr. Andre that the undertaking and the expectation according to the September 1, 1981 agreement between Canada and Alberta on energy pricing and taxation fiscal arrangements and the like provides that we would run to a zero balance by the end of the term of the agreement, the end of 1986. Nevertheless, we have tried to maintain a rough balance in the account. Given the very large magnitudes involved—the revenues on an annual basis from the PCC are

[Translation]

Mais lorsque quelqu'un s'intéresse à l'exploitation minière, lorsque des investissements étrangers sont nécessaires et qu'il y va de l'intérêt du Canada, en ma qualité de ministre des Mines, j'aimerais bien être prévenu pour pouvoir prendre position au nom de l'industrie minière. J'ai expliqué cela à mes collègues et j'espère qu'ils en profiteront. Je ne connais pas les détails de cette transaction-là, mais je vais essayer de m'informer.

Mr. Oberle: Le ministère n'a pas été consulté avant que la décision ne soit prise.

Mr. Tellier: Monsieur le président, je n'irai pas jusque là. Tout comme M. Hollbach, je ne me souviens pas des détails. Mais d'ordinaire, chaque fois que l'AEIE est saisie d'une affaire, qu'il s'agisse de mines, de pétrole ou de gaz ou d'autres types de transaction, il y a un échange d'information. Dans ce cas particulier, je ne connais pas les détails.

Le président suppléant (M. Gendron): Monsieur Andre.

Mr. Andre: Merci, monsieur le président. J'ai des questions à poser au ministre à propos des frais d'indemnisation. En particulier, je vois dans le budget que le compte d'indemnisation du pétrole a eu un déficit de 212 millions de dollars l'année dernière et que pour cette année, on prévoit un déficit de 291 millions de dollars. Voilà pourtant un compte qui est censé s'équilibrer. C'était ce que prévoyait l'accord d'établissement des prix signé avec l'Alberta. Pourquoi ce compte est-il en déficit?

Mr. Rompkey: Monsieur le président, je vais demander à M. Tellier de vous répondre.

Mr. Tellier: Monsieur le président, une réponse très courte d'ordre général puis je demanderai à Roland Priddle, le sous-ministre adjoint responsable de ce secteur, de préciser.

Monsieur Andre, ce déficit est attribuable principalement au supplément prévu par le PRPN qui impose au vieux pétrole spécial le prix prévu pour le nouveau pétrole depuis l'accord du 30 juin de l'année dernière. Comme vous le savez, la proportion de pétrole brut canadien vendu au prix international est passée de 28 ou 30 p. 100 à environ 50 p. 100. Par conséquent, cela a eu des effets sur le compte d'indemnisation du pétrole.

Deuxièmement, il y a le taux de change: si le dollar descend, et M. Priddle a les chiffres, si le dollar descend cela a des effets sur le supplément PRPN.

Monsieur Priddle.

Mr. Roland Priddle (sous-ministre adjoint, pétrole, ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le président, je rappelle à M. Andre qu'aux termes de l'accord du 1^{er} septembre 1981 sur l'établissement des prix de l'énergie et les accords fiscaux entre le Canada et l'Alberta, nous devons parvenir à un équilibre financier à la fin de l'accord, c'est-à-dire à la fin de 1986. Toutefois, nous avons toujours cherché à garder un certain équilibre. Étant donné l'importance des sommes en cause, le compte d'indemnisation du pétrole s'élève

[Texte]

around \$2 billion—we think that so far the experience has been reasonably satisfactory.

Mr. Chairman, Mr. Andre will recall that the last time the petroleum compensation charge was changed was January 1, 1983; so that is 17 months ago, nearly. We had expected that there would be the possibility to adjust the petroleum compensation charge say every six months, at the same time as the changes in crude oil prices envisaged under the September 1981 agreement. Crude oil prices stopped rising at the beginning of 1983, and there has not been that opportunity to make adjustments in the charge. As well, there have been major changes in the demands on the petroleum compensation account.

• 1050

The deputy has mentioned the provision of a new oil reference price for the special old oil; the oil found post-1973. He also mentioned the effect of the foreign value of the Canadian dollar on the account. As a rule of thumb—and there are some refinements I will not bore the committee with—as a rule of thumb, for each 1¢ fall in the value of the Canadian dollar against the American dollar, there is an increase in the cost of petroleum compensation of \$120 million to \$130 million a year. The 5% or so fall that we have had from, say, 81¢ to 77¢... near enough—U.S. per Canadian dollar in the last few months will have a very significant effect this year if the Canadian dollar stays at the 77¢ U.S. level. I am not pretending to anticipate.

Mr. Andre: My question is, why cannot the Petroleum Compensation Charge be changed now? We have the record of the last fiscal year; the deficit projection of the last fiscal year. Ought not the Petroleum Compensation Charge—should it not be set to project to the best ability—I realize you are doing some predicting of the future, which is always difficult. But you have made some predictions. You are predicting a deficit. Is this just a case of not wanting to put on an increase in the Petroleum Compensation Charge in advance of an election? I see that after a likely election date we have a surplus in the petroleum compensation account, 1985-86 to 1986-87, which seems to say that we will avoid telling the consumers of gasoline the truth before an election and then afterwards we will hit them with not only enough to bring this account into balance on an ongoing basis but to make up for the previous deficits that we have been running. What can be the justification? Why is it not changed now?

The Chairman: Mr. Tellier.

Mr. Tellier: Mr. Chairman, I think we would agree the PCC could be adjusted. It was adjusted, you will recall, from \$3.25 to \$3.75 a barrel, as Mr. Priddle said, last year. It could be adjusted; but because there have been some fluctuations because of the factors we have mentioned, I do not think it has been felt that it was urgent to adjust it. Your point is very well taken: it will have to be adjusted. We are monitoring the situation and these numbers keep changing.

[Traduction]

à environ deux milliards de dollars par année, nous sommes raisonnablement satisfaits des résultats jusqu'à présent.

Monsieur le président, M. Andre se souviendra que la dernière fois qu'on a modifié le taux d'indemnisation du pétrole, c'était le 1^{er} janvier 1983. Autrement dit, il y a près de 17 mois. Nous pensions pouvoir ajuster le taux de compensation du pétrole tous les six mois et, en même temps, modifier le prix du pétrole brut fixé en septembre 1981. Le prix du pétrole brut a cessé d'augmenter au début de 1983 et depuis lors, on n'a pas eu l'occasion de modifier le taux d'indemnisation. De même, les demandes d'indemnisation n'ont pas tellement évolué.

Le sous-ministre vous a dit que le prix de référence pour le pétrole nouveau avait été appliqué à la réserve spéciale d'ancien pétrole; le pétrole trouvé après 1973. Il vous a parlé également des effets de la valeur étrangère sur le dollar canadien dont ce compte est constitué. En règle générale—it y a des détails que je ne vous donnerai pas car ils risqueraient de vous ennuyer—en règle générale, chaque fois que la valeur du dollar canadien baisse de 1c. par rapport au dollar américain, il y a une augmentation de l'indemnisation du pétrole de 120 à 130 millions de dollars par année. La baisse de 5 p. 100 que nous avons vue lorsque le dollar est passé de 81c. à 77c., approximativement, américain par dollar canadien depuis quelques mois, aura des effets importants cette année si le dollar canadien reste à 77c. américain. Mais je ne voudrais pas anticiper.

M. Andre: Mais pourquoi ne peut-on changer maintenant le taux d'indemnisation du pétrole? Nous avons déjà les chiffres pour l'année financière passée, nous possédons le déficit projeté pour la dernière année financière. Est-ce que le taux d'indemnisation du pétrole ne devrait pas être fixé pour tenir compte le mieux possible... Je sais bien que vous êtes forcés de faire des prévisions, ce qui n'est pas toujours facile. Mais vous en avez déjà faites. Vous prévoyez un déficit. Est-ce que par hasard vous hésitez à augmenter les frais d'indemnisation du pétrole juste avant les élections? J'imagine qu'après les élections il y aura un excédent dans le compte d'indemnisation du pétrole, de 1985-1986 à 1986-1987, et à mon sens, cela revient à éviter de dire la vérité aux consommateurs d'essence juste avant les élections; tout de suite après, on lui réserve une hausse qui sera suffisant, non seulement pour balancer le compte d'indemnisation, mais également pour rattraper les déficits passés. Comment cela peut-il être justifié? Pourquoi ne pas changer dès maintenant?

Le président: Monsieur Tellier.

M. Tellier: Monsieur le président, je reconnais que le compte d'indemnisation du pétrole pourrait être ajusté. Vous vous en souviendrez, comme M. Priddle vous l'a dit, l'année dernière il est passé de 3.25\$ à 3.75\$ le baril. Cela pourrait être ajusté. Cela dit, les facteurs dont nous avons parlé ont subi certaines fluctuations et on n'a pas jugé urgent de faire des ajustements. Comme vous le signalez à juste raison, il faudra

[Text]

[facultative] sommes au sein de la commission des ressources naturelles et de l'énergie à Ottawa. Nous surveillons la situation mais ces chiffres ne cessent d'évoluer.

About the impact on the consumers, as you know, Mr. Andre, an adjustment today to the PCC—Petroleum Compensation Charge—would have an impact of less than 1¢ per litre of gasoline. So the impact at the consumer level would be quite minimal. You are very much aware of the price wars that are going on in the downstream and so on. So I do not think the political dimension you are putting on it, as far as I know, is a consideration. It will be very minimal in its impact.

Mr. Andre: My number is about 2.5¢ a litre, as opposed to less than 1¢.

According to EMR projections, long-term energy supply and demand projections from July of last year, you are predicting that next year the price of crude oil will go up to \$38 from the current \$36, so there would be a \$1.50 increase, and according to my calculations you need a \$1.25 increase now to balance the petroleum compensation account. So that is approximately \$3, perhaps, in additional impact in the cost of crude to the refiner, and the rough rule of thumb is that each dollar of crude is about 0.8¢ a litre at the pump. So that is about 2.5¢ a litre required next year to make up for the deficits run this fiscal year and last fiscal year, plus the anticipated increase in crude oil, based on your department's projections. It just looks extremely suspicious. I have to question the appropriateness.

[Translation]

[texte] le faire un jour ou l'autre. Nous surveillons la situation mais ces chiffres ne cessent d'évoluer.

Quant aux effets sur le consommateur, comme vous le savez, si on ajustait aujourd'hui le taux de compensation du pétrole, cela ferait augmenter le prix d'un litre d'essence de 1c. ou moins. Par conséquent, pour les consommateurs les effets seraient minimes. Cela dit, vous devez être au courant de la guerre des prix qui se fait au niveau des détaillants. Je ne sais pas si la dimension politique que vous cherchez à ajouter est vraiment une considération. Elle ne pourrait avoir que des effets minimes.

M. Andre: D'après mes chiffres, il s'agissait de 2.5c. le litre et non pas de moins de 1c.

D'après les projections de MER de juillet dernier sur la demande et les approvisionnements en énergie, l'année prochaine le prix du pétrole brut devrait passer de 36\$ à 38\$, ce qui ferait une augmentation de 1.50\$ et, d'après mes calculs, pour balancer le compte d'indemnisation du pétrole, vous devez augmenter le taux de 1.25\$. Autrement dit, cela fait environ 3.00\$, en impact sur le coût du pétrole brut aux raffineries et on considère approximativement que pour chaque dollar de pétrole brut, il faut compter 0,08c. le litre à la pompe. Cela fait donc 2.5c. le litre qu'il faudra l'année dernière pour compenser le déficit de cette année financière-ci et de l'année financière passée plus l'augmentation prévue du prix du pétrole brut d'après les projections de votre Ministère. Tout cela a l'air très douteux. Je suis forcé de me demander si c'est vraiment justifié.

• 1055

As Mr. Priddle pointed out, the energy pricing agreement of September 1981 provided there could be adjustments every six months. There have been at least two opportunities to make those adjustments since the last adjustment of January 1, 1983. There will be another opportunity coming up on July 1; but according to the Estimates, anyway, that opportunity will be avoided as well, and we will wait until January 1, 1985, when presumably the political situation will be a little clearer.

It is another example of why the hell the whole national energy program, with the hands-on government involvement, is just bad. Perhaps I am being unduly suspicious to imply political motives in the operation of this, but then again, perhaps it could be understood, given that I have observed the operation of energy politics for the last 12 years. One would have to be deaf, dumb and blind not to see some political manipulation in energy politics or policies in Canada.

But so be it. I have made my point. I guess I cannot really expect . . .

But to a related question on the PCC, you indicated that, as of last June's agreement between Alberta and Canada, SOOP is now NORP. How many prices do we have really in terms of Canada? I know NORP, new oil reference price; COOP, conventional old oil price; SOOP, special old oil price. I have heard mention recently of WORP, world oil reference price; and SORP, synthetic oil reference price. That is only five. How many, in fact, do we have? How many of those are

Comme M. Priddle l'a souligné, l'accord d'établissement des prix de l'énergie de septembre 1981 prévoyait que des ajustements pourraient être effectués tous les six mois. On a déjà eu l'occasion de faire ces ajustements à deux reprises depuis l'ajustement du 1^{er} janvier 1983. Il y aura une autre possibilité le 1^{er} juillet mais, du moins d'après le budget, on n'en profitera pas non plus et on attendra le 1^{er} janvier 1985, date à laquelle la situation politique devrait être quelque peu éclaircie.

Voilà un autre exemple de l'état déplorable du programme national de l'énergie et de l'ingérence regrettable du gouvernement. Je me trompe peut-être lorsque je soupçonne des motifs politiques, mais c'est compréhensible de la part d'une personne qui, comme moi, a pu suivre les méandres de la politique de l'énergie depuis douze ans. Il faudrait être sourd aveugle et muet pour ne pas voir les manipulations politiques auxquelles on se livre dans le domaine de l'énergie.

Mais quoi qu'il en soit, je me suis fait comprendre. J'imagine qu'on ne peut pas s'attendre . . .

Quant à la question du compte d'indemnisation du pétrole, vous avez dit que depuis l'accord de juin dernier entre l'Alberta et le Canada, le prix spécial de l'ancien pétrole était devenu le prix de référence du pétrole nouveau. En fait, combien de prix différents avons-nous au Canada? Je connais le prix de référence du pétrole nouveau, le prix conventionnel de l'ancien pétrole, le prix spécial de l'ancien pétrole; récemment, j'ai entendu parler du prix mondial de référence du

[Texte]

different from each other? When are we going to admit the obvious, that we are not as smart as the marketplace, and get rid of this alphabet soup of NORP, COOP, SOOP, WORP and SORP and recognize that Adam Smith or Economics 101, supply and demand and where they cross is, in fact, the best price you are going to be able to come up with, no matter how clever and intelligent the people are we may hire to do better than that?

Mr. Rompkey: Mr. Tellier.

Mr. Tellier: Mr. Chairman, I can only say to Mr. Andre that when I came to the department a year and a half ago I went through a nightmare trying to familiarize myself with these acronyms.

Mr. Andre, basically, if you leave the jargon aside—and your point is well taken; there is a lot of jargon in this, and it is fairly complex—basically, there are two prices. You have the old oil price, and as you know, as a result of the agreement signed between Mr. Zaozirny and Mr. Chrétien last June 30, it was decided that the price of old oil—i.e., the oil before 1974—was going to be frozen. You will recall the 75% cap in relation to the international price and so on. One of the options was to roll back—and the producers would have been badly affected and so on—\$3 or \$4 a barrel and so on. This was put aside. One of the options considered as that point in time, you will recall, by the Minister of Energy was to move to the international price. This was rejected at that point in time for various reasons.

Basically, the price of old oil is frozen, so that is one price. The other price which exists is the new oil reference price, and the new oil reference price is all that oil which does not fall into the old oil category, including synthetic crude, the Suncor crude and the Syncrude output. And if you go a step further, is this new oil reference price the international price? To a large extent, yes.

• 1100

As you know, one of the provisions in the 1983 amending agreement had to do with resolving this oil quality differential. In the agreement the differential between the various qualities of oil does not reflect in a completely accurate fashion the basket of crudes that you have out there in the international market and so on. So we did try to resolve that in collaboration with the industry, especially Saskatchewan and Alberta.

I think it has been resolved to a large extent. Some crude may be still slightly under-compensated. Others may be slightly over-compensated. But overall I think we could say that the new oil reference price is more or less the international price.

[Traduction]

pétrole et du prix de référence du pétrole synthétique. Cela n'en fait que cinq. Combien y en a-t-il en réalité? Et dans quelle mesure sont-ils vraiment différents les uns des autres? Quand nous rendrons-nous à l'évidence que nous ne sommes pas aussi malins que le marché et quand nous débarrasserons-nous de tous ces gadgets pour reconnaître comme Adam Smith et *Economics 101* que l'importance c'est le point de convergence de l'offre et de la demande, et que c'est ça qui détermine le meilleur prix possible, et que vous pouvez toujours embaucher des gens extraordinairement intelligents, ils ne réussiront pas à faire mieux.

Mr. Rompkey: Monsieur Tellier.

Mr. Tellier: Monsieur le président, tout ce que je peux vous dire c'est que lorsque je suis arrivé au ministère il y a un an et demi, j'ai failli devenir fou quand j'ai dû me familiariser avec tous ces sigles.

Monsieur Andre, indépendamment du jargon, et vous avez parfaitement raison, il y a beaucoup de jargon très complexe, il y a en réalité deux prix. Vous avez le prix de l'ancien pétrole, comme vous le savez, qui a été fixé par un accord signé par M. Zaozirny et M. Chrétien le 30 juin dernier. Aux termes de cet accord, le prix de l'ancien pétrole, c'est-à-dire le pétrole découvert avant 1974, devait être gelé. Vous vous souviendrez du maximum de 75 p. 100 du prix international. Une des options était de répercuter—ce qui aurait affecté tout autant les producteurs—trois ou quatre dollars le baril. Cette option a été écartée. À l'époque, vous vous souviendrez que le ministre de l'Energie avait également envisagé de s'aligner sur le prix international. Cela fut rejeté pour diverses raisons.

En fin de compte, le prix de l'ancien pétrole est gelé, voilà donc pour un prix. Quant à l'autre prix, c'est le prix de référence du pétrole nouveau et ce prix de référence du pétrole nouveau porte sur tout le pétrole qui n'appartient pas à la catégorie pétrole ancien, y compris le brut synthétique, le brut Suncor et la production de Syncrude. Et si vous allez plus loin encore et me demandez si ce nouveau prix de référence du pétrole nouveau est identique au prix international, je peux vous répondre que dans une large mesure, effectivement.

Comme vous le savez, une des dispositions de l'accord modifié de 1983 portait sur cette différence de qualité qui était toujours un problème. Au terme de l'accord, les différentes qualités de pétrole ne coïncident pas exactement avec l'éventail des qualités de pétroles bruts qui existent sur le marché international. Nous avons donc essayé de résoudre ce problème en collaboration avec l'industrie, et en particulier avec la Saskatchewan et l'Alberta.

Je crois que dans une large mesure le problème a été résolu. Il est possible qu'une partie du pétrole brut soit toujours quelque peu sous-indemnisée. Il y a peut-être également quelques cas de sur-indemnisation, mais dans l'ensemble, nous pensons pouvoir dire que le prix de référence du pétrole nouveau est approximativement identique au prix international.

[Text]

Your point that this is a very complex regime, I agree with you. We are at 91% now of the world price and at some point in time, obviously, one of the options that will have to be considered is deregulating the price of oil, and obviously this is an option that is being discussed within the industry and within governments at this point in time.

Mr. Andre: Changing the subject a little bit to the question of the activity level of the industry itself. As you are no doubt aware, the industry has been in a severe state of depression over the last three, perhaps four years, that drilling rig utilization is at some fraction of availability. It has been a little bit better in the last few months than it had been, but it is still a long way from where it ought to be. Service companies are in a very serious situation and, if the truth were out, I think we would find that in fact the banks own a very large portion of this industry, though they choose not to make that public because they might have to take losses affecting their equity base, causing a problem. There is an awful lot of soft receivables out there. There is an extremely serious, almost pathetic situation.

It is especially aggravating, more than aggravating perhaps, to read as I and others did yesterday that a Minister of the Crown, the Minister of State for Economic and Regional Development, state that in his opinion \$2.5 billion being spent on industrial incentives are basically wasted and not producing the results hoped for, whereas you have this industry—the oil and gas industry—paying a horrendous level of taxes in comparison to every other industry, taxes at such a level that it has crippled the industry.

For some reason that is at least frustrating to those of us who come from that part of the country, but I would hope frustrating to anybody who thinks about it, to have this incredible situation where on the one hand policies initiated by the government, the National Energy Program—albeit I will concede implemented based on expectations that turned out to be non-realized... but nonetheless it remains in place carrying with it this tremendous regulatory load. And I must say that the service companies are in deep trouble, but the lawyers and accountants are not because we have certainly provided them with a helluva lot of work. It is only the people who look for oil and gas that are out of work. The people who handle paper shuffling are doing very well. But is is an incredible level of taxes in comparison to every other industry. Now, at what point in time can we expect some rationalization? And I must say, one wants to tear one's hair out, or what little one has left, to read comments by a Minister of the Crown, who is at the Cabinet table, approving on the one hand punitive taxes to an industry that has a tremendous record of reinvestment and job creation and so on, while at the same time approving \$2.5 billion worth of incentive programs, which he himself admits we are probably getting very little value for.

[Translation]

Vous dites que c'est un régime particulièrement complexe et je suis d'accord avec vous. A l'heure actuelle, nous sommes à 91 p. 100 du prix mondial et à un moment donné, de toute évidence, nous allons devoir envisager de déréglementer le prix du pétrole. Evidemment, cette possibilité fait déjà l'objet de discussions avec l'industrie et les gouvernements.

M. Andre: Je change un peu de sujet pour parler du taux d'activités de l'industrie. Vous devez savoir que l'industrie a traversé une période grave de dépression depuis 3, ou 4 ans et qu'une partie seulement des tours de forage disponibles sont utilisés. Depuis quelques mois, la situation s'améliore quelque peu, mais nous sommes loin d'être parvenus à un niveau satisfaisant. Les compagnies de service traversent également une situation grave et, si la vérité était connue, on s'apercevrait probablement que les banques sont propriétaires d'une bonne partie de cette industrie, même si cela ne les arrange pas de l'annoncer publiquement parce que leur actif risquerait d'en souffrir. Il y a une quantité de compagnies qui vacillent au bord de la faillite. C'est une situation très grave, presque pathétique.

C'est d'autant plus exaspérant, et cela va même au-delà de l'exaspération, d'entendre un ministre de la Couronne, le ministre responsable du développement économique et régional, déclarer hier qu'à son avis les 2.5 milliards de dollars qui servent à encourager l'industrie sont gaspillés et qu'ils ne donnent pas les résultats qu'on espérait. Pendant ce temps, ces industries, celle du pétrole et du gaz, sont écrasées sous la charge fiscale comparativement à toutes les autres industries, et paient des impôts véritablement paralysants.

C'est donc une source de frustrations pour ceux d'entre nous qui viennent de cette partie du pays, mais j'espère que cela irrite également tous ceux qui réfléchissent à cette situation, une situation incroyable où d'une part les politiques du gouvernement, le Programme national de l'énergie... je le reconnais, cette politique est partie de prémisses qui ne se sont pas réalisés par la suite. Cela dit, cette politique est toujours là et la réglementation impose un fardeau énorme. Les compagnies de service traversent des difficultés graves mais les avocats et les comptables sont loin d'être à plaindre car nous leur avons trouvé vraiment beaucoup de travail. Tous les spécialistes de la papeterie s'en tirent vraiment très bien. Cela dit, cette industrie est incroyablement lourdement impôtée comparativement aux autres industries. Maintenant, à quand la rationalisation? Pour l'instant, on a envie de s'arracher les cheveux, le peu qu'il nous en reste, quant on lit les observations d'un ministre de la Couronne qui siège au Cabinet, et qui d'une part approuve des impôts punitifs pour cette industrie qui a toujours lourdement réinvesti et créé de nombreux emplois, tout en approuvant un programme d'encouragement de 2.5 millions de dollars qui ne sert probablement pas à grand chose, il le reconnaît lui-même.

You know it is, again, a classic case where we sit here in our ivory tower in Ottawa and say we are smarter than the marketplace, we know better than Canadians out there. We are going to take money away from this industry because it is

Vous le savez, voilà un exemple classique: nous sommes ici dans notre tour d'ivoire à Ottawa et nous pensons être plus malins que le marché et que le reste des Canadiens. Nous décidons d'arracher de l'argent à cette industrie parce qu'elle

[Texte]

too damn healthy—worse than that, it is healthy in a part of the country that does not vote for the government party. We are going to give it to industries in other parts of the country so that they supposedly will get healthy too; and that has not been happening. The Minister—and I will give him credit—at least had the candour to admit that most of these programs are a bloody waste of money.

The Conference Board of Canada recently, in the last week I believe, indicated that once more Alberta—its major industries are the oil and gas industries—can be expected to be the province in Canada with the weakest prospects. Every other province is expected to grow somewhat; Alberta is going to shrink again, according to the Conference Board whose short-term projects have been relatively good.

We recognize that we are on the eve of an election and perhaps, not perhaps, this is an inappropriate time to expect major changes. However, I wonder if the Minister would comment on the suggestion that it is time we recognized that the oil and gas industry in this country cannot be expected to continue to carry the fiscal burden that was put on it at the time when expectations were pie in the sky, whatever . . . at least, they certainly turned out to be inaccurate. The jobs created looking for oil and gas—the drilling industry, the service industry, exploration, development industry—are every bit as legitimate for Canadians as jobs created in or maintained at Canadair, de Havilland, Maislin, or any of the others.

How can the Minister justify driving this industry out of business in order to collect money to maintain other industries that perhaps ought not to be in business in the first place? I will leave it at that. It is a bit of a soliloquy and perhaps unanswerable. But I hope the Minister can understand the extreme sense of frustration and anger by those whose jobs have been lost, by those whose businesses have been taken over by the bank, by those whose houses have been foreclosed, and on and on and on. This is not as a result of some mysterious international forces, but as the result of action by their government. It ought not to have happened, but since it did happen, at what point in time are we going to have the recognition that it has happened and needs to be corrected?

Mr. Rompkey: I would say, first of all, Mr. Chairman, that up to now I have had a lot of concern about a healthy Alberta, because a lot of my people are there. I was in Fort McMurray, for example. Out of 25,000 people in Fort McMurray, about 7,000 are Newfoundlanders. I was in Tuktoyatuk. They go back there every year to work on the rigs in the Beaufort Sea. In terms of having an interest in seeing a healthy western Canada, I have almost been in a way . . . A lot of the people who have voted for me in the past have had to go there to look for jobs and, believe me, it is not a question of one area of the country or the other. So if there are people who are out of work as a result of a downturn, a lot of them are people I know. I have some appreciation for that.

[Traduction]

est en bien trop bonne santé, et pire encore, en bonne santé dans une région du pays qui ne vote pas pour le gouvernement au pouvoir. Nous allons donc donner cet argent-là aux industries du reste du pays en supposant qu'elles vont se rétablir, mais ce n'est pas ce qui se produit. Le ministre a du moins eu la décence de reconnaître que la plupart de ces programmes étaient un sacré gaspillage.

Tout récemment, la semaine dernière je crois, le *Conference Board* a déclaré qu'une fois de plus on s'attendait à ce que l'Alberta dont les principales industries sont le pétrole et le gaz, ait les perspectives les plus ternes. Toutes les autres provinces connaîtront une certaine croissance, l'Alberta va continuer à s'étioler d'après le *Conference Board* dont les projections à long terme sont en général assez justes.

Nous savons tous que nous sommes à la veille d'une élection, et peut-être, d'ailleurs, c'est certain, ne faut-il pas s'attendre à des changements majeurs. Toutefois, le ministre ne pense-t-il pas qu'il est temps de reconnaître que les industries du pétrole et du gaz ne peuvent plus continuer à supporter un fardeau fiscal qui leur avait été imposé à une époque où on attendait monts et merveilles. On s'était trompé. Les emplois créés pour la prospection du pétrole et du gaz, l'industrie du forage, les industries de service d'exploration, de développement, ces emplois sont tout aussi légitimes pour les Canadiens que les emplois créés ou conservés à Canadair, de Havilland, Maislin, et ailleurs.

Comment le ministre peut-il concevoir de mettre en faillite cette industrie pour maintenir à flot d'autres industries qui feraient peut-être aussi bien de fermer leurs portes? J'en resterai là. J'ai fait mon petit monologue, il est peut-être difficile de répondre. En tous cas, j'espère que le ministre comprendra la colère et la frustration des gens qui ont perdu leur emploi, de ceux qui ont vu leurs entreprises, leurs maisons, saisies par la banque, etc. Tout cela n'a pas été provoqué par une force internationale mystérieuse, c'est le résultat direct des mesures de notre gouvernement. Les choses n'auraient pas dû se passer ainsi mais, devant cette évidence, quand accepterons-nous de reconnaître la situation et de prendre les mesures qui s'imposent?

M. Rompkey: Monsieur le Président, jusqu'à présent la santé de l'Alberta m'a toujours tenu à cœur parce que j'ai beaucoup de famille là-bas. Par exemple, il ya quelque temps j'étais à Fort McMurray. Sur 25,000 habitants, 7,000 habitants de Fort McMurray environ sont des Terre-neuviens. Je suis allé à Tuktoyatuk. Ils retournent là-bas tous les ans pour travailler sur les plate-formes dans la Mer de Beaufort. Je vous assure que j'ai toujours accordé la plus grande importance à la santé de l'Ouest du Canada . . . Il y a beaucoup de gens qui ont voté pour moi dans le passé et qui ont été forcés d'aller là-bas chercher du travail et, croyez-moi, il ne s'agit pas de choisir entre une région ou une autre. Il y a des gens qui n'ont pas de travail à cause du ralentissement, il y en a beaucoup que je connais personnellement. C'est donc un problème dont je suis conscient.

[Text]

• 1110

I would simply say, though, on the other side of the coin, in terms of support from the Government of Canada and creation of jobs in that industry with help from the Government of Canada, I have seen it going on in my end of the country. I have seen tens of millions, maybe hundreds of millions of dollars in PIP grants to help companies to drill off the east coast where drilling would not have taken place if that money was not available. The Government of Canada has financed that undertaking and that money has to come from somewhere. I guess there are thousands of jobs that have been created off the east coast. More and more of those jobs are jobs for people in my end of the country who used to have to go to the west to find jobs. I hope they still will go to the west but now they will at least have the option. This is as a result of that activity of finding work near their original home. I think there are two sides to the coin. I do not think it is simply a one-sided coin.

I can remember—talking of tax regimes—when we had the depreciation allowance. I recall several years ago when we were paying companies to drill whether they found any oil or not. We were simply paying money either in . . .

Mr. Fennell: It is the same thing now.

Mr. Rompkey: No. I think we are paying them and they have found it.

Mr. Fennell: It pays you more to drill a dry hole.

Mr. Rompkey: Well, Petro Canada found one the other day. Paul, what was the rate of flow in Terra Nova the other day? There is still a lot of exploration to be done in that Hibernia field. There is still a lot of oil there that we have to prove.

I think there are two sides to the coin. I do not know that the tax regime is ever absolutely perfect. I am not going to insert myself today, as members can appreciate, in a discussion of what the tax regime should or should not be. I do think we have to put the thing in perspective and I think I will accept Mr. Andre's comment as a representation.

Mr. Andre: Just one quick, final question on a different subject. Can we expect any action in the near future respecting gas marketing in the United States? What is the status of negotiations with the American regulators respecting increasing the flow of allowables to the U.S.?

The Chairman: Mr. Tellier.

Mr. Tellier: Mr. Chairman, as you know, we have been working in conjunction with the industry and two producing provinces. First and foremost Alberta, of course, and in British Columbia. We have been working within a task force on examining the options for a new gas export pricing policy. One of the options which has been discussed among these players, i.e. Alberta, B.C., ourselves and the industry—and when I say the industry I do not just mean the producers, but also the exporters and the carriers—has been to move towards buyers-

[Translation]

Cela dit, il y a un autre aspect de la question, soit le soutien du gouvernement canadien et la création d'emplois dans cette industrie avec l'aide du gouvernement canadien. J'ai vu ce qui a été fait dans ma région. J'ai vu des dizaines de millions, peut-être même des centaines de millions de dollars versés à des compagnies dans le cadre des subventions du programme d'encouragement du secteur pétrolier pour leur permettre de forer sur la Côte Est ou cela n'aurait pas été possible sans cet argent. Le gouvernement du Canada a financé ces entreprises et, bien sûr, l'argent devait venir de quelque part. Voilà donc des milliers d'emplois qui ont été créés au large de la Côte Est. De plus en plus, ces emplois vont à des gens de ma région qui étaient jadis forcés d'aller dans l'Ouest pour trouver du travail. J'espère qu'ils continueront à y aller, mais au moins, maintenant, ils auront le choix. Aujourd'hui, s'ils le souhaitent, ils peuvent rester dans leur propre région. Il y a deux côtés à cette médaille, on ne peut considérer un seul des deux côtés seulement.

A propos de régimes fiscaux, je me souviens de l'époque de la déduction pour dépréciation. Il y a plusieurs années, nous payions les compagnies pour forer, qu'elles trouvent du pétrole ou pas. Nous payions simplement soit . . .

M. Fennell: Cela n'a pas changé.

M. Rompkey: Non. Aujourd'hui, nous les payons et ils trouvent du pétrole.

M. Fennell: C'est plus rentable de forer un puits sec.

M. Rompkey: Petro-Canada en a trouvé un l'autre jour encore. Paul, quel est le débit du gisement Terra Nova trouvé l'autre jour? Il y a encore beaucoup de prospection à faire dans ce champ Hibernia. Il y a encore beaucoup de pétrole qui n'est pas déterminé.

C'est une médaille qui a deux faces. Je ne pense pas qu'il soit possible de trouver un régime fiscal absolument parfait. Je n'ai pas l'intention de me lancer aujourd'hui dans une discussion sur ce qu'un régime fiscal devrait être ou ne pas être. Il faut voir les choses en perspective et, cela dit, nous prenons note des observations de M. Andre.

M. Andre: Une dernière question très rapidement sur un sujet différent. Où en est la commercialisation du gaz aux États-Unis; qu'a-t-on l'intention de faire? Où en sont les négociations avec les organismes de réglementation américains, je veux parler des exportations autorisées à destination des États-Unis?

Le président: Monsieur Tellier.

M. Tellier: Monsieur le président, comme vous le savez, nous avons travaillé en collaboration avec l'industrie et avec les deux provinces productrices. Evidemment, surtout avec l'Alberta, et également avec la Colombie-Britannique. Nous avons travaillé au sein d'un groupe de travail qui étudie les possibilités d'une nouvelle politique d'établissement des prix du gaz à l'exportation. Une des options dont l'Alberta, la Colombie-Britannique, l'industrie et nous-mêmes avons discuté, et quand je dis l'industrie, ce ne sont pas seulement les producteurs mais également les exportateurs et les transporteurs, c'est

[Texte]

sellers negotiations within a framework. Most likely, this is the option that the government would retain.

• 1115

Basically, these buyer-and-seller negotiations would have to be blessed most likely by the National Energy Board, which would apply a certain number of tests to make sure, for instance, that the real costs are recovered, that that gas is not crossing the border and sold more cheaply than the lowest alternative fuel on the market in the United States, and so on and so on. So this is an option which is very much alive.

I think everybody who has been involved in this exercise at the same time would recognize that first of all, it would be difficult to put it in place overnight. As you know, the gas year starts on November 1. As you know, the amending agreement we signed with Alberta last June provides for a regime that would expire on October 31. So I think in fairness to the industry we should be able to tell them in late July, early August, what kind of pricing regime is going to be provided for on November 1.

So if as a result of these consultations the Government of Canada was going to decide that this is the right pricing policy, I think it is doubtful we would be able to put it in place to be able to announce it in July so that it could become effective the following November. So we are examining, again within that tripartite forum, perhaps an interim regime, where what we have now would be extended another year—i.e., the \$4.40, \$3.40 pricing regime—perhaps with a modification to the \$3.40 regime by lowering the threshold beyond which the discount gas is available and then announcing an intention of moving on November 1, 1985 with a new pricing policy, whatever it is.

About the difficulties that have to be surmounted, one, for instance, is how do you reconcile a buyer-seller negotiation? Who do you bring to the table? Is it solely the exporter, or do you bring also the producer? Secondly, how do you reconcile that approach with the flow-back system that Alberta has? In other words, would we be sure that the seller would have a strong enough financial incentive to maximize his revenues, because being part of that flow-back scheme, the money would get back to him, so for every discount he would give, maybe 90¢ of that dollar he would give away would come back through another source; and so on. So those are the kinds of difficulties that are being addressed.

As you know very well, because this was publicized, Premier Lougheed was in, if I am not mistaken, New York, in the United States, and he was saying—and you surely very much agree with that—that we have to go very cautiously. It is very important not to move in that direction, if that option was going to be retained, without getting some assurances that the volume is going to compensate; an increase in the volume is going to compensate for the decrease in revenue. So Alberta Treasury obviously is concerned about that. So are we; so are the producers; and so on. So hopefully by mid-July, late July, we should be able to say something about what kind of regime is going to prevail on November 1, 1984, and hopefully we will

[Traduction]

l'option de négociation entre acheteurs et vendeurs à l'intérieur d'un cadre prédéterminé. C'est probablement l'option que le gouvernement retiendra.

Il faudrait probablement que l'Office national de l'énergie bénisse ces négociations entre acheteur et vendeur, et pour ce faire, un certain nombre de critères seraient appliqués, pour s'assurer que les coûts véritables sont récupérés, que le gaz n'est pas vendu à meilleur compte que les carburants les plus économiques vendus sur le marché américain, etc. C'est donc une option qui reste très possible.

Cela dit, quiconque a participé à cet exercice se rend compte qu'il serait très difficile d'instaurer ce genre de chose du jour au lendemain. Comme vous le savez, l'année du gaz commence le 1^{er} novembre. D'après l'accord modifié que nous avons signé avec l'Alberta en juin dernier, le régime actuel doit expirer le 31 octobre. Nous devrions donc pouvoir leur dire d'ici la fin juillet début août quel genre de régime des prix sera instauré le 1^{er} novembre.

Si à la suite de ces consultations le gouvernement du Canada décidait que cette politique des prix est justifiée, je doute qu'il soit possible de la mettre en place et, surtout, de l'annoncer en juillet pour pouvoir l'appliquer dès novembre. Les trois parties examinent donc la possibilité d'une année l'accord actuel, le régime des 4.40 dollars et 3.40 dollars, peut-être avec une modification du régime des 3.40 dollars qui ramènerait le seuil au-delà duquel le gaz escompté est disponible. En même temps, on pourrait annoncer une nouvelle politique de prix, par exemple, pour le 1^{er} novembre 1985.

Quant aux difficultés à surmonter, par exemple, comment faut-il faire pour organiser des négociations entre acheteur et vendeur? Qui faut-il convoquer? Les exportateurs seulement ou bien les producteurs également? Deuxièmement, comment concilier cela avec le système de réinvestissement de l'Alberta? Autrement dit, comment faire pour s'assurer que le vendeur a des raisons financières suffisantes pour maximiser ses revenus? En effet, avec ce système de l'Alberta, chaque fois qu'il accorde un escompte, il en récupère une partie. S'il donne 1 dollar d'escompte, peut-être que 90 cents lui reviennent par un autre canal, etc. Voilà donc les difficultés qu'il faudra résoudre.

Vous le savez, on en a parlé, le premier ministre Lougheed est allé à New York aux États-Unis et il a déclaré—you devez être d'accord avec ça au moins—qu'il importait de prendre des précautions. Si cette option doit être retenue, il importe de ne pas nous engager sans nous assurer que l'augmentation du volume compensera suffisamment la baisse de revenu. Evidemment, c'est un point qui intéresse le Trésor de l'Alberta. Il intéresse également les producteurs, et nous-mêmes. D'ici la mi-juillet ou la fin juillet, nous espérons donc pouvoir être en mesure d'annoncer le type de régime qui prévaudra le 1^{er} novembre 1984 et même, nous espérons pouvoir annoncer au moins des intentions pour le 1^{er} novembre 1985.

[Text]

go a bit further and at least announce an intent for November 1, 1985.

Mr. Oberle: I just have one other area I would like the Minister to comment on, and that is the proposals to move a significant part of the Minister's responsibility or portfolio to Sherbrooke, Quebec; the Mapping and Surveys Branch. Maybe the Minister can tell me what that would involve in manpower, in cost; and I would like to know, of course, what the rationale for the move would be as well, and the timing.

• 1120

Mr. Rompkey: Yes. The process was begun before my time as Minister, I guess, but as I recall the details, Paul, it was . . . ?

Mr. Tellier: Yes, it was about 450 jobs.

Mr. Rompkey: Yes, and I do not recall the cost. Maybe you would like to comment to give us the details.

Mr. Tellier: Yes. We have Bill Hutchison, who is the assistant deputy minister responsible for the Surveys and Mapping Branch, among other things.

Basically, Mr. Oberle, you may recall that this decision goes back a long time; if my memory serves me well, 1977 or 1978. Basically, a certain number of decisions have been taken, and some of them were implemented. The one in Sherbrooke was not implemented. Shortly after coming into power, you will remember that the *Parti québécois* introduced Bill 101, and there were questions of whether or not public servants would be relocated into Sherbrooke, whether or not their children would have the choice in terms of language of instruction and so on, because this would conflict with the provision of Bill 101 and so on. So this was put on the back burner until the constitutionality of Bill 101 would be clarified.

Following the clarification by the courts of these provisions, that decision was confirmed, and it will be done over an eight-year period. Basically, the way it will be done is that it is not strictly taking x number of jobs in Ottawa and moving them to Sherbrooke; it is basically taking advantage of that opportunity to modernize equipment, to provide a centre of excellence in that part of EM&R. Basically, through attrition and through a very minimal transfer of people from Ottawa to Sherbrooke over the eight-year period, the move will materialize.

In terms of where we are now, the scheme has been approved by Treasury Board, and a project manager has been appointed in Sherbrooke. Temporary accommodation is in the process of being leased, and the land where the branch is going to be located, on the campus of the University of Sherbrooke, is in the process of being negotiated with the University of Sherbrooke and the Quebec government.

Mr. Rompkey: But I guess, to put it in context, it is really part of the decentralization policy the government began some years ago, and it is just one example of how a number of branches of various departments have moved to regions of the country, including British Columbia and including my own

[Translation]

[traduction]

M. Oberle: Une dernière chose; j'aimerais savoir ce que le ministre pense du déménagement à Sherbrooke, Québec, d'une partie des services du ministre: la direction des cartes et des relevés. Le ministre peut-il me dire combien d'employés seraient touchés, combien il en coûterait et, bien sûr, j'aimerais connaître les raisons qui justifient ce déménagement et également, le calendrier.

M. Rompkey: Oui. On a commencé cela avant que je ne devienne ministre, mais si je me souviens bien . . . Paul . . . ?

M. Tellier: Il s'agissait d'environ 450 emplois.

M. Rompkey: Oui; je ne me souviens pas du coût. Pouvez-vous nous en donner plus de renseignements?

M. Tellier: Oui. Nous pourrions demander à Bill Hutchison d'intervenir: il est le sous-ministre adjoint chargé de la Direction des levés et de la cartographie, entre autres choses.

Monsieur Oberle, vous vous souviendrez peut-être que cette décision remonte à 1977 ou 1978, si ma mémoire est bonne. On avait pris un certain nombre de décisions et on avait donné suite à certaines d'entre elles. Celle concernant Sherbrooke était restée sans lendemain. Peu après son arrivée au pouvoir, le Parti québécois a adopté la Loi 101; on songeait à faire dééménager des fonctionnaires à Sherbrooke mais il fallait décider si on leur permettrait de choisir la langue d'instruction de leurs enfants car cela pourrait contrevenir aux dispositions de la Loi 101. On a donc décidé de mettre cette idée en veilleuse jusqu'à ce qu'on se prononce sur la constitutionnalité de la Loi 101.

Les tribunaux ont fait connaître leur décision sur ces dispositions; la décision a été confirmée et on donnera suite à ce projet qui sera échelonné sur huit ans. Il ne s'agit pas essentiellement de prendre un certain nombre d'emplois à Ottawa et de les dééménager à Sherbrooke; il faut en profiter pour moderniser l'équipement, assurer les meilleurs résultats possibles de cette initiative du ministère de l'Energie, des Mines et des Ressources. Le déménagement d'Ottawa à Sherbrooke se fera par le biais du roulement du personnel et des mutations dont le nombre sera minimal; le déménagement s'effectuera sur une période de huit ans.

Voici où nous en sommes à l'heure actuelle. Le Conseil du Trésor a approuvé le projet et un directeur a été nommé à Sherbrooke. Nous sommes en train de louer des bureaux temporaires et le terrain sur lequel la direction sera située, sur le campus de l'Université de Sherbrooke fait l'objet de négociations avec les représentants de l'Université de Sherbrooke et du gouvernement du Québec.

M. Rompkey: Pour vous situer un peu mieux, je dirai que cela fait partie de la politique de décentralisation amorcée par le gouvernement il y a quelques années; ce n'est qu'un exemple du nombre de directions ou de ministères qui ont été dééménagés dans certaines régions du pays, y compris la Colombie-

[Texte]

province. I think the idea of having the Government of Canada there on the ground, in the regions, is basically a good one. I think it is important to put it in that context.

Mr. Oberle: Apart from the obvious considerations, what is it going to do to the efficiency of the department? Surely you cannot tell me . . .

Mr. Rompkey: Before that, though, with regard to the efficiency, I would like to . . .

Mr. Oberle: Oh, you have not answered regarding the costs. Could you give me some idea on that?

Mr. Rompkey: Yes, the costs. Mr. Hutchison can comment on the efficiency, but I do think it is important to recognize the point that this is a big country and a country of regions which are quite different. I do not have to explain that to the Hon. Member; he knows that as well as I do. Quite often, parts of the country feel the Government of Canada is a little remote, a little distant: It is not really our government; it is there. They are up there in Ottawa, and we are not really part of it. I think it is an important statement when you move an operation like that, and it says to people: The Government of Canada is your government; it knows you are there and it is responding. It is not simply in terms of job creation; I think the symbolic statement it makes is probably as important as anything else.

Let me ask Dr. Hutchison to comment on the costs of the efficiency.

• 1125

Dr. W.W. Hutchison (Assistant Deputy Minister, Earth Sciences, Department of Energy, Mines and Resources): Mr. Minister, Mr. Oberle, in response to your question, the costs in 1983-1984 dollars over the eight-year period would be \$78 million. In terms of operational efficiency, clearly this is a policy decision made by the government. It so happens there is some expertise in the University of Sherbrooke, in the area of remote sensing and in the area of geography and also in the area of digital cartography.

There is a revolution in the survey industry at the present time, so one of the moves we will be making is to, shall we say, modernize the plant as we make the move down to Sherbrooke, taking advantage of expertise available locally, perhaps strengthening it, and strengthening our own capability.

Mr. Oberle: How much money is approved by Treasury Board for this year's expenditures?

Dr. Hutchison: I do not have the exact figure, but it is roughly \$1.5 million to conduct the planning phase. As Mr. Tellier indicated, this year we are leasing a facility to move a small group of people down there, but a lot of the emphasis will be going into training people down there and working out the planning specifications for a building to be put up there, and that has been tentatively budgeted at \$35 million.

[Traduction]

Britannique et ma propre province. L'idée de décentralisation, de rendre visible la présence du gouvernement du Canada dans certaines régions me semble bonne. Il est important de ne pas oublier ce contexte.

M. Oberle: Outre les bienfaits évidents, comment ce déménagement améliorera-t-il l'efficacité du ministère? Vous ne prétendez certainement pas . . .

M. Rompkey: Mais avant de vous parler d'efficacité, je tiens à vous . . .

M. Oberle: Mais vous ne m'avez pas parlé des coûts. Pouvez-vous me donner une idée de cela?

M. Rompkey: Oui, les coûts. M. Hutchison pourra vous parler d'efficacité, mais il est important de reconnaître que notre pays est immense et que les régions sont très différentes les unes des autres. Je n'ai pas à l'expliquer à l'honorable député: il le sait aussi bien que moi. Très souvent, certaines régions du pays estiment que le gouvernement du Canada est trop lointain: ils ont l'impression que le gouvernement ne travaille pas pour eux, qu'il n'est pas là. Le gouvernement est situé au loin, à Ottawa, ce qui empêche la participation. Un déménagement comme celui-ci est très important: il équivaut à dire à ces gens que le gouvernement du Canada leur appartient et qu'il réagit à leurs besoins. Il ne s'agit pas simplement de créer des emplois. Il faut également tenir compte de la valeur symbolique du déménagement qui est tout aussi importante que d'autres aspects du projet.

Je vais demander à M. Hutchison de nous parler des coûts et de l'efficacité.

M. W.W. Hutchison (sous-ministre adjoint, Science de la terre, ministère de l'Energie des Mines et des Ressources): Monsieur le ministre, monsieur Oberle, en dollars de 1983-1984, le coût serait de 78 millions de dollars sur une période de huit ans. De toute évidence, toute décision de politique concernant l'efficacité opérationnelle doit être prise par le gouvernement. Il se trouve à l'université de Sherbrooke des experts en télédétection et en géographie de même qu'en cartographie numérique.

Actuellement, le domaine de l'arpentage est en pleine révolution si bien que nous allons notamment moderniser nos installations à l'occasion du déménagement à Sherbrooke, et comme nous pourrons compter sur des experts sur place, nous pourrons sans doute consolider notre propre capacité.

M. Oberle: Quel montant le Conseil du Trésor a-t-il approuvé dans le budget des dépenses cette année?

M. Hutchison: Je n'ai pas le chiffre exact mais je crois que pour la phase de planification il s'agit d'environ 1,5 million de dollars. Comme M. Tellier l'a dit, cette année nous louons des installations qui nous permettront d'installer une petite équipe sur place mais nous allons mettre l'accent surtout sur la formation de ces gens et sur la préparation des cahiers des charges pour l'édifice qu'on envisage d'y construire et pour lequel nous avons réservé provisoirement 35 millions de dollars.

[Text]

Mr. Oberle: But you are not anywhere near the conceptional drawings or planning of the buildings.

Dr. Hutchison: Well, in drawing up preliminary estimates we looked at a number of concepts, either one building or three separate buildings, but you might consider those as purely sketches. The very, very tight specifications will be worked out during the next 12 months and used by architects to look at how best, most economically and efficiently structures might be designed and then how these might be costed out.

Mr. Oberle: Will these buildings will be attached to the university?

Dr. Hutchison: No, this is land that lies across the road from the university. I think there has been some agreement between the university and the Municipality of Sherbrooke whereby the land could be made available to the federal government. I think final negotiations are taking place right now.

Mr. Oberle: Thank you.

Mr. Minister, what is this decision doing to the morale of the people in Ottawa? Are they excited about the move?

Mr. Rompkey: I do not know what the pattern will be in this case. I do know what the pattern has been in some other cases where moves have taken place. Not all the people have moved. Indeed, skilled people have found other jobs in the areas where they are, but you do create new jobs in the area you are going to. I do not know what the pattern will be in this one. I have not heard of any morale problems. I do not know that one exists. I do not think there is any great dissatisfaction. If there is, it has not come to my attention. But I think that the pattern has been that where moves have taken place, as I say, not everybody will move. A lot of them tend to find other jobs where they are, and that opens up new jobs for more people in other parts of Canada. So you think the net effect is positive rather than negative.

The Chairman: Mr. Oberle, would you permit me a supplementary to Dr. Hutchison?

Mr. Oberle: Sure, I am finished, Mr. Chairman. Thank you.

The Chairman: Doctor, you indicate that you are probably going to be building on the University of Sherbrooke campus, and you have undoubtedly had a number of discussions with that university. Have you had discussions with Bishop's University in Lennoxville to determine how they can be part of the picture down there?

Dr. Hutchison: Mr. Chairman, thank you for that question. It is very appropriate because we have had meetings with senior leaders from the Sherbrooke area, including Lennoxville, including the Rector of Bishop's University, as well as the Rector of the University of Sherbrooke. We will be looking at how we can co-operate to use those resources there to assist us, for example, in training some of our staff in skills, really

[Translation]

M. Oberle: Autrement dit, vous n'êtes même pas près à passer à la planification et encore moins à la conception des édifices, n'est-ce pas?

M. Hutchison: En préparant les prévisions budgétaires préliminaires, nous avons tenu compte de diverses possibilités, un seul édifice ou trois édifices distincts, mais on ne doit absolument pas considérer cela comme des plans concrets. Les cahiers des charges très spécifiques seront préparés d'ici 12 mois et c'est ainsi que les architectes pourront déterminer quelles seront les structures les plus efficaces et les plus économiques et à partir de là, ce qu'il en coûtera.

M. Oberle: Est-ce que ces édifices seront rattachés à l'université?

M. Hutchison: Non, ils seront construits sur un terrain situé en face de l'université. Je pense qu'il y a un accord entre l'université et la municipalité de Sherbrooke suivant lequel ce terrain serait mis à la disposition du gouvernement fédéral. Les négociations qui ont lieu actuellement tirent à leur fin.

Mr. Oberle: Merci.

Monsieur le ministre, quelle incidence cette décision a-t-elle sur le moral de vos effectifs à Ottawa? Sont-ils emballés à cette idée?

M. Rompkey: Je ne sais pas ce qui se passera dans ce cas-là mais je connais d'autres cas semblables de déménagement. Ce ne sont pas tous les employés qui ont déménagé car en effet, ceux qui possédaient des compétences précises ont trouvé du travail sur place. Rappelons cependant que le déménagement permettra la création de nouveaux emplois ailleurs. Je ne sais pas ce qui se passera dans ce cas-ci mais je n'ai pas eu vent de problèmes du côté du moral. Que je sache, il n'en existe pas. Je ne pense pas qu'il y ait beaucoup de mécontentement mais s'il y en avait, je serais au courant. Je pense qu'on a pu constater à l'occasion d'autres déménagements que ce n'était pas tous les employés qui déménageaient. Beaucoup d'entre eux trouvent du travail sur place et cela permet d'offrir du travail à d'autres Canadiens. Je pense que le solde est plus positif que négatif finalement.

Le président: Monsieur Oberle, me permettez-vous de poser une question complémentaire à M. Hutchison?

M. Oberle: Volontiers, j'ai terminé monsieur le président. Merci.

Le président: Vous avez dit que vous alliez peut-être construire un édifice sur le campus de l'université de Sherbrooke et je suis sûr que vous en avez beaucoup discuté avec les gens de l'université. Avez-vous parlé à des gens de l'université Bishop à Lennoxville dans le but d'une éventuelle participation de ce côté-là?

M. Hutchison: Monsieur le président, merci d'avoir posé cette question. Elle tout à fait pertinente parce qu'effectivement nous avons rencontré les principaux dirigeants de la région de Sherbrooke, y compris de Lennoxville, et nous avons parlé notamment au recteur de l'université Bishop, comme au recteur de l'université de Sherbrooke. Nous allons songer à un plan de coopération pour mettre à contribution les ressources

[Texte]

completely new skills that will be required for the type of work we will be doing during the next 15 years.

• 1130

The Chairman: Presumably you have had strong interest shown from both universities?

Dr. Hutchison: Very strong interest, in fact, we have a group down in Sherbrooke today meeting with some of the people from the universities to discuss what we might put in place by September of this year.

The Chairman: Both universities?

Dr. Hutchison: Yes.

The Chairman: Mr. Fennell, you have another 10 minutes.

Mr. Fennell: Fine. Is that the only question you have?

The Chairman: I have some more.

Mr. Fennell: You have not had a chance, so I will . . .

The Chairman: Fine.

Mr. Fennell: —come in behind you, if you like.

The Chairman: All right.

I have a question really for you, Mr. Minister, related to the success of a taxation innovation that occurred a few years ago, which made the flow-through measures applicable to the petroleum industry available to the mineral industry as well. This particular tax encouragement allows investors to put up money for what are extremely high-risk ventures, the incentive being that the investors have an opportunity to deduct their losses from other revenues. You get people like doctors and lawyers, and anyone else who is interested in reducing his or her total taxable income, putting money into this extremely high-risk investment.

The result, I understand, has been that a significant amount of money has flowed into the mineral industry, particularly at a period when it was quite depressed, and has managed to keep that industry at least in a state of reasonable readiness to take advantage of the next move up, whenever that occurs, in the world prices of the basic minerals. At the moment those prices are still depressed, but these incentives have come along at a good time and have allowed the industry at least to survive. Whether it was planned that way is perhaps not the case, but that has been the result.

What I understand has happened, however, is that the industry has found that the timetable for this flow-through does not really fit in with the Canadian climate. People raise their money generally towards the last part of the year, that is when people begin thinking about having to pay income tax on whatever they have earned and they are more interested in incentives to reduce taxable income at that part of the year.

At that part of the year, if a mining company raises money and has to spend it by the end of the calendar year, December

[Traduction]

de ces universités quant il s'agira de la formation de notre personnel car ce travail que nous entreprendrons au cours des 15 prochaines années exigera des compétences toutes nouvelles.

Le président: Je présume que les deux universités se sont montrées vivement intéressées, n'est-ce pas?

M. Hutchison: En effet, si bien qu'aujourd'hui même une équipe du ministère est à Sherbrooke précisément pour rencontrer les représentants des universités afin de discuter de ce que nous pourrons faire dès septembre prochain.

Le président: S'agit-il de représentants des deux universités?

M. Hutchison: Oui.

Le président: Monsieur Fennell, vous avez encore 10 minutes.

M. Fennell: Très bien. Avez-vous terminé, monsieur le président?

Le président: J'ai d'autres questions à poser.

M. Fennell: Vous n'avez pas eu l'occasion de les poser, je . . .

Le président: Très bien.

M. Fennell: . . . vous cède la parole, si vous voulez.

Le président: Merci.

Monsieur le ministre, je voudrais vous poser une question concernant les nouvelles mesures fiscales qui remontent à il y a quelques années et qui permettent d'appliquer à l'industrie minière les mêmes mesures de report qu'on offrait à l'industrie du pétrole. En effet, on peut désormais y investir dans des entreprises à très hauts risques, les investisseurs sont encouragés à le faire du fait qu'ils peuvent déduire leurs pertes du montant de leurs revenus d'autres sources. C'est ainsi que des médecins ou des avocats, quiconque cherche à réduire son revenu total imposable, peut investir dans des entreprises à très hauts risques.

Si j'ai bien compris, cela a permis l'injection d'une somme appréciable dans l'industrie des mines, ce qui était particulièrement bienvenu à un moment où elle connaissait un creux assez grave. C'est ainsi que cette industrie peut au moins se maintenir à flot et pourra être prête à tirer parti, le moment venu, de la reprise des prix mondiaux des minéraux de base. Actuellement, les prix sont encore en recul, mais ces encouragements ont été offerts au bon moment, et au moins l'industrie a pu se maintenir à flot. Je ne sais pas si c'est ce que l'on visait au départ, mais c'est certainement le résultat obtenu.

Toutefois, je pense que les représentants de l'industrie estiment que les échéances offertes ne conviennent pas à la situation canadienne. Les gens accumulent de l'argent en général vers la fin de l'année, et c'est à ce moment-là qu'ils pensent aux impôts qu'ils devront verser. C'est donc à ce moment-là qu'ils cherchent à trouver des façons de réduire leurs revenus imposables.

Si à cette époque précisément, les compagnies de mine trouvent des bailleurs de fonds, il leur faut dépenser l'argent

[Text]

31, which the law now requires, you end up in a situation often where companies have raised the money, they have given commitments to the people who have invested to spend x amount of money before the end of December, they run into freeze-up, which takes about three or four weeks out of the autumn calendar, they run into a situation where drilling crews normally start abandoning the field for their holidays at least by December 10. You end up with a situation in the fall where there are about two or three months taken out of the available time during which mining companies can explore and drill. There is also the situation where freeze-up is extremely important in muskeg areas, where drilling often has to take place, and they have to wait for a proper freeze-up before they can get onto this kind of land.

A combination of these factors means that companies rush in. I have heard of examples, for instance, last fall in the Val d'Or-Malartic area, of companies literally scrambling to bring in drilling crews from all over the place, maybe having eight to ten drills going at one time and not really spending their money as wisely as would have been the case if the expenditures had been phased in over a slightly longer period.

• 1135

What I understand the industry is suggesting to you people is that instead of having the cut-off date as December 31, they be given an extra two months, the way RRSP participants are allowed an extra two months to invest. If this were to occur, the drilling could take place right until the end of February. It would make for a much wiser expenditure of these funds. It would not cost the government any more, essentially, but it would mean the money would be spent much more effectively, more wisely, and it would be to the benefit of everyone, the investors and the government, because what is desired here, presumably, is an expenditure that will bring in new mineral resources, and the more money that is spent effectively and wisely, the more the likelihood that these resources will be found.

I know there have been representations to you, Mr. Minister, in this regard. I would like to hear your reactions to them, and I would hope we could get some encouragement from your remarks this morning on that point.

Mr. Rompkey: Thank you, Mr. Chairman.

First of all, as a result of the change Mr. Lalonde made in his February 1983 budget, indeed, there has been new investment in the mining industry. About \$100 million of new investment has come in over the past year to junior mining companies, or smaller companies. I think it is fair to say that in the mining industry, as in other industries, it is going to be small business that will create the jobs that are needed in the future, and in mining it is the smaller companies that will do a lot of the exploration and initial development, where that is going to be done.

So the tax change has had an effect. What the companies are saying through the prospectors and developers' association is that as you have so ably pointed out, modifications, I think, are needed. We built the bed, but I guess we found it was

[Translation]

avant le 31 décembre, telle que la Loi le prescrit. Donc les compagnies disposent à ce moment-là d'argent qu'elles ont promis d'investir avant la fin du mois de décembre. Or, quand le gel survient, tout s'immobilise pendant trois ou quatre semaines, les équipes de forage quittent les gisements au moins avant le 10 décembre. C'est ainsi qu'à l'automne, deux ou trois mois sont enlevés à la période au cours de laquelle les compagnies de mine peuvent faire de la prospection et du forage. Par ailleurs, il y a des cas où le gel est extrêmement important, dans les terrains de toundra par exemple, où il faut qu'il y ait un certain degré de gel avant que le forage ne soit possible.

Le jeu de ces facteurs signifie que les compagnies se hâtent et j'ai entendu parler de cas, l'automne dernier dans la région de Val d'Or-Malartic où les compagnies faisaient des pieds et des mains pour multiplier les équipes de forage, sur tout le territoire, si bien qu'il y avait huit à 10 forages simultanés. Les compagnies ne dépensaient donc pas l'argent de la façon la plus judicieuse comme elles auraient pu le faire si les dépenses avaient été étalées sur une période plus longue.

Si j'ai bien compris, les représentants de l'industrie demandent que l'on reporte la date limite du 31 décembre de façon que les investisseurs puissent compter sur deux mois supplémentaires, tout comme ceux qui cotisent à un REER. Si l'on acceptait, on pourrait procéder à des opérations de forage jusqu'à la fin du mois de février, ce qui signifierait que les dépenses seraient faites beaucoup plus judicieusement. Cela ne coûterait pas plus cher au gouvernement et aurait pour résultat une affectation beaucoup plus efficace des fonds. Tout le monde en profiterait, les investisseurs comme le gouvernement, car on veut inciter l'industrie à engager des dépenses qui permettront la découverte de nouvelles ressources minérales. Plus l'argent est dépensé efficacement et judicieusement, meilleures sont les chances que l'on découvre ces ressources.

Monsieur le ministre, je sais qu'on a fait des démarches dans ce sens auprès de vous. Je voudrais savoir ce que vous en pensez et j'espère que ce que vous me direz ce matin sera encourageant.

Mr. Rompkey: Merci, monsieur le président.

Tout d'abord, par suite des mesures budgétaires que M. Lalonde a prises en février 1983, l'industrie minière a pu compter sur de nouveaux investissements. Au cours de l'année dernière, plus de 100 millions de dollars ont été investis dans de petites compagnies de mine. On peut dire que l'industrie des mines, comme les autres, se relèvera dans la mesure où de petites entreprises créeront les emplois nécessaires à l'avenir et dans le domaine des mines, ce sont les petites compagnies qui feront la prospection et amorceront l'exploitation des gisements.

On peut donc dire que cette mesure fiscale a porté ses fruits. Les représentants des compagnies, par l'intermédiaire des associations de prospection et de mise en valeur nous ont signalé, tout comme vous, le besoin de modifier ces mesures.

[Texte]

Procrustes' bed and you had to fit in that bed whether you were six feet long or five foot four. What we have to do, I think, is to make some adjustments and make some modifications that will better accommodate companies who, as you say, want to do drilling over a certain period of the year.

I am anticipating a brief from the prospectors and developers' association. I am also consulting with the Mining Association of Canada. As soon as those positions are finalized and put clearly on paper, we will certainly be discussing these matters with the Minister of Finance and with his officials to say that some good steps have been taken and possibly now some modifications are needed.

So that is in hand. It is being worked on; and I hope very soon we will be able to take further steps on it.

The Chairman: Thank you, on that point.

I have another question now. I am not too sure to whom I should put it. It relates to the basic lack of information available to the consumer about the energy choices that people are faced with when they are building a new house, for example. You can get from honest, well informed people on the question of, for example, gas or electricity, two completely different points of view. One argument is that the only sensible way to go is, for example, an electric furnace with a heat pump. If you wish to combine heating with summer air conditioning, this is the way to go. Then you get another, equally well intentioned person, an informed person, saying, no, the most sensible thing is to do what the government is suggesting, which is to convert to gas wherever possible, to use a high-efficiency gas furnace and perhaps a gas-fired heat pump. Apparently, there are now some on the market.

• 1140

Why is it that we cannot get something that is totally clear? Surely, we have reached a point where people have figured this out. Do you think you can get it from anyone? I do not know whether it would be Mr. Hollbach, from Conservation and Non-Petroleum, or whether it would be Dr. Whitham, from Research and Technology, who can answer this, but I would wonder if either of them would care to comment on this apparent inability of people to get their act together, or whether it is simply a question of the two systems being more or less equal.

Mr. Rompkey: If I could just comment first. It is a very good question and one that I am interested in too, because I have had the same kind of thing in mind, just personally, for my own house. The officials and I were discussing this not too long ago. There is change in technology all the time and it may vary from place to place in the country. But possibly you could expand on that, because I would be interested in hearing the answer too.

Mr. Hollbach: Mr. Chairman, perhaps I should really address two separate roles that we are trying to play. One is we have some grant incentive programs—COSP and CHIP for

[Traduction]

Nous avons donc préparé le terrain pour découvrir plus tard qu'il fallait adapter le tout-venant. Désormais, des rajustements et des modifications s'imposent pour répondre au besoin des sociétés qui, comme vous le dites, veulent faire du forage à une certaine époque de l'année.

J'attends un mémoire de l'Association de ceux qui font la prospection et la mise en valeur. Je suis également en consultation avec l'Association des mines du Canada. Dès que la position de ces gens sera couchée sur le papier, nous allons certainement discuter de ces questions avec le ministre des Finances et les fonctionnaires du ministère et nous leur dirons que les mesures prises ont été positives mais que désormais certaines modifications s'imposent.

Vous constatez donc que nous surveillons les choses de près, que nous prenons des mesures et que, je l'espère, nous pourrons en prendre d'autres très bientôt.

Le président: Merci.

Je voudrais poser une autre question. Je ne sais pas très bien à qui l'adresser, car il s'agit du fait que le consommateur n'est pas assez bien renseigné quant au choix en matière d'énergie quand il s'agit de construire une nouvelle maison par exemple. Des gens très honnêtes et bien renseignés vous donneront, par exemple, deux versions tout à fait différentes quand il s'agit de choisir entre le gaz et l'électricité. Un des arguments veut que le choix le plus judicieux soit par exemple une fournaise électrique équipée d'une pompe à chaleur. Si l'on veut combiner le chauffage et la climatisation, c'est la solution qu'il faut choisir. Par ailleurs, une autre personne aussi bien intentionnée et aussi bien renseignée vous dira qu'il faut faire ce que le gouvernement suggère, c'est-à-dire convertir sa chaudière au gaz, utiliser une chaudière au gaz efficace et peut-être une pompe à chaleur fonctionnant au gaz. On dit qu'il en existe sur le marché.

Pourquoi ne peut-on donc pas obtenir quelque chose de tout à fait précis? Je suis sûr que désormais on sait où on en est. Quelqu'un pourrait-il nous donner la réponse? Peut-être que M. Hollbach, du Service de la conservation et de l'énergie non pétrolière, ou encore M. Whitham, du Service de la recherche et de la technologie, peuvent nous répondre. Pourraient-ils ajouter quelque chose sur le fait que les opinions sont partagées? S'agit-il de deux solutions qui seraient bonnet blanc et blanc bonnet?

M. Rompkey: Je voudrais répondre à cette question. C'est une très bonne question, et elle m'intéresse vivement, car je dois faire moi-même ce choix pour ma propre maison. J'en ai parlé avec des collègues au ministère il n'y a pas très longtemps. La technologie ne cesse d'évoluer et la solution à choisir peut dépendre de la région du pays où l'on habite. Monsieur Hollbach, vous pouvez peut-être développer, j'ai hâte d'entendre votre réponse.

M. Hollbach: Monsieur le président, il serait peut-être bon de décrire les deux rôles distincts que nous essayons de remplir. D'une part, il existe des programmes de subvention, d'incita-

[Text]

insulation of residences, and they are scrupulously neutral as to, take COSP, for instance, as to the fuel to which you may wish to convert. We do, however, have an advisory service—a phone-in line—and we have pamphlets that attempt to provide, in easily understandable fashion to the layman, the kind of common knowledge base that experts in the field now have. It is, however, a very dynamic field, and all we can really do is keep up to date on the type of equipment that may come on the market, and that may have been examined and tested by government agencies to receive certification. We can and do advise consumers on that.

That does not however, absolve the homeowner from making certain choices, which a government agency cannot, and, some would suggest, should not make for the homeowner, because no two situations are always identical. Moreover, it would be difficult for us to advise, say, a homeowner, as to whether he should go to electricity or gas. The cost of installation might be similar, but perhaps he also wants to factor in the possible change in future prices—electricity may go up more slowly in cost over the years, whereas the original electric furnace might be slightly more expensive than a gas furnace. There are differences in prices between different kinds of gas furnaces. A less efficient, more conventional gas furnace is cheaper, but uses a bit more gas. The new super efficient gas furnaces are, at the moment, at least, still very expensive.

There are thus a number of factors, both in terms of initial cost and, most important, life cycle cost, as well as, of course, the fuel used by the particular system you choose. All of these factors are very difficult to easily reduce to a common denominator, and then the question of personal preference adds into it. For instance, in Quebec there is a very strong proclivity to go to electric heating systems, whereas in certain parts of Ontario gas has found favour. But again, this is really a matter that is up to the utilities concerned to market in effect.

• 1145

We want you to feel encouraged to go off oil, but what you go to we are really neutral in terms of the grants we give. We are trying to provide, through the factual information available to us, a convenient one-stop shopping place for information so that the home owner can make up his own mind. This is a service available to anyone who wishes to phone in, either the hot line here in Ottawa or to the regional offices.

The Chairman: So a member of the public can go to you and say look, I have this series of costs associated with an electric system, I have this series of immediate costs associated with a gas system, what do you recommend? And you will give the answer?

Mr. Hollbach: No, we will not say we will recommend that you buy such and such piece of equipment, but we have . . .

The Chairman: You will give the answers, which would be . . . Can they feed information to you, and you . . . ?

[Translation]

tion pour l'isolation des maisons. Il s'agit du PCRP et du PITRC. Ces programmes sont tout à fait neutres et dans le cas du premier, le choix du combustible est tout à fait libre. Néanmoins, on peut obtenir des conseils au téléphone, au ministère, et nous avons publié des dépliants qui essaient de traduire d'une façon accessible les connaissances que les experts dans le domaine ont accumulées. C'est un domaine où l'évolution est permanente, et nous ne pouvons que nous tenir à jour sur le genre des installations mises sur le marché et attestées par le gouvernement. Voilà le genre de conseils que nous pouvons donner aux consommateurs.

Cela ne signifie pas que les propriétaires ne doivent pas exercer leur choix, et ce n'est pas à un organisme gouvernemental de le faire pour eux, car il n'y a pas de situation qui soit identique. En outre, il nous serait très difficile de dire à un propriétaire s'il doit choisir l'électricité ou le gaz. Les coûts d'installation peuvent être équivalents, mais il faut tenir compte des fluctuations éventuelles des prix: le prix de l'électricité augmentera peut-être plus lentement, mais une fournaise électrique peut coûter un peu plus cher qu'une fournaise au gaz au départ. Il y a également toute une gamme de prix suivant le genre de fournaise au gaz que l'on choisit. Une fournaise au gaz traditionnelle, moins efficace que les autres, coûte moins cher, mais exige plus de gaz. Les nouvelles fournaises au gaz très efficaces sont, pour l'instant du moins, encore très coûteuses.

On constate donc que divers facteurs interviennent, le coût initial et, ce qui est plus important, le coût total, de même bien entendu que le coût du combustible utilisé. Il est très difficile de réduire tous ces facteurs à un dénominateur commun, et à cela s'ajoute la question de préférence personnelle. Par exemple, au Québec, on constate un enthousiasme très sûr à l'égard de l'électricité, tandis que dans certaines régions de l'Ontario, c'est le gaz qui a la cote. Une fois de plus, ce sont les compagnies d'énergie qui doivent faire leur propre mise en marché. Nous ne nous contentons pas simplement d'offrir des programmes de subvention.

Nous voulons encourager les gens à substituer une autre forme d'énergie au mazout, mais il nous faut être neutre quand nous distribuons des subventions. Étant donné les renseignements actuels que nous possédons, nous voulons offrir un comptoir d'informations condensé qui permet au propriétaire, une fois renseigné, de faire son choix. Il s'agit d'un service téléphonique offert à tout le monde, soit ici à Ottawa ou dans nos bureaux régionaux.

Le président: N'importe qui peut se présenter chez vous, avec des chiffres en main pour un système électrique et pour un système au gaz et vous demander ce que vous recommandez, n'est-ce-pas? Vous lui donnerez donc la réponse, n'est-ce-pas?

M. Hollback: Non. Nous ne lui recommanderons pas d'acheter telle ou telle installation, mais nous avons . . .

Le président: Vous allez lui donner des réponses qui . . . le consommateur peut-il vous donner des renseignements pour que vous . . .

[Texte]

Mr. Hollbach: They can feed information; they can phone the heat line, explain whatever problem they want addressed, and then get some advice from the person answering the phone as to whether they have left out something, or whether they were unaware of some other alternative they might want to look at. I would think that in most cases the people who avail themselves of that service will be helped in coming to a decision on the particular heating system they want to install.

The Chairman: Okay, thank you.

Mr. Romkey: Now this hot line that you have, is the heat oil-fired or electricity or what is it?

Mr. Hollbach: Hot air.

Mr. Fennell: That is about all we get around here.

The Chairman: The final question here—I do not know if I should address it to Dr. Hutchison or Dr. Whitham—has to do with the amount of money we are putting into research. I know you have to be very careful with what you say because of the very responsible positions you hold within your departments, but are you prepared to tell this committee frankly whether you are receiving enough money for research by way of our estimates? Are we missing the boat because we are not putting enough money into some of your research efforts?

We are coming through a leadership convention right now in one party, where a number of the candidates are talking a lot about research. Presumably in the next election both parties will be talking a lot about research. Are you getting ready to put your bids in here for more money while the going is good?

Dr. K. Whitham (Assistant Deputy Minister, Research and Technology, Department of Energy, Mines and Resources): Mr. Chairman, Mr. Minister, I am sure you would not expect me to answer the question generally, but I can perhaps make some comments.

In the first place, on the government target of 1.5% of the gross national product in R and D, I believe the present situation is that the target is not quite met in terms of expenditures. It is a little under 1.5% in the current expenditure. The pattern of expenditure between government and industry, universities and provincial governments is moving toward the kind of target set by the government, but again is not quite as originally targeted.

In terms of the support to the department, basically through such programs as START, through the government's interests in the higher technology components of the space program, through the use of, for example, the mineral development agreements, and finally through essentially expenditures from the energy envelope, supporting a great many energy R and D expenditures, I believe the department has in place a wide spectrum of programs that essentially cover many of the policy, industrial, and economic concerns.

It would be wrong of me to indicate that the scientists themselves would not have more ideas. They obviously would have more ideas, and they are obviously in a position to have more ideas. If you talk about what ideas are on the shelf, certainly there are very many. There are a whole variety of

[Traduction]

M. Hollback: On peut nous donner des renseignements et on peut téléphoner à notre bureau en expliquant le problème. La personne qui répond au téléphone dit au consommateur s'il a oublié quelque chose et le renseigne sur une autre possibilité qu'il ne connaît peut-être pas. Je pense que dans la plupart des cas, les gens qui font appel à ce service reçoivent de l'aide leur permettant de prendre une décision quant au système de chauffage qu'il faut choisir.

Le président: Merci.

M. Romkey: Cette ligne téléphonique est-elle alimentée au mazout ou à l'électricité?

M. Hollback: À l'air chaud.

M. Fennell: Cela nous connaît.

Le président: J'ai une dernière question, je ne sais pas si c'est à M. Hutchison ou à M. Whitham que je dois la poser. Il s'agit de votre budget de recherche. Je sais qu'il vous faut être très prudent, car vous occupez des postes de responsabilité dans vos ministères. Êtes-vous prêt à dire aux membres du Comité si les prévisions budgétaires vous offrent assez d'argent pour la recherche? Est-ce que nous ratons le coche parce que nous ne dépensons pas assez du côté de la recherche?

Actuellement, un des partis politiques prépare un congrès à la chefferie et les candidats parlent beaucoup de recherche. On peut supposer qu'au cours de la prochaine campagne électorale, les deux partis parleront beaucoup de recherche. Êtes-vous prêts à demander plus d'argent pour la recherche pendant que les choses s'y prêtent?

M. K. Whitham (sous-ministre adjoint, Recherche et technologie, ministère de l'Energie, des Mines et des Ressources): Monsieur le président, monsieur le ministre, je suis sûr que vous ne vous attendez pas à ce que je vous donne une réponse générale, mais j'aurais quelques observations à faire.

Tout d'abord, le gouvernement a pour objectif de consacrer 1.5 p. 100 du produit national brut à la recherche et au développement, mais je pense que cet objectif n'est pas encore atteint pour l'instant. Les dépenses actuelles prévoient un peu moins de 1.5 p. 100. L'orientation des dépenses du gouvernement, de l'industrie, des universités et des gouvernements provinciaux est telle qu'on s'achemine vers cet objectif, mais nous n'y sommes pas encore.

Qu'est-ce que cela signifie pour le ministère? Le programme de relance, l'intérêt que le gouvernement porte à la haute technologie dans le programme spatial, l'utilisation, par exemple, des accords de mise en valeur des ressources minérales et essentiellement les dépenses prévues dans l'enveloppe de l'Energie, où une somme importante est réservée à la recherche et au développement, tout cela signifie que le ministère dispose d'une vaste gamme de programmes pour couvrir les domaines politiques, industriels et économiques.

J'aurais tort de laisser entendre que les scientifiques eux-mêmes n'auraient pas plus d'idées s'ils disposaient de plus d'argent. De toute évidence ils en auraient, ils peuvent en avoir. Si vous parlez ici des idées qui ne sont pas encore exprimées, il est entendu qu'il y en a beaucoup, mais il y a

[Text]

new problems. There are new problems in advanced materials. How much money should the government spend on advance materials? There are issues such as artificial intelligence, and this can down to expert systems in mining or expert systems in geology or expert systems in remote sensing.

• 1150

Again, in many of these areas there are ideas being floated around. There is an attempt being made out of present budgets to try to cover as much as possible, but at any given time, I have no doubt that the scientists in the country would produce very coherent programs. The issue is really one of choice. Within the present limits set by the expenditure envelopes, I think the choices are very wise. They attempt to look at the economic and industrial requirements, and at the same time, they try to have a sufficiently broad range to address a great many issues.

The quick answer is that certainly there are more ideas as to how to spend R and D money. In some areas, they would be of considerable interest to EM&R and interest to the government generally. I think basically our present expenditure programs are programs which make a lot of sense and do attempt to cover very broadly the fields of interest of the EM&R Ministers and the departmental mandates.

Mr. Rompkey: Any leadership candidate who promises you more money for research is going to get your support. You do not have to answer that!

An Hon. Member: He is not allowed to be a delegate.

Mr. Oberle: Could I just ask one supplementary? Are you at all throwing the industry in the private sector into the equation? Is the private sector in the equation of the 1.5% target, and can there be scientific research done by the private sector?

Dr. Whitham: Mr. Chairman, to Mr. Oberle, the answer is that the 1.5% target did, of course, include Canadian industrial expenditures. When I say we are a little under that figure in Canada today, I am including the best estimates of the private sector interest. If you talk about the role of the private sector and the role of government, then you get into such questions as rate of return and the time horizon of industry. That was all taken into account in trying to determine what should be the role of government and what should be the role of industry.

The Chairman: Thank you, Mr. Oberle.

Mr. Fennell.

Mr. Fennell: Thank you, Mr. Chairman.

Going back to the PIP grants, to begin with, can you give me an estimated cost for the final year of the program; namely, 1985-1986? Can you give me an estimate now of how much the expenditure will be at that time?

Mr. Tellier: Mr. Chairman, could I ask Mr. Penney if he has the information at his fingertips? We have a five-year forecast. Gerry, would you have the ...

[Translation]

aussi toute une gamme de nouveaux problèmes, notamment occasionnés par les nouveaux matériaux. Combien d'argent le gouvernement devra-t-il consacrer aux techniques nouvelles? Cela va de l'intelligence artificielle au nouveau système d'exploitation minière ou aux nouveaux systèmes de prospection géologique, de détection à distance.

Dans tous ces domaines, je répète qu'il y a des idées qui flottent dans l'air. Dans le cadre des budgets actuels nous essayons de couvrir le maximum de terrain, mais je ne doute pas un instant que les scientifiques de ce pays pourraient produire à tout moment des programmes tout à fait cohérents. En réalité, c'est une question de choix. Dans les limites actuelles des enveloppes de dépenses, je crois que les choix sont très sages. Tout en prenant en compte les besoins économiques et industriels ils essaient de laisser suffisamment de latitude pour étudier un nombre maximum de questions.

En bref, il y a certainement plus d'idées sur la manière de dépenser l'argent consacré à la recherche et au développement. Dans certains domaines, elles représentent un intérêt considérable pour le ministère et pour le gouvernement d'une manière générale. Je crois pour l'essentiel que nos programmes de dépenses actuelles sont tout à fait logiques et que leurs objectifs sont de couvrir l'ensemble des domaines inhérents aux mandats du ministre et du ministère.

M. Rompkey: Tout candidat à la direction du parti qui vous promet plus d'argent pour la recherche aura votre appui. Vous n'avez pas à répondre à ce genre de questions!

Une voix: Il n'a pas le droit d'être délégué.

M. Oberle: Pourrais-je poser une question complémentaire? Est-ce que le secteur privé est compris dans votre équation? Est-ce qu'il est compris dans cet objectif de 1,5 p. 100 et peut-il assumer une partie de cette recherche scientifique?

M. Whitham: Monsieur Oberle, cet objectif de 1,5 p. 100, bien entendu, inclut l'ensemble des dépenses industrielles du Canada. Lorsque je dis que nous n'atteignons pas tout à fait ce chiffre au Canada aujourd'hui, j'inclus les meilleures estimations du secteur privé. Si vous voulez parler des rôles respectifs du secteur privé et du gouvernement, il faut alors prendre en compte les questions de rendement et de calendrier de l'industrie. Toutes ces questions ont été prises en compte lorsque nous avons essayé de déterminer quels devraient être les rôles respectifs du gouvernement et de l'industrie.

Le président: Merci, monsieur Oberle.

Monsieur Fennell.

Mr. Fennell: Merci, monsieur le président.

Revenons aux subventions du PESP. Pour commencer, pouvez-vous me donner le coût prévu pour la dernière année de ce programme, pour l'année 1985-1986? Pouvez-vous me dire maintenant combien coûtera ce programme cette année-là?

Mr. Tellier: Monsieur le président, pourrais-je demander à M. Penney s'il a ces renseignements? Nos prévisions courrent sur cinq ans. Gerry, auriez-vous ...

[Texte]

Mr. Fennell: I hope it was upgraded.

Mr. Penney: Mr. Chairman, regarding the current estimates we are using for the years beyond 1985-1986, we have straight-lined out the forecast of \$1,850,000. That sounds somewhat more arbitrary than it is in actual fact. Much of the expenditure level is determined by the amount of equipment which is available in Canada to do the work. So what we find over the immediately past year and the current year and on forward is a fairly steady level of activity and expenditure.

The actual cost in PIP, as the deputy referred to earlier, is influenced by the relative position of Canadian ownership of the participants, and that is an evolving situation. It is also influenced in any particular fiscal year by weather conditions: early or late ice in the Beaufort, an unusual number of storms, or indeed, a lack of storms off the East coast. So one cannot really build these factors too heavily into a forecast, but the amount of equipment in the country now would appear to be stable over the next several years.

Mr. Fennell: Just on that point, I have two questions. One is that I notice 55% of the expenditure last year went to direct Canadian expenditure, and 45% was foreign expenditure, which means an expenditure on foreign equipment coming into the country. Possibly this program has moved too quickly, so it has not allowed the Canadian shipyards to get into position to be building this equipment. But in that connection, I would like to know if that ratio is going to continue; and further, have you taken into consideration the 20% tariff on foreign rigs that comes into effect under Bill C-16?

• 1155

Mr. Penney: Mr. Chairman, in response to your latter question, yes, we have taken into account the tariff. As to the earlier part of your question, we have seen the introduction in the past few years, or the past year in particular, of a significant number of Canadian-made vessels—semi-submersibles, supply vessels—so there has been some reaction by the shipbuilding industry in the country to the increased level of activity. However, the international market for these vessels is in a very depressed state, so that the economics at the moment of investing in new equipment are pretty harsh.

There is indication that the levels are going to change out over the next 12 to 18 months. I have seen forecasts of investment houses out of New York and forecasts by some of the international equipment suppliers that would indicate there may be a higher utilization of capacity in this next little while. That will, I guess, firm up the position for shipbuilders.

I might add as well that the Petroleum Incentive Program is neutral in terms of the source of the equipment to be used. We are modelled on the Income Tax Act, and the eligibility for incentives is based on the nature of the service being performed,

[Traduction]

M. Fennell: J'espère que ces prévisions ont été actualisées.

M. Penney: Monsieur le président, en ce qui concerne les prévisions actuelles dont nous nous servons pour la période postérieure à 1985-1986, nous avons simplement reporté le chiffre de 1 million 850 mille dollars. Cela peut sembler plus arbitraire qu'en réalité. Le niveau de dépenses est en grande partie déterminé par la quantité de matériel disponible au Canada pour faire le travail. Le niveau d'activité et de dépenses ne devrait donc pas beaucoup changer par rapport à l'année qui vient immédiatement de s'écouler et par rapport à l'année en cours.

Le coût réel du PESP, comme le sous-ministre vous l'a déjà signalé, est influencé par le degré de participation canadienne des participants, et la situation évolue constamment. Il est également influencé chaque année par les conditions météorologiques: une embâcle précoce ou tardive de la mer de Beaufort, un nombre inhabituel de tempêtes ou, au contraire, une période d'accalmie prolongée au large de la côte est. Il n'est donc pas vraiment possible d'introduire de façon permanente tous ces facteurs dans les prévisions, mais il semble que la quantité de matériel actuellement utilisé ne variera pas beaucoup au cours des prochaines années.

M. Fennell: J'ai deux questions à ce sujet. Premièrement, je remarque que 55 p. 100 des dépenses de l'année dernière correspondent à des dépenses canadiennes et 45 p. 100 à des dépenses étrangères c'est-à-dire des dépenses correspondant à du matériel venant de l'étranger. Il est possible que ce programme ait progressé trop rapidement ne permettant pas aux chantiers navals canadiens de faire face à la demande. J'aimerais savoir si cette proportion va se maintenir et si vous avez tenu compte des droits de douane de 20 p. 100 imposés aux plates-formes étrangères par le Bill C-16?

M. Penney: Monsieur le président, la réponse à votre dernière question est oui, nous avons tenu compte de ces droits douaniers. Pour ce qui est de la première partie de votre question, au cours des dernières années, et tout particulièrement au cours de l'année dernière, nous avons constaté la mise en service d'un nombre important de bâtiments fabriqués au Canada—de semi-submersibles, de bateaux de ravitaillement—notre industrie des chantiers navals a donc répondu à cette augmentation du niveau d'activité. Cependant, le marché international pour ces bâtiments est très touché par la crise, si bien qu'à l'heure actuelle, investir dans du matériel neuf n'est pas très rentable.

Selon certains indicateurs, la situation devrait évoluer au cours des 12 ou 18 prochains mois. J'ai vu les prévisions de certaines maisons d'investissement de New York et les prévisions de certains fournisseurs internationaux de matériel, et il semble qu'il y ait possibilité d'utilisation accrue au cours des prochains mois. Je suppose que cela raffermira la position des chantiers navals.

Je pourrais ajouter que le programme d'encouragement au secteur pétrolier est neutre quant à la source du matériel utilisé. Nous appliquons les dispositions de la loi sur l'impôt, et les encouragements fiscaux sont fonction de la nature du

[Text]

or more particularly on the exploration activity that is taking place. So if a vessel, or any piece of equipment, for that matter, is manufactured in this country or elsewhere around the world, what we are looking for under our program and the mandate that Parliament has given us is to make sure that the level of cost is a reasonable level of cost for the activity being performed.

Mr. Fennell: On that point, I notice that about two years ago Sedco 709 was built by Halifax Industries, and about one year ago Petro-Can, through Sedco, arranged for 710, and it was built in Korea. This is exporting jobs from Canada directly from taxes received out of the PGRT. Is this going to continue? Are we not going to give any emphasis to creating jobs in Canada—particularly when you mention the depressed conditions of this; and it is going to increase. If all of a sudden all those rigs are going to be operating around the world, will this help the Canadian East coast?

Mr. Rompkey: I could just make some preliminary comments. First of all, C-16, of course, is designed for that effect; and indeed, as I read the shipbuilding industry, they are satisfied it is a good step forward in helping them compete in the marketplace, and that 25% duty is going to be an incentive to them. The Government of Canada in the past has had programs for assisting the shipbuilding industry, but I think this across-the-board measure is a good one and one that is well received by the industry.

There are other ways, too, in which the Government of Canada can help. In construction, through Mr. Lumley's department, for example, incentives can be given to Canadian companies to get involved in shipbuilding of supply ships and rigs and component parts and assembly. That can be done directly through programs that he has or it can be done through federal-provincial agreements.

• 1200

I know that some of that is going on in my own province, for example. Very shortly we are hoping to put together a program for the Marysville shipyard to enable it to get more involved in the building and assembling of offshore equipment. So there is a thrust from another arm of the Government of Canada to assist the Canadian shipbuilding industry in keeping itself healthy.

You might want to make some comments on that.

Mr. Penney: Thank you, Minister.

I think a couple of other points might be made as well in that in influencing an increase in activity in the exploration field we certainly provide somewhat more of a market for the Canadian shipbuilding industry and as the level of capacity utilization increases over the next little while opportunities will develop for the Canadian industry to jump in and fill the hole created in the market.

In addition to that, a sister administration, the Canadian Oil and Gas Lands Administration, in the negotiating of exploration agreements has the provision for Canada benefits as a requirement or bench-mark in making their decision. That

[Translation]

service offert, ou plus particulièrement des activités de prospection. Donc, si un bateau, ou un équipement quelconque, d'ailleurs, est fabriqué dans ce pays ou ailleurs dans le monde, le mandat que nous a donné le Parlement nous impose de nous assurer que le niveau de coûts est raisonnable compte tenu de l'activité entreprise.

M. Fennell: Justement, je remarque qu'il y a environ deux ans Sedco 709 a été construit par *Halifax Industries* et qu'il y a environ un an Petro-Canada par l'intermédiaire de Sedco a fait construire la 710 en Corée. Ce sont donc les taxes sur les recettes pétrolières et gazières qui servent directement à exporter des emplois canadiens. Cela va-t-il continuer? Notre objectif n'est-il pas de créer des emplois au Canada—surtout lorsque vous dites que le marché est touché par la crise, mais que les perspectives de relance sont certaines. Si tout d'un coup ces plates-formes se remettent à forer dans le monde entier, est-ce que cela aidera la côte est canadienne?

M. Rompkey: Permettez-moi de faire quelques observations préliminaires. Premièrement, c'est justement l'objet du Bill C-16; et si l'interprétation de la réaction des membres de l'industrie des chantiers navals est correcte, c'est une mesure qui les satisfait puisqu'elle les rend compétitifs sur le marché. Ce droit de 25 p. 100 va les encourager. Le gouvernement du Canada a toujours aidé l'industrie des chantiers navals, mais je crois que cette mesure générale est bonne et qu'elle est favorablement accueillie par l'industrie.

L'assistance du gouvernement canadien peut se manifester également sous d'autres formes. Par exemple, par l'intermédiaire du ministère de M. Lumley, les compagnies canadiennes peuvent être encouragées à construire des bateaux de ravitaillement, des plates-formes et à se charger du montage de certains éléments. Il peut utiliser directement ces programmes ou conclure des ententes fédérales-provinciales.

C'est ce qui se passe dans ma propre province, par exemple. Nous espérons très bientôt mettre sur pied un programme pour le chantier naval de Marysville, qui lui permettra d'accentuer ses activités en matière de construction et de montage de matériel offshore. Cet autre ministère du gouvernement du Canada offre donc également son aide à l'industrie canadienne de constructions navales.

Vous voulez peut-être ajouter quelque chose.

M. Penney: Merci, monsieur le ministre.

Je crois qu'on peut ajouter qu'en favorisant l'augmentation des activités dans le domaine de la prospection nous créons un marché supplémentaire pour l'industrie canadienne de constructions navales et le niveau d'utilisation augmentant au cours des prochains mois, de nouveaux créneaux s'offriront à l'industrie canadienne.

De plus, une administration soeur, l'administration du pétrole et du gaz des terres du Canada, lors de la négociation d'entente de prospection doit faire jouer la disposition d'avantages pour le Canada en prenant sa décision. Cette disposition

[Texte]

Canada benefits provision is designed to provide equal opportunity to Canadian industry to compete for the expenditures of the oil and gas companies on a full and fair basis.

So the issue is by no means ignored.

Mr. Fennell: It is interesting to me that Halifax Industries had 2,000 employees in 1979 and they have 100 employees in 1984. So I think the beneficiary of the 20% tax will not be the eastern industries; it will be the Government of Canada, who I understand will receive about \$135 million.

I would like to go to the Minister now. He brought out very clearly that the benefit to Newfoundlanders not only has been by the exploration off the coast of Newfoundland but also is in Alberta. Do you not think it is time to re-target some of these PIP grants? We have been throwing money into the sea for the last three or four years. Some of it has been beneficial. With some we know we are getting successes. Others have been real failures—and I am talking about the Beaufort Sea. Should these not be reassessed now as to targeting where we should assist the oil industry, perhaps deal with some of these employees from Newfoundland who had to go home because the industry was shut down in Alberta? Is it not time to get some equity back into these grants and look at this in a realistic way?

Mr. Rompkey: As I mentioned before, a lot of them are in the Beaufort Sea, of course, where the PIP grants are applying to a large degree. But, with regard to the success-and-failure rate, the whole principle of free enterprise is the freedom to succeed or, conversely, the freedom to fail.

Mr. Fennell: Yes, but . . .

Mr. Rompkey: Who knows? Who is so wise and honest to know that you are going to strike oil? The whole principle is that you have to try. You think you know what is there. What is absolute truth? There is no such thing. You aim at it and you hope you hit it, but there is a chance you have to take. There is a certain amount of gamble and a certain amount of risk. I think we have to be prepared for that, and I think the Canadian people understand that factor is there.

I think the value of it, to my mind, certainly has been proven. We do have more rigs. We do have more people employed because of the PIP grants, and if they were not there we would not have those rigs, we would not have Terra Nova proving, we would not have jobs and we would not have Newfoundland companies benefitting from servicing the offshore.

But you have to be equitable to all parts of the country. I certainly agree with that.

The pattern changes from time to time. I guess it was in the 1920s and the 1930s when Alberta was in a very difficult situation, and it seems to me I recall that we were shipping fish out to Alberta at that time.

[Traduction]

a pour but d'offrir les mêmes avantages à l'industrie canadienne qu'aux autres compagnies pétrolières et gazières.

Cette question n'est donc nullement ignorée.

M. Fennell: Je trouve intéressant qu'Halifax Industries comptait 2,000 employés en 1979 et qu'elle n'en compte plus que 100 en 1984. À mon avis, ce ne seront donc pas les industries de l'Est qui bénéficieront de ce droit de 20 p. 100, mais le gouvernement du Canada, qui, si je comprends bien, touchera environ 135 millions de dollars.

J'aimerais maintenant m'adresser au ministre. Il a fortement indiqué que les Terre-Neuviens avaient non seulement bénéficié de la prospection au large des côtes de Terre-Neuve mais également de la prospection en Alberta. Ne pensez-vous pas qu'il est temps de réorienter certaines de ces subventions du PESP? Cela fait trois ou quatre ans que nous jetons de l'argent à la mer. Nous en avons tiré certains bénéfices. Certaines activités ont été couronnées de succès, d'autres ont été de véritables échecs—je veux parler de la mer de Beaufort. Ne devrions-nous pas réorienter cette aide à l'industrie pétrolière en pensant peut-être un peu plus à certains de ces employés de Terre-Neuve qui ont dû rentrer chez eux à la suite de la cessation des activités en Alberta? N'est-il pas temps de rétablir un peu de justice dans ces subventions et de les considérer d'une manière réaliste?

M. Rompkey: Je l'ai déjà reconnu, ce sont les activités dans la mer de Beaufort qui ont bénéficié de la plus grande partie de ces subventions. Pour ce qui est du taux d'échec et de réussite, le principe de base de la libre entreprise est le droit à la réussite, mais tout autant le droit à l'échec.

M. Fennell: Oui, mais . . .

M. Rompkey: Qui sait? Qui peut savoir avec certitude que vous allez trouver du pétrole? Le principe, c'est qu'il faut essayer. Vous pensez qu'il y en a là où vous creusez. Qu'est-ce que la vérité absolue? Cela n'existe pas. Vous essayez, vous espérez, mais il y a un risque à courir. Il y a une certaine quantité de jeu et une certaine quantité de risque. À mon avis, nous devons y être préparés, et, à mon avis, le public canadien le comprend.

A mon avis, ces risques ont été utiles. Le nombre de plate-formes a augmenté. Le nombre de personnes employées a augmenté grâce aux subventions du PESP, et si elles n'avaient pas existé, nous n'aurions pas ces plate-formes, nous n'aurions pas Terra Nova, nous n'aurions pas ces emplois, et nous n'aurions pas ces compagnies de Terre-Neuve profitant des activités offshore.

Il faut cependant être juste envers toutes les régions du pays, je suis tout à fait d'accord.

Les situations évoluent avec le temps. Je crois que c'est au cours des années 20 et des années 30 que l'Alberta a connu des moments très difficiles et il me semble me souvenir que nous fournissions alors l'Alberta en poisson.

[Text]

• 1205

There has to be a give and take. There has to be a balance found so that all Canadians feel they are being treated fairly. I certainly agree with that. But I do think that the value of the PIP grants, from my point of view, has been proven. Maybe Paul would want to comment on that further.

Mr. Tellier: The only comment I would add is that we do not tell the industry where to drill. Basically, we do not tell Imperial Oil or Gulf or Husky or Bow Valley: Please do not spend in the Beaufort; go and spend only on the east coast.

If you are suggesting that the government should tell the industry where to drill, it would be a different policy. Basically, there has been in this country an incentive program because the cost of drilling, of exploration, especially in Canada lands, is very, very high as compared to anywhere in the world. Before 1981 we were using the tax system to provide these incentives. Since 1981 we have been using a grant approach. Why? In order to be able to provide incentives to the non-taxpaying Canadian companies.

Within that framework, it is not the Department of Energy, Mines and Resources or COGLA or PIA who are deciding whether the drilling should take place in the delta, in the Beaufort, in Arctic Islands, or in the Grand Banks.

Mr. Fennell: That is fine; you tell me private enterprise has a right. But believe me, private enterprise will take the most money where they can get it and go there.

Now, all I am saying is we should have a total program in oil to gain self-sufficiency. You will give me a story about what you have done for the tar sands. You have not done enough; you have left Alberta on their own, giving them next to nothing. I am saying, considering where all this money is coming from, that there is an inequity and it is failing to provide us with total self-sufficiency.

Every article I read in the paper tells me that the Beaufort Sea has not yet had a major find that is commercially viable. I am just saying: Is it not time to reassess the percentages? Let us get it right so that free enterprise can have the opportunity of looking at the whole thing. I will get off that now for just a minute, because I know I do not have a lot of time.

The Canadian ownership charge that is still on: I know you do not receive it; you do not get any benefit from it, but the taxpayers of Canada are still contributing. I would like to know what the percentage increase in Canadian ownership is when you exclude Petro-Can and Dome? What percentage increase is there in Canadian ownership in the oil industry if you take those two out?

Mr. Tellier: Mr. Chairman, in 1980 the degree of Canadian ownership of the oil and gas industry was 28%. As you know, Mr. Fennell, there are various ways to calculate or figure out

[Translation]

Chacun doit faire sa part. Il faut parvenir à un équilibre faisant sentir à tous les Canadiens qu'ils sont traités avec justice. Je suis tout à fait d'accord. J'estime cependant que la valeur des subventions du PESP a été largement démontrée. Paul veut peut-être ajouter quelque chose.

M. Tellier: J'ajouterais simplement que nous ne disons pas à l'industrie où forer. Nous ne disons pas à Imperial Oil, à Gulf, à Husky ou à Bow Valley: ne dépensez plus d'argent dans la mer de Beaufort, dépensez-le uniquement sur la côte est.

Si vous suggérez que le gouvernement dit à l'industrie où forer, ce serait une politique différente. Pour l'essentiel, nous avons introduit dans ce pays un programme d'encouragement parce que le coût du forage, de la prospection, surtout sur les terres du Canada, est très élevé par rapport à toute autre région du monde. Avant 1981, nous nous serions du régime fiscal pour offrir ces encouragements. Depuis 1981, nous utilisons un système de subvention. Pourquoi? Pour pouvoir offrir des encouragements aux compagnies canadiennes ne payant pas de taxes.

Ce ne sont donc ni le ministère de l'Energie, des Mines et des Ressources, ni l'administration du pétrole et du gaz des terres du Canada, ni l'administration des mesures d'encouragement du secteur pétrolier qui décident que les forages devraient avoir lieu dans le delta, dans la mer de Beaufort, dans les îles de l'Artique ou dans les Grands Bancs.

M. Fennell: Très bien, vous me dites que l'entreprise privée a un droit. Cependant, croyez-moi, l'entreprise privée ira toujours là où il y a le plus d'argent.

Je dis simplement que l'objectif de notre programme pétrolier devrait être l'auto-suffisance. Vous allez me raconter ce que vous avez fait pour les sables bitumineux. Vous n'avez pas fait assez; vous avez laissé l'Alberta se débrouiller, ne lui donnant pratiquement rien. Si l'on tient compte de l'origine de tout cet argent, je dis qu'il y a injustice et que l'objectif d'auto-suffisance totale ne sera jamais réalisé.

Tous les articles que je lis dans les journaux me disent qu'on n'a pas encore trouvé un seul gisement important dans la mer de Beaufort commercialement rentable. Je pose simplement la question: n'est-il pas temps de réévaluer les pourcentages? Faisons un calcul juste afin que la libre entreprise puisse avoir une vue d'ensemble du tableau. Je vais passer à un autre sujet pendant un instant, car je sais que je n'ai pas beaucoup de temps.

La redevance de participation canadienne est toujours imposée: je sais que vous ne la percevez pas; vous n'en tirez absolument rien, mais les contribuables canadiens continuent à y contribuer. J'aimerais savoir quelle est l'augmentation du pourcentage de participation canadienne quand on exclut Pétro-Canada et Dome? Quelle est l'augmentation du pourcentage de participation canadienne dans l'industrie pétrolière si on exclut ces deux sociétés?

M. Tellier: Monsieur le président, en 1980, le degré de participation canadienne dans l'industrie du pétrole et du gaz était de 28 p. 100. Comme vous le savez, monsieur Fennell, il y

[Texte]

the degree of ownership. The criterion we are using is basically what share of the upstream revenues—i.e., production as opposed to refining and distribution—what proportion of these revenues goes to Canadians or Canadian-controlled companies. That proportion was 28% in 1980; today it is 38%. This has taken place as a result of mergers, acquisitions, joint ventures.

If you were going to exclude Dome and Petro-Canada—and especially I suppose you are referring to the Dome take-over of Hudson's Bay Oil and Gas and the acquisition by Petro-Canada of first Petrofina and more recently BP—I would guess that it is about 3% or 4%. But I would have to... I am just speaking from memory. I would like to be able to provide you with the specific numbers, which I do not have at this point in time.

Mr. Fennell: I would like specific numbers, and I would like the ratio of downstream versus upstream. I would like to know those figures. What has it accomplished for Canadians?

Mr. Tellier: Mr. Chairman, Mr. Minister, we would be delighted to provide the Hon. Member with that information.

• 1210

Mr. Fennell: My next question is, I notice R and D for coal utilization increases from \$12 million to \$43 million. Now, I am in favour of research and development, but I would like to know where that money is going. Is this more money into Gillespie's pocket, or...? Where is this directed to?

Mr. Tellier: Mr. Chairman, Mr. Minister, I wonder if I could ask Dr. Whitham, the assistant deputy minister responsible for the sector, to address that issue.

Dr. Whitham: Mr. Chairman, Mr. Minister, I am not sure of the exact figure, whether this is in the Minister's text, but basically the coal utilization figure in terms of the R and D component coal utilization, which is a program conducted in the Canada Centre for Mineral and Energy Technology, is a very broadly based program that deals with everything from the question of the burners, what is called the socks and knocks emission on burners; it deals with the question of the total program of how you could possibly do long-term R and D on liquefying coal; how...

Mr. Fennell: What goes towards that? Could you give me that number? How much is going towards the liquefaction of coal?

Dr. Whitham: In research that is conducted by CANMET there are two elements of that research. One is a program conducted in-house in CANMET, and that program is a program in which coal is mixed with bitumen. The process is then essentially a modification of the CANMET hydro-cracking process. Basically, an attempt is made to try to obtain coal liquefaction in conjunction with upgrading bitumen. That

[Traduction]

a plusieurs manières de calculer ce degré de participation . Le critère que nous utilisons est pour l'essentiel la part des recettes en amont—la production par opposition au raffinage et à la distribution—la part de ces recettes qui entrent dans les caisses de compagnies canadiennes ou de compagnies contrôlées par des Canadiens. Cette part était de 28 p. 100 en 1980; aujourd'hui elle est de 38 p. 100. C'est le résultat de fusions, d'acquisitions et de formation d'entreprises mixtes.

Si on exclut Dome et Pétro Canada—et je suppose que vous vous référez tout particulièrement à la prise de contrôle de la Hudson Bay Oil and Gas par Dome et à l'acquisition premièrement de Pétro Fina et plus récemment de BP par Pétro Canada—je dirais que l'augmentation est d'environ 3 ou 4 p. 100. Mais il faudrait... Je parle de mémoire. J'aimerais pouvoir vous fournir les chiffres précis, mais je ne les ai pas avec moi pour le moment.

M. Fennell: J'aimerais ces chiffres précis et j'aimerais également les avoir pour les activités en amont et les activités en aval. J'aimerais avoir ces chiffres. Qu'en ont tiré les Canadiens?

M. Tellier: Monsieur le président, monsieur le ministre, nous nous ferons un plaisir de fournir ces renseignements au député.

Mr. Fennell: Voici ma question suivante. Je relève que le budget de recherche et de développement consacré à l'utilisation de la houille est passé de 12 à 43 millions de dollars. Bien sûr, je suis très favorable aux activités de recherche et de développement, mais j'aimerais bien savoir où cet argent va aller. Va-t-il encore une fois se retrouver dans les poches de Gillespie...? Qui va en bénéficier?

Mr. Tellier: Monsieur le président, j'aimerais demander à M. Whitham, le sous-ministre adjoint chargé de ce secteur, de répondre à la question du député.

Mr. Whitham: Monsieur le président, je n'ai pas le chiffre précis en tête, je ne sais pas non plus d'ailleurs s'il figure dans le texte du ministre, mais je dirais que la composante recherche et développement pour l'utilisation du charbon—it s'agit d'un programme réalisé par le Centre canadien de la technologie des minéraux et de l'énergie—est un programme de grande envergure qui englobe toute une série de choses, depuis les brûleurs, ce que nous appelons la question des dégagements parasites, jusqu'à tout le dossier de la recherche et du développement possible à long terme en matière de liquéfaction du charbon, en matière de...

Mr. Fennell: Mais combien au juste? Pourriez-vous me le dire? Combien donnez-vous à la liquéfaction du charbon?

Mr. Whitham: Des recherches effectuées par le CCTME comportent deux éléments pertinents: il y a en premier lieu un programme interne réalisé au Centre, un programme d'expérience portant sur un mélange de charbon et de bitume. Il s'agit en fait essentiellement d'une modification du procédé de craquage mis au point par le Centre. On essaie par là si vous voulez d'arriver à liquéfier le charbon en augmentant les

[Text]

program is costing in the order of \$2 million to \$3 million per year, with largely in-house expenditures with some support from industry.

On top of that, there is something of the order of another \$2 million a year being spent by CANMET in cost-shared programs with a variety of companies across the country. These include Gulf; these include the Nova Scotia Research Foundation, the B.C. Research Foundation, on 50-50 cost-shared programs doing long-term R and D on coal liquefaction. Those figures under CANMET do not include any figures in connection with expenditures in terms of what you refer to as the Gillespie project.

Mr. Fennell: Another question, and possibly you could . . . I do not know who can answer it, but I notice a dramatic increase in the support, for the conversion or purchase of natural-gas-fuelled vehicles, has increased from \$570,000 up to \$5.93 million. Is the demand going to be there? Are there going to be that many more vehicles converted to gas? I am really interested if this is . . .

The Chairman: Mr. Hollbach.

Mr. Hollbach: Mr. Chairman, that is a reference to our newest vehicle conversion program. If I may just briefly comment more generally on transportation fuels as an alternative to conventional gasoline. The first initiative was aimed at the greater use of propane, which, as you know, is a by-product and which we are exporting to a large extent. The program aimed at propane was put in place to utilize, as much as possible, all surplus propane in Canada for transportation purposes. There are certain limitations to the use of it because of the limited infrastructure of distributing it and also because of the need to convert vehicles and the more limited range.

This program has been quite successful, and has sort of set a pattern for a very similar program, which is only now starting up, for the conversion to compressed natural gas, or natural gas for vehicle use. The two programs are comparable but not identical, in the sense that the use of natural gas was less familiar in North America. It has been used extensively in Italy, and there were some technical problems that had to be overcome—some questions of standards and safety that have now been addressed—but it is too early to say how successful that program will be.

[Translation]

fractions légères du bitume. Ce programme coûte de 2 à 3 millions de dollars par an, et il s'agit surtout de dépenses internes avec une petite participation de l'industrie.

A cela il faut ajouter encore 2 millions de dollars par an que le Centre consacre à des programmes à frais partagés avec toute une série de sociétés actives au Canada. Il y a notamment la Gulf, la *Nova Scotia Research Foundation*, la *B.C. Research Foundation*, et toutes ces sociétés partagent à égalité avec le Centre les frais des programmes de recherche et de développement à long terme portant sur la liquéfaction de la houille. Les chiffres cités pour le Centre ne comportent toutefois pas les dépenses consacrées à ce que vous appellez le projet Gillespie.

M. Fennell: Une autre question si vous voulez bien: Je ne sais pas qui pourrait me répondre, mais j'ai relevé que le budget de soutien logistique des activités de conversion ou d'achat de véhicules alimentés au gaz naturel a connu une augmentation radicale, passant de 570,000\$ à 5.93 millions de dollars. La demande va-t-elle suivre? Va-t-il vraiment y avoir tant de véhicules convertis au gaz naturel? J'aimerais savoir si . . .

Le président: Monsieur Hollbach.

M. Hollbach: Monsieur le président, cette question porte sur notre tout dernier programme de conversion des véhicules à moteur. J'aimerais si vous me le permettez vous dire quelques mots pour vous exposer dans les grandes lignes la question des carburants qui pourraient servir de substituts à l'essence pour le transport. Notre première initiative visait à intensifier l'utilisation du propane qui, comme vous le savez, est un dérivé surtout destiné à l'exportation. Le programme du propane devait nous permettre d'utiliser autant que possible dans le secteur canadien des transports le propane excédentaire que nous produisons. Evidemment, cette utilisation connaît certaines limites en raison de l'infrastructure assez lâche du réseau de distribution, et également parce que les véhicules doivent être convertis et qu'ils jouissent d'une autonomie plus faible.

Toutefois le programme a donné de forts bons résultats et a servi de modèle à un autre programme assez semblable, qui vient tout juste d'être lancé, pour encourager la conversion des véhicules à moteur au gaz naturel. Les deux programmes sont comparables mais non point identiques, en ce sens que la notion d'utilisation du gaz naturel est encore moins répandue en Amérique du nord. Le gaz naturel est énormément utilisé en Italie, il y a eu bien sûr des problèmes techniques à résoudre, des problèmes de normes et de sécurité, qui sont désormais résolus, mais il est encore trop tôt pour se faire une idée des résultats qu'il permettra d'obtenir.

Les chiffres que vous avez cités représentent, selon nos calculs, le pourcentage de conversion le plus optimiste. Ce pourcentage, d'un point de vue régional, ne devrait pas être le même que celui que nous avons constaté dans le cas du propane. Le programme sera probablement plus suivi dans l'Ouest qu'au Québec, par exemple, étant donné que le gaz y est moins répandu. En toute justice, il faudrait préciser que

The numbers you quoted are our best estimate of the likely take-up rate. The take-up rate is likely to be regionally distributed differently from the take-up rate for propane. It will probably be more prevalent out west than it would be certainly in Quebec because of the limited availability of gas there. But I think it would only be fair to say that the final success of such an initiative cannot really be judged until we

[Texte]

are two or three years into the program to see where it catches on most. The basic rationale for a CNG program, of course, is that it is a clean fuel. It is cost effective compared with gasoline, and we have lots of natural gas. Therefore, any and all opportunities for using natural gas rather than gasoline contributes to oil self-sufficiency.

The main drawbacks of both natural gas and petroleum is the limited range of vehicles and the limited infrastructure for its distribution. Therefore, both of these alternative fuels tend to be more suitable for certain types of fleet operations, where the vehicles in a fleet of, say, service vehicles, hydro trucks and so on, or even taxi fleets, are within a certain range, come back at night to a given yard where the facilities can be installed.

There has, however, been interest on the part of private individuals to convert to both CNG and propane, and the CNG program initially had private vehicles eligible. But recently a change was made to make them eligible for propane as well. In other words, private citizens can now convert their vehicles to either propane or natural gas with a government grant.

Mr. Fennell: What concerns me . . . it is interesting, I just want to throw it as an aside. You said that we have lots of gas, and when we have lots of gas it is unfortunate that the department does not address the concern of the petrochemical industry. I wish you would keep your act together and realize that we do have lots of gas and we can use it to create jobs in Canada.

But what concerns me is that we are spending this money totally—and I am all in favour of it—in favour of the gas vehicles. I know all about it. I know all the fleets that have it. I am very aware of this. When are automobile manufacturers going to get into the business, other than Ford which has started in a small way? When are they really going to get into the business of producing a purely natural gas engine and not have to have these conversions done? Because when you have a conversion, your cost is that much greater. I mean, whenever you go near a garage you are paying \$25 bucks an hour, minimum.

Mr. Hollbach: Mr. Chairman, I would like to make available to members of this committee the proceedings of a symposium on alternative fuels that is taking place this very week in Ottawa. All the questions the Hon. Member has raised are being addressed in that symposium.

There is a great deal of interest in alternative fuel vehicles on the part of the automotive manufacturers. As I understand

[Traduction]

nous ne serons pas en mesure de juger des résultats de cette initiative tant que le programme n'aura pas deux ou trois ans derrière lui; à ce moment-là, nous pourrons voir où au juste il aura le mieux pris. La logique sous-jacente à l'implantation d'un programme de conversion au GNC est, bien sûr, qu'il s'agit d'un carburant propre, un carburant rentable par rapport à l'essence, et un carburant qui abonde au Canada. Par conséquent, chaque fois que nous pouvons intensifier l'utilisation du gaz naturel en remplacement de l'essence, nous faisons un pas de plus dans la voie de l'autosuffisance.

Les principaux inconvénients du gaz naturel et du gaz de pétrole, le butane, sont l'autonomie réduite des véhicules qui les utilisent et un réseau de distribution assez limité. Par conséquent, ces deux carburants de remplacement conviendraient davantage aux entreprises qui ont des parcs automobiles, par exemple l'Hydro, ou encore les compagnies de taxi, dont les véhicules sont utilisés dans un certain périmètre et qui reviennent le soir faire le plein au garage central, où on peut installer des pompes.

Il faut également signaler toutefois que des particuliers ont, eux aussi, choisi de convertir leurs véhicules au gaz naturel et au propane et qu'à l'origine, notre programme de conversion au GNC s'étendait aussi aux véhicules privés. Il y a peu de temps encore, nous avons également étendu les bénéfices du programme de conversion au propane à ces mêmes véhicules privés. En d'autres termes, toute personne souhaitant le faire peut convertir son véhicule au gaz naturel ou au propane et bénéficier d'une subvention de l'Etat.

M. Fennell: Ce que je voulais savoir, . . . c'est un élément intéressant, et je voulais le signaler en passant. Vous avez dit que le gaz était abondant au Canada, et il est regrettable que, compte tenu des réserves que nous avons, le ministère ne donne pas suite aux préoccupations de l'industrie pétrochimique. Si seulement vous pouviez être logique avec vous-même et vous rendre compte qu'effectivement, nous avons du gaz en abondance et que nous pourrions l'utiliser pour créer des emplois chez nous.

Cela dit, ce qui m'inquiète un peu, c'est que nous consacrons la totalité de cet argent—and je suis d'ailleurs tout à fait d'accord—à la conversion des véhicules à essence. Je suis au courant de tout. Je connais les sociétés dont les parcs ont été convertis. J'en suis fort conscient. Mais quand donc les constructeurs vont-ils entrer dans la danse, à part Ford, qui l'a fait à très petite échelle? Quand les constructeurs vont-ils enfin fabriquer un moteur conçu spécifiquement pour le gaz naturel afin que nous n'ayons plus à convertir les moteurs à essence? Il est évident qu'une conversion coûte de l'argent. Chaque fois que vous allez au garage, cela coûte au minimum \$25 de l'heure.

M. Hollbach: Monsieur le président, j'aimerais faire tenir aux membres du Comité le compte rendu des travaux d'un colloque sur les carburants de remplacement, qui a lieu cette semaine même ici à Ottawa. Toutes les questions qui ont été évoquées par le député vont être abordées à l'occasion de ce colloque.

Les constructeurs automobiles s'intéressent de très près à la question de véhicules alimentés par d'autres carburants. Sauf

[Text]

it, the technical problems of producing an original equipment CNG vehicle is not great. It brings down the cost and, if there is a market for it, the auto manufacturers could very easily gear up for it.

However, CNG may not be an ideal fuel for very large-scale use. There are other alternatives that have greater long-term promise in terms of sheer volume, and I am referring to methanol.

• 1220

Methanol is really the great white hope of the future—not of the distant future, but perhaps three to five years, because the economics are just about even-steven with gasoline and a number of technical problems, both in the use of conventional engines and particularly also in the distribution system. Methanol has a tendency to absorb water, where gasoline does not; therefore there are problems distributing methanol in existing gasoline distribution systems, but it can be done.

There are a series of technical problems here that have to be overcome, but the experts seem to be agreed that none of these problems are insurmountable. They are surmountable, both in a technical and an institutional sense, but it will take some time for all of this to be worked out. Meanwhile, there is quite intensive debate, not only involving the car manufacturers but also the petroleum companies, the oil companies, the refiners and distributors, all of whom will have to co-operate to bring about the greater use of methanol.

The first step is likely to be methanol as a blend of gas, where it could replace up to 10% of conventional gasoline. That, in terms of total gasoline consumption, would already be a very major volume. The ideal solution in the longer term is the use of pure methanol as a fuel, but that may be some way further down the track.

My understanding is that from an engine point of view it would not be difficult to design and manufacture, at competitive cost, cars that run on methanol. But there would have to be certain investment on the part of the oil industry in the infrastructure of the distribution system. This will be a function of time, of further demonstration and improvements in the technology, and most important, in the last analysis, of price.

Mr. Fennell: I want to thank you. I would appreciate your sending that information to us on the symposium this week.

Mr. Hollbach: Certainly.

Mr. Fennell: One last question, on the DSEP program, as far as Quebec lateral: Is there any way, or has the government studied any possibility, of applying some of this program to northern Ontario? Northern Ontario is in somewhat of a desperate situation, partially because of the mineral industry. Have you looked at the possibility of diverting some of those funds toward northern Ontario?

[Translation]

erreur, la fabrication de moteurs conçus expressément pour le GNC ne pose pas de très gros problèmes techniques. Effectivement, c'est une formule qui pourrait être meilleur marché, à condition que la demande le justifie, et les constructeurs pourraient facilement s'équiper en conséquence.

Par contre, le GNC n'est pas nécessairement le carburant idéal pour une utilisation intensive. D'autres solutions semblent plus prometteuses à long terme, du moins du point de vue du volume, et je veux, par exemple, parler du méthanol.

Le méthanol est vraiment notre grand espoir pour l'avenir, et pas pour un avenir lointain, mais peut-être pour d'ici trois à cinq ans, car sur le plan économique le méthanol et l'essence sont à peu près à égalité, mais il y a un certain nombre de problèmes techniques, tant pour l'utilisation de ce produit avec des moteurs classiques que pour le système de distribution. Le méthanol a tendance à absorber l'eau, alors que l'essence ne le fait pas. La distribution du méthanol dans les systèmes de distribution de l'essence existant pose donc des problèmes, mais ce sera possible.

Il y a tout un tas de problèmes techniques qui devront être résolus, mais les experts semblent convenir qu'aucune de ces difficultés n'est insurmontable. Tous ces problèmes sont surmontables, tant sur le plan technique que sur le plan institutionnel, mais il faudra attendre un certain temps pour que tout rentre dans l'ordre. En attendant, il y aura tout un débat auquel participeront non seulement les constructeurs automobiles, mais également les sociétés pétrolières, les raffineurs et les distributeurs, qui devront travailler tous ensemble pour répandre l'utilisation du méthanol.

La première étape sera sans doute de mélanger le méthanol à l'essence: il pourrait remplacer jusqu'à 10 p. 100 de l'essence ordinaire. Cela représenterait déjà un volume important de la consommation d'essence totale. La solution idéale à long terme sera l'utilisation du méthanol seul en tant que combustible, mais il faudra peut-être attendre un certain temps pour cela.

D'après les renseignements dont je dispose, il ne serait pas difficile de concevoir et de construire, à des prix concurrentiels, des voitures qui marchent au méthanol. Mais cela exigerait, bien sûr, de la part de l'industrie pétrolière qu'elle investisse dans l'infrastructure du système de distribution. Cela sera fonction d'un certain nombre de facteurs, dont le temps, les mises à l'essai et l'amélioration de la technologie et, le plus important en dernière analyse, le prix.

Mr. Fennell: Je tiens à vous remercier. Je vous serais reconnaissant de bien vouloir nous envoyer ces renseignements sur le symposium.

Mr. Hollbach: Bien sûr.

Mr. Fennell: Une dernière question, celle-ci au sujet du Programme d'expansion des réseaux de distribution, et notamment des embranchements au Québec. Serait-il possible, ou le gouvernement a-t-il examiné la possibilité d'appliquer une partie de ce programme au Nord de l'Ontario? Le Nord de l'Ontario connaît des jours très difficiles, ce en partie à cause de la crise de l'industrie minière. Avez-vous examiné la

[Texte]

[Traduction]

[points de vue]

Mr. Tellier: Mr. Chairman, I wonder if I could ask Mr. Priddle to address that question. We have a program that is available for some gas pipelines outside of Quebec. It is not a program that is exclusive to Quebec.

possibilité d'affecter une partie de ces fonds au Nord de l'Ontario?

Mr. Tellier: Mr. Chairman, I wonder if I could ask Mr. Priddle to address that question. We have a program that is available for some gas pipelines outside of Quebec. It is not a program that is exclusive to Quebec.

M. Tellier: Monsieur le président, je demanderai à M. Priddle de répondre à cette question. Nous avons un programme qui vise certains pipe-lines pour le gaz à l'extérieur du Québec. Il ne s'agit pas d'un programme exclusif au Québec.

Mr. Priddle: Mr. Chairman, the Distribution System Expansion Program provides about \$60 million a year for gas system expansion in five provinces—British Columbia, Saskatchewan, Manitoba, Ontario, and Quebec. The grants are provided on the basis of applications by utilities. We have a competition each year, and the results of that competition for 1984 have not yet been announced.

M. Priddle: Monsieur le président, le Programme d'expansion des réseaux de distribution prévoit environ 60 millions de dollars par an pour l'expansion des réseaux de distribution du gaz naturel de cinq provinces, notamment la Colombie-Britannique, la Saskatchewan, le Manitoba, l'Ontario et le Québec. Les subventions sont versées après examen des demandes, qui sont envoyées par les sociétés de services publics. Il y a un concours chaque année, et les résultats du concours 1984 n'ont pas encore été annoncés.

It is really up to the individual distribution utilities to come forward with projects. They are judged on the basis of the amount of oil they displace, and secondly, by a financial test that we apply. If the project can stand on its own feet and return a reasonable amount to the investor, it does not get a grant. Beyond that threshold, projects that are not economically viable without assistance are ranked in accordance with oil displacement and economic viability, and provision is made each year for about \$60 million. Now, Northern and Central has been one of the recipients of grants in the last two years. The program has been going for two years.

C'est à vrai dire aux sociétés de distribution des services publics qu'il revient de soumettre des projets. Ces projets sont jugés en fonction des volumes de pétrole qu'ils permettent de remplacer par un autre combustible et, deuxièmement, en fonction d'un calcul financier. Si le projet peut démarrer sans aide et s'il peut procurer des bénéfices raisonnables à l'investisseur, alors nous ne le subventionnons pas. Les projets qui ne sont pas rentables sans aide sont ensuite classés en fonction des facteurs de remplacement du pétrole et de la rentabilité, et nous leur réservons chaque année environ 60 millions de dollars. Le programme du Nord et du Centre compte parmi ceux qui ont bénéficié de subventions au cours des deux dernières années. Ce programme existe depuis deux ans.

M. Fennell: Combien d'argent les responsables de ce programme ont-ils reçu au cours des deux dernières années?

M. Priddle: Je ne saurais vous le dire, comme cela, monsieur Fennell.

M. Fennell: Pourriez-vous nous fournir ces chiffres?

M. Priddle: Oui. Je regrette de ne pouvoir vous renseigner davantage au sujet des résultats de la sélection de cette année, mais ceux-ci devraient être annoncés d'ici quelques semaines.

• 1225

Mr. Fennell: Could you send those on to the committee?

Mr. Priddle: Certainly, when they are available.

Mr. Fennell: Thank you.

The Chairman: Mr. Skelly.

Mr. Skelly: When the National Energy Program was announced, it was indicated that there would be money made available to assist in the financing of the Vancouver Island gas pipeline. I am wondering if Mr. Priddle could give us some indication of the use of those funds at this point. Is the federal government still committed to assisting with the pipeline to Vancouver Island, or are there other alternatives that could be made available and for which that money could be used? What is the status with the Vancouver Island pipeline financing that was originally promised?

Mr. Priddle: Mr. Chairman, I wonder if I could remind Mr. Skelly that in the NEP update in May 1982 we did, as a

M. Fennell: Pourriez-vous envoyer les résultats au Comité?

M. Priddle: Bien sûr, dès qu'ils seront prêts.

M. Fennell: Merci.

Le président: Monsieur Skelly.

M. Skelly: Lors de l'annonce du Programme énergétique national, il avait été dit que de l'argent allait être consacré au financement du pipe-line du gaz naturel de l'Île de Vancouver. M. Priddle pourrait-il nous renseigner au sujet de ce qui a été fait à ce jour avec cet argent. Le gouvernement fédéral compte-t-il toujours financer en partie la construction du pipe-line jusqu'à l'Île de Vancouver, ou existe-t-il d'autres solutions auxquelles cet argent pourrait être consacré? Qu'en est-il du financement du pipe-line de l'Île de Vancouver, qui avait été promis au départ?

M. Priddle: Monsieur le président, je renvoie M. Skelly à la mise à jour sur le PEN que nous avons diffusée en mai 1982,

[Text]

matter of policy, indicate that the government was still interested in the provision of natural gas service for Vancouver Island, but it felt that alternatives should be looked at—for instance, programs for increased energy conservation, the use of forest product wastes and the like. As you know, the British Columbia Utilities Commission is currently hearing, I believe, three separate applications for the provision of gas service to the Island. We have been in touch from time to time with the B.C. government about this. We have carried out a careful evaluation on the basis of the information presently available.

You may recall, Mr. Skelly, that the B.C. government commissioned a Mr. Abercrombie, a consultant, to do a report for them on the costs and benefits of gas service to the Island. We have carefully analysed that report, but of course it was with those data and not the data that reflect an actual project, and until we and the British Columbia government sees data relative to a project, one sponsored by Westcoast Transmission or B.C. Hydro, it is rather difficult to draw conclusions about economic viability and make comparisons with other alternates for improving energy security for the Island.

Mr. Skelly: We face the question. What I hear Mr. Priddle saying is that the money is not available at the present time; that some time down the road, if a project comes up then they would have to negotiate with some future government to obtain funding. That is the first thing. Am I correct in assuming that the money originally promised is not currently available? Secondly, is the money that was originally available and not been used been re-directed into other energy projects on Vancouver Island?

Mr. Priddle: Mr. Chairman, I think those are both policy questions and I do not feel really competent to respond to them. However, I should point out that we really do not have a project yet. So the question of financing does not arise until such time as there is a clear project that has the B.C. government's approval, regulatory approval, and the costs of which are reasonably well known.

Mr. Skelly: If we could remove it once more, it would appear from the 1980 project that there was money going to both the Vancouver Island project and into a number of programs, gas pipeline distribution in the Province of Quebec. That money did go into the Province of Quebec, has been moving forward and it has been enhanced over a period of time. Is it fair to say the money did not in any way go into British Columbia, that it did not go on to Vancouver Island in either alternate projects and it certainly is not there and readily available for a gas pipeline at this moment?

Mr. Priddle: That is a factual statement, Mr. Chairman. Apart from about \$5 million a year that we have been spending on distribution system expansion on the mainland of

[Translation]

nous y disons que le gouvernement est toujours désireux de voir l'Île de Vancouver bénéficier d'un service d'approvisionnement en gaz naturel mais qu'il estime nécessaire peut-être d'examiner certaines autres solutions envisageables, par exemple, des programmes visant à augmenter la conservation d'énergie, l'utilisation de déchets forestiers, etc. Comme vous le savez, la *British Columbia Utilities Commission* est en train d'examiner trois demandes différentes pour un service de gaz naturel sur l'Île. Nous avons d'ailleurs plusieurs fois déjà communiqué avec le gouvernement de la Colombie-Britannique à ce sujet. Nous avons fait une évaluation très soigneuse de la question en fonction des renseignements dont nous disposons déjà.

Vous vous souviendrez peut-être, monsieur Skelly, que le gouvernement de la province avait passé un contrat avec un certain M. Abercrombie, expert-conseil, pour que celui-ci lui prépare un rapport sur les coûts et les avantages d'un service de gaz naturel sur l'Île. Nous avons fait une analyse approfondie de ce rapport, mais en nous fondant, bien sûr, sur ces données-là et non pas sur les données d'un projet véritable. Tant que le gouvernement de la Colombie-Britannique et nous-mêmes n'auront pas vu des données relatives à un projet, qu'il soit parrainé par la *West Coast Transmission* ou par la *B.C. Hydro*, il nous sera difficile de tirer des conclusions sur sa rentabilité ou de faire des comparaisons avec d'autres solutions en vue d'améliorer la sécurité des approvisionnements énergétiques de l'Île.

M. Skelly: C'est la question que nous nous posons. Si j'ai bien compris les propos de M. Priddle, ce qu'il a dit, c'est que l'argent n'est pas là à l'heure actuelle, mais qu'à un moment donné, si un projet intéressant voyait le jour, il faudrait que ses auteurs négocient avec un futur gouvernement pour obtenir les fonds nécessaires. Et d'une! Ai-je raison de dire que l'argent promis au départ n'est pas disponible à l'heure actuelle? Deuxièmement, l'argent qui était là au départ a-t-il servi à d'autres projets énergétiques sur l'Île de Vancouver?

M. Priddle: Monsieur le président, je pense que vos deux questions sont des questions de politique, et je ne pense pas que je sois en mesure d'y répondre. J'aimerais cependant souligner que nous n'avons à vrai dire pas encore de projet. La question du financement n'interviendra que lorsque un projet aura été approuvé par le gouvernement de la Colombie-Britannique et par les différents organes de réglementation et que nous aurons une bonne idée de son coût.

M. Skelly: Je vais recommencer. Il semble qu'en vertu du projet de 1980, de l'argent devait être consacré au projet de l'Île de Vancouver ainsi qu'à un certain nombre de programmes et de travaux de construction de pipe-line pour le gaz dans la province de Québec. Cet argent a été donné au Québec, les choses ont progressé et les montants ont même été accrus. Aurais-je raison de dire que la Colombie-Britannique n'a jamais reçu sa part, que l'Île de Vancouver n'a pas bénéficié de cet argent pour l'un ou l'autre des deux projets envisagés, et que cet argent n'est pas là . . . qu'il n'y a pas d'argent dont on pourrait se servir dès à présent pour le pipe-line du gaz?

M. Priddle: C'est exact, monsieur le président. À l'exception des 5 millions de dollars que nous avons consacrés chaque année à l'agrandissement du système de distribution en

[Texte]

British Columbia, there has not been any spending for Vancouver Island.

Mr. Skelly: And such things as the Forest Waste Program that you mentioned have been underway for some time. Mills have converted to the use of hog fuels and whatnot. Those were existing programs that were in place. I guess essentially what I am saying is that of the \$500 million originally committed, none of that money went into Vancouver Island.

Mr. Priddle: Yes, that is correct, Mr. Chairman, for good reasons.

The Chairman: Is that it, Mr. Skelly?

Mr. Skelly: Yes, thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: If that is it, the meeting stands adjourned until this afternoon at 3.30 when we will have before us the officials of Atomic Energy of Canada. This afternoon's meeting should be particularly interesting because I understand that we will be hearing some details of the department's look at the future of the nuclear energy industry in Canada.

• 1230

This meeting is adjourned to the call of the Chair.

AFTERNOON SITTING

• 1546

The Chairman: Order.

By unanimous consent, the committee is starting this afternoon the consideration of Votes 50 and 55 under Atomic Energy of Canada Limited, the Main Estimates 1984-1985.

ENERGY, MINES AND RESOURCES

C—Atomic Energy of Canada Limited

Vote 50—Atomic Energy of Canada Limited ... Operating expenditures	\$300,851,000
Vote 55—Atomic Energy of Canada Limited ... Capital expenditures	\$30,556,000

The Chairman: We are pleased to have with us, as principal witness, Mr. James Donnelly, President and Chief Executive Officer of Atomic Energy of Canada Limited, and Mr. Paul O'Neill, Executive Vice-President

et directeur général des finances. Il y a également M. Ronald Veilleux, vice-président corporatif, Affaires publiques et gouvernementales.

Bienvenue! Je crois que vous voulez présenter un mémoire, monsieur Donnelly.

You are going to give us a few remarks, Mr. Donnelly?

Mr. James Donnelly (President and Chief Executive Officer, Atomic Energy of Canada Limited): Yes, Mr. Chairman. Thank you very much for the opportunity to appear

[Traduction]

Colombie-Britannique continentale, nous n'avons rien dépensé pour l'Île de Vancouver.

M. Skelly: Les programmes comme celui des déchets forestiers dont vous avez fait état existent depuis un certain temps déjà. Il y a des scieries qui ont été converties de façon à utiliser les déchets de bois. Ces programmes étaient déjà en place. Ce que j'essaie de dire, c'est qu'aucune partie de la somme des 500 millions de dollars qui avait été promise au départ n'a été consacrée à l'Île de Vancouver.

M. Priddle: C'est exact, monsieur le président, mais si les choses sont ainsi, c'est pour de bonnes raisons.

Le président: Vous avez terminé, monsieur Skelly?

M. Skelly: Oui, merci, monsieur le président.

Le président: Dans ce cas, nous nous arrêterons maintenant pour reprendre cet après-midi à 15h30, nous accueillerons alors parmi nous des représentants de l'Energie atomique du Canada. La réunion de cet après-midi devrait être particulièrement intéressante, car, si je ne m'abuse, on va nous entretenir de l'étude faite par le ministère sur l'avenir de l'industrie de l'énergie nucléaire au Canada.

La séance est levée.

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

Le président: À l'ordre, s'il vous plaît.

Du consentement unanime, le Comité entame cet après-midi l'étude des crédits 50 et 55 sous la rubrique Energie atomique du Canada Limitée, budget des dépenses 1984-1985.

ENERGIE, MINES ET RESSOURCES

C—Energie atomique du Canada Limitée

Crédit 50—Energie atomique du Canada Limitée—dépenses de fonctionnement	\$300,851,000
---	---------------

Crédit 55—Energie atomique du Canada Limitée—dépenses en capital	\$30,556,000
--	--------------

Le président: Nous avons comme témoins cet après-midi, M. James Donnelly, président directeur général d'Energie atomique du Canada Limitée, M. Paul O'Neill, vice-président exécutif et directeur général des finances

as well as Mr. Ronald Veilleux, Corporate Vice-Chairman, Public and Government Affairs.

Welcome, gentlemen. I believe you have an opening statement, Mr. Donnelly.

You avez une déclaration, monsieur Donnelly?

M. James Donnelly (président directeur général, Energie atomique du Canada Limitée): Oui, monsieur le président. Je vous remercie de m'avoir invité à comparaître devant vous. Je vais vous donner lecture de ma déclaration liminaire.

[Text]

before your committee. I have a short opening statement I would like to give.

As you remarked, I have with me today Mr. Paul O'Neill, who is the executive vice-president of the corporation, and Mr. Veilleux, who is the vice-president responsible for corporate and public affairs.

Atomic Energy of Canada Limited, for the sixth year in succession, has recorded a strong net earnings position at the close of the 1983-1984 fiscal year. Both revenues and net earnings, however, were lower than the previous year's, reflecting the continuing effects of the recession, a highly competitive market environment for its products and services, and a decreased investment income. Strategic actions were taken in those components of the company receiving direct government appropriations to ensure that programs were managed with full recognition of both the recessionary environment and the need to maintain the technological impetus essential to the long-term competitive vitality of AECL and Canada's nuclear industry.

In spite of the continuing economic pressures and the challenging responses they required, the company pursued, with responsibility and dedication, its mandate to develop, nurture and lead a highly rationalized yet fully comprehensive nuclear program. Significant accomplishments were made in each of the company's three major components, which are: its research organization, where basic nuclear science is developed to support all reactor and non-reactor technologies, products and services; its CANDU operation, which is charged with exploiting the commercial opportunities presented by the successful CANDU reactor, both in Canada and internationally; and the Radiochemical Company, a fully commercial organization founded on non-reactor radiation technologies derived from our fundamental nuclear research program.

Although each of these components has a clear and decentralized operations mandate, the direction of the whole company is fully integrated through the company's management structure. The management philosophy is to plan and control the implementation of nuclear programs which make ideas in AECL progress from pure science to proven products.

• 1550

Mr. Chairman, I would like to focus briefly on the operating environment and current initiatives in each of our major component organizations.

The Research Company operates laboratories at Chalk River, Ontario and Pinawa, Manitoba, with a total staff of about 3,500 persons. The company is the national centre for the continual updating of our basic knowledge in reactor physics, chemistry and metallurgy, the biological impact of radiation in reactor operations and safety, and in the treatment

[Translation]

Mes deux adjoints sont M. Paul O'Neill, vice-président exécutif, et M. Veilleux, vice-président chargé des affaires publiques et gouvernementales.

Pour la sixième année consécutive, l'Energie atomique du Canada Limitée, a réalisé d'importants bénéfices nets au cours de l'exercice financier 1983-84. Les revenus comme les bénéfices nets ont toutefois été inférieurs à ceux de l'année précédente, ce qui est le reflet d'une récession qui continue de faire sentir ses effets, du caractère très concurrentiel du marché sur lequel l'EACL vend ses produits et ses services, ainsi que de la diminution des revenus de placement. Les groupes d'exploitation de l'EACL qui bénéficient de crédits gouvernementaux directs ont pris des mesures stratégiques afin que les programmes soient gérés en pleine connaissance des effets de la récession sur nos marchés et de la nécessité de préserver l'élan technologique indispensable à la vitalité concurrentielle à long terme de l'EACL et de l'industrie nucléaire canadienne.

Des pressions économiques persistent, et il est difficile d'apporter des solutions à ce problème. La Société n'a cependant pas cessé d'assumer de manière responsable et tenace son mandat, qui est de développer, de faire croître et de diriger un programme nucléaire pleinement rationalisé, mais pourtant exhaustif. Des réalisations substantielles ont été accomplies au sein de chacun des trois grands groupes de l'EACL: la structure de recherche qui fait progresser les connaissances nucléaires fondamentales indispensables à l'évolution des technologies des réacteurs, mais aussi des technologies sans rapport avec ceux-ci, des produits et des services; les Opérations CANDU, qui exploite les possibilités commerciales offertes par le succès du réacteur CANDU au Canada comme à l'étranger; et enfin la Société radiochimique, organisme entièrement commercial fondé sur des technologies des rayonnements, distinctes des technologies des réacteurs, et qui résultent de notre programme de recherche nucléaire fondamentale.

Même si chacun de ces groupes d'exploitation dispose d'un mandat clair et décentralisé, la direction de l'ensemble est entièrement intégrée dans la structure de gestion de la Société. Cette gestion repose, entre autres, sur ce principe: planifier et superviser la mise en oeuvre de programmes nucléaires afin que les idées qui surgissent au sein de l'EACL passent du stade de la science pure à celui du produit confirmé.

J'aimerais m'attarder brièvement sur le cadre d'exploitation et sur les initiatives en cours au sein de chacune de nos principales filiales.

La Société de recherche dispose de laboratoires à Chalk River, en Ontario ainsi qu'à Pinawa, au Manitoba, et elle emploie au total environ 3,500 personnes. Cette société est le cadre national où sont en permanence mises à jour nos connaissances de la physique, de la chimie et de la métallurgie des réacteurs, de l'incidence biologique des rayonnements, de

[Texte]

and handling of all nuclear waste. Its achievements in fundamental research continue to attract international recognition. I would specifically point to the exciting progress being made in a program analysing the abilities of the human body to repair cell damage caused by radiation and other cancer-inducing agents.

[Traduction]

L'exploitation de la sûreté des réacteurs et enfin, du traitement et de la manutention de tous les déchets nucléaires. Ses réalisations en matière de recherche fondamentale continuent de lui valoir une notoriété internationale. A cet égard, je voudrais souligner les progrès fascinants effectués dans le cadre d'un programme d'analyse de la faculté du corps humain à réparer les dommages cellulaires causés par des agents cancérogènes.

Research in support of the CANDU system was dramatically demonstrated this year at the Research Company by teams of scientists who conducted a comprehensive analysis of CANDU pressure tubes. They confirmed in May of this year, that the second generation of pressure tubes will offer CANDU customers confidence in long-term reliability. Significant progress has also been made in waste management research programs. The unique scientific competence of AECL's research company has brought support to some of Canada's major business sectors, including the petroleum industry, where nuclear technology is playing an important role in productivity achievements in refining operations. Funding levels for this research activity for the current year are \$196.8 million. I am pleased to report that the direction and the management of the Research Company was compatible with the findings of a recently comprehensive audit which was undertaken in that company.

Our second major group, CANDU Operations, has its main engineering and administrative operations in Mississauga, Ontario, as well as offices in Montreal. As a result of a company consolidation program undertaken last year, the former AECL Chemical Company, basically heavy water operations, and AECL International, have been absorbed within CANDU operations. This new operating company provides the major portion of AECL's commercial revenue from a business based on providing design expertise, nuclear equipment projects and technical support services to CANDU customers in Canada and overseas. Although this company is most directly affected by the current electricity market downturn, its timely completion of contractual obligations to existing customers is contributing substantially to AECL's future confidence. Last year, four new 600 megawatt CANDU units were completed for utilities outside of Ontario. The performance of these units to date has fully justified our customers' confidence in AECL.

In recognition of the substantial fall-off in reactor construction work, over 1,000 contract staff and employees were laid off during 1982 and 1983, bringing the workforce at CANDU operations down to its current level of 2,500 people. Heavy water production, which is now the responsibility of CANDU Operations, involves some 750 employees. That is included in the 2,500 at 2 plants in Cape Breton. Last year, ministers recognized the importance of the strenuous marketing efforts by AECL in Turkey and Korea and the potential for the Point Lepreau-2 unit in New Brunswick as key conditions in determining the future of these two heavy water plants. They

Les activités de recherche qui viennent en complément de la filière CANDU ont été mises en évidence cette année de façon frappante, à la Société de recherche, par une équipe de scientifiques qui ont procédé à une analyse exhaustive des tubes de force CANDU. Ces scientifiques ont confirmé au mois de mai de cette année que les clients du CANDU peuvent avoir confiance en la fiabilité à long terme de la nouvelle génération des tubes de force. Le programme de gestion des déchets a également réalisé des progrès importants. La compétence scientifique unique de la Société de recherche a récemment été mise à contribution par certains des principaux secteurs économiques du Canada, et notamment l'industrie pétrolière où la technologie nucléaire joue un grand rôle pour ce qui est d'améliorer la productivité des installations de raffinerie. Le financement pour l'année en cours s'élève à 196,8 millions de dollars, et j'ai le plaisir d'indiquer que l'orientation des programmes de la Société de recherche est conforme aux constatations d'une vérification intégrée récemment entreprise.

Les principales activités administratives et de génie du groupe des Opérations CANDU, qui a aussi des bureaux à Montréal, ont lieu à Mississauga, en Ontario. À la suite d'un programme de regroupement entrepris l'année dernière, ce qui formait autrefois la Société chimique de l'EACL et la Société internationale de l'EACL a été absorbé par les Opérations CANDU. L'entreprise qui en résulte fournit la majeure partie des revenus commerciaux de l'EACL en offrant sa compétence en matière de conception de projets, d'équipement nucléaire et de services de soutien technique aux clients de CANDU au Canada et à l'étranger. Même si cette dernière entreprise est directement touchée par la faiblesse actuelle du marché de l'électricité, en remplissant dans les délais impartis ses obligations contractuelles à l'égard de nos clients du moment, elle contribue substantiellement à renforcer la confiance en l'avenir de l'EACL. L'année dernière, quatre nouveaux réacteurs CANDU de 600 MW ont été parachevés pour le compte de services publics en dehors de l'Ontario. Il est à noter que le rendement de ces réacteurs justifie pour l'instant pleinement la confiance que nos clients nous manifestent.

Étant donné la diminution très marquée des travaux de construction de réacteurs, plus de 1,000 employés réguliers et à contrat ont été mis à pied en 1983, ce qui a ramené le personnel des Opérations CANDU à son niveau actuel de 2,500 employés. La production d'eau lourde des deux usines du Cap Breton fournit quant à elle du travail à 750 personnes. L'année dernière encore, des ministres ont admis que les efforts diligents de commercialisation déployés par l'EACL en Turquie et en Corée, ainsi que le potentiel de Lepreau II, constituaient des critères fondamentaux pour ce qui est de déterminer l'avenir de ces deux usines. Ils ont donc décidé qu'il

[Text]

decided to continue production on a government-funded basis until the resolution of these projects.

The third operation, the AECL Radiochemical Company, has manufacturing facilities employing 800 people, located in Kanata, Ontario. It is engaged in the production and sale of medical and industrial apparatus as well as radiopharmaceuticals.

• 1555

Approximately 80% of the company's irradiation equipment production serves the export markets. The company operates in a highly competitive world marketplace, and is the only Canadian domestic supplier of its technology to medicine, industry, and agriculture. It has taken a major rationalization effort with a 25% staff reduction in 1983 to ensure the productivity and earnings required for continued growth. A new \$40-million processing facility is progressively coming into production, offering long-term potential for the expanding radio-pharmaceutical market.

The nuclear industry sector in which AECL operates continues, in spite of serious constraints, to be a major contributor to Canada's economic well-being. The economic contribution of the total sector to the Canadian economy exceeds \$3 billion a year, augmented by a further \$1 billion saved annually by Canadians through the combined benefits of lower electricity rates and savings on imported coal. It is significant to note that in Ontario, where a significant portion of the electricity is provided by nuclear power and used predominately by commerce and industry, the industrial electricity rates are one-quarter of those in New York City.

The realization of pending marketing opportunities domestically or abroad in the current year will substantially reinforce the industry's economic contribution by several hundred million dollars. The internationally recognized technological reputation of CANDU, which bestows in some measure a strong international impression of Canadian technology in general, has been given a clean bill of health in the past few weeks. While all of us shared some brief concern with regard to the future integrity of this technical reputation, I am pleased to report that of the world's top 10 reactors in terms of lifetime performance, CANDU reactors continue to occupy five of the top ten positions.

AECL has responded successfully to the clear need for rationalization, while increasing the application of its managerial and technological energies to the exploration and exploitation of positive evolving market potential. Competing against larger international organizations, we were selected to negotiate for a proposed 600-megawatt reactor in Turkey. Through the efforts of Maritime Nuclear, enthusiastic signals are being received from the New England marketplace pointing to a favourable decision for Point Lepreau II. This initiative in turn reinforces the view that long-term prospects

[Translation]

était préférable que le gouvernement finance la poursuite de la production jusqu'à ce que ces projets arrivent à une conclusion.

La Société radiochimique, dont les installations de production, employant 800 personnes, sont situées à Kanata, en Ontario, s'est engagée dans la fabrication de produits radio-pharmaceutiques d'appareils médicaux et industriels.

Environ 80 p. 100 de l'équipement d'irradiation qu'elle produit est exporté. Cette Société doit lutter dans un marché mondial extrêmement concurrentiel, et elle est le seul fournisseur canadien de ce type de matériel du point de vue des applications médicales, agricoles et industrielles. Elle a procédé à d'importants efforts de rationalisation, en réduisant son personnel de 25 p. 100 en 1983, afin de se garantir la productivité et les gains dont elle a besoin pour poursuivre sa croissance. Une nouvelle usine de 40 millions de dollars offrant un potentiel à long terme d'expansion du marché pharmaceutique entre graduellement en production.

Malgré de graves contraintes, le secteur nucléaire au sein duquel l'EACL évolue ne cesse d'apporter une contribution majeure au bien-être économique des Canadiens. L'apport de l'ensemble de ce secteur à l'économie canadienne dépasse 3 milliards de dollars par an, somme que l'on doit augmenter de 1 milliard de dollars économisés chaque année par les Canadiens par l'intermédiaire des avantages combinés de tarifs d'électricité inférieurs et d'une diminution des importations de charbon. Il est remarquable qu'en Ontario, où une importante partie de l'électricité est fournie par la filière nucléaire et où les entreprises commerciales et industrielles en sont les principales consommatrices, les tarifs industriels d'électricité ne sont que le quart de ce qu'ils sont à New-York.

La concrétisation des occasions commerciales offertes aussi bien au pays qu'à l'étranger cette année renforcera la contribution de l'industrie à l'économie de plusieurs centaines de millions de dollars. Mentionnons également que l'excellente réputation technologique internationale du CANDU, qui projette dans une certaine mesure une forte image internationale de la technologie canadienne en général, a été lavée ces dernières semaines de toute source de doute. À l'intention de tous ceux d'entre nous qui se sont montrés au moins un instant soucieux de l'intégrité future de cette réputation technique, je suis heureux de pouvoir déclarer que cinq réacteurs CANDU se sont classés cette année parmi les dix meilleurs au monde par leur rendement pour l'ensemble de leur durée utile.

L'EACL a réagi avec succès à la nécessité manifeste de rationaliser ses opérations, tout en parvenant à accroître l'application de ses énergies technologiques et de gestion à l'exploration et à l'exploitation d'un potentiel de commercialisation, qui connaît une évolution positive. En concurrence avec les plus grandes organisations internationales, nous avons été choisis pour négocier le projet de construction d'un réacteur de 600 mégawatts en Turquie. Grâce aux efforts de Maritime Nuclear, nous recevons maintenant du marché de la Nouvelle-Angleterre des manifestations enthousiastes qui nous donnent à penser que Pointe Lepreau II fera l'objet d'une décision

[Texte]

for electricity trade will offer definite scope for the growth of the CANDU system in Canada.

We continue to respond to the demanding world requirements for technological exchange and Third World participation in major export projects in a fashion that endeavours to ensure that Canada's technological and commercial interests receive priority. In this regard, we are confident that a continued improvement in the world economic order will result shortly in an expanded opportunity in the Republic of Korea and other countries.

The programs of the research company continue to achieve the strategic balance required, providing us with the capability to respond to the dynamics of the established reactor market and prepare for evolving technological challenges in both the reactor market and the markets based on associated nuclear technologies.

The radiochemical company, which represents an outstanding Canadian achievement in the international marketing of associated nuclear technologies, has taken the actions required to face the challenges of expanded business opportunities.

The company prides itself on having rewarded the confidence placed by Canadians in the long-term vision it possessed at the time of its inception. We are equally convinced today that our realistic but optimistic view of the future fully merits the same degree of confidence, and we are motivated to respond.

Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you very much, Mr. Donnelly. I happen to agree with that paragraph, but we have to convince the Canadian public on that.

Mr. Donnelly: Yes, working harder.

The Chairman: The first questioner is Mr. Fennell.

• 1600

Mr. Fennell: Thank you, Mr. Chairman.

I am interested first of all—and I am going to your statement—in how you refer to your inventory of heavy water? Non-current, under note 3, your current inventory is shown as \$19,211,000; your non-current is \$320,000,000. Does that mean that you have an inventory of approximately 16 years?

Mr. Donnelly: Sixteen years?

Mr. Fennell: Well, is the \$19,211,000 one year's inventory?

Mr. Donnelly: No, no.

The inventory is divided into that which the company, in legal terms, owns and that which the government owns. That is the division which is represented in this statement. But to try and give a deeper answer to your question, Mr. Chairman, this

[Traduction]

favorable. Cet évènement, à son tour, renforce l'idée que l'évolution à long terme du commerce de l'électricité offrira à la filière CANDU des perspectives certaines de croissance au Canada.

Nous continuons, d'autre part, de répondre aux difficiles exigences mondiales d'échanges technologiques et de participation du tiers-monde aux grands projets d'une manière qui s'efforce de garantir au Canada que ses intérêts technologiques et commerciaux recevront la priorité. À cet égard, nous sommes persuadés que l'amélioration permanente de l'ordre économique mondial débouchera sur une augmentation des occasions offertes à la république de Corée et à d'autres pays.

Les programmes de la Société de recherche contribuent à réaliser l'équilibre stratégique requis tout en nous fournissant les moyens de nous adapter aux forces qui régissent le marché établi des réacteurs et également de nous préparer à relever le défi de l'évolution technologique aussi bien sur les marchés des réacteurs que sur les marchés fondés sur des technologies nucléaires connexes.

La Société radiochimique, qui représente une réalisation canadienne exceptionnelle dans le domaine de la commercialisation internationale des technologies nucléaires connexes, a pris des mesures nécessaires pour pouvoir profiter d'une recrudescence des possibilités de ventes.

Cette Société se flatte d'avoir su mériter la confiance que les Canadiens ont placé dans la clairvoyance à long terme qui lui avait été impartie au moment de sa création. Nous sommes tout aussi convaincus aujourd'hui que notre perception réaliste mais néanmoins optimiste de l'avenir justifie le même degré de confiance et nous avons la motivation nécessaire pour agir en conséquence.

Merci, monsieur le président.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Donnelly. Moi, j'approuve ce que vous venez de dire, mais il s'agit d'en convaincre l'ensemble des Canadiens.

M. Donnelly: Il faudra faire un plus gros effort.

Le président: Monsieur Fennell, vous pouvez commencer.

M. Fennell: Merci, monsieur le président.

Je note concernant le stock d'eau lourde sous la note n° 3 que votre stock courant représente une valeur de 19,211,000\$, alors que le stock non courant atteint un montant de 320 millions de dollars. Cela signifie-t-il que votre stock suffit pour environ 16 ans?

M. Donnelly: 16 ans?

M. Fennell: Le montant de 19,211,000\$ représente la valeur d'une année de stock?

M. Donnelly: Non pas du tout.

Les stocks comportent ce qui appartient à l'EACL en propre et ce qui appartient au gouvernement. Ce sont là les chiffres qui figurent dans le bilan. Ces chiffres correspondent à trois années de stock.

[Text]

represents approximately four years of inventory. Three years of inventory. This represents three years of inventory last year.

Mr. Fennell: That is 340 million. So you sell about 115 million a year in heavy water.

Mr. Donnelly: We would like to sell 115 million a year in heavy water.

Mr. Fennell: How much did you sell last year?

Mr. Donnelly: About 20 million.

Mr. Fennell: Well, that gets back to my point. It is about 16 years' inventory at the rate of current sales.

Mr. Donnelly: At the rate of current sales, maybe, but that is one spot year; in 1980 we sold one year's worth of inventory; in 1979 we sold one year's worth of inventory, in terms of 500 megagrams, which is 500 tonnes . . .

Mr. Fennell: Yes.

Mr. Donnelly: —which we make per year. We have had no major reactor sales since that time and therefore we are amassing inventory at that rate.

Mr. Fennell: You have had no major sales since that time?

Mr. Donnelly: Right.

Mr. Fennell: So for the foreseeable future it will remain at about the same level. If you have not sold any new reactors, have you got any other market?

Mr. Donnelly: But if we sell . . . We have a letter of intent, for example, for Turkey.

Mr. Fennell: Yes.

Mr. Donnelly: If that is converted into a contract we will have sold one year's worth of inventory, one full year's of production, one-third of that number.

Mr. Fennell: You will have sold \$100 million worth of inventory?

Mr. Donnelly: Yes, more than that.

Mr. Fennell: For that one reactor. And that is a letter of intent?

Mr. Donnelly: Yes.

Mr. Fennell: Now, on average in the past, how long has it taken for a letter of intent to become a completed contract, when the water is delivered? I pass Port Darlington very frequently and I have been watching it for five or six years. So when you say you have got a letter of intent, when will they require the heavy water to turn that plant on?

Mr. Donnelly: In handling the question, of course, is to go on basic assumptions. We have, today—which is a year later than these numbers—approximately four reactors' worth of heavy water in inventory. If we continue production we will make something like three-quarters' worth of a reactor more per year.

[Translation]

M. Fennell: Vous parlez des 340 millions, ce qui veut dire que vous vendez pour 115 millions d'eau lourde par an.

M. Donnelly: On aimeraient pouvoir en vendre autant.

M. Fennell: Combien en avez-vous vendu l'an dernier?

M. Donnelly: Pour environ 20 millions.

M. Fennell: À ce rythme vous en avez assez pour 16 ans dans votre stock.

M. Donnelly: C'est vrai, mais il s'agit d'une seule année. En 1980, nous avons vendu une quantité représentant une année de stock et en 1979, nous avons vendu 500 mégagrammes c'est-à-dire 500 tonnes.

M. Fennell: Oui.

M. Donnelly: . . . c'est la quantité que nous produisons par an. Comme nous n'avons plus vendu de réacteur depuis lors, notre stock s'alourdit.

M. Fennell: Vous n'avez pas réalisé de grosses ventes depuis?

M. Donnelly: Non.

M. Fennell: Dans ces conditions les stocks devraient se maintenir au même niveau. Puisque vous n'avez pas vendu de nouveaux réacteurs, avez-vous d'autres débouchés?

M. Donnelly: Nous avons une lettre d'intention de la Turquie.

M. Fennell: Oui.

M. Donnelly: Si cette affaire se matérialise, nous écoulerons la production d'une année entière c'est-à-dire un tiers de ce nombre.

M. Fennell: Vous pourrez vendre pour 100 millions de dollars de votre stock?

M. Donnelly: Davantage encore.

M. Fennell: Rien que pour ce seul réacteur. Mais il s'agit uniquement d'une lettre d'intention.

M. Donnelly: Oui.

M. Fennell: Combien de temps s'écoule généralement entre la réception d'une lettre d'intention et la signature d'un contrat de livraison, date à laquelle l'eau lourde peut être livrée? Je passe souvent par Port Darlington et je suis la situation depuis cinq ou six ans. Maintenant que vous avez la lettre d'intention, quand pensez-vous pouvoir leur livrer l'eau lourde pour ce réacteur.

M. Donnelly: Nous avons à l'heure actuelle dans nos stocks de l'eau lourde suffisante pour approvisionner quatre réacteurs. Si nous poursuivons la production au rythme actuel, nous produirons chaque année de l'eau lourde en quantités suffisantes pour alimenter en plus les trois quarts d'un réacteur.

[Texte]

If we sell one reactor, it would not be delivered for five years. But if you then make the assumption that we will stay in production with one reactor sale for the next five years, then we would not consider that a business decision.

What we would do is sell off this inventory and we think we have, at this moment in time, four opportunities for the four years of inventory, and if we were successful in these four, then we would make some more inventory. If we were unsuccessful in any of these four, I am quite sure we would not continue in production.

Mr. Fennell: Excuse my ignorance, but you sell this water once?

Mr. Donnelly: Just once. That is water in the radiator, not gas; it lasts forever.

Mr. Fennell: Yes, it lasts forever. There are never any refills required?

Mr. Donnelly: A little bit—1%.

Mr. Fennell: I know. Pickering is in my area. Occasionally they have a few leaks so they have to top up, so to speak.

• 1605

While I am on that subject, I will just touch on it lightly. I sympathize and I appreciate. I am not going to attack you on that, because I have stood up for you because the Ontario Hydro are in our area. Your tubes did wear out, so to speak. As it has been explained to me, the technology was not there when those plants were put into place. However, you have developed something new. How long do you anticipate is the lifespan of the replacements you have developed?

Mr. Donnelly: The Pickering tube incident of course was a very complex experience. I think, as you have said, Mr. Fennell . . .

Mr. Fennell: It was a cost of learning.

Mr. Donnelly: Yes, it was a part of the cost of learning. I suppose we would all, with a little hindsight, be a little cleverer. But the tubes used in Pickering 1 and 2—the design was changed on subsequent reactors. Pickering 3 and 4, Bruce 1, 2, 3, and 4, Bruce-Pickering A, and all subsequent reactors, all 23 other reactors built or being built, have a different design of pressure tube.

We have now, over this last few months, been able to demonstrate that the material in the first two was not representative, in terms of their historical performance, of the tubes in the latter reactors. We are now quite confident that the tubes in the latter reactors will significantly last the lifetime—i.e., 30 years.

The Chairman: How many years?

[Traduction]

Si nous vendons un réacteur, il ne serait pas livré avant cinq ans. Si nous ne parvenons pas à vendre plus d'un réacteur en cinq ans, il faudrait revoir la situation.

Nous devrions écouter notre stock, et nous avons actuellement quatre débouchés potentiels. Lorsque nous aurons tout écouté, nous reprendrons la production. Mais si ces quatre commandes éventuelles n'aboutissent pas, la production devra être arrêtée.

M. Fennell: L'eau lourde n'est vendue qu'une seule fois.

M. Donnelly: Evidemment l'eau lourde dans les radiateurs est bonne pour toujours, ce n'est pas comme l'essence.

M. Fennell: Il ne faut jamais en rajouter?

M. Donnelly: Un tout petit peu, 1 p. 100.

M. Fennell: Je sais, car la Centrale de Pickering est dans ma circonscription. Lorsque des fuites se produisent de temps à autre, il faut rajouter de l'eau lourde.

Pendant que je suis sur ce sujet, je tiens à dire que je ne m'appesantirai pas, car j'apprécie ce que vous faites et sympathise avec vous. Je ne vais donc pas vous attaquer à ce sujet, étant donné que je vous ai déjà défendu et parce que l'Hydro-Ontario se trouve dans notre région. Cela dit, vos tubes se sont usés, si l'on peut utiliser cette expression. Comme on me l'a expliqué, la technologie n'était pas encore au point lorsqu'on a mis ces centrales en service. Toutefois, vous avez conçu quelque chose de neuf. J'aimerais donc savoir combien de temps dureront ces pièces de rechange d'après vous?

M. Donnelly: L'incident ayant trait aux tubes de Pickering était très complexe. Comme vous l'avez dit, monsieur Fennell, je crois que . . .

M. Fennell: C'est à ce prix que nous avons acquis davantage de connaissance.

M. Donnelly: Oui, c'est à ce prix qu'on a réussi à apprendre. Je suppose que si nous pouvions tous voir les choses ainsi, rétrospectivement, nous ferions preuve d'un peu plus d'intelligence. Donc, par la suite, on a modifié la conception des tubes utilisés à Pickering 1 et 2, c'est-à-dire dans les réacteurs ultérieurs. En conséquence, les réacteurs de Pickering 3 et 4, de Bruce 1, 2, 3, et 4, ceux de Bruce-Pickering A et des 23 autres réacteurs construits ou en cours de construction disposent d'un tube sous pression de conception différente.

Ces derniers mois, nous avons été en mesure de prouver que le matériel utilisé dans les deux premiers réacteurs n'était pas représentatif, pour la longévité, des tubes mis en place dans les réacteurs suivants. Nous sommes maintenant tout à fait sûrs que les tubes faisant partie des réacteurs construits après les deux premiers dureront pendant toute leur vie utile prévue, c'est-à-dire 30 ans.

Le président: Combien d'années?

[Text]

Mr. Donnelly: Thirty years. In fact, I am not sure that we are not talking about 40 years, but basically the design life was 30 years.

We do have to replace the tubes at Pickering 1 and 2. But as of this moment, with the evidence we now have on the performance of the other tubes, they are exhibiting characteristics 50 times better than the characteristics in this particular circumstance in the Pickering 1 and 2 reactors. So right now we do not foresee having to do any other retubing—maybe individual tubes, but no other massive retubing than Pickering 1 and 2.

Mr. Fennell: Another one is Douglas Point. You shut down that 200-megawatt reactor. It is sort of vague why you shut it down. Is it a similar problem to Pickering, or is it not economical because it is an early situation? We do not really know what transpired there.

Mr. Donnelly: Douglas Point was built basically as our first—at the time—full-scale demonstration plant. We had built a small reactor just outside Chalk River at NPD, which was only a 26 megawatt. We went 10 times the size, to 260 megawatts, at Douglas Point. By the time the Douglas Point reactor was substantially complete, the major decisions to build the 2,000 megawatt power station at Pickering had been taken. So we were going up quite quickly in factors of 10, which was quite a large expansion by anybody's language.

Anyway, we built Douglas Point as a demonstration plant. It has been highly successful as a demonstration plant. We have demonstrated everything we wanted to do, and it is now, in terms of time, no longer useful in demonstrating the technology we are involved in. Even though it has been running for 16 years, the actual severity of operation, if you like, the numbers of operating hours of the Pickering reactors are now greater than the number of operating hours at Douglas Point. So the equipment at Pickering has now overdated the activity at Douglas Point. Therefore, as an ongoing test bed of capability—and we are running no more experiments—it is no longer useful.

It turns out that with 250 megawatts it is quite an expensive unit to run. It turns out that the position Ontario Hydro is in... Although it is owned by AECL and it is operated by Ontario Hydro under an agreement where they pay for the electricity generated, AECL bears the costs. It was decided between us that it was not economical, on a straight economics basis, it having no further value as a demonstration plant. So, on an economic basis, we decided, as we are facing quite stringent times throughout the corporation, that we would cut our costs and make less. This was quite a difficult decision.

[Translation]

M. Donnelly: Trente ans. De fait, je me demande même si ce n'est pas quarante ans, mais enfin on les a d'abord et avant tout conçus pour durer 30 ans.

Nous devons remplacer les tubes de Pickering 1 et 2. Toutefois, nous disposons maintenant de preuves établissant que les nouveaux tubes sont 50 fois supérieurs à ceux qui se trouvaient dans les réacteurs 1 et 2 de Pickering. En conséquence, pour le moment, nous n'entrevoyons pas d'être obligés de remplacer d'autres tubes, tout au moins à grande échelle, ailleurs qu'à Pickering 1 et 2.

M. Fennell: L'autre cas est celui de Douglas Point. Vous avez en effet mis fin au fonctionnement de ce réacteur de 200 mégawatts. Or, les raisons pour lesquelles vous avez fait cela sont vagues. Est-ce parce qu'il y existait des problèmes analogues à ceux de Pickering, ou encore parce que le réacteur n'était pas économique étant donné qu'il était ancien? Nous ne savons pas vraiment pourquoi on a fait cela.

M. Donnelly: Le réacteur de Douglas Point a constitué à l'époque notre premier modèle grandeur nature. Nous avions déjà construit un petit réacteur à la périphérie de Chalk River, à la centrale expérimentale d'Energie atomique, qui n'était que de 26 mégawatts. Nous en avons ensuite construit un qui était 10 fois plus gros à Douglas Point et qui comptait 260 mégawatts. Lorsque le réacteur de Douglas Point a été terminé, nous avions déjà pris la décision de construire une centrale de 2,000 mégawatts à Pickering. Nous multiplions donc très rapidement le nombre de mégawatts par 10, ce qui est considérable, quel que soit le point de vue.

De toute façon, la centrale de Douglas Point devait servir à des fins de démonstration. A ce titre, ce fonctionnement a été couronné de succès. Nous avons en effet montré tout ce que nous voulions, et cette dernière n'est plus utile maintenant pour illustrer la technologie dans laquelle nous sommes engagés. Même si ces réacteurs fonctionnent depuis 16 ans, ceux de Pickering fonctionnent davantage d'heures par jour que ceux de Douglas Point. Le matériel utilisé à Pickering a donc largement dépassé celui de Douglas Point. En conséquence, la centrale de Douglas Point ne nous est plus utile à des fins expérimentales.

Étant donné qu'elle fonctionne avec 250 mégawatts, il s'agit d'une centrale très dispendieuse. Je rappelle en passant qu'elle appartient à l'AECL et est exploitée par l'Hydro-Ontario, en vertu d'un accord par lequel le service paie pour l'électricité produite, alors que l'AECL assume les autres coûts. Or, entre nous nous avons convenu que l'exploitation ultérieure de la centrale de Douglas Point à des fins de démonstration n'était plus rentable sur le strict plan économique. Étant donné donc que la société toute entière passe par une période d'austérité, pour des raisons économiques, nous avons donc décidé de diminuer nos coûts et de faire moins de choses. Cela dit, il a été très difficile d'en arriver à cette décision.

[Texte]

• 1610

Mr. Fennell: The Gentilly prototype, have you got any complete . . . Is that completed? Is that the new design? Have you accomplished what you wanted in that one?

Mr. Donnelly: There are two reactors. We have a Gentilly-2 which was completed last year. It is a 600 megawatt reactor which Hydro Quebec operates. It is now operating quite satisfactorily, in fact very satisfactorily.

Gentilly-1 was another demonstration plant built by AECL. It is a 160 megawatt reactor, built in 1970 as an insurance program of an entirely different design from which we proceeded with. It was in fact a boiling water reactor with a light water heat transport system with a heavy water moderator. By the time we put it into operation, the successes of Douglas Point and Pickering really called its need into question. Although we tried to use it for electric power generation, it was never very successful. Since we did not again need the insurance policy, at the first opportunity we decided to take it out of service. That never really entered into service as a unit.

Mr. Fennell: So a great deal of the funds you are requesting are really development. I know it is research, but it requires a great deal of developmental expense to upgrade the technology.

Mr. Donnelly: The major government contribution, as it has always been, has been in the research and development area. There has been little actual government funds pertaining to the commercial operations of AECL outside of the heavy water coptribution. Certainly there has been none in the last five years.

The research, in my view, is a vital part of the underlying technology in Canada. We have in place now, or being put in place, over \$30 billion worth of nuclear power facilities. There are some in Ontario Hydro, some in New Brunswick, some in Quebec and these are in fact serviced. In fact, this is due to the last 30 years, we hope 40 years now. The basic underlying research we do is to put ourselves in a position of understanding everything we can about what happens in these operating units. They are going to last a long time and they have to be looked after for a long time in the sense of basic research.

We are also doing a considerable amount of work in environmental research, in the effect of radiation on human beings, on the effect of radiation on the environment in general and on waste disposal. A lot of our research and development work continues to be done in allied areas.

We are also looking a little bit in the future. We do not spend an awful lot of money in thinking about new reactor systems. We do not think the pressure is on us for new fuel cycles, although we continually upgrade our whole underlying

[Traduction]

M. Fennell: Pour ce qui est du prototype de Gentilly, est-il terminé? Est-ce qu'il constitue un nouveau modèle et avez-vous réalisé ce que vous vouliez?

M. Donnelly: Il y a deux réacteurs. Celui de Gentilly-2 a été terminé l'année dernière. Il a une capacité de 600 mégawatts et est exploité par Hydro Québec. A l'heure actuelle il fonctionne de façon satisfaisante, et même très satisfaisante.

Celui de Gentilly-1 était un autre modèle conçu à des fins de démonstration par l'AECL. Il s'agit d'un réacteur de 160 mégawatts, construit en 1970, dans le cadre d'un programme d'assurance tout à fait différent de celui que nous avons adopté ultérieurement. Il s'agissait de fait d'un réacteur fonctionnant à l'eau bouillante et faisant appel à un système de caloportage avec modérateur à l'eau lourde. Lorsque nous avons commencé à l'exploiter, les succès remportés par la centrale de Douglas Point et de Pickering ont remis cependant son utilité en question. Nous avons essayé de nous en servir pour produire de l'énergie électrique, mais n'avons jamais eu beaucoup de succès. Étant donné que nous n'avions plus besoin de cette mesure de protection, à la première occasion, il a été donc décidé d'en abandonner l'exploitation. Ce réacteur n'a donc jamais entré vraiment en service en tant que centrale.

M. Fennell: En conséquence, une proportion importante des fonds que vous demandez sont destinés au développement. Je n'ignore pas qu'il y a aussi les activités de recherche, mais le perfectionnement de la technologie exige aussi des activités de développement considérable.

M. Donnelly: La contribution gouvernementale porte avant tout comme elle l'a toujours fait sur la recherche et le développement. On a donc reçu peu de crédits destinés expressément aux exploitations commerciales de l'AECL, à part de l'eau lourde. On n'en a certainement pas reçu ces cinq dernières années.

A mon avis, la recherche est un aspect essentiel de la technologie au Canada. En ce moment, nous avons ou construisons des installations nucléaires valant plus 30 milliards de dollars. Il y en a qui sont administrés par l'Hydro-Ontario, d'autres sont situés au Nouveau-Brunswick, et certaines au Québec. Elles sont toutes entretenues. De fait, elles dureront 30 ans, et peut-être 40, nous l'espérons. En recherche, nous nous efforçons de comprendre tout ce qui a trait au fonctionnement de ces unités en service. Elles vont en effet être exploitées longtemps, elles doivent être entretenues aussi longtemps et faire l'objet de recherche fondamentale.

Nous effectuons aussi de très nombreuses recherches dans le domaine environnemental, sur les effets des rayonnements sur les êtres humains, les conséquences de ces mêmes rayonnements sur l'environnement en général ainsi que sur l'enfouissement des déchets. Nous continuons également à faire une bonne part de nos recherches sur des domaines connexes.

Nous nous tournons également un peu vers l'avenir. À ce sujet, nous ne dépensons pas des sommes folles pour concevoir de nouveaux systèmes de réacteurs. Nous ne subissons d'ailleurs pas de pression pour en arriver à de nouveaux cycles de combustible, même si nous perfectionnons sans cesse nos

[Text]

physics and chemistry area. We keep a watching brief on what the rest of the world is doing in the nuclear area.

I think the very good example of the Pickering pressure tubes which were mentioned in terms of the response that was called for from the research and development areas of AECL, is a very good example to note. Mr. Chairman, in something like a few months, and it is measured in months, we are able to analyze with the most up to date science and technology at our disposal. We are able to analyze the problem, we will be able to come up with solutions, we are able to make determinations which basically protected that asset. This can be compared with the position in the United States at Three Mile Island, where they are still debating what has to be done, who is going to pay and what are the effects of a billion dollar write-off in that reactor.

We significantly defueled both these reactors. We are ahead on the program for retubing. We are very confident that both these reactors will be retubed, will be brought into service and will continue for a long number of years as economic producers. It was the AECL's capability of responding technically to that quite complex problem, which is, if you like, the benefit of the government's funding in our research area.

[Translation]

connaissances en physique et en chimie. Nous rédigeons d'ailleurs des mémoires au sujet de ce que le reste du monde fait dans le domaine nucléaire.

Je crois que l'exemple de Pickering, où l'on a mentionné les réactions des services de recherche et de développement de l'EACL face au problème des tubes sous pression est très bon. Monsieur le président, en quelques mois, nous réussissons à analyser le problème grâce aux connaissances scientifiques et technologique de pointe que nous avons acquises. Nous serons donc en mesure d'en arriver à des solutions et de prendre les décisions nécessaires pour protéger notre bien. On peut comparer notre attitude à ce qui se passe aux États-Unis, au sujet du réacteur de Three Mile Island, où l'on se demande encore ce qu'il faut faire, qui doit payer et quelles sont les répercussions de la perte d'un milliard de dollars à cause de l'abandon du réacteur.

Chez nous, nous avons sensiblement réduit la quantité de combustible alimentant les deux réacteurs. Notre programme de remplacement des tubes est en cours. Nous sommes donc certain que les deux réacteurs seront dotés de nouveaux tubes, seront réexploités pour de nombreuses années et auront une production économique. Cette capacité qu'a eue l'EACL de surmonter ce problème technique très complexe est due au financement accordé par le gouvernement au titre de la recherche.

• 1615

Mr. Fennell: Yes, I must commend you and Ontario Hydro on handling that to the public in an excellent way. The press tried to make a big thing of it, but fortunately the counteraction of your publicity and press has helped a great deal, and it has meant a lot to the people in my riding, because they live there, they have houses there. At one point the press was after it and knocking the price of their major asset, namely, their homes, out from under them. So I commend you on the work you did there, and the speed with which you did it. It was excellently done. I am just saying, I appreciate that on behalf of my constituents, because it made them comfortable.

You mentioned the Republic of Korea maybe buying another CANDU reactor. Is this conditional? I am asking you this very openly, because we have been challenging the Pony's coming into Canada duty free, when really it is Japanese technology that went in there—you know there have been problems with the auto industry. Is it partly, and I would like an open answer on this, because it is important to sell the CANDU reactor, I really appreciate that, but is it part of the condition that we continue allowing the products from Korea into Canada under the NIC qualification under the Customs Act, in effect, duty free.

M. Fennell: Oui, et à ce sujet, je dois vous féliciter vous et l'Hydro Ontario de vous être très bien comportés face au public dans ces circonstances. La presse s'est efforcée de monter cela en épingle, mais heureusement votre publicité et les renseignements que vous avez fournis à la presse ont considérablement aidé à neutraliser ces efforts, et cela a été fort apprécié de bon nombre de gens vivant dans ma circonscription. À un moment donné, la presse était assez virulente et affirmait que le principal avoir de ces personnes, soit leurs maisons, allait perdre de sa valeur. Je vous félicite donc du travail que vous avez alors accompli, et de la rapidité avec laquelle vous vous êtes exécuté. C'était excellent. Je vous en suis donc reconnaissant de la part de mes électeurs, car cela les a réconfortés.

Vous avez mentionné la possibilité que la République de Corée achète peut-être un autre réacteur CANDU. Est-ce que cela dépend de certaines choses? Je vous demande cela de façon très nette, car nous avons contesté l'importation de la voiture Pony au Canada, libre de droits de douane, étant donné qu'elle a été construite grâce à la technologie japonaise, et que vous n'êtes sans doute pas sans ignorer qu'il y a des problèmes dans l'industrie de l'automobile. J'aimerais donc une réponse très nette, je voudrais savoir si vous envisagez une telle transaction parce qu'il est important de vendre le réacteur CANDU? Par ailleurs, la vente dépend-elle de l'entrée chez nous des produits de Corée, c'est-à-dire de produits de la catégorie des nouveaux pays industrialisés en vertu de la Loi sur les douanes, ce qui veut dire libre de droits de douane.

M. Donnelly: Je n'ai jamais participé à des discussions à cette fin alors que dans la plupart des cas, je discute avec nos

Mr. Donnelly: I have never been involved in any discussions, and I do most of the discussions with our customers and even

[Texte]

the Ministers. I have never been involved in any discussions where there have been conditions of this type attached to our sale.

Mr. Fennell: The reason I ask you is the . . .

Mr. Donnelly: If I just may comment, I think it is very natural thing. Naturally, Korea looks at whatever trade advantages they can get with Canada, and reactor sales are high profile items. I mean, you do not buy them every day, and they take full government decisions at the highest level of governments of both countries. I do not believe these people who meet, and they have met, both our Prime Minister and the President of Korea have met twice in the last three years—I do not believe they meet without discussing the large trade issues. CANDU may well be a large trade item. I think it is. But it is not a condition; there are no perspectives which make these as conditions that I would negotiate from.

Mr. Fennell: I did not ask really as a condition. In the task force report, the Auto Task Force Report, they requested that duty be imposed on such nations as Korea, newly industrialized countries, at two-thirds of the most favourable rate, which is two-thirds of British preferential tariff. If that was put in place with that harm, do you think it would have a negative impact in the possibility of your selling the CANDU reactor? I mean, would you be happier if it was the CANDU?

Mr. Donnelly: It is too hard a question for me, really. As President of the AECL, I will give you a personal observation. I believe we should protect the openness of our trade with all countries to the extent we can. In particular sectors where trade needs protection from time to time, then I think that is all accepted with the normal event. As a person, and having been involved in the marketplace internationally all my life, I am a strong supporter of as free a trade as possible with whatever countries there are. I also think we have some moral obligations, too, to these developing countries; to encourage their technological growth, and I support that in the nuclear area. And therefore we have to meet these judgments with some temperance. But in terms of absolutes, I find it very hard to answer that question.

Mr. Fennell: Okay. You know, I agree with the principle of free trade, but I find in the world there is not too much purely free trade, which you are very aware of.

Mr. Donnelly: I am very much aware of that.

Mr. Fennell: And talking about free trade, your former homeland has put certain conditions against some of our products, and they are putting protections on trade because of the EEC, but that is . . .

Mr. Oberle: Is that Denmark?

[Traduction]

clients, et même avec les ministres. Je n'ai donc jamais participé à des entretiens où on a lié la vente à de telles conditions.

M. Fennell: Si je vous pose cette question . . .

M. Donnelly: Si vous le permettez, cela me paraît très naturel. Bien entendu, la Corée essaie de retirer tous les avantages possibles de ses échanges commerciaux avec le Canada, et les ventes de réacteurs constituent des transactions très importantes. J'entends par là qu'on ne les achète pas tous les jours, et que ce genre de transaction exige la participation entière des plus hautes autorités de chacun des deux pays. Cela dit, lors des rencontres entre notre Premier ministre et le président de la Corée, qui ont eu lieu à deux reprises au cours des trois dernières années, ces deux derniers en ont profité pour discuter des questions commerciales plus importantes. Or, la vente d'un CANDU peut bien constituer une telle question. Elle l'est tout au moins à mes yeux. Cependant, de telles conditions ne sont pas rattachées aux négociations auxquelles je pourrais participer.

M. Fennell: Je ne parlais pas vraiment de conditions. Dans le rapport du groupe de travail chargé d'étudier la situation de l'automobile, on demande de frapper de droits les produits de nations comme la Corée, c'est-à-dire les nouveaux pays industrialisés, et que ces droits correspondent aux deux tiers du tarif le plus favorable, donc du tarif préférentiel britannique. Si l'on prenait de telles dispositions, croyez-vous que cela aurait des répercussions négatives sur les perspectives de vente du CANDU? Seriez-vous plus satisfait si la vente du CANDU était assortie de telles conditions?

M. Donnelly: C'est une question trop difficile pour que j'y réponde. En tant que président de l'EACL, je vous ferai part de mon avis personnel. Je crois que nous devrions protéger le plus possible la liberté des échanges avec tous les pays. Il n'empêche que des secteurs particuliers ont besoin d'être protégés de temps à autre, et cela est alors considéré comme une mesure normale. Ayant participé aux échanges commerciaux internationaux toute ma vie, j'appuie fermement le libre échange lorsque cela est possible avec quelque pays que ce soit. J'estime aussi que nous avons des obligations morales à l'endroit des pays en voie de développement. À ce titre, nous devons encourager leur progrès technologique, et j'appuie l'aide que nous pouvons fournir à cet égard dans le domaine nucléaire. En conséquence, il nous faut faire preuve de prudence face à ces jugements. Cela dit, il m'est très difficile de répondre à cette question.

M. Fennell: Très bien. Vous savez, en principe, je suis d'accord avec le libre échange, mais vous n'ignorez sans doute pas qu'il existe assez peu de libre échange pur dans notre monde.

M. Donnelly: J'en suis tout à fait conscient.

M. Fennell: Au sujet du libre échange justement, votre ancienne patrie a imposé certains droits sur l'entrée de certains de nos produits, et adopte des mesures protectionnistes à cause de la CEE, mais c'est . . .

M. Oberle: S'agit-il du Danemark?

[Text]

Mr. Fennell: No, it is the European Economic Community that is putting some restrictions on the pulp and paper going out of the country.

So we have to look at free trade, or fair trade. I just wanted to get that out to find if it would have any impact on you.

I can go on, but there are other members here now, and so I am going take a break and let somebody else ask some questions. I know . . .

The Chairman: Mr. Oberle is champing at the bit here.

• 1620

Mr. Fennell: I just want to put in that the chairman does want to ask some questions, and I support him on that because he and I were the only ones here for the first half hour.

Mr. Oberle: Mr. Chairman, and witnesses, I apologize for being late.

It is always a very fascinating subject to speak to AECL.

I just glanced through your statement and a couple of things stand out on which I would like you to elaborate.

You say that:

Its achievements in fundamental research continue to attract international recognition.

You talk about that research being directed at waste management and development of nuclear technology.

If it attracts such international recognition, why cannot we sell our reactors? I know you have a lot of competition out there, but why is it? We all like to believe—and we are sincere about it—that we have an excellent piece of equipment, that its technology matches everything else. What stands in the way of our marketing this product worldwide? Is it because of the reluctance of our own provinces, Canadians themselves, to get involved with it, or what are the main factors that prevent us from being more successful in selling this technology?

Mr. Donnelly: I think I would like to give you two answers, one which is a reflection on today's market condition and maybe a more philosophical answer which is a reflection on the whole history of our marketing performance.

I think the situation today is that if we take 1983—and I think it was true in 1982—we received no per cent of no reactor orders. Nobody placed any reactor business in the available marketplace at all. So we did not have any failures, although we did not have any successes because nobody else had any successes.

So we were looking really at a fundamental downturn in world economies which resulted in a substantial downturn in their electrical consumption, certainly in planned future electrical consumption, not only internationally but in Canada's provinces as well.

[Translation]

M. Fennell: Non, il s'agit de la Communauté économique européenne, qui impose des restrictions sur les pâtes et papier qui sortent du pays.

Nous devons donc envisager le libre échange ou l'échange équitable. Je voulais tout simplement aborder cette question afin de voir comment vous réagiriez.

Je pourrais poursuivre, mais il y a d'autres membres ici présents, je vais donc céder la place à l'un d'entre eux. Je sais . . .

Le président: M. Oberle est en train de ronger son frein ici.

M. Fennell: Je signale que le président aimeraient poser des questions lui aussi, ce en quoi je l'appuie, car lui et moi avons été les seuls membres présents pendant la première demi-heure.

M. Oberle: Monsieur le président, messieurs les témoins, je m'excuse d'être en retard.

Il est toujours fascinant de pouvoir parler aux représentants de l'EACL.

Je viens de parcourir votre déclaration, j'aimerais que vous en développiez quelques-uns des points saillants.

Ainsi, vous affirmez, et je cite:

Ses réalisations en recherche fondamentale continuent à lui mériter une reconnaissance internationale.

Vous parlez de la recherche consacrée à la gestion des déchets et au développement de la technologie nucléaire.

Si l'on obtient une telle reconnaissance internationale, comment se fait-il que nous ne puissions pas vendre nos réacteurs? Je n'ignore pas que la concurrence est forte, mais pourquoi est-ce ainsi? Nous croyons tous sincèrement que notre matériel est excellent, que sa technologie est comparable à tout ce qu'il y ailleurs. Or, qu'est-ce qui empêche que nous puissions commercialiser notre produit à l'échelle internationale? Est-ce parce que nos provinces, c'est-à-dire les Canadiens eux-mêmes hésitent à s'engager dans ce processus, enfin quels sont les principaux facteurs qui nous empêchent de vendre davantage de cette technologie?

M. Donnelly: J'aimerais vous donner deux réponses à cela, l'une illustrant les conditions actuelles du marché et une autre inspirée davantage du niveau des principes et traduisant aussi l'évolution de cette commercialisation.

En 1982, en 1983 et cette année, nous n'avons reçu aucune commande de réacteurs. De toute façon, personne n'a réussi à vendre un seul réacteur sur le marché. En conséquence, si nous n'avons pas eu de succès, nous n'avons pas non plus encaissé d'échecs, étant donné que personne d'autre n'a réussi à vendre.

Nous avons donc été les victimes d'une baisse importante de l'économie mondiale, qui a entraîné à son tour une baisse de la consommation d'électricité et de la consommation prévue d'électricité, non seulement à l'échelle internationale mais même dans les provinces canadiennes.

[Texte]

Overcommitments have been made in most countries, and therefore we are looking at what has turned out to be a very lean period for any kind of power-generating project. Nuclear certainly is at the pinnacle of that, and therefore there were probably no new reactors committed in any market we have access to. In the world there were probably only one or two put in place in Russia and one or two in France in a period of about four years.

So there were really no new reactor projects open to us in that period. That is just a basic economic position today and the success at this moment reflects that. We did not lose anything.

I may say, though, that since the middle of 1983—and certainly it is true today—we are seeing a fairly substantial upturn in interest. The Egyptians have announced a program. We have a letter of intent from Turkey. The Koreans have put back their program, albeit delayed by two years. They have now given us an indication that they are looking for two new reactor orders this year. The decision will be next year, but the inquiry will come out this year. The Indonesians have dusted down their project. There has been a steady upturn in the interest level, which I believe will be reflected in the ordering pattern as time goes on.

I think there have been increases in the electricity demand in Canada and the United States which will see again some rethinking on future ordering patterns in the Canadian provinces and also North America generally. So that will lead us to a position where there are new opportunities which have not really existed in the last three to four years.

More philosophically, we have certain fundamental problems in spite of the fact that in my view and in many people's views we have the best reactor system in the world, and that is that we were about 10 years late into the marketplace.

• 1625

Westinghouse Corporation and General Electric Company of the United States had made significant sales in Japan, Germany, Italy, and latterly in France. They made these first sales 10 years before we had finished Pickering to the time we had a product we were comfortable with—in fact, we sold it at a time when we were not comfortable with it; to the criticism of many of your colleagues. I do not mean your party colleagues, but all Members of Parliament—to the time when we were confident with the product. So we were 10 years behind the market, and by that time most of western Europe and most of the wealthy emergent countries had picked competing systems.

Once they had picked competing systems, there was an uphill struggle for us; one I think we are beginning to win, with the successes we have had with our own units getting back into that marketplace. So we have been fighting from behind for a long time, and it has been a very difficult experience.

[Traduction]

La plupart des pays ont pris des engagements supérieurs à ce qui était nécessaire, en conséquence nous sommes dans une période de vaches maigres en ce qui concerne les projets de création d'énergie. Le nucléaire se ressent certainement au premier chef de cette situation, et il n'y a donc pas eu d'offres d'achat de nouveaux réacteurs, ce dans chacun des marchés auxquels nous avons accès. Dans le monde entier, on n'a probablement mis en service qu'un ou deux réacteurs en URSS, et un ou deux en France, depuis quatre ans.

Il n'était donc pas possible de mettre en chantier de nouveaux projets de réacteurs. Les résultats que nous n'avons pas obtenus sont donc attribuables à la conjoncture économique actuelle. Nous n'avons rien perdu.

Cependant, je précise que depuis le milieu de 1983 et encore aujourd'hui, nous assistons à un assez important regain d'intérêt. Les Egyptiens ont en effet annoncé un programme, et nous avons reçu une lettre de la Turquie. Les Coréens ont relancé leur programme à eux, même s'il y a eu un retard de deux ans. Ils nous ont en effet laissé savoir qu'ils aimeraient commander deux nouveaux réacteurs cette année. La décision sera prise l'année prochaine, mais l'enquête aura lieu cette année même. Quant aux Indonésiens, ils ont dépossé leur projet. Il y a donc eu un regain constant d'intérêt, ce qui à mon avis, se répercute à la longue sur les commandes que nous recevrons.

Par ailleurs, je crois qu'on a assisté à une hausse de la demande d'électricité, à la fois au Canada et aux États-Unis, ce qui aura des répercussions sur le volume de la demande dans les provinces canadiennes, ainsi qu'en Amérique du Nord en général. En conséquence, de nouvelles possibilités qui n'existaient pas depuis trois ou quatre ans s'offriront à nous.

Sur un plan plus théorique maintenant, nous connaissons certaines difficultés, bien qu'à mon avis, et de l'avis de bon nombre de gens, notre réacteur soit le meilleur au monde, mais nous étions environ dix ans en retard par rapport au marché.

Les sociétés Westinghouse et General Electric aux États-Unis ont conclu d'importants marchés au Japon, en Allemagne, en Italie, et tout dernièrement en France. Leurs premières ventes remontent à 10 ans avant que la centrale de Pickering ne soit achevée; à l'époque nous avons vendu notre réacteur avant d'être tellement sûr de notre affaire ce dont certains de vos collègues nous ont d'ailleurs vivement critiqués. Je pense non seulement aux députés de votre parti mais à l'ensemble des membres du Parlement. Nous avions donc un retard de 10 ans et, lorsque nous sommes arrivés sur le marché, la plupart des pays de l'Europe de l'Ouest ainsi que les pays les plus riches du Tiers monde avaient opté pour la filière concurrente.

Ceci a été très difficile pour nous et ce n'est que plus tard et après de gros efforts que nous avons réussi à décrocher une part du marché.

[Text]

Mr. Oberle: Just as an aside, are you permitted, or are you making an effort, to compete for the requirements in generating capacity in Taiwan?

Mr. Donnelly: The Taiwan situation has been quite a complex one for AECL. Fifteen years ago we were there first. We sold them a research reactor. We convinced them that Candu was the way to go and that they should join with us in work there. We exchanged our position in Taiwan for a position in China, and the Taiwanese reacted against us in that fashion. They broke off relationships with us at that time in terms of reactors and bought American reactors. Now they have another six reactors operating, and again it would be very difficult to get in there.

We are certainly looking at it with some interest. It may be that if Edison folds within the next two or three years, there will be a real opportunity for us.

Mr. Oberle: Did I understand you correctly that they broke off negotiations with us? Or did we break off negotiations with them? After all, the United States and other countries severed diplomatic relations with them.

Mr. Donnelly: We did that, of course. We severed diplomatic relations. The kind of agreements that Canada requires always can only take place under a diplomatic umbrella. So whatever it was, it was going to be very, very difficult to do. Some people have managed to do it—to operate in Taiwan without the diplomatic umbrella. That was not available.

Mr. Oberle: So you are telling me now that when we severed diplomatic relations with them, we really deprived ourselves of the opportunity to sell Candu reactors. It was our initiative rather than theirs.

Mr. Donnelly: I think that initiative was certainly the fundamental piece of it; the initiative to break off diplomatic relations. I think some attempt was made—and I was not in AECL at the time—to maintain some position. I think they acted negatively against any overtures we made at that time, possibly as a natural reaction to our breaking off diplomatic relations.

Mr. Oberle: I do not understand that, because all the other Western countries are in the same predicament and seem to have absolutely no problem in dealing with Taiwan. They simply converted their embassies to trade missions and continued trading, without injury to any of the arrangements that were entered into with the mainland. Why is it that Canadians are the only ones who always have to be lily white and absolutely pure when it comes to trading with countries like that?

Mr. Donnelly: I certainly cannot answer that question.

Mr. Oberle: You would like to, though, would you not?

Mr. Donnelly: Maybe, maybe not. But I certainly cannot answer that.

Mr. Oberle: Tell me a little, if you have time, about the deal you have with Yugoslavia. And since it would appear that any future trade in nuclear technology will have to be with the developing countries, in the main. This barter trade —how

[Translation]

M. Oberle: Est-ce que vous avez pu soumissionner pour la centrale de Formose?

M. Donnelly: Formose est une situation très complexe pour nous. Il y a 15 ans nous leur avons vendu un réacteur de recherche après les avoir convaincus d'opter pour la filière Candu. Mais depuis que nous avons transféré notre ambassade de Formose à Pékin, les autorités de Formose achètent leurs réacteurs aux États-Unis et non plus chez nous. Ils ont maintenant six autres réacteurs et la reconquête de ce marché serait extrêmement difficile pour nous.

Si la société Edison fait faillite d'ici deux ou trois ans, ce sera peut-être une possibilité pour nous.

M. Oberle: Est-ce Formose qui a rompu les négociations avec nous ou bien est-ce nous? Les États-Unis et d'autres pays ont bien rompu les relations diplomatiques avec Formose.

M. Donnelly: C'est nous qui avons rompu les relations diplomatiques. Nos contrats de livraison doivent toujours se faire sous couvert diplomatique ce qui rend la situation très difficile pour nous. Certaines entreprises parviennent à traiter avec Formose malgré la rupture des relations diplomatiques mais pour nous c'est impossible.

M. Oberle: Donc en rompant les relations diplomatiques avec Formose, nous perdions automatiquement la possibilité de leur livrer des réacteurs Candu.

M. Donnelly: La décision de rompre les relations diplomatiques a certainement joué un rôle crucial. Je ne faisais pas partie de l'EACL à l'époque, mais je crois bien qu'on a essayé de se maintenir à Formose, mais cela n'a pas marché; c'était sans doute une réaction de dépit à laquelle il fallait s'attendre.

M. Oberle: Moi je ne comprends pas du tout car la plupart des autres pays de l'Ouest ont également rompu avec Formose ce qui ne les empêche nullement d'entretenir des liens commerciaux avec ce pays. Leurs ambassades ont été transformées en missions commerciales et les affaires ont continué comme par le passé, malgré leur connaissance de la République populaire de Chine. Comment se fait-il que le Canada soit toujours obligé d'être blanc comme neige pour pouvoir vendre à ses pays?

M. Donnelly: Je ne sais vraiment pas.

M. Oberle: Vous voudriez bien leur vendre n'est-ce pas?

M. Donnelly: C'est à voir. Toujours est-il que je ne peux pas répondre à votre question.

M. Oberle: Pourriez-vous nous donner quelques précisions concernant l'affaire avec la Yougoslavie? Il semblerait qu'à l'avenir ce sont les pays en voie de développement qui seront les principaux acheteurs de technologie nucléaire. Je voudrais

[Texte]

much of that can we stand? Are we really selling this thing for strawberries? What is actually happening? Can you tell us?

• 1630

Mr. Donnelly: Just for the record, Mr. Chairman, this is the deal with Romania.

Mr. Oberle: Romania; I am sorry, yes.

Mr. Donnelly: We are trying to sell a reactor to Yugoslavia too, but this was the deal with Romania.

Mr. Oberle: Yes.

Mr. Donnelly: First of all, of course, —I have no idea where the idea came from that we had done a deal for frozen strawberries, because it has never been an item which has been mentioned at any time in terms of trade with Romania. But it certainly focused attention on the whole issue of counter-trade.

The Romanian deal is a little complex, and, if you do not mind, I would like to take a moment to explain it to the committee, because it has been misrepresented many times in the media, and there have been comments about it which do not reflect the reality of it.

First of all, AECL 1979, because of certain problems it was having on its existing overseas projects, and an agreement with industry at the time, changed its contracting arrangements so that they would sell to the Romanians only engineering services and procurement services, which it normally does to Canadian utilities, and allow the Romanians to negotiate directly with the manufacturers in Canada for the supply of the equipment.

Our practice since, and may I say our practice subsequent to that, has been, and we believe should be, that we sell a comprehensive package—the suppliers basically sell to us and we purchase and we sell to the customer. And that is a much better arrangement.

Because of the concern, and I think the right concern, of government and the Board of Directors of AECL at that time—this looked to be too big a risk, and we decided only to take the risk in our own sector of this operation. We agreed about that with industry, which were quite anxious to make themselves appear as front-runners in this deal. We took only our normal engineering and procurement activity, and we signed that contract in 1978. It became effective in 1979. We substantially started the engineering work and the design work on their reactors.

It was basically a two-reactor agreement with options for parts and services on the third and fourth reactors if they were started. It was quite a substantial contract. It was about \$150 million worth.

Mr. Oberle: Yes.

Mr. Donnelly: That contract has no counter-trade, nor have we any counter-trade requirements.

When we completed that negotiation, and before the contract was made effective, EDC had always promised to

[Traduction]

donc avoir un peu plus de détails concernant cet accord de troc. Est-ce que nous leur vendons vraiment de la technologie nucléaire contre des fraises?

M. Donnelly: Il s'agit d'une vente à la Roumanie, monsieur le président.

M. Oberle: Je m'excuse, c'est la Roumanie.

M. Donnelly: Nous essayons de vendre un réacteur à la Yougoslavie également mais il s'agit en l'occurrence de la Roumanie.

M. Oberle: D'accord.

M. Donnelly: Je ne sais vraiment pas d'où vient cette histoire que nous leur aurions livré un réacteur contre des fraises surgelées. Quelle que soit l'origine de ce bruit, cela a attiré l'attention sur toute cette affaire de troc.

Si vous me permettez, je voudrais vous donner quelques mots d'explication au sujet de l'affaire avec la Roumanie qui est fort complexe et qui a souvent été déformée par les médias.

En 1979, à la suite de certaines difficultés que nous avions à l'étranger à l'époque, le EACL a décidé de vendre à la Roumanie uniquement les services d'approvisionnement et d'ingénierie comme cela se fait normalement avec les services publics au Canada; il avait été convenu que la Roumanie s'adresserait directement aux fabricants canadiens pour la fourniture de l'équipement.

Depuis cette époque, nous assumons la totalité des fournitures dont une partie nous sont livrées par les fabricants, ce qui est beaucoup mieux.

Mais à l'époque, le Conseil d'administration de l'EACL ainsi que le gouvernement étaient d'avis que cela serait un trop gros risque et nous avons donc décidé de leur vendre uniquement ce que nous fabriquions nous-mêmes. C'est donc ce qui a été convenu avec l'industrie canadienne qui tenait à occuper une place de choix dans cette affaire. Un contrat a donc été conclu en 1978 pour la livraison de nos services d'approvisionnements et d'ingénierie. Le contrat est entré en vigueur en 1979 et nous avons entamé les travaux d'ingénierie et de construction pour le réacteur.

Le contrat portait sur deux réacteurs avec des options pour la livraison de pièces de rechange et de service pour un troisième et un quatrième réacteur éventuel. C'était un gros contrat qui portait sur 150 millions de dollars.

M. Oberle: Oui.

M. Donnelly: Ce contrat ne comportait aucune disposition de troc.

A l'issue des négociations et avant que le contrat n'entre en vigueur, la SEE s'était engagée à financer la totalité du projet

[Text]

finance the whole project and they had offered funding to Romania for about \$700 million worth of EDC funds and the banks had put together a further \$300 million for local activities. The agreement really covered four reactors, but it was biased strongly towards the supply position on the first two, with only minor on the third and fourth. That finance agreement has no counter-trade in it either. In other words, nothing any of the government agencies have done has any involvement in counter-trade. There is no circuitous deal where the repayment to EDC or the payment to AECL is based on frozen strawberries or any other commodity whatsoever. So AECL is involved in no counter-trade, and neither is the Export Development Corporation of Canada.

When the Romanians, as a result of our engineering work, came out to buy their equipment from the commercial suppliers in Canada, they then insisted on—I think it was originally 30% countertrade, which became 50% countertrade. Then, after they ran into trouble with their own credits nationally and the deal was suspended, and after it was reinstated, they came back and asked for 100% counter trade, basically as an insurance policy against any further suspension of the credit facilities. So we kind of forced it on ourselves, in a way, by the suspension of our loan for two years.

• 1635

They came back with very stringent terms and it was left to each manufacturer, each supplier, to make his own arrangements on counter trade. It then became an item of competition between the Canadian suppliers—and there were two suppliers for every major item . . . to the advantage of the Romanians, to this extent, and the suppliers who lost were very vociferous in crying foul. There was no foul involved, but it certainly was a very difficult and hard negotiating position that the venture ended up in. They, the suppliers, made a judgment as to whether they would deal with this matter of counter trade, how they would deal with it, and to what extent they would guarantee it.

I do not have any detailed knowledge, because they have kept it confidential, as to what was taken in counter trade, except that I know it was not strawberries, it was mostly semimanufactured and manufactured goods. Some of it was taken to be built into their products. Some of it was steel blades, or angle-iron or whatever they could get. A large amount of it was taken, and contracted for, to offshore goods. Some of these companies were subsidiaries of other U.S. companies who already had established treaty arrangements just for this purpose, and some of these companies were able to get agreements from these trading companies to absorb into their international marketing Romanian products as such. I suspect that a very low percentage of these Romanian products will find their way into Canadian markets, but I cannot tell you details because I really do not know all the details.

Mr. Oberle: But you are telling me, and we can take that as fact, that you will not enter into further deals like that—putting the onus on the suppliers, who are acting in good faith,

[Translation]

en offrant notamment 700 millions de dollars de crédit à la Roumanie tandis que les banques allaient fournir 300 millions de dollars de crédit pour les travaux locaux. L'accord portait sur quatre réacteurs, bien que le gros du contrat soit prévu pour la livraison des deux premiers réacteurs, les troisième et quatrième représentant des montants bien moins importants. Aucun accord de troc n'était prévu dans cet accord de financement. Donc, aucune agence du gouvernement n'a jamais participé à un accord de troc. Il n'a jamais été question de livrer des fraises surgelées ou n'importe quelle autre marchandise en échange des montants dûs à la SEE ou à l'EACL.

Après que nous ayons fourni les travaux d'ingénierie à la Roumanie, ils se sont adressés à des fournisseurs canadiens pour l'achat d'équipement et ont insisté pour que 30 p. 100 et par la suite 50 p. 100 du paiement se fasse sous forme de troc. Par la suite toute l'affaire a été suspendue au moment où la Roumanie a eu de grosses difficultés financières; lorsque ensuite les négociations ont repris, la Roumanie a exigé que la totalité des paiements se fasse sur la base de troc pour s'assurer qu'on ne lui couperait pas à nouveau les crédits. C'est donc parce que nous leur avons coupé les crédits pendant deux ans qu'ils exigent maintenant de traiter avec nous sur la base d'accords de troc.

Ils ont imposé des conditions draconiennes, obligeant tous les fabricants et fournisseurs à conclure leurs propres accords de troc. Comme il y avait deux fournisseurs canadiens pour chaque commande, cela jouait bien entendu à l'avantage des Roumains et les fournisseurs canadiens perdants se sont mis à crier au scandale. Ce qui est certain c'est que les négociations ont été très dures. Ce sont les fournisseurs eux-mêmes qui ont dû décider si oui ou non ils accepteraient les accords de troc.

Je ne sais pas sur quoi ont porté ces accords de troc qui sont secrets mais je sais qu'il ne s'agit pas de fraises surgelées mais bien de produits manufaturés ou semi-manufaturés. La plupart de ces produits ont d'ailleurs servi à la fabrication de l'équipement qui leur a été livré. Ainsi on a pris livraison de lames d'acier, cornières et autres produits. Une grosse partie de ces produits ont d'ailleurs été incorporés dans de la marchandise vendue à l'étranger. Certaines de ces sociétés étaient d'ailleurs des filiales d'entreprises américaines qui avaient déjà pris des dispositions pour écouter la marchandise obtenue en application de ces accords de troc. C'est ainsi qu'elles sont parvenues à écouter ces produits roumains. Je pense qu'une très faible partie seulement de ces produits roumains aboutiront finalement sur le marché canadien.

M. Oberle: Mais vous n'allez donc plus conclure d'accords de ce genre à l'avenir car cela met les fournisseurs canadiens en difficulté alors qu'ils imaginent qu'ils ont l'appui du

[Texte]

thinking the Canadian government is there to back them up. May I suggest to you that maybe one of the reasons why little of that material will end up in Canadian markets is because it simply would not be acceptable here in terms of quality, and so on. It is exceedingly difficult for these companies to peddle this stuff in other parts of the world. You are telling us that that will not be a feature in any future contracts.

Mr. Donnelly: I would like to clarify my position on this very carefully, because I have already put something on the record and I do not want to contradict it.

First, I do not think we have seen the end of counter trade, either in any deal AECL does or any major capital deal that Canada does in general. I think if we were out trying, by a consortium of supply and engineering companies in Canada, to sell a coal-fired plant or a nickel mine . . . God help us!—or whatever we would do in these capital projects, I believe if we were selling in Indonesia or . . . Indonesia just passed a law that insists on counter trade in any capital projects. I do not think we have seen, by any manner of means, the end of counter trade as a vehicle in subsequent negotiations.

Mr. Oberle: Excuse me, what I mean is that you are not going to pass the . . .

Mr. Donnelly: The bargaining . . .

Mr. Oberle: Yes.

Mr. Donnelly: —on to the supplier.

Mr. Oberle: Yes.

Mr. Donnelly: That is what I did say. I do not believe this is the best way to deal with nuclear power sales. We have to do it front and centre, make and keep that bargain. I believe we now have the competence and experience to do that and we would not do a similar type of deal to that with Romania, given the choice. But I must say that from all I can gather from all the suppliers who have been successful and from AECL's position in terms of workload and in terms of opportunity in Canada and in terms of the labour force, if we were to do the same deal in Romania today as we did then . . . I think we would do it. It is not as bad as that, not that it is our preference, but by no means are we talking about desperation or terrible contracts. It is a better contract in many ways than we have had in the past; in many ways, it is a better contract for us than we have had. It is a better contract than the Argentinian one.

• 1640

Mr. Oberle: Anything would have to be better than that, even if you gave it away.

Mr. Donnelly: I have said, again, that if we had the opportunity to do three or four reactor contracts on those bases that we had to do in Rumania, I think we could do a better job. I think we could convince the customer that it was better for him to do something different. But if he insisted that his towns were like the ones we now have, I must say it would be my recommendation that we would do it again.

Mr. Oberle: The initial deal may have looked all right, but you would certainly . . .

[Traduction]

gouvernement fédéral. Une des raisons pour lesquelles ces produits roumains n'aboutiront sans doute pas sur le marché canadien c'est qu'ils sont de qualité beaucoup trop médiocre et donc très difficiles à vendre. Donc il n'y aura plus à l'avenir des accords de troc.

M. Donnelly: Je voudrais, si vous le permettez, bien préciser ma pensée.

Il y aura encore des accords de troc aussi bien pour l'AECL que pour la livraison par le Canada de biens d'équipement en général. Ainsi si le Canada cherchait à vendre une centrale thermique ou une mine de nickel à l'Indonésie, on serait bien obligé de passer par un accord de troc ce pays venant tout juste d'adopter une loi exigeant ce genre d'accord pour toute livraison de biens d'équipement. Il n'est donc pas question de supprimer les accords de troc.

M. Oberle: Je voulais dire que les fournisseurs ne seraient plus obligés . . .

M. Donnelly: De mener des négociations.

M. Oberle: Oui.

M. Donnelly: Les fournisseurs seraient donc déchargés de cette obligation.

M. Oberle: Oui.

M. Donnelly: C'est ce que j'ai dit en effet. Les négociations ne peuvent pas se faire sous la table pour la vente de centrales nucléaires. Tout doit être fait au grand jour. Nous sommes maintenant tout à fait à même de le faire et je ne pense pas qu'à l'avenir on conclura un marché avec la Roumanie comme celui qui a été conclu il y a quelques années, à condition bien entendu d'avoir d'un choix. Mais étant donné la masse notre actuel carnet de commandes et la situation de l'emploi dans le pays, je pense qu'on serait obligé de passer à nouveau un marché comme on l'a fait il y a quelques années avec la Roumanie si l'occasion s'en présentait. Nous préférerieons bien entendu autre chose mais ce n'est pas terrible et on a déjà vu pire, notamment en Argentine.

M. Oberle: Même si on livrait gratuitement ce serait mieux.

M. Donnelly: Si nous pouvions livrer trois ou quatre réacteurs dans des conditions analogues, je pense que cette fois-ci on se débrouillerait mieux. Je pense qu'on réussirait à convaincre le client de modifier quelque peu les conditions du marché. Mais s'il insistait, nous devrions accepter, à mon avis.

M. Oberle: Au début le marché semblait plutôt attrayant.

[Text]

Mr. Donnelly: I would go a different way. I would prefer to go a different way, but I do not want to give anyone the impression that was the offer and we would sign it and would not take it. I think we would; and I think the suppliers would, in spite of all the comments that have been made about trade and difficulties, etc.

Well, if EDC would lend them \$700 million again, that is a different question. I have not answered that one.

Mr. Oberle: This is fascinating stuff. I do not know how much time we have, but I want one other question that is unrelated; that is, with your research, scientific research efforts. What are we doing—or are you at liberty to talk about that publicly—what are we doing in terms of the pure sciences, nuclear fusion and this kind of stuff? Is there any research going on in Canada?

Mr. Donnelly: Canada has what we call a fusion academic program—i.e., we are looking at it in universities as part government-sponsored, part university-sponsored, and we are looking at it in Hydro Quebec laboratories. We have a sort of watch and brief in AECL on what is the activity that is being done. But we do not have an underlying research program on fusion. The stewardship of the program is with NRC, not with AECL; again, I think that is appropriate for the type of program it is.

We do meet and discuss. Our view from the science point of view—and I am looking at the energy prospects—is that it is not appropriate, given the limitation of our resources, for us to spend vast sums of money on fusion research at this time. Now, this is not a lasting statement. This statement will be subject to review at least annually. There may be advice, and we share advice with the Science Council and particularly with NRC. It is our view that we are making the appropriate expenditures on fusion at this particular time.

Mr. Oberle: Some years ago we talked about a multinational effort with the construction of demonstration sites in terms of nuclear technology. Do we, at this time, have any bilateral or multilateral arrangements for joint ventures in either research or the applied sciences?

Mr. Donnelly: I know of nothing in the research or applied areas of a multinational nature going on in Canada. There may be some exchanges at the academic levels. There may be something that NRC has in terms of exchange of information. But there is nothing of the type I think you mean, where we have a research or demonstration program on a multinational basis in Canada.

Mr. Oberle: The area of waste management, you mentioned that in connection with achievements and breakthroughs in research. What is new in waste management that you can share with us?

Mr. Donnelly: Well we are into the fourth year of our 10-year waste management program, and all results to date have been extremely encouraging and give us very great confidence that our original concept of hard-rock disposal of reactor wastes, ultimate disposal of reactor wastes, will in effect prove to be successful. The work has been done basically in immobilization of these wastes into materials which will not, over

[Translation]

M. Donnelly: Je préférerais bien entendu d'autres solutions mais sinon nous accepterions et les fournisseurs aussi sans doute malgré tout ce qu'ils ont dit concernant les difficultés.

Mais je ne sais pas si la SEE, quant à elle, accorderait à nouveau un crédit de 700 millions de dollars.

M. Oberle: Voilà qui est intéressant. Je voudrais maintenant vous poser une question sur un tout autre sujet notamment la recherche scientifique. Est-ce que vous faites de la recherche pure, notamment sur la fusion nucléaire?

M. Donnelly: La recherche sur la fusion, au Canada, est financée en partie par les universités et en partie par le gouvernement; des travaux sont également effectués dans les laboratoires d'Hydro-Québec. L'AECL suit ce qui se fait dans ce domaine et n'a pas son propre programme de recherche sur la fusion. C'est le Conseil national de recherches qui s'occupe de ce genre de travaux.

Nous nous tenons au courant mais j'estime qu'eu égard à nos moyens financiers limités, nous ne pouvons pas engager des sommes importantes dans la recherche sur la fusion. Mais cela pourrait changer. Nous sommes en contact à ce sujet avec le Conseil des sciences et le Conseil de recherches du Canada.

M. Oberle: Il a été question il y a quelques années d'un effort multinational en vue de promouvoir la technologie nucléaire dans un cadre expérimental. Est-ce que nous participons avec d'autres pays à des travaux de recherche pure ou appliquée?

M. Donnelly: Pas à ma connaissance. Il y a peut-être des échanges au niveau universitaire ou au Conseil national de recherches. Mais il n'y a pas au Canada de travail de recherche ou de projet pilote multinational.

M. Oberle: Vous avez parlé des dernières réalisations en matière de gestion des déchets. De quoi s'agit-il au juste.

M. Donnelly: Ceci est la quatrième année d'un programme décennal pour la gestion des déchets et les résultats jusqu'à présent ont été très encourageants; je pense que notre projet de confinement des déchets radioactifs dans les roches dures fera un jour ses preuves. On s'est occupé d'immobiliser ces déchets dans des substances qui ne se détérioreront pas pendant des milliers d'années de telle sorte que ces produits ne pourront pas

[Texte]

many thousands of years, deteriorate in such a way that they can pass any of the waste products back into the biosphere. We are pretty certain that the immobilization work we have done and the work we have done in discovering appropriate rock sites ... We have something like 1,400 rock sites in the country which we believe would be ultimately suitable.

• 1645

Again, I would remind members, Mr. Chairman, that what we are talking about is one repository for all the waste from the whole of the Canadian program for the next 50 years. We are not talking about dotting these things around the country or anything of this nature. We need to find one place somewhere, and we believe there are at least 1,400 sites available in terms of the work we have done.

We are opening the first stage of our underground research laboratory at Pinawa this weekend, as a matter of fact, and here we will actually build a hole in the ground. We will not put any active waste in it, but through tracers and others we will be able to demonstrate *in situ*, in a live 100-metre mine site. Although we are talking about 1,000 metres, at a 100-metre depth we will be able to demonstrate scientifically that there is no movement after disposal for the thousands of years people are worried about. Basically, there is no movement upwards or downwards or outwards of any waste that we will put in rock sites.

There is a 10-year program for technical demonstration, and I emphasize "demonstration" because we are pretty well satisfied scientifically ourselves. But it is a demonstration program, and we are well on program with it, with a good four years of work behind us.

Mr. Fennell: Can I do a supplementary on that one? Would you mind?

Mr. Oberle: Sure.

Mr. Fennell: I do not know; over the last five years, a discussion came up about nuclear waste and a further discussion about second-generation breeders which would resolve a great deal of this problem. I just recall that somebody stated that the waste will take care of itself because eventually it will be self-consumed. Is that research still going on, or because of the drop in uranium prices, has that been thrown out the window? What is the story on it?

Mr. Donnelly: Basically, the original concept was that we would use these thermal reactors we have now—CANDUs, etc.—on a natural uranium cycle and we would put the spent fuel in ponds and keep it there for 10, 20, 30 or 40 years. We would take it out and reprocess it, and we would basically put it into either advanced converters or fast reactors. That would reduce the volumes; it would never remove all the waste problems. It would reduce the volumes dramatically.

[Traduction]

retourner dans la biosphère. Nous sommes à peu près certains que l'enfouissement et que le travail effectué pour découvrir des sites rocheux appropriés ... Nous avons découvert environ 1,400 sites rocheux au pays, que nous considérons appropriés.

Encore une fois, monsieur le président, j'aimerais rappeler à vos membres qu'il est question d'un seul site devant servir à l'enfouissement de tous les déchets provenant du programme canadien des 50 prochaines années. Nous n'envisageons pas de disperser les sites un peu partout au pays. Il nous faut trouver un seul lieu quelque part, et nous croyons qu'il existe au moins 1,400 sites de disponibles, d'après le travail que nous avons effectué.

Nous allons faire démarrer la première étape de nos recherches souterraines au laboratoire de Pinawa cette fin de semaine, et nous creuserons alors un trou dans le sol. Nous n'y mettrons pas de déchets irradiés, mais grâce à des indicateurs radio-actifs et à d'autres moyens, nous serons en mesure de faire des expériences sur le terrain, c'est-à-dire sur le site d'une mine de 100 mètres de profondeur. Nous parlons d'une profondeur de 1,000 mètres, mais déjà à 100 mètres, nous serons en mesure de démontrer scientifiquement qu'après enfouissement des déchets, il ne se produit aucun mouvement pendant des milliers d'années, car c'est ce qui inquiète les gens. Il n'y aura aucun mouvement, ni vers le haut, ni vers le bas, ni encore vers l'extérieur, de tout déchet que nous enfouirons dans ces sites rocheux.

Nous nous sommes dotés d'un programme de démonstration technique échelonné sur 10 ans, et j'insiste sur le terme «démonstration» car sur le plan scientifique, nous sommes assez satisfaits de nos résultats. Ce programme est déjà bien en marche, il a déjà quatre ans d'existence derrière lui.

Mr. Fennell: Puis-je poser une question supplémentaire là-dessus? Cela ne vous dérangera pas?

Mr. Oberle: Allez-y.

Mr. Fennell: Ces cinq dernières années, on a discuté des déchets nucléaires et de l'apparition d'une deuxième génération de surgénérateurs, qui résoudraient une grande partie de ce problème. A ce sujet, je me rappelle que quelqu'un avait dit que le problème des déchets disparaîtrait étant donné que ces derniers seraient utilisés. J'aimerais donc savoir si les recherches là-dessus se poursuivent ou si, à cause de la chute du prix de l'uranium, elle a été abandonnée? Qu'en est-il?

Mr. Donnelly: Nous avions d'abord prévu alimenter les réacteurs thermiques dont nous disposons déjà, c'est-à-dire les Candu, etc., d'uranium naturel, c'est-à-dire les faire fonctionner grâce à un cycle d'uranium naturel, et remiser le combustible irradié dans des bassins, et l'y conserver pendant 10, 20, 30 ou 40 ans. Après cela, nous allions l'en retirer et le retraiter pour ensuite le réutiliser soit dans des convertisseurs perfectionnés ou des réacteurs à neutrons rapides. Cela réduirait les volumes de déchets mais ne les éliminerait jamais complètement.

[Text]

Mr. Fennell: Yes.

Mr. Donnelly: In fact, it would go through a process of self-consuming large volumes of the spent fuel which is existing in the ponds today. But you would always have waste products of some kind out of the reprocessing, but they would be a very much reduced volumes from what we are dealing with.

Mr. Fennell: But are you still proceeding with the . . .

Mr. Donnelly: The philosophy is still the same, except that with a lot of uranium in the country and a lot of uranium in the world—I mean 10 times more than we ever imagined there would be, at about quarter of the price, unfortunately for uranium producers—the need for reprocessing and the need for advanced converters is less of a priority. If you talk 50 years, then everything you say is correct in the 50-year cycle. If you talk 20 years, there is no pressure on uranium which would suggest this thing is economic in that timeframe.

Mr. Fennell: Just referring back to the rock formation where you were going to place this spent waste, will there be a possibility of recovering it in case that does happen 50 years hence, or is it going to be sealed in in such a way that you cannot get at it again?

Mr. Donnelly: I once said a few years ago that, if we do this job well enough, the problem we will leave our ancestors is their running around with a map looking for where we put it. You may not be able to find it by ordinary visual means. It will not be in the water samples and it will not be in the air samples. So we had better leave a good map to where we put it.

• 1650

It is interesting you would ask that question, because that conceptual change is beginning to percolate through not only our thinking but that of most of the people who have such programs: that we should look at permanent, returnable . . .

Mr. Fennell: Recoverable.

Mr. Donnelly: Yes, recoverable—permanent in the sense that if we left it, it would be all right, but we should make it recoverable in case we need assistance. We will look at that as an adjustment in the program.

Mr. Fennell: So you will be looking at that as you . . .

Mr. Donnelly: Yes. That has become modern thinking in this situation.

Mr. Fennell: Yes. It makes sense.

Mr. Donnelly: To put stuff away with valuable fuel content for thousands of years and put it away in such a way that you cannot get at it may well be irresponsible to the future.

[Translation]

ment. On réduirait cependant considérablement le volume de déchets.

M. Fennell: Oui.

M. Donnelly: De fait, on se trouverait à réutiliser des quantités importantes de combustible irradié stocké, pour le moment, dans des bassins. Il resterait toujours cependant des déchets après le retraitement, même si leur volume était sensiblement inférieur.

M. Fennell: Vous poursuivez tout de même encore . . .

M. Donnelly: Notre idée est toujours la même sauf qu' étant donné la grande quantité d'uranium dont nous disposons dans notre pays et les volumes importants de ce métal ailleurs dans le monde, les besoins en matière de retraitement et donc de convertisseurs avancés ne constituent pas une très grande priorité. Vous savez, il y a 10 fois plus d'uranium qu'on se l'imaginait, et il se vend donc au quart du prix antérieur, malheureusement pour ses producteurs. Sur une période de 50 ans, tout ce que vous affirmez est juste. Cependant, si l'on parle de 20 ans, il n'existe aucune demande d'uranium nous faisant croire qu'une telle orientation est rentable.

M. Fennell: J'aimerais revenir aux formations rocheuses où vous allez enfouir les déchets irradiés. À ce sujet, sera-t-il possible de récupérer ces déchets au cas où ce retraitement se matérialisera dans environ 50 ans ou les déchets seront-ils scellés de telle sorte qu'on ne pourra plus y avoir accès?

M. Donnelly: Il y a quelques années, j'ai dit que si nous faisions bien notre travail, le seul problème que connaîtront nos descendants sera de trouver les sites d'enfouissement. Cela ne sera peut-être pas possible par des moyens visuels ou ordinaires, ni encore grâce à des échantillons d'eau ou d'air. Il faudra donc veiller à laisser une bonne carte indiquant où se trouvent les sites.

Il est intéressant que vous posiez cette question car il y a là une évolution conceptuelle qui commence à se retrouver non seulement dans notre façon de voir mais dans celle de beaucoup d'autres responsables de programmes de ce genre. On cherche aujourd'hui à entreposer les déchets de façon permanente, avec possibilité de récupérer . . .

M. Fennell: De récupérer.

M. Donnelly: Oui, de façon permanente dans la mesure où les déchets ne nuiront pas si on les laisse en place mais également récupérables en cas de besoin. C'est une modification que nous apportons à notre programme.

M. Fennell: Vous considérez donc que . . .

M. Donnelly: Oui. C'est la nouvelle façon de voir les choses dans ce domaine.

M. Fennell: Oui. Cela paraît raisonnable.

M. Donnelly: Il apparaît aujourd'hui irresponsable de se débarrasser de matériaux qui conservent une valeur énergétique considérable de façon définitive sans aucune possibilité de récupération.

[Texte]

Mr. Oberle: About volume of the waste that you are planning for, are you planning merely for waste that would come from Canadian sources? Or is the idea one of repatriating spent fuel from Canadian suppliers to other countries—or indeed one of permitting Canada to be a dump site for other countries? Is that in your thinking and planning?

Mr. Donnelly: Our program—and it is a published program and well looked at by many, many governments, provincial and federal—is basically a Canadian program, designed for Canadian use. The international community feels certain countries are better suited for permanent waste disposal than others, and naturally Canada is a candidate—and just by its geography and its geology, it must be considered as such.

Mr. Oberle: It could be a lucrative business.

Mr. Donnelly: Again, I remind you that we are talking about extremely small volumes and we are not talking about dotting these around the countryside. I think the President of the International Atomic Energy Agency has suggested that some of us open a dialogue; that countries such as Canada should consider the opportunities.

We have never really looked seriously at that, although it does not take a lot of arithmetic. If you could for a moment ignore the social impact—I do not mean ignore it entirely, but ignore it for a moment—it does not take a great deal of arithmetic to recognize the opportunity that exists in such a commercial activity and realize that if you really have confidence in our science, which is what we have, this could well be a major asset in terms of that activity. Whether that could ever come to the position of social acceptability, I do not know; but we are going to have to accept it socially ourselves, because we now have the wastes. You could stop the program tomorrow and we would have the wastes.

So the arithmetic would give you a really attractive commercial opportunity, if you could set aside any social impact it might have.

Mr. Oberle: Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: I have a few questions, perhaps leading on, really, from your line of questioning, Mr. Oberle.

Is it possible now to design the system so the side production is not capable of being used for weapons purposes? Is it possible to build that into the system, in a fool-proof fashion, simply by adding some material to the by-product? Is it possible now to make it absolutely airtight, or is technology such that, sure, you can add material that renders your by-product impossible to use as such, but another technology is available that can then remove whatever you have added to it, if the country that wishes to use this by-product for weapons purposes—if they really want to go about doing it, they can? What is the state of the art now?

[Traduction]

M. Oberle: En ce qui concerne le volume des déchets, projetez-vous d'entreposer uniquement des déchets provenant de source canadienne ou bien envisagez-vous également de rapatrier le combustible irradié qui avait été livré à l'origine par le Canada à l'étranger—ou encore accepterez-vous que le Canada devienne le dépotoir de pays étrangers? Est-ce que vous vous préparez à ce genre de chose?

M. Donnelly: Notre programme est bien connu et soumis à l'examen de nombreux organismes gouvernementaux, au niveau fédéral aussi bien que provincial. Il s'agit essentiellement d'un programme canadien, conçu pour les besoins du Canada. La communauté internationale considère que certains pays sont mieux adaptés à l'entreposage permanent des déchets que d'autres, et le Canada est naturellement un candidat de choix, ne serait-ce que par sa géographie et sa géologie.

M. Oberle: Ce pourrait être une affaire très profitable.

M. Donnelly: Là encore, je vous rappelle qu'il ne s'agit jamais que de très petits volumes et qu'il n'est pas question de les disperser un peu partout dans la campagne. Je crois que le président de l'Agence internationale de l'énergie atomique a proposé certains pays, comme le Canada, d'ouvrir un dialogue, de réfléchir aux possibilités.

Nous n'y avons jamais sérieusement récléchi nous-mêmes, encore que les calculs ne soient pas très complexes. Si l'on laisse de côté pour le moment les répercussions sociales—je ne veux pas dire qu'il faut les ignorer entièrement mais simplement les écarter à titre d'hypothèses de travail, il n'est pas difficile de calculer les profits que pourrait rapporter une telle activité commerciale et de conclure que—pour peu que l'on dispose de moyens scientifiques fiables et nous les avons—cette activité pourrait devenir très rentable. Je ne sais pas si notre société l'accepterait jamais mais elle devra de toute façon se faire une raison pour ce qui est de l'entreposage de nos propres déchets car nous les avons déjà sur les bras. Même si on supprimait ce programme demain, il faudra quand même trouver moyen de se débarrasser de ces déchets.

Ainsi donc, sur le plan purement commercial et indépendamment des réactions de l'opinion, ce serait là une activité extrêmement intéressante.

M. Oberle: Je vous remercie, monsieur le président.

Le président: J'aurais moi-même quelques questions faisant suite d'ailleurs à celles que vous avez vous-mêmes posées, monsieur Oberle.

N'est-il pas possible de concevoir un système qui empêche l'utilisation à des fins militaires des produits dérivés? Ne peut-on pas ajouter aux sous-produits un matériau quelconque qui empêche une telle utilisation, et ce de façon absolument garantie? Serait-il possible d'altérer le produit de façon absolument définitive ou bien pourrait-on le restaurer dans son état d'origine par un moyen technologique approprié, pourvu qu'un pays veuille s'y mettre et se servir de ce sous-produit à des fins militaires? où en est la technologie à cet égard?

[Text]

Mr. Donnelly: It is a hard question, Mr. Chairman, first of all. I will try to give you the best answer I can.

• 1655

First of all, in AECL we have looked—and I think appropriately for Canada—to see what we can do scientifically to improve or reduce, if you like, the opportunity for any diversion from reactors. I think we could conclude that, starting from scratch, it is possible to conceive a fuel cycle where the opportunity in a reprocessing arrangement to separate the plutonium easily, could be reduced significantly. You could hamper it, but I do not think you could ever stop it.

We then have to almost undo everything we have done to date with CANDU, for example, and not only CANDU but any of the light water systems. And we have got sort of 500 reactors out there, light water, some heavy water, 40 or 50 heavy water reactors. Our experience with them is absolutely vital to us and to start again with the clock back at zero and with another reactor and another fuel cycle would never appear to be commercially attractive. So, from a science point of view, it looks as if you could do something but you would never get an absolute answer. You would only improve the opportunity or make it harder to reprocess.

Of course, there are people who feel that reprocessing is an essential part of the long-term economics of nuclear power anyway, and they would not want to make it hard to reprocess because eventually the plutonium and the unbound uranium would go to form the bases of future fuels. So you would become self-defeating in that regard.

So the answer really is that this does not look like a practical route although, as I say, we did look at it quite seriously and we did spend some time trying to find a fuel cycle that might be fundamentally diversionary-resistant, but that looks like a commercially impractical proposition.

The Chairman: Okay. We talked at the beginning here about the second generation of CANDU plumbing.

Mr. Donnelly: Pressure tubes.

The Chairman: Tubes, yes. And you mentioned that the first two Pickering plants have one type and all the others since then have a different type and that this second type seems to be working better. But is there not a third, a more modern type, in the last two or three? Or are you basically, in the last 20 or so reactors, using all the same type of tubes?

Mr. Donnelly: We are using all the same type of tube and the metallurgy of these tubes under high radiation—because they are really at the centre of our reactors—is a very key piece of our science. It is the fundamental boundary between the reaction and the environment. That is the boundary of the pressure tube. And therefore it is not something you can change lightly or progress with lightly and the experience that we have is invaluable. You cannot get 11 years' reactor experience without having 11 years of reactor operation. So we

[Translation]

M. Donnelly: Il est très difficile de répondre à cette question, monsieur le président. Je vais essayer de faire de mon mieux.

Tout d'abord, nous avons cherché à l'AECL, à réduire scientifiquement la possibilité de détourner le combustible des réacteurs à des fins militaires, conformément à la politique de non-dissémination suivie par le Canada. Il serait possible, dans l'absolu, de concevoir un cycle de combustible qui rendrait beaucoup plus difficile le retraitement de celui-ci pour isoler le plutonium. On pourrait compliquer cette tâche, mais je ne crois pas qu'on puisse en supprimer totalement la possibilité.

Il faudrait défaire pour cela pratiquement tout ce que nous avons fait jusqu'à aujourd'hui avec le CANDU, par exemple, mais également avec les autres réacteurs à eau légère. Ces réacteurs sont au nombre de 500, certains à eau légère, certains à eau lourde, 40 à 50 réacteurs à eau lourde. L'expérience que nous avons accumulée dans ce domaine est absolument vitale pour nous et de repartir à zéro avec un autre réacteur et un autre cycle de combustible ne sera jamais rentable commercialement. Il serait donc possible de compliquer la tâche, au plan scientifique, mais sans aucune garantie absolue. On ne pourrait que rendre le retraitement plus difficile.

Evidemment, beaucoup pensent que le retraitement du combustible irradié deviendra une nécessité inéluctable, la voie d'avenir de l'énergie nucléaire, et refuserait tout ce qui compliquerait ce retraitement car le plutonium et l'uranium ainsi dissociés seront les nouveaux combustibles de demain. Ce serait donc contraire à notre intérêt de travailler dans ce sens.

La réponse est donc qu'il ne serait pas très pratique de nous engager dans cette voie mais nous y avons néanmoins réfléchi assez sérieusement et avons cherché à trouver un cycle de combustible qui interdirait l'utilisation militaire des déchets, mais cela ne paraît guère faisable sur le plan commercial.

Le président: Bien. Nous avons parlé au début de la tuyauterie de deuxième génération du CANDU.

M. Donnelly: Des tubes de pression.

Le président: Oui, des tubes. Vous disiez que les deux premiers réacteurs Pickering sont munis d'un type de tubes et que tous les réacteurs suivants sont équipés d'un autre et que ces derniers semblent mieux fonctionner. Mais n'existe-t-il pas un troisième type de tube, plus moderne encore que les précédents? Ou bien est-ce que ce sont à peu près les mêmes tubes qui sont installés sur les quelques 20 réacteurs en service?

M. Donnelly: C'est toujours le même type de tubes et la composition de ceux-ci, qui doivent résister à des radiations très élevées, se trouvant au cœur de nos réacteurs—est un élément clé de notre technologie. Ce sont essentiellement eux qui doivent contenir la réaction en chaîne, qui l'isole de l'environnement. Ce n'est donc pas un élément que l'on peut modifier à la légère ni un domaine dans lequel il est très facile d'innover et l'expérience que nous y avons acquise est inestimable. La seule façon d'accumuler 11 années d'expérience c'est

[Texte]

have in what we now call the Zircaloy Niobium tubes in these second generation tubes and I believe it is very satisfactory material, and has proven from a fair amount of analysis to be satisfactory.

However, associated with each of these subsequent reactors have been different fixing and supporting arrangements and therefore there are different arrangements in Ontario Hydro reactors of subsequent generation and different arrangements in what we call our Standard 600, which are the ones that AECL sold abroad, which hold the tube differently and all adds up to a growing improvement in defeating the problem that existed in Pickering-1 and Pickering-2. In other words, there are other solutions than the metallurgy of the pressure tube to improve this position, and these have been steadily improving. For example, they are held by what we call garter springs and there are four garter springs in the subsequent reactors and only two in the others. That gives you twice the security within the pressure tube. So there is a whole variety of improvements going on, but not in the fundamental metallurgy of the tube, which is the first line of defence.

• 1700

The Chairman: Regarding the tremendous improvement in the capacity of your people to look ahead into new varieties of the CANDU design for purposes of improving efficiency and safety, in the last, say, 10 or 15 years presumably, with the tremendous improvements in computer capacity, it has been possible for you to analyse an almost infinite variety of designs to achieve what you think is the absolutely best design. Is this sort of process still going on? Are you analysing, reanalysing, playing through different types of designs still, always trying to achieve the ultimate design?

I guess ancillary to that question: Had it been put in place before you built that 160-megawatt Gentilly test plant, could you not in effect with today's computer technology have done it all by computer instead of having to build a plant?

Mr. Donnelly: First, of course, the ability to compute with machines, by computers, has made the analysis of fault and operating conditions in reactors enormously simpler—more complex in the sense of the computer, but it can be done more simply. We have been able to deal with multiple speculative incidents, if you like, much more easily today than we have ever been able to do in the past. We have checked these out now with large demonstration models, particularly on the major-fault scenarios, and to some extent we continue this work.

The more skillful we get at computing and the more skillful we get at analysis to some extent only means that our control board is more demanding on the analysis we continue to do. We analyse now probably 150 accidents, whereas we used to analyse only 75, because we are much more skillful and exact

[Traduction]

d'avoir des réacteurs en réalité depuis 11 ans. Nos tubes de deuxième génération sont réalisés dans un alliage de zirconium et de niobium, c'est là un matériau très satisfaisant et qui a fait ses preuves.

Cependant, chacun des réacteurs successifs possède un dispositif de mise en place et de fixation de ces tubes qui est différent et les réacteurs de l'Hydro-Ontario des générations suivantes—ceux que nous appelons notre réacteur standard 600, ainsi que les réacteurs que nous avons vendus à l'étranger ont des dispositifs d'attache des tubes différents qui réduisent de plus en plus l'incidence des problèmes du genre de ceux qu'ont rencontrés les réacteurs 1 et 2 de Pickering. Autrement dit, il y a d'autres solutions que la métallurgie des tubes de pression et les progrès sont incessants. Par exemple, ces tubes sont tenus en place par des sortes de ressorts et les derniers réacteurs sont munis de quatre de ces ressorts, alors que les premiers n'en avaient que deux. Cela vous donne donc une sécurité double dans les derniers par rapport aux premiers. Il y a donc toute une série d'améliorations qui sont apportées au fur et à mesure mais qui ne touchent pas à la composition du tube, lequel constitue la première ligne de défense.

Le président: Étant donné l'amélioration énorme de votre capacité à étudier de nouvelles conceptions du réacteur CANDU, en vue d'en améliorer la sécurité, avec l'amélioration énorme de la capacité des ordinateurs durant ces 10 à 15 dernières années, vous avez été en mesure d'analyser une variété presque infinie de possibilités différentes pour parvenir à la conception absolument optimale. Est-ce que ce genre de travail se poursuit? Est-ce que vous continuez à analyser, à réanalyser, à chercher des conceptions toujours nouvelles de façon à atteindre la perfection ultime?

La deuxième question qui découle de la première: Si tout cela avait été en place avant que vous ne construisez la centrale expérimentale de 160 mégawatts de Gentilly, auriez-vous pu faire tout cela par ordinateur, étant donné les progrès réalisés depuis dans l'informatique, et faire l'économie de cette centrale?

M. Donnelly: Il est évidemment vrai que la capacité de calcul des ordinateurs a énormément simplifié l'analyse des défauts et des conditions de fonctionnement des réacteurs; les calculs sont devenus beaucoup plus complexes mais les ordinateurs permettent aujourd'hui de faire le travail beaucoup plus simplement. Nous pouvons, aujourd'hui, construire des scénarios d'incidents multiples beaucoup plus facilement que par le passé, si vous voulez. Nous avons mis ces scénarios à l'épreuve avec de gros modèles de démonstration, et particulièrement les scénarios qui mettent en jeu des défauts majeurs et ce travail se poursuit dans une certaine mesure.

Mieux nous savons calculer, mieux nous savons analyser et plus notre commission de contrôle devient exigeante au sujet des analyses que nous continuons à faire. Nous analysons maintenant près de 150 accidents, alors qu'auparavant nous n'en analysions que 75, et cela parce que nous savons le faire mieux et avec plus de précision, et nos analyses maintenant ne

[Text]

at doing it, and each individual one is not an accident but is part of an accident.

So we are much more skillful at handling data, and we believe we should continue to update and review every safety aspect of our reactors, and that is one of the fundamentals underlying work done at AECL's research laboratories. We build larger models and we deal with full-scale pressure tube incidents. I think if we had not done the work in the laboratory we would not have been able to make the response to the pressure tube incident in such, I believe, an encouraging fashion.

I think also that if we had had the machinery available in 1966 or 1970 and the design models—and these are computer models of every design parameter—then we would have been able to have more confidence in the pressurized heavy water reactor and avoided the decision to build the Gentilly-1 alternative. But it is always a very hard decision to miss out the demonstration stage, and people who miss out the demonstration stage very often live to regret it, going from computer models to full-grown commercial operations when you are talking about investing \$10 billion instead of \$100 million. The dimensions are like that. Gentilly-1 had a \$100 million insurance policy, and of course insured itself because we did not proceed with it. It is a tremendous amount of money. But as I reminded the committee, we have a \$30 billion investment in nuclear, in terms of the power generation facilities in Canada, and servicing that with the odd \$100 million insurance policy. I know these numbers are horrendous to deal with, however, it must be judged in that context. And so must the point, Mr. Chairman, that we are dealing with, which is the funding of AECL research by government. That has to be judged against the future security, from environmental, safety and response capability to that investment. And if that investment, for some reason failed, because we could not keep our science up, then that would be this kind of loss to Canada. It would not be some kind of loss of an order in Turkey or a loss of an order in Romania that would be critical here, it would be the fundamental support of the very large investment that Canada has made in the production of economic electricity and the advantage that economic electricity gives to industry—the competitive edge that it gives to industry, particularly in Ontario, but no less in some of the other provinces.

• 1705

The Chairman: We have a situation in the United States now where the nuclear industry is almost on its back. I think in Concorde, New Hampshire—I think it is Concorde, New Hampshire—the effort is in dire straits, if not in danger of being closed down. You have several others where the utilities are up to their necks in debt. There is panic almost in the industry down there now, because of the mounting costs ...

[Translation]

portent plus sur un accident en soi mais sur des parties d'accident.

Nous savons donc beaucoup mieux traiter les données et nous continuons à travailler et à améliorer chaque aspect de la sécurité de nos réacteurs; c'est là un travail fondamental qu'assurent nos laboratoires de recherche. Nous construisons des modèles plus gros, nous travaillons avec des tubes de pression grandeur nature. Si nous n'avions pas fait tout ce travail en laboratoire, nous n'aurions pas été en mesure d'apporter des solutions aussi encourageantes aux incidents qui sont survenus aux tubes de pression.

Je crois également que si nous avions disposé des moyens nécessaires en 1966 ou en 1970, ainsi que des modèles de conception—and il s'agit de modèles informatiques qui intègrent jusqu'au moindre paramètre—alors nous aurions pu faire davantage confiance à notre réacteur à eau lourde sous pression et éviter la décision de construire le réacteur pilote de Gentilly I. Mais sauter la phase de démonstration est toujours une décision très difficile à prendre et ceux qui l'ont fait, qui sont passés directement du modèle informatique à l'application commerciale l'ont souvent amèrement regretté, car il s'agit alors d'un investissement de 10 milliards et non plus seulement de 100 millions. Ce sont là les ordres de grandeur en jeu. Gentilly-1 avait une police d'assurance de 100 millions de dollars et en fait ne nous a rien coûté parce que nous ne l'avons pas construite. Les montants en jeu sont énormes. Mais comme je vous l'ai signalé, on a investi 30 milliards de dollars dans le nucléaire, dans l'aménagement de centrales électriques au Canada, et cet investissement est assorti d'une police d'assurance d'environ 100 millions de dollars. Je sais que ces montants sont faramineux, mais c'est dans ce contexte qu'il faut les considérer. Et il ne faut pas oublier, monsieur le président, qu'on parle du financement par le gouvernement de la recherche de l'EACL. Il faut envisager cela sous le rapport de la sécurité future, du point de vue de l'environnement et de l'efficacité de cet investissement. Si celui-ci s'avérait un échec, pour une raison quelconque, par défaut de maintien de nos ressources scientifiques, ce serait une perte pour le Canada. Ce n'est pas le fait de perdre une commande destinée à la Turquie ou à la Roumanie qui serait important, mais plutôt la perte de cet appui fondamental des ressources considérables que le Canada a investies dans la production d'électricité économique et des avantages que cette électricité a bon marché procure à l'industrie, cette avance sur le plan de la concurrence pour l'industrie de l'Ontario en particulier, mais d'autres provinces aussi, et non dans une moindre mesure.

Le président: Aux États-Unis, l'industrie nucléaire est actuellement en très grande difficulté. Je pense que c'est à Concorde au New Hampshire, je pense bien que ce soit à Concorde au New Hampshire que le projet risque d'être abandonné à cause de l'ampleur des difficultés financières. Il y a plusieurs autres endroits où la dette est excessive. C'est la panique dans presque toute l'industrie là-bas, à cause de l'accroissement des coûts ...

[Texte]

Is there any potential for your expertise... Canadian expertise—to be used to help turn around some of these disaster situations? I presume you have not even been asked. Have you looked at any of these to see whether there is an area where perhaps you could make a few extra dollars by going down there and offering the Americans some of your help?

Mr. Donnelly: The situation of the U.S. utility industry is a very complex one, Mr. Chairman, and one which AECL spends a fair amount of time understanding. The reasons for the abandonment of some very substantial investments in semi-finished and near-finished nuclear reactors—first of all, there is not one single answer, although it all ends up as a financial answer. But the reason it gets to that financial disastrous answer is not one single answer.

The program, in the last four or five years, has been fraught with great difficulty. If I could try to give one answer—apart from the financial answer—it would be that there was no single focus for the U.S. nuclear industry. They disbanded their atomic energy commission in a kind of fit of political pique in, I think, 1970, and since that time there has been no vehicle other than the regulatory authority... no promotional vehicle, such as AECL—to keep their industry on the straight and narrow. And I think that is one of the fundamental reasons why they have ended up in a fairly chaotic situation.

It is an odd contradiction though, that they are now facing the cancellation of these plants at a time when there has been a very significant upturn in the electricity demand in the United States. These units are not being cancelled because they are not needed; they are being cancelled because their construction costs—and very often it has been due to the construction cost and not the equipment supply... have gone up in some cases in multiples of 10 from what they were first considered to be. And that has been due to a combination of uncertain regulation, i.e., they were never sure as to what the licensing authorities required of them, from a safety point of view. And there was also uncertain financial treatment by the public utilities regulatory establishment. So they have faced a tremendous crisis of semi-finished and abandoned plants just at a time when the electricity demand may well require their completion. So the situation in the U.S. is a very, very complex one. But it does produce, I think, two opportunities for Canada.

• 1710

The first one is the one you mentioned. I can report to you that we have been quite active in the U.S. marketplace in terms of research and development contracts to help support this research and development activity. We have contracts now from two or three of the U.S. utilities. We have one contract, which is a very good one, to replace their major pump seals, which is the major circulating pump, with seals we have developed at our Chalk River laboratories. We are doing this in conjunction with some of our Canadian industrial associates, but it is a contract we have received. In fact, we have offers to do this pump seal replacement in two or three other

[Traduction]

Serait-il possible que les connaissances canadiennes puissent servir à renverser cette tendance désastreuse de certains de ces projets? Je présume qu'on ne vous l'a jamais demandé. Avez-vous examiné certains de ces projets pour voir s'il n'y aurait pas quelques profits supplémentaires à réaliser en offrant votre aide aux Américains?

M. Donnelly: La situation de l'industrie des services publics aux États-Unis est très complexe, et l'EACL passe beaucoup de temps à essayer de la comprendre. Les raisons pour expliquer l'abandon de certains investissements très substantiels dans des réacteurs nucléaires semi-finis ou presque totalement finis... d'abord, il n'y a pas de réponse unique, bien que ce soit toujours pour des considérations financières. Mais les raisons qui expliquent cette situation financière désastreuse sont multiples.

Au cours des quatre ou cinq dernières années, le programme a fait face à d'énormes difficultés. Outre l'aspect financier, je pense que cela est imputable au fait que l'effort de l'industrie nucléaire américaine ne porte pas sur un domaine particulier. La Commission américaine de l'énergie atomique a été démantelée en 1970, je pense, pour des motifs politiques, et depuis, il n'existe plus de véhicule autre que le pouvoir de réglementation, aucun véhicule de promotion comme l'EACL, pour tenir l'industrie sur la bonne voie. Et je pense que c'est ce qui explique fondamentalement la situation relativement chaotique dans l'industrie américaine.

Il est étrangement contradictoire aussi que ces usines sont menacées de fermeture à une époque où la demande en électricité aux États-Unis est en nette progression. Ces projets ne sont pas abandonnés parce qu'on n'en a pas besoin; ils sont abandonnés à cause des coûts de construction, et très souvent, ce sont les coûts de construction et non les coûts de l'équipement qui dans certains cas ont décuplé par rapport aux prévisions initiales. Et cela est imputable à une combinaison de règlements incertains, c'est-à-dire qu'on n'était jamais sûrs des exigences de sécurité attachées à l'émission des permis. Et il y avait aussi beaucoup d'incertitude financière du côté des autorités de réglementation en matière de services publics. L'industrie américaine se retrouve donc aux prises avec de nombreuses usines à demi-complétées ou abandonnées au moment même où la demande en électricité exigerait leur mise en production. La situation aux États-Unis est donc très compliquée. Mais elle crée je pense deux possibilités pour le Canada.

La première, c'est celle que vous avez mentionnée. Je puis vous dire qu'on a été très actif sur le marché américain en termes de contrats de recherche et de développement pour venir en aide à l'effort de recherche et de développement américains. On a obtenu des contrats de deux ou trois services publics américains. On en a un très bon pour remplacer les joints d'étanchéité de leurs pompes principales de circulation avec des joints élaborés dans nos laboratoires de Chalk River. Ce contrat est réalisé en concertation avec certains de nos associés industriels canadiens, mais c'est quand même un contrat qu'on a obtenu. En fait, on a reçu des offres de

[Text]

utilities; and also we are getting other research and development contracts to help improve work on our competitors' reactors.

It is a big business. We are only scratching the surface of it, but nevertheless we have made a start in that direction. And we have some expertise, both in the science field and in the engineering field which can help.

The second opportunity, of course, is one where the kind of chaos in the U.S. utility market and the chaos in the electrical supply area does give us an opportunity, such as Point Lepreau- 2, to build a plant which is basically aimed at supplying electricity to a sector of the U.S. market. And we are quite well along the line of establishing contracts with a number of U.S. utilities to buy the output of a second unit in New Brunswick, and that does give us that kind of opportunity. We seem to be able to have confidence in building nuclear power plants in Canada at a time when the U.S. has lost all confidence, and they really have lost all confidence in that capability. I believe we should expand that opportunity as fast and as commercially and adequately as we can.

The Chairman: Is there any chance at all, in your view, that at some point there might be a market for a CANDU or two within the United States?

Mr. Donnelly: Yes, Mr. Chairman, I think it is possible for us to be adopting a philosophy of competing with Westinghouse and countries like Taiwan and Korea and not competing with Detroit Edison and Southern California. I believe that opportunity will come, although it is a highly competitive market, and it is a market which is stagnant at this time because of the uncertainties we have just talked about. But in the long term, it would be ridiculous for us to sit here and not look at that market opportunity in the longer term. It is not an opportunity in 1984-1985, but in the longer term I believe it is a real opportunity.

The Chairman: Mr. Fennell.

Mr. Fennell: You have referred to your radio chemical company, and I had an opportunity just to glance at it. I am rather impressed with your developments in that company, and I noticed you have grown by 25% per year. What you are doing here, has it developed out of research from the past, and is this part of the grant you get, appropriation from Parliament, or is this additional grants that have gone through universities and back to you for the production stages?

Mr. Donnelly: Most of the research was originally done either in Canadian hospitals, which we had access to, or directly in our research laboratories, and they have really resulted in today's products. Cancer treatment by Cobalt- 60 was invented in Canada and developed in Canada; and we, as AECL, were the first pioneers of it commercially, although the hospitals and the universities played the initial part—as in most of these medical things hospitals build their own little machines—and then we commercialized it and have been very successful at doing so. We make radio-isotopes, although we did not ourselves pioneer the use of the isotopes in medical

[Translation]

contrats pour faire ce travail dans deux ou trois autres services publics; et on obtient également d'autres contrats de recherche et de développement pour améliorer le rendement des réacteurs de nos concurrents.

Le marché est immense. On l'a à peine effleuré, mais c'est quand même un pas dans la bonne direction. Et on a des connaissances dans le domaine tant scientifique que technique qui peuvent nous aider.

La deuxième possibilité qui découle évidemment de la situation chaotique du marché des services publics américains et de la demande d'électricité est qu'on a l'occasion d'aménager une usine comme celle de Pointe-Lepreau 2 pour répondre essentiellement aux besoins en électricité du marché américain. On est sur le point de conclure des ententes avec un certain nombre de services publics américains pour la vente de la production d'une seconde usine au Nouveau-Brunswick. On semble avoir confiance au Canada en sa capacité de construire des centrales nucléaires alors que les Américains ont perdu toute confiance en leurs moyens. Je pense qu'on devrait profiter de cette occasion le plus rapidement et le plus efficacement possible, selon les possibilités du marché.

Le président: Pensez-vous qu'il sera possible, à un certain moment, de vendre un ou deux CANDU aux États-Unis?

M. Donnelly: Oui, monsieur le président, je pense qu'il est possible qu'on adopte une philosophie pour concurrencer avec Westinghouse et des pays comme Taiwan et la Corée plutôt qu'avec Detroit Edison et la Californie du Sud. Je pense que l'occasion viendra, bien que le marché soit très concurrentiel et stagnant à l'heure actuelle à cause des incertitudes dont on vient de parler. Mais à long terme, je pense qu'il serait ridicule de demeurer inactifs et de ne pas explorer les possibilités de marchés. L'occasion ne viendra pas en 1984-1985, mais à plus long terme, elle se présentera réellement.

Le président: Monsieur Fennell.

M. Fennell: Vous avez parlé de votre compagnie de produits radiochimiques, et j'ai eu l'occasion de me renseigner un peu à ce sujet. Je suis très impressionné par l'évolution de cette compagnie, et je vois qu'elle a connu un accroissement de 25 p. 100 par année. Comment fonctionne la compagnie, est-elle l'aboutissement de recherches effectuées dans le passé, est-elle le fruit de subventions que vous obtenez du Parlement, ou est-elle le résultat de subventions additionnelles accordées aux universités dont les vous reviennent au stade de la production?

M. Donnelly: La recherche a été faite d'abord en large partie dans les hôpitaux canadiens auxquels nous avons accès ou directement dans nos laboratoires de recherche, et a abouti au résultat qu'on connaît aujourd'hui. Le traitement du cancer au moyen du Cobalt-60 a été inventé et perfectionné au Canada, et nous à l'AECL avons été les premiers à le mettre sur le marché, bien que les hôpitaux et les universités aient joué un rôle important au début, comme dans la plupart des cas, ce sont les hôpitaux qui créent leur propre dispositif que nous nous chargeons de commercialiser, avec beaucoup de succès, il va sans dire. Nous fabriquons des radio-isotopes, bien

[Texte]

diagnosis. We contributed to it by being able to demonstrate to the medical profession that these were available, and the quantities and the purities which were available in our processing plant at Kanata have really developed the production technologies and made the use of isotopes possible, because of the purity and because of the quantities and the costs under which they could be developed. But we ourselves did not pioneer the application of isotopes to diagnostic medicine.

• 1715

Mr. Fennell: No, you commercialized it.

Mr. Donnelly: Yes, oh yes.

Mr. Fennell: To accomplish that commercialization, you must have put in a lot of research and development money. Approximately how much of this year's request will be going into that type of research? Can you give that number? Globally, is it 10; is it 50; is it 100?

Mr. Donnelly: The short answer is none.

Mr. Fennell: None?

Mr. Donnelly: Yes. But there is a synergism between AECL's research activities and the activities of the Radiochemical Company.

Mr. Fennell: Yes.

Mr. Donnelly: It is as far away as a telephone call.

Mr. Fennell: So the research is being done at Chalk River?

Mr. Donnelly: Yes, and other areas. But there is no direct product research being done in AECL's research company for the Radiochemical Company. Radiochemical Company does product research, which it pays for out of its commercial revenues and not out of government grants. For example, this large new Therac-25, which is a high-energy cancer treatment machine, one of the best in the world, really came out of some basic science on atom-splitting machines in Chalk River, but the product development costs were substantially met out of the commercial revenues of the Radiochemical Company. Mr. O'Neill here has special responsibilities in this area. He may want to add to that.

[Traduction]

que nous n'ayons pas été les premiers à les utiliser pour les diagnostics médicaux. Nous avons contribué à leur utilisation en réussissant à démontrer à la profession médicale que le produit existait en quantité suffisante; et la quantité et la qualité du produit fabriqué dans notre usine à Kanata ont vraiment permis de développer les techniques de production et de rendre possible l'utilisation d'isotopes grâce à leur qualité et à leur coût de production. Mais nous n'avons pas été les premiers à appliquer les isotopes au diagnostic médical.

M. Fennell: Non, mais vous en avez fait la mise en marché.

M. Donnelly: Oui, oh oui.

M. Fennell: Pour la mise en marché, vous avez dû consacrer énormément d'argent à la recherche et au développement. Environ combien consacrerez-vous cette année à ce type de recherche? Pouvez-vous nous donner un chiffre? Globalement, est-ce 10, 50, 100?

M. Donnelly: Pour vous répondre brièvement, c'est rien.

M. Fennell: Rien?

M. Donnelly: Oui, mais il y a une synergie entre les activités de recherche de l'AECL et celles de la société Radiochimique.

M. Fennell: Oui.

M. Donnelly: Cette coordination se fait à partir d'un simple appel téléphonique.

M. Fennell: La recherche se fait donc à Chalk River?

M. Donnelly: Oui, et ailleurs. Mais le service de recherche de l'AECL ne fait pas de recherche directe de produit pour la société Radiochimique. La société Radiochimique effectue de la recherche de produits à même ses revenus commerciaux et non grâce à des subventions gouvernementales. Prenons par exemple le nouveau Therac-25, cette énorme machine puissante de traitement du cancer, l'une des meilleures au monde, est vraiment le produit d'une activité scientifique de base à partir d'un dispositif de fission de l'atome utilisé à Chalk River, mais les coûts de développement du produit ont été absorbés substantiellement à même les revenus commerciaux de la société Radiochimique. M. O'Neill a des responsabilités spéciales dans ce domaine. Il voudrait peut-être ajouter quelque chose.

M. Paul O'Neill (Corporate Executive Vice-President and Chief Financial Officer, Atomic Energy of Canada Limited): Si vous me permettez, monsieur le président, les fonds qui seraient affectés en 1984-1985, par exemple, seraient consacrés largement à l'effort de recherche et de développement à Chalk River et Pinawa. On espère qu'un jour ces fonds de recherche résulteront en de nouvelles idées de produits qui seront alors transférés à la société Radiochimique ou à d'autres secteurs de nos opérations pour la mise en valeur du produit. Comme M. Donnelly l'a dit, l'idée peut être le résultat de l'affectation de fonds à la recherche de base, mais les coûts de la mise en valeur du produit comme tel sont essentiellement absorbés par les profits commerciaux réalisés par la société Radiochimique.

If I could just perhaps explain, Mr. Chairman, the funds which would be granted in 1984-1985, by example, are largely a part of the basic research and development in Chalk River and Pinawa. Hopefully, one day there will be new product ideas which come out of those research funds, which will be transferred to the Radiochemical Company or our other operations for product development. As Mr. Donnelly said, the idea may generate from the funds, out of the basic research, but the product development per se is now basically paid for out of the commercial profits which have been generated by the Radiochemical Company.

[Text]

Mr. Fennell: The reason I am interested is this. I notice it represents close to 20% of your revenue, and it increased 25% last year. What kind of growth do you anticipate in that area?

Mr. O'Neill: Fairly bullish, actually.

Mr. Fennell: I was hoping you would say that.

Mr. O'Neill: We are extremely bullish with respect to some of our products; in particular, a relatively new application of Cobalt-60 for use in medical sterilization, and perhaps in the very near future, for food irradiation sterilization. We think the potential of that is quite significant. Just as a matter of example, in the last four years for medical sterilization purposes, we have jumped from about 15% of the world market to 48%. We expect it to grow to about 75% to 80% in the next four or five years.

Mr. Fennell: Regarding that terminology "irradiation of food", is there not going to be a negative public perception of that development?

Mr. O'Neill: Food irradiation has been talked about for some years now, and it has not really taken off, so to speak. But many countries in the world have already approved, including Canada, the irradiation of spices for use in processed foods like bologna, salami and things of that order. With the Department of Agriculture, we are now performing efficacy tests for the use of Cobalt-60 to irradiate chicken and fowl products to eliminate salmonella, which is quite a disturbing bacteria in fowl, particularly in North America but also in Europe. We expect that to be approved in the very near future.

Mr. Fennell: Maybe you could change the name of irradiation to some other new technical name.

• 1720

Mr. O'Neill: I think the labeling will be a problem eventually.

Mr. Fennell: I realize that. I have one last question. You have talked about sales to Turkey, Egypt and Mexico.

Mr. Donnelly: I do not think I mentioned Mexico this time.

Mr. Fennell: You are obviously bullish about selling additional CANDU reactors. I am interested to know if any of those companies hold any hope? You mentioned Turkey but is there any hope in Egypt?

Mr. Donnelly: We have a letter of intent from Turkey and I think the position is really quite elementary. If you look at the energy balance in Turkey, they are all in favour of nuclear power. They have very little coal. They are importing a massive amount of oil today. They are trying to industrialize. They are rationing in electricity in Ankara and Istanbul. Their industry is growing faster than their electrical production will ever grow without something like nuclear power. Their

[Translation]

M. Fennell: Voici pourquoi cela m'intéresse. Je remarque que cela représente près de 20 p. 100 de vos revenus et que ceux-ci ont augmenté de 25 p. 100 l'an dernier. Quel genre de croissance prévoyez-vous dans ce domaine?

M. O'Neill: Assez forte, en fait.

M. Fennell: C'est ce que j'espérais vous entendre dire.

M. O'Neill: Nous misons énormément sur certains de nos produits, en particulier sur l'application relativement nouvelle du Cobalt-60 aux fins de la stérilisation médicale, et peut-être dans un avenir très prochain, aux fins de la stérilisation des aliments par irradiation. Nous croyons qu'il existe un énorme potentiel de ce côté-là. À titre d'exemple, au cours des quatre dernières années, notre part du marché mondial aux fins de la stérilisation médicale est passée d'environ 15 p. 100 à 48 p. 100. Nous prévoyons accroître notre participation à environ 75 ou 80 p. 100 au cours des quatre ou cinq prochaines années.

M. Fennell: À propos de «l'irradiation des aliments», la perception du public ne serait-elle pas négative à cet égard?

M. O'Neill: Il est question d'irradiation des aliments depuis quelques années déjà, mais cela n'avance pas tellement vite. De nombreux pays du monde, y compris le Canada, ont déjà approuvé l'irradiation d'épices utilisées dans la fabrication d'aliments comme la mortadelle, le salami et ainsi de suite. Nous sommes en train, en collaboration avec le ministère de l'agriculture, d'effectuer des tests d'efficacité du Cobalt-60 pour irradier le poulet et les produits de la volaille, afin d'en éliminer la salmonelle qui est une bactérie dangereuse de la volaille, particulièrement en Amérique du Nord, mais aussi en Europe. Nous prévoyons que ce traitement sera approuvé dans un avenir très prochain.

M. Fennell: Vous pourriez peut-être changer la terminologie pour remplacer le mot «irradiation» par un nouveau nom technique.

M. O'Neill: Je pense que la terminologie deviendra un problème à la longue.

M. Fennell: Je m'en rends compte. J'ai une dernière question. Vous avez parlé de ventes à la Turquie, à l'Egypte et au Mexique.

M. Donnelly: Je ne crois pas que nous ayons mentionné le Mexique cette fois-ci.

M. Fennell: Vous tenez évidemment beaucoup à vendre d'autres réacteurs CANDU. J'aimerais savoir s'il y a des espoirs du côté de ces pays? Vous avez mentionné la Turquie, mais y a-t-il des possibilités du côté de l'Egypte?

M. Donnelly: Nous avons une déclaration d'intention de la Turquie, et je pense que la situation est vraiment très simple. Si on analyse la situation de l'équilibre énergétique en Turquie, le pays est très favorable à l'utilisation de l'énergie nucléaire. Le pays a très peu de charbon. Il importe des quantités énormes de pétrole aujourd'hui. Il est en voie d'industrialisation. On rationne l'électricité à Ankara et à Istanbul. Le rythme d'accroissement de l'industrie est plus

[Texte]

economy is in the stage where nuclear power could be attractive to them. It is a matter of dollars and cents to them. In other words, can they afford to build today or can they borrow enough to set it up for tomorrow? The need is clearly there. It is elementary in terms of their need for nuclear power. The question really is their ability to pay the bill today.

We have done very well. We won this letter of intent against strong international competition. They would prefer the CANDU reactor. It is a big bite for us in terms of dollars and cents and financing. We really have not come around the circle to the end but are quite hopeful we can get that job into the workshops of Canada sometime soon.

Mr. Fennell: Going back to a supplementary, I think the chairman . . .

The Chairman: Can I close off?

Mr. Fennell: Yes. The Chairman mentioned the possible sales to the United States of reactors. There is also the possible sale of electricity from reactors in Canada. This is already going to New York State for the surplus power. Is that a potential market that will increase the sale of CANDU reactors in Canada?

Mr. Donnelly: I think I mentioned it earlier, Mr. Chairman. We are hoping to see the second unit in Point Lepreau, which is New Brunswick, built on a contract basis with the U.S. utilities to support their own . . .

Mr. Fennell: Yes, that is why I was wondering if there is an extension of that.

Mr. Donnelly: The work is quite well advanced on that. We are not complete and we still have some things to do. We are pretty hopeful that it will be a good opportunity for us.

Mr. Fennell: Well, that is good. Thank you very much.

The Chairman: Thank you, Mr. Donnelly, Mr. O'Neill and Mr. Veilleux. We have had a very interesting session this afternoon.

The meeting is adjourned until next Thursday, 9.30 a.m. in this room. We are going to have Mr. Hopper, Chairman of Petro-Canada, and other officials next Thursday, the 31st.

Mr. Fennell: I thought you said it was the 29th?

The Chairman: Well, I have it down here as the 31st.

Mr. Fennell: Okay.

The Chairman: The meeting is adjourned.

[Traduction]

rapide que ne saura l'être la production d'électricité sans l'aide de l'énergie nucléaire. L'économie du pays se trouve à un stade où l'énergie nucléaire pourrait être intéressante. C'est une question de gros sous. En d'autres termes, il faut se demander si la Turquie a les moyens de construire aujourd'hui ou si elle peut emprunter suffisamment pour s'établir demain? Le besoin existe clairement. Le besoin d'énergie nucléaire est fondamental. La question est de savoir si la Turquie a les moyens de payer la facture aujourd'hui.

Nous avons très bien fait. Nous avons obtenu cette déclaration d'intention malgré une forte concurrence internationale. La Turquie préférerait le réacteur CANDU. C'est une grosse affaire pour nous en terme d'argent et de financement. Il reste encore des choses à régler, mais on espère pouvoir commencer à travailler prochainement à ce projet dans nos ateliers du Canada.

Mr. Fennell: Une question supplémentaire: je pense que le président . . .

Le président: Puis-je avoir le mot de la fin?

Mr. Fennell: Oui. Le président a parlé de ventes possibles de réacteurs aux États-Unis. Il y a aussi la possibilité de vendre de l'électricité de centrales nucléaires au Canada. Nos surplus d'électricité sont déjà vendus à l'état de New York. Ce marché en puissance accroira-t-il les ventes de réacteurs CANDU au Canada?

Mr. Donnelly: Je pense que j'ai déjà répondu à cette question, monsieur le président. Nous espérons pouvoir construire la seconde phase de Point Lepreau au Nouveau-Brunswick en vertu d'un contrat avec les services publics américains pour subvenir à leurs besoins.

Mr. Fennell: Oui, c'est pourquoi je me demandais si ce n'était pas un résultat de cette situation.

Mr. Donnelly: Les travaux sont assez avancés. Nous n'avons pas terminé, il reste encore des choses à faire. Mais nous espérons beaucoup de ce côté.

Mr. Fennell: Très bien. Merci beaucoup.

Le président: Merci, monsieur Donnelly, monsieur O'Neill et monsieur Veilleux. Nous avons eu une réunion très intéressante cet après-midi.

Le Comité s'adjourne jusqu'à jeudi prochain à 9h30, dans la même salle. Nous accueillerons M. Hopper, président de Petro-Canada et d'autres hauts fonctionnaires jeudi le 31 mai.

Mr. Fennell: Je pensais que vous aviez dit que c'était le 29?

Le président: Eh bien, c'est inscrit pour le 31.

Mr. Fennell: Très bien.

Le président: La séance est levée.



If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

WITNESSES—TÉMOINS

At 9:30 a.m.:

From the Department of Energy, Mines and Resources:

Mr. P.M. Tellier, Deputy Minister;
Mr. S. Mensforth, ADM, Finance and Administration;
Mr. G. Penney, Administrator, Petroleum Incentives
Administration;
Mr. R. Hollbach, ADM, Conservation and Non-Petroleum;
Mr. R. Priddle, ADM, Petroleum;
Dr. W.W. Hutchison, ADM, Earth Sciences;
Dr. K. Whitham, ADM, Research and Technology.

At 3:30 p.m.:

From Atomic Energy of Canada Limited:

Mr. James Donnelly, President and Chief Executive Officer;
Mr. Paul O'Neill, Corporate Executive Vice-President and
Government Affairs.

A 9h30:

Du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources:

M. P.M. Tellier, Sous-ministre;
M. S. Mensforth, SMA, Finance et administration;
M. G. Penney, Administrateur, Programme des mesures
d'encouragement du secteur pétrolier;
M. R. Hollbach, SMA, Économie d'énergie et substituts de
pétrole;
M. R. Priddle, SMA, Hydrocarbures (pétrole);
Dr. W.W. Hutchison, SMA, Sciences de la terre;
Dr. K. Whitham, SMA, Recherches et technologie.

A 15h30:

De l'Énergie Atomique du Canada, Limitée:

M. James Donnelly, Président directeur général;
M. Paul O'Neill, Vice-président exécutif et Directeur
général des finances.

Issue No. 5

Thursday, May 31, 1984

Chairman: Mr. Ian Watson*Minutes of Proceedings and Evidence
of the Standing Committee on*

National Resources and Public Works

RESPECTING:

Main Estimates 1984-85—Vote 65 under PETRO-CANADA

WITNESSES:

(See back cover)

Second Session of the
Thirty-second Parliament, 1984**Fascicule n° 5**

Le jeudi 31 mai 1984

Président: M. Ian Watson*Procès-verbaux et témoignages
du Comité permanent des*

Ressources nationales et des travaux publics

CONCERNANT:Budget principal des dépenses 1984-1985—Crédit 65
sous la rubrique PETRO-CANADA**TÉMOINS:**

(Voir à l'endos)

Deuxième session de la
trente-deuxième législature, 1984

STANDING COMMITTEE ON NATIONAL RESOURCES AND PUBLIC WORKS

Chairman: Ian Watson

Vice-Chairman:

MEMBERS/MEMBRES

André Bachand
 Pat Carney (Miss)
 Roland de Corneille
 Denis Ethier
 Rosaire Gendron
 Leonard D. Hopkins
 Roch La Salle
 Frank Oberle
 Ray Skelly

COMITÉ PERMANENT DES RESSOURCES NATIONALES ET DES TRAVAUX PUBLICS

Président: Ian Watson

Vice-président:

ALTERNATES/SUBSTITUTS

Doug Anguish
 J. Ray Chénier
 Maurice Foster
 Jean-Louis Leduc
 Doug Lewis
 John A. MacDougall
 Jean-Claude Malépart
 Roger Simmons
 Michael Wilson
 Antonio Yanakis

(Quorum 6)

Le greffier du Comité

Pierre de Champlain

Clerk of the Committee

Conformément à l'article 69(4)b) du Règlement

Le mardi 29 mai 1984:

Pat Carney remplace Harvie Andre;
 Roch La Salle remplace Scott Fennell;
 Doug Lewis remplace Jim Hawkes;
 Michael Wilson remplace Gordon Taylor.

Pursuant to Standing Order 69(4)(b)

On Tuesday, May 29, 1984:

Pat Carney replaced Harvie Andre;
 Roch La Salle replaced Scott Fennell;
 Doug Lewis replaced Jim Hawkes;
 Michael Wilson replaced Gordon Taylor.

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, MAY 31, 1984

(7)

[Text]

The Standing Committee on National Resources and Public Works met at 9:45 o'clock a.m. this day, the Chairman, Mr. Ian Watson, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. de Corneille, Hopkins, Oberle, Skelly, Watson.

Alternates present: Messrs. Lewis, MacDougall, Wilson.

Other Members present: Messrs. Domm, Fennell, Hargrave, Taylor, Yurko.

Witnesses: From Petro-Canada: Mr. Wilbert H. Hopper, Chairman of the Board and Chief Executive Officer; Mr. David O'Brien, Senior Vice-President, Finance and Planning.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Tuesday, February 21, 1984, relating to the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 1985.

The Chairman called Vote 65 under PETRO-CANADA.

Mr. Hopper made an opening statement and, with Mr. O'Brien, answered questions.

At 11:08 o'clock a.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

PROCÈS-VERBAL

LE JEUDI 31 MAI 1984

(7)

[Traduction]

Le Comité permanent des ressources nationales et des travaux publics se réunit, ce jour à 9 h 45, sous la présidence de M. Ian Watson (*président*).

Membres du Comité présents: MM. de Corneille, Hopkins, Oberle, Skelly, Watson.

Substituts présents: MM. Lewis, MacDougall, Wilson.

Autres députés présents: MM. Domm, Fennell, Hargrave, Taylor, Yurko.

Témoins: De Petro-Canada: M. Wilbert H. Hopper, président du Conseil d'administration et directeur général; M. David O'Brien, vice-président principal, Finances et planification.

Le Comité reprend l'examen de son ordre de renvoi du mardi 21 février 1984 relatif au Budget principal de l'année financière se terminant le 31 mars 1985.

Le président met en délibération le crédit 65 inscrit sous la rubrique PETRO-CANADA.

M. Hopper fait une déclaration préliminaire, puis lui-même et M. O'Brien répondent aux questions.

A 11 h 08, le Comité suspend les travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Pierre de Champlain

Clerk of the Committee

EVIDENCE*(Recorded by Electronic Apparatus)**[Texte]*

Thursday, May 31, 1984

• 0944

The Chairman: Order. This morning we have as our order of reference, Main Estimates, 1984-85, Vote 65 under Petro-Canada.

ENERGY, MINES AND RESOURCES

E—Petro-Canada

Vote 65—Payment to Petro-Canada \$17,039,532

• 0945

We are pleased to have with us Mr. Wilbert Hopper who is chairman of Petro-Canada as well as Mr. David O'Brien, Senior Vice President.

Mr. Hopper, you are going to lead off.

Mr. Wilbert H. Hopper (Chairman of the Board and Chief Executive Officer, Petro-Canada): Mr. Chairman, we do not have any opening statement to make. I think we just go right into questions.

The Chairman: All right. Mr. Wilson has some questions for you to start with.

Mr. Wilson: Thank you, Mr. Chairman.

I guess, first of all, we must congratulate you on your recently announced success, Mr. Hopper, and we are pleased that your political masters did not ask you to defer the announcement, as they did the last time, to right in the middle of the election campaign.

I wanted to make a couple of comments and then come to a specific question for you. We, on this side, have been concerned over the years about the amount of the taxpayers' moneys that has been going into Petro-Canada and wondering whether there is value for money being received by the investment of those moneys.

We are looking at the use of the money and the low level of profitability of Petro-Canada in comparison to other companies. We have also some questions on the accounting procedures of Petro-Canada and the impact on the earnings of Petro-Canada. In this regard, we have had a couple of accounting experts review the financial statements and in a number of areas they have advised us that they have found the costs of Petro-Canada are under-stated because of the accounting methods that have been used. Indeed, if there is anything consistent about the approach that Petro-Canada has taken in their method of accounting, it is that they have consistently opted for the less conservative accounting method. Now, I am not suggesting that you are breaking the rules here, but in relation to companies that, I think, you compare yourselves with and who are in the same league as far as the size and breadth of operations are concerned, your approach is less conservative; therefore, on a comparable basis, your costs are under-stated in relation to them. The conclusion we have

TÉMOIGNAGES*(Enregistrement électronique)**[Traduction]*

Le jeudi 31 mai 1984

Le président: À l'ordre. Nous avons pour ordre du jour ce matin les prévisions budgétaires de 1984-1985, crédit 65 sous Petro-Canada.

ÉNERGIE, MINES ET RESSOURCES

E—Petro-Canada

Crédit 65—Paiement à la Société Petro-Canada \$17,039,532

Nous sommes heureux d'avoir parmi nous M. Wilbert Hopper, président de Petro-Canada, ainsi que M. David O'Brien, premier vice-président.

Monsieur Hopper, nous vous donnons la parole.

M. Wilbert H. Hopper (président du Conseil d'administration, directeur général de Petro-Canada): Monsieur le président, vous pouvez tout de suite passer aux questions; nous n'avons pas de déclaration d'ouverture à faire.

Le président: Très bien. M. Wilson voudrait donc vous poser quelques questions.

M. Wilson: Merci, monsieur le président.

Nous voudrions tout d'abord vous féliciter, monsieur Hopper, car nous venons d'apprendre votre succès et sommes heureux que vos maîtres politiques n'aient pas exigé de vous d'en retarder la publication jusqu'en pleine campagne électorale, comme cela a été déjà fait une fois.

Je voulais faire quelques observations, et vous poser ensuite une question précise. Dans notre parti, nous nous sommes beaucoup inquiétés, au cours des années, de la grande quantité de deniers publics que recevait Petro-Canada et nous demandions si c'était un investissement rentable.

Nous comparons Petro-Canada à d'autres sociétés pour ce qui est de l'usage des fonds et de la faible rentabilité, et nous nous posons également certaines questions sur les méthodes comptables de Petro-Canada, et sur leur influence sur les recettes de votre société. Nous avons prié des experts-comptables de revoir les états financiers de votre société et ils nous ont fait savoir que dans un certain nombre de domaines, ils ont constaté que les coûts de Petro-Canada avaient été minorés en raison des méthodes comptables utilisées. En effet, s'il y a une constante dans les méthodes comptables de Petro-Canada, c'est de toujours choisir la moins traditionnelle de toutes. Je ne vous accuse pas ainsi d'enfreindre les règles, mais si je compare vos méthodes à celles de sociétés que vous rangeriez dans la même catégorie que vous pour ce qui est de l'importance et de l'étendue de leurs opérations, votre façon de procéder est la moins conservatrice de toutes, et si l'on fait donc la comparaison, vos coûts sont minorés par rapport aux leurs. Nos entretiens avec les experts-comptables nous ont donc amenés à

[Texte]

reached in discussing this with these accounting experts is that, even though the profits of Petro-Canada, as reported, are on the low side, if they were put on a comparable basis with other companies, Petro-Canada itself would be well into the red ink. I mention specifically here the method of stating the profits after all expenses; the treatment of your dividend on the redeemable preferred shares; the type of accounting that you are using for your exploration expenses; the treatment of your foreign exchange losses, treatment of marketing costs; the treatment of the acquisition of the Petrofina shares and the BP assets.

Now, if Petro-Canada were a listed company, and I am drawing on my previous experience in the investment business, the accounting practices that Petro-Canada has been using would be a subject of criticism by investors since the final result is, and I use this advisedly, misleading. My colleagues and I are going to raise some of these questions with you today and our intent is to ask you and if your auditors are here, ask them to explain why these practices are followed and how much the costs have been under-stated.

I want to move quickly to page 24 and 25 of the 1983 annual report, the statement of earnings and the statement of retained earnings.

Now the last earnings figure on the statement of earnings for 1983 is \$116.5 million. That is what we would expect to see as the bottom line in the normal use of the word, but this figure indeed was made use of by the *The Globe and Mail* in their editorial. They said:

Petro-Canada earns \$116 million.

And I think you know and I know that that was a misleading headline, because it is not the net earnings of the company. I say that because Petro-Canada raised an amount of U.S. \$1.250 billion some years back, I believe it was in 1978, through a preferred share issue. Those are redeemable preferred shares. In fact they must be redeemed, if the banks required over a ten-year period starting at the end of last year. In fact, if it were not for a tax wrinkle that Petro-Canada used just prior to tax change in 1978, these would be a bank loan for all intents and purposes. I think you would agree that it is a bank loan. It is a mandatory charge against earnings for that reason. One of the reasons it is a floating preferred share is because it is all sold to the banks, and that is the only way that banks will extend finances in this way. But the dividend on this is not shown in the Consolidated Statement of Earnings; it is buried in the Consolidated Statement of Retained Earnings.

• 0950

I should also point out that in the balance sheet, it is not shown as capital, which is where you would expect that sort of an obligation of the company to show; it is shown above the line, if you will, as a preferred share, because it more normally fits there.

[Traduction]

constater que bien que les bénéfices de Petro-Canada, tel que déclarés, soient modestes, ils seraient gravement déficitaires s'ils étaient calculés selon les méthodes adoptées par les autres sociétés. Je mentionne spécifiquement ici la méthode d'inscrire les bénéfices après déduction de toutes les dépenses; le traitement de votre dividende sur les actions privilégiées rachetables; le genre de méthode comptable utilisée pour vos dépenses d'exploration; le traitement de vos pertes en devises étrangères, le traitement de vos frais de commercialisation; le traitement de l'acquisition des actions de Petrofina et de l'actif de BP.

Si Petro-Canada était une société cotée en bourse—je me réfère ici à mon expérience en matière d'investissements—ses méthodes comptables feraient l'objet de critiques de la part des investisseurs puisque le résultat final est trompeur—and j'emploie le mot à bon escient. Mes collègues et moi allons aujourd'hui soulever certaines de ces questions avec vous, et nous avons l'intention de vous demander, à vous et à vos vérificateurs comptables s'ils se trouvent ici, d'expliquer la raison pour laquelle vous avez adopté ces pratiques et de combien les coûts ont été minorés.

Je voudrais passer sans tarder aux pages 24 et 25 de votre rapport annuel de 1983, état consolidé des résultats et état consolidé des bénéfices non répartis.

Le bénéfice de l'exercice figurant sur l'état des résultats pour 1983 est de 116.5 millions de dollars. Ce chiffre devrait normalement être considéré comme le bénéfice net, il a effectivement été utilisé par *The Globe and Mail* dans son éditorial et je cite:

Petro-Canada fait un bénéfice de 116 millions de dollars.

Mais vous devez savoir, moi je le sais en tout cas, que c'était là un titre trompeur, car ce n'est pas le bénéfice net de la société. Je l'affirme, car Petro-Canada a mobilisé, il y a quelques années, une somme de 1,250\$ milliards aux États-Unis, je crois que c'était en 1978, par une émission d'actions privilégiées, des actions privilégiées rachetables. En fait, elles doivent être amorties, si les banques l'exigent sur une période de dix ans à dater de la fin de l'année dernière. À vrai dire, n'était une combine fiscale utilisée par Petro-Canada juste avant les modifications fiscales de 1978, ces actions devraient être considérées, à toutes fins utiles, comme un emprunt bancaire. Vous conviendrez avec moi que c'est un emprunt bancaire et, pour cette raison, une imputation obligatoire sur les bénéfices. S'il s'agit d'actions privilégiées et flottantes, l'une des raisons en est qu'elles sont toutes vendues aux banques, car c'est la seule façon dont les banques consentent une avance de fonds dans un cas pareil. Mais le dividende n'apparaît pas à l'état consolidé des résultats, il se cache quelque part dans l'état consolidé du bénéfice non réparti.

Je voudrais également faire remarquer que dans le bilan, cet emprunt ne figure pas comme capital, bien que ce soit là que devrait figurer une obligation sociale de ce genre, mais il figure au-dessus, si l'on peut dire, sous forme d'action privilégiée, parce que c'est plutôt là sa place.

[Text]

So my question, really, is to you, Mr. Hopper, or to them, if you have your auditors here. Why have you chosen this method of recording your earnings? There is no unqualified statement here that says earnings for the year. There is no unqualified statement in your income statement, and that is very unusual. Why is it that you have buried the cost of the preferred share issue and, in a sense, overstated your earnings by \$86.4 million?

Mr. Hopper: Mr. Wilson, let me say, to begin with, following that long preamble to the question, that you cannot hold me responsible for what *The Globe and Mail* says in a headline.

Mr. Wilson: No, I am not holding you responsible.

Mr. Hopper: That \$116 million is labelled earnings for a year before dividends, unredeemable preferred shares.

Mr. Wilson: Yes.

Mr. Hopper: If they put it in a headline, it is not my fault, because it is labelled quite clearly in the book on the bottom here.

The tax wrinkle you talk about, I would remind you, as you well know, I would not call it a tax wrinkle. It was a perfectly legal, above-board transaction which many, many other private-sector companies used at the time. So, it was not unique to Petro-Canada, to declare them a preferred share issue.

If I may, Mr. Chairman, I would like to have Mr. O'Brien speak to the accounting treatment as we go through this exercise, because he is directly responsible for this area in the company and communicates directly with our outside auditors. Could you respond to those, David?

Mr. David O'Brien (Senior Vice-President, Finance and Planification, Petro-Canada): Sure. I might say, Mr. Wilson, as a first point, that it is Petro-Canada's view, as well as that of many in the investment community, that the best way to look at an oil-and-gas company in terms of how it is doing, is in terms of its cash flow.

Mr. Wilson: We will come back to that one later. We disagree with you on that, but carry on.

Mr. O'Brien: Investment analysts and indeed the *Harvard Business Review* and other selected parties say that, first, in terms of capital investment decisions, and secondly, in terms of performance in a capital-intensive industry, such as the oil-and-gas business, that cash flow, the cash that you actually receive in a year and have available for reinvestment or debt retirement, is the measure of how you are doing.

You correctly pointed out that when you move from cash to an accounting concept of earnings, there is a wide variety of methods used, in terms of determining what earnings are. That is one of the reasons why looking at the cash flow tells you

[Translation]

La question que je voudrais vous poser, monsieur Hopper, à vous ou à vos vérificateurs comptables, s'ils sont présents, est la suivante: pourquoi avez-vous choisi cette méthode d'inscription de vos bénéfices? Vous ne déclarez pas franchement le bénéfice de l'exercice dans votre état des recettes, ce qui est fort singulier. Comment se fait-il que vous ayez dissimulé le coût de l'émission d'actions privilégiées et, d'une certaine façon, surestimé vos recettes de 86,4 millions de dollars?

Mr. Hopper: Monsieur Wilson, permettez-moi de vous dire avant tout, après ce long préambule, que je ne puis être tenu pour responsable d'une manchette du *The Globe and Mail*.

Mr. Wilson: Non, je ne vous en tiens pas responsable.

Mr. Hopper: Ces 116 millions de dollars constituent le bénéfice de l'exercice avant dividendes des actions privilégiées rachetables.

Mr. Wilson: Oui.

Mr. Hopper: Ce n'est pas de ma faute si on cite le chiffre dans une manchette de journal, parce qu'il figure avec une indication très précise au bas de cette page.

En ce qui concerne la combine fiscale que vous mentionnez, vous savez fort bien que ce n'en est pas une. C'est une transaction parfaitement autorisée et tout à fait légitime qu'utilisent un grand nombre d'autres sociétés du secteur privé, et Petro-Canada n'a pas été la seule société à déclarer cette somme une émission d'actions privilégiées.

Si vous me le permettez, monsieur le président, j'aimerais que M. O'Brien parle de la méthode comptable que nous utilisons, car c'est lui qui est en charge de cette question et qui s'occupe des relations avec les vérificateurs externes. Est-ce que vous pourriez répondre à ces questions, David?

Mr. David O'Brien (premier vice-président, Finance et Planification, Petro-Canada): Certainement. Je voudrais tout d'abord attirer votre attention, monsieur Wilson, sur le fait que Petro-Canada, à l'instar d'un grand nombre de sociétés d'investissement, considère que la meilleure façon de juger de la santé d'une société d'exploitation du pétrole et du gaz, c'est de voir où en est sa marge brute d'autofinancement.

Mr. Wilson: Nous reviendrons là-dessus plus tard. Nous ne sommes pas d'accord avec vous sur ce point, mais continuez.

Mr. O'Brien: Les analystes en valeurs mobilières, ainsi que la *Harvard Business Review* et d'autres spécialistes éminents, considèrent qu'en matière de décisions sur des investissements de capitaux et, d'autre part, en matière de rendement quand il s'agit d'une industrie à prédominance de capital, comme celle de la production de pétrole et de gaz, par exemple, cette marge brute d'autofinancement, à savoir les fonds autogénérés dégagés au cours de l'exercice et pouvant servir au réinvestissement ou à l'amortissement de la dette, constitue la jauge de la performance d'une société.

Vous avez très justement fait remarquer que lorsque l'on cesse de parler de résultats en espèce on a une grande diversité de méthodes pour comptabiliser les résultats. C'est l'une des raisons pour lesquelles la marge brute d'autofinancement vous renseigne sur ce dont vous disposez réellement pour l'exploita-

[Texte]

what you really have available for the ongoing enterprise and its investments in exploration and other capital investments.

As to the specific question . . . In part, your question is well taken, in the sense that there are several ways of looking at it. Many companies report earnings on different bases. As you know, in recent years, the concept of permanent capital in a company has been modified, to some degree, by the wide variety of preferred shares that may be offered in the market. Many preferred shares now have a retractable feature at the option of the holder because of the high-inflation-rate experience we had in recent years, so that it is no longer the permanent capital that preferred shares once were and, in many cases now, common share equity is, indeed, the only permanent capital.

• 0955

In terms of looking at this, we clearly denoted what we were doing at each stage. And if you open the page and look at page 25, we show the effect once you pay the dividends on the redeemable preferred shares, and show the amount then at \$30 million, compared to \$10 million the preceding year. Indeed, if you wanted to look at earnings after preferred share dividends and before extraordinary items, you would add another \$16 million to that \$30 million and you would have a figure, I believe, of about \$46 million after preferred share dividends.

So there are two numbers. There is the number before the preferred share dividends; there is the number after extraordinary items and the number before extraordinary items.

Mr. Wilson: Let me just ask you two questions, Mr. O'Brien. One is, can you give me the name of one other company in Canada that buries the dividend on the redeemable preferred share—this type of preferred share issue which is essentially a bank loan? I do not think you would disagree with me on that. It is a bank loan in every other sense except for the words "preferred share". All the conditions are similar to a bank loan. Can you give me the name of any other company that has this type of preferred share issue that buries it in the statement of retained earnings and leads to the type of misleading headline the *The Globe and Mail* put out?

And secondly, why is it that in 1982 you showed as the bottom line on the income statement net earnings for the year after the preferred share dividends of subsidiary—\$10 million—and then in this year, 1983, you shift it over and bury it in another statement?

Mr. O'Brien: Well, two things. One, when it is a preferred share, it is indeed a preferred share; it is not a bank loan; it is not interest payments before tax that are made on this transaction. They are shareholders under the Canada Business Corporations Act, and in the event that, I guess, dividends were missed or other provisions, they were . . .

[Traduction]

tion de l'entreprise, les investissements pour l'exploration et les autres investissements en capitaux.

En ce qui concerne la question précise . . . Vous avez raison en un sens, car il y a effectivement plusieurs façons d'examiner les choses. Un grand nombre de sociétés déclarent leurs résultats de différentes façons: au cours des dernières années, la notion de capital permanent d'une société s'est quelque peu modifiée, en raison de la grande variété d'actions privilégiées qui peuvent être offertes sur le marché. Un grand nombre de ces actions privilégiées seront rachetables au gré du détenteur à cause de la flambée des taux d'inflation que nous avons connus dans les dernières années, de sorte qu'elles ne sont plus le capital permanent qu'elles étaient autrefois et que, dans bien dans cas, à présent, le capital en actions ordinaires est de fait, le seul capital permanent.

Dans notre présentation, nous avons clairement expliqué chaque étape. Si vous regardez à la page 25 du rapport annuel, vous verrez que nous montrons l'effet du paiement des dividendes sur les actions privilégiées rachetables et indiquons un montant de 30 millions de dollars, comparé à 10 millions de dollars l'année précédente. De fait, si vous calculez les bénéfices après les dividendes sur les actions privilégiées et avant les postes extraordinaires, vous pouvez rajouter encore 16 millions de dollars aux 30 millions, pour un chiffre total de 46 millions de dollars après les dividendes sur les actions privilégiées.

Il y a le montant avant les dividendes sur les actions privilégiées; il y a le chiffre après et avant les postes extraordinaires.

M. Wilson: Laissez-moi vous poser deux questions, monsieur O'Brien. Premièrement, pouvez-vous me nommer une seule autre compagnie au Canada qui enterrer ses dividendes sur les actions privilégiées rachetables—ce genre d'émissions d'actions privilégiées qui constituent essentiellement un prêt de la banque? Vous serez sans doute d'accord avec moi. C'est un prêt de la banque dans tous les sens, sauf qu'on les appelle «actions privilégiées». Toutes les conditions sont semblables à celles d'un prêt de la banque. Pouvez-vous me nommer une seule autre compagnie qui émet ce genre d'actions privilégiées, qui les cache ensuite dans son état des bénéfices non répartis et qui provoque des manchettes erronées comme celle du *Globe and Mail*?

Deuxièmement, pourquoi avez-vous indiqué en 1982, dans votre état des revenus, des bénéfices nets, après paiement des dividendes sur les actions privilégiées de filiale, de 10 millions de dollars, alors qu'en 1983, vous avez déplacé ces revenus nets et les avez enterrés dans un autre état?

M. O'Brien: Ma réponse a deux volets. D'abord, une action privilégiée est une action privilégiée. Ce n'est pas un prêt de la banque; le paiement des intérêts n'est pas calculé avant l'impôt. Les banques détentrices des actions sont des actionnaires aux termes de la Loi sur les corporations commerciales canadiennes, et si dans certains cas, on n'a pas payer de dividendes, ou on a pris d'autres dispositions . . .

[Text]

Mr. Wilson: These are cumulative; these are cumulative, do not forget that.

Mr. O'Brien: Yes, I think that is right.

Mr. Wilson: And the Government of Canada is liable for the payment of those, because Petro-Canada is an agent. It is not just an ordinary preferred share.

Mr. O'Brien: No, but what I am suggesting is that the banks hold shares; they do not hold a debt instrument. It is not interest that is paid on it; it is a dividend which is an after-tax payment out of profit, and . . .

Mr. Wilson: Out of retained earnings?

Mr. O'Brien: Well, out of retained earnings and/or current profit; yes, that is correct.

Mr. Wilson: That is stretching things.

Mr. O'Brien: No, I think it is fair to say that that is the case, and that, indeed, if dividend payments were missed over a period of time, I believe, without having the section in front of me, in certain circumstances under the CBCA, the holders of the preferred shares could then become voting members, I think, on a cumulative . . . But as I say, I do not have the section in front of me. In any event, I do not think that is necessary to the question or the answer. I think the fact is that it is dividends; it is on shares under the CBCA and is paid out of profit and retained earnings.

There are clearly two figures, or, indeed, three; the earnings before preferred share dividends and extraordinary items, the earnings after those dividends and after the extraordinary items. As you can see, if you looked at the earnings after extraordinary or after the preferred share dividends, but before the extraordinary items, our profit was up about 300% from the preceding year.

Mr. Wilson: It is still about 0.1% on capital.

Mr. O'Brien: Well, as I said, cash flow in our view is the measure on which we make capital investment decisions.

Mr. Wilson: Answer my question as to why you changed it this year.

Mr. O'Brien: We simply reviewed the presentation, and given that they are shares, we had no reason to change it this year since we were showing a substantial increase over last year. There was nothing to hide, as I indicated. The earnings after preferred share dividends and before extraordinary items were up very substantially over the preceding year.

Mr. Wilson: But the rate of profit at about 0.1% on capital is, to say the least, extraordinarily low.

[Translation]

M. Wilson: Ces dividendes sont cumulatifs, ne l'oubliez pas.

M. O'Brien: Oui, je pense que vous avez raison.

M. Wilson: Et le gouvernement du Canada est responsable de leur paiement, car Petro-Canada n'est qu'un agent. Il ne s'agit donc pas d'une action privilégiée ordinaire.

M. O'Brien: Je vous dis simplement que les banques détiennent ces actions; il ne s'agit pas d'un effet de dette. Ce n'est pas de l'intérêt que nous payons; il s'agit bien d'un dividende payé à même les profits après impôt.

M. Wilson: Des bénéfices non répartis?

M. O'Brien: Eh bien, soit des bénéfices non répartis ou du profit courant; oui, c'est cela.

M. Wilson: Cette explication est un peu tirée par les cheveux.

M. O'Brien: Non, c'est le cas. Effectivement, si certains paiements de dividendes ont été manqués pendant un certain temps, dans certaines conditions, aux termes de la Loi sur les corporations commerciales canadiennes, les détenteurs des actions privilégiées peuvent acquérir un droit de vote, sur une base cumulative . . . Bien sûr, je n'ai pas l'article de la loi sous les yeux. En tout cas, je ne crois pas que cette explication soit essentielle à la question ou à la réponse. Tenons-nous en au fait que c'est effectivement un dividende aux termes de la Loi sur les corporations canadiennes commerciales, lequel est payé du profit et des bénéfices non répartis.

Il y a évidemment deux chiffres, ou même trois; les bénéfices avant le paiement des dividendes sur les actions privilégiées et les postes extraordinaires, les bénéfices après le paiement de ces dividendes et les postes extraordinaires. Ainsi, si vous étudiez les bénéfices après le paiement des postes extraordinaires, ou plutôt après le paiement des dividendes sur les actions privilégiées, et avant le paiement des postes extraordinaires, nos profits ont augmenté de 300 p. 100 par rapport à l'année précédente.

M. Wilson: Ce n'est quand même qu'un profit de 0.1 p. 100 sur le capital.

M. O'Brien: Eh bien, comme je vous l'ai dit, la liquidité est la mesure sur laquelle nous fondons nos décisions concernant l'investissement des capitaux.

M. Wilson: Répondez à ma question. Pourquoi avez-vous changé cela cette année?

M. O'Brien: Nous avons simplement révisé la présentation. Puisqu'il s'agissait de dividendes, rien ne nous poussait à effectuer le changement. Nous jouissions d'une augmentation importante par rapport à l'année dernière. Il n'y avait donc rien à cacher comme je vous l'ai dit. Les bénéfices après paiement des dividendes sur les actions privilégiées et avant les postes extraordinaires étaient beaucoup plus élevés que l'année précédente.

M. Wilson: Toutefois, le taux de profit est toujours de 0.1 p. 100 du capital, donc extraordinairement faible.

[Texte]

[Traduction]

• 1000

By doing it this way, you increase what the leading daily financial newspaper has taken as the profit picture; you cause them to put a headline there of \$116 million. Most uninitiated would see this figure here. I have discussed it with a number of people who are more expert in this than I am. They have said this is a misleading form of presentation.

You did not answer my other question as to whether there is another company. We have searched; we have found no other company which has reported its earnings in this devious way.

I would like to ask Mr. Hopper a question as to how Petro-Canada proposes to finance itself in the future. If Petro-Canada is to continue to play the aggressive rôle that you have established for yourself in your mandate, would it be helpful for you, or indeed important for the company, to be able to raise equity capital from investors other than the government of Canada, in other words, private investors, individual investors in Canada?

Mr. Hopper: Mr. Wilson, we spent a good deal of time on this the last time in front of the committee. Petro-Canada is generating about \$600 million in 1983 in cash flow available for reinvestment before debt retirement. We expect that to grow, but that amount of cash flow, with no further equity investment, probably would not allow us to undertake the developments we must undertake following through on our share of the Hibernia Development, the Venture gas development, Tar Sands development and continuing activity in Western Canada for our gas exploration.

If the government did not see fit to put any further equity into the company, we do not believe it would be prudent for us to borrow the necessary funds to carry out those developments. It would mean that we would so shape our debt-equity structure that, we think, it would be very unwise and not prudent for us to do so.

Under those circumstances, if we go ahead and cover our share of those expenditures, these is only one way out; that is to seek equity from private-capital markets.

Mr. Wilson: I assume, then, that this is not something, that as a company, Petro-Canada would be adverse to doing. I am not trying to put words in your mouth; if you disagree with that, say so. I raise this in the context of what Mr. O'Brien has said and what is here clearly stated, on page 18 of the annual report, where you say that:

... Petro-Canada believes that funds from operations is a more meaningful measure of performance for the Corporation than the more commonly applied yardstick of earnings.

I would not have disagreed with you on that two or three years ago when you were more of an exploration and development company, but now you are an integrated oil company. In my discussions and contacts with experts I used to work with in the investment business, they disagree with that point of view, if you view yourself as an integrated oil company. Now you have bought Petrofina and BP, and with the refining and

En agissant comme vous l'avez fait, vous avez gonflé ce que le principal quotidien financier a accepté comme profit; ainsi ce journal a rapporté un profit de 116 millions de dollars. La plupart des profanes accepteraient ce chiffre. J'en ai discuté avec nombre de personnes beaucoup plus expertes que moi-même. Elles disent toutes que c'est une présentation trompeuse.

Vous n'avez pas répondu à mon autre question: Y a-t-il une autre compagnie qui agit ainsi, car nous avons fait des recherches, et n'en avons trouvé aucune qui fasse rapport de ses bénéfices d'une façon si détournée.

Je voudrais maintenant que M. Hopper me dise comment Petro-Canada propose de financer son avenir. Si Petro-Canada doit continuer de jouer le rôle agressif qui lui est donné dans son mandat, ne serait-il pas opportun pour la société, de pouvoir trouver ses capitaux chez d'autres investisseurs que le gouvernement du Canada, c'est-à-dire chez les investisseurs privés au Canada?

M. Hopper: Monsieur Wilson, nous avons débattu longuement ce même point lors de notre dernière comparution. Petro-Canada a en 1983 généré 600 millions de dollars d'encaisse pour fins de réinvestissement avant l'amortissement de la dette. Nous espérons que cette encaisse augmentera, mais sans nouveau capital-actions, elle ne sera probablement pas suffisante pour nous permettre d'entreprendre les développements nécessaires pour ce qui est du bassin Hibernia, du gaz naturel Venture, du projet des sables bitumineux ou de l'activité d'exploration du gaz dans l'Ouest canadien.

Si le gouvernement ne nous offre pas de nouveaux capitaux, nous ne croyons pas qu'il soit prudent d'emprunter les fonds essentiels à ces projets. La structure de notre dette et de notre capital-actions serait telle que nous ne pourrions nous permettre une telle aventure.

Bien sûr, si nous décidons d'aller de l'avant quand même, il n'y a qu'une seule façon; nous devons trouver les capitaux sur les marchés privés.

M. Wilson: Petro-Canada serait prête à procéder de cette façon? Je ne voudrais pas vous faire dire ce que vous ne voulez pas dire. Si vous n'êtes pas d'accord, indiquez-le. Je pose la question dans le contexte des propos de M. O'Brien, et de la déclaration à la page 18 du rapport annuel:

... Petro-Canada croit que le critère des fonds autogénérés est une mesure plus significative du rendement de la Société que le critère plus courant du bénéfice.

Sans doute j'aurais été d'accord avec vous il y a deux ou trois ans, lorsque vous étiez effectivement une société d'exploration et de développement. Maintenant, vous êtes une société pétrolière intégrée. Les experts avec qui je travaillais lorsque j'étais dans le domaine des investissements font la différence. Il est évident, depuis l'achat de Petrofina et de British Petroleum, avec leurs opérations de raffinage et de vente au détail, que

[Text]

the marketing operations there, clearly Petro-Canada is not just an exploration and development company, it is an integrated oil company.

When I have raised this point with them, they say that is not true. The investment analysts who are analysing the Imperials and the Gulfs and the Texacos and so on, look at the, as you say, "the more commonly applied yardstick of earnings". And I raise this because if you are going to follow these less conservative accounting procedures, the credibility that must be developed in the earnings of a Petro-Canada must be improved if you are going to be able to sell shares to the general public. Whether you are doing this to mask the poor earning performance of the company or whether there is some other reason there, if you want to raise equity capital, you have to change the method of presentation of the earnings.

• 1005

Maybe the question that I should be putting to Mr. Hopper is this. Should you be separating the two for reporting purposes—the commercial side from the policy side of the operations of Petro-Canada. You could sell shares in the commercial side and do that on a comparable basis to the Imperials and the Shells and then, at that stage, move to a more conservative, more realistic form of presentation of the financial accounts.

Mr. Hopper: Before Mr. O'Brien speaks to that one question, let me say this. That is a discussion and a subject that we have spent a good deal of time on. As you recall, the conservative task force which looked at Petro-Canada in 1979 or 1980, made the recommendation that perhaps they should separate the government-mandated expenditures—and there have been a great deal, in terms of exploration expenses—out from the commercial expenditures made by Petro-Canada, and make it a cleaner operation in that regard. Clearly if one was to look to private capital markets, one will have to take a look at that situation and determine how it could be done, and if it should be done, and what would be the impact on our success in selling equity into the private market. I wonder if you would allow me, Mr. Wilson, to have Mr. O'Brien speak to your earlier question.

Mr. O'Brien: Mr. Wilson, again I find myself in part agreeing with you, but not totally. You indicated that you would have agreed with the cashflow measure were we solely an exploration and development company as we were three years ago. The fact remains that we are very predominately an exploration and production company, an upstream company, and indeed, of our cashflow, probably more than 80% of it comes from our upstream operations.

Mr. Wilson: Can I interrupt you on that? Your refined oil products sales are \$2.9 billion and your upstream, your natural resource revenue, is \$1.4 billion. Obviously, two-thirds of your revenues are from the downstream and one-third is from the upstream, so I do not know how you can say that.

Mr. O'Brien: Let me explain it, if I may. It is the nature of the business that the downstream is a high volume, low margin business . . .

[Translation]

Petro-Canada n'est plus une société d'exploration et de développement seulement, mais bien une société pétrolière intégrée.

Donc mes experts ont été d'un autre avis. Les analystes qui étudient les états de sociétés telles qu'Imperial, Gulf et Texaco, eux, tiennent compte de ce que vous appelez «le critère plus courant du bénéfice». Vous utilisez des méthodes de comptabilité moins conservatrices. Or Petro-Canada doit améliorer sa crédibilité pour ce qui est de ses profits en vue de vendre ses actions au public. Vous procédez comme vous le faites pour cacher le mauvais rendement de la société ou pour d'autres raisons, mais si vous voulez trouver des capitaux propres il vous faudra changer la présentation de vos bénéfices.

Peut-être devrais-je poser une autre question à M. Hopper. Faudrait-il faire la différence entre les deux dans les états financiers, c'est-à-dire entre l'aspect commercial et l'aspect politique? Ainsi, vous pourriez vendre des actions, du côté commercial, comme le font Imperial et Shell. À ce moment-là, vous utiliseriez une présentation des états financiers plus conservatrice et plus réaliste.

M. Hopper: Avant de céder la parole à M. O'Brien, je voudrais dire quelque chose. C'est une discussion d'ailleurs que nous avons déjà entretenu. Souvenez-vous que le groupe de travail conservateur qui étudiait Petro-Canada en 1979 ou 1980 avait recommandé de séparer les dépenses imposées par le mandat venant du gouvernement—dépenses considérables en matière d'exploration—des dépenses commerciales de Petro-Canada, afin d'éclaircir la situation. Évidemment, si nous devions vendre nos actions sur les marchés privés, nous examinerions peut-être cette recommandation afin d'en voir les ramifications. Maintenant, M. Wilson, permettez à M. O'Brien de répondre à votre première question.

M. O'Brien: Monsieur Wilson, encore une fois je suis partiellement d'accord avec vous. Vous dites que les liquidités seraient une mesure acceptable, si nous étions uniquement une société de développement et d'exploration, comme c'était le cas il y a trois ans. De fait, nous demeurons surtout une société d'exploration et de production. 80 p. 100 de nos liquidités proviennent de ce secteur.

M. Wilson: Permettez-moi de vous interrompre. Les ventes au détail s'élevaient à 2,9 milliards de dollars, et les ventes de ressources brutes à 1,4 milliards de dollars. Je ne comprends pas comment vous pouvez dire cela, si deux tiers de vos revenus proviennent du volet commercial, et qu'un tiers provient du volet exploration et production.

M. O'Brien: Je vais essayer de vous l'expliquer. Le volet commercial a un haut volume de ventes, mais une faible marge . . .

[Texte]

Mr. Wilson: It is the same with Texaco, Imperial and Shell and all the others.

Mr. O'Brien: The downstream is a very low margin business, which as I indicated, produced less than 20% of our cashflow in 1983. The upstream is a high margin, low revenue business, relative to the downstream, and produced more than 80% of our cashflow. So pursuant to your earlier statement that for exploration and development, companies' cashflow is an appropriate measure, what we are saying is that we are at this stage predominantly an upstream company with some downstream operations, if you look at where we derive our cashflow from. And cashflow, of course, as you are aware, represents the funds that we have available for reinvestment.

If you look at our capital expenditure program, you will find that 80% of the funds that we spend on capital expenditures are in the exploration area largely—and some development—and only a minor amount, relatively, is in the downstream. We are not comparable in that respect to some of the other majors who find a major source of their revenue at this stage from their downstream operations. We grew as an upstream company. We have been very aggressive in our exploration programs and we are essentially an upstream company with a downstream arm that represents 20% or less of cashflow and capital expenditures.

• 1010

Mr. Wilson: This raises a question. Maybe I should direct this to Mr. Hopper: Why would you buy Petrofina and BP, when as Mr. O'Brien has said, there is no money in that side of the business? Your operating statement shows clearly that you are losing money, in effect, if you full-costed it before taxes, marketing general administrative expenses and other expenses; you are making \$133 million on \$3 billion in sales. So obviously, you are losing money on that side of the business. Why buy it? Why did you go ahead and spend the taxpayers' money on BP and Petrofina, if the money is to be made in the upstream side of the business?

The Chairman: Order. Mr. Wilson, I am going to cut you off now. I have let you go an extra ten minutes because you were lead-off here, but some of your colleagues are anxious to get going themselves.

Mr. Hopper: May I answer that question?

The Chairman: Yes.

Mr. Hopper: Some background I think is important. Our first entry into the downstream side of the business came via Pacific Petroleum Ltd., which had a small network of stations in western Canada that made up something less than 5% of the value of Pacific Petroleum Ltd. They came along with the acquisition. We tried during 1978-1979 to purchase several companies which were solely in the upstream. They were not available, despite complaints about Canadian policies. None of them wanted to sell. They would not even entertain an offer from us.

[Traduction]

M. Wilson: C'est la même chose pour les autres sociétés comme Texaco, Imperial et Shell.

M. O'Brien: Je disais donc que le volet commercial avait une très faible marge. En 1983, il représentait moins de 20 p. 100 de nos liquidités. Le volet exploration et production a une très forte marge, même si son revenu est bas par rapport aux opérations commerciales, et compte pour plus de 80 p. 100 de nos liquidités. Donc, si comme vous l'avez dit, la liquidité est une mesure appropriée pour les sociétés d'exploration et de développement, nous réitérons qu'en ce moment, nous demeurons surtout une société d'exploration et de production, avec un volet commercial moins important selon nos liquidités. Et, bien sûr, comme vous le savez, ces liquidités constituent les fonds destinés au réinvestissement.

Vous remarquerez que 80 p. 100 de nos fonds sont destinés aux dépenses en capital dans le domaine de l'exploration, et quelque peu dans le développement, alors qu'une très faible partie est consacrée aux opérations commerciales. En ce moment, vous ne pouvez nous comparer aux autres grandes sociétés pétrolières, qui puisent la majeure partie de leurs revenus de leurs opérations commerciales. Nous avons commencé comme société d'exploration, société très agressive, et nous le demeurons toujours, car nos opérations commerciales ne représentent que 20 p. 100 ou moins de nos liquidités, ou de nos dépenses en capital.

M. Wilson: Ce qui m'amène à poser une autre question à M. Hopper: pourquoi avez-vous acheté Petrofina et BP si, comme M. O'Brien le disait, l'aval n'est pas très rentable? Selon vos états financiers, vous perdez de l'argent si vous tenez compte de tous les coûts avant impôt, la commercialisation, les dépenses administratives générales et autres. Vous n'avez réalisé que 133 millions de dollars pour des ventes de 3 milliards de dollars. Alors, vous perdez de l'argent dans ce domaine. Pourquoi avoir acheté ces sociétés? Pourquoi avoir dépensé l'argent du contribuable pour acheter BP et Petrofina, si la plus grande partie des profits vient de l'amont.

Le président: À l'ordre, s'il vous plaît. Monsieur Wilson, je dois vous couper la parole. Je vous ai déjà accordé 10 minutes de plus parce que vous étiez le premier intervenant, mais maintenant certains de vos collègues désirent eux aussi poser des questions.

M. Hopper: Puis-je répondre à cette question?

Le président: Oui.

M. Hopper: Je crois qu'il faut faire certaines précisions importantes. Notre première percée au niveau de l'aval a été l'achat de *Pacific Petroleum Ltd.*, qui avait un petit réseau de postes d'essence dans l'Ouest canadien, représentant environ 5 p. 100 de la valeur totale de la société. Ces postes étaient compris dans l'achat. Au cours des années 1978-1979, nous avons essayé d'acheter plusieurs compagnies qui s'intéressaient uniquement au volet exploration. Ces compagnies n'étaient pas à vendre, malgré les plaintes contre les politiques énergétiques canadiennes. Aucune de ces compagnies ne voulait vendre. Elles ne voulaient même pas entendre parler de nous.

[Text]

Petrofina, within their own corporate strategies, desired to sell. About two-thirds of Petrofina was in the upstream side; one-third was in the downstream side. We did not go out and seek a company with a downstream component, *per se*.

The question of BP was more strategic. When we purchased Petrofina, we were left with a small western chain and Petrofina's refining and marketing assets, which were concentrated in Quebec, and to a lesser extent, the Maritimes. We found ourselves with a downstream operation that was not terribly viable, with a western chain and a Quebec and Maritime chain, and virtually nothing in central Canada, Ontario.

As a consequence, and to rationalize that system some—the downstream assets of British Petroleum would fill in our refining and marketing network—the BP acquisition was the only acquisition we deliberately sought for downstream facilities, simply to make the existing downstream facilities more viable.

I might say, and I have said many times publicly, I see no great national purpose in Petro Canada being in the downstream. We operate downstream on a strictly competitive basis, a commercial basis; there is no government mandate in the downstream for us. It is an opportunity to expand and take advantage of our popularity in the marketplace and to generate cash flow, in order to provide funds to carry on the major part of our business, which is upstream.

The Chairman: Mr. Lewis.

Mr. Lewis: Thank you, Mr. Chairman. Your comments seem to be at odds with Mr. O'Brien's. He claims there is not an awful lot of cash flow in the downstream. You seem to think there is a lot. I do not understand that.

Mr. O'Brien: May I answer that? What I am saying is that, at this stage, in 1983, in our annual report and so forth, that these funds are predominately coming from the upstream. We have only recently entered the downstream. Indeed it was only in 1983 that we acquired BP. We have every expectation that, as we have a chance to integrate that network which, in effect, was three regional marketers, into an efficient national network, over time we will have substantially more funds flowing from the downstream operation than was the case in 1983. As well, 1983 was recognized throughout the industry as a difficult year in the downstream with very heavy price wars, particularly concentrated in the first half of the year.

Mr. Lewis: Thank you. Mike went at it from the securities side of the business. I would like to echo his comments with respect to your accounting practices, which I would call complementary rather than conservative. From my background as an accountant, as I review an analysis of the major oil companies and how they treat things, I find that in every case Petrofina, Petro Canada, takes the complementary method. I am referring, of course, to your capitalization and exploration costs. I am referring to the deferring of marketing costs. I am referring finally to what Mike spent some time on, and that is the claim that dividends on preferred shares are

[Translation]

[Translation]

Par contre, Petrofina, pour des raisons stratégiques internes, voulait vendre. Deux tiers des avoirs de Petrofina étaient dans l'amont, et un tiers dans l'aval. Nous n'avons pas cherché une société d'aval comme telle.

L'achat de BP a été plus stratégique. Lors de l'achat de Petrofina, nous avions une petite chaîne de postes d'essence dans l'Ouest, les biens commerciaux et de raffinage de Petrofina, concentrés surtout au Québec et dans une certaine mesure dans les Maritimes. Voilà que nous étions propriétaires d'une opération commerciale plus ou moins rentable, qui comprenait une chaîne dans l'Ouest du pays, une autre au Québec et aux Maritimes, alors que nous n'avions presque rien dans le centre du Canada, en Ontario.

Alors, comme mesure de rationalisation de notre système,—les biens de British Petroleum compléteraient notre réseau de commercialisation et de raffinage—nous avons délibérément acheté la compagnie *British Petroleum*. C'était pour rentabiliser les installations commerciales que nous avions déjà.

Comme je l'ai déjà dit à maintes reprises publiquement, Petro-Canada n'a vraiment aucune raison nationale importante de garder son volet commercial. Nous le faisons strictement pour rester concurrentiels, car le gouvernement ne nous a donné aucun mandat dans le domaine commercial. C'est une occasion d'étendre nos activités, de tirer avantage de notre popularité sur le marché et bien sûr de trouver des fonds pour le financement de l'exploration et la production, la raison principale de notre entreprise.

Le président: Monsieur Lewis:

M. Lewis: Merci, monsieur le président. Vous semblez contredire M. O'Brien. Il affirme que l'aval ne rapporte pas tellement d'argent. Vous semblez penser le contraire. Je ne comprends pas.

M. O'Brien: Puis-je répondre? Je disais simplement qu'en 1983, au moment de la publication de notre rapport annuel, nos fonds d'autofinancement provenaient principalement de l'amont. Ce n'est que récemment que nous avons percé l'aval. De fait, nous avons acheté BP en 1983. Nous avions toutes les raisons de croire que nous aurions les possibilités d'intégrer, en un seul réseau national efficace, les activités de trois entreprises régionales, ce qui nous permettrait éventuellement d'acquérir beaucoup plus de fonds d'autofinancement que ce ne fut le cas au cours de 1983. Or, pour toute l'industrie, l'année 1983 s'est révélée très difficile, surtout à cause des guerres de prix lors du premier semestre.

M. Lewis: Merci. Mike a abordé la question sous le chapitre des investissements. Je suis d'ailleurs d'accord avec lui pour ce qui est de vos pratiques de comptabilité, que je qualiferais, moi, de complémentaires, plutôt que de conservatrices. Selon mon expérience de comptable, mon analyse des pratiques des plus grandes compagnies pétrolières, je dois chaque fois qualifier les méthodes de Petrofina c'est-à-dire de Petro-Canada de complémentaires. Je veux parler bien sûr de vos frais de capitalisation et d'exploration, du report de vos frais de commercialisation et de ce que Mike a mentionné, votre prétention selon laquelle les dividendes sur les actions privilé-

[Texte]

dividends and not really a bank loan. I do not care how you slice it; it seems to me that is a bank loan.

• 1015

I note with interest that you have changed your format. Whereas in 1982 it was a consolidated statement of earnings and retained earnings, we are now into another step to try to make the preferred share dividends appear to be dividends and not interest on a bank loan. By separating it out, you now have a consolidated statement of earnings and a consolidated statement of retained earnings. I just think that is another step towards what I would call complementary accounting.

Now, unfortunately, having said that, I would like to specifically come to the question of foreign exchange losses; in two lumps, if I may. One of your complementary accounting methods is going to be eliminated, I would think, if you follow the new CICA, Canadian Institute of Chartered Accountants, regulations with respect to the foreign currency translations. They are going to call, I believe you will find, for that \$4,374,000 to be shown in income on your income statement in the next set of financial statements, and that is going to reduce your profit. In other words, you will not be able to put that in the consolidated statement of retained earnings. Is that correct?

Mr. O'Brien: You asked a number of questions, I guess, both in the prelude . . .

Mr. Lewis: Just to get at the . . .

Mr. O'Brien: May I respond to all the matters raised?

First, I cannot agree with you on your characterization of our accounting principles. I think we discussed that when we were before the committee the last time, when I pointed out to you that, of the Canadian-controlled companies in the oil and gas sector, approximately 90%, if not higher, use a full-cost accounting method and that, indeed, most of them . . .

Mr. Lewis: You cannot focus the accounting method on how it is controlled. You have to focus the accounting method on whether or not it is appropriate. It does not speak to the control; it speaks to whether or not it is appropriate on accounting principles.

Mr. O'Brien: What I am suggesting to you is that it is appropriate and it is followed by 90% of the companies and that, as I indicated at our last meeting, indeed, within the full-cost method of accounting which is followed by 90% of the companies, we adopt a more conservative approach than most others in that we amortize our frontier cost centres over a period during which we will be exploring that basin, unlike many other companies which capitalize all costs and do not amortize any of that cost to earnings. So I cannot agree with your statement in that regard.

The other thing one has to recognize when one talks of earnings, as I am sure you and Mr. Wilson would accept, is that when a company is in a rapid-growth stage and when it is spending large amounts of money in the frontiers, even with

[Traduction]

giées sont effectivement des dividendes, et non pas un prêt de banque. Quoique vous disiez, il me semble que c'est un prêt bancaire.

J'ai noté avec intérêt que vous aviez changé votre présentation. En 1982, vous présentiez un état consolidé des résultats et des bénéfices non répartis. Maintenant nous passons à une nouvelle étape, pour mettre en relief des dividendes d'actions privilégiées qui sont en réalité des intérêts sur un prêt bancaire. Maintenant vous présentez deux états, l'état consolidé des résultats, et l'état consolidé des bénéfices non répartis. Ce n'est qu'une autre étape dans les méthodes de comptabilisation dites complémentaires.

Ceci dit, je voudrais discuter des pertes en devises étrangères, et poser deux questions, si vous le permettez. Si vous suivez les nouveaux règlements de l'Institut canadien des comptables agréés, vous allez devoir mettre fin à une méthode de comptabilisation complémentaire concernant les devises étrangères. Selon ces nouveaux règlements, vous devrez reporter les 4,374,000\$ à l'état consolidé des résultats, dans votre prochain exercice financier, ce qui réduira bien sûr votre profit. En d'autres termes, vous ne pourrez plus les indiquer dans l'état consolidé des bénéfices non répartis, n'est-ce pas?

M. O'Brien: Vous avez posé plusieurs questions dans votre préambule . . .

M. Lewis: C'était pour mieux . . .

M. O'Brien: Puis-je répondre à toutes les questions posées?

Premièrement, je ne suis pas d'accord avec votre évaluation de nos principes comptables. Lors de notre dernière comparution, nous en avions discuté, et je vous avais indiqué qu'environ 90 p. 100, sinon plus, des sociétés canadiennes du secteur pétrolier et gazier, utilisaient la méthode de capitalisation du coût entier, et que la plupart . . .

M. Lewis: Il n'y a pas que le contrôle qui est important dans la méthode de comptabilisation. Il faut voir si elle est appropriée. Il ne s'agit pas de l'aspect contrôle, mais bien les principes comptables appropriés.

M. O'Brien: Je dis simplement que c'est la méthode appropriée, utilisée par 90 p. 100 des sociétés. Par ailleurs, même si nous adoptons cette méthode de la capitalisation du coût entier, utilisée par 90 p. 100 des sociétés, nous nous montrons plus conservateurs que la plupart d'entre elles car nous amortissons les frais des différents centres d'exploration selon la période d'activité dans le bassin, contrairement à plusieurs autres compagnies qui capitalisent tous les coûts et n'amortissent rien. Je ne puis donc être d'accord avec vous sur ce point.

Par ailleurs, M. Wilson en conviendra sûrement, dans toute discussion concernant les bénéfices, il faut se rappeler que nous formons une société en pleine période de croissance, qui dépense des sommes importantes d'argent dans les régions

[Text]

the success we are having in the frontiers which is clearly going to add to the value of the company, it will not have any positive effect on the bottom line for some years to come, because frontier exploration is a long-term game in that you have to put in the funds, find the oil and then bring it to development. Conservatively, that takes a period of eight years if everything goes well. So for instance, when Hibernia comes onstream, we will generate substantial revenue and substantial earnings. But in the period when we are exploring in the frontiers, even if we are the most successful company in the world, that is going to dampen our earnings because it does not produce cashflow in the year but it produces costs in the year.

As to the foreign exchange question, you are right that in 1984 we have to opt for one of two methods with respect to the treatment of foreign exchange. We are looking at that in terms of certain of our foreign operations, in Spain and so forth, to see which is the most appropriate, and we will be accounting in accordance with the rules which apply for 1984.

• 1020

Mr. Lewis: Thank you. I noticed that Peat, Marwick, Mitchell & Co. are your auditors.

Mr. O'Brien: Yes.

Mr. Lewis: Did you have any discussions with your auditors as to whether or not it would be more appropriate to change to this type of accounting this year?

Mr. O'Brien: We had a discussion with our auditors. Our auditors advised us that you had the choice of doing it in 1983 or 1984. We had some difficult issues in terms of the treatment of certain of our foreign operations—as I mentioned, Spain and so forth—that we were looking at towards the year's end. We had not come to a conclusion, and therefore we thought it advisable to make that election in 1984.

Mr. Lewis: I see.

Mr. O'Brien: And we will be doing that.

Mr. Lewis: I find this interesting. TransCanada Pipelines has the same auditors, Peat, Marwick, Mitchell & Co. They made the change in their 1983 financial statements . . .

Mr. O'Brien: As I pointed out, we have to look to our special circumstances, our foreign operations and judge on the basis of that, and not on the basis of what TransCanada might do.

Mr. Lewis: Okay. Well, I think that just speaks to the point we have been making, and that is, it is a question of overstating your profit.

Let me follow along on foreign exchange losses and these kinds of things, and move to your situation with the renewal of preferred shares. The liability on the balance sheet for renewal of preferred shares is \$1.4 billion. In note 9, you have made reference to how much it is going to cost you and how much they are worth. When you come to redeem those, if you have a foreign exchange problem like you have right now, instead of redeeming those out at \$11.9 billion, you are going to . . . You show these in the balance sheet at \$1.3941 billion, but if you

[Translation]

pionnières. Nous avons du succès dans ces régions, tout cela ajoutera certainement à la valeur de la société, mais l'effet ne s'en fera pas sentir concrètement dans nos résultats avant des années. L'exploration dans les régions pionnières est un long processus qui passe par le financement, la découverte du pétrole et la production. Au mieux, il faut huit ans. Par exemple, lorsque les puits d'Hibernia seront mis en production, nous pourrons produire un revenu considérable, et, partant, d'importants bénéfices. Mais durant cette période d'exploration des régions pionnières, si nous sommes la meilleure compagnie du monde, nos bénéfices seront moins élevés, car nous ne produirons pas de fonds d'autofinancement. Nous aurons simplement des coûts.

Quant à la question des devises étrangères, vous avez raison, en 1984, nous avons le choix entre deux méthodes pour comptabiliser le redressement de change. Nous menons des opérations à l'étranger, en Espagne, par exemple. Nous choisirons la meilleure méthode dans les circonstances, et nous nous conformerons aux règlements applicables en 1984.

M. Lewis: Je vous remercie. Je vois que votre vérificateur comptable est le cabinet *Peat, Marwick, Mitchell & Co.*

M. O'Brien: Oui.

M. Lewis: N'avez-vous pas discuté avec lui de l'opportunité d'adopter cette méthode comptable cette année?

M. O'Brien: Nous en avons parlé et les vérificateurs nous ont dit que nous avions le choix de le faire soit en 1983, soit en 1984. Nous avons eu quelques cas difficiles à régler dans le cadre de nos activités à l'étranger—notamment en Espagne—and comme nous n'avions toujours pas arrêté de décision à la fin de l'année, nous avons jugé préférable de recourir à cette méthode à partir de 1984.

M. Lewis: Je vois.

M. O'Brien: Et c'est ce que nous ferons.

M. Lewis: Le même cabinet, *Peat, Marwick, Mitchell & Co.* vérifiait les comptes de *TransCanada Pipelines* et cette société a adopté la méthode dès 1983 . . .

M. O'Brien: Comme je l'ai dit, il ne suffit pas de copier l'exemple de *TransCanada*, nous devons tenir compte des circonstances propres dans lesquelles se déroulent nos activités à l'étranger.

M. Lewis: D'accord. Cela renforce en fait nos arguments, à savoir que vos profits sont surestimés.

Si vous voulez bien, voyons maintenant le renouvellement des actions privilégiées. Vous avez inscrit à votre bilan un passif de 1,4 milliard de dollars pour le renouvellement des actions privilégiées. Vous expliquez dans la note 9 combien cela va vous coûter et combien elles valent. Lorsque vous allez les racheter, si la situation du change est la même que maintenant, au lieu de les racheter à 11.9 milliards de dollars, vous allez . . . Votre bilan indique une valeur de 1,3941 milliard de dollars, mais si vous les rachetez aujourd'hui, ce

[Texte]

were to pay them out today it is \$1.4875 billion. In other words, you are looking at \$93 million to redeem those right now, which you have not shown in your balance sheet.

It seems to me that by the CICA regulation or accounting principle on foreign exchange losses, you are going to be forced to reflect some of that in next year's balance sheet and earning statements.

Mr. O'Brien: There are a couple of issues there. One is, yes, we have some foreign denominated preferred shares.

Mr. Lewis: Some!

Mr. O'Brien: Well, relative to . . .

Mr. Lewis: Just some!

Mr. O'Brien: Well, some in terms of our total capitalization. You will see that that . . .

Mr. Lewis: Do you have any non-preferred shares that are non-U.S.?

Mr. O'Brien: Yes, we do, the preferred shares lower down on the balance sheet, but I do not think that is material to this discussion.

I think the issue is twofold. Clearly, if the Canadian dollar is depreciating relative to the U.S. dollar, at that point in time there is a cost when you have U.S. debt. Luckily for Petro-Canada, relative to many other companies in the industry, our U.S. denominated debt is not nearly as high. Secondly, unlike many other industries, the oil and gas industry has a built-in hedge against foreign exchange problems because our principal commodity is oil and gas, and its price is denominated in U.S. dollars. So in the current circumstances where the Canadian dollar is depreciating relative to the U.S. dollar and oil is priced in U.S. dollars, we will be receiving more revenue as a consequence in Canadian dollars from our oil and gas assets. So unlike many other businesses in Canada we have, in effect, a revenue stream that translates from U.S. dollars.

Mr. Lewis: But you are making that price in Canada, according to the National Energy Policy, correct?

Mr. O'Brien: I beg your pardon?

Mr. Lewis: That price is a made-in-Canada price, according to the National Energy Policy?

Mr. O'Brien: What happens firstly, of course, is that for new oil it is based on international price and that international price is a U.S. dollar price, across the world. The Saudi Arabians and everyone else price that commodity in U.S. dollars. In effect, we receive the Canadian equivalent of the U.S. dollar price and, therefore, as the U.S. dollar appreciates relative to the Canadian dollar, we receive more Canadian dollars.

Mr. Lewis: But the fact remains that if you were to pay out those preferred shares today it would cost you another \$93 million.

[Traduction]

would be 1.4875 billion dollars. Otherwise, there is a difference of 93 million dollars which is not shown in your balance sheet.

Il me semble que les règles de l'ICCA et les principes de comptabilité des pertes en devises vous obligent à inclure une partie de ce montant dans le bilan de l'année prochaine.

M. O'Brien: Il y a là plusieurs problèmes. L'un est que, oui, nous avons des actions privilégiées libellées en devises.

M. Lewis: Quelques actions!

M. O'Brien: Proportionnellement à . . .

M. Lewis: Seulement quelques!

M. O'Brien: Peu, comparé à notre capitalisation totale. Vous verrez que . . .

M. Lewis: Avez-vous des actions ordinaires libellées autrement qu'en dollars américains?

M. O'Brien: Oui, les actions indiquées un peu plus bas dans le bilan, mais je ne crois pas que cela ait quoi que ce soit à voir.

Le problème est double. À l'évidence, si le dollar canadien chute par rapport au dollar américain, si vos dettes sont libellées en devises américaines, vous subirez un surcoup. Heureusement pour Petro-Canada, notre dette en devises américaines est beaucoup moins élevée que celle de beaucoup d'autres compagnies pétrolières. Deuxièmement, comparé à d'autres secteurs industriels, le secteur pétrolier est abrité des fluctuations du marché des changes par le fait que le cours de notre principal produit, le pétrole et le gaz, est fixé en dollars américains. Ainsi donc, du fait de la dévaluation du dollar canadien par rapport à la monnaie américaine, puisque le prix du pétrole est en dollars US, nos recettes en dollars canadiens provenant de la vente d'hydrocarbures seront gonglées d'autant. Contrairement à beaucoup d'autres secteurs de l'économie canadienne, nos recettes sont en fait exprimées en dollars américains.

M. Lewis: Mais vous fixez votre prix de vente ici au Canada, selon la Politique énergétique nationale, n'est-ce pas?

M. O'Brien: Je vous demande pardon?

M. Lewis: Votre prix est un prix domestique établi conformément à la politique énergétique nationale?

M. O'Brien: Tout d'abord, le prix du pétrole nouveau est fonction du prix international, et ce prix est exprimé dans le monde entier en dollars américains. L'Arabie Saoudite et tous les autres producteurs vendent le pétrole en dollars américains. Nous recevons donc l'équivalent canadien de ce prix en dollars US et, par conséquent, si le dollar US grimpe, nous toucherons d'autant plus de dollars canadiens.

M. Lewis: Mais le fait est que si vous rachetiez aujourd'hui ces actions privilégiées, il vous en coûterait 93 millions de dollars de plus.

[Text]

Mr. O'Brien: If we paid them out . . .

Mr. Lewis: Today.

Mr. O'Brien: I cannot give you the precise number, but today, with the Canadian dollar having depreciated relatively, it would cost us more than the amount at the historic rate at which it was converted, yes.

Mr. Lewis: And that would be \$93 million.

Mr. O'Brien: I did not make that calculation, but if you have I would not dispute it.

Mr. Lewis: I do not think I have anything more at this time, Mr. Chairman.

The Chairman: Mr. Skelly.

Mr. Skelly: The last time Petro-Canada was here we had a discussion about the whole question of handling or dealing with independents. Just from some newspaper articles that have come up, it would appear that the relationship between Petro-Canada and independents has not changed, that there still appears to be some problem with the discriminatory pricing and targeting of independents by Petro-Canada.

I just would use an example of some things that appear to be happening in the Niagara Peninsula and in the Peterborough area, where individuals have been provided with wholesale gasoline at prices that are substantially above the selling price at Petro-Canada. There appear to be several examples of that. Then there is a court action in which Petro-Canada is suing Pay-Less on Vancouver Island. In the statement of a reply to the defence, Petro-Canada basically says that the defence under the Combines Investigation Act is *ultra vires* and does not accept that.

The concept I think we would like to see or work with is where independents do have a position in the market as a policy of Petro-Canada, that Petro-Canada does not have as one of its corporate objectives to drive independents out of business by unfair price operations, and that Petro-Canada would, I think, support the spirit and intent of what we would like to see as the basis of the Combines Investigation Act or the new competition legislation.

Can you explain why this kind of targeting and price discrimination and problem in supplying fairly to independents is continuing? Can you maybe give an explanation of what Petro-Canada's policy is toward them?

Mr. Hopper: Mr. Skelly, I regret that Mr. West, who is president of Petro-Canada Products, could not be here today; he could speak more precisely to your question.

Let me say categorically that Petro-Canada does not discriminate against independents. I receive, from time to time, letters from independents. They also send copies of those letters to practically every Minister of the Crown. It is fair game for anyone who has an alleged grievance against Petro-Canada, or feels they can get some special treatment, to take us on in the press or in any other way. We think we deal with

[Translation]

M. O'Brien: Si nous les rachetions . . .

M. Lewis: Aujourd'hui.

M. O'Brien: Je ne peux pas vous donner le montant précis mais, dans la mesure où le dollar canadien a légèrement chuté, ce rachat nous coûterait d'autant plus cher, à savoir la différence avec le taux historique.

M. Lewis: Et cette différence serait de 93 millions de dollars.

M. O'Brien: Je n'ai pas fait ce calcul mais si vous le dites, je ne vous contredis pas.

M. Lewis: Je n'ai pas d'autres questions pour le moment, monsieur le président.

Le président: Monsieur Skelly.

M. Skelly: Lors de la dernière comparution de Petro-Canada, nous avons discuté de toute la question des relations avec les indépendants. À en croire les articles parus depuis dans la presse, les relations entre Petro-Canada et ces distributeurs indépendants n'ont pas évolué, le même problème de discrimination de prix semble persister.

Je vais vous donner un exemple de ce qui semble se passer dans la péninsule de Niagara et dans la région de Peterborough où des distributeurs sont obligés de payer un prix de gros sensiblement supérieur au prix de vente dans les stations de Petro-Canada. On a vu plusieurs cas de ce genre. Ensuite, il y a les poursuites en justice que Petro-Canada a intentées à Pay-Less de l'île de Vancouver. En réponse à la plaidoirie de la défense, Petro-Canada rejette l'invocation par la défense de la Loi sur les enquêtes sur les coalitions et toute l'argumentation qui y est liée.

Nous voudrions que Petro-Canada fasse une place aux indépendants dans sa politique de commercialisation, cesse de travailler à la disparition des indépendants par une politique des prix discriminatoires et adhère à la lettre et à l'esprit de la Loi sur les enquêtes sur les coalitions et de la nouvelle législation régissant la concurrence.

Pourriez-vous nous expliquer pourquoi Petro-Canada maintient cette discrimination à l'encontre des indépendants, au plan des prix et de l'approvisionnement? Pourriez-vous nous dire quelle est la politique de la société à l'égard des distributeurs indépendants?

M. Hopper: Monsieur Skelly, je déplore que M. West, qui est président des produits de Petro-Canada, soit absent aujourd'hui car il aurait pu vous donner une réponse plus précise.

Permettez-moi d'abord d'affirmer catégoriquement que Petro-Canada n'exerce aucune discrimination à l'encontre des indépendants. Certains d'entre eux m'écrivent parfois et envoient des copies de leurs lettres à presque tous les ministres de la Couronne. Quiconque croit avoir des griefs contre Petro-Canada ou espère bénéficier d'un traitement de faveur nous attaque dans la presse ou par d'autres moyens. Nous considé-

[Texte]

independents fairly, without discrimination, and in a totally commercial way.

You have a specific question you mention on Pay-Less. I am not terribly familiar with them, inasmuch as it is a thing that is in the courts, I think. I do not think I should comment any further on that. If you personally would like to sit down with Mr. West and talk that situation over, I would certainly make him available. If there are very specific questions on our actions dealing with independents, he could answer those directly in writing or Mr. West could make himself available to this committee or to you directly to answer your questions to see if we can assure you that we do not discriminate and we try to treat independents as fairly as possible.

Mr. Skelly: The thing that would rattle me to some degree—and this is only one of a number of examples—is where Petro-Can stations are in fact selling gas at what looks to be around 38¢ a litre and then providing it at wholesale to the independents at 40¢. So with some guaranteed return to the dealer, you are obviously selling to your dealers at a price that appears to be discriminatory. I would appreciate very much an opportunity to have Mr. West sit down and explain it, because I do not think he did a very good job of that at the previous committee meeting.

• 1030

Mr. Hopper: Mr. Skelly, could I ask Mr. O'Brien to speak to it, if he wishes?

Mr. Skelly: Sure.

Mr. O'Brien: I do not really have very much to add to what Mr. Hopper has said. As to the actual pricing by our dealers, of course that is their—most of the people at Petro-Canada stations are independent businessmen who in the end set their own pricing. We tend to have uniform prices for sales out of the refinery, depending on volume and other terms.

But to get to the specifics of an individual instance, I think a discussion with Mr. West would be the appropriate way to handle it.

Mr. Skelly: I think the next question is your statement that you do have a policy, and I think maybe if we can sit down with Mr. West—Mr. West, when he was before the committee the last time, indicated that surplus assets—I believe the statement was made that surplus assets—I am talking about the BP refinery in Montreal—would be made available to independents, should they put a bid on them. It is my understanding the independents put a bid on that refinery of \$6 million, and instead of responding to that bid, Petro-Canada decided to dismantle it. Could you verify that Petro-Can is dismantling that refinery, and give us the cost to the company of dismantling it, and why the bid was not accepted, for \$6 million, to sell it to the independents?

Mr. Hopper: Yes, we are dismantling the refinery. I know of no bid for \$6 million by independents. We did carry on a negotiation of sorts with a company in Quebec that was interested in buying the refinery. After they looked at the

[Traduction]

rons que nous traitons les indépendants de façon équitable, sans aucune discrimination, et sur la base des meilleurs principes commerciaux.

Vous avez mentionné plus particulièrement Pay-Less. Je ne connais pas très bien la situation dans ce cas, d'autant plus que l'affaire est entre les mains de la justice et je ne puis donc en dire plus. Si vous voulez en parler en personne avec M. West, il se tiendra à votre disposition. Si vous avez des questions concernant certains indépendants en particulier, il pourra y répondre directement par écrit ou bien même vous apporter les réponses en Comité; il pourra vous donner l'assurance que nous n'exerçons aucune discrimination contre les indépendants et les traitons de façon aussi juste que possible.

M. Skelly: Ce qui me choque surtout—et cela est un exemple seulement parmi beaucoup d'autres—est que les stations de Petro-Canada vendent l'essence aux alentours de 38c. le litre au détail et la fournissent en gros aux indépendants au prix de 40c. Puisque vos distributeurs font bien des bénéfices, vous leur vendez donc l'essence à un prix qui paraît discriminatoire. J'aimerais beaucoup que M. West vienne nous expliquer cela car il ne l'a certainement pas très bien fait lors de la dernière séance.

Mr. Hopper: Monsieur Skelly, pourrais-je demander à M. O'Brien d'intervenir, s'il le souhaite?

M. Skelly: Certainement.

M. O'Brien: Je n'ai pas grand chose à ajouter à ce que M. Hopper a dit. En ce qui concerne les prix pratiqués par nos détaillants, ce sont eux, la plupart des stations de Petro-Canada sont gérées par des indépendants qui pratiquent les prix qu'ils veulent. Nos prix de vente à la raffinerie sont à peu près uniformes et sont fonction du volume et d'autres conditions.

Pour ce qui est du cas particulier que vous citez, je crois que le mieux serait d'en parler avec M. West.

M. Skelly: Ma question suivante concerne votre affirmation que vous suivez une politique, et peut-être si nous pouvions en parler avec M. West . . . Celui-ci, lors de sa dernière comparution, disait que les avoirs excédentaires—et je parle notamment de la raffinerie BP de Montréal—seraient proposés aux indépendants s'ils voulaient soumettre une offre. Je crois savoir que les indépendants ont offert 6 millions de dollars pour cette raffinerie mais que Petro-Canada, au lieu de l'accepter, a choisi de la démolir. Confirmez-vous que Petro-Canada a démolie la raffinerie et pouvez-vous nous dire combien coûte cette démolition et pourquoi vous avez rejeté l'offre de 6 millions de dollars soumise par les indépendants?

Mr. Hopper: Oui, nous démolissons une raffinerie. Je ne suis informé d'aucune offre de 6 millions de dollars soumise par les indépendants. Nous avons eu un genre de négociations avec une entreprise du Québec qui était intéressée à l'acheter. Après

[Text]

situation carefully and realized that buying a refinery for any amount of money is just the start of the capital required to get into the refining business . . . working capital is an enormous amount of money, to buy inventories of crude oil and products—they came to us and said they were no longer interested. But I know of no such bid; and I assure you, if there were a bid, I would know of it.

Mr. Skelly: May I ask what the costs of dismantling that refinery are?

Mr. Hopper: I think we are probably going to break even on that. That is, the costs of dismantling will be recovered, for the most part, by surplus equipment and scrap steel and so forth that we would retrieve from the plant.

Mr. O'Brien: Basically, we have not completed the transaction. We have reason to believe we will break even or do better than that. The combination of being able to use some minor units elsewhere, scrap recovered, and the value of the underlying land . . .

The Chairman: Mr. Fennell.

Mr. Fennell: Thank you.

Mr. Chairman, through you to Mr. O'Brien, he was trying to justify the foreign exchange not being written down in the financial statement, because he was stating we need world prices in U.S. dollars.

How do you maintain the National Energy Program, which is supposed to be a made-in-Canada price, if you are then arguing we need world prices in U.S. dollars? If so, the people seconded from your company to the Department of Energy, who created the National Energy Program—the same people are now saying no, we do not want the National Energy Program; we need world prices.

Mr. O'Brien: What I am suggesting is simply the following. There are two categories of oil, as you know. There is new oil, which fetches the world price. Because we are a company that has been in business for a relatively short period of time, we have a significant category of oil that will fall in that category because we found it subsequent to 1974. Syncrude attracts the world price, and we are a significant participant in that operation as well. In addition, we are a major gas producer, and gas exports to the U.S., in turn, are denominated in U.S. dollars. So it partly depends on the company as to what your mix is in whether you have what is called the "old oil price" or whether you attract the new price, where your investments are, and how much you have, gas to oil.

• 1035

In our case, where we have a significant gas revenue and we are a major participant in Syncrude, we would have more, in effect, variability to the U.S. dollar than, say, a company like Texaco that discovered some pools of oil back in the 1950s and has not been spending aggressively in Canada and these old pools attract the made-in-Canada price to which you refer.

[Translation]

y avoir réfléchi soigneusement et s'étant rendue compte que l'achat d'une raffinerie n'est que le tout premier pas de l'entrée sur le marché du raffinage—car il faut en sus des capitaux de roulement énormes pour acheter les stocks de pétrole brut—cette société s'est désistée. Je ne suis informé d'aucune offre ferme et je peux vous garantir que, s'il y en avait eu une, je le saurais.

Mr. Skelly: Combien coûte la démolition de cette raffinerie?

Mr. Hopper: Je crois que nous allons juste rentrer dans nos frais. Le coût de la démolition sera à peu près couvert par la vente du matériel excédentaire et de la ferraille que nous allons récupérer.

Mr. O'Brien: En fait, la transaction n'est pas terminée mais nous avons des raisons de croire que nous allons rentrer dans nos frais ou même faire un petit bénéfice. Le recyclage d'une partie du matériel ailleurs, la récupération de la ferraille et la valeur des terrains . . .

Le président: Monsieur Fennell.

Mr. Fennell: Je vous remercie.

Monsieur le président, ma question s'adresse à M. O'Brien. Il essayait de justifier l'absence dans le bilan d'une provision pour perte sur le change par le fait que le cours mondial est fixé en dollars américains.

Comment pouvez-vous prétendre appliquer le Programme énergétique national, qui repose sur un prix sensément fixé au Canada, et réclamer par ailleurs un prix qui soit fixé en dollars américains? Si c'est le cas, ceux que vous avez détachés auprès du ministère de l'Énergie et qui ont conçu le Programme énergétique national—ces mêmes personnes reviennent maintenant là-dessus et réclament un cours mondial.

Mr. O'Brien: L'explication est la suivante: il y a deux catégories de pétrole, comme vous le savez bien. Il y a le pétrole nouveau qui est vendu au cours mondial. Puisque nous sommes de création relativement récente, une grande partie de notre production entre dans cette catégorie du fait que les gisements ont été découverts après 1974. Syncrude rapporte le prix mondial et nous sommes un des principaux partenaires dans cette opération. En outre, nous produisons également beaucoup de gaz, que nous exportons aux États-Unis et qui est vendu évidemment en dollars américains. Ainsi donc, pour chaque compagnie pétrolière, la combinaison entre «prix du pétrole ancien» et prix du pétrole nouveau variera, selon les investissements que chacune a fait et la proportion de gaz par rapport au pétrole.

Dans notre cas, nos recettes proviennent pour une grande part du gaz et nous sommes un des principaux partenaires de Syncrude, si bien qu'une partie beaucoup plus grande de notre production est libellée en dollars américains que celle d'une compagnie comme Texaco qui a découvert des gisements pétroliers dans les années 1950 et n'a pas investi agressivement au Canada, et ce sont ces vieux gisements qui obéissent aux prix domestiques dont vous parlez.

[Texte]

Mr. Fennell: Well, you did buy Pacific Pete, which was one of your early acquisitions; they have a lot of old oil. One of the reasons you bought it was because they had the reserves.

Mr. O'Brien: Pacific Pete is predominantly a gas company and, as I said, when you export gas to the United States that is a U.S.-dollar transaction.

Mr. Fennell: Well, you maintain it is already reflected in the earnings of the company in this statement and, as my colleague prior said, this is complementary accounting.

To Mr. Hopper I want to address a question. You went to the Canadian public on the basis that you were competitive with the major multinational oil companies. You wanted to become an integrated oil company. Now you are turning around and saying you are going to produce your financial statement on the basis of an exploratory company as opposed to an integrated oil company. I do not follow the logic when you have gone to the public and tried to sell them that you want to become a major integrated oil company.

Mr. Hopper: I am not sure I know how to answer that question. Our goal was never to become an integrated oil company. Through the growth and development of the company that is where we have wound up. Most of our activities, as Mr. O'Brien has pointed out, and most of our expenditures are in the upstream side of the business; that is, the exploration and production side.

There are other Canadian integrated companies that account for their activities just as we do.

Mr. Fennell: But they are minor in comparison to you. Who are they?

Mr. Hopper: Well, Husky is one.

Mr. Fennell: That is a minor company compared to Petro-Canada or Texaco, and you are in a comparison with ...

Mr. Hopper: Well, they are an integrated oil company.

Mr. Fennell: Pardon?

Mr. Hopper: The principle is that they are an integrated oil company.

Mr. Fennell: But far less marketing, are they not?

Mr. Hopper: Yes, far less than we are.

Mr. Fennell: Okay.

On your statement you bring up deferred charges in marketing programs. At present you have built it up to \$30 million and in the past year you increased that by \$4 million. I checked through a comparison with all the other major oil companies: none of them defer their marketing programs. How can you justify that?

Mr. Hopper: We touched on that issue at the last meeting and explained that to Mr. Lewis. His comment at the time was

[Traduction]

M. Fennell: Oui mais vous avez acheté *Pacific Pete*, c'était l'une de vos premières acquisitions; cette société possédait beaucoup de vieux pétrole et c'est même l'une des raisons pour lesquelles vous l'avez achetée.

M. O'Brien: *Pacific Pete* produit surtout du gaz et, comme je l'ai dit, lorsqu'on exporte du gaz aux États-Unis, le prix est libellé en dollars US.

M. Fennell: Mais vous dites que cela se répercute déjà dans les recettes de la société indiquées ici et, comme mon collègue le disait tout à l'heure, il s'agit là d'une comptabilité complémentaire.

Je voudrais poser la question suivante à M. Hopper. Vous avez fait valoir au public canadien que vous étiez compétitif vis-à-vis des grandes sociétés pétrolières multinationales. Vous disiez vouloir devenir une société intégrée mais maintenant vous faites le contraire, vous allez publier des états financiers comme si vous étiez une société de prospection et non pas une compagnie pétrolière intégrée. Je ne comprends pas cette logique alors que vous avez tout fait pour convaincre le public que vous vouliez devenir une grande société pétrolière intégrée.

M. Hopper: Je ne sais pas trop que répondre à cette question. Notre objectif n'a jamais été de devenir une société pétrolière intégrée. C'est ce que nous avons fini par devenir du fait de notre croissance et de notre expansion mais la plus grande part de nos activités et de nos dépenses, ainsi que M. O'Brien l'a dit, interviennent en amont, c'est-à-dire dans le domaine de la prospection et de la production.

Il existe d'autres compagnies intégrées canadiennes qui pratiquent exactement la même comptabilité que nous.

M. Fennell: Mais ce sont plutôt des petites compagnies. De qui parlez-vous?

M. Hopper: Husky, par exemple.

M. Fennell: C'est une petite compagnie comparée à Petro-Canada ou à Texaco, alors que vous-même, vous êtes plutôt au niveau de ...

M. Hopper: Mais c'est une compagnie pétrolière intégrée.

M. Fennell: Je vous demande pardon?

M. Hopper: Son exploitation est celle d'une compagnie pétrolière intégrée.

M. Fennell: Mais elle s'occupe beaucoup moins de commercialisation, n'est-ce pas?

M. Hopper: Oui, beaucoup moins que nous.

M. Fennell: Bien.

Vous faites figurer dans vos états financiers des frais reportés concernant le programme de marketing. Le total reporté atteint maintenant 30 millions de dollars et vous avez ajouté 4 millions de dollars de frais reportés. J'ai vérifié auprès de toutes les grandes compagnies pétrolières: aucune ne reporte ses programmes de marketing. Comment justifiez-vous cela?

M. Hopper: Nous en avons parlé la dernière fois et l'avons expliqué à M. Lewis. Il nous a dit que nous aurions dû l'indiquer dans une note complétant nos états financiers.

[Text]

that perhaps we should have footnoted it in our financial statement.

I will let Mr. O'Brien speak to it because it is quite understandable once you see the answer.

Mr. O'Brien: The reason was that we are in a relatively different position from the integrated oil companies that have been in Canada in the downstream for many years, and when we acquired Pacific, Petrofina and BP we have been in the process of rebranding all those stations to the Petro-Canada logo. The expense with respect to the rebranding to the Petro-Canada logo is the marketing expense to which you refer.

The practice for accounting purposes is to try to match revenues with expense. Our experience, once a station is rebranded to the Petro-Canada logo, is that sales have been increasing and that we are getting the benefit of additional revenue, and therefore with our accountants and our auditors it has been agreed that we will amortize those costs over a five-year period.

So we are in a somewhat unique situation relative to the others and that is the expense to which you refer.

Mr. Fennell: But at the same time you are going to amortize this cost over an extended period of time and you are shutting down a number of the stations... that you redid the entire operation.

Mr. O'Brien: There are two things. We are amortizing the cost with respect to those stations that have been re-identified and which are operating under the Petro-Canada logo. It is over a five-year period, which is a relatively short period, so we take part of the cost into each year, including 1983.

As to shutting down stations, you might be aware that all the major oil companies have gone through a rationalization of their systems in recent years and substantially reduced the number of stations with a view to increasing the output per station and consequently the profitability. We, as others, have to look at our network and see how we can run it on the best commercial principles possible.

Mr. Fennell: Well, that may be the point you have now, but when you purchased Petrofina and British Petroleum all the other major oil companies were cutting down at that time and you went in and decided to replace all those people. The reason you got Petrofina and British Petroleum is that they could not justify the expense of the downstream operation. So I maintain that your \$4 million you increased this year should be written down. The \$30 million should be really considered as being written down to be equitable and not be complementary accounting that you have put forward.

• 1040

Mr. O'Brien: All I can say is that I do not agree with you with respect to the marketing expense. I have already commented on the foreign exchange.

Mr. Fennell: Look, your operating profit from natural resources is almost \$600 million and... oil products is \$133 million. The amount of your assets shows you spent too much

[Translation]

Je vais demander à M. O'Brien de répondre et vous verrez que c'est très compréhensible.

M. O'Brien: La raison est que notre situation est très différente de celle des compagnies pétrolières intégrées qui font de la distribution depuis de nombreuses années. Lorsque nous avons acquis *Pacific*, *Petrofina* et *BP*, nous avons dû changer les panneaux dans toutes ces stations pour les remplacer par le logo *Petro-Canada*.

En comptabilité, on essaie toujours d'assortir les revenus et les dépenses. Notre expérience montre qu'une station, une fois portant le logo *Petro-Canada*, voit son chiffre d'affaires augmenter, ce qui nous rapporte des recettes supplémentaires. Nous avons donc décidé, en accord avec nos comptables et nos vérificateurs, d'amortir ces frais sur une période de cinq ans.

Nous sommes donc dans une situation un peu particulière, différente de celle des autres compagnies, et c'est à cela que sert la dépense dont vous parlez.

M. Fennell: Mais en même temps que vous amortissez ce coût sur une période assez longue, vous fermez un certain nombre de stations... Vous refondez complètement le réseau.

M. O'Brien: Ce sont deux choses différentes. Nous amortissons le coût de l'installation du logo *Petro-Canada* dans les stations que nous exploitons. L'amortissement est sur cinq ans, ce qui est relativement court, et nous en avons inclus une partie de ce coût dans notre bilan chaque année, 1983 compris.

Pour ce qui est des fermetures de stations, vous savez bien que toutes les grosses compagnies pétrolières ont entrepris de rationaliser leurs réseaux ces dernières années et ont considérablement réduit le nombre de stations de façon à accroître le chiffre d'affaires de celles qui restent et de les rendre plus profitables. Nous devons, nous aussi, appliquer les meilleurs principes commerciaux possibles à notre réseau.

M. Fennell: C'est peut-être ce que vous faites maintenant mais lorsque vous avez acheté *Petrofina* et *British Petroleum*, toutes les grandes compagnies effectuaient déjà des coupures, et vous avez néanmoins décidé de racheter toutes ces stations. La raison pour laquelle vous avez pu acheter *Petrofina* et *BP* est que celles-ci ne pouvaient plus justifier le coût de la distribution. Je maintiens donc que les 4 millions que vous avez capitalisés cette année devraient être portés au passif, de même que les 30 millions précédents, et ne pas figurer dans les comptes complémentaires que vous avez soumis.

Mr. O'Brien: Tout ce que je puis dire c'est que je ne suis pas d'accord avec vous concernant cette dépense de marketing. J'ai déjà répondu à la question sur le taux de change.

Mr. Fennell: Regardez, vos bénéfices d'exploitation des ressources naturelles sont déjà de 600 millions de dollars et... 133 millions de dollars pour les produits de raffinage. Le

[Texte]

money comparative to your total earnings on your downstream side.

Mr. O'Brien: I would think it would be unwise to judge any investment on the basis of one year's results, particularly . . .

Mr. Fennell: I am taking the years we have in front of us.

Mr. O'Brien: Yes, but particularly in a time when we are integrating that network. As I said, we only acquired BP in 1983. I think we will have to take a little longer-term outlook. You will find that all the major integrated companies had a very tough time in their downstream operations in 1983, when there were extreme price wars. The situation has improved substantially in the early months of 1984, and we look forward to more profitable operations.

Mr. Fennell: Okay, I have one last question. You overpaid for the BP assets, which is a downstream asset, \$286 million. You overpaid over the book value. You are now saying many of those stations have no value to you, so you try to dispose of them at a distress price. You should have taken into consideration a portion of that or at least show it as goodwill to be written down over a period of time. But you must rationalize that amount of money if you are saying you are rationalizing your stations.

Mr. O'Brien: I do not agree with the characterizations you have made as to the situation. First, it is true that we paid an amount in excess of the book value. Second, in accordance with generally accepted accounting principles, if the assets you purchased can be substantiated as supporting the price, then you allocate to the assets. If it cannot be, then you would allocate to goodwill. In this case, after we obtained independent appraisals, our auditors have been satisfied that the amount we paid is attributed properly in accordance with our accounting statements.

Mr. Fennell: Why did you overpay for those marketing values when you knew marketing assets would not make money?

Mr. O'Brien: I cannot agree with the characterization. As I said, we do not agree that we have overpaid. You are judging the performance of the downstream network on the basis of a very short period of time, and indeed, the situation has improved substantially in 1984 and we look forward to profitable operations.

Mr. Fennell: But you have already stated you are rationalizing what you bought, so you must have overstated what you paid.

Mr. O'Brien: No, what you fail to understand, I think, in that regard is, first, if we decide to sell a service station because its volume is not high enough in our view, we receive substantial recovery of assets in terms of the value of the land and so forth, and all the other majors are rationalizing in order to make it more profitable.

Mr. Fennell: I have seen a large number of your stations with "for sale" signs on them which exceed a year at this time.

[Traduction]

montant de votre actif montre que vous dépensez une trop grande partie de vos recettes totales pour la distribution.

Mr. O'Brien: Il ne serait pas sage de juger un investissement sur les résultats d'une seule année, surtout . . .

Mr. Fennell: Je me fonde sur toutes les années que nous avons sous les yeux.

Mr. O'Brien: Surtout au moment où nous intégrons ce réseau. Comme je l'ai dit, nous n'avons acheté BP qu'en 1983. Il faut se placer dans une perspective à plus long terme, vous verrez que toutes les grandes compagnies intégrées ont éprouvé beaucoup de difficultés au niveau de la distribution en 1983, année de guerres de prix sauvages. La situation s'est sensiblement améliorée dans les premiers mois de 1984 et nous pensons réaliser de meilleurs bénéfices.

Mr. Fennell: D'accord, j'ai une dernière question. Vous avez acheté 286 millions de dollars les avoirs de BP, son réseau de distribution. Cela était trop cher, supérieur à la valeur réelle. Vous dites maintenant que ces stations ne vous servent à rien et vous essayez de les liquider pour une bouchée de pain. Cela correspond à une perte qui devrait être indiquée dans votre bilan, peut-être sous forme d'achat de clientèle sur un certain nombre d'années mais si vous dites que vous rationalisez votre réseau, vous devez également rationaliser ce prix d'achat.

Mr. O'Brien: Je ne suis pas d'accord avec la description que vous faites de cet achat. Tout d'abord, il est vrai que nous avons payé un montant supérieur à la valeur matérielle des stations. Deuxièmement, les meilleurs principes comptables veulent que si l'actif justifie le prix, celui-ci est imputé à l'actif. Si ce n'est pas possible, on considère que la différence représente l'achat d'une clientèle. Dans ce cas particulier, sur la foi d'évaluations indépendantes, nos vérificateurs ont confirmé que le montant que nous avons payé est correctement attribué, en conformité avec nos pratiques comptables.

Mr. Fennell: Pourquoi avez-vous surpayé ce réseau de distribution alors que vous saviez qu'il serait déficitaire?

Mr. O'Brien: Je ne suis pas d'accord avec cette description. Nous n'avons pas surpayé. Vous jugez du rendement du réseau de distribution sur la foi d'une très courte période de temps alors que la situation s'est considérablement améliorée en 1984 et que nous prévoyons de faire un profit.

Mr. Fennell: Vous avez déjà dit que vous rationalisez ce que vous avez acheté, cela prouve donc bien que vous l'avez payé trop cher.

Mr. O'Brien: Ce que vous ne semblez pas vouloir comprendre est que si nous décidons de vendre nos stations de service pour cause d'insuffisance de leur chiffre d'affaires, nous récupérons une valeur considérable représentée par les terrains etc, et que toutes les autres grandes compagnies font de même pour rendre les stations restantes plus profitables.

Mr. Fennell: J'ai vu un grand nombre de vos stations portant un panneau «à vendre» depuis plus d'un an maintenant.

[Text]

Mr. O'Brien: Our general experience is that, for service stations we sell, we are recovering sums which are at least equivalent to the value we appraise them for in terms of determining what purchase price to pay.

Mr. Fennell: So the \$286 million you are recovering by selling off stations.

Mr. O'Brien: No, that is not correct. We are selling off stations in appropriate places to rationalize a network, to run it on a commercial basis.

Mr. Hopper: Might I add, Mr. Fennell, that many of the stations we are selling are being sold to the individuals who are currently running the stations. We have decided that, rather than having our own stations, we would rather put our capital into other things, and in many cases, the person who has been leasing the facility from us has bought the station, is now an independent businessman with the ownership of that station, and he continues to sell Petro-Canada products.

Mr. Fennell: Then why do you not go one step further and really go on an aggressive basis of selling all your stations to the independent dealers who are crying for assistance? I know a station in one case where you never gave the man the offer of buying the station himself. So you may have done it in some cases, but they have been exceptional.

• 1045

Mr. Hopper: I cannot speak to every case. All I can tell you is that we are in the business of selling Petro-Canada gasoline and products. In that regard, when we sell a station to the individual that may be currently running it, we sign him to a supply contract that he will, in turn, sell Petro-Canada Products, which we are in the business to do.

The Chairman: Thank you, Mr. Fennell. We have Mr. Domm, Mr. Oberle and Mr. Hargrave. We will have to keep you down to five minutes each, if you do not mind.

Mr. Domm: Well, I think I will be brief because it has already been mentioned, Mr. Chairman, that Mr. West is responsible for some of the marketing policies of Petro-Canada. He is not present, but I think, as Mr. Hopper will agree, that some of the policies that are being used in that area of marketing and sales certainly come under his perusal. So I have three or four short questions to ask Mr. Hopper.

By way of qualification, I have had 25 years in the fuel oil business and gasoline business as a distributor and as a retailer, and as a major chain sales manager. These 25 years have firmly fixed in my mind the idea that the combine, as it pertains to the oil industry, is alive and healthy, and that the conspiracy to fix prices is so obviously prevalent at the retail level today, that anyone with any amount of IQ whatsoever, would know that, to use your words, they are anything but accurate in describing the situation today. You say pricing by dealers is their prerogative. There is no prerogative left to the dealer organization today in the gasoline marketing area, when the oil companies consign the product, set the front price by telephone call, and do it collectively.

[Translation]

M. O'Brien: Notre expérience montre que lorsque nous vendons une station de service, nous recouvrons un montant au moins équivalent à la valeur que nous l'avons payée.

M. Fennell: Vous avez donc récupéré les 286 millions en vendant les stations?

M. O'Brien: Non, ce n'est pas exact. Nous vendons des stations dans certains endroits déterminés afin de rationaliser le réseau et de pouvoir le gérer de façon rentable?

M. Hopper: Pourrais-je ajouter, monsieur Fennell, qu'un grand nombre des stations que nous vendons vont aux gérants qui les exploitent actuellement. Nous avons décidé, plutôt que de détenir en titre nos propres stations, qu'il valait mieux placer notre capital ailleurs et dans bien des cas c'est le gérant qui nous rachète la station et qui devient ainsi un commerçant indépendant propriétaire tout en continuant à vendre les produits Petro-Canada.

M. Fennell: Pourquoi ne faites-vous pas alors un pas de plus et ne vendez-vous pas agressivement toutes vos stations aux distributeurs indépendants qui crient misère? Je connais une station où vous n'avez jamais offert la possibilité au gérant de l'acheter lui-même. Vous l'avez peut-être fait dans certains cas, mais c'est exceptionnel.

M. Hopper: Je ne connais pas tous les cas individuels. Tout ce que je puis vous dire c'est que nous vendons de l'essence et des produits Petro-Canada. Lorsque nous vendons une station au gérant qui l'exploite, il doit nous signer un contrat disant qu'il vendra les produits Petro-Canada, puisque c'est cela notre raison d'être.

Le président: Je vous remercie, monsieur Fennell. J'ai sur ma liste les noms de MM. Domm, Oberle, Hargrave. Je vous prie de vous limiter à cinq minutes chacun, si vous voulez bien.

M. Domm: Je serai bref car c'est M. West qui est responsable des politiques de commercialisation de Petro-Canada et il est absent. M. Hopper conviendra cependant que certaines des politiques suivies sur le plan de la commercialisation et des ventes relèvent de sa compétence et j'aurais donc trois ou quatre courtes questions à lui poser.

Pour vous indiquer mes qualifications, j'ai 25 années d'expérience de la vente du mazout et de l'essence, en tant que distributeur, en tant que détaillant et en tant que gérant des ventes d'une grande chaîne. Ces 25 années ont fermement ancré dans mon esprit la conviction que les coalitions perdurent et continuent de fleurir dans le secteur pétrolier et que le truquage des prix est tellement répandu au niveau de la distribution de détail qu'il faudrait être un imbécile pour ne pas s'en rendre compte. Vous dites que les détaillants fixent leur prix comme ils l'entendent. Mais leur marge de manœuvre est absolument nulle lorsque les compagnies pétrolières consignent le prix, imposent le prix affiché par un coup de téléphone et font tout cela collectivement.

[Texte]

Now, it was hoped that Petro-Canada, which is Canada's own, could set an example here. What Petro-Canada has done, is they have entered in to long-term, 15-year reciprocal agreements with the other major oil companies, hauling out of each other's factory gates, petroleum products in exchange for petroleum products with their other distributors in other parts of the country.

Now, if we tried to buy shirts from Taiwan, and we were *Eaton, Simpsons and Sears and The Bay*, and we all bought from Taiwan, and we all bought from the same gate, and we all controlled the market in the marketing areas, that would be considered a blatant case of price fixing.

We have one step worse in the oil industry today, and Petro-Canada is just as guilty, Mr. Chairman, as any of the other major oil companies. They are not only satisfied to set the supply at the refinery gates, they go one step further. They consign the product to their independent Petro-Can dealers. They tell them the commission they will get over the price that they pump it for, and then they go to the independent dealers. They go to Bill Ralston in Milburton; they go to Grant Seabrooke in Peterborough; they go to Robin's Feeds and Fuels in Fenwick, Ontario. They say to him that he is buying from them, Petro-Canada, but they will not sell him at the same price as independents, which they sell to their own company operations. They say: We will let them market it and retail it at 37.9 cents a litre, but we will sell it to you, Mr. Grant Seabrooke in Peterborough, we will sell it to you with your eight service stations as independents, at 40.5 cents on the same day we are selling it to our company operations at 37.9 cents.

My first question: Do you agree that you enter in to long-term, 15-year, reciprocal hauling agreements with the other major oil companies at the refinery gates? Do you agree that you do this?

Mr. Hopper: Yes, of course we do. They are commonly known as exchange agreements. We have entered in to some, and of course we acquired companies that already had agreements in place, which we took over.

The principle reason for those exchange agreements is to cut down on transportation costs. I will give you an example. When we purchased British Petroleum, the decision had already been made by British Petroleum, to shut the refinery down in Montreal because there was far too much capacity in Montreal. As you know, another two refineries were shut down there.

That would leave BP without any source of product, in Montreal. It entered into an exchange agreement with Shell to supply Shell in Ontario, if Shell would supply BP at that time, in Montreal. We inherited that exchange agreement, and the net effect of that exchange agreement is that we do not haul product all the way from Ontario to Quebec and vice versa. Exchange agreements are normally done to the benefit of both parties to reduce transportation costs and make logistics supply more rational.

[Traduction]

On aurait pu espérer que Petro-Canada, société nationale, montrerait l'exemple. Ce qu'elle a fait, au contraire, est de conclure des accords de réciprocité à long terme sur 15 ans, avec les autres grandes compagnies pétrolières, livrant et se faisant livrer des produits pétroliers dans une région en échange de la réciprocité dans une autre.

Si Eaton, Simpsons, Sears et La Bay achetaient tous des chemises à Taiwan, à la même usine, et les vendaient à des prix imposés partout dans le pays, on considérerait cela comme un cas flagrant d'entente sur les prix.

C'est encore pire dans l'industrie pétrolière de nos jours et Petro-Canada est tout aussi coupable que les autres, monsieur le président. Non seulement limite-t-elle les livraisons au sortir de la raffinerie, elle va encore plus loin. Elle reste propriétaire de l'essence que distribuent les détaillants Petro-Canada, qui la vendent à prix imposé contre une commission fixe. Ensuite elle va voir les indépendants, Bill Ralston à Milburton, Grant Seabrooke à Peterborough, Robin's Feeds and Fuels à Fenwick, leur disant: voilà, si vous voulez notre produit, nous ne vous le vendrons pas au même prix que nous le vendons à nos propres détaillants, auxquels nous imposons un prix de vente à la pompe de 37.9c. le litre, mais à vous, monsieur Grant Seabrooke de Peterborough, nous vendrons l'essence à vos huit stations de service indépendantes au prix de 40.5c. à la raffinerie, le jour même où nos stations la vendent 37.9c. à la pompe.

Ma première question: reconnaissiez-vous que vous avez conclu des contrats de réciprocité à long terme, sur 15 ans, avec les autres grandes compagnies pétrolières, aux termes desquels vous achetez de l'essence à leurs raffineries et vous leur en vendez aux vôtres. Le reconnaissiez-vous?

M. Hopper: Oui, bien sûr. On les appelle couramment des accords d'échange. Nous en avons conclus et les compagnies que nous avons achetées en avaient déjà conclus elles-mêmes que nous avons repris.

La principale raison d'être de ces accords est de réduire les frais de transport. Je vais vous donner un exemple. Lorsque nous avons acheté British Petroleum, celle-ci avait déjà décidé de fermer la raffinerie de Montréal car la capacité de raffinage dans cette ville était largement excédentaire. Comme vous le savez, deux autres raffineries y ont fermé leurs portes.

Cela signifie que BP n'avait plus de source d'approvisionnement à Montréal. Elle a donc conclu un accord d'échange avec Shell, par lequel BP approvisionnait Shell en Ontario et Shell fournissait BP à Montréal. Nous avons hérité de cette entente d'échange qui a pour effet que nous ne transportons plus rien de l'Ontario au Québec et inversement. Ces ententes en temps normal doivent profiter aux deux parties en leur permettant de réduire leurs frais de transport et de rationaliser la logistique de l'approvisionnement.

[Text]

• 1050

Mr. Domm: Mr. Chairman, my next question is, do you agree that you consign the product in your company operations, and then, as a result of consigning your product in your company operations, you pay a commission, as it goes out of the nozzle of the pump into the car? You do not offer the same price, that you offer your company operations, to your independent dealers in those same marketing areas. Do you agree that that has occurred?

Mr. Hopper: I cannot agree with that. I wish Mr. West were here, but my understanding, at this particular time, is that he sells very little gasoline on a consignment basis.

Mr. Domm: Mr. Chairman, then, could I bring to the attention of Mr. Hopper that on March 26, past, Petro-Canada was supplying petroleum products at 37.9¢ a litre to its company operations in the Peterborough marketing area. At the same time, the eight independent operations were purchasing their gas on March 26, 1984, at 40¢ a litre. Now, how is the independent going to retail that, when he pays 40¢, when the Petro-Canada stations are retailing it at their company operations at 37.9¢?

Mr. Hopper: I am sorry, I cannot answer the question, but I will offer you the same as I did Mr. Skelly; that I will certainly answer in writing any of your questions, or have Mr. West come and talk to you about it. In fact, I will have Mr. West show up in front of the committee.

Mr. Domm: Then my final question, which is very brief, deals with existing supply relationship between independent retailers and Petro-Canada company operated stations. Do you think that you should have two deals, one for independents and one for company operations, in price fixing?

Mr. O'Brien: I think you, like many of these things, have to get into all the commercial circumstances of the transaction. When you have a large investment, such as a refinery, you have to look at whether someone is committing to buy from you for today, for a longer period of time, and the terms on which you are selling to him. You have to take all those factors into consideration in determining the situation. I might add, in respect of your earlier comment, that somehow there was price fixing in the market, that it would be very strange indeed if that were the case. As I indicated earlier, all the petroleum companies in the downstream did poorly in 1983.

The Chairman: Thank you, Mr. Domm. Mr. Oberle.

Mr. Oberle: Yes. I have a parochial question, Mr. Hopper. As you know, you are, at least in part of my constituency, my largest corporate constituent, and it was in Taylor and Fort St. John and Fort Nelson where you acquired your appetite to get into the downstream side of the business. The Taylor refinery... I may also say that you still have to earn your reputation as a corporate citizen in the area. You are doing a fine job, in most respects, but there are communication gaps. As a result of that, from time to time, there are rumours about

[Translation]

M. Domm: Monsieur le président, j'aimerais maintenant demander au témoin s'il est bien vrai qu'il vend ses produits en consignation, ce qui fait qu'il est amené à payer une commission au moment de la vente au détail. En effet, vous ne facturez pas le même prix à vos détaillants et aux détaillants indépendants que vous approvisionnez même s'ils travaillent dans la même région. N'est-ce pas vrai?

M. Hopper: Je ne suis pas d'accord. J'aurais préféré que M. West soit ici, mais si je ne me trompe pas il ne vend pour l'instant que très peu d'essence en consignation.

M. Domm: Monsieur le président, dans ces conditions j'aimerais attirer l'attention de M. Hopper sur le fait que, le 26 mars dernier, Petro-Canada livrait à ses détaillants de Peterborough à 37.9c. le litre. Simultanément, les huit détaillants indépendants avaient été approvisionnés à la même date à 40c. le litre. Comment l'indépendant peut-il vendre lorsqu'il est facturé 40c. le litre et que les détaillants de Petro-Canada sont facturés 37.9c. le litre?

M. Hopper: Excusez-moi, je ne saurais vous répondre, mais je vais procéder de la même façon que pour la question de M. Skelly: je vais vous répondre par écrit ou demander de M. West de comparaître pour vous en parler. De fait, je vais effectivement demander à M. West de déposer.

M. Domm: Ma dernière question qui sera très courte portera sur l'approvisionnement proprement dit des détaillants indépendants et des détaillants affiliés au réseau Petro-Canada. Pensez-vous que vous devez vraiment avoir deux barèmes, un pour les indépendants et l'autre pour vos détaillants affiliés?

M. O'Brien: Je pense que, comme c'est très souvent le cas pour des exemples comme celui-là, il faut passer à la loupe toutes les composantes commerciales de la transaction. Lorsqu'on a un très gros investissement, une raffinerie par exemple, il faut tenir compte du fait qu'on a des clients qui s'engagent à son endroit pour des périodes d'approvisionnement variables, ce qui fait que les conditions de vente peuvent ne pas être les mêmes. Il faut prendre tous ces facteurs en considération et j'ajouterais, pour revenir à ce que vous avez dit un peu plus tôt, c'est-à-dire qu'il y avait une structure de prix imposé à ce marché-là, qu'il serait en fait extrêmement étrange qu'il en ait été ainsi car, comme je l'ai déjà dit, en 1983 toutes les compagnies pétrolières faisant de la distribution ont enregistré des résultats boiteux.

Le président: Merci, monsieur Domm. Monsieur Oberle.

M. Oberle: Merci. J'aurais une question classique à vous poser, monsieur Hopper. Comme vous le savez, vous représentez, du moins dans ma circonscription, la plus grosse société en activité, et c'est à Taylor, à Fort St. John et à Fort Nelson que vous avez tout d'un coup pris de l'appétit et décidé de vous lancer dans la distribution. La raffinerie de Taylor... Je pourrais également ajouter que vous ne vous êtes pas encore bâti une réputation de bon citoyen dans cette région. Vous faites un bon travail, certes, dans la plupart des cas, mais il y a

[Texte]

the future of the Taylor refinery, which is the mainstay for that area. What is the future? Are you rationalizing your operations there; and, particularly in light of discoveries up north, is some of that crude destined for the Taylor refinery? Does it have a permanent future?

[Traduction]

toujours des problèmes de communication. Par conséquent, on entend à l'occasion des rumeurs circuler à propos de l'avenir de la raffinerie de Taylor, raffinerie qui est le pivot de cette agglomération. Quel est son avenir? Êtes-vous en train de rationaliser vos activités à cet endroit et, compte tenu surtout des nouvelles découvertes qui ont été enregistrées dans le Nord, une partie de ce brut va-t-elle aboutir à la raffinerie de Taylor? Cette raffinerie a-t-elle un avenir stable?

Mr. Hopper: Mr. Oberle, you have touched on, I think, a most critical point and that is the source of crude for that refinery. In the past, there have been rumours, when we owned the plant and earlier when Pacific Petroleum owned the plant, about the possible shutdown of that plant. Most of those rumours stemmed from the fact that crude oil production in the area was in decline, and there was a question of whether there would be enough crude in that specific area to supply the plant. We have no current plans to shut down the Taylor plant. In fact, we have put some minor amounts of capital into that plant . . .

Mr. O'Brien: Fairly significant, about two years ago. Actually, it was about \$15 million to \$18 million.

• 1055

Mr. Hopper: About \$15 million to \$18 million into the plant.

In part, our decisions in the future will depend on our whole refining and marketing network. But there are no plans to date. I understand completely your concerns about activity and employment in that area, and I can assure you that before any decisions are taken the resident member and other people will be taken into consideration and involved in any decision there. We have no plans.

We are continuing to operate the plant; and, as you know, that plant supplies gasoline to most of the marketers in the area, because it sits on what we call a transportation island, basically, because it is cheaper to supply from there than to haul products from either Vancouver or Edmonton. And the *status quo* will continue for at least some time. I do not expect we will take any decision over the next two years, at least, and then that decision will be taken very carefully.

Mr. Oberle: Are there any negotiations with the developers—Gulf; and incidentally, do you have any interest in this new discovery north of Fort Nelson? The name escapes me now, the field; but Gulf is in there and has made some . . .

Mr. Hopper: Oh, yes, the Gulf discovery. We have some land in the area, but we have not discovered oil on our land. I am not even sure we have drilled on our land yet. But we have no interest in the Gulf discovery.

M. Hopper: Monsieur Oberle, vous avez mis le doigt sur une question très cruciale, en l'occurrence l'origine du brut qui alimente cette raffinerie. Il y a toujours eu des rumeurs, depuis notre acquisition et même avant cela, lorsque c'était la *Pacific Petroleum* qui était la propriétaire de la raffinerie, des rumeurs à propos d'une éventuelle fermeture. La plupart de ces rumeurs étaient dues au fait que la production de brut dans la région diminuait et on se demandait s'il continuerait à y avoir suffisamment de brut pour alimenter cette raffinerie. Pour l'instant, nous ne prévoyons pas fermer la raffinerie de Taylor, au contraire, nous lui avons déjà consacré certains investissements, de peu d'envergure certes, mais . . .

M. O'Brien: Assez importants pourtant, il y a deux ans environ. Je pense qu'il s'agissait de 15 ou de 18 millions de dollars.

M. Hopper: Pour cette raffinerie, oui, entre 15 et 18 millions de dollars.

Ce que nous déciderons pour l'avenir dépendra en partie de l'ensemble du réseau de raffinage et de distribution. Mais pour l'instant, nous n'avons aucun plan. Je sais que le niveau d'activité et d'emploi dans cette région vous tient à cœur, et je puis vous garantir qu'avant de prendre une décision, le député de l'endroit et les autres citoyens vont être un facteur déterminant et seront consultés. Mais nous n'avons encore aucun plan.

Notre raffinerie reste en activité et, comme vous le savez, elle alimente en essence la plupart des distributeurs de la région étant donné qu'elle se situe sur ce que nous appelons une île de communication et aussi parce qu'il est moins coûteux d'alimenter le marché local à partir de cette raffinerie que de transporter les produits raffinés depuis Vancouver ou Edmonton. Et ce *status quo* va se poursuivre pendant encore un certain temps. Je ne pense pas que nous décidions quoi que ce soit d'ici deux ans au minimum, et même alors, la décision sera prise avec beaucoup de prudence.

M. Oberle: Est-ce que vous êtes en train de négocier avec les promoteurs comme la Gulf et, incidentement, avez-vous des parts dans ce nouveau gisement qui vient d'être découvert au nord de Fort Nelson? Les noms m'échappent, le nom du gisement en question, mais je sais que la Gulf en fait partie et qu'elle a . . .

M. Hopper: Oh oui, je vois ce que vous voulez dire. Nous avons des concessions dans cette région mais nous n'avons encore rien découvert sur nos propres terres. Je ne sais même pas si nous y avons effectué des forages. Toutefois, nous n'avons aucune prise d'intérêts dans le gisement de la Gulf.

[Text]

Mr. Oberle: Would it be possible to have that crude delivered to your Taylor refinery?

Mr. Hopper: I guess it would be possible. I am not immediately aware of just exactly how Gulf plans to take the crude out, but first they would take it out by truck.

Mr. Oberle: So there are no negotiations. Well, they can take it out by rail from Fort Nelson.

Mr. Hopper: And where the destination of that crude would be, I do not know. But that would certainly be a factor in taking a look at the logistics of supply for the Taylor plant.

Mr. Oberle: You are not in negotiations with them, or in discussions with them at the present time?

Mr. Hopper: As far as I know, we are not.

Mr. Oberle: Yes. Okay, switching to ...

The Chairman: That is another question, Mr. Oberle. I hate to . . . you like that.

Mr. Oberle: Okay, I will be very brief. Mr. Hopper anticipates the question. It has to do with the northeast coal and FIRA's decision to reject an application you have made to develop that coal in a joint venture arrangement with a Japanese company.

Mr. Hopper: Well, as you know, Mr. Oberle, we are anxious to have Sumatomo come in and earn a 10% interest in that operation. Sumatomo has been interested in it for some years and we have had countless discussions with them. They are, in fact, the Japanese marketer, our agent in marketing that coking coal in Japan. We are anxious, as I suppose you are, to see that mine proceed to development. Right now, as you know, coking coal markets are rather choked with supply, but the Japanese have assured the B.C. government and ourselves that when their coking coal demand recovers, that particular mine will be first on the line.

So we are hoping that with the reapplication by Sumatomo to FIRA that will be passed, and their earned ownership in that consortium. We share that with MacIntyre and Canadian Superior. We hope that ownership will be confirmed and that we can proceed with continuing engineering studies, and within the next two or three years make a decision to go ahead to develop that mine and use the transportation facilities that are already being developed.

Mr. Oberle: So there is a reapplication.

Mr. Hopper: Yes, there is a reapplication in the works, as I understand it, and that should be filed shortly.

The Chairman: I must thank you. I think we will go on to the next questioner. I am sorry, but we have two other

[Translation]

M. Oberle: Se pourrait-il que ce brut parvienne jusqu'à la raffinerie de Taylor?

M. Hopper: Ce serait possible, j'imagine. Nous ne savons pas pour l'instant au juste quels sont les plans de la Gulf en matière d'exploitation, mais j'imagine qu'elle devra commencer par l'acheminer par camions-citernes.

M. Oberle: Vous ne négociez donc pas avec la Gulf. Elle pourrait également l'acheminer par wagons-citernes à partir de Fort Nelson.

M. Hopper: Et nous ignorons quelle serait sa destination. Mais il est évident que la logistique de l'alimentation de la raffinerie de Taylor mériterait qu'on s'y arrête.

M. Oberle: Mais vous ne négociez pas avec la Gulf, vous n'êtes pas en pourparlers avec elle pour l'instant?

M. Hopper: À ma connaissance non.

M. Oberle: D'accord. Pour passer maintenant . . .

Le président: Ce sera une autre question, monsieur Oberle, je répugne un peu . . . à vous traiter de cette manière.

M. Oberle: D'accord, je serai bref. M. Hopper d'ailleurs s'attend à ce que je lui pose la question. Il s'agit du charbon du Nord-Est et de la décision qu'a prise l'Agence d'examen de l'investissement étranger de rejeter une demande que vous aviez introduite auprès d'elle en vue de l'exploitation de ce charbon en coparticipation avec une entreprise japonaise.

M. Hopper: Comme vous le savez, monsieur Oberle, nous aimerais beaucoup que la Sumatomo intervienne et acquière une participation de 10 p. 100. Cette compagnie a l'oeil sur la chose depuis des années et nous avons d'ailleurs multiplié les discussions avec elle à cet égard. La Sumatomo est en fait notre agent de distribution au Japon pour le coke. Nous sommes impatients, comme vous j'imagine, de voir cette mine entrer en activité. Pour l'instant, comme vous le savez, le marché du coke est relativement saturé, mais les Japonais ont garanti au gouvernement de la Colombie-Britannique, ils nous l'ont d'ailleurs garanti aussi, qu'avec la reprise de la demande pour le coke sur leur marché, la mine en question serait la première sollicitée.

Nous espérons donc que l'agence d'examen va accepter la deuxième demande de la Sumatomo et accepter également sa participation au sein de ce consortium. Ce consortium, en plus de nous-mêmes, est également composé de la MacIntyre et de la Canadian Superior. Nous espérons que cette prise de participation sera confirmée et que nous pourrons ainsi poursuivre nos études techniques de sorte que, d'ici deux ou trois ans, nous puissions décider d'exploiter effectivement cette mine et d'utiliser l'infrastructure de transport qui est d'ores et déjà en train d'être mise en place.

M. Oberle: La compagnie japonaise a donc fait une nouvelle demande.

M. Hopper: Effectivement, il y a une nouvelle demande qui va se faire, si je ne me trompe pas, et qui devrait être présentée sous peu.

Le président: Je dois maintenant vous remercier et passer au député suivant. Excusez-moi, mais il nous en reste deux à

[Texte]

questioners here. Mr. de Corneille has indicated he wants to question. We have to give the government side an opportunity to at least ask one question. And then we will go on a few extra minutes for you, Mr. Hargrave, until at least five after.

Mr. de Corneille.

Mr. de Corneille: Mr. Chairman, first of all, I have close to 11.00 a.m., and we have very little time left. It is unfortunate, but I do think after all, in view of their presence, a least a minute or two, they should be asked this question about the exploration side, which is ostensibly and seems to me to be the major area of work of Petro-Canada. The major emphasis is on exploration and production. I wonder if something could be said on the matter of any new finds, and also any problems, relating to Hibernia, relating to the north, and so on. I think something on this is in order, Mr. Hopper.

Mr. Hopper: I think some of you may have noticed the article in *The Globe and Mail* this morning. We had hoped that we would not make an official statement on the Terra Nova well, which lies about 20 miles south of Hibernia, until the testing had been completed on that well.

• 1100

Unfortunately, as things turned out, one of our partners did make a statement yesterday, so we came out with a short factual statement yesterday as to the testing on the second zone of that well, which has been very encouraging. It tested in excess of 5,000 barrels a day. There are two upper zones. One of them is currently being tested, and the fourth zone will be tested later this week. I expect that with the final testing of those two zones, we will issue another release as to the results of those tests. I was going to say we are very encouraged, but it is far too early to say just how large that find is, what the aerial extent of the pool is and its commerciality. Nevertheless, when we test a well at 5,000 barrels a day, needless to say, we are very happy.

Mr. de Corneille: I am not only asking, though, about that particular test. I was only mentioning that as part of the explanation. I wondered if anything could be said about how your exploration is going and what your prospects are for commercialization.

Mr. Hopper: Well, on the frontiers, where we spend most of our money, we are seeking to move the gas development on the Scotian shelf ahead, with the venture and related fields. We hope that the operator, Mobil, with consent of its partners of which we are the largest, will file an application to the National Energy Board for venture development, perhaps in the fall. Then the hearings in front of the board can proceed.

[Traduction]

entendre. M. de Corneille m'a signalé qu'il voulait poser quelques questions et nous devons également donner au côté ministériel la possibilité d'intervenir en posant au moins une question. Quand cela sera terminé, nous vous accorderons quelques minutes de plus, monsieur Hargrave, pour conclure vers 11h05 au plus tôt.

Monsieur de Corneille.

M. de Corneille: Monsieur le président, je vous signale pour commencer qu'il est très près de 11 heures et qu'il nous reste fort peu de temps. C'est regrettable, mais je pense qu'après tout, puisque ces messieurs sont là, on pourrait au moins consacrer une minute ou deux à les interroger à propos des activités de prospection, ce qui est de toute évidence, du moins pour moi, le principal secteur d'activité de Petro-Canada. On parle surtout de la prospection et de la production. J'aimerais savoir si les témoins n'auraient pas quelque chose à nous dire à propos d'éventuelles nouvelles découvertes, à propos d'éventuels problèmes également, relatifs au gisement d'Hibernia, aux gisements septentrionaux et ainsi de suite. Je pense que quelques précisions à ce sujet s'imposent, monsieur Hopper.

M. Hopper: Certains d'entre vous ont peut-être lu ce matin dans le *Globe and Mail* un article à ce sujet. Nous avions espéré que nous n'aurions pas à faire de déclaration officielle à propos du puits de Terra Nova qui est situé à environ 20 milles au sud d'Hibernia, avant la fin des essais.

Malheureusement, les choses étant ce qu'elles sont, l'un de nos a fait une déclaration hier, et nous avons donc suivi, hier également, en publiant un petit communiqué factuel relatif aux essais dans la seconde zone du puits, essais qui ont été très encourageants. Nous avons enregistré un débit supérieur à 5,000 barils par jour. Il existe deux zones supérieures. Nous faisons actuellement des essais pour l'une d'entre elles et nous aurons d'autres essais dans le courant de la semaine dans la quatrième zone. J'espère qu'après les derniers essais dans ces deux zones, nous pourrons publier un autre communiqué faisant état des résultats. J'allais dire également que les résultats jusqu'à présent sont très encourageants, mais qu'il serait encore prématuré de nous prononcer sur l'envergure du gisement, sur sa superficie totale relevée par voie aérienne et sur sa rentabilité éventuelle. Quoi qu'il en soit, lorsque nous faisons un forage d'essai et que nous découvrons 5,000 barils par jour, il est évident que nous sommes très heureux.

M. de Corneille: Je ne voulais pas simplement vous parler de cet essai-là. Je l'avais mentionné en guise d'explication. Pourriez-vous également nous dire quelques mots à propos de vos activités de prospection et de vos perspectives d'écoulement?

M. Hopper: Dans les régions non classiques, celles auxquelles nous consacrons le plus gros de nos capitaux, nous essayons d'accélérer l'entrée en exploitation du gaz du plateau de la Nouvelle-Écosse ainsi que des autres gisements connexes que nous prospectons en coparticipation. Nous espérons que le principal agent, la compagnie Mobil, avec l'assentiment de ses associés, dont nous sommes le plus important, va déposer à l'Office national de l'énergie une demande de mise en exploita-

[Text]

It would mean a development of some \$3 billion, or thereabouts, to bring gas to the beach, a separation plant for the liquids and ancillary pipelines to service the Nova Scotia-New Brunswick markets, and a line to the United States for the export of that gas. That is a major development in terms of exploration, which we got into when we first started the company.

The Hibernia development is going somewhat slower, but there is no doubt in our minds that it is a commercial field with reserves of over a billion barrels. At the outside, we hope that we will have Hibernia onstream and producing not later than the very early 1990's. If a smaller production system is opted for which would do, perhaps, 50,000 barrels a day, instead of starting with a permanent platform, it is conceivable we could bring that production on at a lower level in the late 1980's. This would provide cash flow to all the partners and give further encouragement for development.

The Chairman: Thank you, Mr. Hargrave.

Mr. Hargrave: Thank you, Mr. Chairman. I would like to make a brief comment and then question Mr. Hopper about natural gas, especially in western Canada, but more particularly in southern Alberta.

Mr. Hopper, I do not know whether you realize it or not, but your outfit, Petro-Canada, is, sort of, a business association of my cattle ranch. It is out in that area on the east side of the Suffield block. My interests are much broader than that.

I am sure you are aware that the whole natural-gas industry has really been through the ringer for the last two and a half years. You are aware, I am sure, of the oil-and-natural gas servicing industry, especially that around the town of Brooks, which has been completely devastated by the implications that have flowed from that situation, the recession and so on.

It appears to me, at least I get the feeling, that this situation is going to continue, perhaps, another two to two and a half years before there is a meaningful turnaround. Of course, it also seems that the only way there can be a turnaround is after, shall we say, a significant increase in the export of our natural gas to the United States, shall we say, at appropriate prices.

I would like your considered views on this natural-gas situation right now, not just as reported in your annual report or anything like that, but could you give us the benefit of your experience on that one?

[Translation]

tion en coparticipation, à l'automne peut-être. A ce moment-là l'Office pourra passer à la phase des audiences.

Cela signifierait une dépense de l'ordre de 3 milliards de dollars environ pour le transport du gaz jusqu'à la côte, pour la construction d'une usine de séparation des dérivés liquides et la mise en place de gazoducs secondaires qui desserviraient les marchés de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick, ainsi que d'un gazoduc qui desservirait les États-Unis qui seraient donc un marché d'exportation pour ce gaz. Voilà donc un imposant projet de mise en exploitation basé sur ces activités de prospection que nous avions entamées lorsque nous avons créé la compagnie.

Dans le cas d'Hibernia, les projets de mise en exploitation sont un peu plus lents à se mettre en route, mais il ne fait aucun doute à nos yeux, que nous disposons là d'un gisement commercial représentant une réserve supérieure à 1 milliard de barils. Vu d'ici, nous espérons pouvoir exploiter le gisement d'Hibernia et en écouter la production au plus tard au tout début des années 1990. Si nous optons pour une infrastructure de production de moindre envergure qui produirait mettons 50,000 barils par jour, au lieu de partir d'une plate-forme permanente, il est fort possible que nous puissions entrer en phase de production, avec un débit inférieur, vers la fin des années 80. Cela relèverait le cash-flow de tous les associés et les encouragerait à intensifier leurs activités de mise en exploitation.

Le président: Merci, Monsieur Hargrave.

M. Hargrave: Merci, monsieur le président. J'aurais un petit commentaire avant d'interroger M. Hopper à propos du gaz naturel, surtout dans l'Ouest canadien, mais en particulier dans la partie méridionale de l'Alberta.

Monsieur Hopper, je ne sais pas si vous êtes ou non au courant, mais votre entreprise, Petro-Canada, est d'une certaine façon le partenaire commercial de mon élevage qui se situe dans la même région, dans la frange Est de la région de Suffield. Mais mes intérêts ne s'arrêtent pas là.

Vous savez, je n'en doute pas, que toute l'industrie du gaz naturel connaît depuis deux ans et demi une période difficile. Vous savez, je n'en doute pas non plus, que l'industrie qui dessert l'industrie du pétrole et du gaz naturel, et notamment dans la région de la ville de Brooks, a été complètement ravagée par les effets de la récession.

Il me semble, du moins c'est mon sentiment, que cet état de chose va se poursuivre peut-être encore pendant deux ans ou deux ans et demi avant que nous assistions à un renversement de la tendance. Il est évident, semble-t-il aussi que la seule façon qu'il y aurait de provoquer ce revirement de la situation, serait que nous puissions augmenter notablement nos exportations de gaz naturel vers les États-Unis moyennant dirions-nous un barème convenable.

J'aimerais savoir ce que vous pensez, après mûre réflexion, du dossier actuel du gaz naturel, mais ne vous limitez pas à ce que vous nous avez dit dans votre rapport annuel: Pourriez-vous nous faire profiter de vos lumières à ce sujet?

[Texte]

[Traduction]

• 1105

Mr. Hopper: I do not suppose there is any subject that is more discussed in the oil patch than what the future holds in the natural gas business. And as you say, in particular, the export level to the United States really in large part drives the marginal developments in Alberta, and indeed, determines very substantial amounts of cashflow in the industry.

Looking at a consensus of views that I have heard, both in Canada and from U.S. pipelines and U.S. utilities, opinion ranges about a turnaround in terms of U.S. imports from Canada—or Canadian exports to the United States—of anywhere from 1985 to 1990, and that is before major increases in exports are accomplished.

My own view is rather bullish. I think the United States gas bubble, as it is called, will show signs of diminishment, probably by 1986. Our exports will begin to climb perhaps in the winter of 1984-85 and continue along that line into 1986-87, when we are going to have a substantial turnaround. I think the U.S. market will be open to us for increased gas exports. I must admit that perhaps my desire determines my forecast because I have a lot of gas I would like to sell. We are currently producing at less than 50% of our capacity.

There was a conference in New York yesterday where several gas pipeliners called the tune very close to what you were talking about—two years—for a significant turnaround in gas exports. I believe that will happen, to the benefit of the industry generally. And as you said, for the service industries, for employment generally, it is needed.

The Chairman: Thank you, Mr. Hopper.

Gentlemen, if there is a desire to hear from Petro-Canada again, we can do it with the annual report. This is the last day for the estimates so there is no other opportunity under the estimates.

This meeting is adjourned to the call of the Chair.

M. Hopper: Je pense que dans le milieu du pétrole il n'y a pas un sujet qui soit plus discuté que celui de l'avenir du secteur du gaz naturel. Comme vous le disiez notamment vous-même, c'est l'envergure des exportations vers les États-Unis qui anime en grande partie les secteurs marginaux de l'Alberta et qui, effectivement, conditionnent dans une très large mesure le cashflow de l'industrie.

D'après les opinions que j'ai entendues et qui semblent converger, tant au Canada qu'aux États-Unis, et j'entends par là les services publics américains et les compagnies de pipelines, on semble s'accorder à dire que les importations américaines à partir du Canada, ou si vous préférez les exportations du Canada à destination des États-Unis, pourraient connaître un revirement entre 1985 et 1990, et j'entends par là avant une majoration notable des exportations.

J'aurais moi-même à ce sujet une opinion assez osée: Pour moi, la bulle de gaz amérain, comme nous nous plaisons à l'appeler, va commencer à accuser certains signes de diminution sans doute vers 1986. A ce moment-là, nos exportations vont commencer à augmenter, peut-être au cours de l'hiver 1984-1985, et cette tendance va se poursuivre jusqu'en 1986-1987, et à ce moment-là nous allons connaître un revirement très marqué. Je pense que le marché américain va s'ouvrir à nous et accepter une intensification de nos exportations de gaz naturel. Je dois reconnaître que cette prévision repose peut-être sur un voeu pieux de ma part, parce que moi aussi j'ai énormément de gaz que j'aimerais vendre. Actuellement nous ne produisons qu'à moins de 50 p. 100 de nos possibilités.

Il y a eu hier à New York une conférence à l'occasion de laquelle plusieurs compagnies de gazoducs se sont prononcées à peu près comme vous venez de le faire en parlant d'un revirement radical de la situation en matière d'exportations de gaz naturel d'ici deux ans. C'est ce qui va se passer effectivement je crois, et l'industrie tout entière va en profiter. Comme vous l'avez dit, dans le cas des industries de services, dans le cas de l'emploi d'une façon générale dans ces régions, ce serait effectivement indispensable.

Le président: Je vous remercie, monsieur Hopper.

Messieurs, si vous voulez que nous fassions comparaître une nouvelle fois Petro-Canada, la chose serait possible à l'occasion de l'étude du rapport annuel. En revanche, aujourd'hui est notre dernier jour consacré à l'étude du budget et nous n'aurons donc plus l'occasion de parler budget cette année-ci.

La séance est levée jusqu'à nouvel ordre.



If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

WITNESSES—TÉMOINS

From Petro-Canada:

Mr. Wilbert H. Hopper, Chairman of the Board and Chief Executive Officer;
Mr. David O'Brien, Senior Vice-President, Finance and Planning.

De Petro-Canada:

M. Wilbert H. Hopper, Président du Conseil d'administration et directeur général;
M. David O'Brien, Vice-président principal, Finances et Planification.

*Minutes of Proceedings and Evidence
of the Standing Committee on*

National Resources and Public Works

RESPECTING:

Bill C-37, An Act to amend the National Housing Act

APPEARING:

The Honourable Roméo LeBlanc,
Minister of Public Works

WITNESSES:

(See back cover)

*Procès-verbaux et témoignages
du Comité permanent des*

Ressources nationales et des travaux publics

CONCERNANT:

Projet de loi C-37, Loi modifiant la Loi nationale sur
l'habitation

COMPARAÎT:

L'honorable Roméo LeBlanc,
Ministre des Travaux publics

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Second Session of the
Thirty-second Parliament, 1984

Deuxième session de la
trente-deuxième législature, 1984



**STANDING COMMITTEE ON NATIONAL
RESOURCES AND PUBLIC WORKS**

Chairman: Ian Watson

Vice-Chairman:

MEMBERS/MEMBRES

André Bachand
Pat Carney (Miss)
Roland de Corneille
Denis Ethier
Rosaire Gendron
Leonard D. Hopkins
Roch La Salle
Frank Oberle
Ray Skelly

**COMITÉ PERMANENT DES RESSOURCES
NATIONALES ET DES TRAVAUX PUBLICS**

Président: Ian Watson

Vice-président:

ALTERNATES/SUBSTITUTS

Doug Anguish
Maurice Foster
Jean-Louis Leduc
John A. MacDougall
Jean-Claude Malépart
Raymond Savard
Jack Shields
Roger Simmons
Gordon Taylor
Antonio Yanakis

(Quorum 6)

Le greffier du Comité

Pierre de Champlain

Clerk of the Committee

Pursuant to Standing Order 69(4)(b)

Monday, June 4, 1984:

Jack Shields replaced Michael Wilson;
Gordon Taylor replaced Doug Lewis.

Thursday, June 7, 1984:

Raymond Savard replaced J. Ray Chénier.

Conformément à l'article 69(4)b) du Règlement

Le lundi 4 juin 1984:

Jack Shields remplace Michael Wilson;
Gordon Taylor remplace Doug Lewis.

Le jeudi 7 juin 1984:

Raymond Savard remplace J. Ray Chénier.

Mr. David O'Brien, Senior Vice-President, Finance and

M. David O'Brien, vice-président principal, Finances et

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and
Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

ORDER OF REFERENCE

Wednesday, June 6, 1984

ORDERED.—That Bill C-37, An Act to amend the National Housing Act, be referred to the Standing Committee on National Resources and Public Works.

*ATTEST**Le Greffier de la Chambre des communes*

C.B. KOESTER

The Clerk of the House of Commons

The Clerk engaged and addressed the Standing Committee on National Resources and Public Works.

The Hon. Romeo Dallaire, Vice-President of the Canadian Council of Ministers of the Environment, said: "I am honoured to present to the Standing Committee on National Resources and Public Works a copy of Bill C-37, An Act to amend the National Housing Act, which was introduced by the Minister of National Revenue on May 22, 1984. The bill proposes to amend the National Housing Act to provide for the establishment of a new federal housing corporation, the Canada Housing Corporation, which will be responsible for the administration of the National Housing Act and the delivery of federal housing programs."

The Hon. Claude Renault, Vice-President of the Insurance Directorate, said: "I am honoured to present to the Standing Committee on National Resources and Public Works a copy of Bill C-37, An Act to amend the National Housing Act, which was introduced by the Minister of National Revenue on May 22, 1984. The bill proposes to amend the National Housing Act to provide for the establishment of a new federal housing corporation, the Canada Housing Corporation, which will be responsible for the administration of the National Housing Act and the delivery of federal housing programs."

The Hon. Michel Lévesque, Member of Parliament for Saguenay, said: "I am honoured to present to the Standing Committee on National Resources and Public Works a copy of Bill C-37, An Act to amend the National Housing Act, which was introduced by the Minister of National Revenue on May 22, 1984. The bill proposes to amend the National Housing Act to provide for the establishment of a new federal housing corporation, the Canada Housing Corporation, which will be responsible for the administration of the National Housing Act and the delivery of federal housing programs."

The members of the Committee, in accordance with their mandate, will study the bill and make recommendations to the government on the most appropriate way to proceed.

L'article 3, à la page 3 du projet de loi, prévoit que la Société fera établir une compagnie d'assurance habitation qui sera chargée de gérer les risques aux investisseurs. A ces fins, la Régie réglemente la compagnie d'assurance habitation. Le projet de loi, porté lui aussi sur les deux dernières pages, prévoit que les dispositions législatives concernant l'assurance habitation seront établies par décret et qu'elles prendront effet au moment de leur proclamation.

ORDRE DE RENVOI

Le mercredi 6 juin 1984

IL EST ORDONNÉ.—Que le projet de loi C-37, Loi modifiant la Loi nationale sur l'habitation, soit déféré au Comité permanent des ressources nationales et des travaux publics.

ATTESTÉ

MINUTES OF PROCEEDINGS

MONDAY, JUNE 11, 1984

IL EST ORDONNÉ.—Que le projet de loi C-37, Loi modifiant la Loi nationale sur l'habitation, soit déféré au Comité permanent des ressources nationales et des travaux publics.

ATTESTÉ

MINUTES OF PROCEEDINGS

MONDAY, JUNE 11, 1984

(8)

[Text]

The Standing Committee on National Resources and Public Works met at 3:32 o'clock p.m. this day, the Chairman, Mr. Ian Watson, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Bachand, de Corneille, Ethier, Gendron, La Salle, Watson.

Alternates present: Messrs. Leduc, MacDougall, Malépart, Taylor.

Other Members present: Messrs. Darling, Deans.

Appearing: The Honourable Roméo LeBlanc, Minister of Public Works.

Witnesses: From the Canada Mortgage and Housing Corporation: Mr. Robert C. Montreuil, President; Mr. Raymond J. Boivin, Senior Vice-President; Ms. Liliana Birtz, General Counsel and Corporate Secretary; Mr. Claude Renaud, Vice-President, Insurance; Mr. Barry Lacombe, Vice-President, Policy Development and Research Sector.

In accordance with its Order of Reference dated Wednesday, June 6, 1984, the Committee proceeded to the consideration of Bill C-37, An Act to amend the National Housing Act.

The Order of Reference being read as follows:

Ordered,—That Bill C-37, An Act to amend the National Housing Act be referred to the Standing Committee on National Resources and Public Works.

The Minister made a statement and, with the witnesses, answered questions.

At 5:42 o'clock p.m. the Committee adjourned to the call of the Chair.

PROCÈS-VERBAL

LE LUNDI 11 JUIN 1984

(8)

[Traduction]

Le Comité permanent des ressources nationales et des travaux publics se réunit, ce jour à 15 h 32, sous la présidence de M. Ian Watson (*président*).

Membres du Comité présents: MM. Bachand, de Corneille, Ethier, Gendron, La Salle, Watson.

Substituts présents: MM. Leduc, MacDougall, Malépart, Taylor.

Autres députés présents: MM. Darling, Deans.

Comparaît: L'honorable Roméo LeBlanc, ministre des Travaux publics.

Témoins: De la Société canadienne d'hypothèques et de logement: M. Robert C. Montreuil, président; M. Raymond J. Boivin, premier vice-président; M^{me} Liliana Birtz, avocat-conseil et secrétaire de la Société; M. Claude Renaud, vice-président, Assurances; M. Barry Lacombe, vice-président, Développement des politiques et recherche.

Conformément à son ordre de renvoi du mercredi 6 juin 1984, le Comité procède à l'examen du projet de loi C-37, Loi modifiant la Loi nationale sur l'habitation.

Lecture de l'ordre de renvoi est donnée comme suit:

Il est ordonné,—Que le projet de loi C-37, Loi modifiant la Loi nationale sur l'habitation, soit déféré au Comité permanent des ressources nationales et des travaux publics.

Le Ministre fait une déclaration, puis lui-même et les témoins répondent aux questions.

A 17 h 42, le Comité suspend les travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Pierre de Champlain

Clerk of the Committee

EVIDENCE*(Recorded by Electronic Apparatus)**[Texte]*

Monday, June 11, 1984

• 1532

Le président: À l'ordre!

Le Comité entreprend aujourd'hui l'étude de son ordre de renvoi du 6 juin 1984 concernant le projet de loi C-37.

Je demanderais au greffier de lire l'ordre de renvoi.

The Clerk of the Committee: It is ordered that Bill C-37, An Act to Amend the National Housing Act, be referred to the Standing Committee on National Resources and Public Works.

The Chairman: We are pleased to have with us this afternoon the Hon. Romeo LeBlanc, the Minister of Public Works. Mr. Minister, would you like to introduce your officials.

The Hon. Roméo LeBlanc (Minister of Public Works): Mr. Chairman, with me are Mr. Robert Montreuil, who is President of the corporation; Mr. Raymond Boivin, Senior Vice-President; Madam Liliana Birtz, General Counsel and Corporate Secretary; Claude Renault, Vice-President of the Insurance Division; and Barry Lacombe, Vice-President, Policy Development and Research Sector.

The Chairman: Do you have a statement to make?**Mr. LeBlanc:** I have a very short statement.

Monsieur le président, avec votre permission, je voudrais donner au Comité quelques explications qui peuvent lui être utiles avant qu'il n'entre prenne l'étude détaillée du projet de loi C-37.

Les membres du Comité s'en rappelleront, le projet de loi a deux objets principaux. Le premier est de créer le programme de protection des taux hypothécaires et de faciliter l'établissement d'un marché de titres hypothécaires. Le second est de rendre exécutoires certaines améliorations apportées au programme de logement pour les ruraux et les autochtones, c'est-à-dire en faire un programme uniquement fédéral et englober les frais de chauffage dans l'aide accordée aux propriétaires occupants.

L'article 3, à la page 2 du projet de loi, rendrait possible la mise en place d'un marché de titres hypothécaires en autorisant la Société à garantir le versement de paiements périodiques aux investisseurs. A cet effet, la Partie I.1 se trouve introduite dans la loi. L'article 14, le dernier à la page 17 du projet de loi, porte lui aussi sur les titres hypothécaires. Il prévoit que les dispositions législatives concernant ces titres prendront effet au moment de leur proclamation.

• 1535

Mr. Chairman, Clauses from 4 to 11, beginning on page 5 of the Bill, relate to the Rural and Native Housing Program.

TÉMOIGNAGES*(Enregistrement électronique)**[Traduction]*

Le lundi 11 juin 1984

The Chairman: Order, please!

The Committee will today proceed to consider its Order of Reference, dated June 6, 1984, concerning Bill C-37.

I would now ask the Clerk to read the Order of Reference.

Le greffier du Comité: Il est ordonné que le projet de loi C-37, Loi modifiant la Loi nationale sur l'habitation, soit déferé au Comité permanent des ressources nationales et des travaux publics.

Le président: Nous sommes très heureux d'accueillir parmi nous cet après-midi l'honorable Roméo LeBlanc, ministre des Travaux publics. Monsieur le ministre, je vous prierais de nous présenter les hauts fonctionnaires qui vous accompagnent.

L'honorable Roméo LeBlanc (ministre des Travaux publics): Monsieur le président, j'ai avec moi M. Robert Montreuil, président de la société; M. Raymond Boivin, vice-président principal; Mme Liliana Birtz, chef du service du contentieux et secrétaire de la société; Claude Renault, vice-président de la Division des assurances; et Barry Lacombe, vice-président du Secteur de la recherche et de l'élaboration des politiques.

Le président: Avez-vous une déclaration à faire?

M. LeBlanc: J'aimerais faire quelques petites remarques préliminaires.

Mr. Chairman, with your permission, I would like to supply the committee with a few explanations that it might find useful to have before it undertakes its detailed study of Bill C-37.

As the members of the Committee will recall, this Bill has two main objectives. The first is to establish the interest rate protection plan and a market for mortgage securities. The second is to render binding certain improvements in the housing program for native people and for those who live in rural area; in other words, create a solely federal program under which heating costs would be included in the financial assistance granted to owner-occupiers.

Clause 3, on page 2 of the Bill, would permit the creation of a securities market, by authorizing the Corporation to guarantee regular payments to investors. To this effect, Part I.1 has been added to the Act. Clause 14, the last one on page 17 of the Bill, also deals with interest rates on mortgages. It states that the terms and conditions regarding these securities will come into force upon their proclamation.

Monsieur le président, les articles 4 à 11, qui commencent à la page 5 du projet de loi, se rapportent au Programme de

[Text]

Most of them are fairly routine, but Clause 10 is the one that allows the corporation to provide assistance with heating costs.

Clause 13 on page 17 also concerns the rural and native housing. It provides that the Minister may make advances to the corporation of up to \$400 million out of the Consolidated Revenue Fund which may be used under the program for various kinds of assistance including help for qualified people to acquire their own homes. This is the Clause which makes it possible for the federal government to deliver the entire Rural and Native Housing Program throughout Canada without being dependent on provincial contributions or without being unable to deliver it without provincial contributions, which of course does not preclude a provincial participation if they so choose.

Clause 12, beginning on page 9, is the one that gives effect to the Mortgage Rate Protection Program by introducing a new Part IV of the Act.

In the proposed sections that follow Hon. Members will find all of the terms and conditions of the program that have been discussed at some length.

These are, I think, the main operative clauses of the Bill.

Mr. Chairman, I do not pretend to be an expert and as a witness I will frequently refer to those who have knowledge and expertise, without undue effect on my usual modesty. With the assistance of these officials who are in attendance I will try to deal with questions that Hon. Members would like to pose during the detailed consideration of the Bill.

Thank you, Mr. Chairman.

Le président: Merci, monsieur le ministre. Je crois que monsieur La Salle a des questions à poser.

M. La Salle: Merci, monsieur le président.

Je suis très heureux de voir que le ministre responsable ainsi que les représentants de la Société assistent à cette réunion du Comité.

Monsieur le ministre, dans un premier temps, j'aimerais qu'on élabore de façon générale sur quelques questions. Par exemple, il est question, dans ce projet de loi, de prendre unilatéralement la décision de répondre aux besoins des autochtones et des centres ruraux. J'ai bien compris qu'il n'y aurait pas d'intervention, et il se pourrait qu'une province puisse... Disons plutôt que cela n'empêche pas les provinces de participer financièrement à l'aide accordée à ces deux secteurs particuliers. J'aimerais que le ministre me dise s'il s'est assuré qu'il n'y avait pas objections de la part d'une ou plusieurs provinces. A-t-on eu des discussions avec les provinces? Ces dernières ont-elles été averties qu'on allait déposer ce projet de loi? Enfin, quelles sont les réactions des provinces concernant les propositions contenues dans le projet de loi C-37?

M. LeBlanc: Monsieur le président, je voudrais dire à l'honorable député qu'autant que je sache, il n'y a pas eu d'opposition à cette procédure. Les provinces qui se sont

[Translation]

logements ruraux et autochtones. La plupart d'entre eux sont assez banals, mais l'article 10 est celui qui permet à la Société de contribuer au paiement des frais de chauffage.

L'article 13, à la page 17, traite lui aussi des logements ruraux et autochtones. En vertu de cet article, le ministre peut consentir à la Société des avances allant jusqu'à 400 millions de dollars, puisées dans le Fonds du revenu consolidé, qui peuvent être utilisées pour venir en aide à certaines personnes, notamment celles qui souhaitent acheter leurs propres maisons et qui répondent aux exigences voulues. C'est cet article qui permet au gouvernement fédéral de mener à bien, à l'échelle nationale, le Programme de logements ruraux et autochtones, sans qu'il soit obligé de compter sur les contributions provinciales. Par ailleurs, même si cet article n'interdit pas aux provinces qui le désirent de participer, il garantit aux pouvoirs fédéraux la possibilité de maintenir ce programme en l'absence de toute contribution provinciale.

L'article 12, dont le texte commence à la page 9, est celui qui met à exécution le Programme de protection des taux hypothécaires, en ajoutant à la loi une nouvelle Partie IV.

Les députés pourront lire dans les articles qui suivent toutes les conditions du programme, dont on a déjà longuement discuté.

Voilà donc les dispositions essentielles du projet de loi.

Monsieur le président, je ne prétends pas être un expert, et, avec ma modestie habituelle, je ferai ici souvent appel à ceux qui ont des connaissances et des compétences dans le domaine. Je tâcherai, avec l'aide des hauts fonctionnaires, de répondre à toutes les questions que les députés voudront me poser pendant leur étude approfondie du projet de loi.

Merci, monsieur le président.

The Chairman: Thank you, Mr. Minister. I believe that Mr. La Salle has a few questions to ask.

M. La Salle: Thank you, Mr. Chairman.

I am very happy to see that the appropriate minister as well as the officials of the Corporation have come to this meeting of our committee.

Mr. Minister, I would first of all like to be given a general outline on a few questions. For example, this Bill provides for the unilateral making of a decision to respond to the needs of natives and rural people. I well understood that there would be no intervention, and a province could very well... Rather, let us say that this would not prevent the provinces from contributing to the financial assistance which would be granted to these two groups. Is the minister in a position to confirm that none of the provinces would object to this? Have you held discussions with the provinces? Were the provinces made aware of the fact that this Bill was going to be tabled? Lastly, what were the provinces reactions concerning the proposals set forth in Bill C-37?

Mr. LeBlanc: Mr. Chairman, I would like to say to the member that, based on the information I have been given, there has been no opposition. The provinces which backed out

[Texte]

retirées l'ont fait de leur plein gré; d'autres, en particulier la province de Québec, n'ont pas accepté de participer dès le début.

M. Boivin, qui m'accompagne aujourd'hui, connaît tout l'historique puisqu'il était présent à l'époque où cette entente a été négociée. J'aimerais donc lui demander d'intervenir.

M. Raymond J. Boivin (vice-président principal, Société canadienne d'hypothèques et de logement): Le projet de loi n'interdit pas à une province de participer au programme. Il y a cependant deux conditions. Premièrement, on avait prévu que la participation financière serait de l'ordre de 25 p. 100, mais on serait prêts à négocier cette part financière. Une chose est encore plus importante: il faut que la province s'engage à réaliser l'objectif du gouvernement du Canada qui est de donner une juste part des bénéfices de ce programme aux autochtones et non seulement aux ruraux. La réaction varie selon les provinces.

• 1540

Il y a eu des consultations au niveau des hauts fonctionnaires, mais en ce qui concerne le Québec, cette province ne s'est jamais prévalué de l'article de la loi qui permettait aux autochtones et aux familles résidant dans les régions rurales du pays de devenir propriétaires occupants. Le programme rural PAREL, que vous connaissez très bien, a été très populaire au Québec où l'aspect fédéral du programme a été très visible, mais de façon parallèle. Ce n'est pas un programme conjoint.

Au sujet du programme qui touche les propriétaires occupants, la nature même de la législation de l'époque, laquelle existe encore présentement, présuppose un programme conjoint où la province contribue 25 p. 100 et appuie les objectifs du gouvernement du Canada. Or, le Québec n'a jamais exprimé son intention, et a même refusé catégoriquement de participer à ce programme. Nous nous trouvons dans une position difficile car même si cette province s'y oppose, et elle a toujours bénéficié de la possibilité d'y participer, nous espérons que cela ne privera pas les autochtones et les familles habitant les régions rurales de se prévaloir de ce programme à l'avenir, si le projet de loi était adopté.

Dans les autres provinces, ça varie. De façon générale, nous pourrons négocier avec elles quant à leurs arrangements et à leurs objections. On tiendra compte de tout cela dans la mesure du possible.

Il y a trois provinces, en plus du Québec, qui ont déjà participé, soit l'Île-du-Prince-Édouard, le Nouveau-Brunswick et la Colombie-Britannique. Mais pour des raisons qui leur appartiennent, soit à cause de la nature de l'enveloppe fiscale, elles s'étaient retirées du programme. Mais on ne croit pas qu'elles s'opposeraient ouvertement à l'intervention unilatérale du gouvernement du Canada.

M. La Salle: Si je comprends bien, vous vous en reportez au passé. Nous sommes à étudier une législation que nous considérons nouvelle, le projet de loi C-37, qui, juridiquement et légalement accorderait des pouvoirs au gouvernement fédéral. J'ai de la difficulté à appuyer un projet de loi pour le

[Traduction]

did it of their own volition; others, in particular the Province of Quebec, had refused to participate from the outset.

Mr. Boivin, who is with me today, is very familiar with all the background details, since he was there when this agreement was negotiated. I would, therefore, ask him to respond.

Mr. Raymond J. Boivin (Senior Vice-President, Canada Mortgage and Housing Corporation): The Bill does not forbid the provinces to participate in the program. There are, however, two conditions. Firstly, we had planned on setting the financial participation at around 25%, but we would be prepared to negotiate the financial aspect. There is another matter, which is even more important: the province must promise to strive towards the attainment of the Government of Canada's objective, which is to grant a fair share of the benefits planned under this program to the natives, and not exclusively to the rural people. Reactions are varied from one province to another.

There was consultation at the senior level, but Quebec never applied the clause under which native people and families in rural areas could become owner-occupiers. The program RRAP with which you are very familiar was very popular in Quebec and the federal presence was quite visible. But the province and the federal government were alongside in this program. This is not a joint program.

Regarding the program for owner-occupiers, the very nature of the legislation at that time, legislation which still exists today, presupposed a joint program to which the province would contribute 25% and support the objectives of the Government of Canada. Now, Quebec never expressed its intention and even categorically refused any part in the program. Now, we are in a difficult position because although that province is against any participation, and it has always taken advantage of the chance to participate, we hope that this will not deprive the native people and families in rural areas from benefiting from the program in the future, providing the bill is carried.

In the other provinces, the situation varies. Generally speaking, we will be able to accommodate their arrangements and their objections. We will do everything to adapt.

There are three provinces, besides Quebec, who have already been involved. They are Prince Edward Island, New Brunswick and British Columbia. However, for their own reasons related to the type of financial arrangement, they withdrew from the program. However, we do not think they will openly object to the federal government's unilateral intervention.

Mr. La Salle: As I understand it, you are using the past as your reference point. We have a new piece of legislation before us, Bill C-37, which legally grants powers to the federal government. I have trouble supporting a bill simply because I am told that the provinces will not object to the provisions

[Text]

simple fait que les provinces ne s'y opposeraient pas parce qu'elles ne l'ont pas fait auparavant. Dans l'hypothèse du contraire, on est devant un projet de loi qui donnerait au gouvernement fédéral un droit décisionnel.

Je suis surpris de constater qu'on n'a pas pris le temps de consulter les provinces car j'estime qu'il est important que nous connaissons, du moins ici, la nature des objections des provinces ou de leur non-objection. Je pense que dans le système que nous défendons tous, soit le système fédéral, il est essentiel que nous ayons l'approbation des provinces vis-à-vis de la grande générosité que manifeste le gouvernement particulièrement envers ces deux catégories de gens, soit ceux résidant dans les centres ruraux et les autochtones. Il m'apparaît nécessaire que vous ou le ministre puissiez nous rassurer sur cette question que j'avais déjà soulignée d'ailleurs dans ma réponse au discours du ministre lors du dépôt de ce projet de loi.

M. LeBlanc: Monsieur le président, je demanderais à M. Montreuil, qui a été activement mêlé aux discussions avec les provinces ces derniers temps, de nous faire valoir l'opinion de ces dernières sur ces propositions.

M. Robert C. Montreuil (président, Société canadienne d'hypothèques et de logement): Monsieur le président, lors des réunions ou des rencontres avec les hauts fonctionnaires de toutes les provinces, à l'exception de la Colombie-Britannique, à la mi-janvier 1984, nous avons fait état de notre volonté de poursuivre les objectifs de ce programme. Nous leur avons dit qu'il se pourrait que le gouvernement fédéral décide d'intervenir unilatéralement.

Cela étant dit, rien n'empêche la poursuite d'une entente bilatérale tenant compte des objectifs que le programme poursuit et la contribution des provinces. Lors de cette réunion-là, les provinces ne s'y sont pas opposées. Je dois même dire que, dans certains cas, quelques provinces ont décidé de se désister et de ne pas contribuer financièrement à des programmes dans le domaine de l'habitation.

• 1545

Dans les semaines et les mois qui ont suivi, nous avons rencontré chacune des provinces bilatéralement. En fait, nous avons incité les provinces qui contribuent à continuer à le faire ou, tout au moins, à subventionner et appuyer les initiatives dans le domaine de l'habitation si elles ne participaient pas au programme ou si la loi était modifiée.

M. La Salle: Monsieur le président, vous nous dites que vous incitez les provinces à ne pas manifester d'opposition aux intentions de ce projet de loi. Mais vous ne nous avez aucunement prouvé que les provinces vous avaient déjà assuré que non seulement elles appuyaient ce projet de loi, mais qu'elles seraient également fort heureuses de voir le gouvernement fédéral distribuer de l'aide financière à ces groupes ou à ces secteurs définis.

J'ai de la difficulté à accepter que l'on n'ait pas de réponse nette et claire de la part des provinces. Il faudrait le savoir avant l'adoption du projet de loi. On n'est pas sérieux quand on dit: Je pense bien que telle ou telle province ne s'opposera pas,

[Translation]

because they have not objected in the past. This bill would give the federal government a decision making power.

I am surprised to see that you did not take the time to consult the provinces. I think it is important that we know the position of the different provinces. In a system like ours, the federal system, it is essential that we have provincial approval for the extreme generosity that the government has shown, in this case, to two specific groups, the rural inhabitants and the native people. I feel it is essential that you or the Minister reassure us about the provinces' position, as I pointed out in my reply to the Minister's speech on the occasion of the tabling of the bill.

Mr. LeBlanc: Mr. Chairman, I would like to ask Mr. Montreuil, who has been very involved in the discussions with the provinces recently, to explain where the provinces stand on these provisions.

Mr. Robert C. Montreuil (President, Canada Mortgage and Housing Corporation): Mr. Chairman, in our meetings or discussions with senior officials from all the provinces, with the exception of British Columbia, in mid-January of this year, we expressed our desire to pursue the objectives of the program. We told them that the federal government may decide to take unilateral measures.

Now, that does not exclude a bilateral agreement that takes into account the objectives of the program and that allows for a provincial contribution. At that meeting, the provinces made no objection. I might even add that in some cases, provinces decided to withdraw and not to have any financial share in housing programs.

In the weeks and months which followed we met with each of the provinces bilaterally. We actually encouraged the provinces who contribute to continue to do so or, at least, to subsidize and support housing initiatives if they chose not to participate financially or if the legislation were amended.

Mr. La Salle: Mr. Chairman, the witnesses have told us that they are encouraging the provinces not to show any opposition to the provisions in the Bill. But you have in no way proven that the provinces not only support the Bill, but that they would welcome federal financial assistance for these specific groups or sectors.

I have trouble accepting the lack of any clear, precise response from the provinces. We must know that response before we can carry the Bill. We cannot seriously accept that because a province has always been a party to housing

[Texte]

car elle a toujours participé; d'autres n'ont pas participé; on n'a pas refusé au gouvernement fédéral sa participation financière. Cependant, quand on passe de l'aspect traditionnel à l'aspect juridique, il est nécessaire que chacune des provinces assure au ministre qu'elle lui permettra, sans chialer, le mot n'est pas trop fort, de prendre cette décision unilatérale. C'est un pouvoir décisionnel unique qu'on donne au gouvernement fédéral. Par respect pour le système actuel, nous avons besoin de réponses très précises de la part des 10 provinces et des Territoires.

M. LeBlanc: Monsieur le président, je suis prêt à réfléchir à la façon de rassurer plus formellement l'honorable député. Il reste toutefois que sur le fond de la question, c'est-à-dire en ce qui concerne le droit du gouvernement central de verser de l'argent à des citoyens dans le besoin, dans le cas du logement, nous pourrions avoir une discussion fort longue.

Cela dit, je suis prêt à voir comment nous pourrions... Je ne sais pas ce qui satisferait l'honorable député. Le Comité peut décider d'inviter certains représentants des provinces s'il le juge bon.

Ce que nous disons, c'est que ce n'est pas une surprise. Lors d'un dîner à Toronto avec les ministres responsables du logement, il y a plusieurs mois, j'avais dit que nous songions à apporter des amendements à la Loi, et il semblait n'y avoir aucun problème. J'ai rencontré M. Tardif à au moins deux reprises depuis Pâques. J'ai déjeuné longuement avec lui. On a causé de toutes sortes de choses. Maintenant, nous pouvons vérifier, de façon plus formelle... Mais d'habitude, quand les provinces ont des difficultés, elles n'hésitent pas à se faire entendre.

M. La Salle: Monsieur le ministre, je reviens à cette question parce que je pense qu'elle est fondamentale par rapport au pouvoir que le gouvernement fédéral se donne dans ce projet de loi. J'ai de la difficulté à comprendre comment il se fait que l'on ne se soit pas assurés, avant cette séance du Comité, d'obtenir une réponse des provinces au lieu de se fier tout simplement à l'expérience. Je crois que ce serait fort intéressant, pour tous les membres de cette Chambre, de connaître la réponse des provinces. S'il y avait opposition, elles nous feraient probablement connaître la raison de leur opposition, ce qui mériterait probablement une étude plus approfondie de la part des députés qui sont présents. Voilà donc pourquoi j'aimerais, avant de nous demander d'appuyer aveuglément cette décision qui pourrait mettre les provinces dans l'embarras, je ne dis pas que ce sera nécessairement le cas, que l'on s'assure que les provinces sont très heureuses de la participation du gouvernement fédéral et qu'elles ne s'y opposent pas. En même temps, cela nous permettrait de savoir quelles provinces sont désireuses de participer financièrement. Enfin, cela est fondamental, à mon avis, par rapport à la partie de ce projet de loi qui touche ou qui pourrait toucher les provinces.

J'aimerais que le ministre nous promette de faire cet exercice, à savoir de chercher à connaître la réaction des provinces à ce sujet. Je serais sûrement l'homme le plus heureux si les 10 provinces encouragaient le gouvernement à

[Traduction]

agreements that it will have no objection to the Bill, or that because others have never been financially involved they would not continue to be and so forth. When you move from tradition to legislation, it is essential that each of the provinces assure the Minister that they will allow the federal government to make a unilateral decision without complaining. The Bill would give the federal government a unique decision-making power. Out of respect for the system in which we live, we need specific answers from all 10 provinces and the territories.

Mr. LeBlanc: Mr. Chairman, I am ready to give some thought as to how we can reassure the honourable member with a more official response. None the less, we could discuss at great length the right of the central government to assist citizens in need.

This being said, I am ready to consider how we could... I do not know what would satisfy the honourable member. Perhaps the Committee could invite provincial representatives to appear, should you feel this is necessary.

This announcement comes as no surprise to anyone. During a dinner in Toronto with the housing ministers several months ago I stated that we were thinking of bringing some amendments to the Act and there did not appear to be any problem whatsoever at that time. I met with Mr. Tardif on at least two occasions during the Easter break. I had a long lunch with him and we spoke of many issues. Now, we could, in a more official manner, check that... However, normally when provinces have complaints, they do not hesitate to make them known.

Mr. La Salle: Mr. Minister, I think that this question is fundamental, given the power that the federal government gives itself through this legislation. I have trouble understanding how it is that there was no attempt to get a response from the provinces before this committee meeting and that all your statements are based merely on past experience. I think that all the members of this House would be extremely interested in knowing the position of the provinces. If there were any opposition, we would know what the reason was and, probably, want to examine the Bill more closely. That is why, before we give our blind support to this measure that could—not necessarily—put the provinces in an awkward position, I would like us to make sure that the provinces are happy with the federal participation and that they are not opposed to it. This would tell us which provinces are interested in financial involvement. In my estimation, this is basic to any provisions in the Bill that concern or that may concern the provinces.

I would like the Minister to make a commitment to finding out the provinces' reactions to the Bill. There would be no one happier than I if I saw that the 10 provinces were encouraging the government to come to the assistance of these two specific areas defined in the Bill.

[Text]

aider des secteurs aussi définis que ceux que l'on indique dans le projet de loi.

• 1550

M. LeBlanc: Eh bien, monsieur le président, je ne puis que répéter que je suis prêt à contacter les provinces, à les informer que ce projet de loi est à l'étude au Comité, et j'ai l'impression d'ailleurs qu'elles le savent vraiment. Ce ne sont pas des conversations à bâtons rompus, ce sont des discussions formelles que le président et les hauts fonctionnaires de la Société ont depuis plusieurs mois.

Maintenant je suis prêt à trouver une façon de s'assurer que si les provinces ont quelque chose à dire, qu'on ne les prive pas de le faire, tout en ne cédant pas, du moins pas tout de suite, pas avant d'avoir réfléchi, à des amendements qui pourraient réintroduire l'espèce de paralysie qui nous a fait amener cet amendement devant la Chambre et le Comité, c'est-à-dire être réduits à ne pouvoir livrer aux citoyens de quatre provinces des programmes dont elles ont besoin, et on a qu'à parler aux autochtones de la Colombie-Britannique pour s'en convaincre.

M. La Salle: Ce qui m'amène à réclamer auprès de vous, monsieur le ministre, . . . l'attitude des provinces, . . . ce n'est pas en condamnant votre but visant à aider ces groupes-là, pas du tout! Je voudrais que le Comité soit saisi de la position des provinces parce que je pense que, compte tenu d'un système qui se veut un système coopératif à l'ensemble des dix provinces, on doit d'abord bien s'assurer que ce projet de loi correspond également aux désirs des provinces et, si c'était le cas, on aura parlé peut-être pendant 20 minutes pour rien mais on sera assuré d'une chose, c'est que les provinces sont heureuses d'appuyer cette initiative.

M. LeBlanc: Pour ma part je serais très heureux si elles nous appuient. Dans la négative, eh bien, le Parlement fédéral aura alors à décider s'il veut avancer ou non.

M. La Salle: Pouvons-nous être assurés que nous connaîtrons la position des provinces avant de retourner à la Chambre avec cette loi? Je pense que cela est assez fondamental.

M. LeBlanc: Je suis prêt à discuter avec les fonctionnaires de la Société pour voir quelle sera la meilleure technique, mais il n'y a sûrement aucune difficulté à faire savoir aux provinces que si elles ont des objections c'est le temps de les présenter. Je ne veux pas jouer sur les mots. J'assure l'honorable député de ma bonne foi, seulement je ne veux pas non plus m'emprisonner dans un calendrier qui ne soit pas le nôtre, celui du Parlement fédéral, et c'est pour cette raison que je suis un peu précautionneux, mais peut-être que demain on pourra arriver à une formule magique.

M. La Salle: J'ai un peu de difficulté à comprendre, monsieur le ministre, comment il se fait que vous ne pouvez pas répondre à ma question aujourd'hui, parce qu'il y a déjà deux ou trois semaines je vous ai bien mentionné que la position des provinces était considérée chez nous comme importante et que je soulèverais cette question en Comité. Je ne mettais pas du tout en doute l'attitude du gouvernement fédéral ou des provinces, mais je disais qu'à l'étude en Comité je soulèverais cette question.

[Translation]

Mr. LeBlanc: Well, Mr. Chairman, I can only reiterate that I am prepared to contact the provinces and to inform them that this Bill is being considered by the committee. I have the feeling that they already know it. These are not kitchen sink conversations; they are formal discussions that the chairman and senior officials of the corporation have been carrying on for several months.

Now I am prepared to find a way to ensure that if the provinces have something to say, they are not prevented from doing so; while not giving in, at least not immediately, and not before due reflection, to amendments which might reinfect us with the kind of paralysis which brought us to propose this amendment to the House and the committee. This would mean that we would not be able to deliver the programs which citizens in all four provinces require. You only have to talk to the native peoples in British Columbia to be convinced.

Mr. La Salle: This leads me to ask you, Mr. Minister . . . The attitude of the provinces . . . I am not, in no way condemning your attempt in assisting these groups, not at all! I would like this committee to be informed of the position of the provinces, because I believe, given that we are supposed to have a co-operative system for all of the 10 provinces, that we must be certain that this Bill also meets the wishes of the provinces, and if this is the case, we have perhaps spoken for 20 minutes for nothing. But we will be certain of one thing, and that is that the provinces are happy to support this step.

Mr. LeBlanc: I for one would be very happy if they supported us. If this is not the case, well, then the federal government can decide whether it wants to proceed or not.

Mr. La Salle: Can you assure us that before we return to the House with this legislation that we will know the position of the provinces? I think this is essential.

Mr. LeBlanc: I am prepared to discuss this with senior officials of the Corporation to see what would be the best technique, but there would certainly be no difficulty in informing the provinces that if they have objections, this is the time to present them. I do not want to play on words. I assure the hon. member of my good faith, only I do not want to confine myself to a timetable that is not ours, not the federal government's. It is for that reason that I am somewhat cautious, but perhaps tomorrow we will find a magic formula.

Mr. La Salle: I have some difficulty in understanding, Mr. Minister, why it is that you cannot answer my question today, because it has already been two or three weeks since I mentioned the position of the provinces to you, since it is considered important in my riding and I raise this question in the committee. I was not casting doubt on the attitude of the federal government or the provincial governments, but I did say that when it was considered in committee I would raise the question.

[Texte]

M. LeBlanc: Eh bien notre différence, s'il y en a une, réside peut-être dans la technique d'arriver à un jugement.

Je considérais que c'était peut-être satisfaisant du fait qu'on savait qu'il y avait eu des discussions formelles au niveau du président et des principaux fonctionnaires provinciaux, que moi-même j'en avais parlé aux ministres provinciaux. Je pensais que la non-expression d'objection constituait une forme de consentement.

Maintenant si l'honorable député veut une expression d'opinion plus dynamique, si je peux employer ce terme, je suis prêt à essayer de réfléchir très rapidement, savoir comment nous pouvons faire nos consultations. Mais je pense que si les provinces ont des problèmes avec cette législation, c'est l'occasion de les exprimer. Mon expérience dans le domaine de l'Environnement, à l'époque, c'est que lorsqu'elles avaient des objections, elles n'étaient pas du tout timides.

M. La Salle: Non. Mais vous ne voyez pas d'objection à le leur demander?

• 1555

M. LeBlanc: Oh, non, car je ne voudrais pas être enfermé dans un calendrier qui serait autre que celui du Parlement fédéral.

M. La Salle: À partir de cela, croyez-vous que certaines provinces pourraient être négatives envers vos recommandations?

M. LeBlanc: Monsieur Montreuil.

M. Montreuil: Monsieur le président, je dois, à ce moment-ci, réitérer les propos tenus par le ministre, à savoir que depuis déjà deux ou trois ans, on discute, avec les provinces, des modalités et des objectifs de ce programme. Comme certains l'ont mentionné plus tôt, trois provinces se sont désistées et une n'a jamais participé. Lors du dialogue au niveau des hauts fonctionnaires ainsi que des rencontres au niveau ministériel, au cours des derniers six mois, les provinces ont démontré peu d'intérêt à s'associer aux objectifs que nous voulons poursuivre. Dans certains cas, l'aspect équité, au niveau du traitement des autochtones à travers le pays, est atteint par le fait que quatre provinces ne participent pas.

Nous jugeons, dans le cadre des rencontres bilatérales au niveau des fonctionnaires et des ministres, ainsi que dans le cadre multilatéral, et je reviens à cette réunion du 12 janvier à Toronto, que les provinces ne s'opposeront pas et ne se sont pas opposées à la possibilité que le gouvernement fédéral intervienne unilatéralement. Mais, comme le ministre le précisait plus tôt, l'un n'exclut pas l'autre. En fait, si une province est disposée à s'associer financièrement au programme et respecte les objectifs que nous poursuivons, à ce moment-là, on peut continuer à administrer un programme de façon bilatérale dans cette province, en tenant compte des objectifs du programme.

Les modifications à la loi ont pour but de nous permettre, dans le cas où une province ne serait pas associée à nous, de pouvoir traiter les autochtones de façon équitable, et ce, d'un

[Traduction]

Mr. LeBlanc: Well, our different viewpoint, if there is one, perhaps resides in the technique for reaching an opinion.

I felt that it would be satisfactory since we knew that there had been formal discussions with the president and the senior provincial officials, that I myself had talked to the provincial ministers. I felt that since no objections had been expressed, this was a form of consent.

Now, if the hon. member wishes a more vocal expression of opinion, if I can use this term, I am prepared to try to think out as quickly as possible, how we can have these consultations. But I think that if the provinces have a problem with this legislation, this is the time. From my experiences with Environment, when they had objections they were not at all backward about expressing them.

Mr. La Salle: No. But you do not see any objection in asking them?

Mr. LeBlanc: Oh, no, because I do not wish to be confined to a time table other than the federal government one.

Mr. La Salle: Apart from that, do you feel that certain provinces might be negative about your recommendations?

Mr. LeBlanc: Mr. Montreuil.

M. Montreuil: Mr. Chairman, I must at this point, reiterate the minister's words, namely, that for the last two or three years we have been discussing with the provinces the terms and objectives of this program. As was mentioned earlier, three provinces opted out and one never participated. When we had dialogues with senior officials, or meetings among ministers, over the last six months, the provinces have shown little interest in being part of the objectives we wished to pursue. In as far as treatment of the native people across the country is concerned, in certain cases equity has only been achieved by the fact that four provinces do not participate.

In our opinion, in the case of bilateral meetings of senior officials and ministers, as well as multilateral—and I returned to this meeting on January 12th in Toronto—the provinces will not object and did not object to having the federal government intervene unilaterally. But, as the minister stated earlier, the one does not exclude the other. If a province is prepared to participate financially in a program, and respect the goals that we are aiming for, we can continue to administer the program in a bilateral way in this province, given the objectives of the program.

If a province did not participate with us, the amendments to the act would enable us to treat the native people in an equitable way, from coast to coast. In the other case, if there is

[Text]

bout à l'autre du pays. Dans l'autre cas, s'il y a un terrain d'entente, les amendements n'excluraient pas ces ententes-là.

M. La Salle: Puisque vous soulignez, monsieur le ministre, que cela se produirait dans le cas où une province s'opposerait ou pas, pourquoi ne vous êtes-vous pas, et même pourquoi ne pas le faire maintenant, assuré que les provinces sont d'accord? Voilà la question.

Vous nous dites clairement que les provinces, ou un certain nombre d'entre elles, ont manifesté peu d'intérêt ou se sont désistées tout simplement. Vous en déduisez donc que la proposition faite en vertu du projet de loi C-37 pourrait être une heureuse nouvelle pour les provinces. Mais, c'est ce que je voudrais savoir; c'est ce que nous voudrions savoir! C'est très important car, à partir de cela, vous incluez le pouvoir du gouvernement fédéral dans cette législation. C'est pour cela que la question me semble très pertinente. On voudrait bien connaître l'attitude des provinces. Et si vous nous prouviez que les provinces ne s'y opposent pas, eh bien, on en serait tous ravis.

Le président: Ce sera votre dernière question, monsieur La Salle. Une dernière courte question parce que vous avez dépassé vos quinze minutes.

M. LeBlanc: Je m'excuse, mais je voudrais dire à l'honorable député que dès que cette séance sera terminée, je convoquerai une réunion avec les fonctionnaires de mon ministère afin d'établir comment nous pourrions rapidement obtenir une réaction des provinces qui soit plus formelle. Si le Comité est d'accord, nous pourrions leur dire que nous aimerions connaître leurs objections parce que les membres du Comité désirent qu'on leur en fasse part.

M. La Salle: Est-ce que, et ce sera ma dernière question, le ministre est disposé à faire parvenir à toutes les provinces, aujourd'hui si possible, une invitation leur demandant de nous faire part de leurs objections, si elles en ont?

Merci.

M. LeBlanc: Je pense que techniquement, c'est possible.

The Chairman: Mr. Deans.

Mr. Deans: Thank you very much, Mr. Chairman.

It is a very difficult Bill to assess, I must confess, because it is both diverse in what is contained within it and much of what is there is not related to the balance of the Bill. I want to deal with it in two ways, just quickly, and ask a couple of questions about it.

• 1600

I do not know how anyone could make an assessment of the degree to which those clauses of the Bill related to both native and rural housing will be utilized. I suppose to some extent we would all hope that they would be utilized, but by the same token to make any kind of an accurate judgment about that would be awfully difficult given that we really do not know the extent to which the government is going to provide funds. I find it passing strange that at a time when the government is cutting back on certain kinds of funding, particularly in the area of co-operative housing, that we see moneys being

[Translation]

room for agreement, these amendments would not exclude these kinds of agreements.

Mr. La Salle: Mr. Minister, since you emphasize that this would happen whether a province objected or not, why did you not—or why do you not now—ensure that the provinces do agree? This is my question.

You state clearly that the provinces, or a certain number of them, have shown little interest, or opted out altogether. You then conclude that the amending Bill C-37 might be good news for the provinces. But what I would like to know is what we would like to know! This is very important because, apart from this, you include federal power in this legislation. And this is why I feel the question is relevant. We would like to know the position of the provinces. And if you would demonstrate to us that the provinces do not object, well, we would be thrilled.

The Chairman: This is your last question, Mr. La Salle. One last short question because you have gone over your 15 minutes.

M. LeBlanc: Excuse me, but I would like to say to the honourable member that when this meeting is over, I will call a meeting with my senior officials so that we can get a formal reaction from the provinces as quickly as possible. If the committee agrees, we can tell them that we would like to know their objections because members of the committee wish to be apprised of them.

M. La Salle: This is my last question. Is the minister prepared to send to all the provinces, today if possible, an invitation to inform us of their objections if they have any?

Thank you.

M. LeBlanc: I think that technically speaking it is possible.

Le président: Monsieur Deans.

Mr. Deans: Merci beaucoup, monsieur le président.

Il m'est difficile d'évaluer ce projet de loi, je dois l'avouer, à cause de la diversité de sa matière, et à cause du manque de corrélation. J'aimerais aborder deux aspects, très rapidement, et poser une ou deux questions par la suite.

Je ne sais pas comment on pourrait prétendre évaluer jusqu'à quel point on se prévaudra de ces dispositions du projet de loi sur l'habitation autochtone et rurale. Je suppose que nous espérons tous que jusqu'à un certain point, on s'en prévaudra, mais en même temps, il est extrêmement difficile de se prononcer exactement sur l'utilité de ces dispositions puisque nous ne savons vraiment pas combien d'argent le gouvernement va donner. Je trouve d'ailleurs assez étrange qu'à une époque où le gouvernement réduit certains financements, et surtout dans le secteur du logement coopératif, on

[Texte]

committed in as yet to be determined amounts for other undertakings. I am not quarrelling with the need to do what is in the Bill. I just have some doubts in my mind as to whether or not in fact they will be adequately used.

As you know, I do not favour at all the mortgage insurance program. I do not think I am giving you any information that you did not previously have. I find the mortgage insurance program is not supportable and the only reason why it is not worth fighting at great length is because it does not impose anything on anyone. It is there to be used if someone wants to use it. The difficult, as I see it, will be, however, that for the vast majority of people, there will be very little benefit to be derived from it if the economy is well managed. If the economy is not well managed, then the cost to the individual in purchasing the insurance will be a heavy cost even with the insured program. So I am not pleased with that kind of approach, quite bluntly, and I make that known to the Minister, but I do not intend to engage in a lengthy debate over the relative merits of it, because I frankly can see no useful purposes being served by it.

If the public are aware that it has the potential for being fundamentally flawed, that the insurance program is in itself could be construed as an invitation to those who lend money to not be as prudent in terms of trying to maintain a lower interest rate, then I think that we will have served at least some useful purpose.

I want to ask, however, if I can, about a couple of specific matters contained in the Bill. The clause dealing with—it is on page 7, Clause 7(2)(b)—it deals with disadvantaged persons and it says:

(b) a disadvantaged person occupying a family housing unit in a designated area whose occupancy of the unit and the circumstances of whose occupancy of it are, in the opinion of the Corporation, such that the Corporation may properly, although he is not the owner of the unit, make a contribution to him in accordance with this section, for the purpose of assisting in any repair of the unit if the Corporation is satisfied that the repair is urgently required for rendering the unit fit for human habitation.

Now I want to try to get an understanding of how that will work. The primary responsibility in most areas for the maintenance of property in a fit state for habitation, for habitability, is that of the owner. There are, under normal circumstances, by-laws, provincial laws, health regulations and a number of other laws which govern the habitability of housing units. Now, how do we assure ourselves that absentee landlords do not simply abdicate their responsibilities in the maintaining of properties up to a fit level for those who live in them to inhabit them? How do we assure ourselves that it will not simply become a way for slum landlords to gain access to public funds indirectly without having to assume any of the responsibilities?

[Traduction]

engage des crédits indéterminés pour d'autres entreprises. Je ne critique pas la nécessité de faire ce que prévoit le projet de loi. Je me demande simplement si cela servira bien à quelque chose.

Comme vous le savez, je ne suis pas en faveur du tout du programme d'assurance-hypothèque. Je ne crois pas révéler quoi que ce soit de nouveau. Je trouve ce programme indéfendable, mais ce n'est pas la peine de s'y opposer vraiment, puisqu'il n'impose rien à quiconque. On pourra toujours l'utiliser, si quelqu'un veut s'en prévaloir. La difficulté, à mon avis toutefois, c'est que la plupart des citoyens en retireront très peu si l'économie est bien administrée. Dans le cas contraire, le coût de l'assurance pour l'individu sera lourd, même avec le programme d'assurance. Je ne suis donc pas très favorable à ce genre d'approche, très franchement, et je le dis au ministre, mais je n'ai pas l'intention d'entreprendre un long débat sur ses mérites relatifs, car je n'y vois vraiment aucune utilité.

Si le public sait que le programme comporte des lacunes fondamentales, que ce programme d'assurance pourrait être pris par les prêteurs comme une invitation à ne pas essayer aussi fermement de maintenir les taux d'intérêt à un faible niveau, alors je crois que nous aurons au moins servi à quelque chose.

Je veux, cependant, avec votre permission, me renseigner sur quelques dispositions précises qui figurent dans le projet de loi. L'article qui porte sur—c'est à la page 7, l'article 7(2)b—qui porte sur les personnes défavorisées et qui stipule: à une personne défavorisée:

b) qui occupe le logement familial dans des conditions et selon des circonstances telles, selon la société, que celle-ci peut bien lui consentir la contribution, conformément au présent article, sans que la personne soit propriétaire de ce logement.

J'aimerais essayer de comprendre comment cela fonctionne. La responsabilité première, dans la plupart des régions, pour l'entretien d'une propriété à des fins d'habitation, relève du propriétaire. Il y a, dans des circonstances normales, des arrêtés, des lois provinciales, des règlements d'hygiène et plusieurs autres lois qui régissent la salubrité des logements. Comment nous assurer que les propriétaires absents n'abdiqueront pas tout simplement leur responsabilité d'entretenir leur propriété dans un état de salubrité convenable à ceux qui y habitent? Comment nous assurer que cela ne deviendra pas tout simplement une façon de permettre aux propriétaires de taudis d'obtenir des deniers publics, indirectement, sans avoir à assumer la moindre responsabilité?

[Text]

• 1605

Mr. LeBlanc: Mr. Chairman, I would defer to Mr. Boivin the answer to that last question. If I may, with your permission, I would like to comment very briefly on a couple of points made by Mr. Deans in the general approach.

On the rule on native housing, I know that there is a danger if the level of expectation is raised and cannot be met, but in this case—and I would have to check *Hansard*, I seem to remember that I gave some of the figures in my speech in the House when I introduced the Bill—I am told that the amount is a \$70 million increase over three years. In other words, what is already a substantive budget—perhaps one of my officials has the arithmetic at his fingertips... will be increased, because we recognize the need. In fact, I consider that probably those in the greatest need of housing in Canada are some isolated or rural and native people, Métis and others, who really have very difficult housing conditions compared with what we see as we drive along the countryside in most of our home ridings.

So, on that point, I want to make it clear that we have increased that budget and we are pressuring all the time. It is certainly one of the high priorities that we have. I might say to the Hon. Member that when we were trying to get an increase in the budget one of the items that was on our plate was the fact that having made a commitment that we would readjust the level of social housing, from what was at least 27.5 and some years 30, we would come down in a reimbursement form, which we had agreed to, to somewhat below 25 and, in fact, in the current year we are at 22.5.

Mr. Deans and I may have differences of views on whether or not the targeting in co-op housing is better or not as good or the same as in non-profit housing. It is our view, however, that in some cases we had to respond to needs, identified needs, special needs. I am thinking of some housing units for battered spouses, for some ex-psychiatric patients who are finding that medically they are turned out on the street but, in fact, they still need a certain cohesiveness in their daily life, which a type of residence affords them. I am thinking of the homeless singles, which Hon. Members will remember was quite a serious problem in the last year in our major cities, including a city the size of Ottawa. So we are, with the number of units that we have, trying to reach other groups who have been traditionally left out. I can also say to the Hon. Members that the latest statistics of the national survey indicate quite clearly that the aging population pattern will make senior citizens housing in many parts of the country, particularly in the Atlantic area, quite a large priority in the future.

I recognize Mr. Deans on his difference of opinion with us on the mortgage protection plan. I would hope to convince him, but my experience is that all Members of Parliament have strongly held views. However, I am still hopeful. Mr.

[Translation]

M. LeBlanc: Monsieur le président, je demanderai à M. Boivin de répondre à la dernière de ces questions. Avec votre permission cependant, j'aimerais faire quelques brefs commentaires sur quelques points abordés par M. Deans dans son exposé général.

En ce qui concerne le règlement sur le logement autochtone, je sais que nous courons le risque de faire naître des espérances auxquelles ensuite nous ne pouvons répondre, mais dans ce cas—and il me faudrait vérifier dans le *Hansard*, il me semble me souvenir que j'ai donné quelques chiffres dans mon discours, à la Chambre, lorsque j'ai présenté le projet de loi—on me dit que les crédits représentent une augmentation de 70 millions de dollars sur trois ans. En d'autres termes, ce qui constitue déjà un budget considérable—peut-être un de mes collaborateurs connaît-il les chiffres par cœur—se trouvera augmenté, parce que nous reconnaissions le besoin. En fait, j'estime que ceux qui ont le plus grand besoin de logement au Canada sont quelques personnes isolées, vivant à la campagne ou autochtones, métis et autres, dont les conditions de logement sont vraiment très difficiles par rapport à ce que nous voyons lorsque nous parcourons la plupart de nos circonscriptions.

Donc, sur ce point, je veux qu'il soit clairement compris que nous avons augmenté ce budget et que nous continuons les pressions en ce sens. C'est certainement l'une de nos grandes priorités. J'ajouterais à l'intention de l'honorable député que lorsque nous essayions d'obtenir une augmentation au budget, l'un des points précisés était que, après nous être engagés à réajuster le niveau de logement social, d'au moins 27.5 et certaines années 30 où il était, nous adopterions une formule de remboursement, que nous avions acceptée, à un peu moins de 25; en fait, pour l'année en cours, nous en sommes à 22.5.

M. Deans et moi-même différons peut-être d'opinion sur le fait de savoir si le financement de logements coopératifs est supérieur, inférieur ou égal aux logements à but non lucratif. À notre avis cependant, dans certains cas, il nous a fallu répondre aux besoins, à des besoins identifiés, spéciaux. Je songe notamment à des logements pour épouses battues, pour anciens patients des hôpitaux psychiatriques que les hôpitaux laissent partir, mais qui en fait, ont toujours besoin d'une certaine cohésion dans leur vie quotidienne, ce que ce genre de résidence leur donne. Je songe aux célibataires sans foyer, un grave problème, les honorables députés s'en souviendront, au cours de la dernière année dans nos grandes villes, y compris une ville de la taille d'Ottawa. Donc, avec les unités que nous avons, nous essayons de rejoindre d'autres groupes, ceux qui depuis toujours ont été oubliés. Je peux également dire aux honorables députés, que les dernières statistiques du recensement montrent clairement que la population vieillissante va rendre prioritaire à l'avenir le logement des citoyens âgés dans de nombreuses parties du pays, particulièrement dans la région de l'Atlantique.

Je comprends que M. Deans diffère d'opinion avec nous sur la question du régime de protection hypothécaire. J'ose espérer le convaincre, mais d'après mon expérience, les députés ont des opinions très solides. Néanmoins, j'ai toujours de l'espoir.

[Texte]

Boivin, would you want to comment on the point that Mr. Dean raised?

Mr. Boivin: There are two points I would like to make. The first has to do with the ongoing responsibility for the maintenance and repairs of the unit, which is a quite valid one. The amendments deliberately limit any assistance, other than that to pay the mortgage, to, as you know, the heating subsidy. Other maintenance and operating costs are, indeed, the responsibilities of the owner-occupant.

• 1610

The exceptions are what you refer to as "post-occupancy repairs"; and by policy and by legislation these are strictly limited to those repairs to the initial construction that would normally be covered by any warranty of a builder throughout the various provinces of Canada—in other words, a defect in the original construction, and for the period of the warranty. The onus is definitely on the owner to maintain the property in good order.

About the level of funding, there is another issue, in that the constraints presently on the corporation to have provincial participation have led throughout the years to another under-commitment of those very funds that the Government of Canada has been prepared to put to assist these people. These are normally expressed in our statistics in units of families helped. A good example would be in 1980, when Canada was prepared to help 2,545. Because of non-provincial participation, some provinces withdrawing, we only committed a little more than 1,500. In 1981, 1,916, down to 1,352. That history has repeated itself, where we have not been able to commit the funds that have been allocated to help these people because of either the non-willingness of the provinces initially to participate or their withdrawing during the commitment year.

Mr. Deans: I am sorry, but I do not quite understand your reply to one part of my question. You are telling me the only time payment will be made for the purpose of repairs is in the event that a unit is under warranty?

Mr. Boivin: No, no, construction; Section 40. That section of the Act which we are asking to amend to allow unilateral is not the rehabilitation. We already have legislative authority in repair or rehabilitation to go unilateral. It is in the home ownership, under Section 40, that we are now tied to provincial participation; that is, construction of a new unit to be occupied by the rural or native family.

Mr. Deans: Take me through it. There is no point is pretending to understand it when I do not. Just look at the proposed section with me for a moment, if you will.

Proposed Section 34.121(1) starts on page 6 of the Bill, and it starts with the definition of "disadvantaged person". I will not read it, but it goes through the definition of "disadvantaged person". It then sets out what is intended to be meant by

[Traduction]

Monsieur Boivin, voulez-vous répondre au point soulevé par M. Dean?

M. Boivin: Il y a deux choses que j'aimerais faire valoir. Tout d'abord, il y a la question de la responsabilité permanente de l'entretien et des réparations des logements, un point tout à fait valable. C'est à dessein que l'amendement vise à limiter toute aide, autre que celle de payer l'hypothèque, à une subvention de chauffage. Les autres frais d'entretien et d'exploitation révèlent, en effet, de la responsabilité du propriétaire occupant.

Les exceptions sont ce que vousappelez «réparations après occupation», et elles sont restreintes par la politique et par la loi aux réparations à la construction initiale normalement mentionnées dans la garantie d'un entrepreneur par les diverses provinces du Canada—autrement dit, aux défauts de la construction initiale et pour la période de la garantie. Il appartient sans contredit au propriétaire de maintenir la propriété en bonne condition.

Au sujet du niveau de financement, une autre question se pose, en ce sens que les contraintes imposées présentement à la société au sujet de la participation provinciale ont entraîné au cours des ans à une diminution de l'engagement envers ces fonds mêmes que le gouvernement du Canada était disposé à offrir pour aider ces gens. Nos statistiques les révèlent habituellement dans le nombre de familles aidées; 1980 en est un bon exemple, alors que le Canada était disposé à aider 2,545 familles. Étant donné qu'il n'y a pas eu de participation provinciale, certaines provinces s'étant retirées, nous nous sommes engagés envers seulement un peu plus de 1,500 familles. En 1981, nous en avons aidé 1,916, une diminution de 1,352. L'histoire se répète, nous n'avons pu engager les fonds qui avaient été attribués pour aider ces gens parce que les provinces n'ont pas voulu participer au départ ou se sont retirées pendant l'année de l'engagement.

M. Deans: Excusez-moi, mais je ne comprends pas très bien votre réponse à une partie de ma question. Vous me dites que le seul moment où le paiement est effectué aux fins de la réparation, c'est lorsque l'unité est sous garantie n'est-ce pas?

M. Boivin: Non, non, en construction, il s'agit de l'article 40. Cet article de la loi que nous voulons modifier pour permettre une action unilatérale ne traite pas de la remise en état. Nous avons déjà l'autorité législative pour agir unilatéralement lorsqu'il est question de réparation ou de remise en état. Nous sommes liés à la participation provinciale, en vertu de l'article 40, pour la propriété de la maison, c'est-à-dire, la construction d'une nouvelle unité qui doit être occupée par une famille autochtone ou rurale.

M. Deans: Expliquez-moi cela. Cela ne sert à rien de prétendre que je comprends, alors que ce n'est pas le cas. Voyons l'article un instant, si vous le voulez bien.

L'article proposé 34.121(1) débute à la page 6 du projet de loi par une définition d'une «personne défavorisée». Je ne vais pas le lire, mais on y donne la définition d'une «personne défavorisée». On mentionne ensuite ce que signifie «prescribed»

[Text]

"prescribed", in the sense of "prescribed by regulation". It then goes to (2). *Contribution for urgent repair* is the sub on the left-hand side, showing what the purpose of it is. In this proposed section it says—without going back through it again—that a disadvantaged person may obtain assistance, even though that person is not the owner of the property:

... for the purpose of assisting in any repair of the unit if the Corporation is satisfied that the repair is urgently required for rendering the unit fit for human habitation.

It is that proposed subsection that I want to be clear about. The owner is not the disadvantaged person, but the unit is not fit for human habitation. I am assuming it is a unit—maybe I am wrongly assuming—I am assuming it is a unit that has already been occupied; it is a unit that is either being occupied or is about to become occupied; it is not a new unit. How do we guarantee that in those areas the landlord of record is not simply shirking his or her responsibilities to existing law, as it applies, whether it be the health requirements or whatever else, and is not therefore gaining access to public funds without any commensurate responsibility?

Am I clear in what I am saying?

Mr. LeBlanc: Mr. Chairman, with your permission, I would like to ask the counsel of the corporation, Madam Birtz, to take on the proposed section mentioned.

Mr. Deans: I hope I am not being ...

• 1615

Mrs. Liliana Birtz (General Counsel and Corporate Secretary): No, no, actually what this article aims to achieve, in talking about "persons, although not the owner of the unit", is to be able to deliver this program, for instance, on reserves or in certain districts where the Indians or natives do not have legal title to the land but are actually the owner of the construction, so to speak. Because they are not the owner in the true legal sense, that is why it says:

... are, in the opinion of the corporation, such that the corporation may properly, although he is not the owner of the unit, make a contribution ...

This would be restricted by regulations to those individuals, such as the natives, who under some circumstances cannot have legal title to either the land or the unit, but are effectively the owner and are inhabiting that particular residence. It is restricted to those. This is not aimed at rental units.

Mr. Deans: That may well be true. It certainly, in all fairness, does not say that. It ...

Mrs. Birtz: Regulations will say that. The draftsperson thought this was the only way it could actually be said. Especially the natives, in some circumstances cannot have title and therefore are not legally speaking the owner; those circumstances will have to be determined by the Corporation and by regulation.

[Translation]

dans le texte anglais. Le paragraphe (2) ensuite *Contribution pour réparations urgentes*, sous titre à droite de la page, donne une explication. À cet article proposé, on dit—sans le reprendre depuis le début—qu'une personne défavorisée peut obtenir de l'aide, même si elle n'est pas propriétaire:

... en vue d'aider la réparation de logement familial situé dans une région désignée, si elle estime que celle-ci s'impose d'urgence pour le rendre habitable.

C'est au sujet de ce paragraphe que j'aimerais bien obtenir des explications. Le propriétaire n'est pas une personne défavorisée, mais le logement n'est pas habitable. Je suppose qu'il s'agit d'un logement—je me trompe peut-être—qui a déjà été occupé, un logement qui a déjà été soit occupé ou qui est sur le point de l'être, il ne s'agit pas d'un logement nouveau. Comment pouvons-nous garantir que le propriétaire mentionné dans les dossiers n'essaie pas simplement de se dérober à ses responsabilités en vertu de la loi actuelle, telle qu'elle s'applique, que ce soit pour les exigences en matière de santé ou autres, et n'essaie pas par conséquent d'avoir accès à des fonds publics sans assumer de responsabilité correspondante?

Est-ce que c'est clair?

M. LeBlanc: Monsieur le président, si vous le permettez, j'aimerais demander au conseiller juridique de la Société, M^{me} Birtz, d'expliquer l'article proposé.

M. Deans: J'espère que je ne suis pas ...

Mme Liliana Birtz (avocat conseil général et secrétaire de la Société): Non, non, ce que vise vraiment cet article pour la phrase «sans que la personne soit propriétaire de ce logement», c'est pouvoir établir ce programme, par exemple, dans des réserves ou dans certains districts où les indiens ou les autochtones n'ont pas de titre légal pour le terrain, mais sont de fait le propriétaire de la construction pour ainsi dire. Étant donné que la personne n'est pas propriétaire dans le sens vraiment légal du terme, il est dit dans le projet de loi:

telles, selon la Société, que celle-ci peut bien lui consentir la contribution, sans que la personne soit propriétaire de ce logement ...

Le règlement limitera cette aide aux personnes, comme les autochtones, qui dans certaines circonstances ne peuvent avoir un titre légal pour le terrain ou le logement, mais sont effectivement le propriétaire et habitent cette résidence particulière. L'aide est limitée à ces personnes. Elle ne vise pas les logements loués.

M. Deans: Peut-être, mais en toute honnêteté, ce n'est pas ce que le texte dit. Il ...

Mme Birtz: C'est ce que dira le règlement. Le rédacteur a cru que c'était la seule façon de le dire. Les autochtones surtout, dans certains cas, n'ont pas de titre légal; légalement parlant ils ne sont propriétaires. La société et le règlement devront définir ces circonstances.

[Texte]

The Chairman: So they would not be applicable to any other part of the population.

Mrs. Birtz: No, this section will not be applicable to rental housing.

Mr. Deans: Okay, you will surely agree with me then that that is not what it says. That may well be how it will be defined in the regulation, but the regulation will have to be written in such a way that it will much more narrowly define the objective than the clause of the Bill itself is.

Mrs. Birtz: Exactly. The only reason it was necessary to put in the words "although he is not the owner of the unit", is because technically and legally these people are not the owners of the unit. This whole program is restricted to the northern section and to Indians who are on reserve, and according to the Indian Act.

Mr. Deans: I do not have any reserves in my riding but let me just ask you then under what . . .

The Chairman: You are over your time limit here.

Mr. Deans: I will be very brief. One very small question.

The Chairman: Okay.

Mr. Deans: Under what authority would a resident non-owner be able to undertake repairs without the owner's consent?

Mrs. Birtz: In many cases the Crown is the owner of the land and in some cases the bands are.

Mr. Deans: We are not talking about the land. We are talking about the real property, the house itself. It says to make it "fit for . . . habitation", to make it fit to be lived in. We are not talking about the land.

Mrs. Birtz: The immovable takes the land and the construction on it, unless you have some kind of leasehold agreement that you would be the owner of the unit, but some of these people, do not even have leasehold agreements.

Mr. Deans: You are not answering my question. Under what condition, under what prescribed condition, would a person residing in a property that they do not own, be legally able to undertake major repairs to the property? Under what legal condition could they do that?

Mrs. Birtz: Indians on reserves.

Mr. Deans: On reserves.

Mrs. Birtz: Definitely.

Mr. Deans: Okay.

Mrs. Birtz: This is what this legislation is trying to cover.

The Chairman: Those of us who have reserves in our constituencies understand this quite clearly. It is a problem, Mr. Deans—I know in my area—getting loans to people who may not be on good terms with the band council; the band council does not put them on a list to get housing assistance. Now, hopefully, with this system, these individuals will be able

[Traduction]

Le président: Par conséquent, cette disposition ne s'appliquera pas à d'autres secteurs de la population.

Mme Birtz: Non, elle ne s'appliquera pas aux logements locatifs.

M. Deans: Bien, vous conviendrez avec moi que ce n'est pas ce que le projet de loi dit. Ce sera peut-être de cette façon que le règlement le définira, mais le règlement devra définir l'objectif visé de façon beaucoup plus étroite que l'article du projet de loi.

Mme Birtz: Exactement. La seule raison pour laquelle il a été nécessaire de mentionner «sans que la personne soit propriétaire de ce logement», c'est que techniquement et légalement ces personnes ne seront pas les propriétaires du logement. L'ensemble du programme est limité à la partie nord et aux indiens qui se trouvent dans la réserve en conformité de la Loi sur les indiens.

M. Deans: Je n'ai pas de réserves dans ma circonscription, mais permettez-moi de vous demander en vertu de quoi . . .

Le président: Vous avez dépassé votre temps de parole.

M. Deans: Je serai très court. Une toute petite question.

Le président: Bien.

M. Deans: En vertu de quelle autorité un résident non propriétaire pourrait-il entreprendre des travaux sans le consentement du propriétaire?

Mme Birtz: Dans bien des cas, l'État est propriétaire du terrain, dans d'autres, ce sont les banques.

M. Deans: Nous ne parlons pas de terrain. Nous parlons de la propriété même, du logement lui-même. Le projet de loi stipule «pour le rendre habitable», pour le rendre habitable afin qu'on puisse y vivre. Il n'est pas question de terrain.

Mme Birtz: L'immobilier signifie le terrain et la construction que l'on y a construite, à moins qu'il y ait un quelconque accord de tenure à bail établissant que vous êtes le propriétaire du logement, mais certaines de ces personnes n'ont même pas d'accord de tenure à bail.

M. Deans: Vous ne répondez pas à ma question. En vertu de quelle condition, de quelle condition prescrite, une personne qui réside dans une propriété qui ne lui appartient pas, peut-elle légalement entreprendre des travaux importants à cette propriété? En vertu de quelle condition légale peut-elle le faire?

Mme Birtz: Les indiens dans les réserves.

M. Deans: Dans les réserves.

Mme Birtz: Définitivement.

M. Deans: Bien.

Mme Birtz: C'est ce que le texte de loi essaie d'englober.

Le président: Ceux parmi nous qui comptent des réserves dans nos circonscriptions le comprennent très bien. Il est difficile, monsieur Deans—je sais que ce l'est dans ma région—d'obtenir des prêts pour des personnes qui ne sont peut-être pas en bon terme avec le Conseil de bande. Le Conseil de bande ne les inscrit pas sur la liste qui leur permet-

[Text]

to come directly to CMHC. That is my understanding of it. Am I correct? This program does not apply outside of reserves.

Mrs. Birtz: Not this particular section.

Mr. Ethier: We are going to have to say that.

Mr. Deans: It says that in a designated area . . .

• 1620

Mrs. Birtz: —a designated area or a disadvantaged person occupying . . . , where it says “in the opinion of the Corporation”. You could either leave it to the opinion of the corporation or you could actually have regulations stipulating that.

Mr. Deans: I hope it does what you say it does.

Mrs. Birtz: And it will because the area will have to be stipulated. As you notice, it says “in a designated area”. Every time you see the words “designated area”, by definition in accordance with the previous section and the definitions, designated means designated by Governor in Council.

The Chairman: Mr. Taylor.

Mr. Taylor: Yes. I would like to pursue that just a little bit. On the reserves, an Indian is assigned an area and a house, and for all practical purposes that is his area, but he does not own the land. I can understand why this is necessary, except that the unit bothers me somewhat, because normally that family is considered the owner of that unit but they do not own the land.

And that also brings me to the next point, and maybe you could answer them both at once. Outside of the reserve, I have in my area a large number of people who own their house but it is on former mine property. They may have a 99-year lease. The mine will not sell them the land. And there we have a number of widows and disabled people. They never get title because they do not own the land, but they do own the house. Outside the reserve, would that qualify?

Mrs. Birtz: It could qualify, yes.

Mr. Taylor: And on the reserve, even though it says unit, the fact they do not own the land, they would still qualify?

Mrs. Birtz: Yes.

Mr. Taylor: Would it not be better to say “owner of the land” there rather than the unit, or would that create other problems?

Mrs. Birtz: This is an amendment to the NHA, and because of the definitions, both at the beginning of the present legislation and definitions that are introduced here, it would have an impact, because words have been used throughout the Act properly defined. It would probably confuse rather than clarify. This would have to be all clarified through regulations.

[Translation]

trait d'obtenir une aide au logement. Nous espérons qu'avec ce système, ces personnes pourront s'adresser directement à la SCHL. Voilà ce que je crois comprendre. Ai-je raison? Ce programme ne s'applique pas à l'extérieur des réserves.

Mme Birtz: Pas cet article.

M. Ethier: Il nous faudra le mentionner.

M. Deans: On mentionne que dans une région désignée . . .

Mme Birtz: . . . une région désignée ou une personne défavorisée qui occupe . . . où l'on dit: «selon la Société». On peut soit laisser l'expression «selon la Société», soit le stipuler dans les règlements.

M. Deans: J'espère que cela fait ce que vous dites.

Mme Birtz: Ce le fera, car la région devra être stipulée. Vous remarquez qu'il est question d'une «région désignée». Chaque fois que vous voyez les termes «région désignée», par définition, conformément à l'article précédent et aux définitions, «désignée» signifie désignée par le gouverneur en conseil.

Le président: Monsieur Taylor.

M. Taylor: Oui. Je poursuivrai un tout petit instant. Dans les réserves, un Indien se voit donner une région et une maison et, à toutes fins pratiques, c'est sa région, mais il n'est pas propriétaire du terrain. Je comprends pourquoi cela est nécessaire sauf que l'unité m'ennuie quelque peu, car, normalement, cette famille est considérée comme étant propriétaire de l'unité sans toutefois être propriétaire du terrain.

Cela m'amène également au point suivant, et vous pourriez peut-être répondre aux deux à la fois. En dehors de la réserve, j'ai dans ma région un grand nombre de personnes propriétaires de leur maison sur une propriété appartenant à une mine. Ils ont peut-être un bail de 99 ans. La mine ne veut pas leur vendre le terrain. Nous avons un certain nombre de veuves et de personnes handicapées. Ils n'ont jamais obtenu le titre, car ils ne sont pas propriétaires du terrain, mais ils sont propriétaires de la maison. En dehors de la réserve, cela s'appliquerait-il?

Mme Birtz: Ce serait possible, oui.

M. Taylor: Et sur la réserve, même s'il s'agit d'unité, bien qu'ils ne soient pas propriétaires du terrain, y auraient-ils droit?

Mme Birtz: Oui.

M. Taylor: Ne serait-il pas mieux de dire «propriétaire du terrain» plutôt que de l'unité, ou cela créerait-il d'autres problèmes?

Mme Birtz: C'est un amendement à la Loi nationale sur l'habitation et, du fait des définitions données au début du projet de loi et de ces définitions-ci, cela aurait une incidence parce que l'on a utilisé des termes convenablement définis tout au long de la loi. Cela aurait tendance à rendre les choses plus confuses que plus claires. Il faudrait que tout soit clarifié par voie de réglementation.

[Texte]

Mr. Taylor: Well, as long as that part is understood. I am very happy with this because these other people were normally left out entirely, both on the reserve and off the reserve. Even the Alberta program, which is quite good for widows, they must have title to that place, and if they do not own the land they cannot get a thing.

Mrs. Birtz: That is exactly the reason this was introduced.

Mr. Taylor: I think this is a real good point.

Now, the other thing that bothers me a little is, of the total amount of money available, how is that allotted to each province? Is it on a per capita basis, or as a province, or by application?

Mr. Boivin: The corporation annually in terms of its budget, and based on the most up-to-date statistical data, identifies needs across Canada, both in terms of incomes and in terms of the quality of housing, and distributes the budget accordingly. Each community is then assessed in a similar manner in terms of what the needs of that community are through the various provincial monitoring committees we have.

Mr. Taylor: Is every part of a province included, or is some excluded, rural?

Mr. Boivin: Rural is defined as a population of 2,500 or less. But under the new program we would include up to 5,000 and allocate 10% of the unit to those communities between 2,500 and 5,000.

Mr. Taylor: Whether it was incorporated or not.

Mr. Boivin: Yes.

Mr. Taylor: That is good.

The other part is, what is the ratio between the amount you allow for reserves and the amount you allow outside of reserves?

Mr. Boivin: Of the 1983 activity, of a total RNH unit, and I am including the RRAP—the rehabilitation, emergency repair, the Section 40 . . . you have on reserve roughly 2,400 units as compared to a total, for the total of Canada, of 24,000. So I would say about 10%.

Mr. Taylor: Are on reserves?

Mr. Boivin: On reserve. On reserve RRAP; that is the rehabilitation.

• 1625

Mr. Taylor: You mentioned the RRAP. Is this tied in with the RRAP program?

Mr. Boivin: That is correct. It is the rural RRAP, but a portion of that is allocated to on reserve.

Mr. Taylor: Oh yes. But is this money allotted here part of the RRAP budget?

Mr. Boivin: The money that is allocated to . . .

Mr. Taylor: Yes.

[Traduction]

Mr. Taylor: Ma foi, à condition que l'on comprenne cette partie. Cela me va très bien parce que ces autres personnes seraient normalement complètement laissées de côté, tant dans les réserves qu'en dehors des réserves. Même le programme albertain, qui est très bon pour les veuves, oblige à ce qu'elles soient propriétaires de l'endroit; si elles ne sont pas propriétaires, elles ne peuvent rien obtenir.

Mme Birtz: C'est exactement la raison pour laquelle on a ajouté cela.

Mr. Taylor: Je crois que c'est un très bon point.

Maintenant, il y a autre chose qui m'ennuie un peu, c'est que je ne comprends pas très bien combien on accorde à chaque province sur le total des sommes disponibles? Est-ce par tête, par province ou sur demande?

Mr. Boivin: Normalement, la société dans son budget annuel se fonde sur les statistiques les plus récentes pour identifier les besoins dans tout le Canada, tant pour ce qui est des revenus et de la qualité du logement que pour la façon dont les sommes sont réparties. Chaque collectivité se voit alors évaluée de façon similaire pour ce qui est de ses besoins par les divers comités de contrôle provinciaux.

Mr. Taylor: Inclut-on l'ensemble de la province ou en exclut-on certaines parties?

Mr. Boivin: Par rurale, on entend une population de 2,500 personnes ou moins. Mais, aux termes du nouveau programme, nous incluirions jusqu'à 5,000 personnes et donnerions 10 p. 100 de l'unité aux collectivités de 2,500 à 5,000 personnes.

Mr. Taylor: Qu'elle soit constituée en société ou non.

Mr. Boivin: Oui.

Mr. Taylor: C'est bien.

Maintenant, quel est le rapport entre la somme autorisée pour les réserves et la somme autorisée en dehors des réserves?

Mr. Boivin: Sur l'activité de 1983, sur le total des logements ruraux et autochtones, et j'inclus le programme d'aide à la remise en état des logements, l'article 40—you avez dans les réserves environ 2,400 unités sur un total de 24,000 au Canada. Je dirais donc environ 10 p. 100.

Mr. Taylor: Dans les réserves?

Mr. Boivin: Dans les réserves. Le Programme d'aide à la remise en état des logements dans les réserves.

Mr. Taylor: Vous avez parlé du programme d'aide à la remise en état des logements. Est-ce lié à ce programme?

Mr. Boivin: C'est exact. Il s'agit du Programme de remise en état des logements dont une partie touche les réserves.

Mr. Taylor: C'est vrai mais cet argent fait-il partie du budget du Programme de remise en état des logements?

Mr. Boivin: L'argent qui est affecté à . . .

Mr. Taylor: Oui.

[Text]

Mr. Boivin: Yes. That is taken out of the rehabilitation envelope, yes.

Mr. Taylor: Oh, I see. So the money that is allotted here and in the Act is not really solely for these rural houses?

Mr. Boivin: For the rehabilitation?

Mr. Taylor: The RRAP covers far more than just what we are dealing with here.

Mr. Boivin: Oh yes, very much so.

Mr. Taylor: Is there a proportion of that RRAP program that is taken out, or how do you divide it? How are we able to find out how much is available in this program?

Mr. Boivin: For the total of the RRAP program?

Mr. Taylor: No, the total of the rural and native programs.

Mr. Boivin: The total of RNH units in 1983 was 24,800 units. Of these, Section 40, which is the home ownership component, was roughly 1,200; urban native, 517; on-reserve rehabilitation, 2,362, close to 2,400; RRAP, which is the rural RRAP, close to 19,000 units; and emergency repair, about 1,400 units.

Mr. Taylor: So really this is not a whole program separate from RRAP then?

Mr. Boivin: From the RNH, Rural and Native Housing—which includes RRAP—no. It is included in the overall envelope and given its share.

Mr. Taylor: I did not realize that. I thought this was going to be a separate program with a budget assigned separately to CMHC so when applications came in for this one they would be considered from that particular budget.

Mr. Boivin: We would allocate a special budget out of the RNH program for on reserve and we would keep it there, unless at the end of the year it would not be taken up and then of course we would have the flexibility to reallocate it.

Mr. Taylor: So if a person already had a loan from RRAP they could not qualify under this.

Mr. Boivin: On reserve, you mean?

Mr. Taylor: No, off the reserve.

Mr. Boivin: They would not be able to touch that reserve budget unless at the end of the year there would be reallocation because it is not all taken up. We would earmark that budget for on reserve.

Mr. Taylor: Yes, but the part that is off the reserve . . .

Mr. Boivin: Yes?

[Translation]

M. Boivin: Oui. Qui est sorti de l'enveloppe de remise en état, oui.

M. Taylor: Oh, je vois. Donc, l'argent ici et dans la loi n'est pas en fait seulement pour ces logements ruraux?

M. Boivin: Pour la remise en état?

M. Taylor: Le Programme d'aide à la remise en état des logements couvre beaucoup plus que ce dont nous traitons ici.

M. Boivin: Oh oui, certainement.

M. Taylor: Prend-on une part de ce programme d'aide ou comment le divise-t-on? Comment peut-on savoir ce qu'offre ce programme?

M. Boivin: Pour le total du Programme d'aide à la remise en état des logements?

M. Taylor: Non, le total du Programme des logements ruraux et autochtones.

M. Boivin: Le total des logements ruraux et autochtones en 1983 s'élevait à 24,800 logements. Là-dessus, l'article 40, qui est l'élément sur la propriété, représentait environ 1,200 logements; urbains et autochtones, 517; remises en état dans les réserves, 2,362, près de 2,400; Programme d'aide à la remise en état des logements, qui est le programme rural, près de 19,000 unités; et, pour les réparations d'urgence, environ 1,400 unités.

M. Taylor: Donc, en fait, il ne s'agit pas d'un programme entière distinct du Programme d'aide à la remise en état des logements?

M. Boivin: Pour le Programme des logements ruraux et autochtones, qui inclut le Programme d'aide à la remise en état des logements, non. Il est inclus dans l'enveloppe générale et représente une partie de cette enveloppe.

M. Taylor: Je n'avais pas compris cela. Je croyais qu'il allait s'agir d'un programme distinct avec un budget distinct, si bien que les demandes auraient touché ce budget particulier.

M. Boivin: Nous réservions un budget spécial du Programme des logements ruraux et autochtones pour les réserves et nous le garderions sauf si, à la fin de l'année, il n'avait pas été utilisé et qu'il pourrait ainsi être réaffecté.

M. Taylor: Si quelqu'un donc a déjà un prêt dans le cadre du Programme d'aide à la remise en état des logements, il ne peut présenter de demande dans le cadre de ce programme.

M. Boivin: Dans les réserves, vous voulez dire?

M. Taylor: Non, en dehors des réserves.

M. Boivin: Il ne pourrait pas toucher à ce budget dans les réserves sauf si à la fin de l'année, il y avait une réaffectation car, tout n'est pas utilisé. Nous réservions ce budget pour les habitations dans les réserves.

M. Taylor: Oui, mais la partie qui n'est pas dans la réserve . . .

M. Boivin: Oui?

[Texte]

Mr. Taylor: —if they already had a loan or work done by RRAP, they are now disqualified under this program?

Mr. Boivin: For the on reserve?

Mr. Taylor: No, off reserve.

Mr. Boivin: Off reserve have access to the rural RRAP program right now.

Mr. Taylor: Yes.

Mr. Boivin: They would not need the provisions of this new Act to access that; they now have access to that program.

Mr. Taylor: So what people off the reserve then are going to have access to this program? Only where the RRAP does not apply? Is that the idea?

Mr. Boivin: They would have access to the home ownership part, which they do not have right now, in a unilateral way in those provinces that do not participate.

Mr. Taylor: But in provinces like Alberta that participate . . . RRAP is available in the Drumheller Valley. Will this program also be available to disabled persons in the Drumheller Valley?

Mr. Boivin: The new program will, but the existing program also does. So they would not require those amendments to have access to rural RRAP; they would have requirements through those amendments to access home ownership, as opposed to rehabilitation of their own home.

Mr. Taylor: Until now, where the provinces have participated, do you have a list of the amount that was spent in each province and in each area or each province for rural and native housing?

Mr. Boivin: Are you including only the home ownership or the rehabilitation part of it?

Mr. Taylor: Both; they both come under Rural and Native Housing.

Mr. Boivin: We have these tables. We certainly would be pleased to make them available to the Hon. Member. I could not provide them here today.

Mr. Taylor: But they are available?

Mr. Boivin: They are available, yes.

Mr. Taylor: I would appreciate having that.

Mr. Boivin: We can make arrangements.

Mr. Taylor: Thank you.

The insertion of RRAP here bothers me a little, but I will have to give that a little further study.

The other part: Will that table you have show the amount contributed by each province as well?

[Traduction]

M. Taylor: . . . s'ils ont déjà un prêt ou si le Programme d'aide à la remise en état des logements a permis d'effectuer un travail, il se trouve maintenant disqualifié aux termes de ce programme?

M. Boivin: Pour les logements dans les réserves?

M. Taylor: Non, en dehors des réserves.

M. Boivin: En dehors des réserves, ils ont accès au Programme d'aide à la remise en état des logements ruraux.

M. Taylor: En effet.

M. Boivin: Ils n'auraient pas besoin des dispositions de cette nouvelle loi pour y avoir accès; ils y ont déjà accès aujourd'hui.

M. Taylor: Alors, quand les gens n'habitent pas dans les réserves auront-ils accès à ce programme? Seulement lorsque le programme ne s'applique pas? C'est cela l'idée?

M. Boivin: Ils auraient accès à l'élément d'aide aux propriétaires occupants, alors qu'ils ne l'ont pas actuellement, de façon unilatérale dans les provinces qui ne participent pas.

M. Taylor: Mais dans les provinces comme l'Alberta qui participent . . . Le programme d'aide est offert dans la Vallée Drumheller. Ce programme sera-t-il également offert aux personnes handicapées dans la Vallée Drumheller.

M. Boivin: Le nouveau programme, oui, mais le programme actuel leur est également offert. Ces amendements ne sont donc pas utiles pour leur donner accès au Programme d'aide à la remise en état des logements ruraux; par ces amendements, ils pourraient devenir propriétaires occupants plutôt que de simplement bénéficier d'un Programme d'aide à la remise en état de leurs logements.

M. Taylor: Jusqu'à aujourd'hui, lorsque les provinces ont participé, avez-vous une liste des sommes dépensées dans chaque province et dans chaque région de chaque province pour les logements ruraux et autochtones?

M. Boivin: Incluez-vous seulement les propriétaires occupants ou également l'Aide à la remise en état?

M. Taylor: Les deux, ils sont l'un et l'autre couverts par les logements ruraux et autochtones.

M. Boivin: Nous avons ces tableaux. Nous serions certainement heureux de les mettre à la disposition du député. Je ne les ai pas aujourd'hui sous la main.

M. Taylor: Mais ils existent?

M. Boivin: Certainement.

M. Taylor: Je vous serais reconnaissant de me les communiquer.

M. Boivin: C'est très possible.

M. Taylor: Merci.

L'insertion du Programme d'aide à la remise en état des logements m'inquiète un peu mais je crois qu'il faudra que j'y réfléchisse à nouveau.

Ce tableau que vous avez montre-t-il les sommes apportées par chaque province?

[Text]

Mr. Boivin: Under the home ownership, Section 40?

Mr. Taylor: Under the Rural and Native Housing, the rural part... The provinces do not contribute anywhere to the natives, do they?

• 1630

Mr. Boivin: In the residential rehabilitation, no; in the Section 40, home ownership, yes. We will provide you with these figures.

Mr. Taylor: Yes. Now that the federal government is going to go alone, possibly, you mentioned there are two conditions where the province could still come in bilaterally. Those two conditions are: first, commitment to the objectives, which is understandable; and second, 25% contribution.

Now, say the Province of Alberta is prepared to come in and they will contribute 25%. Will that be taken off the amount allotted to Alberta? Will there be a penalization because that province contributes?

Mr. Boivin: No.

Mr. Taylor: No. So if a province does not contribute, they are really the loser.

Mr. Boivin: That is correct.

Mr. Taylor: That is the way it works. Good.

Do you have a figure which is going to be available this fiscal year on rural and native housing?

Mr. LeBlanc: Mr. Chairman, I think it might be useful for the committee if in fact we were to bring to the committee tables showing the breakdowns and responding to the Hon. Member's questions, but also I think it could be quite useful for everyone. I know that when I can read the statistic I am given I find I am usually impressed by the large amounts that go into housing and to those most in need. But I think it would be very useful, especially since there is an obvious interest in this program.

Mr. Taylor: I would appreciate that.

There is one other problem arising out of what Mr. Deans mentioned. I think you mentioned it is limited to initial repairs after the warranty expires. Is that what you said?

Mr. Boivin: No, I said the repairs during the warranty period, usually five years, which are normally covered by a warranty, which are usually tied to a defect in the construction as opposed to the lack of maintenance by the home owner.

Mr. Taylor: So you are not taking on the responsibility of the contractor for defects in construction.

Mr. Boivin: In those cases where there is no contractor—that is, under a warranty program... we would indeed, yes, be acting as a contractor for warranty purposes.

Mr. Taylor: I did not follow that. I am a disabled person and I hire a contractor to put a roof on my house, and he makes a poor job of it. Now, under the warranty, he is

[Translation]

M. Boivin: Aux termes du Programme d'accès à la propriété, de l'article 40?

M. Taylor: Aux termes du Programme de logements ruraux et autochtones, la partie rurale... Les provinces n'apportent aucune contribution aux autochtones, n'est-ce pas?

M. Boivin: Pour la rénovation des logements rien mais pour l'accès à la propriété, au titre de l'article 40, oui. Nous vous communiquerons ces chiffres.

M. Taylor: D'accord. Puisqu'il est question que le gouvernement fédéral agisse indépendamment, vous avez dit que les provinces pourraient néanmoins participer mais à deux conditions: premièrement qu'elles s'engagent à respecter les objectifs, ce qui va de soi, et deuxièmement qu'elles contribuent à raison de 25 p. 100.

L'Alberta est prêt à verser ces 25 p. 100. Est-ce que ces 25 p. 100 seront défalcés des montants qui lui sont dus, ce qui reviendrait à une espèce de pénalisation?

M. Boivin: Non.

M. Taylor: Dans ce cas les provinces qui ne contribuent rien perdent.

M. Boivin: C'est exact.

M. Taylor: D'accord.

Avez-vous des chiffres pour l'année en cours relativement aux logements ruraux et aux logements pour autochtones.

M. LeBlanc: Nous pourrions vous soumettre des tableaux présentant une ventilation des dépenses, ce qui intéressera sans doute tout le monde. J'ai toujours été impressionné par les montants importants consacrés aux logements et plus particulièrement à ceux qui en ont le plus besoin. Ces tableaux vous seront certainement utiles, d'autant plus que c'est un programme qui vous intéresse.

M. Taylor: Excellente idée.

Si j'ai bien compris ces montants doivent couvrir les premières réparations après l'expiration de la garantie.

M. Boivin: Non, il s'agit des réparations pendant la période de garantie qui est d'habitude de cinq ans; cette garantie est valable en cas de vice de construction mais non pas si c'est le propriétaire qui a mal assuré l'entretien.

M. Taylor: Vous n'endossez donc pas les responsabilités de l'entrepreneur en cas de vice de construction?

M. Boivin: Lorsqu'il y a une garantie et pas d'entrepreneur, c'est nous qui couvrons la garantie.

M. Taylor: Je ne vous suis pas très bien. Supposons que je suis une personne handicapée et que j'engage un entrepreneur pour poser un toit sur ma maison et que le travail est mal fait. D'après la garantie, c'est l'entrepreneur qui doit assurer les

[Texte]

required to come back and repair that. Now, do you mean to say you are going to take on that responsibility?

Mr. Boivin: Under new construction.

Mr. Taylor: Yes, new construction.

Mr. Boivin: So it is a new construction. In our Rural and Native Housing Program, wherever there are in a community contractors who are indeed warranted, we would insist they be warranted and that they cover those types of repairs.

Mr. Taylor: But that is if I do not—

Mr. Boivin: In smaller communities where there is a small non-profit contractor who cannot be warranted, these and only these are the types of repairs we would be prepared to look at.

Mr. Taylor: That is excellent, because I have had cases where persons were not covered by warranty and defects, and they were left holding the bag and they were just not able to handle it. But certainly, where the contractor is under warranty, he should be required to do this. We should not be doing this with public money. I just wanted to get that part clear.

The only other point I wanted to clear at this time was the point about the home ownership. The honourable lady gave us the information that where the person cannot own the land, where he has a lease on the land but owns the house, he would not be disqualified under the rural part or under the native part. Is that right?

Thank you.

The Chairman: Thank you, Mr. Taylor.

Mr. Ethier.

Mr. Ethier: Thank you, Mr. Chairman. I just wanted to pursue Mr. Deans' question of a while ago.

When you talk of those occupants who are not owners outside of reserves, many of them live in houses which were repossessed by financial institutions or banks, and often they live in units which are unfit for human habitation. Would these so-called financial owners not be qualified to obtain such help from the . . . ?

• 1635

Mr. Boivin: I do not think the amendment being sought here is for the purpose of aiding those who could acquire title to the land, in this particular case, from the financial institution, but rather for those cases, either on reserve or off reserve, where land title is not clear, where it is owned by the province, not registered, and it would take years to obtain title.

In the case to which you are referring, where the title to the land is owned by a financial institution, we would ask that a transfer of the title of the land be made to the individual. It would be in that individual's interest to own equally the land and the house and it is possible by law.

[Traduction]

réparations. Est-ce que c'est bien vous qui serez responsable en pareil cas?

M. Boivin: S'il s'agit d'une nouvelle construction.

M. Taylor: Oui il s'agit bien d'une nouvelle construction.

M. Boivin: Au titre du Programme de logements ruraux et de logements pour les autochtones, les entrepreneurs locaux qui offrent des garanties doivent eux-mêmes assurer les réparations en cas de vice de construction.

M. Taylor: Et si moi je . . .

M. Boivin: Nous garantissons les réparations uniquement dans les petites agglomérations où travaillent des petits entrepreneurs sans but lucratif qui ne peuvent pas offrir de garantie.

M. Taylor: C'est très bien car je connais des cas de personnes qui n'avaient pas de garanties et se sont retrouvées avec un travail mal fait sans pouvoir se débrouiller. Lorsque l'entrepreneur a lui-même une garantie, c'est lui qui devrait être tenu d'effectuer les réparations. Ce n'est pas à l'État d'intervenir en pareil cas. C'est ce que je voulais tirer au clair.

Je voulais également m'assurer quant à la propriété des maisons. La dame avait dit que lorsqu'une personne loue un terrain mais possède la maison, elle pourrait néanmoins bénéficier des dispositions du Programme pour les logements ruraux et le logement aux autochtones. Est-ce bien exact?

Merci.

Le président: Merci monsieur Taylor.

Monsieur Ethier.

M. Ethier: Merci monsieur le président. Je voudrais reprendre la question posée par M. Dean.

Parmi les personnes ne possédant pas de maisons en dehors des réserves, bon nombre vivent dans des logements qui ont été saisis par des institutions financières ou des banques et qui sont souvent dans un état de délabrement qui les rend insalubres. Est-ce que ces personnes ne pourraient pas obtenir de l'aide au titre du programme?

M. Boivin: Je ne crois pas que l'amendement aurait pour but d'aider ceux qui pourraient acquérir un titre de propriété auprès des institutions financières, mais plutôt les personnes qui devraient attendre des années pour obtenir un tel titre sur des propriétés situées dans les réserves ou à l'extérieur de celles-ci et où le titre en question n'est pas explicite, étant entre les mains de la province ou n'étant pas inscrit aux registres fonciers.

Dans les cas dont vous parlez, où des institutions financières détiennent les titres de propriété, nous demandons que la propriété en question soit transférée aux particuliers. En effet, cela serait à l'avantage de cette personne de posséder le terrain ainsi que la maison et c'est d'ailleurs fort possible aux termes de la loi.

[Text]

Perhaps Mrs. Birtz could answer more fully.

Ms Birtz: I think it was explained that it is not the intent of the program, as Mr. Deans mentioned, to relieve landlords of their responsibility. Really, the intent of this provision is to permit those who cannot obtain title, as was explained by Mr. Boivin—because the band council owns it, the government owns it, or it is on reserve—these people who actually are responsible for the total upkeep of the house, to be able to benefit from the programs of the NHA.

In the case you mentioned, you would think the rightful owner, the legal owner, is the one who is really responsible for the upkeep of the house and therefore that person, or that institution, or corporation, would have to be held responsible for . . .

Mr. Ethier: Very well, I understand that, but let us say that they do not assume the responsibility—as they do not right now, we see too much of that. If the so-called landlord applies for assistance, would it be granted to him? The beneficiary would be the owner, the financial institution.

Ms Birtz: I will let Mr. Boivin answer that, but in some instances you do have rental law.

Mr. Boivin: These amendments deal with things CMHC is not able to do. We do have a landlord rehabilitation program, which assists a landlord in upgrading the housing. They have to put 50% on the dollar and they have to enter into an agreement with CMHC so that, in relation to the benefit of that government assistance, they do not keep that, they pass it on to the tenant, they do not pass it on in rent increases. So there are controls on the landlord RRAP. We do have right now a landlord RRAP program, but we insist that whatever benefits are derived from federal assistance indeed go to the tenant and not to the owner, or home owner, who could basically pocket the money or increase the rents.

Mr. Ethier: Thank you.

The Chairman: Thank you. I will just ask a supplementary on that. Where you assist a land owner under the conditions you have outlined, where the rent remains the same, how long, for example, would the rent remain the same on one of these units that you helped an absentee landlord upgrade in a building? You do it under the condition that these units remain at a given rental for the next year or two, but how does that last, or how long do the regulations require it to last?

Mr. Boivin: We enter into an agreement. The landlord can pass on in increased rents the share that is paid by the landlord. As to the share that is paid by the Canadian taxpayer, that agreement lasts for five years when he is in control and he has to earn it. It is forgivable every year and, should the agreement not be met, we would insist on a reimbursement of that assistance.

[Translation]

Peut-être M^{me} Birtz pourrait-il vous expliquer cette question dans les détails.

Mme Birtz: Comme l'a dit M. Deans, le but du programme n'est pas d'enlever leur responsabilité aux propriétaires mais bien de permettre à ceux qui ne peuvent obtenir un titre de propriété et qui sont vraiment responsables de l'entretien de la maison de pouvoir profiter des programmes de la Loi nationale sur l'habitation. M. Boivin a en effet parlé des cas où le Conseil de bande où le gouvernement possède le titre ou bien dans le cas où la propriété en question se trouve dans une réserve.

Dans le cas que vous avez mentionné, le propriétaire légitime est celui qui est vraiment responsable de l'entretien de la maison et c'est donc cette personne, cette institution ou cette société qui devrait être responsable de . . .

M. Ethier: Je comprends cela, mais prenons le cas où cette responsabilité n'est pas assumée, et nous en connaissons beaucoup d'exemples à l'heure actuelle. Si le propriétaire demande une telle aide, celle-ci lui sera-t-elle accordée car le bénéficiaire sera évidemment le propriétaire, c'est-à-dire l'institution financière.

Mme Birtz: Je vais demander à M. Boivin de répondre à cette question; cependant, il ne faut pas oublier que dans certains cas il existe une loi sur les loyers.

Mr. Boivin: Ces amendements à la Loi permettent de réaliser certaines choses qui ne sont pas actuellement possibles. Nous avons des programmes de rénovation s'adressant aux propriétaires. Ceux-ci peuvent en effet conclure une entente avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement et ils peuvent obtenir 50 p. 100 d'aide lors de rénovations. Cependant, le gouvernement impose certaines restrictions en matière d'augmentation de loyer. C'est le cas actuellement du Programme PAREL. Dans le cadre de ce programme, toutes les retombées provenant de l'aide financière du gouvernement fédéral vont au locataire, et non au propriétaire. Sans de telles restrictions, ce dernier pourrait très bien empocher l'argent ou tout simplement augmenter le loyer.

Mr. Ethier: Merci.

Le président: Merci. J'aimerais poser une question complémentaire. Pendant combien de temps le loyer d'un logement ainsi rénové ne peut-il augmenter? S'agit-il d'un ou deux ans? Que prévoient les règlements?

Mr. Boivin: Nous signons une entente avec le propriétaire. Celui-ci peut augmenter les loyers en proportion du montant qu'il a dépensé lui-même pour les rénovations. Quant à la part contribuée par le gouvernement, c'est-à-dire par les contribuables canadiens, elle fait l'objet donc d'une entente portant sur une période de cinq ans. Si le propriétaire ne respecte pas les conditions de cette entente, le gouvernement peut insister afin d'obtenir un remboursement de cette aide financière.

[Texte]

The Chairman: Thank you. Mr. Darling.

Mr. Darling: Thank you, Mr. Chairman. There seems to be some confusion, which I am trying to get straightened out. The RRAP program has been with us for some period of time; money is available there and it is repairing privately owned homes, owner occupied homes.

• 1640

This has carried on, and in my view has been one of the very fine programs, Mr. Minister, that your department administers. But this new plan is for owner-occupied homes; it is for native, for non-native people in the rural areas. Is that not correct?

Mr. LeBlanc: Yes, although in this case some emergency repairs that are undertaken. But I agree: RRAP has been with us since 1975, and I think it would be useful if we were to give the committee a clear description and then the expenditure pattern on each of the programs.

Mr. Darling: That would certainly clarify it. I think Mr. Deans was wondering and I certainly was too . . . Under the RRAP, there is—if you could give us the maximum available and the forgiveable portion which is still there, and also the current interest rates on it, that would certainly clarify it for a lot of us. Could we have that?

MR. LeBlanc: Sure. Yes.

Mr. Darling: I thought the officials might have had it right at the tip of their fingers.

Mr. Boivin: I have the forgiveable. I do not have the current interest rate. This changes . . .

Mr. Darling: Well, I know; but give or take. I am not going to pin you down as long as it is within a percentage point or so. I just wondered what it is, has been. And what is the maximum loan? How much forgiveable?

Mr. Boivin: For a home owner, the maximum loan is for \$10,000, the forgiveable is \$5,000, and the repayable portion is repaid at the borrowing rate plus a margin which I would say is in the vicinity of 13.5% to 14%. But again, this is a ball-park figure. I could certainly recheck that to make sure by tomorrow we have the accurate figure.

Mr. Darling: No, that is fine. That is excellent. That clarifies that.

Now, on the home ownership under the new plan, as I understand it, some native people, especially Métis people, who are not allowed to build on—I assume are not allowed to build on the reserves—build off the reserves and get title to the property. I am just wondering what the down payment is on that. I understand “sweat equity”, so-called, could be used, and maybe a minimum down payment, give or take under \$1000 is—in my riding, in certain cases, \$500.

[Traduction]

Le président: Merci. Monsieur Darling.

M. Darling: Merci, monsieur le président. J'essaie de bien comprendre les choses qui me semblent assez confuses. Le programme PAREL en question existe depuis quelque temps. L'aide financière sert à la rénovation de maisons particulières occupées par le propriétaire.

Monsieur le ministre, à mon avis c'est l'un des excellents programmes de votre ministère. Mais ce programme est à l'intention des maisons occupées par leur propriétaire, des autochtones et des non-autochtones dans les régions rurales, n'est-ce pas?

M. LeBlanc: Oui, mais dans ce cas des réparations d'urgence sont en cours. Cela dit, je suis d'accord: le Programme d'aide à la remise en état des immeubles résidentiels existe depuis 1975 et nous pourrions peut-être donner au Comité une description de chacun de ces programmes accompagnés d'un état des dépenses.

M. Darling: En effet, ce serait précieux. M. Deans se demandait, tout comme moi d'ailleurs . . . Pour le Programme d'aide à la remise en état, pourriez-vous nous donner le maximum des sommes disponibles et la portion de la dette qui est révocable mais qui existe toujours. Nous aimerions aussi, plusieurs d'entre nous, connaître les taux d'intérêt qui ont cours actuellement. Est-ce possible?

M. LeBlanc: Absolument, oui.

M. Darling: J'avais pensé que vos collègues auraient peut-être ces chiffres-là tout de suite.

M. Boivin: J'ai la portion rémissible, mais je n'ai pas les taux d'intérêt en cours. Cela change . . .

M. Darling: Oui, je sais, mais approximativement. Je ne vous mettrai pas au pied du mur pour un point de différence. J'aimerais savoir où en est le taux d'intérêt et par où il est passé. Egalement, quel est le prêt maximum? Quelle proportion est rémissible?

M. Boivin: Pour un propriétaire, le prêt maximum est de 10,000\$ dont 5,000\$ sont rémissibles. La portion remboursable est remboursée au taux d'emprunt plus une marge qui doit être de l'ordre de 13.5 à 14 p. 100. Là encore, c'est une approximation. Je pourrais vérifier et ne vous donner un chiffre exact dès demain.

M. Darling: Non, c'est parfait. C'est excellent, voilà qui est établi.

Maintenant, à propos du nouveau plan d'accès à la propriété, apparemment il y a des autochtones, en particulier des métis, qui n'ont pas la permission de construire—je suppose qu'ils n'ont pas la permission de construire dans les réserves—and qui achètent des terres à l'extérieur des réserves et se procurent un titre de propriété. Je me demande quel acompte ils doivent verser. Je crois comprendre que «l'huile de coudes» peut servir de mise de fond, avec peut-être un acompte minimum d'approximativement 1,000\$—dans ma circonscription, il s'agit de 500\$ dans certains cas.

[Text]

Also, what is the maximum cost of the house? Again, we are not pinning you down to \$50. I was under the impression it was in the \$38,000 to \$40,000 bracket.

Mr. Boivin: First of all, the principle of a down payment is accepted by CMHC. We will look to a front-end down payment, but we certainly want to allow sweat equity and to have some discussion in very hardship cases to waive it if there is a bona fide hardship case: a single parent, mother, for example.

Secondly, one must make a difference between the financing of the home—and here we are talking of a new house under Section 40—which carries a normal rate, normally based on the market value or cost for a particular area—and that varies greatly across the country—but the actual payment made by the family is based on a percentage of income. Currently this percentage of income, if you were to exclude the heating costs, as presently, is between 16% and 25%, depending on the level of income. It is proposed that when one includes heating costs, which are very much of a burden to some of our northern families, we include them but increase the range of payment-to-income from 21% to 30%, again depending on the level of income.

So the payment is more a factor of income than of above-cost and refinancing. But the house financing, should the home owner be able to afford it or resell the house to somebody, is based on (1) the market value of the property for the area, and (2) current market rates.

Mr. Darling: I appreciate that.

You have not given me a cost figure for the house. I know land can vary so much; but they are economy-type houses. That is what I am trying to get in. What is the ceiling?

• 1645

You are not going to build rural and native housing on the basis of a \$100,000 house. Is it in the \$40,000 bracket, maybe, maximum?

Mr. Boivin: In certain areas. However, I must say . . .

Mr. Darling: By rural areas I am thinking about my own riding in rural Ontario, and the same would apply where the land . . .

Mr. Boivin: We would apply it by each area, a maximum unit cost which we would deem reasonable, based on other construction and would restrict the cost to that amount. In northern areas, where transportation of materials and so on, we do go above that, I must say, \$70,000 to \$75,000. But we have no chance.

Mr. Darling: Oh, I see. You have gone as high as that figure?

Mr. Boivin: We have sometimes, yes. We have to justify those on the basis of higher costs of material and labour because of remoteness and weather conditions.

[Translation]

Egalement, quel est le coût maximum de ces maisons? Je ne suis pas à 50\$ près, je le répète. J'avais l'impression que c'était de l'ordre de 38,000\$ à 40,000\$.

M. Boivin: Pour commencer, la SCHL accepte le principe d'un acompte. Nous partons donc d'un acompte, mais nous reconnaissions également la valeur de «l'huile de coude» comme mise de fond ce qui ne nous empêche pas dans les cas très désespérés, parent unique, une mère seule, par exemple, de renoncer à ce type de mise de fond après avoir discuté de la situation.

Deuxièmement, il faut faire la différence entre le financement de la maison—aux termes de l'article 40 il s'agit d'une maison neuve—qui se fait au taux normal calculé d'après la valeur du marché ou le coût de construction dans une région donnée—and cela varie beaucoup d'une région à l'autre—is une fonction directe du revenu. À l'heure actuelle, ce pourcentage du revenu, à l'exclusion des coûts de chauffage, est de 16 à 25 p. 100, selon les niveaux de revenu. Lorsque les coûts de chauffage feront partie du calcul, et ces coûts sont un fardeau très lourd pour beaucoup de familles dans le Nord, nous avons l'intention de porter le rapport versement-revenu de 21 à 30 p. 100, encore une fois selon le niveau de revenu.

Ce versement est donc beaucoup plus un facteur du revenu que des coûts et des termes du financement. Cela dit, si le propriétaire acquiert les moyens de financer sa maison ou décide de la revendre, le financement est alors calculé premièrement, sur la valeur de la propriété sur le marché local et, deuxièmement, sur les taux d'intérêt du marché.

M. Darling: Je comprends.

Vous m'avez donné un coût pour la maison. Je sais que le prix des terres varie énormément, mais, en principe, ce sont des maisons à bon marché. Quel est le plafond?

Les maisons que vous allez construire pour les autochtones, dans les zones rurales, coûteront plutôt autour de 40,000 dollars que 100,000 dollars, au maximum?

M. Boivin: Dans certaines régions, oui. Cependant . . .

M. Darling: Par zones rurales, j'entends des régions comme ma propre circonscription, en Ontario . . .

M. Boivin: Nous déterminerons un coût unitaire maximum qui nous paraît raisonnable selon la région, compte tenu des autres maisons qui sont construites. Dans le nord, cependant, ce coût unitaire peut aller jusqu'à 70,000 dollars ou 75,000 dollars, en raison des coûts de transport du matériel.

M. Darling: Ces maisons vous coûtent autant?

M. Boivin: Parfois, oui. Cela se justifie en raison de coûts plus élevés pour le matériel et la main-d'œuvre, sans parler des conditions atmosphériques.

[Texte]

Mr. Darling: These figures that you gave, Mr. Boivin, you mentioned that the ratio of units on reserves as being 2,400. Were they new units or were some of them RRAP—repair units?

Mr. Boivin: This is on-reserve RRAP, yes.

Mr. Darling: So that was just repairs to existing homes. And then the 22,000 are RRAP ones too. Repairs other than on reserves across Canada.

Mr. Boivin: Across Canada. We have included in those the "home ownership", Section 40.

Mr. Darling: In other words, there are some new homes in there.

Mr. Boivin: Yes. And you have the emergency repairs. Again, you will see in the Bill here, enabling legislation to do some emergency repairs that cannot be brought to standards where a new unit cannot be built; where something can be done to provide health and safety to an existing unit. All of these are outside of what previously . . . These will be detailed in a table that we will bring forward tomorrow, Mr. Minister, to show you the total profile of the RHN, which has a number of instruments. Perhaps some of the confusion arises from the same program applying for rehabilitation, home ownership, emergency repair and "on-reserve". The tables make that clear.

Mr. Darling: Regarding the date of March 1, that is the date. That is inflexible, is it? A person is not able to qualify even if it was prior to March 1.

Mr. LeBlanc: Under the Mortgage Protection Plan?

Mr. Darling: Yes.

Mr. LeBlanc: That was the date that was arrived at by the Minister of Finance and announced in his budget. I argued—not argued, but I made representation in the sense that I felt we should try and include as many people as possible. What was the date of the budget?

A witness: February 18 or somewhere around that, yes.

Mr. LeBlanc: February 18. Are you advocating, Mr. Darling . . .

Mr. Darling: No, I was just questioning that, that it would be limited where, you know, maybe it could be made a little broader.

Mr. LeBlanc: He happens to sit next to me at committee tomorrow. I will see if I might get him to consider the night of the budget as a time for a possible slight adjustment.

Mr. Darling: Well, regarding the fee, you know, for the mortgage insurance, \$1,050. I think this goes up to a maximum of a \$70,000 mortgage. I happen to be an insurance agent; suppose someone had a mortgage of \$30,000. Is it still a \$1,050 fee?

[Traduction]

M. Darling: Vous nous avez dit tout à l'heure qu'en moyenne, le coût des unités se trouvant sur des réserves était de 2,400 dollars. S'agit-il de nouvelles maisons ou de maisons qui ont été rénovées dans le cadre du PAREL?

M. Boivin: Il s'agit du PAREL sur les réserves, en effet.

M. Darling: Donc, cette moyenne ne correspond qu'aux rénovations apportées à des maisons existantes. Pour ce qui est du chiffre de 22,000 dollars, il concerne également le PAREL, mais appliqué à des maisons situées en dehors des réserves, partout au Canada.

M. Boivin: Partout au Canada, c'est cela. Nous y avons inclus l'article 40, la «propriété domiciliaire».

M. Darling: En d'autres termes, ce chiffre comprend également de nouvelles maisons.

M. Boivin: Oui. Il comprend également les rénovations d'urgence. Le projet de loi permet de faire certaines restaurations d'urgence dans une maison, lorsqu'on ne peut pas en construire une nouvelle, et lorsqu'il s'agit de protéger la santé et la sécurité de ceux qui occupent une maison existante. Tous ces cas n'étaient pas couverts, auparavant . . . Demain, nous vous apporterons un tableau détaillé sur ce programme de construction de logements pour les autochtones, programme qui comporte un certain nombre d'éléments. Cette confusion est peut-être due au fait que le même programme s'applique pour des rénovations, pour l'accession à la propriété, pour des réparations d'urgence et pour les maisons situées sur les réserves. Ce tableau vous donnera donc plus de détails à ce sujet.

M. Darling: Cette date du 1^{er} mars est définitive, n'est-ce pas?

M. LeBlanc: En vertu du Plan de protection hypothécaire?

M. Darling: Oui.

M. LeBlanc: C'est la date que le ministre des Finances a annoncée dans son budget. J'ai insisté pour que l'on essaie d'inclure le plus grand nombre de personnes possible. À quand remonte le dernier budget?

Un témoin: Au 18 février dernier, à peu près.

M. LeBlanc: C'est cela, le 18 février. Voulez-vous dire, monsieur Darling . . .

M. Darling: Non, je me demandais simplement pourquoi cette date avait été fixée arbitrairement, alors qu'on pourrait peut-être assouplir un peu ce système.

M. LeBlanc: Demain, il sera assis juste à côté de moi, au Comité. Je verrai donc avec lui s'il est possible de modifier légèrement cette disposition.

M. Darling: En ce qui concerne cette commission de 1,050 dollars, elle permet d'assurer une hypothèque jusqu'à concurrence de 70,000 dollars, n'est-ce pas? Je suis moi-même agent d'assurance, et supposons que quelqu'un ait une hypothèque de 30,000 dollars. La commission sera-t-elle toujours de 1,050 dollars?

[Text]

Mr. LeBlanc: No, it is 1.5%.

Mr. Darling: Oh, I thought it was one fee and that was it.

Mr. LeBlanc: Well, I am sorry. We used the maximum . . .

Mr. Darling: Oh, well, that is right too. I forget, but somebody who was pretty fast with figures said, All right, if someone takes it with the \$70,000 mortgage—that is not out of the way these days—but they just invested the \$1,000 a year, that that would probably protect them just as well as this plan, and then they would still have the money in the bag, you know, they would have it all. But by investing it, it would still help them. Now, what do you say to this?

Mr. LeBlanc: Well, considering the fact that I am not a very good administrator of my own finances, I am going to let somebody who is better at this than I am, try to give you an answer on one. Who will take it?

• 1650

Mr. Montreuil: Mr. Chairman, I would like to comment on that and respond to Mr. Darling's query.

I think we have to go back to the basic purpose of the program, which is to offer security against severe financial disruption due to extraordinary increase in interest rates. It is correct that the program is geared to those who are looking at long-term security; therefore, not geared for those who are renewing for six months or a year.

Furthermore, if you go back a year or two, when interest rates were very, very high, you had families who were under very severe hardship and owners who were under severe hardship, where they saw very substantial increases in the interest rate.

The only comment I can make here is that it is true, 1.5% at first sight seems substantial, but, on the other hand, if you had one of the scenarios of a substantial increase of the interest rate, you could have someone who could benefit up to—the worst scenario is what I am saying here. They would be recuperating from the government some \$18,000 from a contribution of \$1,000. Now, we hope of course that the program will be one where we will not have to endure those substantial increases, but it is a protection plan, geared for those who are primarily first-time owners or those who have a very high leverage in relation to their debt equity in the home. And in that sense they are buying protection against severe hardship. It is on this basis and it is to respond—in my view with a sense of fiscal responsibility . . . to those concerns that were with us a couple of years ago, when we had very high interest rates and the homeowners were under hardship.

Mr. Deans: Can I ask a supplementary question, Mr. Darling?

[Translation]

M. LeBlanc: Non, la commission représente 1,5 p. 100 du montant de l'hypothèque.

M. Darling: Ah, je croyais que cette commission était forfaitaire.

M. LeBlanc: Excusez-moi. Nous avons employé le maximum . . .

M. Darling: Ah bon. Je ne sais plus de qui il s'agissait exactement, mais c'était quelqu'un qui débitait des chiffres à toute allure, et il expliquait que même avec une hypothèque de 70,000 dollars, ce qui n'est plus rare de nos jours, on avait tout à fait intérêt à investir 1,000 dollars par an, plutôt que de verser cette somme en guise de commission, car si les taux d'intérêt augmentent, on peut toujours utiliser la somme en question, mais par contre, s'ils n'augmentent pas, on a toujours l'argent à sa disposition. Qu'en pensez-vous?

M. LeBlanc: Étant donné que je ne suis pas des plus compétents pour gérer mon propre budget, je préfère confier le soin de vous répondre à quelqu'un qui s'y connaît beaucoup mieux que moi. Qui veut essayer?

M. Montreuil: Monsieur le président, j'aimerais faire des remarques à ce sujet et répondre à la demande de M. Darling.

Je crois que nous devons en revenir à l'objectif principal du programme, c'est-à-dire de fournir une garantie contre de sérieux problèmes financiers entraînés par des hausses très considérables des taux d'intérêt. À cet égard, il est exact de dire que ce programme est conçu en fonction de ceux qui recherchent des garanties à long terme et non de ceux qui vont renouveler leurs conditions à tous les six mois ou tous les ans.

En outre, si l'on revient un an ou deux en arrière lorsque les taux d'intérêt étaient très, très élevés, des familles et des propriétaires ont alors connu de très, très sérieuses difficultés à cause de cela.

Tout ce que je puis dire, c'est qu'il est vrai que de prime abord, une hausse de 1,5 p. 100 est importante. Cependant, si l'on assistait à une majoration très considérable des taux d'intérêt, même à la hausse la plus considérable possible, certaines personnes recevraient alors 18,000\$ du gouvernement pour avoir contribué 1,000\$. Bien entendu, nous espérons que le programme en question ne devra pas subir de contrecoup de hausses aussi importantes, mais il est conçu comme mesure de protection à l'intention de ceux qui acquièrent une maison pour la première fois ou ceux qui ont une très bonne marge de manœuvre étant donné la proportion de leurs dettes par rapport à la portion qui leur appartient déjà. Ces derniers se trouvent donc à acquérir une protection contre de très sérieux problèmes. En conséquence, c'est dans un esprit de responsabilité en matière fiscale et pour répondre à ces préoccupations nées de la situation d'il y a quelques années lorsque les taux d'intérêt étaient très élevés et que les propriétaires étaient en grande difficulté que nous avons conçu ce programme.

M. Deans: Me permettez-vous une question supplémentaire, monsieur Darling?

[Texte]

The Chairman: You may, Mr. Deans.

Mr. Deans: Could you give us the scenario that would see someone receiving \$18,000?

Mr. Montreuil: That, as I said, Mr. Deans, is the worst scenario, where we would see interest rates go up by 10 or 12 percentage points. That is the very worst one. On that basis, if someone had a \$70,000 or \$80,000 mortgage—they would have incurred, as Mr. Darling said, the premium of 1.5%, which would be \$1,050. Then, under that scenario, under the cost-sharing formula of the 2% deductible and the 75%-25% for the other 10 percentage points . . . Effectively, the government's contribution under that scenario, which again is the worst scenario—so let us be clear—that would basically mean that the applicant would receive from the government \$18,500 for a contribution of \$1,050. However, that is the worst scenario—I insist on that.

Mr. Darling: I have one last question, Mr. Chairman.

Has the corporation received a great deal of possible applications? Are you going to be inundated by applications? Are a great many people going to take it up? And if so, my God, they could bankrupt us—when I say us, I mean the country—even more than we are now.

Mr. LeBlanc: Mr. Chairman, in his speech, the Minister of Finance indicated the number of communications they had had and it did number in the thousands. Do you remember the exact figure?

Mr. Montreuil: I do not think we would want to give a specific number, but . . .

Mr. Darling: No, no. But it has been very substantial?

Mr. LeBlanc: Oh yes, and there has been considerable interest shown about the program. People have asked and we have had communications. Now, perhaps we could pull together a figure of letters and phone calls and inquiries to give an indication.

Mr. Darling: Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: I have a question for our witness. It relates to the original Section 34.1(1) on page 6(a)—the explanatory notes. You indicate in section (c) that:

With the consent of the Minister of Indian Affairs and Northern Development, to an Indian resident on a reserve, to a group of Indians each of whom is resident or to the council . . .

So this solves one of the problems that I think some of us who have Indian reserves have had, where individuals who are not on the right side have faulted with the local band council and do not get their housing, even if it is very badly needed.

[Traduction]

Le président: Allez-y, monsieur Deans.

M. Deans: Pouvez-vous nous préciser dans quelle circonsistance quelqu'un recevrait 18,000\$?

M. Montreuil: Comme je l'ai déjà précisé, monsieur Deans, cela se produirait dans les circonstances les plus défavorables, c'est-à-dire si les taux d'intérêt augmentaient de 10 ou 12 points. Il s'agit bien de la pire situation. Dans de telles circonstances, si quelqu'un avait souscrit une hypothèque de 70,000\$ ou 80,000\$, la prime de 1,5 p. 100 correspondrait à 1,050\$. Ensuite, en vertu de la formule de partage des coûts prévoyant une déduction de 2 p. 100 et des proportions de 75 p. 100—25 p. 100 dans le cas des 10 autres points de pourcentage . . . Dans de telles circonstances, qui sont les pires, je le répète, un requérant recevrait 18,500\$ du gouvernement en retour d'une contribution de 1,050\$. Toutefois, je le répète encore, il s'agit des pires circonstances possibles.

M. Darling: J'ai une dernière question à poser, monsieur le président.

La Société a-t-elle reçu un grand nombre de demandes? Allez-vous être inondés de demandes? Y a-t-il beaucoup de personnes qui vont essayer de tirer partie de ce programme? Si tel est le cas, il se pourrait bien qu'on nous entraîne encore plus vers la faillite qu'on ne le fait actuellement, et je parle ici de la faillite de notre pays.

M. LeBlanc: Monsieur le président, le discours du ministre des Finances a mentionné le nombre de communications ayant eu trait à cela, et je crois qu'elles s'établissaient à des milliers. Vous souvenez-vous des chiffres exacts?

M. Montreuil: Je ne crois pas que nous voudrions vous fournir des chiffres précis, mais . . .

M. Darling: Non, non. Tout de même, les nombres étaient très importants?

M. LeBlanc: Oh oui, et on s'est montré vivement intéressé par le programme. Les gens ont demandé des renseignements, et nous les leur avons communiqués. Maintenant, peut-être pourrons-nous vous fournir un chiffre indiquant le nombre de lettres, d'appels téléphoniques et des demandes de renseignement que nous avons reçus, à titre indicatif.

M. Darling: Merci, monsieur le président.

Le président: J'ai une question à poser à notre témoin. Elle porte sur l'article 34.1(1) à la page 6(a), plus précisément sur les notes explicatives. On trouve en effet à l'alinéa c) ce qui suit, et je cite:

Avec le consentement du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien à un Indien résidant dans une réserve, à un groupe d'Indiens, chacun d'eux résidant dans une réserve, ou au conseil d'une bande . . .

Cela résoud donc l'un des problèmes que connaissaient ceux qui ont des réserves indiennes dans leurs circonscriptions, et où certaines personnes ne reçoivent pas leur logement, même s'ils en ont un très grand besoin, ce parce qu'ils ont contrevenu aux règlements du conseil de bande.

[Text]

• 1655

What worries me though, and I would like to ask Mrs. Birtz this question, in paragraph (d) of Clause 34.1 (2) you add the proviso:

(d) be secured by a mortgage upon the housing unit, housing accommodation or building in favour of the Corporation or by such other security as the Corporation deems adequate to safeguard its interests;

Now, presumably, on an Indian reserve, since you cannot have a mortgage, you get a form of mortgage with the band council, do you not, Mrs. Birtz? Is that the way you handle it?

Mrs. Birtz: No, usually . . .

The Chairman: Because we are back to the same problem, if it does require an okay on the part of the band council. You clear it up in one area but if they are involved in the security . . .

Mrs. Birtz: We usually get, as we do, I suppose, with the Department of Indian Affairs and Northern Development, other security. You can get a promissory note or . . . You do not necessarily need a mortgage.

The Chairman: Really the question is: Can you do it without having to pass through the band council?

Mrs. Birtz: Mr. Boivin, have you been doing that?

Mr. Boivin: We can take a personal note on the personal assets of a family. However, when we go for a mortgage security . . . Traditionally, where normally in our programs we insist on a mortgage as opposed to a note, we do get a guarantee from the Minister of Indian Affairs and Northern Development.

The Chairman: Okay. You can get it from the Minister without having to go through the band council. That is what I am interested in.

Mr. Boivin: I am not aware of the arrangements between the Minister and the band council. There might certainly be an agreement between the band council and the department, with respect to its obligations. But our guarantee is with the Minister.

The Chairman: Is there any other witness who can add anything?

Mr. Barry Lacombe (Vice-President, Policy Development and Research Sector, Canada Mortgage and Housing Corporation): We can check this out for you. However, my understanding is that the ministerial guarantee does, in fact, require the approval of the band council, since, in some instances, to invoke the ministerial guarantee means a reduction in band council funds somewhere down the line.

The Chairman: Okay.

Mr. Taylor: Have you ever had a case where the Minister would approve it without the consent of a band council? I have not.

[Translation]

Il y a une question qui me préoccupe et que j'aimerais poser à Mme Birtz. En effet, à l'alinéa 34.1(2)d) vous ajoutez la réserve suivante:

d) doit être garanti par une hypothèque grevant le logement familial, les facilités de logement ou l'immeuble au profit de la société ou par tout autre sûreté que la société juge appropriée pour sauvegarder ses intérêts;

Donc comme il est sans doute impossible d'obtenir une hypothèque dans une réserve indienne, vous devez obtenir une forme d'hypothèque quelconque auprès du conseil de bande, n'est-ce pas, madame Birtz? Est-ce la façon dont vous procédez?

Mme Birtz: Non, habituellement . . .

Le président: Donc le problème subsiste, s'il faut obtenir l'approbation du conseil de bande. Vous réglez un problème, mais s'il participe à la garantie . . .

Mme Birtz: Nous obtenons habituellement une autre sorte de garantie du ministère des Affaires indiennes et du Nord. On peut obtenir un billet à ordre ou . . . il n'est pas absolument nécessaire d'obtenir une hypothèque.

Le président: Voici donc la question qui se pose: pouvez-vous le faire sans passer par le conseil de bande?

Mme Birtz: Est-ce ce que vous faites, monsieur Boivin?

M. Boivin: Nous pouvons accepter un billet personnel sur les avoirs personnels de la famille. Toutefois, lorsqu'il est question d'une garantie pour une hypothèque . . . traditionnellement, lorsque certains de nos programmes exigent une hypothèque par opposition à un billet, nous obtenons une garantie du ministère des Affaires indiennes et du Nord.

Le président: Très bien. Alors vous pouvez obtenir cela du ministre sans avoir à passer par le conseil de bande. C'est ce que je voulais savoir.

M. Boivin: Je ne connais pas les arrangements entre le ministre et le conseil de bande. Il peut bien sûr exister un accord entre le conseil de bande et le ministère relativement aux obligations de l'un et de l'autre. Mais c'est du ministre que nous obtenons notre garantie.

Le président: Y a-t-il un autre témoin qui soit en mesure de fournir les explications supplémentaires?

M. Barry Lacombe (vice-président, Secteur d'élaboration de la politique et de la recherche, Société canadienne d'hypothèque et de logement): Nous pourrions toujours vérifier. Toutefois, que je sache, la garantie ministérielle exige l'approbation du conseil de bande puisque, dans certains cas, le recours à cette garantie entraîne, au bout du compte, une réduction des fonds consentis au conseil de bande.

Le président: Très bien.

M. Taylor: Avez-vous déjà eu vent d'un cas où le ministre aurait accordé son approbation sans le consentement du conseil de bande? Je n'ai jamais vu ça.

[Texte]

The Chairman: So we are back to square one then. While we appear to allow the money to be available to individual Indian residents, we still, when it comes to the security, have to go through the band council. And that is where all of us who have reserves have this difficulty, because there is some very real politics on reserves. It is not Liberal, Conservative, or NDP, it is something else. But it is there and it is discriminatory against the people who are . . .

Mr. Taylor: Somebody stole the other guy's wife and he will not support them.

Mr. Lacombe: I quite agree with you.

The Chairman: Are there any suggestions, Mr. Minister, that perhaps we could have a look at?

Mr. LeBlanc: Mr. Chairman, I find the point you are making—and I notice the approval of many Members—as being one of substance. I think we should undertake to try to come up with a better answer than the way it has been done. I certainly understand what you are saying. There are at times very strong emotions in these situations. I would like to take that one under advisement and have a quick look at it.

The Chairman: Thank you.

Do we have further questions? Mr. La Salle?

M. La Salle: J'aimerais demander au ministre ou aux représentants de la Société si on a fait une évaluation des cibles, des individus qui peuvent être touchés par cette loi éventuelle, compte tenu de ce projet d'assurance-hypothèque. Par exemple, étant donné les taux actuels, en ce qui concerne le revenu familial, quelle catégorie de gens pourrait, grâce à ce régime d'assurance, se prévaloir de . . . ? A-t-on fait cette analyse? Est-on optimiste quant à l'intérêt que vont manifester les Canadiens pour cette protection?

M. LeBlanc: Monsieur le président, nous avons pensé, bien sûr, que l'intérêt serait probablement considérable, bien que, pour ma part, je pense qu'il y a une certaine réduction. La crainte de la montée en flèche des taux d'intérêt avait un peu diminué depuis un an; il y a peut-être un peu moins de représentations.

• 1700

Je demanderais à M. Montreuil ou à M. Renaud, celui qui a les chiffres, de nous faire part de ce à quoi on peut s'attendre.

M. Montreuil: Monsieur le président, monsieur le ministre, monsieur La Salle. Premièrement, il faut reconnaître qu'il y a au Canada au-delà de cinq millions de propriétaires de maison dont la moitié possèdent des hypothèques. Les données, dans l'analyse du dossier, nous démontrent que la moyenne des hypothèques varie d'une province à l'autre; elle varie de quelque 25,000 à 55,800 dollars en Colombie-Britannique. Donc, il y a quand même un marché en relation avec le maximum de 70,000 dollars.

Deuxièmement, nous croyons que la clientèle cible du programme est constituée de ceux qui sont propriétaires pour

[Traduction]

Le président: Donc nous revenons à notre point de départ. Même si nous donnons l'impression de mettre des fonds à la disposition de certains résidents indiens sur une base individuelle, il n'en demeure pas moins nécessaire de passer par le conseil de bande lorsqu'il est question de garanties. Donc tous ceux qui traitent avec les réserves ont ce problème à cause de la politique des réserves. Il ne s'agit pas d'une politique libérale, conservatrice ou néo-démocrate, mais d'autre chose. Cette politique existe quand même et elle entraîne une certaine forme de discrimination à l'endroit des personnes qui . . .

M. Taylor: Quelqu'un vole la femme d'un autre et refuse de subvenir à leurs besoins.

M. Lacombe: Je suis entièrement d'accord avec vous.

Le président: Avez-vous d'autres recommandations à nous faire, monsieur le ministre, que nous pourrions envisager?

M. LeBlanc: Monsieur le président, le point que vous venez de soulever est fort valable et je constate que de nombreux membres manifestent leur approbation. Je pense qu'il me faudra trouver une meilleure solution que ce qui s'est fait jusqu'à maintenant. Je comprends très bien votre point de vue. Ce genre de situations entraînent parfois des controverses assez graves. Je vais prendre l'affaire en considération et l'examiner rapidement.

Le président: Merci.

Avez-vous d'autres questions? Monsieur La Salle?

M. La Salle: I would like to ask the minister or the representatives of the Corporation whether an appraisal has been made of targets and individuals who may be affected by this eventual legislation in view of this mortgage insurance plan. I would like to know what kind of people will have access to this insurance program, what family income they will need with the rates such as they are today? Have you made this kind of study? Are you optimistic as to the interest that Canadians will show towards this insurance?

M. LeBlanc: Mr. Chairman, obviously we thought that this project would generate a lot of interest. However, as far as I am concerned, I feel there has been a certain reduction in that interest. Over the past year, we noticed a slight decrease in the fear that interest rates would continue climbing at such a rapid rate; there may be fewer representations.

I would like to ask Mr. Montreuil or Mr. Renaud, whoever has the figures, to tell us what we can expect.

M. Montreuil: Mr. Chairman, Mr. Minister, Mr. La Salle, you must first realize that there are over five million homeowners in Canada and that half of them hold mortgages. Figures show that the average amount of the mortgage varies according to the province; it can go from about \$25,000 to \$55,800 in British Columbia. So there is a market for the \$70,000 maximum.

Secondly, we believe that the group targeted by the program consists of first time owners and owners who are

[Text]

la première fois et de ceux qui renouvellent, mais dont la part dans la propriété est quand même très faible; leur situation financière par rapport aux revenus prévus pour les années futures est telle qu'ils ne veulent pas subir une hausse extraordinaire du taux d'intérêt. Nous croyons que c'est notre clientèle cible.

Maintenant, peut-être que M. Claude Renaud, un de nos vice-présidents, pourrait fournir d'autres données.

En ce qui concerne le climat, comme le ministre LeBlanc le disait tout à l'heure, à un moment donné, il y a eu une certaine stabilité, et on se demandait s'il y aurait un intérêt poussé pour le programme. On parle de la rétroactivité au 1^{er} mars de cette année; déjà il y a augmentation de 2 p. 100 des intérêts qui démontre aux gens qui ont renouvelé vers le 1^{er} mars que s'ils optaient aujourd'hui pour le programme, s'il était adopté par nos législateurs, la partie déductible serait déjà passée. Donc, c'est certainement intéressant. Mais je crois que pour juger du succès du programme, il faut tenir compte de la conjoncture économique actuelle ainsi que de la situation de chaque propriétaire ou de chaque aspirant propriétaire. Il est très difficile pour nous de prévoir exactement combien de gens vont formuler une demande.

Monsieur Renaud, voulez-vous ajouter quelque chose?

M. Claude Renaud (vice-président, assurances, Société canadienne d'hypothèques et de logement): Je voulais simplement mentionner, monsieur le président, que nous avons un numéro de téléphone 800; les gens peuvent téléphoner de n'importe où au pays. Depuis le début officiel du programme, c'est-à-dire depuis qu'il a été annoncé, sans qu'il soit encore approuvé en Chambre, au-delà de 8,000 personnes nous ont laissé leur nom pour qu'on leur envoie la documentation dès l'adoption du projet de loi. Nous avons distribué au-delà de 25,000 brochures, strictement sur demande.

M. La Salle: Pouvez-vous me donner votre barème de revenu familial? Quel revenu familial minimum faut-il pour acheter une maison aux taux actuels, qui sont d'environ 14 p. 100, je pense? Jusqu'à quel point pourrait-il y avoir une amélioration si le programme protégeait davantage, à partir du taux actuel? Je ne veux pas revenir au 1^{er} mars. Tant mieux pour ceux qui pourront en bénéficier. Quelle est aujourd'hui votre évaluation de l'acheteur? Quel doit être son revenu, selon votre expérience, pour acheter une maison?

M. Renaud: Les deux questions ne sont pas reliées. Il y a un paradoxe en ce moment. Étant donné que les taux d'intérêt ont augmenté d'environ 2 p. 100 depuis le 1^{er} mars, il y a évidemment un intérêt accru pour le programme, puisque c'est un programme qui vise à protéger les gens contre les augmentations extraordinaires des taux d'intérêt. Si les taux d'intérêt se maintiennent au niveau actuel jusqu'à la fin de l'année, on s'attend à ce qu'il y ait un intérêt très soutenu pour le programme.

M. La Salle: Mais ma question est celle-ci: Selon vos expériences, vous avez des évaluations, quel revenu familial est nécessaire pour s'acheter une maison? Vos évaluations vous

[Translation]

renewing but whose share in the property is very small; their financial situation insofar as expected future income is concerned is such that they do not want to be hit with a huge increase in interest rates. We believe that that is our target group.

Perhaps Claude Renaud, who is one of our vice-presidents, could provide you with further information.

Insofar as the climate is concerned, as the Minister said earlier, there was at one point a period of stability and we wondered whether there would be very much interest in the program. The program will be retroactive to March 1 of this year; there has already been a 2% increase in the interest rates which has shown people who renewed around March 1 that if they opted for the program, if it were passed by our legislators, the deductible portion would already have been exceeded. So it is certainly attractive. But I think that to judge the success of the program, you have to look at the economic context and the situation that each homeowner or aspiring homeowner is in. It is very difficult for us to predict how many people will apply.

Do you have something to add, Mr. Renaud?

Mr. Claude Renaud (Vice-President, Insurance, Canadian Mortgage and Housing Corporation): I would simply like to mention, Mr. Chairman, that we have a Zenith number; people can call from anywhere in the country. Since the official launching of the program, since it was announced, although it has not yet been approved by the House, more than 8,000 people have left their names and asked us to send them information as soon as the bill is passed. We have distributed more than 25,000 brochures strictly on request.

Mr. La Salle: Can you give me your family income scale? How much income does a family have to have to be able to buy a house at today's rates, which I believe are around 14%? What kind of improvement could we expect if the program provided additional protection, starting with current rates? I do not want to go back to March 1. If people will benefit, good for them. What is your buyer profile like today? What level of income do you need, in your experience, to buy a house?

Mr. Renaud: The two questions are not related. At this point, we are faced with a sort of paradox. Since interest rates have increased by about 2% since March 1, there has naturally been a great deal more interest in the program, because it is a program that is designed to protect people against excessive increases in interest rates. We expect that if interest rates stayed at their current level until the end of the year, there would be sustained interest in the program.

Mr. La Salle: But my question: based on your experience and the assessments you have done, what family income is needed to buy a house? Have your assessments given you some

[Texte]

permettent-elles d'avoir une idée là-dessus? Un revenu familial de 25,000 dollars est-il suffisant? Est-ce que normalement vous vous rendez compte que le revenu de l'acheteur d'une maison est de 30,000 ou 40,000 dollars et plus ou si à partir de 20,000 dollars, on vous... avec le régime de protection actuel...

M. Renaud: La règle est bien simple. Le régime de protection loin de diminuer cela accroît dans le sens que, généralement personne ne veut ou ne peut dépasser, à cause des règles des prêteurs, environ 30 p. 100 de son revenu brut, en comptant le revenu des deux époux, des deux personnes, dans la plupart des cas, une dépense de plus de 30 p. 100 d'un revenu brut pour les paiements, principal, intérêts, taxes et même l'énergie se rapportant à cela. Donc cette règle-là continue; elle n'est pas du tout modifiée par le programme. Cependant, la crainte de plusieurs qui nous a été transmise c'était qu'une hausse soudaine des taux d'intérêt, après un terme d'un an ou de cinq ans, pourrait ruiner leur budget et leur planification financière personnelle. Cette crainte-là se trouve mise de côté par le fait que quelqu'un qui a un contrat de cinq ans avec cette garantie-là sur les taux d'intérêt peut planifier effectivement pour dix ans, et dix ans cela représente une bonne encoche dans une hypothèque.

M. La Salle: Oui. J'aurais une autre question. Vous avez une limite de 10 p. 100 dans le projet de loi, ce qui veut dire que si les intérêts augmentaient au-delà de 10 p. 100, si j'ai bien compris, la personne ne serait pas protégée au-delà de 10 p. 100. N'est-ce-pas à ce moment-là qu'une personne en a le plus besoin?

M. LeBlanc: Monsieur le président, notre expérience est... je voudrais revenir un peu à la question précédente de M. La Salle. C'est que lorsque nous avons mis en place, au moment où les taux d'intérêt ont grimpé, un programme pour venir en aide à ceux qui payaient au-delà de 30 p. 100 pour leur logement, nous avons aidé quelque 20,000, 22,000 foyers. Mais il n'y a pas de doute qu'il y a eu un bon nombre de Canadiens qui ont dépassé les 30 p. 100, qui se sont serrés la ceinture dans d'autres secteurs, soit parce qu'on ne voulait pas retourner habiter chez la belle-mère ou pour toutes sortes de raisons qui souvent n'ont rien à voir avec l'économie et, effectivement, 23,345 foyers ont été aidés par le programme qu'on appelait le *Canada Mortgage Rental Plan*. Quant aux 10 p. 100, je n'ai pas de doute que si le scénario pessimiste se produisait, à ce moment-là, il faudrait probablement revenir avec un programme d'urgence comme celui que mon prédécesseur avait mis en place en 1981-1982. Dix pour cent; on aurait pu dire 11, on aurait pu dire 9, cela a paru à ceux qui ont discuté la chose comme étant une moyenne, cela représente quand même une augmentation de 12 p. 100. C'est un peu comme ceux qui disent au sujet de l'assurance-chômage telle que conçue à l'heure actuelle: Qu'arriverait-il si on avait 60 p. 100 de chômeurs? Il est clair que, à ce moment-là, on n'est plus dans une situation où un programme s'applique normalement, on est dans un scénario de... d'urgence dramatique.

M. La Salle: N'avez-vous pas l'impression qu'en limitant cela à 10 p. 100, vous inquiétez déjà des gens qui disent au moment où ils en auraient le plus besoin: Ils me laissent

[Traduction]

idea? Is a family income of \$25,000 enough? Does the buyer normally make \$30,000 or \$40,000 or can you, starting at \$25,000... with the protection program...?

Mr. Renaud: The rule is very simple. The protection program increases it instead of decreasing it because generally, because of the lenders' regulations, you do not want to go beyond about 30% of your gross income, which in most cases includes the incomes of the two spouses or two people. You do not want to go beyond 30% of your gross income for payments, principal, interest, taxes and even energy. This rule still applies; it was not changed at all by the program. We have been told, however, that many people are afraid that if there were a sudden rise in interest rates after a one-year or five-year term, it could ruin their budget or their personal financial planning. This fear is eliminated by the fact that someone who has a five-year contract with the interest rate guarantee can actually plan for 10 years and 10 years is a good start on paying off your mortgage.

Mr. La Salle: Yes. I have another question. The bill provides for a 10% limitation which I gather means that if the interest rate increased by more than 10%, the person will not be protected beyond 10%. Is that not when a person needs the most protection?

Mr. LeBlanc: Mr. Chairman, our experience has been... I would like to go back to Mr. La Salle's previous question. When interest rates rose and we set up a program to help people who are paying more than 30% for housing, we helped some 20,000 or 22,000 households. But there is no doubt that there were a good number of other Canadians who went over 30% but who tightened the belt in other areas, either because they did not want to go back to live with their mother-in-law or all sorts of other reasons that have nothing to do with the economy. And 23,345 households were helped under the program, which was called the "Canada Mortgage Rental Plan". As for the 10%, I am sure that if that pessimistic scenario were to occur, we would probably have to come back with an emergency program like the one that my predecessor introduced in 1981-82. We are talking of 10%—we could have said 11 or we could have said 9 but those who discussed it felt that 10% was an average. It does represent a 12% increase. It is a little like asking what would happen to the unemployment insurance program if 60% of Canadians were unemployed? If that were to occur, we would clearly not be in a situation in which a program could be implemented normally. We would be in an emergency situation, a critical situation.

Mr. La Salle: Do you not think that by limiting this to 10%, you are causing people to worry that you will let them down

[Text]

tomber. Cette hypothèse peut être vraisemblable, et partant de là était-ce nécessaire de l'écrire?

M. LeBlanc: Bien, je pense qu'il fallait mettre quand même une sorte de plafond, mais encore là, j'ai discuté longuement avec le ministre des Finances et tous les deux nous avons conclu que si on dépassait une augmentation de 10 p. 100, à ce moment-là, pour les gens dans le besoin, il fallait arriver avec un programme additionnel.

M. La Salle: J'avais eu l'occasion, monsieur le ministre, de vous mentionner une observation qui m'avait été faite par un de mes collègues au sujet du choix de la catégorie des maisons, dont des maisons flottantes.

• 1710

Avez-vous eu l'occasion de demander à vos experts d'étudier la possibilité d'intégrer dans cette loi cette catégorie de maisons que l'on voit beaucoup, en Colombie-Britannique plus particulièrement? Je sais qu'elles suscitent un certain intérêt.

M. LeBlanc: Monsieur le président, j'ai demandé qu'on examine ces questions. Je ne sais pas si mes conseillers, qui sont présents aujourd'hui, voudraient apporter leurs commentaires. On pourrait peut-être revenir là-dessus lors de la prochaine séance.

Je connais les maisons flottantes car cela s'était déjà appliqué à un autre programme. J'ai l'impression qu'il faudra peut-être rajeunir un peu notre réflexion. Je sais qu'il existe des problèmes techniques. On pourrait penser à mettre sa maison sur son dos, comme la tortue, et de la déménager ailleurs, au cours de la nuit. C'est un peu difficile d'attacher la responsabilité du propriétaire dans le cas de ces maisons. Avec une maison flottante, j'ai l'impression qu'il y a des limites à ce qu'on peut faire comme voyages. Mais il existe des problèmes. Il reste que dans certains pays, les gens qui vivent dans des maisons flottantes se comptent par millions. Je pense à la Thaïlande et à d'autres pays également. Alors, selon moi . . . Il est vrai que je suis un peu# plus aventurier que mes fonctionnaires et c'est la raison pour laquelle je suis en politique et qu'eux ils sont en administration! Mais je serais prêt à étudier cet aspect. J'ignore cependant si on serait disposés à parler du programme d'hypothèques en vue de l'appliquer aux maisons flottantes.

Quel est votre avis, monsieur Renaud?

M. Renaud: Je répondrai avec plaisir, monsieur le ministre, car j'ai déjà habité une maison flottante.

M. LeBlanc: Voilà un converti!

M. Renaud: Mais c'est tout ce que je peux dire. La politique n'est pas encore parfaitement rodée. Il y a des problèmes très sérieux aux points de vue légal et de la sécurité qui se présentent dans le domaine des maisons flottantes qu'on ne retrouve pas ailleurs. Vous remarquerez que dans cette loi on fait place aux maisons mobiles, par exemple, d'une manière qui satisfait entièrement l'Association des constructeurs de maisons mobiles.

M. La Salle: Que dois-je répondre à la personne qui m'a demandé de soulever la question des maisons flottantes en

[Translation]

when they need you the most? This may be a realistic assumption, but was it necessary to write it in?

M. LeBlanc: I think that we had to set some sort of ceiling, but once again I discussed it at some length with the Minister of Finance and we both concluded that if there were an increase of over 10%, we would have to come up with an additional program for those in need.

M. La Salle: I had the opportunity, Mr. Minister, to pass on a comment that was made to me by one of my colleagues about the choice of the type of housing, including floating homes.

Have you had a chance to ask your experts to look into the possibility of including within the Bill, that category of houses found particularly in British Columbia? There is some interest raised regarding such houses.

M. LeBlanc: Mr. Chairman, I have asked that the department look into the matter. I do not know if my advisers, who are here today, would want to make any comments. Perhaps we should discuss this matter at the next meeting.

I know about floating homes, since they were included in another program. Perhaps we should update our thinking in this matter. I know there are some technical problems. It might almost be like a tortoise, one could put the house on his back and just move somewhere else, in the middle of the night. It is a little difficult to set responsibilities with the owner of such a home. The possibilities of moving some of these homes is quite limited. So there are problems. However, in certain countries, millions of people are living in floating homes. For instance, in Thailand, and also in other countries. So as far as I am concerned . . . Perhaps I am a little more adventurous than are my officials, and perhaps that is why I am in politics, and they are in administration! But I am certainly prepared to look into this aspect. Now I do not know if we would be prepared to apply this mortgage program to these floating homes.

What do you think, Mr. Renaud?

M. Renaud: I will be pleased to provide an answer, Mr. Minister, since I have lived in a floating home.

M. LeBlanc: Well, here is a convert!

M. Renaud: But really that is about all I can say. The policies have not yet been firmed up. There are some very serious legal and security problems with respect to floating homes which do not affect any other categories. For instance, you will note that in this particular Bill, we have included mobile homes, so as to satisfy entirely the demands of the Mobile Home Builders' Association.

M. La Salle: Well then, what answer shall I give to the person who asked me to raise this question here with respect to

[Texte]

Comité? Va-t-on tenter de les intégrer ou s'agit-il d'un refus catégorique à cause de certains problèmes spéciaux?

M. Renaud: Si vous me le permettez, vous pourriez lui dire que la question est à l'étude et qu'il y a beaucoup de sympathie au sein de la Société au sujet des maisons flottantes.

M. Gendron: J'aurais une question complémentaire . . .

M. La Salle: Ce sont des réponses qu'on a déjà entendues!

M. Gendron: . . . à celle posée par M. La Salle. Lorsqu'on parle du plafond de 10 p. 100, dans l'hypothèse où les taux remonteraient à 22 ou 24 p. 100, ces 10 p. 100 s'appliqueraient pour soulager le créancier hypothécaire afin qu'il n'ait pas à rembourser ces 24 p. 100, mais il devrait rembourser ces 10 p. 100 au complet tout de même, n'est-ce pas?

M. LeBlanc: Monsieur La Salle, au sujet de votre question ayant trait aux maisons flottantes, j'aimerais vous dire ceci: du fait que M. Renaud connaît la situation et l'a vécue, je m'engage à faire examiner cet aspect, même s'il y a des difficultés, et à argumenter sur ce point pour m'assurer qu'on pèse le pour et le contre. Je sais que dans certaines collectivités, cela peut être un mouvement . . . , et entre parenthèses . . . , il y a des maisons flottantes qui ont beaucoup de valeur. Le problème est de savoir si elles flottent de façon permanente ou non. À ce moment-là, cela ne dépasse pas l'imagination qu'une inspection plus sévère soit effectuée, mais j'aimerais que nous reprenions cette discussion.

M. La Salle: Je remarque que dans la loi, de façon générale, on retrouve le mot «règlement» à quelque vingt reprises, je crois. Au cours de notre étude en Comité, nous présentera-t-on toute la réglementation que comporte ce projet de loi?

M. LeBlanc: M^{me} Birtz vous répondra dès qu'elle aura pris place à la table.

J'aimerais cependant ajouter, monsieur La Salle, que je ne suis pas partisan de gouverner par réglementation, en général. C'est mon attitude. Mais je constate, depuis que j'assume cette responsabilité, qu'à divers niveaux, des choses tout à fait désirables rendraient service et aideraient certains citoyens. Malheureusement, cela ne peut être fait dans le cadre de la législation. Et l'on ne peut pas le faire par réglementation. Par exemple, il était impossible de le faire de cette façon dans les quatres provinces où le logement des autochtones était discuté.

• 1715

Il s'agit donc un peu d'un cercle vicieux. D'une part, on veut éviter une chose et, d'autre part, c'est un outil qui nous permet d'être souples. Quant à moi, à titre de parlementaire et de ministre, je n'aime pas beaucoup que l'on nous gouverne souvent par arrêté en conseil. Il y a un comité en particulier qui étudie les arrêtés en conseil. Mais la difficulté réside dans le fait qu'il y en a tellement que j'ai l'impression que le comité est un peu submergé.

M. La Salle: Pourrait-on, par exemple, obtenir toute l'information sur les conséquences de cette réglementation qui donne à un article du projet de loi, j'imagine bien, un outil par règlement, un pouvoir au conseil des ministres par règlement

[Traduction]

floating homes? Will you try to include them in the program, or are you categorically refusing to do so because of certain special problems?

M. Renaud: If I may answer, you could tell the person that the matter is under study, and that the officials of the corporation are quite sympathetic to owners of floating homes.

M. Gendron: I have a supplementary question . . .

M. La Salle: We have already been given those answers!

M. Gendron: . . . to Mr. La Salle's question. With respect to the 10% ceiling, if hypothetically, the rates were to rise to 22% or 24%, these 10% would be applied to help the mortgagee, that he would not have to reimburse the 24%, but he would still have to reimburse the full 10%, would he not?

M. LeBlanc: Well, Mr. La Salle, with respect to your question on floating homes, here is my answer: Since Mr. Renaud knows the situation, and has lived in one of these homes, I can assure you that we shall look into the matter, even if there are some difficulties, and I am going to ensure that we look at every pro and con. I know that in certain communities, this has almost become a movement . . . and besides, there are certain of these floating homes that are very valuable. What you have to establish is whether they are permanently floating, or not. Perhaps in such cases, a more vigorous inspection would be required, and I would certainly like to come back to this discussion later.

M. La Salle: I have also noted in the Bill, that "regulations" are mentioned some 20 times. During the clause by clause consideration in committee, will we be able to look at the regulations to this Bill?

M. LeBlanc: Mrs. Birtz will answer as soon as she has moved to the table.

I would like to add, Mr. La Salle, that in general, I am not in favour of administration by regulation. That is my attitude. However, since I have assumed this portfolio, I have noted that many desirable things which would be very useful to certain citizens, at different levels, cannot unfortunately be provided for within the legislation itself. And this cannot be done by regulation. For example, it was impossible to do it this way in the four provinces where the housing of natives was discussed.

So it is somewhat of a vicious circle. On the one hand, we are attempting to avoid something and, on the other hand, it is an instrument which gives us some flexibility. Personally speaking as a parliamentarian and Minister, I do not appreciate the frequent use of order in council by government. There is a particular committee which studies orders in council. But there are so many of these that I think the committee is a bit overwhelmed.

M. La Salle: Would it be possible to obtain information on the consequences of such regulation under the Act enabling the cabinet to do certain things through statutory instruments, so that we have a better idea of its purpose and the extent to

[Text]

pour telle ou telle chose, afin que l'on sache mieux à quoi va servir cette réglementation, jusqu'où elle va aller dans certains secteurs bien précis et pourquoi pas dans d'autres?

M. LeBlanc: Je demanderai à Mme Birtz de tenter de vous donner la réponse. Je crois pour ma part que la tendance, dans tous les parlements, c'est qu'il y ait une responsabilité ou un retour aux parlementaires pour examiner comment la réglementation est effectuée. Cette espèce d'automatisme qui existe depuis très longtemps, savoir qu'on légiférait et que par la suite les règlements devenaient une deuxième génération de législations, je pense, malgré tous les problèmes que cela suppose, que les parlementaires de plus en plus insisteront là-dessus.

Madame Birtz.

Mme Birtz: Oui, nous aurons, pour votre gouverne demain, une liste des points qui seront réglementés. Vous trouverez qu'ils sont plutôt minimes en ce sens que la base même des paramètres de la législation se trouve dans le projet de loi à l'étude.

J'aimerais revenir au point que vous aviez mentionné auparavant. Vous remarquerez dans cette nouvelle partie de la loi que le mot «hypothèque» est évité. Celui que nous employions auparavant «logement» l'est également. Tout cela, justement, pour permettre, peut-être, si jamais une étude est effectuée, d'aider les gens au sujet des maisons flottantes... Cela pourrait se faire. Elles ne sont pas totalement exclues. La loi de cette partie a été rédigée en tenant compte de pouvoir, si jamais c'était possible, le faire d'une façon pratique avec toutes les assurances et tous les articles protecteurs que l'on pourrait y voir pour envisager de le faire. Et demain vous verrez que, finalement, les règlements que nous prévoyons demander pour donner effet à cette partie de la loi sont quand même assez restreints. C'est une question de clarification de définition: les termes de paiement de la somme, de la protection du contrat, des conditions de remboursement au prêteur de la partie de la prime qu'il a avancée à l'emprunteur.

M. La Salle: Êtes-vous en train de me dire que, par voie de règlement, l'on pourrait justement protéger la maison flottante?

Mme Birtz: Non; ce n'est pas par voie de règlement.

M. La Salle: Non!

Mme Birtz: C'est par la terminologie employée directement dans cette section de la Loi.

M. La Salle: Non; vous me dites, dans ce cas-là, que la maison flottante n'est pas exclue?

Mme Birtz: Elle n'est pas exclue.

M. La Salle: Je ne voudrais pas utiliser le temps de parole des autres. D'autres séances seront tenues. On veut probablement poser d'autres questions?

Le président: Monsieur Malépart.

M. Malépart: Je pense, monsieur Renaud, à certaines questions de M. La Salle concernant la clientèle visée par le programme. J'aimerais comparer un peu le programme de la protection des taux hypothécaires à ce qui s'est passé il y a 20

[Translation]

which it may be used in certain precise areas and why it is not invoked in others?

Mr. LeBlanc: I will ask Mrs. Birtz to attempt to answer your question. I personally believe that the tendency in all parliaments is to see that parliamentarians are given a chance to examine how the regulations will be put into effect. This practice has already been in existence for a very long time. In other words, legislation was passed and afterwards the regulations constituted a second generation of legislation, so to speak. In spite of all the problems this may give rise to, I think, parliamentarians will become increasingly insistent on this.

Mrs. Birtz.

Mrs. Birtz: Yes, we will have for your information tomorrow a list of the points which will be subject to regulation. You will note that the scope is quite limited since the basis of the parameters of the legislation is circumscribed in the Bill under study.

I would like to return to the point you mentioned. You say that in the new part of the Bill the term "mortgage" is avoided. The term we used before, "housing", is also avoided. The reason for this is to make possible assistance for floating homes, if ever any study is done on this. It could be done. Such houses are not totally ruled out. This part of the Bill was drawn up with that possibility in mind, so that we would have all the assurances and all the protective clauses necessary to make such a thing feasible. And tomorrow you will be in a position to note that the regulations which we anticipate in order to implement this part of the Bill are indeed fairly limited. It is a matter of clarifying definitions: The terms of payment of the amount, the protection in the contract, the conditions for repayment to the lender of the part of the premium advanced to the borrower.

Mr. La Salle: Are you telling me that a floating house could be protected through regulation?

Mrs. Birtz: No, not through regulation.

Mr. La Salle: No.

Mrs. Birtz: It would be under the terminology used directly in this section of the Act.

Mr. La Salle: No, you are telling me that in such a case a floating house would not be ruled out.

Mrs. Birtz: It is not excluded.

Mr. La Salle: I do not want to use up other people's time. We will be having other meetings and I suppose we will be able to ask questions.

The Chairman: Mr. Malépart.

Mr. Malépart: I would like to return to some questions asked by Mr. La Salle about the clientele of this program. I would like to compare the protection of mortgage rates under this program with the provisions of 20 or 22 years ago, if I am

[Texte]

ou 22 ans, sauf erreur, lorsque le gouvernement fédéral avait alloué pour l'achat d'une maison un taux d'intérêt de 6 p. 100 pendant 25 ans. Il est certain qu'à ce moment-là, plusieurs personnes devaient être contre cette mesure; il ne devait pas leur sourire de s'engager pendant 25 ans. Mais avec le recul, on trouve chanceux ceux et celles qui, à ce moment-là, ont décidé par choix.

• 1720

Ma question est donc celle-ci: est-ce que ce programme permettra à de jeunes couples qui, présentement, ne sont pas très protégés, à Montréal, à certains endroits, les loyers sont de 400 et 500 dollars par mois, et on ne sait à combien ils s'élèveront dans deux ans, d'accéder à la propriété, indépendamment du taux d'intérêt, compte tenu du fait qu'ils connaîtront à l'avance, pour les cinq ou dix prochaines années, le montant mensuel qu'ils devront débourser? Est-ce que le programme et la promotion seront faits en vue d'atteindre cette clientèle de propriétaires ou de citoyens à revenu moyen?

M. LeBlanc: Monsieur le président, il ne fait aucun doute que ce serait éminemment désirable. Je demanderais à M. Renaud, qui a fait beaucoup de travail dans ce secteur, de nous dire comment il voit cette question. Comme M. Montreuil le disait tout à l'heure, les gens intéressés seront probablement ceux qui ne se sont pas encore bâti un capital substantiel dans leur hypothèque et surtout les acheteurs de maisons pour la première fois.

Alors, monsieur Renaud, si vous voulez . . .

M. Renaud: Jusqu'à maintenant, monsieur le président, nous n'avons fait aucune publicité ouverte sur le programme et, malgré cela, on a eu beaucoup de demandes d'information, comme je l'ai déjà mentionné.

On a deux clientèles principales. La première est évidemment constituée de prêteurs, parce que les prêteurs vont jouer un rôle central dans la mise en application du programme. La deuxième, plus importante celle-là, est constituée de gens qui vont renouveler une hypothèque ou contracter une nouvelle hypothèque. Il y a donc les gens qui achètent une maison, normalement d'un constructeur, et les gens qui, par l'intermédiaire de leur prêteur, vont recevoir une lettre leur disant: Le mois prochain, vous devez renouveler votre hypothèque.

Ce sont les points principaux de notre approche pour faire connaître ce programme-là. C'est ce que l'on veut viser, pour tâcher d'avertir le plus grand nombre de Canadiens possible de cette possibilité-là.

M. Montreuil: Monsieur le président, si vous me le permettez, j'aimerais ajouter quelques mots aux commentaires de mon collègue. L'aspect confiance et sécurité du programme est un facteur parmi plusieurs autres qui auront une influence sur la décision des gens d'acheter ou de ne pas acheter une propriété. On est bien conscients de cela. Il est bien sûr que pour quelqu'un qui achète sa première propriété ou qui renouvelle son hypothèque, mais qui a une hypothèque très élevée par rapport à son actif, c'est l'élément sécurisant du programme qui l'attire. Il est réconfortant pour lui de savoir que dans trois ans, dans cinq ans ou dans sept ans, ses paie-

[Traduction]

not mistaken, when the federal government provided a 6% interest rate for 25 years for the purchase of a house. I am sure that at that time, there were a number of people who were not pleased with this measure; and they were probably not too keen about making a commitment for 25 years. But with hindsight we realize that those people who made such a choice were lucky.

I would like to know whether this program will allow young couples who, at the present time, have little protection—in certain parts of Montreal rents are up to \$400 or \$500 a month and we do not know how high they will be two years from now—will this program allow young couples to acquire a home, whatever the prevalent interest rate may be, since they will know in advance the monthly payment which they will have to make for the next five or six years? Will this program be offered and promoted in an attempt to serve this clientele of middle-income citizens and homeowners?

M. LeBlanc: Mr. Chairman, this would definitely be a very desirable objective. I will ask Mr. Renaud, who has done a lot of work in this sector, to give us his opinion on your question. As Mr. Montreuil said a little while ago, the people interested in this program will probably be those who have not yet built up a substantial equity in their mortgage, and particularly first-time home buyers.

Mr. Renaud, would you like to elaborate?

M. Renaud: So far, Mr. Chairman, we have not done any advertising of the program but in spite of this, we have had many requests for information, as I have already mentioned.

We have two main clienteles. The first is, of course, made up of lenders who will play a central role in the implementation of the program. The second, and more important one, are the people who will be renewing a mortgage or taking out a new one. In other words, people who will be buying a house, usually from a builder, and those who will be receiving a letter from their lenders informing them that the mortgage is to be renewed at a particular time.

These are the main ways in which we make this program known. These are the groups that we want to reach so that the greatest possible number of citizens will be informed about this possibility.

M. Montreuil: Mr. Chairman, if I may, I would like to add to my colleague's comments. The confidence and security aspect of the program is one of the many factors which will be influencing people in their decision to either buy or not buy a property. We are very conscious of this. There is no doubt that for a first home-buyer or for someone renewing a mortgage, a mortgage which is very high in comparison to the equity, that the attractive aspect of this program is the security it offers. It is reassuring to know that in three, five or seven years, the monthly payments under this program will not increase in a drastic way. This may be an important factor in the decision to

[Text]

ments mensuels, en vertu du programme, n'augmenteront pas de façon vertigineuse. Cela peut être un facteur important dans sa décision de devenir propriétaire. Mais on ne peut pas non plus leurrer qui que ce soit; c'est un facteur parmi plusieurs autres.

Le président: C'est tout, monsieur Malépart?

M. Malépart: Oui, merci.

The Chairman: Mr. Deans.

Mr. Deans: I have two brief questions. I am going back to the Bill on page 12, proposed Section 34.83. What does that mean? What is it supposed to accomplish?

34.83(1) The Corporation may, from time to time, in prescribed manner, establish rates of interest, for publication, in relation to classes of base loans and protected loans.

Then it goes through a series of other prescriptions, if you will. What is that for?

Mrs. Birtz: This is the reference rate, and I think I should ask Mr. Renaud to speak in my stead.

Mr. Renaud: The notion of interest rate is the need there is to appraise, Mr. Chairman, how much interest rates are going between one point in time and another. In other words, if a client under the program is contracting a five-year term, we need a notion of how much interest rates will be increasing between now and five years from now, the time at which this insurance will come into play. The way we arrive at that, a description of the market, is by establishing a reference rate.

• 1725

This reference rate will be established by taking the five major lenders on the market and taking the median of these five rates at any given time. So today, for example, the five-year term may be something of the order of probably 14.5%. Let us say that five years from now, just for the sake of illustration, it is 19.5% on that day. So then we will say that the reference rate has grown from 14.5% to 19.5%.

Mr. Deans: So we know that . . .

Mr. Renaud: It is five percentage points.

Mr. Deans: Supposing we know that, what do we then know? That is a matter of public record. You can go to the archives or the library and dig that out.

Mr. Renaud: Yes.

Mr. Deans: What do we know by knowing that? What use is it to us?

Mr. Renaud: Well, I would say that when you talk about going to the archives you still need to determine what you are going to look at. Are you going to look at the Bank of Canada rate; are you going to look at the sum of all the rates published by all the lenders; and so forth? We need a handy reference as to what the market is today because it is not entirely consistent with everybody all the time in all parts of the country.

Mr. Deans: I am sorry. I am now more confused. Why do we need that? A person comes in and they purchase insurance.

[Translation]

become a home owner. But we should not deceive ourselves, it is only one factor among many.

The Chairman: Is that all, Mr. Malépart?

Mr. Malépart: Yes, thank you.

Le président: Monsieur Deans.

Mr. Deans: J'ai deux brèves questions. Il s'agit du paragraphe 34.83(1) à la page 12. Quel est le sens de cette disposition? À quoi sert-elle?

34.83(1) La Société peut, selon les modalités prévues par règlement, fixer des taux d'intérêt, pour publication, relativement à des classes de prêts de base ou de prêts protégés.

Et ensuite il y a une série d'autres dispositions. À quoi sert ce paragraphe?

Mme Birtz: Il s'agit du taux de repère et je pense que je devrais demander à M. Renaud de vous l'expliquer.

Mr. Renaud: Quand on parle de fixer des taux d'intérêt, monsieur le président, il s'agit de prévoir quelle sera l'évolution de ces taux dans une période donnée. Autrement dit, si un client obtient un prêt de cinq ans en vertu de ce programme, nous devons avoir une idée de l'évolution des taux d'intérêt pendant cette période où l'assurance sera en vigueur. Le moyen d'y parvenir est d'établir un taux de repère.

On établit ce taux de base en calculant la moyenne des cinq taux hypothécaires fixés par les cinq principaux prêteurs sur le marché. À titre d'exemple, le taux d'intérêt frappant une hypothèque remboursable en cinq ans est aujourd'hui de l'ordre de 14,5 p. 100. Disons que dans cinq ans, ce taux serait de 19,5 p. 100 ce même jour. Nous dirons alors que le taux de base est passé de 14,5 p. 100 à 19,5 p. 100.

Mr. Deans: Nous savons donc que . . .

Mr. Renaud: Il y a une différence de 5 p. 100.

Mr. Deans: Supposons que nous le sachions, et après? Tout le monde pourrait le savoir en allant aux archives ou à la bibliothèque.

Mr. Renaud: Oui.

Mr. Deans: Et après? À quoi cette information sert-elle?

Mr. Renaud: Oui, mais lorsque vous dites qu'il suffit d'aller à la bibliothèque, encore faut-il savoir ce qu'il faut chercher. Faut-il chercher le taux d'escompte fixé par la Banque du Canada? Faut-il chercher tous les taux publiés par tous les prêteurs et ainsi de suite? Il nous faut un taux de base reflétant l'état du marché car ces taux ne sont pas les mêmes partout à une date donnée.

Mr. Deans: Excusez-moi, mais la confusion règne encore davantage dans mon esprit. Pourquoi en avons-nous besoin?

[Texte]

They purchase insurance at the rate of 1.5% up to \$1,050, up to \$70,000; it guarantees them against an increase in interest rates in excess of 2% above the rate they have at the time they purchased the insurance. That is how I understand it.

Mr. Renaud: Not exactly.

Mr. Deans: I come in and I have 12% and I want to buy insurance. I buy, at 1.5%, \$70,000... \$1,050—and interest rates then go to 14.75%. I am covered for 0.75%. That is in simple terms what happens under this proposed Act. What then do we need the reference rate for? The reference rate will be different in every case.

Mr. Renaud: We need the reference rate, sir, to deal with cases that are not at market. If you go to your friendly lender today and he makes you a loan at 12.5% for five years rather than 14.5% for considerations other than normal considerations, then we would be exposed to pay to you, in the example you give, in five years 2% more benefits than if you had contracted your loan today at the market rate. That is how we bring the reference rate into the picture.

Mr. Deans: So if I can negotiate a better deal even that does not help me. If I had good securities, for example, I could go into the bank and say that I have substantial assets. If I could negotiate them down a percentage point, I cannot insure the percentage point.

Mr. Renaud: The rate we will take as a reference rate is the quoted rate, therefore the better rate, of the major lenders. It is doubtful if you could be very much below that.

Mr. Deans: Well, I can borrow money...

Mr. Renaud: Maybe half a point.

Mr. Deans: —at one point above prime right now. I cannot get a mortgage at one point above prime in this sense, but I can work it so I have a mortgage on the home, the home being the collateral. What you are telling me is that people cannot really buy insurance for anything in excess of 2% of the actual interest rate they are paying?

Mr. Renaud: That is quite right, sir.

Mr. Deans: I see.

Mr. Renaud: It is not exactly what they paid, sir. It is the rate of the market at the time they contract.

Mr. Deans: Notwithstanding what they themselves pay?

Mr. Renaud: That is right.

Mr. Deans: That has nothing to do with it. So in fact it is not exactly the way it was purported to be. You cannot secure yourself for everything in excess of 2% beyond what you are currently paying.

[Traduction]

N'importe qui peut demander à contracter une assurance qui, pour une hypothèque de 70,000\$, c'est-à-dire le maximum autorisé, coûte 1,5 p.100, soit à concurrence de 1,050\$, ce qui protège l'assuré contre toute augmentation des taux d'intérêt qui seraient de 2 p. 100 supérieurs au taux d'intérêt en vigueur à l'époque où l'assuré aurait contracté cette assurance. C'est ainsi que je le vois.

M. Renaud: Pas exactement.

M. Deans: On me fixe un taux de 12 p. 100 et je demande à souscrire une assurance. Mon hypothèque est de 70,000\$, ce qui me coûte 1,050\$ à 1,5 p. 100. Ensuite, les taux d'intérêt passent à 14,75 p. 100, ce qui fait que la Société prend en charge les 0,75 p. 100. Voilà, en termes simples, ce que propose ce projet de loi. Pourquoi alors ce taux de base est-il nécessaire? Il sera différent dans chaque cas.

M. Renaud: Ce taux de base est nécessaire pour tout prêt ne passant pas par le marché. Si un ami vous consent un prêt à 12,5 p. 100 sur cinq ans au lieu de 14,5 p. 100 pour certaines raisons, nous devrions vous donner, pour reprendre votre exemple, 2 p. 100 de plus dans cinq ans que si vous aviez contracté ce prêt au taux du marché. Voilà à quoi sert ce taux de base.

M. Deans: Donc si je peux négocier un prêt en ma faveur, j'en sors perdant. Si je présente certaines garanties, je pourrais, par exemple, informer la banque à laquelle je m'adresserais que je possède d'importantes réserves. Si je pouvais les faire baisser d'un point, je ne pourrais pas l'assurer.

M. Renaud: Le taux qui servira de taux de base sera le taux cité par les principaux prêteurs, c'est-à-dire leur taux préférentiel. Je doute fort que vous puissiez négocier quoi que ce soit de beaucoup moins élevé.

M. Deans: Mais je peux très bien contracter un prêt...

M. Renaud: Inférieur d'un demi point, peut-être.

M. Deans: ... qui serait d'un point supérieur au taux préférentiel. Je ne veux pas obtenir d'hypothèque à ce taux-là, mais je peux m'arranger pour qu'une hypothèque grève ma maison, cette dernière étant ma garantie. Ce que vous me dites en fait, c'est que personne ne peut souscrire une assurance pour se protéger contre une augmentation supérieure de 2 p. 100 au taux qu'il paie actuellement?

M. Renaud: En effet, monsieur.

M. Deans: Je vois.

M. Renaud: Ce n'est pas exactement ce qu'ils ont payé. Nous retenons le taux du marché à l'époque où ce prêt a été contracté.

M. Deans: Indépendamment de ce qu'ils auraient pu payer?

M. Renaud: C'est exact.

M. Deans: Cela n'a rien à voir. En fait, ce n'est pas ce qui avait été dit. En réalité, on ne peut pas souscrire une assurance contre une augmentation supérieure de 2 p. 100 au taux contracté.

[Text]

Mr. Renaud: I do not think the conclusion is right, sir, because we are dealing with the difference between the rate you are contracting today . . .

Mr. Deans: Yes.

Mr. Renaud: —and the rate in, let us say, five years from now. Let us say you are lucky today and you contract a rate 1% below the market. Instead of paying 14.5% you pay 13.5%.

Mr. Deans: You go to the credit union and get a better deal.

Mr. Renaud: Let us say that in this interval of the five years the interest rate goes up three percentage points.

Mr. Deans: Yes.

Mr. Renaud: What we will use at that time is that three percentage point increment. So if your rate goes up three percentage points, from 13.5% plus 3%, 16.5%, minus to 1%, your benefit will be 0.75%. The next guy has contracted it today at 14.5%, and when five years from now he gets it at 17.5%, which is 3% difference, he also gets the same benefit you do, the 1%.

• 1730

Mr. Deans: Why, then, do you need the reference rate?

Mr. Renaud: The next individual may go the other way. We are taking a convenient example here, but it may go any other way.

Mr. Deans: What I do not understand is: If I am to be allowed to insure every percentage increase in excess of 2% above that which I am presently paying . . . the example you have just used—then the reference rate is meaningless, because if I can get 13.5% and it goes up 3%, then I am covered. What happens, though, if it goes up 5%? Am I not covered?

Mr. Renaud: The 5% it goes up will be covered provided it is not only yours which goes up 5%; it is the market which has gone up 5% in that interval we are talking about.

Mr. Deans: Are you going to enter into negotiations in order to get me the best rate? If I go out and try to get a rate, and my lender says he will lend me at 17%, and I previously had 12%, are you not going to tell me: Look, you can get it some place else more cheaply, so you had better go and find the some place else.

Mr. Renaud: No, we will just apply the reference rate.

Mr. Deans: So I will therefore not get the coverage I purchased.

Mr. Renaud: The coverage is not necessarily, as you put it, for everything which is above 2%, three-quarters of that above the deductible 2%; it is for the actual increment during that period. It is how much your interest rate increases in that

[Translation]

M. Renaud: Votre conclusion n'est pas tout à fait exacte, monsieur, car il s'agit en fait de la différence entre le taux contracté aujourd'hui . . .

M. Deans: Oui.

M. Renaud: . . . et le taux en vigueur dans cinq ans, disons. Supposons que vous ayez de la chance et que vous contractiez une hypothèque portant un taux d'intérêt de 1 p. 100 inférieur au marché. Au lieu de payer 14,5 p. 100, vous payez 13,5 p. 100.

M. Deans: Il suffit d'aller à la coopérative de crédit et de négocier un meilleur prêt.

M. Renaud: Disons ensuite qu'au cours de ces cinq ans, le taux d'intérêt augmente de 3 p. 100.

M. Deans: Oui.

M. Renaud: À cette époque-là, nous ferons nos calculs en fonction de cette augmentation de 3 p. 100. Donc si votre taux augmente de 3 p. 100 et passe de 13,5 p. 100 à 16,5 p. 100, la différence est de 1 p. 100 et vous gagnez 0,75 p. 100. Et votre voisin qui contracte un prêt aujourd'hui à 14,5 p. 100 d'intérêt obtient également cette différence de 1 p. 100 lorsque ce taux d'intérêt, cinq ans après, sera passé à 17,5 p. 100.

M. Deans: Dans ce cas, pourquoi avez-vous besoin du taux de base?

M. Renaud: Cela peut aller dans l'autre sens. Je vous donne un exemple commun, mais l'inverse peut se produire.

M. Deans: Mais il y a quelque chose que je ne comprends pas. Si je puis me protéger contre toute augmentation supérieure de 2 p. 100 à ce que je paie actuellement, le taux de base devient alors inutile, car si je contracte un prêt à 13,5 p. 100 d'intérêt et que ce taux augmente de 3 p. 100, je suis protégé. Que se passe-t-il par contre si ce taux augmente de 5 p. 100? Ne suis-je pas protégé?

M. Renaud: Vous seriez protégé si ce n'est pas seulement le taux que vous payez qui augmente de 5 p. 100, mais le taux du marché.

M. Deans: Allez-vous négocier pour que je puisse obtenir le meilleur taux? Si je m'adresse à un prêteur et qu'il me dise qu'il ne peut me consentir qu'un prêt à 17 p. 100 alors que j'en payais 12 p. 100 auparavant, allez-vous me dire de chercher ailleurs où je pourrais obtenir un prêt à meilleur taux?

M. Renaud: Non, nous nous servirons uniquement du taux de base.

M. Deans: Je ne serais donc pas assuré.

M. Renaud: Cette assurance ne couvre pas nécessairement, comme vous le dites, toute augmentation supérieure à 2 p. 100, c'est-à-dire, pour 0,75 p. 100; l'assurance couvre l'augmentation qui s'est réellement produite au cours de cette période. Nous ne tenons pas compte de l'augmentation de votre taux

[Texte]

period compared to the increase in what the market has done in the same interval. I realize it is a bit unclear.

Mr. Deans: I urge you to find an easier way to do it.

Let me just ask one other thing. Am I right in assuming, if a person has a 12% interest rate right now, assuming that is the reference rate, and a two-year mortgage, and he pays the \$1,050, if you take into account that he had invested that \$1,050 at 10%, which is a low rate, that interest rates would have to rise to 16.9% before they could begin to benefit?

Mr. Renaud: I think this point was made earlier, if I may. It is comparing apples and oranges. It is like saying: If my house were less expensive, it would cost me less if it burned down.

Reducing your mortgage reduces your liability, but if the interest rate flares up, as we have known a few years back, even if it is for a short period, and it happens to be the unfortunate time when your renewal comes up, you can be hit very hard. If you paid down your mortgage by \$1,000, then you will still be hit very hard, at least for a one-year period, which is generally the minimum renewal time. On the other hand, if you have this insurance, you know there will not be any bumps in the road. The most you can be hit with is this 2% increase which comes up, and this is quite easy to absorb for most people.

Mr. Deans: Plus the cost of the insurance.

Mr. Renaud: So applying the premium to the reduction of the principal is something we should very much encourage. It is always a good idea to reduce one's debt. But it does not serve at all the same purpose as buying the insurance.

The Chairman: Mr. Taylor.

Mr. Taylor: Is this applicable only on renewal of mortgages?

Mr. Renaud: Also on new mortgages, when you buy a house from a builder or build your own. It is on new mortgages as well, sir.

Mr. Taylor: Okay. So if I have a personal friend and he is going to give me a mortgage at 6%, can I get . . .

Mr. Renaud: The lender has to be a certified lender, and to be a certified lender implies just about any lending institution we can think of.

Mr. Taylor: If he does not charge the same rate as in the reference, you will use the reference figure to pay?

Mr. Renaud: That is right, sir.

Mr. Taylor: That puts a little different angle on it.

The other thing I would like to ask is: Is this premium payable annually?

Mr. Renaud: Once and for all.

[Traduction]

d'intérêt personnel mais de l'augmentation du marché. Je me rends compte que c'est peu clair.

M. Deans: Je vous exhorte fortement de trouver un moyen plus facile.

Permettez-moi de vous poser une dernière question. Si quelqu'un a contracté un prêt portant 12 p. 100 d'intérêt, et supposons que ce soit le taux de base sur deux ans et qu'il verse les 1,050 dollars, ai-je raison de croire que s'il investissait ces 1,050 dollars à 10 p. 100, ce qui est peu élevé, les taux d'intérêt devraient passer à 16,9 p. 100 avant qu'il puisse en retirer un bénéfice quelconque.

M. Renaud: Je crois qu'on en a déjà parlé. Vous comparez deux choses qui n'ont rien à voir l'une avec l'autre. C'est comme si vous disiez que si votre maison coûtait moins cher, sa valeur de remplacement serait moindre si elle brûlait.

Réduire son titre hypothécaire revient à réduire sa dette, mais si les taux d'intérêt flambent, comme cela a été le cas il y a quelques années, même pour très peu de temps, et que cette flambée se produise juste au moment où l'hypothèque en question doit être renouvelée, ça peut faire très mal. Même si vous remboursiez 1,000 dollars, vous le sentiriez quand même passer, et ce, même sur un an, ce qui constitue en général le délai de remboursement minimum. Par contre, si vous contractez cette assurance, vous savez que vous pouvez dormir sur vos deux oreilles. Vous n'aurez qu'à prendre en charge ces 2 p. 100 supplémentaires et la plupart des gens peuvent facilement le faire.

M. Deans: N'oubliez pas le coût de cette assurance.

M. Renaud: Il faudrait donc encourager tout un chacun à réduire le principal de la dette. Réduire ses dettes n'a jamais été une mauvaise idée. Mais ce n'est pas la même chose que de contracter cette assurance.

Le président: Monsieur Taylor.

M. Taylor: Ce système s'applique-t-il uniquement lors du renouvellement des hypothèques?

M. Renaud: Non, il s'applique à toute hypothèque que vous contractez, que vous achetez une maison d'un constructeur ou que vous construisiez votre propre maison. Il s'applique aux hypothèques nouvellement contractées également.

M. Taylor: Bien. Alors, si j'ai un ami qui me consent une hypothèque à 6 p. 100, puis-je obtenir . . .

M. Renaud: Le prêteur doit être un prêteur agréé et pour l'être, il faut être une institution financière.

M. Taylor: S'il ne me demande pas le même taux que le taux de base, c'est de ce taux de base-là que vous vous servirez pour payer la différence?

M. Renaud: C'est exact.

M. Taylor: C'est un peu différent de ce que je pensais.

Autre chose: Faut-il payer cette prime d'assurance chaque année?

M. Renaud: Une seule fois, c'est tout.

[Text]

Mr. Taylor: Once and for all? Oh, that is a little better; \$1,050 will cover me for . . .

Mr. Renaud: For five years after the first five years . . .

Mr. Taylor: Oh, yes.

Mr. Renaud: —that is, one term after the term at the beginning of which you pay the premium.

Mr. Taylor: So for 10 years, I can get \$70,000 for \$1,050.

Mr. Renaud: For all practical purposes, you are covered for 10 years, because for the first five years you know exactly what you are getting into. If you have a good friend, as you mentioned, you are better off than the neighbour who paid the 14.5% which is prevalent today. And the next five years you will be at only 2%, at the most.

• 1735

Mr. Taylor: But if my good friend dies and I have to go to another one . . .

Mr. Renaud: You are covered . . .

Mr. Taylor: I am covered for the next five years.

Mr. Renaud: You can change lenders, from one certified lender to another.

Mr. Taylor: Okay. That puts a little different an aspect on it.

Now, on the last 10 years—I was just wondering what rationale you used in figuring these out. In the last 10 years there was only one period, I think it was in 1980 and 1981, where the interest rate rose to above 13%. There was only about one time in that whole 10-year period that anybody could collect any money. Have you worked this out on the basis of making some money, or breaking even, or maybe losing a little money?

Mr. LeBlanc: Mr. Chairman, it is exactly against that flare-up that we are trying to devise a plan; which of course is one of the reasons that we are writing the legislation today. For example, 1.5%—it could be that the premium could be reduced if the fund in fact became healthier over a period of time. I do not want to hold out that hope. It is a judgment call—the figures we have used—because we had to come to some conclusion. Nobody in this room hopes that interest rates are going to shoot up, because homes are one thing, but businesses and farms and everything else suffer from an increase in interest rates. I like a fire in my barbecue, but I do not like it when it is the kitchen that is going up. It is the same problem here.

Mr. Taylor: But in fire insurance the insurance companies have worked out a premium based on the value of that house; the replacement value of that house. They maybe have one chance in a hundred that that house is going to burn down. Here you cannot figure that, and even if the rate does change,

[Translation]

M. Taylor: Ah bon? C'est un peu mieux que ce que je pensais; donc ces 1,050 dollars me protégeront . . .

M. Renaud: Pendant cinq ans après les cinq premières années . . .

M. Taylor: Ah oui.

M. Renaud: . . . c'est-à-dire, pour un délai de remboursement qui suit celui au début duquel vous avez versé cette prime.

M. Taylor: Donc pendant 10 ans, je peux obtenir 70,000 dollars moyennant 1,050 dollars.

M. Renaud: En pratique, vous êtes protégé pendant 10 ans car vous savez exactement ce à quoi vous exposez pendant les cinq premières années. Si vous avez un ami, comme vous l'avez dit, vous êtes en meilleure position que votre voisin qui aura payé les 14,5 p. 100 en vigueur aujourd'hui. Et au cours des cinq années suivantes, vous n'aurez qu'une augmentation de 2 p. 100 au maximum.

M. Taylor: Mais si mon bon ami meurt et que je doive m'adresser à un autre . . .

M. Renaud: Vous êtes couvert.

M. Taylor: Je suis couvert pour les cinq années suivantes.

M. Renaud: Vous pouvez passer d'un prêteur autorisé à un autre.

M. Taylor: Très bien. Cela jette une lumière quelque peu différente sur la question.

Au cours des 10 dernières années . . . je me demandais simplement quelle logique vous avez utilisé pour ce calcul. Au cours des 10 dernières années, il y a eu une seule période et je pense que c'était en 1980 et en 1981, où les taux d'intérêt ont dépassé 13 p. 100. C'est à peu près la seule occasion au cours de cette décennie où un assuré a pu toucher un peu d'argent. Avez-vous fait ce calcul en prévoyant de faire des bénéfices, de rentrer dans vos frais ou peut-être de perdre un peu d'argent?

M. LeBlanc: Monsieur le président, c'est exactement contre cette flambée des taux que nous essayons d'établir un plan, ce qui est bien sûr l'une des raisons pour lesquelles nous présentons ce projet de loi aujourd'hui. Par exemple, 1.5 p. 100 . . . il se peut que la prime soit réduite si le fonds se porte bien au bout d'un certain temps. Je ne veux pas faire miroiter cet espoir. C'est une question de jugement . . . les chiffres que nous avons utilisés . . . car il nous fallait arriver à une certaine conclusion. Personne dans cette pièce ne souhaite une montée en flèche des taux d'intérêt car les maisons sont une chose, mais il y a aussi les entreprises et les exploitations agricoles, et tout le reste qui sont touchés le cas échéant. J'aime bien cuisiner sur le grill, mais je n'aime pas mettre le feu à la cuisine. Ici c'est le même problème.

M. Taylor: Toutefois pour les assurances-incendie, les compagnies d'assurances établissent la prime selon la valeur de la maison, sa valeur de remplacement. Il y a peut-être une chance sur cent que cette maison brûle. En l'espèce, vous ne pouvez pas faire ce calcul et même si le taux varie, vous avez

[Texte]

you still have the reference rate, where the person may not be able to collect because they have something different from the reference rate; which I think really should be clarified in the regulations.

Mr. Montreuil: Mr. Chairman, I would like to make a comment on that.

I think the reference rate in practice will not be substantially different from what most people would be negotiating. I think the scenario that has been depicted by a couple of members of the committee, namely that they would be negotiating below—I think you can also invoke the case of a few people who would have a rate that would be higher than the reference rate, and at that point it is more advantageous. I think you would be in an administrative quagmire if every single policy holder were governed by a different set of reference rates or points. Furthermore, then you would be faced with the situation at the time of renewal that the applicant or the policy holder would invoke that they had been dealing with a given lender at a point in time, and even though the rate at renewal time is substantially different from that of another company, you would be faced with the quid pro quo of saying, well, you cannot deal with them rather than another one. I think a reference rate, when you examine it closely, permits an equitable and fair treatment for all. There may be a few that would be below and a few that would be above, but the abuse of the system and the application of the program would become very difficult indeed.

Mr. Taylor: In your calculations, you actually calculate to make a little money, then, in the next 10 years, rather than lose. Would that be a fair statement? It seems like a business way to do it.

Mr. LeBlanc: We said from the beginning the Bill is not a subsidy program. We hope it does not lose vast amounts of money. But there is no doubt—certainly, as with unemployment insurance, with full employment, or 5%, 4%, the fund is in good shape. But if you shoot up, then you have your safety net under. The Minister of Finance—and he may appear as a witness, or his Minister of State might—his judgment was that it should not be a fund in the sense that the fund would have to be solvent all the time. In other words, the state should be associated with a disastrous scenario if it occurred; and if it did not occur, well . . .

• 1740

Mr. Taylor: Just one other question.

Mr. LeBlanc: I like the idea, by the way. That fund is very rich and we can use it for other housing programs; but I am not sure he will buy that lightly.

Mr. Taylor: This is kept in a separate fund, I assume. Is that right; that this would be kept in a separate fund?

Mr. LeBlanc: It is part of the Consolidated Revenue, although there is an accounting procedure.

[Traduction]

toujours le taux de base, et une personne ne peut peut-être pas toucher son argent parce que le taux d'intérêt qu'elle a contracté n'est pas le taux de base, ce qui, je pense, devrait être clarifié dans les règlements.

Mr. Montreuil: Monsieur le président, j'aimerais faire une remarque à ce sujet.

En pratique, je ne crois pas que le taux de base sera sensiblement différent de celui que la plupart des gens négocieraient. À mon avis, le scénario décrit par quelques membres du Comité, à savoir que les gens négocieraient à un taux inférieur . . . Je pense qu'on peut également penser aux gens qui auraient négocié un taux supérieur au taux de base et qui se trouveraient ultimement favorisés. Je pense que ce serait un bourbier administratif si chaque assuré était assujetti à un barème différent de taux ou de points de base. Qui plus est, il se peut qu'au moment du renouvellement, le requérant ou l'assuré invoque le fait qu'il traitait avec un prêteur donné à un moment donné et même si le taux au moment du renouvellement est sensiblement différent de celui d'une autre compagnie, qu'il risque de se faire dire qu'il ne peut faire affaire avec celui-là plutôt qu'avec un autre. Lorsqu'on y regarde de près, je pense qu'un taux de base permet de traiter tout le monde de façon juste et équitable. Il y en a peut-être quelques-uns qui auraient un taux inférieur et d'autres, un taux supérieur, mais l'abus du système et la mise en oeuvre du programme deviendraient très difficiles en réalité.

Mr. Taylor: Alors dans vos calculs, vous prévoyez de faire un peu d'argent au cours des dix prochaines années plutôt que d'en perdre. Est-ce exact? Cela me semble être la façon de procéder en affaires.

Mr. LeBlanc: Nous avons toujours dit que le projet de loi n'est pas un programme de subvention. Nous espérons que le programme n'encourra pas de pertes importantes. Nul doute . . . tout comme l'assurance-chômage lorsqu'il y a plein emploi, ou un taux de chômage de 5 p. 100, 4 p. 100, le fonds se portera bien. Mais s'il y a une flambée, alors vous avez un filet de sécurité. Selon le ministre des Finances . . . et il comparaîtra peut-être comme témoin, ou peut-être son ministre d'État . . . ce ne devrait pas être un fonds au sens de fonds solvable en tout temps. Autrement dit, l'État se trouverait en proie à un scénario désastreux le cas échéant, et s'il n'y a pas de désastre, ma foi . . .

Mr. Taylor: Juste une autre question.

Mr. LeBlanc: Soit dit en passant, j'aime l'idée que le fonds est très riche et que nous pouvons l'utiliser pour d'autres programmes d'habitation, mais je doute qu'il l'accepte aussi facilement.

Mr. Taylor: Je présume que ceci est conservé dans un fonds distinct. N'est-ce pas, que ceci serait conservé dans un fonds distinct?

Mr. LeBlanc: Cela fait partie du Fonds du revenu consolidé, quoiqu'il y ait une procédure comptable.

[Text]

Mr. Taylor: The other thing is the maximum of \$70,000. That is not going to be very helpful in a place like Calgary, which is part of my constituency, parts of Calgary. Out in the Abbeydale district you cannot buy a house for less than \$125,000, \$150,000. So people who buy that are not going to get much protection.

Mr. LeBlanc: Well, they can get \$70,000 worth. We had to arrive at an average, and \$70,000, after a fair amount of discussion, was arrived at. We could give you figures, by the way, on average mortgages in Canada, although I agree there are some bumps.

The Chairman: Gentlemen, the meeting tomorrow will take place at 3.30 p.m. in the same room, I believe.

And, Mr. Minister, you are going to check out the question of individual Indians perhaps being able to get loans without reserve council approval, or security. And the second thing: I understand you are going to check out with the Minister of Finance whether there is a possibility of backing up the date of the application of this Bill to budget night?

Mr. LeBlanc: I do not offer much hope, but I will mention it to him.

Mr. Taylor: And the gentleman is going to bring the tables tomorrow.

The Chairman: Okay. So we will hope we can move on the Bill tomorrow.

Thank you very much, gentlemen.

The meeting is adjourned.

[Translation]

M. Taylor: Il y a aussi un maximum de 70,000\$ qui ne sera pas très utile dans un lieu comme Calgary, qui fait partie de ma circonscription, et dans certains quartiers de Calgary. Dans le district d'Abbeydale, il n'y a pas de maisons en bas de 125,000\$ ou de 150,000\$. Donc, les acheteurs de ces maisons auront peu de protection.

M. LeBlanc: Ma foi, ils peuvent s'assurer jusqu'à concurrence de 70,000\$. Il nous fallait établir une moyenne et, après bien des discussions, nous sommes arrivés à 70,000\$. Soit dit en passant, nous pourrions vous fournir des chiffres sur le montant moyen des hypothèques au Canada, quoi que je reconnaissse qu'il y a certaines lacunes.

Le président: Messieurs, demain, je pense que nous nous réunirons dans la même pièce à 15h30.

Monsieur le ministre, vous allez vérifier si les autochtones peuvent obtenir des prêts sans l'approbation du conseil de la réserve ou la garantie de celui-ci. Deuxièmement, je crois savoir que vous allez demander au ministre des Finances s'il est possible de repousser la date de mise en oeuvre de ce projet de loi au jour de dépôt du budget?

M. LeBlanc: Je ne veux pas vous donner de vains espoirs, mais je lui en ferai part.

M. Taylor: Et demain, l'autre monsieur va nous apporter les tableaux.

Le président: Très bien. Donc nous espérons pouvoir poursuivre avec le projet de loi demain.

Merci beaucoup messieurs.

La séance est levée.

[Text]

Mr. Taylor: The other thing is the maximum of \$100,000. That is not going to be very helpful in a place like Galt, which is part of my constituency, parts of Galt or the Abbotsford district you cannot buy a house for less than \$125,000, \$150,000. So people who buy there are not going to get much protection.

Mr. LeBlanc: Well, they can get \$70,000 worth. We had to arrive at an average, and \$70,000, after a fair amount of discussion, was arrived at. We units give you figures, by the way, on average mortgages in Canada. Although I agree there are some bumps.

The Chairwoman: Gentlemen, the meeting tomorrow will take place at 3:30 p.m. in the same room, I believe.

And, Mr. Minister, you are going to check out the question of individual Indians perhaps being able to get loans without reserve council approval, in security. And the second thing: I understand you are going to check out with the Minister of Finance whether there is a possibility of backing up the date of the application of this Bill in budget night?

Mr. LeBlanc: I do not offer much hope, but I will mention it to him.

The Chairwoman: Okay. So we will hope we can move on the Bill tomorrow.

Thank you very much, gentlemen.

The meeting is adjourned.

WITNESSES—TÉMOINS

From the Canada Mortgage and Housing Corporation:

Mr. Robert C. Montreuil, President;

Mr. Raymond J. Boivin, Senior Vice-President;

Ms. Liliana Birtz, General Counsel and Corporate Secretary;

Mr. Claude Renaud, Vice-President, Insurance;

Mr. Barry Lacombe, Vice-President, Policy Development and Research Sector.

De la Société canadienne d'hypothèques et de logement:

M. Robert C. Montreuil, président;

M. Raymond J. Boivin, 1^{er} vice-président;

M^{me} Liliana Birtz, avocat-conseil et secrétaire de la Société;

M. Claude Renaud, vice-président, Assurances;

M. Barry Lacombe, vice-président, Développement des politiques et recherche.



[Translation]

Mr. Taylor: Il y a aussi une partie de 70.000\$ qui ne sera pas très utile dans les Petites villes ou parties de ma circonscription. Dans le district d'Abbotsford, par exemple, les prix de 125.000\$ ou 130.000\$ ou 135.000\$ sont peu de chose.

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9
En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9
en passant, nous pourrions vous faire des entiers sur le
montant moyen des hypothèques au Canada, quoi que je
reconnaisse qu'il y a certaine marge.

Le président: Messieurs, donnez, je pense que nous nous réunirons dans la même pièce à 10:30.

Monsieur le ministre, vous allez vérifier si les associations peuvent obtenir des prêts sans l'approbation du conseil de la réserve ou la garantie de celui-ci. Personnellement, je crois savoir que vous allez demander au ministre des Finances s'il est possible de repousser la date de mise en œuvre de ce projet de loi au jour de dépôt du budget?

Mr. LeBlanc: Je ne veux pas vous donner de vains espoirs, mais je lui en ferai part.

Le président: Très bien. Dans nous espérons pouvoir pourvoir avec le projet de loi devant.

Issue No. 7

Tuesday, June 12, 1984

Chairman: Mr. Ian Watson**Fascicule n° 7**

Le mardi 12 juin 1984

Président: M. Ian Watson*Minutes of Proceedings and Evidence
of the Standing Committee on**Procès-verbaux et témoignages
du Comité permanent des*

National Resources and Public Works

Ressources nationales et des travaux publics

RESPECTING:

Bill C-37, An Act to amend the National Housing Act
and substitute the following decree.

CONCERNANT:

Projet de loi C-37, Loi modifiant la Loi nationale sur
l'habitation

INCLUDING:**Y COMPRIS:****THE FIRST REPORT TO THE HOUSE****LE PREMIER RAPPORT À LA CHAMBRE****APPEARING:****COMPARAÎT:**

The Honourable Roméo LeBlanc,
Minister of Public Works

L'honorable Roméo LeBlanc,
Ministre des Travaux publics

WITNESSES:**TÉMOINS:**

(See back cover)

(Voir à l'endos)

Second Session of the
Thirty-second Parliament, 1984

Deuxième session de la
trente-deuxième législature, 1984

STANDING COMMITTEE ON NATIONAL
RESOURCES AND PUBLIC WORKS*Chairman:* Ian Watson*Vice-Chairman:*

MEMBERS/MEMBRES

André Bachand
 Pat Carney (Miss)
 Roland de Corneille
 Denis Ethier
 Rosaire Gendron
 Leonard D. Hopkins
 Roch La Salle
 Frank Oberle
 Ray Skelly

COMITÉ PERMANENT DES RESSOURCES
NATIONALES ET DES TRAVAUX PUBLICS*Président:* Ian Watson*Vice-président:*

ALTERNATES/SUBSTITUTS

Ian Deans
 Maurice Foster
 Jean-Louis Leduc
 John A. MacDougall
 Jean-Claude Malépart
 Raymond Savard
 Jack Shields
 Roger Simmons
 Gordon Taylor
 Antonio Yanakis

Pursuant to Standing Order 69(4)(b)

On Monday, June 11, 1984:

Ian Deans replaced Doug Anguish.

Conformément à l'article 69(4)b) du Règlement

Le lundi 11 juin 1984:

Ian Deans remplace Doug Anguish.

From the Canada Mortgage and Housing Corporation's Report to the House of Commons, June 1984.
 Mr. Robert C. Montreal, President;
 Mr. Raymond J. Boivin, Senior Vice-President;
 Ms. Liliane Birtz, General Counsel and Corporate Secretary;
 Mr. Claude Renaud, Vice-President, Income Tax and Legal Services;
 Mr. Barry Lacombe, Vice-President, Policy Development and Research Sector.

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for CanadaAvailable from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and
Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le CanadaEn vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

REPORT TO THE HOUSE

The Standing Committee on National Resources and Public Works has the honour to present its

FIRST REPORT

In accordance with its Order of Reference dated Wednesday, June 6, 1984, your Committee has considered Bill C-37, An Act to amend the National Housing Act and has agreed to report it with the following amendments:

Clause 12

Strike out lines 45 to 47, on page 11, and lines 1 to 7, on page 12, and substitute the following therefor:

"added to the base rate in order to determine any entitlement to benefits with regard to the protected loan;
 (b) the rate obtained by the addition that is made under paragraph (a) shall be deemed to be the base rate;
 (c) where the rate of interest on the protected loan is higher than the deemed base rate according to paragraph (b) by more than ten percentage points,"

Strike out line 41, on page 15, and lines 1 and 2, on page 16, and substitute the following therefor:

"cant, and"

Your Committee has ordered a reprint of Bill C-37, as amended, for the use of the House of Commons at the report stage.

A copy of the relevant Minutes of Proceedings and Evidence (*Issues Nos. 6 and 7 which includes this report*) is tabled.

Respectfully submitted,

IAN WATSON, M.P./député

Chairman

Respectueusement soumis,

Le président

Article 12

Retrancher la ligne 48, à la page 11, et les lignes 1 à 8, à la page 12, et les remplacer par ce qui suit:

«ajoutés au taux de base afin de déterminer l'admissibilité à l'indemnité relative au prêt protégé;
 b) le taux obtenu par l'addition visée à l'alinéa a) est réputé être le taux de base;
 c) lorsque le taux d'intérêt sur le prêt protégé excède de plus de dix points de pourcentage le taux réputé être le taux de base, en application de l'alinéa b), la diffé-

Retrancher la ligne 47, à la page 15, et les lignes 1 et 2, à la page 16, et les remplacer par ce qui suit:

«de l'argent emprunté par le demandeur et que»

Votre Comité a ordonné la réimpression du projet de loi C-37, tel que modifié, pour l'usage de la Chambre des communes à l'étape du rapport.

Un exemplaire des procès-verbaux et témoignages s'y rapportant (*fascicules nos 6 et 7 qui comprend le présent rapport*) est déposé.

MINUTES OF PROCEEDINGS**TUESDAY, JUNE 12, 1984**

(9)

[Text]

The Standing Committee on National Resources and Public Works met at 3:40 o'clock p.m. this day, the Chairman, Mr. Ian Watson, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Bachand, Gendron, Hopkins, La Salle, Watson.

Alternates present: Messrs. Leduc, MacDougall, Malépart, Taylor.

Appearing: The Honourable Roméo LeBlanc, Minister of Public Works.

Witnesses: From the Canada Mortgage and Housing Corporation: Mr. Raymond J. Boivin, Senior Vice-President; Ms. Liliana Birtz, General Counsel and Corporate Secretary.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference concerning Bill C-37, An Act to amend the National Housing Act. (*See Minutes of Proceedings, Monday, June 11, 1984, Issue No. 6.*)

The Minister and the witnesses answered questions.

Clauses 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 and 11 were severally carried.

On Clause 12

Mr. Malépart moved,—That Clause 12 be amended by striking out lines 45 to 47, on page 11 and lines 1 to 7, on page 12 and substituting the following therefor:

“added to the base rate in order to determine any entitlement to benefits with regard to the protected loan;

(b) the rate obtained by the addition that is made under paragraph (a) shall be deemed to be the base rate;

(c) where the rate of interest on the protected loan is higher than the deemed base rate according to paragraph (b) by more than ten percentage points.”

After debate thereon, the question being put on the amendment, it was agreed to.

Mr. Malépart moved,—That Clause 12 be amended by striking out line 41, on page 15 and lines 1 and 2, on page 16 and substituting the following therefor:

“cant, and”

After debate thereon, the question being put on the amendment, it was agreed to.

Clause 12, as amended, carried.

Clauses 13 and 14 were severally carried.

The Title carried.

The Bill C-37, as amended, carried.

The Chairman was instructed to report Bill C-37, as amended, to the House.

The Committee ordered a reprint of Bill C-37, as amended, for the use of the House of Commons at the Report Stage.

PROCÈS-VERBAL**LE MARDI 12 JUIN 1984**

(9)

[Traduction]

Le Comité permanent des ressources nationales et des travaux publics se réunit, ce jour à 15 h 40, sous la présidence de M. Ian Watson (*président*).

Membres du Comité présents: MM. Bachand, Gendron, Hopkins, La Salle, Watson.

Substituts présents: MM. Leduc, MacDougall, Malépart, Taylor.

Comparaît: L'honorable Roméo LeBlanc, ministre des Travaux publics.

Témoins: De la Société canadienne d'hypothèques et de logement: M. Raymond J. Boivin, 1^{er} vice-président; Mme Liliana Birtz, avocat-conseil et secrétaire de la Société.

Le Comité reprend l'examen de son ordre de renvoi concernant le projet de loi C-37, Loi modifiant la Loi nationale sur l'habitation. (*Voir Procès-verbal du lundi 11 juin 1984, fascicule n° 6.*)

Le Ministre et les témoins répondent aux questions.

Les articles 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 sont respectivement adoptés.

Article 12

M. Malépart propose,—Que l'article 12 soit modifié en retranchant la ligne 48, page 11, et les lignes 1 à 8, à la page 12, et en y substituant ce qui suit:

«ajoutés au taux de base afin de déterminer l'admissibilité à l'indemnité relative au prêt protégé;

b) le taux obtenu par l'addition visée à l'alinéa a) est réputé être le taux de base;

c) lorsque le taux d'intérêt sur le prêt protégé excède de plus de dix points de pourcentage le taux réputé être le taux de base, en application de l'alinéa b), la diffé-

Après débat, l'amendement est mis aux voix et adopté.

M. Malépart propose,—Que l'article 12 soit modifié en retranchant la ligne 47, page 15, et les lignes 1 et 2, page 16, en y substituant ce qui suit:

«de l'argent emprunté par le demandeur et que»

Après débat, l'amendement est mis aux voix et adopté.

L'article 12, ainsi modifié, est adopté.

Les articles 13 et 14 sont respectivement adoptés.

Le titre est adopté.

Le projet de loi C-37, sous sa forme modifiée, est adopté.

Le président est prié de faire rapport, à la Chambre, du projet de loi C-37 sous sa forme modifiée.

Le Comité ordonne la réimpression du projet de loi C-37, sous sa forme modifiée, à l'usage de la Chambre des communautés à l'étape du rapport.

At 4:02 o'clock p.m. the Committee adjourned to the call of the Chair.

Les membres du Comité ont approuvé la résolution qui les commitre leurs fonctions. De tout ce que je sais, je pense que les communications ont été bien comprises. Je n'ai pas de réponses pour je serais tenté de dire que c'est une forme d'accord.

Mr. LeBlanc: On the second issue, there are a number of documents, including documents from the government and the opposition over a period of years which indicate that the chairman of the executive committee of the Assembly of the Province of Quebec had granted a number of concessions in the early 1970's. I think that is what you were referring to.

Sous le nom de Monsieur, madame ou A grimois? Il ne nous aide pas à nous identifier avec cette personne? La dame rouge dans l'assistance a-t-elle été nommée au conseil du comité exécutif à la fin des années 1970? Je ne sais pas.

Mme. Hébert: Nous étions en présence de Mme. Jeanne Martineau et Mme. Lise Pichot, deux femmes qui ont été nommées au conseil exécutif au début de l'an dernier.

The Chairman: All right. Shall we have briefly run through all the points that we have covered so far, starting with the question about the possible role of some members of the executive committee.

Mr. Taylor: You had something to say.

The Chairman: Wait a minute. Shall we very briefly run through all the points that we have covered so far, starting with the question about the possible role of some members of the executive committee?

Mr. LeBlanc: All right, Mr. Chairman.

Le Comité a été suspendu à 16 h 02, sans conviction, jusqu'à la suite d'un avis de la commission administrative qui a demandé à l'assemblée de se réunir à 17 h 30 pour discuter de l'application de l'article 105 de la loi sur la sécurité sociale au Québec. Cet article stipule que l'application de la loi à l'ensemble des institutions de la sécurité sociale devra être déterminée par la commission administrative.

Mr. LeBlanc: Veuillez écouter la réponse de Mme. Giguere.

Mme. Giguere: Je tiens à vous dire qu'il n'y a rien de mal à faire de la sorte. Je crois que les documents que nous avons examinés indiquent que le rôle du comité exécutif de l'Assemblée législative est d'élaborer les lois de la province et d'assurer leur application. C'est dans ce contexte que je veux dire que je ne crois pas que ce que le comité exécutif a fait est mal. Je ne pense pas que c'est une violation de l'article 105 de la loi sur la sécurité sociale.

elements of that legislation as well as community organizations, older citizens, the elderly, the disabled, the unemployed, and so on. In addition, there are other groups who have been affected by the legislation, such as pensioners, people with disabilities, people with mental disabilities, children, and so on. So I think that it is important to remember that the purpose of the legislation is to improve the quality of life for all citizens of the province. And that's why it's important that we take into account the needs of all citizens when we're considering legislation.

In addition, as I mentioned earlier, the legislation is not aimed at specific groups or individuals, but rather at the general population.

terms of units in different areas, such as agriculture, mining, forestry, transportation, energy, communications, etc. These are some of the major sectors of the economy. The legislation is intended to provide incentives for investment and development in these sectors. It also aims to protect workers' rights and to ensure that they receive fair wages and decent working conditions. It also aims to promote social and economic justice, and to ensure that everyone has access to basic services and facilities, such as health care, education, and social security.

A 16 h 02, le Comité suspend les travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Pierre de Champlain

Clerk of the Committee

Mr. LeBlanc: On the second issue, there are a number of documents, including documents from the government and the opposition over a period of years which indicate that the chairman of the executive committee of the Assembly of the Province of Quebec had granted a number of concessions in the early 1970's. I think that is what you were referring to.

Sous le nom de Monsieur, madame ou A grimois? Il ne nous aide pas à nous identifier avec cette personne? La dame rouge dans l'assistance a-t-elle été nommée au conseil du comité exécutif à la fin des années 1970? Je ne sais pas.

Mme. Hébert: Nous étions en présence de Mme. Jeanne Martineau et Mme. Lise Pichot, deux femmes qui ont été nommées au conseil exécutif au début de l'an dernier.

The Chairman: All right. Shall we very briefly run through all the points that we have covered so far, starting with the question about the possible role of some members of the executive committee.

Mr. Taylor: You had something to say.

The Chairman: Wait a minute. Shall we very briefly run through all the points that we have covered so far, starting with the question about the possible role of some members of the executive committee?

Mr. LeBlanc: All right, Mr. Chairman.

Le Comité a été suspendu à 16 h 02, sans conviction, jusqu'à la suite d'un avis de la commission administrative qui a demandé à l'assemblée de se réunir à 17 h 30 pour discuter de l'application de l'article 105 de la loi sur la sécurité sociale au Québec. Cet article stipule que l'application de la loi à l'ensemble des institutions de la sécurité sociale devra être déterminée par la commission administrative.

Mr. LeBlanc: Veuillez écouter la réponse de Mme. Giguere.

Mme. Giguere: Je tiens à vous dire qu'il n'y a rien de mal à faire de la sorte. Je crois que les documents que nous avons examinés indiquent que le rôle du comité exécutif de l'Assemblée législative est d'élaborer les lois de la province et d'assurer leur application. C'est dans ce contexte que je veux dire que je ne crois pas que ce que le comité exécutif a fait est mal. Je ne pense pas que c'est une violation de l'article 105 de la loi sur la sécurité sociale.

elements of that legislation as well as community organizations, older citizens, the elderly, the disabled, the unemployed, and so on. In addition, there are other groups who have been affected by the legislation, such as pensioners, people with disabilities, people with mental disabilities, children, and so on. So I think that it is important to remember that the purpose of the legislation is to improve the quality of life for all citizens of the province. And that's why it's important that we take into account the needs of all citizens when we're considering legislation.

In addition, as I mentioned earlier, the legislation is not aimed at specific groups or individuals, but rather at the general population.

terms of units in different areas, such as agriculture, mining, forestry, transportation, energy, communications, etc. These are some of the major sectors of the economy. The legislation is intended to provide incentives for investment and development in these sectors. It also aims to protect workers' rights and to ensure that they receive fair wages and decent working conditions. It also aims to promote social and economic justice, and to ensure that everyone has access to basic services and facilities, such as health care, education, and social security.

Sur la dernière question, nous avons discuté du nombre de documents où l'on décrit les programmes et la séparation des fonds sur une période de plusieurs années. Nous avons aussi examiné le rapport à la préparation de la loi sur le droit à l'énergie nucléaire et les documents liés à l'institution de l'AECIO et au droit et au réglementation.

Dès lors, nous étudierons l'ensemble des documents et nous déterminerons si la commission a fait ce qu'elle devait faire dans son rôle de conseiller et de conseiller à l'égard de la préparation de la loi sur le droit à l'énergie nucléaire.

Le greffier du Comité a également examiné les documents liés à l'instauration de l'AECIO et au droit à l'énergie nucléaire. Il existe une différence entre la loi sur le droit à l'énergie nucléaire et la loi sur le droit à l'énergie nucléaire. Il existe une différence entre la loi sur le droit à l'énergie nucléaire et la loi sur le droit à l'énergie nucléaire.

Le greffier du Comité a également examiné les documents liés à l'instauration de l'AECIO et au droit à l'énergie nucléaire. Il existe une différence entre la loi sur le droit à l'énergie nucléaire et la loi sur le droit à l'énergie nucléaire.

Monsieur: Pourriez-vous nous donner une résumation de ce que nous avons discuté?

Le greffier du Comité a également examiné les documents liés à l'instauration de l'AECIO et au droit à l'énergie nucléaire. Il existe une différence entre la loi sur le droit à l'énergie nucléaire et la loi sur le droit à l'énergie nucléaire.

Le greffier du Comité a également examiné les documents liés à l'instauration de l'AECIO et au droit à l'énergie nucléaire. Il existe une différence entre la loi sur le droit à l'énergie nucléaire et la loi sur le droit à l'énergie nucléaire.

Le greffier du Comité a également examiné les documents liés à l'instauration de l'AECIO et au droit à l'énergie nucléaire. Il existe une différence entre la loi sur le droit à l'énergie nucléaire et la loi sur le droit à l'énergie nucléaire.

Le greffier du Comité a également examiné les documents liés à l'instauration de l'AECIO et au droit à l'énergie nucléaire. Il existe une différence entre la loi sur le droit à l'énergie nucléaire et la loi sur le droit à l'énergie nucléaire.

Le greffier du Comité a également examiné les documents liés à l'instauration de l'AECIO et au droit à l'énergie nucléaire. Il existe une différence entre la loi sur le droit à l'énergie nucléaire et la loi sur le droit à l'énergie nucléaire.

EVIDENCE*(Recorded by Electronic Apparatus)**[Texte]*

Tuesday, June 12, 1984

Ian Watson, presiding

• 1540

Le président: À l'ordre!

Le Comité reprend l'étude de son ordre de renvoi du 6 juin 1984 concernant le projet de loi C-37, Loi modifiant la Loi nationale sur l'habitation.

Aujourd'hui, nous avons encore le plaisir d'avoir avec nous l'honorable Roméo LeBlanc, ministre des Travaux publics. Des discussions ont déjà eu lieu à la séance tenue précédemment aujourd'hui. Je ne sais pas si vous voulez poser d'autres questions au ministre ou si nous devrions commencer . . .

. . . with an unofficial look at the Bill, going through it clause by clause to see if we have any problems with any clauses. If we do not, then we can come back and then go through it formally. Perhaps that might be the best way.

M. La Salle: J'aurais une question à poser au ministre. Les fonctionnaires de son ministère ont-ils eu le temps de faire un petit tour d'horizon avec les provinces?

L'honorable Roméo LeBlanc (ministre des Travaux publics): Monsieur le président, je crois qu'il serait utile d'aborder cette question et de distribuer certains documents. Nous avions indiqué que nous pourrions les déposer aujourd'hui, et nous les avons.

Les consultations ont eu lieu de façon formelle et multilatérale en 1981, alors que mon prédécesseur, M. Cosgrove, était ministre. Par la suite, lors de discussions bilatérales, et j'ai un document qui donne la liste des rencontres qui ont eu lieu avec M. Cosgrove et moi-même, les représentants des provinces que nous avons rencontrés nous ont indiqué qu'ils ne s'opposaient pas aux amendements. Même, certaines provinces nous ont demandé de déposer les amendements le plus tôt possible.

J'ai quand même cru qu'il serait utile de faire une consultation rapide. L'un des vice-présidents a pu communiquer avec toutes les provinces, je crois. M. Montreuil a communiqué avec la province de Québec, M. Lacombe a rejoint les sous-ministres des autres provinces, et celles-ci ont été invitées à nous faire connaître leurs réactions par télex le plus tôt possible. Je ne peux pas assurer au Comité que l'acceptation sera unanime, mais on verra.

Entre-temps, il y a certains documents que nous pourrions déposer. Il y a un compte rendu de la discussion ayant eu lieu lors d'une réunion multilatérale; ce compte rendu a été fait par le secrétariat du Centre des conférences et accepté par le gouvernement fédéral et les provinces. Les autres documents sont des mémos qui ont habituellement été écrits pendant des réunions avec des ministres, de façon bilatérale.

Il ne semble pas y avoir de résistance à ce projet de loi, mais nous croyons que dès que nous aurons reçu les télex, nous pourrons davantage renseigner les honorables députés.

Est-ce que cela . . . ?

TÉMOIGNAGES*(Enregistrement électronique)**[Traduction]*

Le mardi 12 juin 1984

The Chairman: Order, please!

The committee is resuming consideration of its order of reference dated June 6, 1984 concerning Bill C-37, An act to amend the National Housing Act.

We have the pleasure once again today of having with us the hon. Roméo LeBlanc, the Minister of Public Works. There was some discussion at our other meeting today. I do not know whether you have any other questions to address to the Minister or whether we should begin . . .

. . . avec un aperçu du bill et ensuite parcourir les articles pour voir s'il y a des difficultés. Sinon, nous pourrions en faire l'étude officiellement. C'est peut-être la meilleure procédure.

Mr. La Salle: I have a question for the Minister. Have his officials had time to sound out the provinces?

Hon. Roméo LeBlanc (Minister of Public Works): Mr. Chairman, I think it would be worthwhile dealing with this question and distributing some documents. We had indicated that we may table them today and we do have them with us now.

Formal, multilateral consultation took place in 1981 when my predecessor, Mr. Cosgrove, was Minister. Subsequently, during the bilateral discussions, and there is a document with the list of meetings that took place with Mr. Cosgrove and myself, the provinces indicated that they would have no objection to the amendments. Some of them even asked that we table the amendments as quickly as possible.

However, I felt it would be useful to quickly consult the provinces. One of the vice-chairmen was able to reach them and Mr. Montreuil was able to contact the Province of Quebec. Mr. Lacombe managed to reach the deputy ministers in the other provinces and they have all been asked to send us their reactions by telex as soon as possible. I cannot however guarantee the committee that there will be unanimous consent, but we shall see.

In the meantime, there are some documents we could table. There are the minutes of a discussion that took place during a multilateral meeting. Those minutes were drawn up by the conference secretariat and approved by the federal and provincial governments. The other documents are memoranda written during the bilateral meetings between ministers.

There does not seem to be any resistance to this bill but once we have the telexes in hand, we will be able to give the hon. members more information.

Does that . . . ?

[Texte]

M. La Salle: Oui, cela me suffit. J'espère que l'on finira par connaître leurs réactions. De toute façon, vous nous assurez que les communications ont été faites. Si les provinces ne répondaient pas, je serais tenté de croire, comme vous, qu'elles sont d'accord.

Mr. LeBlanc: On the second issue, there is the presentation of a number of documents, including describing the programs and the allocations over a period of time. Since Mr. Boivin was involved in the preparation . . . Have the Members received these documents?

Some Hon. Members: No.

Mr. LeBlanc: We will make sure they are distributed right away. I will ask Mr. Boivin to take us through them quickly, and then we will all start with the same basic information.

Mr. Raymond J. Boivin (Senior Vice-President, Canada Mortgage and Housing Corporation): Thank you, Mr. Minister.

M. LeBlanc: Attendez qu'ils soient distribués.

The Chairman: All right. Shall we very briefly run through this, or shall we simply start the ball rolling and start with the question: Shall Clause 1 carry?

Mr. Taylor, you had something to say.

Mr. Taylor: I was just wondering. Did the Minister not suggest we would run through these tables first?

• 1545

The Chairman: All right, Mr. Boivin.

Mr. Boivin: First of all, you have now the English version. The French version is on its way and should be here within about 45 minutes. Our translators have completed the translation and it is in printing right now.

M. La Salle: C'est quelque chose que j'ai déjà entendu.

M. LeBlanc: J'en serai personnellement responsable si c'est parfait d'ici . . .

M. Boivin: D'ici la fin de la session, vous les aurez. Il n'y a absolument aucun doute. Nos traducteurs travaillent sur ces documents lesquels seront ici d'ici 45 minutes, 60 au plus, monsieur La Salle.

Mr. Boivin: The first document deals with the Rural and Native Housing Program and specifically addresses the five elements of that program as you have indicated on the front page: the home ownership under Section 40, the urban native, the rehabilitation on reserve, rehabilitation off reserve, and the Emergency Repair Program. For each of these programs we have provided an outline of its purpose, how it works, the various controls dealing with cost limits and the repayment terms, and if any, why the amendments to the Act are required. As well, we have provided members with a history in terms of units, in terms of dollars, and by province from 1981 to 1983 of the activities under each of these elements. This would be for the first . . . just explaining the various contents of the documents. If you wish to go back to them later, I would be quite pleased to do so.

[Traduction]

Mr. La Salle: Yes, that is a satisfactory reply. I hope that we will actually get their responses. In any event, you have assured us that contact has been made. If the provinces do not reply, I would be tempted, like you, to interpret their silence as consent.

Mr. LeBlanc: Sur la deuxième question, nous avons distribué un certain nombre de documents où l'on décrit les programmes et la répartition des fonds sur une période donnée. Puisque c'était M. Boivin qui a participé à la préparation . . . À ce propos, les membres ont-ils tous reçu ces documents?

Des voix: Non.

Mr. LeBlanc: Nous allons les faire distribuer tout de suite. Je demanderais à M. Boivin de nous en donner la quintessence pour que nous ayons tous les mêmes données de base.

Mr. Raymond J. Boivin (premier vice-président, Société canadienne d'hypothèques et de logement): Merci, monsieur le ministre.

Mr. LeBlanc: Wait until they have been distributed.

Le président: D'accord. Faudrait-il en faire un tour d'horizon rapidement ou commencer tout de suite avec la mise aux voix? L'article 1, est-il adopté?

Monsieur Taylor, vous aviez quelque chose à dire?

Mr. Taylor: Le ministre, n'a-t-il pas indiqué qu'il allait d'abord nous expliquer les tableaux?

Le président: Très bien, monsieur Boivin.

Mr. Boivin: Pour commencer, vous avez la version anglaise pour l'instant et la version française devrait arriver d'ici 45 minutes. Nos traducteurs ont terminé et elle est à l'impression.

Mr. La Salle: I have heard this before.

Mr. LeBlanc: If I could, I would assume responsibility personally . . .

Mr. Boivin: You will have it before the end of this session. It is absolutely certain. Our translators are working on these documents and they should be here within 45, 60 minutes at most, Mr. La Salle.

Mr. Boivin: Le premier document porte sur le Programme d'habitation rurale et autochtone et, plus particulièrement, sur les cinq éléments de ce programme dont vous parlez à la première page: propriété individuelle aux termes de l'article 40, autochtone en milieu urbain, rénovation dans les réserves, rénovation hors des réserves et programmes de réparations d'urgence. Pour chacun de ces programmes, nous vous donnons une idée des objectifs, comment ils fonctionnent, les diverses méthodes de contrôle des coûts et les termes de remboursement, le cas échéant, et nous expliquons ce qui justifie les modifications à la loi. De même, nous avons préparé à l'intention des députés un compte rendu sur la situation entre 1981 et 1983 dans chacune des provinces, avec le nombre d'unités et les sommes en cause. Voilà pour le premier . . . je

[Text]

The second document deals with urban rehabilitation, and again, the four elements of that program: home owner, landlord, non-profit, and for the disabled—again, first highlighting the criteria for those programs and the activity for the last three years, 1981 to 1983.

The third document combines those rehabilitation elements of both the previous documents into one, since some members had expressed an interest in the overall rehabilitation activity irrespective of the client groups.

Finally, the fourth document is an up-to-date report on the expressions of interest in the CMPP, the Mortgage Payment Protection Plan, which was produced as of June 7.

Mr. Taylor: Mr. Chairman, is it okay to ask questions now?

The Chairman: Yes, go ahead.

Mr. Taylor: Would these written requests be for information only?

Mr. Boivin: The tabling of the documents?

Mr. Taylor: Yes.

Mr. Boivin: These are in answer to some of the specific questions some members asked yesterday which could best be answered by statistical tables, in dollars and so on, and in more specificity on the various program elements. Hopefully, most, if not all, the questions asked by members yesterday are covered by these notes, and we have added some more to provide some context to those programs and the program elements.

Mr. Taylor: I meant, sir, the figures you have in schedule 1. These were requests for information or requests for a copy of the Act, or a commitment that they wanted to take the loan, or what?

Mr. Boivin: You are referring to the Rural and Native Housing Program?

Mr. Taylor: Yes. This schedule... protection program, interim arrangements.

Mr. Boivin: When Mr. Lalonde announced that the program would be implemented, subject to the House passing legislation, retroactive to March 1, 1984, CMHC established an inquiry line, so that those people who wanted to inquire about the provisions within the budget could call in. Many called. These are the records of only those who said, after hearing the explanation, they were sufficiently interested that should Parliament pass legislation, they wanted an application form.

Mr. Taylor: That is what I wanted to know.

Mr. Boivin: We had more calls, but simply for information. These are the actual interested...

M. LeBlanc: Monsieur le président, avec votre permission, pourrais-je déposer d'autres documents qui ont été demandés

[Translation]

vous explique maintenant ce que contiennent ces documents. Si vous voulez y revenir plus tard, je le ferai avec plaisir.

Le deuxième porte sur la rénovation urbaine et, là encore, quatre éléments: propriété individuelle, propriétaire, propriété à but non lucratif et logement destiné aux handicapés. Encore une fois, les principaux critères de ces programmes et les activités depuis trois ans, de 1981 à 1983.

Le troisième document regroupe les éléments de rénovation des deux documents précédents car plusieurs députés nous ont demandé une idée d'ensemble des activités de rénovation qui ne tiennent pas compte des catégories de clientèle.

Enfin, le quatrième document est un rapport à jour sur le plan de protection des paiements hypothécaires qui a été mis en place le 7 juin.

M. Taylor: Monsieur le président, est-ce que je peux poser une question maintenant?

Le président: Oui, allez-y.

M. Taylor: Est-ce que ces demandes écrites sont pour information seulement?

M. Boivin: Les documents déposés?

M. Taylor: Oui.

M. Boivin: Ce sont les réponses à des questions précises posées hier par des députés. Ces questions portaient en fait sur des tables statistiques, avec des sommes exprimées en dollars et des détails sur les divers éléments des programmes. J'espère que ces notes répondent à la plupart des questions posées hier par les députés, sinon toutes, et nous avons ajouté des détails pour mettre ces programmes et leurs éléments dans un certain contexte.

M. Taylor: Je veux parler des chiffres que je vois dans l'annexe 1. Est-ce qu'on avait demandé des informations, un exemplaire de la loi ou bien s'était-on engagé à accorder le prêt; de quoi s'agit-il?

M. Boivin: Vous parlez du Programme d'habitation rurale et autochtone?

M. Taylor: Oui. Cette annexe—programme de protection, disposition temporaire.

M. Boivin: Lorsque M. Lalonde a annoncé le programme, sous réserve de l'adoption de la législation par la Chambre, lorsqu'il a annoncé qu'il serait rétroactif au 1^{er} mars 1984, la SCHL a ouvert une ligne téléphonique pour les gens qui voulaient des renseignements sur les dispositions prises dans le budget. Beaucoup de gens ont appelé. Dans ce tableau, on parle uniquement de ceux qui, après avoir entendu les explications se sont déclarés suffisamment intéressés pour demander un formulaire de demande au cas où le Parlement adopterait la loi.

M. Taylor: C'est ce que je voulais savoir.

M. Boivin: Nous avons eu d'autres appels, mais uniquement des demandes d'information. Ceux qui s'intéressaient vraiment...

M. LeBlanc: Mr. Chairman, if I may, I would like to table some more documents which were requested yesterday. One

[Texte]

hier, dont un ayant trait à la réglementation du programme de protection contre la hausse des taux d'intérêt; un autre qui porte sur les maisons flottantes et les maisons mobiles et... On the same page of that document on floating homes, it is in French and English, because we could include it in both. So these could be distributed to members; I think it would be useful.

• 1550

Le président: Est-ce que tout le monde est d'accord?

Des voix: D'accord!

M. La Salle: J'aurais une question à poser, monsieur le président, avant de poursuivre avec l'étude du projet de loi comme telle. Hier, il avait été question de la possibilité d'appliquer ce nouveau programme de façon rétroactive, et ce à compter de la date de dépôt du Budget plutôt qu'au 1^{er} mars. A-t-on pris une décision à cet égard?

M. LeBlanc: Monsieur le président, j'ai soulevé cette question avec mon collègue, le ministre des Finances, ce matin, qui m'a fait part de son intention d'examiner cette proposition afin de voir si cela pourrait lui causer des problèmes insolubles. J'espère avoir la réponse très bientôt. J'ai assisté à une réunion avec lui et nous en avons discuté très brièvement.

M. La Salle: Merci.

The Chairman: Gentlemen, are we ready to go through it now?

Clauses 1 to 9 inclusive agreed to.

Les articles 10 et 11 sont adoptés.

Article 12—Définitions

Le président: Je crois que nous avons un amendement à cet article.

Il est proposé par M. Malépart que l'article 12 du projet de loi C-37 soit modifié par substitution à la ligne 48, page 11, et aux lignes 1 à 8, page 12, par ce qui suit:

ajoutés aux taux de base afin de déterminer l'admissibilité à l'indemnité relative au prêt protégé;

b) le taux obtenu par l'addition visée à l'alinéa a) est réputé être le taux de base;

c) lorsque le taux d'intérêt sur le prêt protégé excède de plus de dix points de pourcentage le taux réputé être le taux de base, en application de l'alinéa b), la diffé-

Pouvez-vous expliquer la nécessité de cet amendement, monsieur Malépart?

M. Malépart: Oui, monsieur le président, mais à l'article 12, il y a également un autre amendement.

• 1555

Le président: D'accord. Vous préférez faire les deux, et...

M. Malépart: Peut-être après, si on adopte l'article 12 au complet.

Le président: Mais avant de l'adopter, vous allez expliquer...

[Traduction]

deals with the regulation under the mortgage payment protection plan; another one deals with house boats and mobile homes and... Sur la même page du document sur les maisons flottantes, le texte est en français et en anglais parce que cela a été possible. Nous pouvons donc distribuer ces documents, ils devraient être utiles.

The Chairman: We are all agreed?

Some hon. Members: Agreed.

Mr. La Salle: Mr. Chairman, before we go on with the Bill itself, I wish to ask a question. Yesterday we talked about the possibility of making the program retroactive to the tabling of the budget instead of the 1st. of March. Has any decision been made?

Mr. LeBlanc: Mr. Chairman, I discussed this this morning with my colleague, the Minister of Finance, and he told me he was willing to study it to make sure there were no insurmountable problems. I expect an answer very soon. We had a meeting and we discussed this possibility very briefly.

M. La Salle: Thank you.

Le président: Messieurs, nous sommes prêts à commencer?

Les articles 1 à 9 inclusivement sont adoptés.

Clauses 10 to 11 adopted.

Clause 12—Definitions

The Chairman: I believe there is an amendment to this clause.

Moved by Mr. Malépart that Clause 12 of Bill C-37 be amended by striking out lines 45 to 47 on page 11 and lines 1 to 7 on page 12 and substituting the following:

added to the base rate in order to determine any entitlement to benefits with regard to the protected loan;

(b) the rate obtained by the addition that is made under paragraph (a) shall be deemed to be the base rate;

(c) where the rate of interest on the protected loan is higher than the deemed base rate according to paragraph (b) by more than 10 percentage points.

Mr. Malépart, could you tell us why this amendment is necessary?

M. Malépart: Yes, Mr. Chairman, but there is another amendment to Clause 12.

The Chairman: Fine. So you prefer to have both...

M. Malépart: Maybe afterwards once we have carried all of Clause 12.

The Chairman: But before we carry it, you must explain...

[Text]

M. La Salle: Oui, avant, . . . la raison de cette modification.

Le président: . . . pourquoi avant?

M. Malépart: . . . cette modification.

Tout d'abord, je pense que c'est pour clarifier divers points ayant trait à ce qui a été mentionné dans le discours sur le Budget en ce qui concerne les deux points ayant trait au pourcentage. À mon avis, Mme Birtz qui est avec nous serait plus en mesure d'expliquer le côté technique de ces amendements-là.

Mme Liliana Birtz (General Counsel and Corporate Secretary, Société canadienne d'hypothèques et de logement): Dans les diverses publications ainsi que dans le discours sur le Budget, on indiquait aux contribuables que 2 p. 100 seraient déductibles avant que le programme ne leur donne cette protection.

De la façon dont le rédacteur, au tout début, avait rédigé l'article que vous avez devant vous, il fallait pour en arriver au montant dont il était protégé se référer au taux d'intérêt à l'époque où la protection entrait en vigueur, ensuite faire la différence entre le taux au moment où le prêt avait été renouvelé et, enfin, enlever les 2 p. 100, car selon toutes les explications les 2 p. 100 étaient déductibles au début. Alors, l'amendement clarifie cela et stipule que si votre prêt est de 10 p. 100, on ne perd rien jusqu'à 12 p. 100 . . . donc on ajoute ces 2 p. 100 . . . et à ce moment-là, on fait la différence entre les 2 p. 100 de plus et le taux qui sera en vigueur au moment du renouvellement. Donc, si à ce moment-là vous avez un taux en vigueur de 15 p. 100, nous allons payer la différence entre 12 et 15. Les deux premiers points de pourcentage ne seront pas . . . seront déductibles. Et cela clarifie cette explication que le ministre des Finances avait donnée lors du discours sur le Budget.

M. La Salle: Pour être plus précis, aujourd'hui on pourrait acheter une nouvelle maison à 14 p. 100 . . . Partons de là . . .

Mme Birtz: Alors vous achetez une maison aujourd'hui à 14 p. 100 et vous prenez de la protection pour votre renouvellement. Dans deux ans, . . .

M. La Salle: Si je comprends bien, en achetant à 14 p. 100, je prends une protection pour 16 p. 100?

Mme Birtz: Bien, on ne le sait pas. Vous prenez une protection du taux d'intérêt dans deux ans. Dans deux ans, si ce taux d'intérêt est . . . au moment du renouvellement de votre prêt . . . rendu à 18 p. 100, ce que l'on fait c'est que vous avez pris une protection à 14 p. 100. Les deux premiers points de pourcentage, donc 16 p. 100, vous les absorbez et, nous, nous payons la différence entre 16 . . .

M. La Salle: D'accord.

Mme Birtz: . . . et ceci. C'est ce que l'amendement stipule.

M. La Salle: Parfait.

Mme Birtz: D'accord?

Is that clear for everyone?

Amendment agreed to.

[Translation]

Mr. La Salle: Yes, first, the reason for the amendment.

The Chairman: . . . why first?

Mr. Malépart: . . . for the amendment.

First, it is to clarify some of the references in the budget speech to the two percentage points. I feel that Mrs. Birtz would be in a better position to explain the technical aspect of these amendments.

Mrs. Liliana Birtz (General Counsel and Corporate Secretary, Canadian Mortgage and Housing Corporation): In the various documents as well as in the budget speech, taxpayers were told that there would be a 2% deductible under this protection program.

At first, the way the drafter had worded this clause, to reach the amount eligible for protection, one would have to use the current interest rates as the reference point and then take the difference between the interest rate at the time the mortgage was renewed and 2%. According to all the interpretations, the 2% was deductible at the beginning. So, this amendment clarifies this measure and stipulates that if your mortgage rate is 10%, you have to go two percentage points higher and then take the difference between that sum and the rate in effect at the time of renewal. So, if your mortgage rate is 15% we will pay the difference between 12% and 15%. That is, the two first percentage points are deductible. So the amendment clarifies the explanation given by the Minister of Finance in his budget speech.

Mr. La Salle: Specifically, then, if one were to buy a new house today at 14% . . . Let us take that as a basic premise.

Mrs. Birtz: If you buy a house today at 14% and you opt for the protection program for your renewal, then in two years . . .

Mr. La Salle: So as I understand it, by buying at 14% I am taking protection against 16%?

Mrs. Birtz: Well, we do not know that. You are taking protection against the interest rate that will prevail two years hence. In two years, if the interest rate is 18% when you renew your mortgage, and you have taken protection at 14%, you will be responsible for absorbing the first 2%, which brings us to 16% and we will pay the difference between 16% and . . .

Mr. La Salle: Got it.

Mrs. Birtz: . . . and the interest rate in effect. That is the intent of the amendment.

Mr. La Salle: Perfect.

Mrs. Birtz: Is that clear?

Est-ce que tout le monde a compris?

L'amendement est adopté.

[Texte]

The Chairman: We move on the second amendment to Clause 12.

It is moved again by Mr. Malépart that Clause 12 of Bill C-37 be amended by striking out line 41 on page 15 and lines 1 and 2 on page 16 and substituting the following: "cant, and".

Amendment agreed to.

Clause 12 as amended agreed to.

L'article 13 est adopté.

L'article 14 est adopté.

Le titre est adopté.

Le projet de loi, tel que modifié, est adopté.

The Chairman: Shall I report the Bill to the House?

Some Hon. Members: Agreed.

The Chairman: Shall the committee order a reprint of Bill C-37, as amended, pursuant to Standing Order 79(2) for the use of the House of Commons at the report stage?

Some Hon. Members: Agreed.

The Chairman: Thank you.

M. La Salle: Je voudrais, monsieur le président, signaler au ministre qu'il nous a fait plaisir de faire preuve d'une bonne coopération.

• 1600

Le président: D'accord, monsieur.

M. LeBlanc: Monsieur le président, je m'en voudrais de ne pas remercier le président et les membres du Comité. Je pense que le principe a été accepté; on a essayé d'améliorer la loi. J'espère avoir l'occasion de comparaître à nouveau devant ce Comité, car c'est très agréable.

Le président: Merci, monsieur le ministre.

Mr. LeBlanc: Thank you very much.

Mr. Taylor: Mr. Chairman . . .

The Chairman: Mr. Taylor.

Mr. Taylor: —may we have some application forms?

Mr. LeBlanc: Soon.

Mr. Taylor: They are not ready yet.

Mr. LeBlanc: I expect somebody has been working on them.

Mr. Taylor: Fine.

The Chairman: The Minister perhaps would add something.

Mr. LeBlanc: We will try to improve this legislation as we test it against the reality of everyday. We recognize we are breaking some new ground. We have no direct knowledge of someone else in other countries having brought forward this type of program, although I happen to know that in Belgium

[Traduction]

Le président: Maintenant, nous sommes saisis du deuxième amendement à l'article 12.

Il est proposé que l'article 12 du projet de loi C-37 soit modifié par substitution à la ligne 47, page 15, et aux lignes 1 et 2, page 16, de ce qui suit: «de l'argent emprunté par le demandeur et que».

L'amendement est adopté.

L'article 12 tel que modifié est adopté.

Clause 13 carries.

Clause 14 carries.

The title carries.

The Bill, as amended, carries.

Le président: Convenez-vous que je fasse rapport du bill à la Chambre?

Des voix: D'accord.

Le président: Le Comité, serait-il autorisé à faire réimprimer le bill C-37, tel que modifié, en vertu du règlement 69(2) aux fins de la Chambre des communes lors de l'étude à l'étape du rapport?

Des voix: D'accord.

Le président: Merci.

M. La Salle: Mr. Chairman, I would like to say to the Minister that it has been a pleasure to co-operate in carrying this legislation.

The Chairman: Agreed.

Mr. LeBlanc: Mr. Chairman, I feel very proper to thank the chairman and the members of the committee. I think that the principle was accepted, and that we have tried to improve the law. I hope I will once again appear before this committee, because it is a very pleasant thing to do.

The Chairman: Thank you, Mr. Minister.

M. LeBlanc: Merci beaucoup.

M. Taylor: Monsieur le président . . .

Le président: Monsieur Taylor.

M. Taylor: . . . pouvons-nous avoir des formules de demande?

M. LeBlanc: Bientôt.

M. Taylor: Elles ne sont pas encore prêtes.

M. LeBlanc: Je crois qu'on est en train d'y travailler.

M. Taylor: Bien.

Le président: Le ministre a peut-être quelque chose à ajouter.

M. LeBlanc: Nous allons essayer d'améliorer la loi au fur et à mesure qu'elle sera confrontée à la réalité quotidienne. Nous sommes conscients de créer un précédent ici. D'ailleurs, à notre connaissance, aucun autre pays n'a présenté de programmes semblables, même si la Belgique dispose d'un programme

[Text]

they have an insurance type of program for the sudden loss of income. We are studying that because we think that too might offer an interesting approach. It may be that we have started an idea which will spread, which is the idea of collective protection in the ownership of a home.

So I want to thank members of the committee. We might go down in history. In fact I hope we go up in history.

Thank you.

The Chairman: Again, the meeting is adjourned.

[Translation]

d'assurance dans le cas de perte soudaine de revenu. Nous sommes d'ailleurs en train de l'étudier car ce genre d'initiative pourra aussi se révéler intéressante. Nous avons peut-être lancé une idée qui se répandra, à savoir la protection collective de la propriété d'une maison.

Je tiens donc à remercier les membres du Comité. Il se peut que notre geste soit jugé historique. De fait, c'est ce que j'espère.

Merci.

Le président: Je répète donc que la séance est levée.

Summary. Summary. Summary. Summary. Summary. Summary. Dans les diverses publications diffusées par le discours sur le budget, au tableau des anticipations que je vous ferai faire à la fin du document, nous verrons que si l'indice de 100 seraient à 12%, il faudrait prendre cette mesure et donner une protection.

De la façon dont je rédigeais, au tableau d'après-dessus, l'indice devait être élevé à 100% puisque j'avais pris 100% au deuxième tableau, mais lorsque je suis arrivé au troisième tableau j'ai dû faire quelques ajustements. Il y avait une différence entre le taux auquel est la protection offerte par l'indice de 12%, celle-ci devient 13%. Cela a été fait pour éviter les implications des 1 p. 100 d'autant de plus que lorsque l'amendement clarifie cela et ajoute deux points supplémentaires à 10 p. 100, il y a une différence de 1 p. 100 entre le taux auquel est l'indice de 12% et le taux auquel est l'indice de 13%. Il y a une différence de 1 p. 100 de plus si le taux qui sera en vigueur n'a pas été déclaré au renouvellement. Donc, si à ce moment-là vous avez un taux en vigueur de 12 p. 100, nous allons payer la différence entre 12 et 13. Les deux premiers points de pourcentage ne seront pas... seront déductibles. Et cela détermine à quel point l'indice de 12 p. 100 sera déductible. L'indice de 13 p. 100 sera déductible, mais au-delà il devra être payé.

Mme Bégin: Alors vous achetez une maison évaluée à 12 p. 100 et vous prenez une protection de 13 p. 100. Quelle est la différence? Cela dépend de deux ans.

M. La Salle: Si je comprends bien, lorsque vous avez 12 p. 100, je prends une protection pour 13 p. 100.

Mme Bégin: Bon, on ne le sait pas. Vous prenez une protection au taux d'intérêt de 12 p. 100 et lorsque vous avez 12 p. 100 et que le taux de remboursement passe à 13 p. 100, alors l'indice est déduit jusqu'à 12 p. 100 et la protection passe de 12 p. 100 à 13 p. 100. Il y a toujours une protection de 1 p. 100 de plus, mais si le taux passe de 12 p. 100 à 13 p. 100, alors la protection passe de 12 p. 100 à 13 p. 100.

M. La Salle: D'accord.

Mme Bégin: C'est-à-dire que si le taux passe de 12 p. 100 à 13 p. 100 et que la protection passe de 12 p. 100 à 13 p. 100, alors l'indice de 13 p. 100 passe à 12 p. 100 et la protection passe de 12 p. 100 à 13 p. 100.

At first, the way the draft amendment mentioned above perchance differed from the final one was that the 100% in the second (third) column of the table I had put in there difference between the original version and the one that was reviewed has been removed to all the interpretations, the 100% was deductible at the beginning. So, this amendment clarifies this measure and specifies a graduated deductible rate. If 12%, you have to go two percentage points higher, the difference between that sum and the rate in effect at the time of renewal is sufficient protection to allow you to pay the rest of a lower rate. So, if you start with 12%, two percentage points are deductible. So, the amendment clarifies this situation given by the Minister of Finance in his budget speech.

Mme Bégin: Alors vous achetez une maison évaluée à 12 p. 100 et vous prenez une protection de 13 p. 100. Quelle est la différence? Cela dépend de deux ans.

Mme Bégin: Alors si vous avez 12 p. 100 et que vous prenez une protection de 13 p. 100, alors vous avez une protection de 1 p. 100 de plus.

Mme Bégin: Alors si vous avez 12 p. 100 et que vous prenez une protection de 13 p. 100, alors vous avez une protection de 1 p. 100 de plus.

M. La Salle: Si je comprends bien, lorsque vous avez 12 p. 100, je prends une protection pour 13 p. 100.

Mme Bégin: Bon, on ne le sait pas. Vous prenez une protection au taux d'intérêt de 12 p. 100 et lorsque vous avez 12 p. 100 et que le taux de remboursement passe à 13 p. 100, alors l'indice est déduit jusqu'à 12 p. 100 et la protection passe de 12 p. 100 à 13 p. 100. Il y a toujours une protection de 1 p. 100 de plus, mais si le taux passe de 12 p. 100 à 13 p. 100, alors la protection passe de 12 p. 100 à 13 p. 100.

M. La Salle: D'accord.

Mme Bégin: C'est-à-dire que si le taux passe de 12 p. 100 à 13 p. 100 et que la protection passe de 12 p. 100 à 13 p. 100, alors l'indice de 13 p. 100 passe à 12 p. 100 et la protection passe de 12 p. 100 à 13 p. 100.

Mme Bégin: C'est-à-dire que si le taux passe de 12 p. 100 à 13 p. 100 et que la protection passe de 12 p. 100 à 13 p. 100, alors l'indice de 13 p. 100 passe à 12 p. 100 et la protection passe de 12 p. 100 à 13 p. 100.

[Text]

they have an insurance type of program for the sudden loss of income. We are studying that because we think that too might offer an interesting approach. It may be that we have started an idea which will spread, which is the idea of collective protection in the ownership of a home.

So I want to thank members of the committee. We might go down in history; in fact I hope we go up in history.

Thank you.

The Chairwoman: Again, the meeting is adjourned.



If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

WITNESSES—TÉMOINS

From the Canada Mortgage and Housing Corporation:

Mr. Raymond J. Boivin, Senior Vice-President;

Ms. Liliana Birtz, General Counsel and Corporate Secretary.

De la Société canadienne d'hypothèques et de logement:

M. Raymond J. Boivin, 1^{er} vice-président;

M^{me} Liliana Birtz, avocat-conseil et secrétaire de la Société.



CANADA

HOUSE OF COMMONS — CANADA HOUSES OF PARLIAMENT

INDEX

STANDING COMMITTEE ON

National Resources and Public Works

HOUSE OF COMMONS

Issues 1-7

• 1984

• 2nd Session

• 32nd Parliament

Chairman: Mr. Ian Watson



INDEX

STANDING COMMITTEE ON

National Resources and Public Works

HOUSE OF COMMONS

Session I-2 • 1994 • 2nd Session • Standing Committee on Public Works and Government Services

Chairwoman: Mrs. Jan Macdonald

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from Canadian Government Publishing Center, Supply and Services Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0S9

- Aircraft see Petro-Canada
 Andre, Mr. Horrie (PC—Calgary Centre)
 Energy, Mines and Resources Department estimates, 1980-1981
 main, 422-44
 Annual reports see Energy, Mines and Resources Department, Petro-Canada
 Arctic see Oil and oil products
 Arctic pilot project see Oil
 Atomic energy
 CANMET
 CANDU reactors see Atomic energy, Nuclear power plants, Ltd.
 South Korea, Korea
 France, 448
 United States market, 480-1, 527
 Heavy water, inventory, 423-4
 Heavy water, Port Burwell plant, 480-1
 Medical supplies, Andromeda production, 482
 Petroleum
Abbreviations: A.=Appendices. Amdt.=amendment. M.=motion. S.O.=standing order.

INDEX

HOUSE OF COMMONS COMMITTEES—OFFICIAL REPORT

SECOND SESSION—THIRTY-SECOND PARLIAMENT

Estimates of Expenditures of the National Resources Department—Expenditures

of the Canadian Home Insulation Program

DATES AND ISSUES

- 1984—
- Chemical and chemical products industry, 1st Committee, 1st Session
 Children, Youth, Seniors (CYS)—Safety Measures, Management, Welfare and Resources
 References, Energy, Mines and Resources Department estimates, 1980-1981, main, statement table, 400-1
 Coal—
 Coal Mining Development, Japanese consortium event, Petro-Canada, 476-7
 Environment and Development, implications, CAMNET program, 476-7
 Erdal, Mr. John (PC—Peterborough)—
 Erdal, Mr. John (PC—Peterborough) and Oil and oil products—Albertan oil sand
 Energy development, accountability see Petro-Canada
 Estey, Hon. Bill (PC—Sault Ste. Marie)—
 Energy, Mines and Resources Department Annual Report, 1982, 1-18, 14-9, 22, 26, 29, 37
 Estey, Mr. Bill (PC—Peterborough)—
 Native Shopping Act (amdt.), 14-8, 14-9, 475-8
 Evans, Mr. Ted (NDP—Hamilton, Niagara)—
 National Housing Act (amdt.), 17-1, 17-2, 28-3, 38-41
 de Courcy, Mr. Roland G.—Committee—Parliamentary Secretary to Minister of Veterans Affairs
 Energy, Mines and Resources Department estimates, 1984-85, main (Petro-Canada), 527
 Petro-Canada Annual Report, 1982, Federal Budget, 1984-85
 Order of Council P.C., 149, section 146-3, 14-2, 19, 27-30
 Distribution Systems Expansion Program, 528-9
 Dennis, Mr. Bill (PC—Peterborough)—
 Energy, Mines and Resources Department estimates, 1983-1984, main (Petro-Canada), 529-30

- Aircraft** *see* Petro-Canada
- André, Mr. Harvie** (PC—Calgary Centre)
Energy, Mines and Resources Department estimates, 1984-1985, main, 4:28-34
- Annual reports** *see* Energy, Mines and Resources Department; Petro-Canada
- Arctic** *see* Oil and oil products
- Arctic pilot project** *see* Gas
- Atomic energy**
CANDU reactors, pressure tube design development, 4:76-7
CANDU reactors, sales, 4:58-60, 66-7, 71, 82-3
 Romania, 4:69-71
 South Korea, 4:64-5
 Taiwan, 4:68
 United States market, 4:80, 83
Heavy water, inventory, 4:59-61
Heavy water, Port Darlington plant, 4:60-1
Medical supplies, food irradiation sterilization, 4:82
Power plants
 Douglas Point, Ont., shutdown, 4:62
 Gentilly demonstration plants, 4:63
 Pickering, Ont., leakage, pressure tube failure, 4:61-2, 64
Research and development, 4:72
 Nuclear fusion programs, 4:72
 Waste management, 4:72-3
Waste disposal, re-processing, 4:73-6
See also United States
- Atomic Energy of Canada**
CANDU operations, 4:57-8
Mandate, 4:56
Radiochemical Company, operations, 4:58-9, 80-2
Research and development, funding, 4:63-4
Research Company, operations, 4:56-7, 59
Revenues, 4:56
See also Energy, Mines and Resources Department—Estimates; Organizations/individuals appearing
- Auditor General** *see* Petro-Canada—Accountability
- BP Canada Inc.** *see* Petro-Canada
- Bachand, Mr. André** (L—Brome—Missisquoi; Parliamentary Secretary to Minister of Agriculture)
Petro-Canada Annual Report, 1982, Capital Budget, 1984 and Order in Council P.C. 1983-4060, 2:19-21
- Beaufort Sea** *see* Oil and gas exploration
- Bélanger, Mr. J.M.** (Canadian Chemical Producers' Association; Petrochemical Industry Task Force)
Energy, Mines and Resources Department Annual Report, 1982, 3:4, 12-3, 29
- Birtz, Ms Liliana** (Canada Mortgage and Housing Corporation)
National Housing Act (amdt.) (Bill C-37), 6:4, 16-9, 24, 30, 36, 38; 7:10
- Boivin, Mr. Raymond J.** (Canada Mortgage and Housing Corporation)
National Housing Act (amdt.) (Bill C-37), 6:4, 7, 15, 19-27, 30; 7:7-8
- Bolger, Mr. Leonard F.** (Shell Canada Chemical Company; Petrochemical Industry Task Force)
Energy, Mines and Resources Department Annual Report, 1982, 3:4-9, 11-7, 19-34
- British Columbia** *see* Coal; Mineral resources—Development
- CANDU reactors** *see* Atomic energy; Atomic Energy of Canada Ltd.
- CANMET** *see* Canada Centre for Mineral and Energy Technology
- CHIP** *see* Canadian Home Insulation Program
- COSP** *see* Canada Oil Substitution Program
- Calgary, Alta.** *see* Petro-Canada—Offices
- Canada Centre for Mineral and Energy Technology** *see* Coal
- Canada Mortgage and Housing Corporation** *see* Organizations/individuals appearing
- Canada Oil and Gas Lands Administration**
Canada benefits provision, 4:46-7
See also Energy, Mines and Resources Department—Expenditures
- Canada Oil Substitution Program**
Funding, 4:8-9
See also Housing
- Canadian Home Insulation Program**
Funding, 4:8
See also Housing
- Carney, Miss Pat** (PC—Vancouver Centre)
Energy, Mines and Resources Department Annual Report, 1982, 3:10-3, 18, 22
Petrochemical industry, 3:11-2
- Chemical and chemical products industry** *see* Petrochemical industry
- Chrétien, Hon. Jean** (L—Saint-Maurice; Minister of Energy, Mines and Resources)
References, Energy, Mines and Resources Department estimates, 1984-1985, main, statement read into record, 4:7-12
- Coal**
B.C., Northeast development, Japanese consortium control, Petro-Canada involvement, FIRA study, 4:27-8
Research and development, liquefaction, CANMET programs, 4:49-50
- Cold Lake Project** *see* Oil and oil products—Athabasca oil sands
- Crown corporations**, accountability *see* Petro-Canada
- Cullen, Hon. Bud** (L—Sarnia—Lambton)
Energy, Mines and Resources Department Annual Report, 1982, 3:10, 15-9, 22, 26, 29, 32
- Darling, Mr. Stan** (PC—Parry Sound—Muskoka)
National Housing Act (amdt.) (Bill C-37), 6:25-8
- Deans, Mr. Ian** (NDP—Hamilton Mountain)
National Housing Act (amdt.) (Bill C-37), 6:12-3, 15-8, 28-9, 38-41
- de Corneille, Mr. Roland** (L—Eglinton—Lawrence; Parliamentary Secretary to Minister of Veterans Affairs)
Energy, Mines and Resources Department estimates, 1984-1985, main (Petro-Canada), 5:27
Petro-Canada Annual Report, 1982, Capital Budget, 1984 and Order in Council P.C. 1983-4060, 1:10-2, 14; 2:19, 27, 29
- Distribution System Expansion Program** *see* Gas
- Domm, Mr. Bill** (PC—Peterborough)
Energy, Mines and Resources Department estimates, 1984-1985, main (Petro-Canada), 5:22-4

Donnelly, Mr. James (Atomic Energy of Canada)

Energy, Mines and Resources Department estimates, 1984-1985, main, Atomic Energy of Canada, 4:5, 55-83

Douglas Point, Ont. *see* Atomic Energy—Power plants**Electricity** *see* Housing—Heating systems**Employment** *see* Petrochemical industry**Energy, Mines and Resources Department**

Annual Report, 1982, 3:5-34

Estimates, 1984-1985, main, 4:6-55

Atomic Energy of Canada, 4:55-83

Petro-Canada, 5:4-29

Expenditures

Administration program, 4:7

Asbestos Strategy Program, 4:11

Budget off-sets, 4:11

Canada Oil and Gas Lands Administration, 4:8

Conservation and Non-Petroleum Sector, 4:8

Energy, Minerals and Earth Sciences Program, 4:7-8, 10

Energy Program, 4:8-10

Geoscience Program, 4:10

Natural Gas Laterals Program, 4:8

Petroleum Incentives Administration, 4:8

Petroleum Sector, 4:8

Research and development, 4:11, 43-4

Research Centre, Elliot Lake, Ont., 4:11

Short-term Assistance in Research and Technology Program, 4:11, 43-4

Uranium Tailings Program, 4:11

Surveys and Mapping Branch relocation to Sherbrooke, Que., 4:36-9

See also Orders of Reference; Organizations/individuals appearing

Energy resources

Production, Canadian ownership, regulations, 2:35

Research and development, 4:43-4

Self-sufficiency goal, 1:29-30; 2:27-8

Petro-Canada role, 2:27, 29

Environmental Studies Revolving Fund, funding, 4:9**Estimates** *see* Energy Mines and Resources Department; Public Works Department**Ethier, Mr. Denis** (L—Glengarry—Prescott—Russell; Parliamentary Secretary to Minister of the Environment)

National Housing Act (amdt.) (Bill C-37), 6:18, 23-4

Exports *see* Gas—Prices; Petrochemical industry—Products**FIRA** *see* Foreign Investment Review Agency**Fennell, Mr. Scott** (PC—Ontario)

Energy, Mines and Resources Department estimates, 1984-1985, main, 4:7, 12-6, 34, 39, 43-3

Atomic Energy of Canada, 4:59-66, 73-4, 80-3

Petro-Canada, 5:18-22

Procedure, ministers, statements, 4:7

Food *see* Atomic energy—Medical supplies**Foreign Investment Review Agency** *see* Coal**Foster, Mr. Maurice** (L—Algoma; Parliamentary Secretary to President of the Treasury Board)

Petro-Canada Annual Report, 1982, Capital Budget, 1984 and Order in Council P.C. 1983-4060, 1:28-32

Gas

Arctic pilot project, abrogating, markets, prices effects, 1:19-21; 4:16-9

Distribution System Expansion Program, grants to provinces, 4:52-3

Markets, U.S., 4:34-5; 5:28-9

Prices, 1:28; 4:15-6

Export pricing policy, 4:34-6

See also Gas—Arctic pilot project

Reserves, storage, 4:20

Sable Island, N.S., viability, markets, etc., 1:20-1; 4:18-20

Transportation fuel conversion, natural-gas fuelled vehicles, 4:50-2

Venture Well, supplies, markets, 4:18

See also Housing—Heating system; Oil and gas exploration;

Petrochemical industry

Gas pipelines

Quebec and the Maritimes, completing, 4:19-20

Vancouver Island, financing, 4:53-5

Gendron, Mr. Rosaire (L—Kamouraska—Rivière-du-Loup)

Energy, Mines and Resources Department estimates, 1984-1985, main, 4:16-20

National Housing Act (amdt.) (Bill C-37), 6:35

Petro-Canada Annual Report, 1982, Capital Budget, 1984 and Order in Council P.C. 1983-4060, 1:19-20

Gulf of Canada Ltd. *see* Oil and oil products**Gurbin, Mr. Gary** (PC—Bruce—Grey)

Energy, Mines and Resources Department Annual Report, 1982, 3:18, 23, 29-34

Hargrave, Mr. Bert (PC—Medicine Hat)

Energy, Mines and Resources Department estimates, 1984-1985, main (Petro-Canada), 5:28

Hibernia Wells, Nfld. *see* Oil and oil products—East coast**Hollbach, Mr. R.** (Energy, Mines and Resources Department)

Energy, Mines and Resources Department estimates, 1984-1985, main, 4:4, 37-9

Hopper, Mr. Wilbert H. (Petro-Canada)

Energy, Mines and Resources Department estimates, 1984-1985, main, Petro-Canada, 5:3-4, 6, 9-12, 16-20, 22-9

Petro-Canada Annual Report, 1982, Capital Budget, 1984 and Order in council P.C. 1983-4060, 1:4, 6, 10-6, 18-26, 28-33, 35-8; 2:3-4, 8-11, 16-30, 32

Housing

Heating systems

Electricity/oil/gas, 4:41-3

Incentives, COSP, CHIP, 4:41-2

Social, needs, 6:14

See also Rural and Native Housing Program

Hutchison, Mr. W.W. (Energy, Mines and Resources Department)

Energy, Mines and Resources Department estimates, 1984-1985, main, 4:4, 37-9

Interprovincial Pipe Line Ltd. (Toronto), funding, 4:9**Japan** *see* Coal**Lacombe, Mr. Barry** (Canada Mortgage and Housing Corporation)

National Housing Act (amdt.) (Bill C-37), 6:4, 30-1

LaSalle, Hon. Roch (PC—Joliette)

Mortgage Rate Protection Program

Accessibility, 6:31-3

Date effective, 7:9

Qualifying homes, 6:34, 36

LaSalle, Hon. Roch—*Cont.*

- Mortgage Rate Protection Program—*Cont.*
 - Reference rates, 7:9-10
 - Restrictions, 6:33-4
- National Housing Act (amdt.) (Bill C-37), 6:6-12, 31-6; 7:6-7, 9-11
 - Provinces position, 6:6-12; 7:7
 - Regulations, 6:35-6
- Petro-Canada Annual Report, 1982, Capital Budget, 1984 and Order in Council P.C. 1983-4060, 1:32-6
- Rural and Native Housing Program, provinces position, 6:6

LeBlanc, Hon. Roméo (L—Westmorland—Kent; Minister of Public Works)

- Housing, social, 6:14
- Mortgage Rate Protection Program
 - Cost, benefits, 6:27-9, 42
 - Date effective, 6:27; 7:9
 - Establishing, 6:5-6
 - Funding, 6:43
 - Public interest, 6:29
 - Qualifying homes, 6:34-5
 - \$70,000 ceiling, 6:44
- Mortgages, securities, 6:5
- National Housing Act (amdt.) (Bill C-37), 6:4-12, 14-6, 22, 25, 27-9, 31, 33-7, 42-4; 7:4, 5-9, 11-2
 - Objectives, 6:5; 7:11-2
 - Provinces position, 6:6-7, 9-12; 7:7
 - Regulations, 6:35-6
- Native people, mortgage security, 6:31
- Procedure, documents, 7:6-9
- References *see* Organizations/individuals appearing
- Rural and Native Housing Program, 6:6, 22

Lewis, Mr. Douglas, (PC—Simcoe North)

- Energy, Mines and Resources Department estimates, 1984-1985, main (Petro-Canada), 5:12-6
- Petro-Canada Annual Report, 1982, Capital Budget, 1984 and Order in Council P.C. 1983-4060, 1:6-9, 24-5; 2:4-8

Malépart, Mr. Jean-Claude (L—Montreal—Sainte Marie; Parliamentary Secretary to Minister of Public Works)

- National Housing Act (amdt.) (Bill C-37), 6:36-8; 7:9-10

Maritimes *see* Gas pipelines**Market Development Incentives Program** *see* Petrochemical industry**Medical supplies** *see* Atomic energy**Mortgage Rate Protection Program**

- Accessibility, 6:31-3
- Costs, benefits, 6:13, 27-9, 32, 38-9, 41-2
- Date, effective, adjusting, 6:27, 44; 7:9
- Establishing, 6:5-6
- Funding, 6:43
- Promoting, clientele, 6:37
- Public interest, applications, 6:29, 32, 37; 7:8
- Qualifying homes, floating homes, 6:34-6; 7:9
- Reference rates, 6:38-43; 7:9-10
- Restrictions, 10% ceiling, 6:33-5; 7:9
- \$70,000 ceiling, 6:44

Mortgages

- Mortgage securities, market, creating, 6:5
- See also* Native people

Mineral resources, development, federal-provincial agreements, funding, 4:12, 20-4

- British Columbia, 4:22-3
- Quebec, 4:23

Mining industry

- Development, 4:26
- Foreign investment, 4:27-8
- Investment, tax deductions, 4:24
- Investment, tax incentives, adjustments, 4:39-41
- Operating costs, taxes, task force study, 4:24-5

Montreuil, Mr. Robert C. (Canada Mortgage and Housing Corporation)

- National Housing Act (amdt.) (Bill C-37), 6:4, 8, 11, 28-9, 31-2, 37-8, 43

National Housing Act, amending

- Definitions, “disadvantaged persons”, 6:13, 15-6
- Objectives, 6:5; 7:11-2
- Provinces, position, participation, 6:6-12
- Regulations, 6:35-6

National Housing Act (amdt.) (Bill C-37). Minister of Public Works

- Consideration, 6:5-44; 7:4, 6-12; as amended, 7:11, carried, 4, report to House with amdts., 7:11, agreed to, 4
 - Clauses 1 to 11, 7:9, carried, 4
 - Clause 12, as amended, 7:11, carried, 4
 - Amdts. (Malépart), 7:9-11, agreed to, 4
 - Clauses 13 to 14, 7:11, carried, 4
 - Title, 7:11, carried, 4
- See also* Orders of Reference; Reports to House

Native people

- Housing *see* Rural and Native Housing Program
- Mortgage security, reserve council approval, ministerial guarantee, 6:29-31, 44

Natural resource industries, decline/development, 4:25-6**Newfoundland** *see* Oil and gas exploration**Oberle, Mr. Frank** (PC—Prince George—Peace River)

- Energy Mines and Resources Department estimates, 1984-1985, main, 4:20-8, 36-8, 44
- Atomic Energy of Canada, 4:65-6, 68-73, 75
- Petro-Canada, 5:24-6

- Petro-Canada Annual Report, 1982, Capital Budget, 1984 and Order in Council P.C. 1983-4060, 1:21-8; 2:8-19

O'Brien, Mr. David P. (Petro-Canada)

- Energy Mines and Resources Department estimates, 1984-1985, main (Petro-Canada), 5:3, 6-8, 10-22, 24-5
- Petro-Canada Annual Report, 1982, Capital Budget, 1984 and Order in Council P.C. 1983-4060, 1:4-10, 16-21, 23-7, 37; 2:3-8, 11-26, 30-5

Oil and gas exploration

- Beaufort Sea, commercial viability, 4:47-8
- Newfoundland, offshore, PIP grants, 4:47-8
- See also* Petro-Canada

Oil and gas industry, Canadian ownership, 4:48-9**Oil and oil products**

- Arctic, quality, 1:21
- Athabasca oil sands, development, Cold Lake, Wolfe Lake projects, Petro-Canada role, 1:14-9, 22-4; 2:18-9, 22, 26, 28-9, 31
- Demand, 1:30
- Drilling, western basin, decrease, 1:30-1
- East coast development, Hibernia, Venture fields, Petro-Canada involvement, 1:23-4; 2:7, 16-7, 24, 28-9, 31-4; 5:27-8
- Gulf discovery, Petro-Canada involvement, 5:25-6
- Prices, 1:28; 3:13
- Structure, old/new, 4:30-2; 5:18-9

Oil and oil products—Cont.

Prices—*Cont.*
 Supply/demand effects, 1:29
 World price, effects, 2:8, 29-30
 World price, U.S. dollars/made in Canada price, 5:18
See also Oil industry—Markets; Petroleum Compensation Charge

Self-sufficiency goals, 1:29-30; 2:28-9
See also Housing; Petrochemical industry

Oil industry

Decline, taxation, incentives, effects, 4:32-4
 Independent dealers, competition, 1:32-6
 Markets, prices, diversification, 1:34-5

O'Neil, Mr. Paul (Atomic Energy of Canada)

Energy Mines and Resources Department estimates, 1984-1985, main (Atomic Energy of Canada), 4:5, 81-2

Orders of Reference

Energy, Mines and Resources Department Annual Report, 1982, 3:3
 Energy Mines and Resources Department estimates, 1984-1985, main, 4:3
 National Housing Act (amdt.) (Bill C-37), 6:3
 Petro-Canada Annual Report, 1982, 1:3
 Petro-Canada Capital Budget, 1984 and Order in Council P.C. 1983-4060, 1:3
 Public Works Department estimates, 1984-1985, main, 4:3

Organizations/individuals appearing

Atomic Energy of Canada, 4:5, 55-83
 Canada Mortgage and Housing Corporation, 6:4, 7-8, 11, 15-43; 7:7-8, 10
 Energy, Mines and Resources Department, 4:4, 12-20, 27-32, 34-9, 41-55
 LeBlanc, Hon. Roméo, 6:4-12, 14-6, 22, 25, 27-9, 31, 33-7, 42-4; 7:4, 6-9, 11-2
 Petro-Canada, 1:4-38; 2:3-35; 5:3-4, 6-29
 Petrochemical Industry Task Force, 3:4-34
 Rompkey, Hon. William, 4:4, 6-7, 12-3, 17, 19, 21-8, 33-4, 36-8, 40-1, 43-4, 46-8

PIP *see* Petroleum Incentives Program**Penney, Mr. G. (Energy, Mines and Resources Department)**

Energy Mines and Resources Department estimates, 1984-1985, main, 4:4, 14, 45-7

Petro-Canada

Accountability to Auditor General, 2:5
 Accounting practices, complementary/conservative, 5:12-4, 19
 Aircraft fleet, 1:27-8
 BP Canada Inc. acquisition, 5:11-2, 21
 Capital budget, funding, projections, 1:24-5; 2:21-3, 30-1
 Capital expenditures, 5:11
 Capital requirements, equity requirements, 1:23, 37-8; 2:25-6, 30-2
 Capital requirements, private capital, 5:9
 Competition, 2:17-9
 Credit rating, 2:13
 Exploration budget, high-risk projects, 2:23-4
 Exploration costs, 2:6-7; 5:27-8
 Understating, 5:4-5
 Financial position
 Debt-to-equity ratio, cash flow, 2:14-5
 Earnings, cash flow, 5:5-6, 10-11
 Funding, alternatives, 2:32
 Preferred shares, 5:7-8
 Profits, 1:23
 Upstream/downstream, 5:10-2, 14, 20-1
 Foreign activities, 1:31-2; 2:8-10

Petro-Canada—Cont.

Foreign exchange, 5:13-6, 18
 Joint ventures, subsidiaries, 2:10-2, 32-5
 Marketing costs, deferral, 2:5
 Markets, prices, competition, 1:12-4
 Offices, Petro-Canada Centre, Calgary, Alta., occupancy, 1:25-7
 PIP grants, 2:24-5
 Petrofina Canada Ltd., acquisition, \$1.5 billion cost, 1:6
 Commercial evaluation prior to acquisition, 2:4
 Debt, interest costs, tax treatment, 1:6-10
 Prices, exchange agreements, 5:23
 Production costs/revenue, 2:7-8
 Refineries
 Efficiency program, 1:11
 Montreal, dismantling, costs, 5:17-8
 Taylor, Alta., 5:24-5
 Research and development, 2:19-21
 Retail outlets
 Price discrimination against independents, 5:16-7, 22-4
 Re-identification costs, 2:5-6; 5:20
 Sales, 5:21-2
 Retail outlets, self-service, consumer needs, unemployment effects, etc., 1:10-2
 Role, 1:31
 Status, 2:13-7
 Major integrated oil company, 5:19-20
See also Coal; Energy Mines and Resources Department estimates, 1984-1985, main; Energy resources—Self-sufficiency goals; Oil and oil products—Athabasca oil sands—Atlantic coast—East Coast—Gulf discovery; Orders of Reference; Organizations/individuals appearing

Petro-Canada Annual Report, 1982, Capital Budget, 1984 and Order in Council P.C. 1983-4060, 1:6-38; 2:4-35

See also Orders of Reference

Petro-Canada International Assistance Corporation, activities, 2:9-10**Petrochemical industry**

Defining, 3:5-6
 Development, growth, etc., 3:6-7, 26-8
 Employment, 3:10, 18-9
 Feedstock prices, competitive, flexibility, policy, 3:7-8, 11, 13-4, 23-4, 26-8, 30-3
 Market responsive system, 3:22-3, 29-30
 Feedstocks, converting oil/gas, 3:14-5, 28
 Fertilizer plants, 3:19
 Gas-based sector, growth, 3:9, 16
 Gas prices, reducing for producers, 3:8, 11-4, 7, 19, 27-8
 Government assistance, 3:29, 32
 Market Development Incentives Program, 3:20-1
 Oil-based sector, maintaining, 3:15
 Products, exports, 3:6, 9
 Research and development, 3:10
See also United States

Petrochemical Industry Task Force *see* Organizations/individuals appearing**Petrofina Canada Ltd.** *see* Petro-Canada**Petroleum and Gas Revenue Tax**, 4:14-5**Petroleum Compensation Charge**

Deficit, oil price, federal-provincial pricing agreements effects, 4:28-30
 Funding, 4:9

Petroleum Incentives Program (PIP)

Funding, 4:9, 12-4, 44-5
 Breakdown by region, 4:14
 Foreign/Canadian expenditures, 4:45-6
 Phasing-out, 2:25
See also Oil and gas exploration—Newfoundland

Pickering, Ont. *see* Atomic energy—Power plants

Priddle, Mr. R. (Energy, Mines and resources Department)

Energy Mines and Resources Department estimates, 1984-1985,
 main, 4:4, 28-9, 53-5
See also Petro-Canada

Procedure

Agenda and procedure subcommittee, membership, M. (de
 Corneille), 1:4, agreed to
 Bills, reprinting for report stage, 7:11, agreed to, 4
 Documents, distributing, 7:7-9
 Documents, tabling, 7:6
 Election of Chairman, M. (de Corneille), 1:4, agreed to
 Meetings, scheduling, 1:29
 Minister, statement read into evidence, 4:7
 Printing minutes and evidence, 1:4
 Quorum, meeting and printing minutes and evidence without, M.
 (de Corneille), 1:4, agreed to

Public Works Department estimates, 1984-1985, main *see* Orders of
 Reference

Quebec *see* Gas pipelines; Mineral resources—Development

RRAP *see* Residential Rehabilitation Assistance Program

Reimer, Mr. C. Neil (Energy and Chemical Workers Union;
 Petrochemical Industry Task Force)
 Energy, Mines and Resources Department Annual Report, 1982,
 3:4, 9-10, 18-9

Renaud, Mr. Claude (Canada Mortgage and Housing Corporation)
 National Housing Act (amdt.) (Bill C-37), 6:4, 32-5, 37-42

Reports to House, National Housing Act (amdt.) (Bill C-37), 7:3

Research and development *see* Atomic Energy of Canada Ltd.;
 Energy, Mines and Resources Department—Expenditures; Energy
 resources; Petro-Canada

Residential Rehabilitation Assistance Program *see* Rural and Native
 Housing Program

Romania *see* Atomic energy—CANDU reactors

Rompkey, Hon. William (L—Grand Falls—White Bay—Labrador;
 Minister of State (Mines))
 Coal, B.C., 4:27

Energy Mines and Resources Department estimates, 1984-1985,
 main, 4:4, 6-7, 12-3, 17, 19, 21-8, 33-4, 36-8, 40-1, 43-4, 46-8
 Energy, Mines and Resources Department, Surveys and Mapping
 Branch relocation, 4:36-8

Housing, heating system, 4:41
 Mineral resources, development, 4:21-4

Mining industry
 Development, 4:2-6
 Foreign investment, 4:27-8
 Investment, 4:24, 40-1
 Operating costs, 4:24

Oil and gas exploration—Newfoundland, offshore, 4:47-8

Oil industry, decline, 4:33-4

PIP, funding, 4:13

Procedure, ministers, statement, 4:7

Rompkey, Hon. William—Cont.

Shipbuilding industry, drilling rigs and supply vessel construction,
 4:46

Rural and Native Housing Program, 6:6; 7:7-8

Assistance, maximum unit cost, 6:25-7

Federal funding, 6:6, 12-4

Distribution, 6:19, 22

Heating costs, assistance, 6:6

Provinces, position, contributions, 6:6-12, 22

RRAP, relationship, 6:19-22

Repair assistance, “fit for human habitation”, application, 6:13,
 15-8, 22-4, 27

Sable Island, N.S. *see* Gas

Sherbrooke, Que. *see* Energy Mines and Resources
 Department—Surveys and Mapping Branch

Shields, Mr. Jack (PC—Athabasca)

Energy, Mines and Resources Department Annual Report, 1982,
 3:19-22

Petro-Canada Annual Report, 1982, Capital Budget, 1984 and
 Order in Council P.C. 1983-4060, 1:14, 16, 18-9; 2:18-9, 21-6,
 30-5

Shipbuilding industry, drilling rig and supply vessel construction,
 incentives, 4:46

Skelly, Mr. Ray (NDP—Comox—Powell River)

Energy, Mines and Resources Department Annual Report, 1982,
 3:26-9

Energy Mines and Resources Department estimates, 1984-1985,
 main, 4:53-5

Petro-Canada, 5:16-8

Gas pipelines, Vancouver Island, 4:53-5

Petro-Canada, refineries, 5:17-8

Petro-Canada, retail outlets, 5:16-7

Petrochemical industry, feedstock prices, 3:26-8

South Korea *see* Atomic energy—CANDU reactors

Taiwan *see* Atomic energy—CANDU reactors

Taxation *see* Petro-Canada—Petrofina Canada Ltd.

Taylor, Mr. Gordon (PC—Bow River)

National Housing Act (amdt.) (Bill C-37), 6:18-23, 30-1, 41-4;
 7:7-8, 11

Taylor, Alta. *see* Petro-Canada—Refineries

Tellier, Mr. P.M. (Energy, Mines and Resources Department)

Energy Mines and Resources Department estimates, 1984-1985,
 main, 4:4, 12, 20, 27-32, 34-6, 44, 48-9, 53

Transportation fuel *see* Gas

Unemployment *see* Petro-Canada—Retail outlets

United States

Atomic energy power plants, shut-downs, Canada role, 4:78-80

Petrochemical industry, feedstock prices, competitive, 3:24-5

See also Atomic energy—CANDU reactors; Gas—Markets

Vancouver Island *see* Gas pipelines

Venture Wells *see* Gas; Oil and oil products—East coast

Watson, Mr. Ian (L—Châteauguay; Chairman)

Election as Chairman, 1:4

Energy, Mines and Resources Department Annual Report, 1982,
 3:33

Watson, Mr. Ian—Cont.

Energy Mines and Resources Department estimates, 1984-1985, main, 4:38-43

Atomic Energy of Canada, 4:75-80

National Housing Act (amdt.) (Bill C-37), 6:17-8, 29-31

Procedure, meetings, scheduling, 1:29

Procedure, ministers, statements, 4:7

West, Mr. William A. (Petro-Canada)

Petro-Canada Annual Report, 1982, Capital Budget, 1984 and Order in Council P.C. 1983-4060, 1:5, 11, 13-4, 29, 33-5

Independent dealers, competition, 3:5, 8-9, 8-21

Markets, price control, 3:5, 8-21

O'Neill, Mr. Paul (Atomic Energy of Canada)

Energy Mines and Resources Department estimates, 1984-1985, main, 4:38-43

Orders of Reference

BSR90, Mr. Ray (MDP—Crown—Gas Oil Refinery), 6:17-8 (Appendix)

Energy Mines and Resources Department estimates, 1984-1985, main, 4:38-43

Energy Mines and Resources Department, 1983-1984, 6:17-8

Order in Council P.C. 1983-4060, 1:5, 11, 13-4, 29, 33-5

Petro-Canada Annual Report, 1982, Capital Budget, 1984 and Order in Council P.C. 1983-4060, 1:5, 11, 13-4, 29, 33-5

Petro-Canada, 1983-1984, 6:17-8 (Appendix) 4:6-7, 14-15

Price control, 3:5, 8-21, 8-22, 8-24, 8-25, 8-26, 8-27

Procurement, 3:5, 8-21, 8-22, 8-24, 8-25, 8-26, 8-27

Refining, 3:5, 8-21, 8-22, 8-24, 8-25, 8-26, 8-27

Revenue, 3:5, 8-21, 8-22, 8-24, 8-25, 8-26, 8-27

Shippers, 3:5, 8-21, 8-22, 8-24, 8-25, 8-26, 8-27

Taxes, 3:5, 8-21, 8-22, 8-24, 8-25, 8-26, 8-27

Trade, 3:5, 8-21, 8-22, 8-24, 8-25, 8-26, 8-27

Transportation, 3:5, 8-21, 8-22, 8-24, 8-25, 8-26, 8-27

Whitham, Dr. K. (Energy, Mines and Resources Department), 4:4

Whitham, Dr. K. (Energy, Mines and Resources Department), 4:4, 49-50

Whitham, Dr. K. (Energy, Mines and Resources Department)

Energy Mines and Resources Department estimates, 1984-1985, main, 4:4, 43-4, 49-50

Wilson, Hon. Michael (PC—Etobicoke Centre)

Energy Mines and Resources Department estimates, 1984-1985, main, Petro-Canada, 5:4-11

Wolfe Lake Project *see* Oil and oil products—Athabasca oil sands**Yurko, Mr. William (Ind—Edmonton East)**

Petro-Canada Annual Report, 1982, Capital Budget, 1984 and Order in Council P.C. 1983-4060, 1:37-8



Book Tarif rate des livres

K1A 0S9
OTTAWA

Whitlam, Dr. E. G. Energy, M. (mod.) (Bill C-37) 1984-1985,
Energy Mines and Resources Department estimates, 1984-1985,
main, 534-535.

- Watson, Mr. Ian — Com.
- Energy Mines and Resources Department estimates, 1984-1985,
main, 534-535.
- Atomic Energy of Canada, 4-15-30
- National Housing Act (mod.) (Bill C-37), 6-17-3, 29-3
- Procedure, meetings, scheduling, 1-29
- Procedure, ministers, statements, 4-7
- West, Mr. William A. (Petro-Canada)
- Petro-Canada Annual Report, 1982, Capital Budget, 1984 and
Order-in-Council P.C., 1981-1982 1-5, 11, 13-6, 29, 33-5

Wilson, Mrs. M. Energy, M. (mod.) (Bill C-37) 1984-1985,
Energy Mines and Resources Department estimates, 1984-1985,
main, 534-535.

Wolfe Lake Project, En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Turke, Mr. White, Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Petro-Canada, Approvisionnements et Services Canada,
Order-in-Council P.C., 1981-1982 1-5, 11, 13-6, 29, 33-5



COMITÉ DE LA CHAMBRE DES COMMUNES—COMPTÉ RENDU OFFICIEL

INDEX

DU

COMITÉ PERMANENT DES

Ressources nationales et des Travaux publics

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicules n^os 1-7

• 1984

• 2^e Session

• 32^e Législature

Président: M. Ian Watson



DU CANADA

INDEX

DU

COMITÉ PERMANENT DES

RESOURCES NATIONALES ET DES TRAVAUX PUBLIQUES

CHAMBRE DES COMMUNES

Document No. 1-3 1984 Session II, 1st session

Bibliothèque du Parlement

AIEE, Voir Investissement étranger, agence d'examen
Aéronaut., Voir Petro-Canada

Agence d'examen de l'investissement étranger (AIEE), Voir Haute
commission, Développement du territoire, Énergie, Industrie, proposition
Alberta, Voir Pétrole

Alberta, gouvernement, Voir Énergie naturelle et des Ressources industrielles,
taux directe, programme d'aide à l'Alberta, énergie hydro-
électrique, Petro-Canada—participation, participation

Aliments, circulation, politiques réglementaires, 6:80

INDEX

COMITÉ DE LA CHAMBRE DES COMMUNES—COMPTE RENDU OFFICIEL

DEUXIÈME SESSION, TRENTÉ-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Appendice

Consommation, Voir Habitation—construction des maisons, chaleur

Chambre des communes, Voir Comité de la Chambre des communes

Carburant, Voir énergie nucléaire—CANDU, réacteurs nucléaires

Abstention, Voir Amendement

Centrale hydroélectrique, Voir hydroélectricité, rapport annuel 1982, 5:10,

Amendement, Voir Abstention

Abréviations: A.=appendice. Am.=amendement. Art.=article. M.=motion.

DATES ET FASCICULES

—1984—

Février: les 2 et 14, f.1; le 16, f.2; le 21, f.3.

Énergie nucléaire, programme de l'industrie, 6:27-9

Mai: le 24, f.4; le 31, f.5.

Dewe, M. feu (NPD—Harrington) —

Juin: le 11, f.6; le 12, f.7.

Habitation, projet de loi (modification), 6:13-6, 14-5, 20-2, 21-2

Bertz, Mme Liliane (Société canadienne d'opérations et de conseil)

Énergie radio-active, Voir énergie nucléaire

Habitation, projet de loi (modification), 6:16-8, 14-9, 20-2, 21-2

de Goyette, M. Roland (L.—Saguenay—Lac-Saint-Jean) —

Bélvin, M. Raymond J. (Société canadienne d'opérations et de conseil de l'habitat)

Président du comité, rapport annuel 1982, 5:10, 20-2, 21-2, 22-2

Habitation, projets de loi (modification), 6:7, 11, 12-2, 13-2

Budget d'investissement 1984 et arrêté de dépenses 1984-85, 6:27-9

Holzer, M. Leontine (Groupe de travail sur l'industrie de l'électricité)

portant approbation, 1:10-2, 2:10, 27, 29

Énergie, Mines et Ressources, ministère, budget principal 1984-85, 5:27

Budget principal 1984-85, 5:27

Énergie, Mines et Ressources, ministère, budget principal 1984-85, 5:27-8

Rapport annuel 1982, 5:10-2, 21-2, 27, 29

Habitat, aménagement urbain et réservation, remise en état des logements, 5:10-2, 11-2

Immeubles, taxes, 6:25

Habitation, aménagement, restrictions, 6:24

Énergie, Mines et Ressources, ministère, programme

Habitation, aménagement urbain et réservation, remise en état des logements, 5:10-2, 11-2

Directrice des terres et de la cartographie, Voir Mines, ministère d'État

Énergie, Mines et Ressources, ministère, programme

Directrices indépendantes, Voir émissions d'essence

Desautel, M. BRI (PC—Peterborough)

Petro-Canada, budget principal 1984-1985, 5:22-4

Desautel, M. James (Montgomery) —

Énergie, Mines et Ressources, ministère, programme, budget principal 1984-1985, 4:52-3

Desautel, M. James (Montgomery) —

Douglas Point, Ont., centrale solaire, Voir énergie solaire

Desautel, M. James (Montgomery) —

EACI, Voir Énergie atomique de l'Ontario Limited

Desautel, M. James (Montgomery) —

AEIE. *Voir* Investissement étranger, Agence d'examen

Aéronefs. *Voir* Petro-Canada

Agence d'examen de l'investissement étranger (AEIE). *Voir* Houille, industrie, développement, Petro-Canada et Japon, proposition

Alberta. *Voir* Pétrole

Alberta, gouvernement. *Voir* Gaz naturel—Prix—Usagers industriels, rabais directs, proposition; Pétrole—Alberta, sables bitumineux du nord-est, Petro-Canada—Exploitation, restrictions

Aliments, irradiation, public, perception, 4:82

Alsands, usine de traitement. *Voir* Pétrole

Andre, M. Harvie (PC—Calgary-Centre)

Énergie, Mines et Ressources, ministère, budget principal
1984-1985, 4:28-33

Appendice

Chrétien, l'hon. Jean, ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, remarques préliminaires, 4:7-12

Arabie saoudite. *Voir* Pétrole et gaz—Charges d'alimentation, comparaison

Arctique, Projet pilote (PPA). *Voir* Gaz naturel

Arctique, région. *Voir* Gaz naturel; Pétrole

Bachand, M. André (L—Brome-Missisquoi)

Petro-Canada, budget d'investissement 1984 et arrêté en conseil C.P. 1983-4060 portant approbation, 2:19-21
Petro-Canada, rapport annuel 1982, 2:19-21

Bélanger, M. J.M. (Groupe de travail sur l'industrie de la pétrochimie)
Énergie, Mines et Ressources, ministère, rapport annuel 1982, 3:5, 12-3, 29

Birtz, M^{me} Liliana (Société canadienne d'hypothèques et de logement)
Habitation, projet de loi (modification), 6:16-9, 24, 30, 36, 38; 7:10

Boivin, M. Raymond J. (Société canadienne d'hypothèques et de logement)
Habitation, projet de loi (modification), 6:7, 15, 19-27, 30; 7:7-8

Bolger, M. Leonard F. (Groupe de travail sur l'industrie de la pétrochimie)
Énergie, Mines et Ressources, ministère, rapport annuel 1982, 3:5-9, 11-7, 19-33

BP. *Voir* British Petroleum

British Petroleum (BP). *Voir* Petro-Canada—Petrofina—Et

Butane. *Voir* Pétrochimie, industrie—Usines pétrochimiques, conversion

Calgary, Alb. *Voir* Petro-Canada

CANDU, réacteurs nucléaires. *Voir* Énergie nucléaire

Canstar, projet. *Voir* Pétrole—Alberta, sables bitumineux du nord-est, Petro-Canada

Carney, M^{me} Pat (PC—Vancouver-Centre)

Énergie, Mines et Ressources, ministère, rapport annuel 1982, 3:10-3, 18, 22

Centrales nucléaires. *Voir* Énergie nucléaire—Douglas Point, Ont. et Pickering, Ont.

Centre Petro-Canada. *Voir* Petro-Canada—Calgary, Alb., déménagement

Chantiers navals. *Voir* Pétrole et gaz—Activités, accroissement

Charbon. *Voir* plutôt Houille, industrie

Chrétien, l'hon. Jean. *Voir* Appendice

Comité

Comité directeur, composition, 1:4

Document, annexion au compte rendu, 4:7

Documents, distribution, 7:8-9

Président, élection, 1:4

Procès-verbaux et témoignages, impression, 1:4

Séance d'organisation, 1:4

Séances, tenue et impression des témoignages en l'absence de quorum, 1:4

Consommateurs. *Voir* Habitation—Isolation des maisons, choix

Corée. *Voir* Énergie nucléaire—CANDU, réacteurs nucléaires

Cullen, l'hon. Bud (L—Sarnia—Lambton)

Énergie, Mines et Ressources, ministère, rapport annuel 1982, 3:10, 15-9, 22, 26, 29, 32

Darling, M. Stan (PC—Parry Sound—Muskoka)

Habitation, projet de loi (modification), 6:25-9

Deans, M. Ian (NPD—Hamilton Mountain)

Habitation, projet de loi (modification), 6:12-3, 15-7, 28-9, 38-41

Déchets radio-actifs. *Voir* Énergie nucléaire

de Corneille, M. Roland (L—Eglinton—Lawrence; secrétaire

parlementaire du ministre des Affaires des anciens combattants)

Comité, séance d'organisation, 1:4

Petro-Canada

Budget d'investissement 1984 et arrêté en conseil C.P. 1983-4060 portant approbation, 1:10-2; 2:19, 27, 29

Budget principal 1984-1985, 5:27

Rapport annuel 1982, 1:10-2; 2:19, 27, 29

Développement urbain et rénovation, remise en état des logements (PAREL)

Intérêt, taux, 6:25

Loyers, augmentation, restrictions, 6:24

Voir aussi Habitation—Logements ruraux et autochtones, programme

Direction des levés et de la cartographie. *Voir* Mines, ministère d'État

Distributeurs indépendants. *Voir* Stations d'essence

Domm, M. Bill (PC—Peterborough)

Petro-Canada, budget principal 1984-1985, 5:22-4

Donnelly, M. James (Énergie atomique du Canada Limitée)

Énergie, Mines et Ressources, ministère, budget principal 1984-1985, 4:55-83

Douglas Point, Ont., centrale nucléaire. *Voir* Énergie nucléaire

EACL. *Voir* Énergie atomique du Canada Limitée

Eau lourde. *Voir* Énergie nucléaire

Économie. *Voir* Énergie nucléaire—Contribution; Pétrochimie, industrie—Importance

Emploi, création. *Voir* Pétrochimie, industrie

Encouragements pétroliers, programme (PEP)

Fonds déboursés, prévisions, 4:12-4, 44-5
 Subventions, attribution, 4:14-5
 Subventions, réorientation, 4:47-8
Voir aussi Petro-Canada—Développement, projets, investissements, etc.

Énergie, Mines et Ressources, ministère

Budget principal 1984-1985, 4:6-55
 Rapport annuel 1982, 3:5-34
 Recherche et développement, budget, 4:43-4
 Représentants, témoignage. *Voir* Témoins et sujets discutés

Énergie atomique. Voir plutôt Énergie nucléaire**Énergie atomique du Canada Limitée (EACL)**

Bénéfices nets, 4:56
 Commercialisation, potentiel, 4:58-9
 Filiales, exploitation et initiatives, 4:56-8
 Mandat, réalisations, etc., 4:56
 Recherche et développement, fonds utilisés, 4:63-4
 Représentants, témoignage. *Voir* Témoins et sujets discutés—
 Énergie, Mines et Ressources, ministère, budget principal 1984-1985
 Société radiochimique, fonctionnement, 4:58-9, 80-2
Voir aussi Énergie nucléaire—Eau lourde et Réacteurs nucléaires—Formose

Énergie nucléaire

CANDU, réacteurs nucléaires, Corée, achat, transactions, etc., 4:64-5
 CANDU, réacteurs nucléaires, Turquie, vente, 4:82-3
 Contribution à l'économie canadienne, 4:58
 Déchets radio-actifs, gestion, 4:72-5
 Déchets radio-actifs, utilisation à des fins militaires, 4:75-6
 Douglas Point, Ont., centrale nucléaire, réacteur nucléaire, arrêt, 4:62
 Eau lourde, Énergie atomique du Canada Limitée, stock, valeur, 4:59-61
 États-Unis, industrie, difficultés financières, causes, assistance canadienne, etc., 4:78-80
 Fusion nucléaire, recherche, financement, 4:72
 Pickering, Ont., centrale nucléaire, réacteurs nucléaires, tubes, durée, 4:61-2
 Réacteurs nucléaires
 Amélioration, ordinateurs, utilisation, etc., 4:77-8
 Formose, Énergie atomique du Canada Limitée, soumission, 4:68
 Gentilly, Qué., exploitation, 4:63
 Roumanie, vente, conditions, etc., 4:68-72
 Tubes de pression, installation, 4:76-7
 Vente, difficultés, 4:66-7
Voir aussi CANDU et Douglas Point, Ont, centrale nucléaire et Pickering, Ont., centrale nucléaire sous le titre susmentionné

Entreprises. Voir Mines, industrie; Petro-Canada—Développement, projets, investissements, etc.**Essence, achat, Petro-Canada et compagnies pétrolières, accords de réciprocité, conclusion, 5:23****Essence, prix, écarts, 1:12-4****États-Unis. Voir** Énergie nucléaire; Gaz naturel—Exportations et Prix—Comparaison**Éthier, M. Denis (L—Glengarry—Prescott—Russell; secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement)**

Habitation, projet de loi (modification), 6:23-4

Exportations. Voir Gaz naturel; Pétrochimie, industrie—Produits**Fennell, M. Scott (PC—Ontario)**

Comité, 4:7
 Énergie, Mines et Ressources, ministère, budget principal 1984-1985, 4:7, 12-6, 44-53, 59-66, 73-4, 80-3
 Petro-Canada, budget principal 1984-1985, 5:18-22

Formose. Voir Énergie nucléaire—Réacteurs nucléaires**Fort Nelson, C.-B. Voir** Pétrole**Foster, M. Maurice (L—Algoma)**

Petro-Canada, budget d'investissement 1984 et arrêté en conseil C.P. 1983-4060 portant approbation, 1:28-32
 Petro-Canada, rapport annuel 1982, 1:28-32

Fusion nucléaire. Voir Énergie nucléaire**Gaz naturel**

Arctique, Projet pilote, démarrage, 4:17
 Arctique, Projet pilote, Petro-Canada, position, 1:19-20
 Arctique, région, descente par méthaniens, projet, etc., 4:17-8
 Coûts, réduction, pétrochimie, industrie, Groupe de travail, suggestion, 3:8, 11-2, 15-7, 23, 27
 Distribution, réseaux, expansion, programme, Nord de l'Ontario, application, 4:52-3
 Emmagasinage, réservoir naturel, projet, 4:20
 Exportations aux États-Unis, négociations, etc., 4:34-5
 Île de Sable, N.-É., mise en valeur, 1:20-1; 2:31; 4:18-9
Prix
 Comparaison avec les États-Unis, 3:24-5
 Flottement, 3:22-3
 Mondial, Canada, position, 3:13-4
 Usagers industriels, rabais directs, Alberta, gouvernement, proposition, négociations, etc., 3:20-2
 Recettes, imposition, 3:24
 Secteur, difficultés, perspective d'avenir, etc., 5:28-9
Voir aussi Pétrochimie, industrie; Véhicules à moteur, conversion

Gendron, M. Rosaire (L—Kamouraska—Rivière-du-Loup)

Énergie, Mines et Ressources, ministère, budget principal 1984-1985, 4:16-20
 Habitation, projet de loi (modification), 6:35
 Petro-Canada, budget d'investissement 1984 et arrêté en conseil C.P. 1983-4060 portant approbation, 1:19-21
 Petro-Canada, rapport annuel 1982, 1:19

Gentilly, Qué. Voir Énergie nucléaire—Réacteurs nucléaires**Golfe. Voir** Pétrochimie, industrie—Matières premières**Groupe de travail sur l'industrie de la pétrochimie. Voir** Pétrochimie, industrie, Groupe de travail**Gurbin, M. G.M. (PC—Bruce—Grey)**

Énergie, Mines et Ressources, ministère, rapport annuel 1982, 3:18, 23, 29-31, 33-4

Habitation

Financement, réserves indiennes, hypothèques, garanties, etc., 6:29-31, 44
 Financement, revenu familial nécessaire, 6:32-3
 Isolation des maisons, choix, consommateurs, renseignements, 4:41-3
 Logements ruraux et autochtones, programme, 6:20
 Coût, 6:26-7
 PAREL, programme, inclusion, 6:19-21
 Sommes dépensées, liste, etc., 6:21-2

Habitation—Suite

Programmes, documents, dépôt, description, etc., 7:7-9
Propriété, accessibilité, acompte, etc., 6:25-6

Habitation, mesure législative

Logements ruraux et autochtones, programme, 6:5-6
Crédits, affectation, 6:12-4
Fonds, répartition, 6:19
Personnes désignées, 6:16-9, 23
Propriété, entretien, responsabilité, 6:13, 15-6, 22-3
Provinces, participation, consultations, etc., 6:6-12, 22; 7:6-7
Objectifs, 6:5
Réglementation, 6:35-6
Taux hypothécaires, protection, programme, 6:6, 13-4, 42-3
Clientèle cible, évaluation, 6:31-2, 36-8
Maisons flottantes, inclusion, 6:34-6
Maximum de \$70,000, 6:44
Protection de 10%, limite, 6:33-5; 7:9-10
Requérants, contribution, 6:27-9
Rétroactivité au 1 mars, 6:27, 44; 7:9
Taux de base, établissement, 6:38-42
Titres hypothécaires, marché, mise en place, 6:5
Voir aussi Habitation, projet de loi (modification)—C-37

Habitation, projet de loi (modification)—C-37. Ministre des Travaux publics
Art. adoptés, 7:9, 11
Art. 12, am. (M. Malépart), 7:9, adopté, 10; (M. Malépart), adopté, 7:11
Étude, 6:5-44; 7:6-12
Rapport à la Chambre, 7:11
Réimpression, 7:11
Titre, adoption, 7:11

Hargrave, M. Bert (PC—Medecine Hat)
Petro-Canada, budget principal 1984-1985, 5:28

Hetherington, M. Charles. *Voir* Pétrole—Arctique, région, qualité

Hollback, M. R. (ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources)
Énergie, Mines et Ressources, ministère, budget principal 1984-1985, 4:27, 41-3, 50-2

Hopper, M. Wilbert H. (Petro-Canada)
Petro-Canada

Budget d'investissement 1984 et arrêté en Conseil C.P. 1983-4060 portant approbation, 1:6, 10-6, 18-26, 28-33, 35-8; 2:4, 8-11, 16-30, 32
Budget principal 1984-1985, 5:4, 6, 9-12, 16-9, 22-9
Rapport annuel 1982, 1:6, 10-6, 18-26, 28-33, 35-8; 2:4, 8-11, 16-30, 32

Houille, industrie, développement, Petro-Canada et Japon, proposition, investissement étranger, Agence d'examen, rejet, etc., 4:27-8; 5:26

Houille, industrie, recherche et développement, budget, répartition, 4:49-50

Hutchison, M. W.W. (ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources)
Énergie, Mines et Ressources, ministère, budget principal 1984-1985, 4:37-9

Île de Sable, N.-É. *Voir* Gaz naturel

Île de Vancouver, C.-B. *Voir* Pipe-lines

Industries énergétique et chimique, travailleurs, Syndicat, changement de nom, etc., 3:19

Intérêt, taux. *Voir* Développement urbain et rénovation, remise en état des logements (PAREL)

Investissement étranger, Agence d'examen (AEIE). *Voir* Houille, industrie, développement, Petro-Canada et Japon, proposition

Isolation des maisons. *Voir* Habitation

Japon. *Voir* Houille, industrie, développement, Petro-Canada

Lacombe, M. Barry (Société canadienne d'hypothèques et de logement)

Habitation, projet de loi (modification), 6:30

La Salle, l'hon. Roch (PC—Joliette)

Habitation, projet de loi (modification), 6:6-12, 31-6; 7:6-7, 9-11
Petro-Canada, budget d'investissement 1984 et arrêté en conseil C.P. 1983-4060 portant approbation, 1:32-6
Petro-Canada, rapport annuel 1982, 1:32-6

LeBlanc, l'hon. Roméo (L—Westmorland—Kent; ministre des Travaux publics)

Développement urbain et rénovation, remise en état des logements (PAREL), 6:25

Habitation

Financement, 6:31

Logements ruraux et autochtones, programme, 6:22

Programmes, documents, dépôt, description, etc., 7:7-9

Habitation, mesure législative

Logements ruraux et autochtones, programme, 6:5-12, 14; 7:6-7

Objectifs, 6:5

Réglementation, 6:35-6

Taux hypothécaires, protection, programme, 6:6, 14, 27-8, 31, 33-7, 43-4; 7:9

Titres hypothécaires, marché, mise en place, 6:5

Habitation, projet de loi (modification), 6:5-12, 14-6, 22, 25, 27-9, 31, 33-7, 42-4; 7:6-9, 11-2

Taux hypothécaires, protection, programme, 6:29

Levés et cartographie, Direction. *Voir* Mines, ministère d'État

Lewis, M. Doug (PC—Simcoe-Nord)

Petro-Canada

Budget d'investissement 1984 et arrêté en conseil C.P. 1983-4060 portant approbation, 1:6-9, 24-5; 2:4-8

Budget principal 1984-1985, 5:12-6

Rapport annuel 1982, 1:6-9, 24-5; 2:4-8

Logements ruraux et autochtones, programme. *Voir* Habitation; Habitation, mesure législative

Maisons. *Voir* Habitation—Isolation

Maisons flottantes. *Voir* Habitation, mesure législative—Taux hypothécaires, protection, programme

Malépart, M. Jean-Claude (L—Montréal—Sainte-Marie; secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics)
Habitation, projet de loi (modification), 6:36-7; 7:9-10

Maritimes, provinces. *Voir* Pipe-lines, Québec, prolongation

Matières premières. *Voir* Pétrochimie, industrie

Méthaniers. *Voir* Gaz naturel—Arctique, région, descente

Mines, industrie

Coût social, 4:26

Mines, industrie—Suite

Ententes auxiliaires, négociations avec les provinces, signature, etc.,

4:20-3

Entreprises, régime fiscal, groupe de travail fédéral-provincial, examen, rapport, etc., 4:24-6

Investissements, date limite, report, 4:39-41

Situation, mesures envisagées, etc., 4:23-4

Mines, ministère d'État, levés et cartographie, Direction, déménagement à Sherbrooke, Qué., 4:36-9**Montréal, Qué. Voir Petro-Canada****Montreuil, M. Robert C. (Société canadienne d'hypothèques et de logement)**

Habitation, projet de loi (modification), 6:8, 11-2, 28-9, 31-2, 37-8, 43

Nord de l'Ontario. Voir Gaz naturel—Distribution, réseaux, expansion, programme**Oberle, M. F. (PC—Prince George—Peace River)**

Énergie, Mines et Ressources, ministère, budget principal 1984-1985, 4:20-8, 36-8, 44, 65-6, 68-72, 75

Petro-Canada

Budget d'investissement 1984 et arrêté en conseil C.P. 1983-4060 portant approbation, 1:21-8; 2:8-19

Budget principal 1984-1985, 5:24-6

Rapport annuel 1982, 1:21-8; 2:8-19

O'Brien, M. David P. (Petro-Canada)

Petro-Canada

Budget d'investissement 1984 et arrêté en conseil C.P. 1983-4060 portant approbation, 1:6-10, 16-21, 23-7, 37; 2:4-8, 11-26, 30-5

Budget principal 1984-1985, 5:6-8, 10-22, 24-5

Rapport annuel 1982, 1:6-10, 16-21, 23-7, 37; 2:4-8, 11-26, 30

O'Neil, M. Paul (Énergie atomique du Canada Limitée)

Énergie, Mines et Ressources, ministère, budget principal 1984-1985, 4:81-2

Ontario, gouvernement. Voir Pétrochimie, industrie—Usines pétrochimiques et de fabrication d'engrais, taux variable, adoption, demande**Ordinateurs. Voir Énergie nucléaire—Réacteurs nucléaires—Amélioration****Ordres de renvoi**

Crédits pour 1984-1985, budget principal, 4:3

Énergie, Mines et Ressources, ministère, rapport annuel 1982, 3:3

Petro-Canada, budget d'investissement 1984 et arrêté en conseil C.P. 1983-4060 portant approbation, 1:3

Petro-Canada, rapport annuel 1982, 1:3

Projet de loi, C-37 (Habitation—modification), 6:3

PAREL, programme. Voir Développement urbain et rénovation**Penney, M. G. (ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources)**

Énergie, Mines et Ressources, ministère, budget principal 1984-1985, 4:14, 45-7

PEP. Voir Encouragements pétroliers, programme**Petro-Canada**

Actions privilégiées, renouvellement, 5:14-6

Activités à l'étranger, 1:31-2; 2:8-10

Aéronefs, flotte, 1:27-8

Autofinancement, ressources, 1:24-5; 2:25; 5:12

Petro-Canada—Suite

Bénéfices, inscription, méthode, 5:5-9, 13-4

Besoins d'emprunt, 1:23; 2:25-7

Budget d'investissement 1984 et arrêté en Conseil C.P. 1983-4060 portant approbation, 1:6-38; 2:4-36

Budget principal 1984-1985, 5:4-29

Calgary, Alb., déménagement au Centre Petro-Canada, 1:25-7

Capitalisation, projets pour les dix années à venir, analyse indépendante, commande, 1:38; 2:32

Co-entreprises, participation, 2:10-3

Commercialisation, frais, report, 2:5-6; 5:19-20

Comptabilisation, méthode

Pratiques, etc., 5:4-5, 12-3

Voir aussi Devises étrangères sous le titre susmentionné

Courtiers et grossistes, concurrence avec les autres compagnies pétrolières, 2:17-9

Développement, projets, investissements, etc., 1:23-4; 2:22-4, 32

Encouragements pétroliers, programme, subventions, 2:24-5

Entreprises, co-participation, 2:32-5

Devises étrangères, comptabilisation, méthode, 5:13-4

Distribution, réseau, détaillants indépendants et affiliés, barèmes, 5:24

Distribution, réseau, stations d'essence, fermetures, rationalisation, etc., 5:20-2

Financement, 1:37-8; 2:13-7, 21-2; 5:9-11

Gouvernement fédéral, 1:23-4; 2:17, 22, 32

Mandat, 1:10, 22

Montréal, Qué., raffinerie BP, démolition, coût, etc., 5:17-8

Petro-Canada pour l'assistance internationale, Société, 2:9-10

Petrofina

Achat, coûts de financement de \$137 millions, imputation au surplus d'apport, etc., 1:6-10

Achat, évaluation commerciale, remise au Vérificateur général, etc., 2:4-5

Et British Petroleum, achat, raisons, etc., 5:11-2

Produits, vente en consignation, 5:24

Prospection, activités, 5:27-8

Prospection, frais, coût entier, capitalisation, méthode, utilisation, 2:6-7

Saskatchewan Oil and Gaz Corporation, dirigeants, déclaration, 2:8

Rapport annuel 1982, 1:6-38; 2:4-36

Recherche et développement, budget consacré, projets, etc., 2:19-21

Rentabilité, 1:23

Représentants, témoignage. *Voir* Témoins et sujets discutés

Rôle, 1:11-2, 31

Société intégrée, identification, 5:19

Taylor, C.-B., raffinerie, fermeture, rumeurs, 5:24-5

Voir aussi Essence, achat; Gaz naturel—Arctique, Projet pilote;

Houille, industrie, développement; Pétrole—Alberta, sables bitumineux du nord-est *et* Alsands, usine de traitement; Stations d'essence—Distributeurs indépendants *et* Libre-service

Petro-Canada pour l'assistance internationale, Société (SPCAI). Voir Petro-Canada**Pétrochimie, industrie**

Concurrence, 3:6

Co-produits, utilisation, 3:9

Emploi, création, 3:10, 18

Est et Ouest du Canada, différences, 3:28

Gaz naturel, secteur, potentiel, 3:9

Gaz naturel, utilisation, pourcentage, 3:16

Importance pour l'économie industrielle, 3:6

Matières premières, Golfe, prix, situation, évaluation, 4:15-6

Pétrochimie, industrie—Suite

Pétrole, Sarnia-Lambton, Ont., région, utilisation, etc., 3:16
 Pétrole et gaz, prix, répercussions sur les charges d'alimentation, 1:7
 Pétromont et Petrosar, subventions, 3:29
 Produits, exportations, 3:6, 9
 Produits, fabrication, investissements requis, etc., 3:5
 Recherche et développement, 3:10
 Restructuration à l'échelle mondiale, 3:6
 Situation, amélioration, gouvernement fédéral, rôle, 3:26-8
 Technologie moderne et contrôle perfectionnés, systèmes, utilisation, 3:6
 Usines pétrochimiques, conversion au propane et au butane, 3:14-5
 Usines pétrochimiques et de fabrication d'engrais, taux variable, adoption, demande faite au gouvernement de l'Ontario, 3:19-20

Pétrochimie, industrie, Groupe de travail

Représentants, témoignages. *Voir* Témoins et sujets discutés—Énergie, Mines et Ressources, ministère, rapport annuel 1982
Voir aussi Pétrole—Charges d'alimentation, diversification; Pétrole et gaz—Prix—Établissement, système

Petrofina. Voir Petro-Canada**Pétrole**

Alberta, sables bitumineux du nord-est, Petro-Canada
 Canstar, projet, mise de côté, causes, etc., 1:15-9
 Exploitation, restrictions, Alberta, gouvernement, imposition, 1:22
 Usine de traitement, mise sur pied, projet, etc., 1:14-6
 Alsands, usine de traitement, Petro-Canada, participation, 2:30-1
 Arctique, région, exploitation, 4:19
 Arctique, région, qualité, Hetherington, M. Charles, propos, 1:21
 Autosuffisance en 1990, objectif, 1:29-30; 2:27-9
 Brut, prix mondial, application, 3:29-31
 Brut, transformation, séparation en différentes catégories, 3:30
 Charges d'alimentation, diversification, pétrochimie, industrie, Groupe de travail, solution, 3:8
 Forage, bassin de l'Ouest 1983, comparaison avec 1978 ou 1979, 1:30-1
 Fort Nelson, C.-B., gisement, découverte, 5:25-6
 Indemnisation, compte, déficit, 4:28-30
 Prix, 1:28-9; 2:29-30; 4:30-2; 5:18-9
Voir aussi Brut sous le titre susmentionné
 Raffineries de l'Est, compétition, rationalisation, etc., 3:29-32
 Usines de traitement. *Voir* Alberta, sables bitumineux du nord-est, Petro-Canada et Alsands sous le titre susmentionné
Voir aussi Pétrochimie, industrie

Pétrole et gaz

Activités, accroissement, chantiers navals, réponse, 4:45-7
 Charges d'alimentation, comparaison avec l'Arabie saoudite, 3:33-4
 Industrie, fardeau fiscal, répercussions, etc., 4:32-4
 Participation canadienne, redevance, augmentation, pourcentage, 4:48-9
 Prix, établissement, système, pétrochimie, industrie, Groupe de travail, proposition, 3:7-9, 11-3, 24-6, 33
 Taxes, réduction, 3:23-4
Voir aussi Pétrochimie, industrie

Pétromont. Voir Pétrochimie, industrie**Petrosar. Voir** Pétrochimie, industrie—Pétromont**Pipe-lines, Île de Vancouver, C.-B., financement, 4:53-5****Pipe-lines, Québec, prolongation vers les provinces Martimes, 4:19-20****PNB. Voir** Recherche et développement—Gouvernement fédéral, objectif de 1.5%**PPA. Voir** Arctique, Projet pilote

Priddle, M. R. (ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources) Énergie, Mines et Ressources, ministère, budget principal 1984-1985, 4:28-9, 53-5

Procès-verbaux et témoignages. Voir Comité

Produit national brut (PNB). Voir Recherche et développement—Gouvernement fédéral, objectif de 1.5%

Programme d'encouragements pétroliers (PEP). Voir Encouragements pétroliers, programme

Projet de loi déferé. Voir Ordres de renvoi

Projet pilote de l'Arctique (PPA). Voir Gaz naturel—Arctique, Projet pilote

Propane. Voir Pétrochimie, industrie—Usines pétrochimiques, conversion

Québec, province. Voir Pipe-lines

Raffineries. Voir Petro-Canada—Montréal, Qué. et Taylor, C.-B.; Pétrole

Rapport à la Chambre

Premier—C-37 (Habitation—modification), 7:3

Réacteurs nucléaires. Voir Énergie nucléaire

Recherche et développement

Gouvernement fédéral, objectif de 1.5% du PNB, secteur privé, participation, 4:43-4

Voir aussi Énergie, Mines et Ressources, ministère; Énergie atomique du Canada Limitée; Houille, industrie; Petro-Canada; Pétrochimie, industrie

Reimer, M. Neil (Groupe de travail sur l'industrie de la pétrochimie) Énergie, Mines et Ressources, ministère, rapport annuel 1982, 3:9-10, 18-9

Renaud, M. Claude (Société canadienne d'hypothèques et de logement) Habitation, projet de loi (modification), 6:32-5, 37-42

Réserves indiennes. Voir Habitation—Financement

Revenu familial. Voir Habitation—Financement

Rompkey, l'hon. William (L—Grand Falls—White Bay—Labrador; ministre d'État (Mines)) Encouragements pétroliers, programme, 4:13, 47-8

Énergie, Mines et Ressources, ministère, budget principal 1984-1985, 4:6-7, 12-3, 17, 19, 21-8, 33-4, 36-8, 40-1, 43-4, 46-8

Gaz naturel, 4:17, 19

Habitation, 4:41

Houille, industrie, 4:27-8

Mines, industrie

Coût social, 4:26

Ententes auxiliaires, négociations avec les provinces, signature, etc., 4:21-3

Entreprises, régime fiscal, groupe de travail fédéral-provincial, examen, rapport, etc., 4:24-6

Investissements, date limite, report, 4:40-1

Situation, mesures envisagées, etc., 4:23-4

Mines, ministère d'État, levés et cartographie, Direction, déménagement à Sherbrooke, Qué., 4:36-8

Pétrole et gaz, 4:33-4, 46

Roumanie. Voir Énergie nucléaire—Réacteurs nucléaires

- Sables bitumineux.** *Voir* Pétrole—Alberta
- Sarnia-Lambton, Ont., région.** *Voir* Pétrochimie, industrie—Pétrole
- Saskatchewan Oil and Gaz Corporation.** *Voir* Petro-Canada—Prospection, frais, coût entier, capitalisation, méthode, utilisation
- Schellenberger, M. Stan** (PC—Wetaskiwin) Énergie, Mines et Ressources, ministère, budget principal 1984-1985, 4:53-5
- Énergie, Mines et Ressources, ministère, rapport annuel 1982, 3:13-5, 22, 24-6
- Séance d'organisation.** *Voir* Comité
- Sherbrooke, Qué.** *Voir* Mines, ministère d'État, levés et cartographie, Direction, déménagement
- Shields, M. Jack** (PC—Athabasca) Énergie, Mines et Ressources, ministère, rapport annuel 1982, 3:19-22
- Petro-Canada, budget d'investissement 1984 et arrêté en conseil C.P. 1983-4060 portant approbation, 1:14, 16, 18-9; 2:18-9, 21-7, 30-5
- Petro-Canada, rapport annuel 1982, 1:14, 16, 18-9; 2:18-9, 21-7, 30-5
- Skelly, M. Ray** (NPD—Comox—Powell River) Énergie, Mines et Ressources, ministère, rapport annuel 1982, 3:26-8
- Petro-Canada, budget principal 1984-1985, 5:11, 17-8
- Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL),** représentants, témoignage. *Voir* Témoins et sujets discutés—Habitation, projet de loi (modification)—C-37
- Société Petro-Canada pour l'assistance internationale (SPCAI).** *Voir* Petro-Canada—Petro-Canada pour l'assistance internationale, Société
- Société radiochimique.** *Voir* Énergie atomique du Canada Limitée
- Sous-comité du programme et de la procédure.** *Voir* Comité—Comité directeur
- SPCAI.** *Voir* Petro-Canada pour l'assistance internationale, Société
- Stations d'essence** Distributeurs indépendants, Petro-Canada, concurrence, etc., 1:32-6
Distributeurs indépendants, Petro-Canada, discrimination, 5:16-7
Libre-service, Petro-Canada, rôle, etc., 1:10-2
Voir aussi Petro-Canada—Distribution, réseau
- Syndicat des travailleurs des industries énergétique et chimique.** *Voir* Industries énergétique et chimique, travailleurs, Syndicat
- Taux hypothécaires, protection, programme** Demandes recues, liste, etc., 6:29; 7:8
Voir aussi Habitation, mesure législative
- Taylor, M. Gordon** (PC—Bow River) Habitation, projet de loi (modification), 6:18-23, 30-1, 41-4; 7:7-8,
11
- Technologie moderne.** *Voir* Pétrochimie, industrie
- Technologie nucléaire,** promotion, effort multinational, Canada, participation, 4:72
- Tellier, M. Paul** (ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources) Énergie, Mines et Ressources, ministère, budget principal 1984-1985, 4:12-20, 28-32, 34-6, 44, 48-9, 53
- Témoins et sujets discutés** Énergie, Mines et Ressources, ministère, budget principal 1984-1985
Énergie atomique du Canada, 4:55-83
Ministère, représentants, 4:12-20, 27-32, 34-9, 41-55
Ministre d'État (Mines), 4:6, 12-3, 17, 19, 21-8, 33-4, 36-8, 40-1, 43-4, 46-8
Énergie, Mines et Ressources, ministère, rapport annuel 1982
Pétrochimie, industrie, Groupe de travail, 3:5-33
Habitation, projet de loi (modification)—C-37
Ministre des Travaux publics, 6:5-12, 14-6, 22, 25, 27-9, 31, 33-7, 42-4; 7:6-7
Société canadienne d'hypothèques et de logement, 6:7-8, 11-2, 15-43; 7:7-8, 10
Petro-Canada, budget d'investissement 1984 et arrêté en conseil C.P. 1983-4060 portant approbation et rapport annuel 1982
Petro-Canada, 1:6-38; 2:4-36
Petro-Canada, budget principal 1984-1985
Petro-Canada, 5:4-29
- Titres hypothécaires.** *Voir* Habitation, mesure législative
- Usines pétrochimiques.** *Voir* Pétrochimie, industrie
- Véhicules à moteur,** conversion au gaz naturel, programme, 4:50-2
- Vérificateur général.** *Voir* Petro-Canada—Petrofina—Achat, évaluation commerciale, remise
- Watson, M. Ian** (L—Châteauguay; président) Élection à titre de président, 1:4
Énergie, Mines et Ressources, ministère, budget principal 1984-1985, 4:38-43, 75-80
Énergie, Mines et Ressources, ministère, rapport annuel 1982, 3:33
Habitation, projet de loi (modification), 6:17-8, 24, 29-31, 44
- West, M. William A.** (Petro-Canada) Petro-Canada, budget d'investissement 1984 et arrêté en conseil C.P. 1983-4060 portant approbation, 1:11, 13-4, 29, 33-5; 2:18
Petro-Canada, rapport annuel 1982, 1:11, 13-4, 29, 33-5; 2:18
- Whitham, M. K.** (ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources) Énergie, Mines et Ressources, ministère, budget principal 1984-1985, 4:43-4, 49-50
- Wilson, l'hon. Michael** (PC—Etobicoke-Centre) Petro-Canada, budget principal 1984-1985, 5:4-11
- Yurko, M. Bill** (Ind.—Edmonton-Est) Petro-Canada, budget d'investissement 1984 et arrêté en conseil C.P. 1983-4060 portant approbation, 1:37-8
Petro-Canada, rapport annuel 1982, 1:37-8



Book Tarif rate des livres

K1A 0S9
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

Demande d'informations sur les organismes du
Ministère, représentants, 3-10, 31, 34-9, 41-53
Ministre d'Etat (Mines), 4-6, 10-15, 19, 31-5, 31-4, 36-1, 40-1,
43-4, 46-8

Energie, Mines et Ressources, ministère, rapport annuel 1982

Pétrochimie, Industrie, Génie et Mines, 1-3, 23

Habitation, projet de loi (amendement) 1982

Ministre des Transports publics, 4-11, 16-6, 22, 25, 27-8, 31-33-7,
42-4, 7-6-7

Société canadienne d'assurances et de logement, 6-7-8, 31-2,
35-43, 7-7-8, 10

Poste-Canada, budget d'aménagement 1984 et arrêté en conseil
C.P. 1983-4067 portant approbation et rapport annuel 1982

Petro-Canada, 1-6, 18, 24-36

Petro-Canada, budget principal 1983-1984

Petro-Canada, budget principal, 1-6

Taxes hypothécaires, Plan d'habitation, mesure législative

Usines et usines minières, Poste-Petrochimie, industrie

Véhicules à moteur, conversion au gaz naturel, programme, 4-50-1

Visibilité générale, Poste-Petro-Canada—Pétrochimie—Acier,
mesure de compétitivité, ferme

Winnipeg, 1-1, 11-12, 17-18, 20-21, 24-25, 27-28

Émissions fédérales de revenu, 1-3

Émissions fédérales d'hydrocarbures volatils, budget principal

Émissions fédérales, 7-8

Émissions fédérales, émissions hydrocarbures volatils, rapport annuel 1982, 1-23

Habitation, plan d'habitation, rapport annuel 1982, 24, 29-31, 44

Industrie, 1-1, 11-12, 17-18

Petroleum, budget d'aménagement 1984 et arrêté en conseil
C.P. 1983-4067 portant approbation, 1-11, 13-4, 25, 33-5, 21-8

Petro-Canada, budget principal 1983, 1-11, 13-4, 29, 33-5, 21-8

Petro-Canada (ministère de l'Energie, des Mines et des Ressources)
Poste-Petrochimie, industrie et mines, ministère, budget principal
1983-1984, 1-11, 18-20

Poste-Petrochimie (Poste-Petrochimie-Centre)

Poste-Petrochimie, budget principal 1984-1985, 5-4-11

Poste-Petrochimie, 1-1, 11-12, 17-18

Poste-Petrochimie-Est, émissions d'aménagement 1984 et arrêté en conseil C.P.
1983-4067 portant approbation, 1-37-5
rapport annuel 1982, 1-37-8

Ressources pétrolières et des Transports publics

- s bitumineux, Voir Pétrole—Alberta
et Lévis, Ont., région, Voir Pétrochimie, industrie—Montréal
et Sherbrooke Orléans Oil and Gas Corporation, Voir Petro-Canada—
exploitation, frais, coût, entrée, capitalisation, méthode, utilisation
Jennerger, M. Stan (PC—Wetaskiwin)
énergie, Mines et Ressources, ministère, budget principal,
1984-1985, 4-53-5
énergie, Mines et Ressources, ministère, rapport annuel 1982,
3-13-5, 22, 24-6
pe d'organisation, Voir Comité
Knocke, Québec, Voir Mines, ministère d'Etat, levés et cartographie,
fréquent, administration
Lé, M. Jack (PC—Athabasca)
énergie, Mines et Ressources, ministère, rapport annuel 1982,
3-13-23
Poste-Canada, budget d'aménagement 1984 et arrêté en conseil
C.P. 1983-4067 portant approbation, 1-14, 18, 18-9, 21-9,
21-17, 30-3
Poste-Canada, rapport annuel 1982, 1-14, 18, 18-9, 21-9, 21-22,
30-5
y, M. Fay (NDP—Cochran—Pavell River)
énergie, Mines et Ressources, ministère, rapport annuel 1982,
3-13-4
Poste-Canada, budget principal 1984-1985, 6-11, 17-8
ré catégories d'hypothèques et de loyers (SCHL),
présentement, renouvelage, Voir Timmins et autres districts—
abolition, projet de loi (modifications)—C-37
Poste-Canada pour l'aide internationale (PCA-AD), Poste-Canada—
Poste-Canada pour l'aide internationale, PCA-AD
radiotéléphonie, Voir Énergie atomique du Canada Limited
contenté du programme et de la procédure, Voir Comité—Comité
comité
Poste-Canada pour l'aide internationale, analyse et
les d'enseignement
émetteurs indépendants, Petro-Canada, concurrence, etc., 1-32-6
émetteurs indépendants, Petro-Canada, discrimination, 3-10-7
service, Petro-Canada, etc., etc., 2-10-2
Poste-Canada—Distribution, réseau
énergie, travailleurs des industries énergétiques et chimiques, Voir
énergie, géologique et chimique, énergie, énergie, énergie
énergie, énergie, exploitation, programme
énergie, énergie, 1-12, 14-20, 28
énergie, exploitation, énergie régionale
Poste-Canada (Poste-Petrochimie)
Poste-Petrochimie, groupe de la production, 4-11-12, 17-18, 21-22

